NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08172021 5

Digitized by Google

Presented by

....

to the

New York Public Library

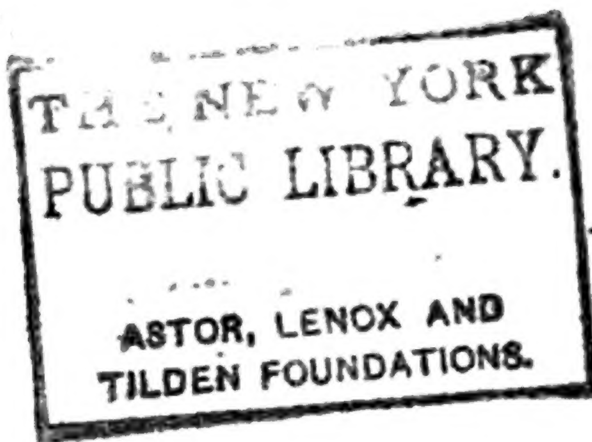

JETTONS DE

I

III

III

IV

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
AVRIL. 1764.
PREMIER VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

A PARIS,

Chez
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JORRY, vis-à-vis la Comédie Françoise.
- PRAULT, quai de Conti.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques.
- CAILLEAU rue Saint-Jacques.
- CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

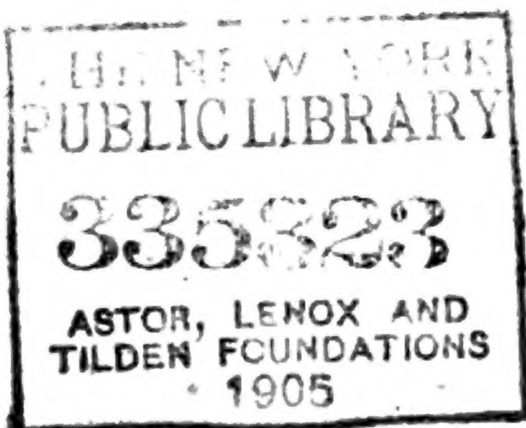

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piéce.

Les personnes de province ausquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voiesque la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis, resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoyent des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Piéces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au *Bureau du Mercure.* Le format, le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent cent cinq vol. Une Table générale, rangée par ordre des Matières, se trouve à la fin du soixante-douziéme.

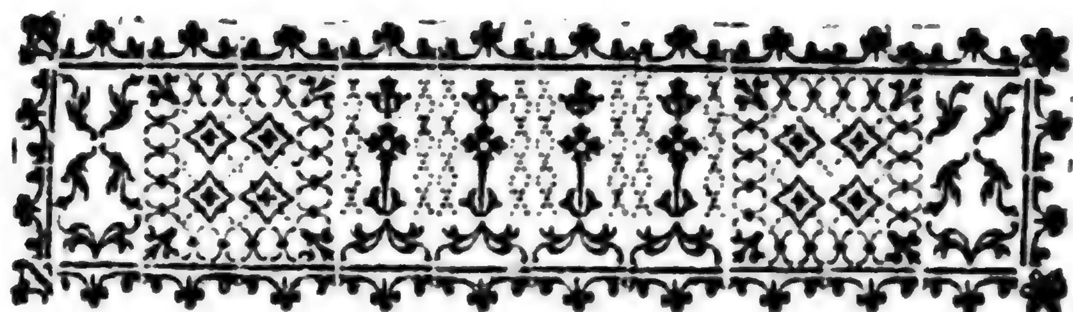

MERCURE
DE FRANCE.
AVRIL. 1764.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

SUITE de l'Histoire raisonnée des Plaidoyers de CICÉRON.

DÉFENSE de la LOI *du Tribun du Peuple C.* MANILIUS, *qui vouloit engager les Citoyens à mettre* POMPÉE *à la tête des Troupes qu'on opposoit à* MITHRIDATE.

TOUJOURS semblable à lui-même, toujours animé du même esprit de Pa-

triotiſme, tantôt *Cicéron* armé de ſon éloquence déconcerte les projets ambitieux des mauvais Citoyens & les force au ſilence, tantôt il encourage les entrepriſes utiles au bien général de l'Etat, & parvient à les faire adopter par le Corps entier du Peuple Romain.

Rullus a élevé ſa voix en faveur d'une Loi pernicieuſe, & il a été confondu. *C. Manilius* éléve aujourd'hui la ſienne; il propoſe *Pompée* comme le Citoyen le plus capable de commander les armées de la République; *Cicéron* ſe charge de faire valoir ſa propoſition par un diſcours éloquent, & en ſe couvrant lui-même de gloire, il met ſa patrie en état de cueillir de nouveaux lauriers.

De tous les Peuples qui eurent autrefois la manie de réaliſer la chimère de l'*Empire Univerſel*, les Romains ſont ceux qui en ont le plus approché. Le ſiécle de *Cicéron* a été le plus beau de ces fiers Républicains. Leur nom ſembloit le cri de l'honneur, leurs Enſeignes montroient celui de la victoire: on comptoit prèſque autant de triomphateurs que de Généraux. Vingt Rois ſoumis atteſtoient leur puiſſance. Les autres mettoient au nombre de leurs titres

les plus glorieux, celui d'Alliés des Romains. Le ſeul *Mithridate* réſiſtoit encore. Une guerre de ſept ans pouſſée vivement par *Lucullus* n'avoit point diminué ſes forces ; & après tant de travaux les Troupes Romaines n'étoient pas plus avancées qu'au premier jour.

Ce Prince joignoit le courage le plus héroïque & le plus réfléchi à l'eſprit le plus juſte & le plus actif qui fût jamais. Une correſpondance exacte établie entre la Capitale & toutes les Provinces de ſes Etats le mettoit en état de juger des forces actuelles de ſon Royaume, & de celles qu'il pouvoit eſpérer par la ſuite. Un coup d'œil lui ſuffiſoit pour juger des abus : un reméde ſimple les faiſoit ceſſer. Intrépide à la tête de ſes armées, conſervant ſon ſang-froid au milieu des mêlées les plus ſanglantes, il ſçavoit profiter de ſes moindres avantages & des plus petites fautes de ſes ennemis. L'adverſité ne l'abattit jamais, & le bonheur ne l'enorgueillit point. Tel étoit l'ennemi que *Pompée* alloit combattre.

Pompée réuniſſoit dan ſon caractère les plus grandes & les plus nobles qualités qui puiſſent faire honneur à la nature humaine, & donner à un homme

de l'ascendant sur ses semblables. Ses vues & ses raisonnemens étoient admirables dans le Sénat, sa bravoure merveilleuse dans l'action. Lorsqu'il étoit question d'exécuter ce qu'il avoit une fois jugé nécessaire, jamais personne ne joignit si parfaitement la diligence à la fermeté. Voilà l'Adversaire qu'on résolut d'opposer à *Mithridate.*

Ce fut sous le Consulat de *M. Emile* & de *L. Vocatius* que *C. Manilius*, Tribun du Peuple, proposa aux Citoyens la Loi qui depuis a porté son nom. *Lucullus* venoit d'être rappellé ; des succès équivoques, des pertes réelles, un ennemi toujours en haleine & qui ne se laissoit jamais surprendre, les Soldats découragés ; telle étoit la situation des Romains. Elle étoit critique, & partant ne pouvoit être durable. *Cicéron* ami particulier de *Pompée*, mais encore plus zélé Patriote, servit en cette occasion & l'amitié & la Patrie en secondant les vues de *Manilius.*

Son discours est un des plus *adroits*(*a*)

(*a*) Qu'on ne soit pas surpris du terme d'*adroit* dont je me sers. Les grands hommes sont toujours regardés d'un œil d'envie, parce que leur mérite blesse la médiocrité. Dans les Etats Républicains cette *jalousie* dégénere en *haine*,

& des plus élégans qu'il ait jamais prononcés. Le ſtyle y prend la forme des objets que l'Orateur veut peindre. Les louanges les plus fines & les plus délicates y ſont prodiguées à *Lucullus* : Il réſerve la magnificence des éloges à ſon héros. La partie du ſentiment y eſt traitée en Maître ; les raiſonnemens ſont convaincans & ſans replique.

Le ſuccès couronna l'entrepriſe : *Pompée* fut élu d'une voix unanime Général de la République. Que l'on décide à préſent qu'on ſçait toutes les victoires qu'il remporta, pour lequel des deux, de *Cicéron* ou de lui, les Romains durent avoir le plus de reconnoiſſance ?

parce qu'on craint de ſe voir aſſervir par ceux à qui leurs qualités ſuperieures attirent l'eſtime publique. *Pompée* étoit dans ce cas-là ; il étoit trop grand homme pour ne pas avoir beaucoup d'ennemis, & *Cicéron* avoit réellement beſoin de toute ſon *adreſſe* pour ménager des gens qui pouvoient faire échouer l'entrepriſe.

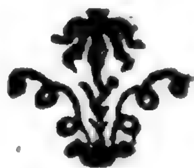

*A Son Altesse Sérenissime Monseigneur l'*ELECTEUR PALATIN, *sur l'Académie des Sciences que ce Prince vient d'instituer à* MANHEIM. *

ILLUSTRE *Théodore*, enfin ta Capitale
Brille de tout l'éclat qu'elle eut à desirer :
L'Europe dès long-temps se plaît à célébrer
Les ornemens pompeux que ton Palais étale.
On y voit les Beaux-Arts accueillis, honorés,
Animés par tes dons, par ton goût éclairés :
Tes Spectacles, remplis d'étonnantes merveilles,
Eblouissent les yeux, enchantent les oreilles,
Intéressent l'esprit, & transportent le cœur.
Mais *Terpsicore*, *Polymnie*,
Melpoméne, *Euterpe* & *Thalie*,

* Cette Académie, qui tint sa premiére Séance au mois d'Octobre 1763, doit s'occuper principalement de l'Histoire Politique & de l'Histoire Naturelle du Palatinat. Elle a proposé pour Sujet du Prix qu'elle décernera cette année, les questions suivantes : *Quelle fut l'Origine du Comte Palatin ? Quel étoit son emploi sous les anciens Empereurs de Rome, & sous les Rois des races Mérovingienne & Carlovingienne, jusqu'au partage de la Monarchie des Francs en Provinces Orientales & Occidentales ? En quel temps commença-t on d'annéxer cette dignité à certains Domaines du Royaume ?* (Gazette de France & d'Amsterdam.)

Partageant ainſi ta faveur,
De leurs *Sœurs* excitoient la juſte jalouſie.
Oui, Grand Prince, il manquoit dans tes murs renommés
Une ſçavante Académie,
Où ton choix raſſemblât des Diciples formés
Par la ſage *Clio*, par la docte *Uranie*.
Déjà je vois les habitans
De ce reſpectable *Lycée*
Inſtruire l'Univers des utiles préſens
Qu'au ſein de tes Etats féconds & floriſſans,
Dépoſe la Nature à te plaire empréſſée.
Je les vois, débrouillant l'obſcure Antiquité,
De la dignité Palatine
Tracer avec fidélité
Les fonctions & l'origine,
Et ſauver de l'oubli, par leurs nobles travaux,
Mille faits dignes de mémoire,
Que du temps deſtructeur l'impitoyable faulx
Avoit juſqu'à nos jours dérobés à l'Hiſtoire.
Je les vois ſans nuage offrir à tous les yeux
Les vertus dont brilloient tes auguſtes Ayeux.
Mais quelle abondante matière,
Pour leurs plumes quel doux emploi,
Lorſqu'ayant parcouru cette vaſte carrière
Ils auront à parler de toi!

Par M. HARDUIN, Secr. Perp. de la Soc. Litt. d'Arras.

LE JARDINIER ET L'ORANGER,

FABLE.

Un Jardinier auſſi prudent qu'habile
Elevoit avec ſoin de jeunes arbriſſeaux :
Sous ſes mains chaque jour la nature docile
Sembloit avec plaiſir ſeconder ſes travaux.
Sa tendreſſe pour eux prête à tout entreprendre
Prévoyoit le moindre danger :
Le plaiſir de les voir augmenter & s'étendre,
Lui ſuffiſoit pour le dédommager
Des peines qu'il avoit pu prendre.

Un petit oranger
Lui paroîſſoit le plus flatter ſon eſpérance:
D'un naturel aſſez heureux,
Et déjà dégagé des périls de l'enfance,
Il devenoit l'objet de tous ſes vœux.
Attentif à combler d'avance
Le plus léger de ſes beſoins,
Il lui prodiguoit tous ſes ſoins.
(Soins doux & précieux à qui ſçait les connaître !)
L'arbuſte bien tôt grand n'en ſentit plus le prix:
De ſon bienfaiteur & ſon maître
Il n'écouta plus les avis.
» Pourquoi me reſſerrer entre ces quatre planches ?
» Quoi, toujours après moi ? pas un jour de repos !

» Sans cesse m'inonder, me couper quelques
» branches !
Et mille autres propos.

Las enfin, malgré sa tendresse,
Le Jardinier cessa de l'arroser.
Mais de ces tendres soins, ah! comment se passer ?
L'arbre insensiblement en proie à la tristesse,
Malgré sa force & sa jeunesse,
Dépérissoit, ne faisoit que languir ;
Et privé des secours de la main bienfaisante
Qui conservoit la vie à sa tige naissante,
Il commençoit à se flétrir.
Le pauvre Jardinier sensible à cette vue,
Avec regret le vit prêt à périr :
Il s'approcha de lui, son âme fut émue,
Et l'Oranger, dit-on, tressaillit de plaisir.
Il lui tendit une main secourable,
Renouvella ses soins, & l'Arbre plus heureux,
Porta les plus beaux fruits & remplit tous ses vœux.

De l'amour paternel ô pouvoir admirable !
Heureux qui peut toujours en sentir la douceur !

Pères à vos enfans égarés par l'erreur,
Ne refusez jamais votre tendresse :
Tôt ou tard sur leurs cœurs la Nature a ses droits ;
Et l'on ne doit jamais, lorsque l'on suit ses loix,
Désespérer de la jeunesse.

Par M. GAULLARD fils.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

ÉPITAPHE

De M. DU VIVIÉE, C. du C. de V.

Hic jacet exemplar patrum, virtutis amicus,
Qui, si possit homo, meruit venerabilis aras.

Cy gît des pères le plus tendre,
Le plus vertueux des Mortels,
Qui mériteroit des Autels,
Si l'homme pouvoit y prétendre.

L'hommage que je rends à la mémoire de M. *Duviviée*, est bien mérité, Monsieur; les pleurs que sa famille & ses amis ont donnés à sa mort font beaucoup mieux son éloge. Ah! si les Mortels sçavoient combien on aime & l'on regrette un homme vertueux, qu'ils trouveroient beau de l'être!

J'ai l'honneur d'être &c.

DOMICILLE.

Prais, ce 8 Mars 1764.

EPITRE

A M. Ch. de Mo * * *.

SUR notre pauvre fourmilière
Il eſt un Dieu qu'on nomme le bonheur,
Chacun le cherche & brigue ſa faveur :
On le trouve ſouvent deſſous l'humble chaumière,
Rarement près des toîts qu'habite la grandeur.
Son ſéjour ordinaire eſt dans le cœur du Sage :
Sous le chaume & dans les Palais,
A Paris ainſi qu'au Village,
Le méchant ne le vit jamais.
Il eſt quelquefois le partage
De ce mortel né pour aimer,
Que l'Amour n'a point vu volage,
Que l'amitié daigne animer.

Loin de celle qui dès l'enfance
Fut ſeule objet de mes ſoupirs,
Sans fortune & ſans eſpérance,
Le cœur tourmenté de deſirs,
Prèſque aux portes de l'indigence,
je rêvois ſur mon triſte ſort ;
Et ſur les malheurs de la vie,
Mon âme de chagrins nourrie,
Sembloit n'attendre que la mort.

Un instinct naturel vers mon ami m'entraîne ;
Toi seul en partageant ma peine
En pouvois calmer la rigueur.
En te voyant, un sentiment flateur
De mes sens me rendit l'usage ;
Je t'écoutai ; dans ton langage
Je vis l'éloquence du cœur.
Tu me parlas du doux nœud qui nous lie ;
De l'amitié : ce discours enchanteur
Rendit mon âme plus paisible,
Et j'éprouvai qu'au creuset du malheur
Il est encore quelque douceur
Pour un cœur né vraiment sensible.
Tu fis fuir le chagrin rongeur ;
Une douce mélancolie,
Prit la place de la douleur.
Dans mon cabinet solitaire
Je me retire en te quittant.
Mais que vois-je ? quel caractère !
Je saisis la lettre en tremblant...
Ah ! grands Dieux ! elle m'aime encore ;
Et je l'ai pu soupçonner un moment ?...
Pardonne, chère amie, à mon égarement,
Oui, tu mérites qu'on t'adore !...
Je lis... l'amour... le sentiment...
Chaque ligne ajoute à ma joie,
Chaque ligne en mon cœur déploie
Le transport le plus ravissant.
Je baisois avec allégresse

Cet écrit où de sa tendresse
Elle me faisoit le serment...
Oui, le bonheur est sur la terre!
M'écriai-je dans cet instant;
Je suis aimé de ma *Glycere*,
De mon âme, je suis content.
Dieux des amours, amitié pure,
Au fond de ma retraite obscure
Daignez porter un jour heureux!
Ornez mon front d'une double couronne;
Tenez moi lieu des biens que la fortune donne,
Vous serez mes plaisirs, & vous serez mes Dieux.

Paris, B. de Ch.

A M. DE LA PLACE, *Auteur du Mercure, sur* ABRAHAM DUQUESNE.

TANT que nous serons pénétrés, Monsieur, de la vénération qui est due à la mémoire des grands hommes qui ont contribué à la gloire de la Nation, nous serons dignes du nom François; &, à en juger par l'admiration, (je dis plus) par l'enthousiasme patriotique qui a saisi tous ceux qui ont lû les éloges de *Sully*,

de *Saxe*, de *d'Agueſſeau*, & de *Duguai-Trouin*, nous pouvons accuſer d'injuſtice ou d'erreur ceux qui prétendent que la gloire du Roi & de l'Etat n'eſt plus le premier & le plus vif ſentiment des François.

Je ſouhaiterois, Monſieur, recevoir par la voie du Mercure quelques inſtructions ſur la naiſſance du fameux *Duqueſne*.

J'ai lû dans l'éloge de *Duguai-Trouin* la queſtion ſuivante :

» *Pourquoi ſur la Mer voit-on plus*
» *qu'ailleurs de ces hommes extraordi-*
» *naires qui doivent tout à eux-mêmes ?*
» *Jean Bart & Duqueſne, noms immor-*
» *tels, tous deux nés dans l'obſcurité, ont*
» *fondé leur grandeur ſur leurs exploits.*

M. *Thomas* a donné la ſolution de ce Problême dans le même éloge, lorſqu'il a dit : *Nous ne ſerons puiſſans ſur la Mer, que lorſque la Marine marchande ſera la pépinière de la Marine Royale.* Mais cet Ecrivain plein de force & de vérité nous fait penſer que *Duqueſne* étoit né de condition roturière ainſi que *Jean Bart*, & *Duguai-Trouin*.*

M. *Dagues de Clairfontaine* nous dit le contraire dans une note inſérée au bas de la page 81 du Mercure de Janvier

* *Thurot* & autres.

1763 : Essai historique sur *Abraham Duquesne*. Voici cette note : » *Abraham* » *Duquesne naquit en Normandie l'an* » *1610, d'une famille noble.*

Je demande la permission de dire à M. de *Clairfontaine* que les Citoyens de Dieppe, du nombre desquels je suis, autoient ajouté une reconnoissance particulière, à la générale que lui doit la Nation, pour avoir vivifié les traits d'un de nos héros, s'il eût dit *qu'Abraham Duquesne* naquit à Dieppe.

Mais y est-il né d'une famille noble ou roturière ? C'est un fait important dès qu'il intéresse la gloire d'un grand homme : car que l'on ne prenne pas le change : si *Duquesne* est né roturier, en le disant né noble, on lui vole une partie de sa gloire pour la transporter à ses ayeux. En effet qui est-ce qui ne sçait pas qu'il est infiniment plus difficile à un roturier de parvenir dans la Marine, qu'à un noble de naissance ? L'élévation de *Duquesne* a donc été glorieuse par rapport à lui, proportionnément à l'état de sa naissance.

Cette vérité me frappe si fort, qu'il me semble entendre cette voix qui nous a, pendant tant d'années, appellés & conduits sur les Mers dans un chemin

de gloire qui nous étoit peu connu.
» François ! nous crioit-elle, si la ro-
» ture est une tache, plongez-la comme
» moi dans le sang des Ennemis de l'E-
» tat ; elle en sortira couverte de gloire.

J'ai toujours pensé que les grands hommes de mer ne devoient rien à leur naissance; qu'il faut que leur âme soit d'une trempe plus forte que celle des autres; & que quand la Nature en place de cette espéce extraordinaire dans la condition roturière, elles n'ont que plus d'occasions de se développer par l'habitude des dangers, par l'exercice continuel, & par l'expérience qui en est le fruit. Si donc on ne leur présente aucuns exemples qui puissent les soutenir depuis les derniers postes jusqu'aux grades supérieurs, il arrivera que ces âmes affaissées par le fardeau du préjugé, si contraire à leur naissance, prendront bien moins l'essor qui leur est propre.

Mais si ce défaut de naissance peut se réparer à force de mérite, notre Ville de Dieppe espére donner encore à la Nation un second *Duquesne*, qui né * &

* C'est le Sieur *Vauquelin*, Lieutenant de Vaisseau. Son Père, respectable vieillard lui écrivit en ces termes, dès qu'il sçut qu'il al-

& élevé comme lui, nous a déja fait confondre ses actions avec les premiers faits d'armes de ce grand homme.

Il s'agit donc, Monsieur, de constater si *Duquesne* étoit noble de naissance, ou non. Ce fait n'est pas d'une date reculée, il ne sera pas nécessaire de recourir à des Chartes illisibles : plusieurs familles de Dieppe doivent posséder des

loit commander l'*Aréthuse*, à la dernière Campade Louis-Bourg.

» Mon Fils, dès l'âge de dix ans, je vous ar» rachai des bras de votre Mère pour vous por» ter sur mon bord. Depuis cet âge jusqu'à » vingt-trois ans, vous n'avez eu pour Maîtres » que le Ciel, la Mer, & moi : & je ne cédai » aux empressemens de nos amis qui voulu» rent vous confier un commandement, étant » encore si jeune, que parce que je vous avois » rendu propres mes cinquante ans d'expérien» ce. Enfin je jugeai de votre maturité par » l'épreuve que j'avois faite de votre sang» froid dans les périls de Mer, & dans le vif » combat qu'une frégate Angloise me livra près » de la Martinique. Je sçais, mon Fils, ce que vous » pouvez, & ce que j'ai droit d'attendre ; la car» rière s'ouvre pour vous : Allez commander l'*A*» *réthuse*. Songez quand vous monterez cette fré» gate, qu'elle doit vous servir de tombeau, ou » être le berceau de votre gloire.

Les Anglois sçavent, ainsi que les François, l'usage que ce jeune Marin a fait de cette leçon Louis-Bourg & à Québec.

Actes autentiques dans lesquels le pére de *Duquesne* a parlé & pris ses qualités; & je les prie de les produire : la gloire de *Duquesne*, & l'honneur de notre Ville l'exigent.

L'on m'a derniérement produit, dans un procès que j'ai perdu, un Contrat passé entre mes Auteurs & ceux de ma Partie : *devant Claude Vaultier & Pierre Leroux, Tabellions jurés audit Dieppe*, qui finit ainsi.

» *Ce Jeudi, dernier jour de Février*
» *1619, présens Jacques Miffant,*
» *Ecuyer & honorable homme Abraham*
» *Duquesne* *, *Bourgeois demeurans*
» *audit Dieppe, lesquels ont signé avec*
» *les Parties & Tabellions suivant l'Or-*
» *donnance.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

DESMARQUETS, Maître des Eaux & Forêts.

A Dieppe, ce 8 Mars 1764.

* C'étoit le Père de notre Héros.

A M. DE VOLTAIRE, menacé de perdre la vue.

HOMÉRE étoit aveugle, à ce que dit l'Histoire,
Houdard eut avec lui cette conformité;

Ce fut la ſeule : & pour ſa gloire
Il ne fit pas trop mal de perdre la clarté.
Mais vous, à qui du Ciel la ſageſſe infinie
(Outre mille dons précieux)
A donné des yeux d'Aigle, emblême du Génie,
Qui lut au cœur de l'homme & meſura les Cieux !
Vous qui connutes la lumière
Qu'entrevit, avant vous, *Newton* ;
Qui la fites briller ſur un autre horiſon :
Votre gloire eſt aſſez entière.
Elle eſt à vous ; & je conclus
Qu'il n'eſt point du tout néceſſaire,
Que vous ayez avec *Homère*
Une reſſemblance de plus.

Ce 20 Février.

ENVOI d'un gâteau des Rois, à M. de MONTAUDOUIN, Négociant de Nantes, & Membre de la Société d'Agriculture en Bretagne, &c, par ſon Boulanger.

PAR ce gâteau, l'uſage antique
Tous les ans, dans plus d'un endroit,
Erige un thrône domeſtique
Que vous poſſédez de plein droit.

Eh : que vous importe la féve,
Lorſque votre vertu reléve
Le rang où le Ciel vous a mis ?
On eſt, avec cet avantage,
Et le Prince de ſon ménage
Et le Roi de tous ſes amis.

RÉPONSE à M. le Chevalier de JUILLY-THOMASSIN, Chevalier de Saint Louis, Capitaine de Cavalerie, Gentilhomme de la Garde du ROI, & Correſpondant de pluſieurs Académies, & en dernier lieu de celle de MONTAUBAN, ſur les Etrennes Paſtorales qu'il a adreſſées à la plus Charmante, *dans le dernier Mercure.*

Même Air que *les Etrennes Paſtorales.*

QUE ce tribut rare & charmant
Peint bien le cœur d'un tendre Amant !
Mais en qui vois-tu tant d'attraits ?
Que de querelles
Entre nos Belles,
Si tu te tais !

Comme

Comme aux champs tu peux à la Cour
Nommer l'objet de ton amour ;
Un tel Berger s'égale aux Dieux.
Pâris, ton Maître,
N'eut qu'à paroître,
Il fut heureux.

Par une Muse de la Cour.

PORTRAIT de Madame de *** *par Mademoiselle* ***.

SI l'amitié n'est point aveugle, je puis peindre *Eglé* sans craindre qu'on me soupçonne de partialité ; mais il est plus aisé de la comprendre que de la définir ; & s'il ne faut point de réfléxions pour convenir qu'elle est aimable, il en faut beaucoup pour expliquer les qualités qui la rendent telle. Elles sont sans nombre ; aussi personne ne plaît tant qu'*Eglé*, & personne ne cherche si peu à plaire. Elle plaît aux femmes sans petitesse & aux hommes sans coquetterie ; elle dédaigne ces minauderies & ces grâces empruntées, si ordinaires, même aux plus jolies femmes, & qu'elles employent

ſouvent pour des hommes qui le méritent ſi peu. Ennemie de la contrainte, *Eglé* ne ſçait pas feindre ; l'air & le ton naturel qu'elle donne à ſes diſcours & à ſes actions les plus ſimples, y donnent un nouveau prix, & ſont cauſe qu'on aime en elle juſqu'à ſes défauts ; car je ne prétends pas avancer qu'elle en ſoit exempte ; j'ajoute même qu'elle ſeroit moins aimable ſi elle n'en avoit point. Qu'a-t-elle donc de ſi ſéduiſant, dira quelqu'un qui ſûrement ne connoît pas *Eglé* ? Je répondrai qu'on peut être mieux qu'elle, mais qu'on ne ſçauroit plaire davantage. Ce n'eſt pas qu'elle ne ſoit jolie de l'aveu de tout le monde, mais cette qualité ne ſuffit pas pour plaire généralement, auſſi en a-t-elle d'autres. *Eglé* unit à une figure agréable un eſprit ſolide, un jugement ſain, un goût juſte & naturel que l'étude ne peut donner, de la délicateſſe dans les ſentimens, & de la douceur dans le caractère. Elle eſt d'une compléxion foible & d'un courage mâle ; ſon cœur eſt héroïque, & ſi j'oſe le dire, militaire : pareſſeuſe pour les minuties dont les femmes s'occupent, elle a du goût pour les exercices qui l'élévent au-deſſus de ſon ſéxe. *Eglé* ne veut pas devenir ſçavante, mais ſon

heureuſe mémoire & ſa pénétration ſuppléent à ſa pareſſe, de ſorte qu'elle ſçait beaucoup ſans ſe donner la peine d'apprendre. Vive ſans étourderie, enjouée, badine, elle fait les charmes de la ſociété & ſans le ſecours des cartes, trouve mille nouvelles reſſources pour l'amuſer. Légère dans ſes propos, ſa converſation n'eſt pas toujours ſuivie; quand on croit fixer ſon attention, ſouvent elle vous échappe, ſon eſprit étant à pluſieurs choſes. Mais quand on peut le captiver, rien n'eſt plus délicieux; ſes yeux qui peignent ſon âme ſemblent prêter une nouvelle force à vos diſcours, & l'envie qu'on a de la fixer, donne de l'éloquence. Les chagrins qu'elle éprouve, & la délicateſſe de ſon tempérament pourroient lui rendre l'humeur inégale; mais ſenſible ſans foibleſſe, avec l'âme la plus tendre, elle ſçait ſupporter les revers. Son eſprit léger en apparence, s'occupe ſans peine & avec fruit des affaires les plus ſérieuſes. Son cœur eſt ſenſible aux douceurs de l'amitié, & ſouvent quand *Eglé* paroît négliger ſes amis, c'eſt alors qu'elle y penſe le plus. Si ſa légéreté apparente vous afflige, ſon retour vous conſole, & l'on ne peut jamais s'en

plaindre avec justice. Mais qui peut exprimer combien lui est cher tout ce qui la touche par les liens du sang ! Sœur, fille, & mère tendre comme il n'en fut jamais, ses goûts semblent prévenir ses devoirs. Heureux qui la connoit, plus heureux encore, qui peut en être aimé !

VERS de M. SAURIN, de l'Académie Françoise, à M. LE DUC DE NIVERNOIS, en lui envoyant la Tragédie de BLANCHE & GUISCARD.

GRAND à la Cour, grand au Parnasse,
Et plus grand chez le Peuple Anglais,
Où, malgré l'intrigue & l'audace,
Tu fis le bien de tous en nous rendant la Paix ;
Illustre *Nivernois*, digne Emule d'*Horace*,
Digne représentant des Rois,
Avec indulgence reçois
Ce foible essai dont je suis Père,
Et daigne moins le lire en juge qu'en confrère...
Ce mot m'échappe ; il sent la vanité.
Mais sur un point dont il est si flatté,
Comment forcer l'amour-propre à se taire !

VERS à Mlle D. . . . .

LE corps, l'esprit, le sentiment,
En vous tout est divin, adorable *Emilie!*
Il ne faut vous voir qu'un moment,
Pour vous aimer toute la vie.
Armide à son amant prodiguoit ses appas:
Malgré tout son amour & toute sa magie,
La tendre *Armide* fut trahie:
Mais le Fils de *Berthold* * seroit mort dans vos bras.

* *Père de* RENAUD.

A Brest, par M. L. D. . .

ÉPIGRAMMES *imitées de* MARTIAL

Contre un débiteur insolent, Liv. II. Epig. III.

NON, *Lycidas* ne doit rien à personne;
N'imposons point de loix à la nécessité.
Qui n'a rien, ne doit rien: c'est un point arrêté....
Lycidas n'a plus rien que le pain qu'on lui donne.

Par M. l'Abbé DAULNI, *Abonné au Mercure.*

CONTRE une vieille Fille, Liv. X. Epig. VIII.

A l'épouser *Lise* en vain me convie ;
Lise a passé l'Automne de sa vie.
Mais *Lise* avec sa main donne cent mille francs.
Dieux! que n'a-t-elle au moins quatre-vingts ans!

Nota. *Cette Epigramme a déjà été traduite, par M. de* Bussy-Rabutin, *autant qu'il m'en souvient. Mais je ne connoissois pas sa traduction lorsque je fil la mienne ; & d'ailleurs elles sont tout-à-fait différentes.*

AUTRE du même. Liv. V. Epig. XLIV.

RIEN n'est plus noir que les dents de *Marton* ;
Rien n'est plus blanc que celles de *Toinette*.
Je pourrois bien en dire la raison :
L'une a ses dents, & l'autre les achéte.

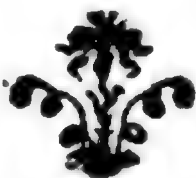

CÉCILE,

OU l'Amour Gaulois, Anecdote de la Cour de SIGEBERT, *Roi d'*AUSTRASIE.

.... Vaccinia nigra leguntur.

Virg.

ON ne veut rien dérober à la femme qu'on aime véritablement. Les desirs qu'elle inspire ne ressemblent point aux mouvemens rapides & emportés des sens. L'attrait d'un plaisir passager rend hardi, entreprenant, fait tout prétendre, tout enlever; l'amour plus délicat n'arrache point de faveurs : il les souhaite, consent à les attendre, veut les mériter, jouit de ses espérances, & quand il obtient, ce n'est point le *triomphe*, c'est le *don* qui le touche, & qui met le comble à son bonheur.

Une anecdote de la Cour de *Sigebert* Roi d'*Austrasie*, que des mémoires secrets, mais authentiques nous ont conservée, prouve la vérité de ces réfléxions

d'un des plus ingénieux Auteurs du siécle. *

Ce Prince étoit né avec les dispositions les plus heureuses; une excellente éducation les développa. Des triomphes éclatans signalerent l'Aurore de sa vie, & porterent son nom aux deux bouts de l'Univers sur les aîles de la Victoire.

Athanagilde, Souverain des *Visigoths*, Nation de tout temps rivale des *Austrasiens*, ne vit pas sans effroi les succès du jeune Prince; il craignit que *Sigebert* n'envahît un jour son Royaume. Sa fille unique, *Brunehaut*, lui parut un parti digne du Héros : sa beauté la faisoit rechercher de tous les Souverains de son temps; & ceux qui vivoient familiérement avec elle, ne sçavoient auquel donner la préférence, ou aux charmes de sa figure, ou aux agrémens de son caractère. La distinction flatta l'amour-propre de *Sigebert*. Il accepta sans balancer les propositions d'*Athanagilde* : le mariage fut célébré avec toute la pompe possible dans une Ville frontière des deux Etats; & peu de temps après, le Prince retourna dans son Royaume,

* M. *Fielding*, Auteur de *Tom-Jones*, dans son Roman d'*Amélie* traduit par Mde R * * * *.

emmenant avec lui sa nouvelle épouse.

Athanagilde avant de laisser partir sa fille, n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit rendre son équipage magnifique. *Brunehaut* fut suivie en *Austrasie* de l'élite de la jeunesse de son pays. Cette Princesse distingua dans la foule la belle CÉCILE, qu'une heureuse conformité d'esprit & de goût, un rapport d'humeur & de convenance éleverent bientôt à la dignité de Favorite.

Cécile joignoit aux traits les plus réguliers, l'esprit le mieux fait & le plus solide. Chacun s'empressa de lui faire la cour. On sçavoit que *Brunehaut* ne prenoit jamais un parti sans la consulter, & que *Sigebert* écoutoit volontiers les conseils de la Reine. *Cécile* n'abusa point de son pouvoir; elle méprisoit trop ceux qu'un vil intérêt faisoit tomber à ses pieds, pour vouloir enfreindre en leur faveur les loix sacrées du devoir.

Parmi les Seigneurs de la Cour de *Sigebert*, le jeune *Lhincorre* enlevoit tous les suffrages. Il avoit une physionomie intéressante, une taille noble & dégagée, l'esprit orné, le cœur sensible. Voir *Cécile*, l'aimer, en être aimé,

ce ne fut pour lui que l'affaire d'un moment.

Comme Grand-Chambellan de *Sigebert*, il avoit ses entrées partout & à toute heure. Un jour il apperçut sa maîtresse qui traversoit une gallerie seule, triste & rêveuse. Il l'aborde & avec cette aimable franchise naturelle à ceux de son pays : *Belle Cécile*, lui dit-il en tombant à ses genoux, *Lhincorre seroit-il assez heureux pour être aimé de vous aussi tendrement qu'il vous aime ? Cécile* étoit aussi sincère que belle : la probité de son amant lui étoit connue ; elle ne fit point difficulté d'avouer à *Lhincorre* qu'elle partageoit ses sentimens. Au comble de ses vœux, il ne songea plus qu'à obtenir le consentement du Roi pour unir son sort à celui de *Cécile*.

Lhincorre la voyoit tous les jours ; tous les jours il avoit occasion de se trouver tête-à-tête avec elle ; jamais l'amour ne le rendit téméraire : * le res-

* Ces vertus paroîtront sans doute bien antiques à nos gens à *bonnes fortunes* ; mais qu'ils se souviennent, pour la justification de l'Auteur, que l'histoire dont il s'agit est arrivée dans les premiers siécles de la Monarchie Françoise. Elle a pour époque l'année 563.

pect modéra toujours son ardeur : sûr d'être aimé de *Cécile*, il ne vouloit point ravir ses faveurs ; il ne desiroit de les obtenir qu'en les méritant.

Sigebert sçavoit rendre justice à *Lhincorre*, & sans partager avec lui son autorité, il ne l'aimoit pourtant pas moins que *Brunehaut* n'étoit attachée à *Cécile*. Un jour qu'il sortoit du Conseil, notre Amant l'aborda dans le dessein de lui parler de l'établissement qu'il projettoit. *Mon cher Lhincorre*, lui dit *Sigebert*, sans lui donner le temps d'ouvrir la bouche, *mon frère Chilpéric viole tous les Traités ; son ambition lui fait rompre la paix qui nous unissoit ; je dois le punir de sa perfidie : mettez-vous à la tête de l'armée que je vais lui opposer ; vous m'avez donné des preuves de votre valeur ; je fais cas de vos talens : vous donner occasion d'acquérir de la gloire, c'est les récompenser comme ils méritent de l'être. Lhincorre* ne répondit rien à des paroles si flatteuses : une inclination profonde fut le seul remercîment que lui permit de faire l'état violent où il se trouvoit.

Cécile apprit bientôt qu'elle alloit être séparée de son Amant. Je n'entreprendrai point de peindre l'excès de sa

douleur : il n'y a que ceux qui ont eu le bonheur d'être chéris d'une maîtreſſe aimable, qui puiſſent le comprendre.

Les ordres du Roi étoient preſſans : l'armée raſſemblée n'attendoit plus que ſon Général pour voler à l'ennemi..... Il fallut partir.... Ames ſenſibles ! .... Interrogez votre cœur : qu'il vous peigne la tendreſſe des deux Amans au moment terrible du départ ; qu'il vous faſſe imaginer la vivacité de leurs regrets.

La guerre n'étoit pas alors comme à préſent un aſſemblage compliqué de régles certaines & de combinaiſons ſçavantes. La première, ou plutôt l'unique vertu militaire, c'étoit la valeur. Une campagne décidoit ordinairement du ſort de l'ennemi.

Celle de *Lhincorre* ne fut qu'un enchaînement de victoires ; & *Chilpéric* battu complettement fut obligé de recourir à la clémence de ſon frère. Le bonheur n'enorgueillit point *Sigebert* ; il rendit généreuſement au vaincu tout ce que le ſort des armes avoit fait paſſer dans ſes mains : une paix ſolide acheva de mettre le calme dans les deux Etats.

Couvert de lauriers, *Lhincorre* n'imaginoit pas de plus grand bonheur

après celui d'avoir servi son Roi, que d'aller les déposer aux pieds de son amante. Il entra en Triomphe dans la Ville capitale aux acclamations d'un peuple nombreux. *Sigebert* l'attendoit dans son Palais : dès qu'il l'apperçut, il courut au-devant de lui. *Brave Lhincorre*, lui dit-il, *que ne vous dois-je pas pour les services que vous m'avez rendu ? heureux si je puis vous récompenser d'une manière qui réponde à votre mérite!... Ah, Sire*, repliqua *Lhincorre* avec vivacité, *Cécile* seule . . . . . . Le Roi ne lui donna pas le temps d'en dire davantage. Il le quitta & le laissa interdit & confus, au milieu des courtisans qui tous jaloux de sa gloire s'empresserent cependant de le féliciter de ses succès. Telle est la Cour : il est apparemment de convention dans ce païs-là, que couvert des masques les plus grossiers on ne se paroîtra pourtant pas risibles aux yeux les uns des autres.

Débarassé de leurs politesses importunes, *Lhincorre* vole chez sa maîtresse. *Cécile* est disparue; *Brunehaut* même ignore sa retraite. *Ah ! je ne le vois que trop*, s'écrie avec transport ce malheureux amant, *c'en est fait, Sigebert m'a*

trahi, & peut-être Cécile elle-même.....; non, elle n'en n'eſt pas capable; je poſſédois ſon cœur comme elle avoit le mien: elle m'eſt fidelle, le Roi ſeul eſt coupable..... Et quel moment encore prend-t-il pour me réduire au déſeſpoir? Celui où je riſque ma vie & mes jours pour le ſervir... Malheureux Lhincorre! .... il a donc cru me tromper par de feintes careſſes!... Ah! Chilpéric ne ſera pas le ſeul qui aura ſenti la peſanteur de mon bras.... Sigebert, tu ne poſſéderas tranquillement Cécile, qu'après m'avoir percé le cœur.

Soudain il retourne au Palais, & trouve moyen de pénétrer juſqu'au cabinet du Roi. *Sigebert*, lui dit-il avec des yeux étincelans où ſe peignoient tour-à-tour la fureur, la jalouſie & le déſeſpoir, *as-tu donc oublié que nos ayeux étoient égaux? Tant que tu as rempli tes devoirs de Roi, tu n'as pas eu de ſujet plus fidéle que Lhincorre; tu les oublies, & moi j'oublie les miens. Rends-moi Cécile, ou conſens à ce que l'honneur doit t'inſpirer ainſi qu'à moi.*

J'accepte le défi, répondit avec tranquillité *Sigebert: trouvez-vous demain avant le jour dans l'allée ſombre qui touche à l'aîle de mon Palais, vous m'y verrez les armes à la main.*

Lhincorre, en frémiſſant de rage, ſe retire : il paſſe le reſte de la journée dans une affreuſe agitation ; il attend la nuit avec impatience, & ſes ténébres ne font qu'irriter ſes ennuis. L'heure s'avance cependant : il vole au rendez-vous..... Quelle eſt ſa ſurpriſe de n'y trouver perſonne ! *Quoi*, s'écria-t-il, *après m'avoir enlevé Cécile, le Roi ſeroit-il bien aſſez lâche pour manquer au rendez-vous qu'il m'a donné lui-même !*

Chaque inſtant redouble ſon inquiétude... tout-à-coup il voit briller un flambeau ; ſa lumière lui fait diſtinguer le Roi ſuivi de quatre Seigneurs. Il entend une voix, c'eſt celle de *Sigebert* qui s'écrie :

Le voilà, c'eſt lui-même, ſaiſiſſez-le. *Ah! traître*, reprend *Lhincorre*, en mettant la main ſur ſon épée...... il n'achéve pas, on l'entoure, il réſiſte en vain, on le déſarme, on le traîne malgré ſes cris & ſes efforts juſques au Palais... Où le premier objet qui frappe ſa vue c'eſt *Cécile* vêtue des plus riches parures & qui s'élance dans ſes bras.

» C'eſt ainſi que je veux me venger, » lui dit *Sigebert*. Ceſſez de vous plain- » dre, *Lhincorre* ; *Cécile* vous eſt fidel- » le. Je ſçavois votre amour pour elle ;

» mais j'ignorois qu'il fût si violent.
» Ce que vous avez osé risquer m'en
» fournit une preuve à laquelle je fais
» gloire de me rendre; & je vous dois
» trop d'ailleurs pour ne pas vous sa-
» crifier des sentimens aussi involontai-
» res que secrets, dont je cesse de rou-
» gir, puisque c'est à vous seul que je
» les confie. Venez, belle & vertueuse
» *Cécile*; recevez votre époux de ma
» main, & donnez-lui la vôtre : c'est
» le prix que vous méritez tous deux.
» Vous, *Lhincorre*, rendez-moi votre
» amitié, & contribuez à ma félicité,
» ainsi qu'à celle de mes Peuples, en
» devenant mon premier Ministre.

Cécile & *Lhincorre* comblés de joie, ne purent d'abord témoigner au Roi leur reconnoissance que par leurs larmes. Le Roi fit lui-même les frais de la nôce. La faveur de *Lhincorre* augmenta toujours, & *Cécile* ne cessa point d'être chère à *Brunehaut*. Ils vêcurent longtemps l'un & l'autre; & aux transports fougueux de l'amour le plus vif, succéda dans la suite la douceur d'une tendre & solide amitié.

CHANSON

*A M*** sur son mariage.*

AIR : *Tôt, tôt, tôt, battez chaud.*

EN bon mari, ne bronchez pas,
Et sur *Hercule* ayez le pas ;
Oh ! c'étoit un terrible Sire !
Dans toutes sortes de climats,
Dans toutes sortes de combats,
C'est qu'il ne falloit pas lui dire :
Tôt, tôt, tôt,
Battez chaud ;
Bon courage ;
Il faut avoir cœur à l'ouvrage.

Soyez & tendres & constans ;
Epoux, soyez toujours amans ;
Mais s'il s'élévoit quelque orage,
Qu'il soit calmé par le desir ;
Et que sous l'aîle du plaisir
La paix régne dans le ménage :
Tôt, tôt, tôt,
Battez chaud ;
Bon courage ;
Il faut avoir cœur à l'ouvrage.

Ma foi ! ce petit Dieu d'amour,
Damis, vous a fait un bon tour,
En vous enflammant pour *Thémire*;
Son cœur eſt tendre, ſon air doux;
Et ce qui doit plaire à l'époux,
Ses yeux malins ſemblent lui dire:
Tôt, tôt, tôt,
Battez chaud;
Bon courage;
Il faut avoir cœur à l'ouvrage.

Beaucoup d'aiſance & de vertus,
Autant de plaiſirs que d'écus:
Pour vous, c'eſt ce que je deſire;
C'eſt le vrai moyen d'être heureux.
Accompliſſez-moi tous ces vœux;
Vous ne vous ferez jamais dire:
Tôt, tôt, tôt,
Battez chaud;
Bon courage;
Il faut avoir cœur à l'ouvrage.

Par M. Sautreau.

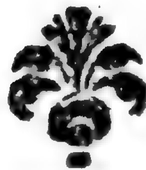

LETTRE de M. DALLET l'aîné, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de ROUEN, à M. le Vicomte de SAINT-GERMAIN MATINEL, ſon premier ami de cœur.

En t'embraſſant, illuſtre & digne ami,
Le feu du ſentiment a pénétré mon âme;
Mon cœur n'aime point à demi,
Et les Dieux ont déja béni
Cette pure & céleſte flâme.
Que mon ſort feroit d'envieux!
Je t'ai vû, je te vois, je te parle à toi-même:
J'embraſſe mon ami... momens délicieux,
Vous m'égalez aux Dieux!
Oui c'eſt pour moi le bien ſuprême;
Je n'ai rien du plus précieux.

Vous me rendrez la juſtice de le croire, Monſieur, parce que vous m'avez connu tout entier dès la première fois, & que les vertus du cœur ſont éternelles. Mais après vous avoir retrouvé dans un moment de ma déplorable vie, je ſuis prêt à vous perdre peut-être pour jamais! Et mes triſtes

yeux s'éteindront ſans avoir vû Madame de Saint-Germain, l'adorable moitié de vous même! O, mon ami! c'eſt le plus beau nom que je puiſſe vous donner, fuſſiez-vous ſur le Trône; ſouvenez-vous quelquefois d'un homme à qui la générosité de votre cœur conſerve encore un ſi grand titre.

RÉPONSE de M. le Vicomte de SAINT-GERMAIN MATINEL.

AVEC transport je reçois & je goute,
Mon Cher *Dallet*, tous vos embraſſemens;
Il n'eſt point de plaiſirs ſans doute
Plus vifs, plus purs que ceux des ſentimens,
Ou plutôt il n'en eſt point d'autre.
Heureux un cœur comme le vôtre,
Qui, détrompé des ſots amuſemens
D'un Siécle auſſi vain que le nôtre,
Mépriſe ſes faux agrémens!
De l'amitié, fidéle Apôtre,
Vous connoiſſez les doux raviſſemens,
Et moi je ſçus avant ma patenôtre,
Sentir ſes tendres mouvemens.
Ils ſe ſont accrus avec l'âge,

Et l'ardeur de mon ſang embraſa tout mon
cœur ;
En aimant je me trouvai ſage,
Riche, ſçavant, héros, vainqueur ;
Et je préférois l'avantage,
Le bien d'aimer, au titre d'Empereur.
Ah ! puiſqu'ici tout n'eſt qu'un ſonge,
Puiſque tout n'eſt que vanité,
Du moins livrons-nous au menſonge
Le plus près de la verité.
Dans mes goûts différens, à moi-même ſembla-
ble,
Dès l'Aurore de mes jours,
J'aimai tout ce qui fut aimable,
Pourquoi ne pas l'aimer toujours ?
Je ſens encor la même flâme ?
J'éprouve encor les mêmes feux ;
Et le Ciel ma doué d'une âme
Dont lui ſeul peut borner les vœux ;
Mais peut-on ſans délicateſſe,
Se flatter d'être vertueux ?
Je laiſſe donc à la baſſeſſe
De mille Sots préſomptueux,
A courir après la richeſſe,
Après les titres faſtueux,
Et ne retiens, pour être heureux,
Que les tréſors de la tendreſſe
Que nous partagerons tous deux,

LES TOURTERELLES ET LES ENFANS,

FABLE imitée du POGGE.

DEUX tourtereaux ſe careſſoient,
(Se careſſer n'eſt point un crime)
Deux jeunes enfans s'amuſoient
A les voir s'exercer dans ce genre d'eſcrime,
Et déjà dans leurs cœurs pour eux s'intéreſſoient.
On dit pourtant qu'ils ſoupçonnoient
Quelque perverſité cachée
Sous l'innocence de ces jeux.
Survint du bruit : or l'un d'entr'eux
Ne pouvant plus retenir ſa penſée,
Leur dit : Dépêchez-vous ! Voici mon gouverneur,
Il ſeroit homme à vous chercher querelle.
Ah ! D'un Mentor, reprit la Tourterelle,
Nous n'avons ni beſoin ni peur :
Tous ſes conſeils nous ſeroient inutiles :
Et tant qu'à la loi de nos cœurs
Nous ſçaurons nous montrer dociles,
Avons-nous beſoin de vos mœurs ?

De la Raiſon l'homme a ſeul l'avantage :
Il a des loix, de l'or & des deſirs.
La Tourterelle a pour partage
Et l'innocence & les plaiſirs.

In Effigiem Viri clarissimi DD. DE *LA* PEYRONIE, *Chirurgor. Regior. Primarii & artis suæ reclamatoris.*

Artis erat princeps toto PEYRONIUS *orbe,*
Subsidium atque decus gentis & urbis erat.
Viveret ut patriæ post fata ut viveret orbi
Artis splendori reddidit artis opes.

Cette Inscription doit être mise au bas de son Buste de marbre qu'on travaille pour le Collége de Saint Côme de Montpellier.

ROMANCE.

Un Berger de notre village
Possesseur d'un joli troupeau,
Pour le préserver de la rage
Des méchans loups du voisinage,
Avoit un chien encor plus beau.

En lui faisant ces dons, sa mère
Disoit, préssentant son malheur:
» Mon Fils, écoute ma prière,
» Et si je te suis encor chère,
» Garde ton chien comme ton cœur.

Le premier point de l'ordonnance
Fut obſervé fidélement ;
Mais hélas ! cette prévoyance
Lui fit oublier l'importance
De ſon ſecond commandement.

Soit adreſſe ou pure innocence,
Son cœur fut bleſſé par *Cloris.*
Dans une telle circonſtance,
Un chien eſt de peu de défenſe ;
Le chien & le cœur, tout fut pris.

Il eſt vrai, l'amour de la Belle,
Devoit payer de ſi beaux dons ;
Mais au bout d'un mois la cruelle
Jugea qu'on peut être infidelle,
Au Berger qui perd ſes moutons.

Quelques faveurs d'une coquette
Furent le prix de ſon beau chien.
Mais on dit que depuis, *Suzette*,
A ſçu lui prendre ſa houlette,
Ses moutons & ſon cœur pour rien.

Par l'Auteur de l'Epître à Mélanie. *

* Cette Epître n'a pas été envoyée au Mercure.

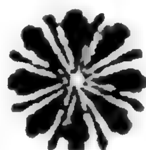

ODE

ODE *Anacréontique à M. M. sur la piquure d'un Cousin.*

Des piéges que nous tend l'Amour
Il n'est aisé de se défendre :
Ce Dieu n'épargne aucun détour
Pour nous séduire & nous surprendre.

Aminte, j'étois près de vous,
Quand, sous la forme d'une mouche,
Ce Dieu vola sur vos genoux,
Sur votre sein, puis sur ma bouche.

De son aiguillon à l'instant,
J'éprouvai l'atteinte cruelle ;
Et je prétendis vainement
Traiter cela de bagatelle.

Sa piquure fut un venin.
Mais pour partager, ou détruire
Les maux que m'a faits ce Cousin ;
Cousine, un baiser peut suffire.

B. à Metz.

tie essentielle de l'éducation. Au lieu d'abandonner une jeunesse aveugle au penchant de son cœur, montrez-lui le véritable amour, toujours animé par la vertu; offrez surtout aux jeunes filles cette douce & sévère image; qu'un amant noté par quelque vice ou par quelque lâcheté, n'attende plus de sa maîtresse que du mépris & de l'indignation; qu'ils attachent l'une & l'autre quelque idée à ces mots de *grandeur d'âme, d'union conjugale, de patrie, d'honnêteté, de vertu*; que les charmes du caractère le disputent à ceux de la figure; que la beauté d'une âme simple & généreuse ne soit point offusquée par l'enchantement d'un dehors trompeur: vous verrez que l'estime mutuelle resserrant les nœuds de l'amour, il perdra ce qu'il a de dangereux. Que le christianisme, qui nous ordonne d'aimer nos femmes, donne à ces vertus morales le souverain degré d'énergie & de consistence, tout rentrera dans l'ordre, & l'amour sera justifié.

A la fureur de ses emportemens succédera cette joie paisible & délicieuse, qui laisse goûter à notre âme toute l'étendue de son bonheur. Que deviendra l'art méprisable de certaines femmes, quand on sentira le prix de la candeur

& de la modeſtie ? Simple & noble pudeur ! Non, il n'appartient qu'à toi de couronner l'amour ! C'eſt toi, c'eſt ta naïve adreſſe qui ſçait adoucir ſa violence, & mêler au délire de nos ſens la volupté du ſentiment & de la paix ! Vous diriez que l'amour s'épure & ſe fortifie à meſure qu'il ſe rapproche de l'amitié, & qu'il lui reſſemble davantage. Ah ! Vous n'en doutez point, vous dont le cœur pur adore la vertu !

Ces idées ne ſont pas neuves ni peut-être abſolument juſtes : je te les donne, mon ami, pour ce qu'elles ſont : mais ne répandent-elles pas quelque jour ſur le ſujet de cette lettre ?

Que ce tribut d'éloges que je paye à l'amour ne t'étonne pas après les plaintes améres que je t'adreſſois il n'y a pas long-temps. Viens embraſſer ton ami ; il eſt enfin le plus heureux des hommes. *Sophie*, l'aimable *Sophie* eſt à moi pour toujours ! L'excès de ma félicité préſente efface de mon cœur de douloureux ſouvenirs. Je ſuis enyvré ; vole, je t'attends. Tu vas connoître l'incomparable objet qui m'enchante. Ces lettres que tu me demandes, tu les auras bien-tôt. C'eſt l'hiſtoire ſimple & naïve d'un cœur droit & ſincére.

Tu l'auras toute entière ; tu ſens que je n'ai point de ſecrets pour toi.

Hâtez-vous d'arriver mon ami. Votre chère *Henriette* aimera ma *Sophie*, qui brûle de l'embraſſer. Heureux & dignes époux ! les mêmes nœuds qui nous lient viennent de vous unir. Venez! notre commune joie augmentera celle de chacun de nous, ſi pourtant l'on peut rien ajouter au bonheur d'être aimé, toi d'*Henriette*, & moi de *Sophie*.

LETTRES A SOPHIE,

LETTRE I.

SOPHIE, *Sophie* ! . . . Elle part, elle me fuit. . . . l'ingratte abandonne un infortuné qui l'adore ! Y Songez-vous bien, cruelle ? Eſpérez-vous retrouver un amant auſſi tendre ? vous m'aimez, & vous êtes déjà loin de moi ! Momens délicieux & trop courts, dont le ſouvenir me charme & me déſole, ne reviendrez-vous jamais ? ne ſerez-vous pas plus durables ? Aimable & chère *Sophie* ! écoutez l'amour gémiſſant. Pourriez-vous méconnoître ſa voix ? Vous ſçavez ſi je ſçais reſpecter vos mœurs & ces qualités charmantes qui

vous diſtinguent bien plus encore que la beauté : laiſſez-vous attendrir à mes regrets, ils ſont bien légitimes quand je vous perds ! Ne rougiſſez pas d'être ſenſible. Je ſçais trop qu'elle nous fait ſouffrir, cette extrême ſenſibilité ; mais ne vous en défaites point : elle pourroit ſeule produire les bonnes actions. Malheur aux âmes dures & qui ne ſentent rien !

Dès que j'eus perdu de vue cette fatale chaiſe qui vous enlevoit, qui emportoit mon bonheur, je rentrai bien vîte chez moi. J'avois le cœur ſerré depuis long temps. Je m'enfermai dans mon cabinet. Livré au déſeſpoir, éperdu, prèſque inſenſible .... ô ma charmante amie ! J'eſſayai de pleurer. Quels pleurs ! De ces larmes difficiles, de ces larmes qui déchirent le cœur, & qui rempliſſent encore mes yeux : jamais je n'en verrai de ſi cruelles. Nuit affreuſe !... Le jour n'a point diſſipé ma triſteſſe. Je crois être ſeul dans l'univers. Vos lettres ſeules pourront modérer mon ennui ; cette chambre à côté de celle que j'occupe, je n'oſe plus la regarder. Je ne ſçais quel trouble involontaire me ſaiſit quand il faut que je paſſe devant cette porte....

je ne veux plus rester à *Lisors* ; tout m'y retrace l'idée d'une personne trop chère, pour mon repos .... Mais pourquoi ne pas entrer dans cette chambre? Ma *Sophie* n'y est plus ; je ne l'y verrai plus ... tout ce qui me la rappelle doit être cher à mon cœur. Revenez, ma *Sophie !* Consolez mes chagrins ; charmez, s'il est possible, l'horreur de ma solitude. Que de vertus j'ai vu briller dans ce réduit obscur ! Charmant & mystérieux asyle, vous futes celui de la sagesse & des grâces ; vous avez possédé ce que la terre a de plus grand & de plus aimable ! .... Puissé-je retrouver bientôt ce que j'ai perdu ! Espoir flatteur, toi seul adoucis mes peines ! Adieu, *Sophie* ; adieu, toi que j'aimerai toujours !

LETTRE II.

QUELLE aimable lettre ! Avec quelle émotion j'ai reconnu cette écriture, les traits de votre main. Mais pourquoi ces craintes qui m'outragent ? Me croyez-vous assez vil pour vouloir vous tromper ? vous ignorez donc vos charmes ? Qui, moi ! Que je puisse trahir

le mérite & les grâces ! Ah, jugez mieux de vous & de moi ! Quel homme barbare n'a jamais ſenti l'attrait de la beauté, ſurtout quand elle pare les talens, l'eſprit, la raiſon & la douceur ! J'ai connu des femmes qui avoient bien de l'obligation à leur figure ; mais, adorable *Sophie*, vous embelliſſez la beauté même. Vous êtes vraie ; vous avez un cœur noble & ſenſible. La figure la plus aimable annonce les heureuſes qualités de votre âme. Par quel charme uniſſez-vous donc à la piquante vivacité d'une belle brune, la douceur enchantereſſe de la blonde la plus touchante ? Par quelle magie vos beaux yeux expriment-ils la tendreſſe & la modeſtie ? Je crois que je mourrois, ſi je n'avois pas le bonheur de vous plaire.

Il eſt affreux de ne tenir à rien. Je cherchois une compagne aimable & vertueuſe, une amie ſenſible & raiſonnable ; je vous ai rencontrée... Hélas, je ſens que je vous rendrois heureuſe ! Un homme ſimple & tranquille, ami de l'ordre & de la modération, que le bruit du monde, & l'éclat du faſte importunent, dont la vertu, l'amour & la paix peuvent ſeuls remplir les vœux : voilà l'époux qui vous eſt offert. Il ſeroit

toujours votre amant, mais l'amant le plus délicat, pénétré du mérite de ce qu'il aime, & qui sçauroit mêler du respect aux plus tendres caresses. Mais, bonne amie, il y a des âmes basses qui ne connoissent d'autre volupté que celle des sens. Pour moi, je dédaigne, je hais les plaisirs où le cœur & l'honnêteté ne président pas. J'ose le dire, ma sensibilité m'a toujours sauvé de la débauche; & je me sens né pour adorer un objet estimable. Son divin modéle se retraçoit sans cesse à mon cœur. Ce n'est plus une chimère; vous m'offrez ce que j'osois à peine imaginer. Fille charmante! Quelle douce & triste émotion vous excitez dans mon âme! Que ne suis-je à vous pour toujours! Dieu! quel riant avenir, quels heureux jours je me promettrois, si la main de *Sophie*... Hélas! je n'en suis pas indigne, par mes sentimens du moins, par la candeur & la vérité de mon caractère. Quand le sort comblera-t-il nos vœux? Adieu, aimez-moi toujours.

LE mot de la premiere Enigme du Mercure de Mars est *la Langue*. Celui de la seconde est *la Crémaillère*. Celui de la troisiéme est *Noël* qui donne ce-

lui de *Léon*. Celui du premier Logogryphe est *Fricandeau*, dans lequel on trouve *cire*, *France*, *Caën*, *Caire*, *Icare*, *Inde*, *If*, *Candie*, *Canarie*, *air*, *eau*, *feu*, *avenir*, *ré*, *fa*, *car*, *âne*, *fard*, *cidre*, *vin*, *caffé*, *uni*, *nef*, *cure*, *canard*, *art*, *farcin*, *navire*, *un*, *neuf*, *nid*, *cri*, *Diacre*, *crâne*, *aneau*, *rideau*, *cadeau*, *craie*, *canif*, *acier*, *fer*, *Franc*, *naïf*, *ancre*, *cerf*, *Caïn*, *cave*, *Diane*, *Faune*, *Racine*, *Cadi*, *ver*, *cuir*, *aune*, *aune*, *urne*, *rien*, *an* *ride*, *Dieu*. Celui du second Logogryphe est *Hermaphrodite*.

ENIGME.

SANS changer de nature,
Sous plus d'une figure
Je parois quelquefois brillante d'ornemens;
Et d'autres fois sans agrémens.
Je suis tantôt quarrée ou ronde,
Tantôt platte & tantôt profonde;
Je rends service au grand Seigneur,
Ainsi qu'au plus vil Laboureur.
J'ai des jambes, des bras, qui plus est une tête.
Ne va pas me croire une bête;
Car loin d'arriver à ton but,

Tu serois obligé de me mettre au rebût.
Poursuis, examine mon être ;
A divers traits tu pourras me connoître.
Je ne mets guères de chapeau,
Mais souvent je porte un manteau.
Sans recourir à la Justice,
Mon Maître quelquefois me condamne au supplice ;
Et pour assouvir sa fureur,
Par des gens qui sont des canailles,
Me fait déchirer les entrailles,
Sans que jamais je fasse éclater ma douleur.

Par M. DE LA GARENNE, d'Angers.

AUTRE.

Je suis long, je suis rond, je suis droit & bossu ;
La Nature m'habille en me mettant au monde,
Mais l'Art me dépouille tout nud.
Honteux de me voir tel, je tourne & fais la ronde
D'une agilité sans seconde,
Seulement pour être vêtu.
Mais ma condition en est-elle meilleure ?
Quel est enfin le prix de mon empressement ?
Je ne gagne qu'un vêtement,
Et quelquefois ce n'est pas pour une heure.

AUTRE.

Cum ſex membra valent, modo regum nobile quoddam
Sum decus, invalidis ſum modo præſidium.
Ne caput obtrunces, ipſum te in fruſta ſecarem
Quiſquis es, hoſtis enim ſic meus accipitur.

L. P. D. Ecolier de 2e au Collége de Mazarin.

LOGOGRYPHE.

Par des détours obſcurs je conduis un ſecret,
Je le tais avec ſoin, quoique je le décéle;
Et pour le mieux cacher, aveuglé par mon zèle,
En le retournant trop j'en découvre l'objet.
Toi qui me cherches dans moi-même,
Cher Lecteur, examine moi:
Mes dix pieds renverſés pourront t'offrir la loi;
D'un Royaume le Chef ſuprême;
Le célébre inſtrument qui chante les héros;
Le motif qui les méne;
Une rivière dont les flots
Terminent l'*Aquitaine*;
Ce qui compte tous nos momens;
Une place au Spectacle; un meuble de cuiſine;
Un grain qui peut nous ſervir d'aliment;
Enfin c'eſt.... c'eſt aſſez; devine.

Par GEOFFROY, *de Châtelleraut.*

AUTRE.

En entier j'appartiens aux Rois
Comme aux Enfans de S. François.
Divisez mes six pieds : je donne de la tête
Tout à travers les bois.
Plus d'une fois,
Le Nautonier qui, malgré la tempête,
Comptoit sur sa fragile nef,
Rapporter du Pérou les deux tiers de mon chef,
Près ou loin du rivage,
A fait naufrage
Contre mon chef entier,
Renversé tout exprès pour tromper le *Routier*. *
Mon corps, ou la moitié de ce que je posséde,
Présente naturellement
Ce qu'on fait quand on céde
Gratuitement.
Retranchez-en un tiers : reste une particule
De l'empire de la férule.
Si tout ceci, Lecteur, n'est pas de votre goût,
Consultez l'instrument qui guide le navire :
Il vous enseignera les deux tiers de mon tout ;
Et ces deux tiers, pour tout vous dire,
Vous donneront, dans un autre ordre offerts,
Ce qu'est en forme l'Univers.

* *Livre de Cartes Marines.*

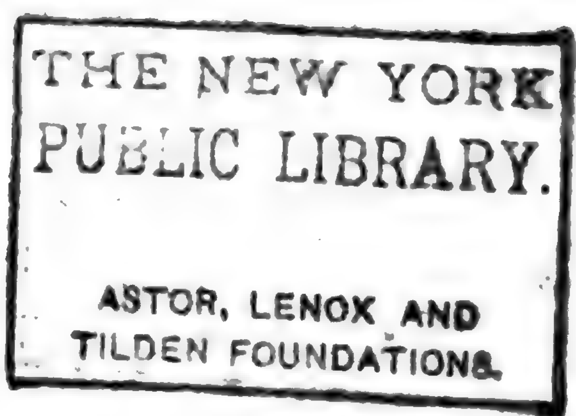

Envain jusqu'à ce jour j'avois su m'en d

=fendre, L'amour ce Dieu malin, triomphe

de mon cœur: Peut-on aimable Iris, vo

voir et vous entendre, Sans bruler à l'instant d

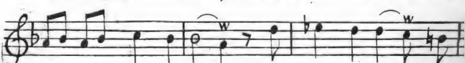

la plus vive ardeur, Peut-on aimable I=

=ris vous voir et vous entendre, Sans

bruler à l'instant de la plus vive ar-deur.

AIR TENDRE.

En vain jusqu'à ce jour j'avois sçu m'en défendre;
L'Amour, ce Dieu malin, triomphe de mon cœur.
Peut-on, aimable *Iris*, vous voir & vous entendre,
Sans brûler à l'instant de la plus vive ardeur?

*Par M. ***.*

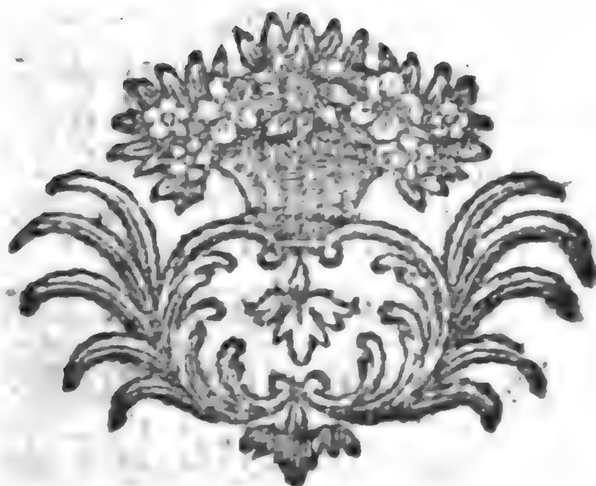

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure de France.

SUR Charles-Annibal FABROT.

UN homme de lettres, Monſieur, faiſoit il y a quelques jours, des recherches, par pure curioſité, dans des ouvrages de Juriſconſultes François ; il y trouva des points aſſez intéreſſans, ſous la garantie de *Fabrotus*. Il imagina que c'étoit un Sçavant Etranger dont l'autorité lui parut mériter toute ſon attention ; en conſéquence il conſulta les Bibliographes. Quel fut ſon étonnement, Monſieur ! Ce *Fabrotus* eſt un de ſes Compatriotes, même ſon parent, & l'un des plus habiles hommes qu'il y ait eu ſous le régne de LOUIS XIV, ſi fécond en talens de tout genre. Par quelle fatalité ce Sçavant paroît-il méconnu dans ſa patrie ; & ſon nom eſt-il ainſi déguiſé par des Auteurs modernes ?

Il eſt oublié dans la colomne des Sçavans & Illuſtres que M. le Préſident *Hénault* a miſe dans ſon abrégé chronologique, à côté des Héros & des grands Hommes d'Etat qui ont auſſi honoré la Nation. * Permettez-vous, Monſieur, qu'on répare, par une notice ſuccinte, le tort que cette omiſſion fait à la mémoire d'un homme qui ſeroit très-célébre, ſi notre ſiécle étoit moins frivole ?

Charles-Annibal Fabrot étoit d'Aix en Provence. ſa profonde érudition & ſes vaſtes connoiſſances dans la Juriſprudence civile & canonique, lui obtinrent l'amitié du fameux *Peireſc*, protecteur de tous les gens de mérite. Le Préſident *Du Vair* qui l'eſtimoit fort auſſi, devenu Garde des Sceaux en 1617, attira *Fabrot* à Paris : il n'avoit que trente-ſix ans ; & depuis huit années il occupoit avec diſtinction une chaire de Profeſſeur en droit dans l'Univerſité d'Aix. Il y retourna après la mort de ſon protecteur, & y reprit ſes fonctions de Profeſſeur. On le re-

* M. *de Voltaire* qui a fait dans l'hiſtoire du ſiécle de LOUIS XIV, celle des progrès de l'eſprit humain & de tous les Arts, ſous ce beau régne, ne fait aucune mention de *Fabrot*.

vit à Paris en 1637, pour y faire imprimer des notes ſur les Inſtituts de *Juſtinien.* Cet Ouvrage dédié au Chancelier *Seguier* fut honorable & utile. Il fit à *Fabrot* un grand nom dans la République des Lettres, & lui valut une penſion de deux mille livres pour travailler à la traduction des *Baſiliques.* C'eſt la collection des Loix Romaines dont l'uſage s'étoit conſervé dans l'Orient, & de celles que les Empereurs de Conſtantinople avoient faites. Cet Ouvrage immenſe, le fruit de dix années d'application conſtante, mérita à ſon Auteur une charge de Conſeiller au Parlement de Provence, dont les circonſtances du temps ne lui ont pas permis de jouir. Deux ans après, en 1649, *Fabrot* publia une édition des Œuvres de *Cedrene*, de *Nicetas*, d'*Anaſtaſe* le Bibliothéquaire, de *Conſtantin Manaſſès*, & des Inſtituts de *Théophile Simocatte*, qu'il enrichit de notes & de diſſertations. On a de lui des obſervations ſur quelques titres du Code Théodoſien, un Traité contre *Saumaiſe* ſur l'uſure, & quelques maximes de Droit ſur *Théodore Balſamon*, ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſur les

Papes, & plusieurs Traités particuliers sur diverses matières de Droit.

En 1652, ce Sçavant & infatigable Ecrivain commença la révision des Œuvres de *Cujas*, qu'il corrigea sur plusieurs manuscrits, & qu'il donna en Public en 1658 en dix volumes *in-folio* avec d'excellentes notes aussi curieuses qu'instructives. La trop grande application qu'il donna à ce grand Ouvrage lui causa une maladie, dont il mourut, suivant M. l'Abbé l'*Advocat*, Abbréviateur de *Moreri*, dans son petit Dictionnaire historique & portatif, le 16 Janvier 1659, âgé de 78 ans, ou au mois de Février de la même année, suivant M. l'Abbé *Lambert*, Auteur de l'histoire Littéraire du siécle de LOUIS XIV. Il fut inhumé dans l'Eglise de S. Germain l'Auxerrois sa Paroisse.

On trouva parmi les papiers de ce Sçavant homme, des Commentaires sur les Instituts de *Justinien*, des notes sur *Aulugelle*, & le recueil des Ordonnances ou Constitutions Ecclésiastiques qui n'avoient pas été encore publiées en grec. Ce dernier Ouvrage a été inséré dans la Bibliothéque du Droit Canon, publié en 1661 par MM. *Voët & Justel.*

Je ne ſçais s'il y a eu un homme plus érudit, plus laborieux & qui ait fait plus d'honneur que lui aux Juriſconſultes de France : pourquoi donc eſt-il ou oublié, ou cité ſous une dénomination latine dans des Livres François? Enfin il a été pris pour un étranger dont le nom en *us* ne rappelle pas aſſez ce que l'on doit à la mémoire d'un auſſi illuſtre Compatriote.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. G. Abonné au Mercure.

LA POPULATION & la Beauté, Odes. A Londres, & ſe trouve à Paris chez Cailleau, *rue S. Jacques, près les Mathurins, à S. André; 1764; in-8°.*

NOUS croyons que le Public doit lire avec plaiſir ces deux Odes : la premiere eſt ſur un Sujet important; l'Auteur, M. *Sabatier*, y peint avec force les vices contraires à la population; nous avons admiré pluſieurs ſtrophes.

pleines de poësie & de sentiment. Nous sommes fachés de ne pouvoir parler au long de ces deux Ouvrages : nous allons citer quelques strophes de la première Ode sans les choisir. Le Poëte parle de nos Ayeux.

Sitôt que de l'Amour les éloquentes flâmes
Leur faisoit éprouver le besoins de leurs âmes
Par des transports nouveaux,
Ils couroient à l'autel consacrer leur tendresse:
Et l'Hymen amoureux aux yeux d'une maîtresse
Allumoit ses flambeaux.
Mais l'Hymen avili n'est qu'un Dieu mercenaire;
L'Epouse la plus riche est celle qui doit plaire:
L'or seul peut nous charmer.
Des Pères inhumains maximes tyranniques!
Quoi, vous osez soumettre à des calculs iniques
Le doux plaisir d'aimer?

Jouet d'un vil desir que le caprice augmente,
Ce mortel que chérit une épouse charmante
Méprise ses appas,
Et payant des plaisirs où la honte le guide,
Court dans les bras trompeurs d'une *Laïs* perfide
Acheter le trépas!
Viens donc voir, malheureux, ton Epouse éplorée;
Entends-tu les soupirs d'une âme déchirée
Qui reclame ta foi?

Elle te dit : Cruel, viens essuyer mes larmes.
Déja mon désespoir auroit flétri mes charmes ;
S'ils n'étoient pas à toi.
Vous êtes plus cruels, vous Epoux inutiles,
Qui contens d'un seul fils osez être stériles
Jaloux de l'enrichir.
Vous qui préoccupés de sa grandeur future,
Dans vos embrassemens arrêtez la nature
Et trompez son desir.

L'apostrophe aux Loix que l'Auteur excite à réprimer les abus qui arrêtent la population, est pleine de vigueur : tout ce qui est sur l'agriculture nous a paru très-beau.

La seconde Ode, qui est sur la *Beauté*, brille surtout par la grandeur du plan, & par la richesse de la Poësie. Le Poëte y déplore avec raison l'éducation étroite que l'on donne aux femmes & qui étouffe leurs talens.

Eh ! comment voulez-vous que la beauté timide,
Oisive par devoir, puisse d'un vol rapide
Atteindre vos lauriers brillans ?
Quand nous la destinons aux fleurs qui la couronnent,
Quand tous les jeux qui l'environnent
De son fécond génie arrêtent les élans.

Ce n'est point dans les champs embellis par
l'aurore,
Que se forment la foudre & les brulans éclairs;
L'aigle altier amolli dans les jardins de Flore
Eût perdu l'empire des airs:
Au seul desir de plaire *Elise* abandonnée,
N'eût point de ses états fixant la destinée
Entrepris de nobles travaux:
Carthage en s'élevant menace l'Italie,
Et l'ombre de *Didon* trahie
Erre autour d'*Annibal* & guide ses drapeaux.

La naissance de la beauté fait plaisir: c'est dans un genre agréable qui contraste avec les Strophes qui suivent: l'Episode de *Cassandre*, que le Poëte a si bien amené, jette la plus grande chaleur sur le reste de l'Ode.

La discorde a mugi; déjà Troye enflammée
N'est plus qu'un tourbillon qui roule dans les airs:
Le sang coule; & de morts cette plaine semée
S'abîme & les rend aux enfers:
Quel spectacle effroyable! entendez-vous *Cassandre*
Sur un monceau fumant de sa patrie en cendre,
Frapper les cieux de cris perçans?
Les cheveux hérissés & couverts de poussière,
Des temps elle ouvre la Barrière:
Et d'une voix lugubre exhale ces accens.

O fatale beauté ! quel démon sur tes traces,
Du Ténare irrité déchaîne les horreurs ?
Le glaive de Mégére est dans les mains des grâces ;
L'amour est le Dieu des fureurs.
Quel est ce Roi meurtri, renversé de son Trône ?
Barbare *Clitemnestre* : eh quoi, le Ciel qui tonne
Ne tient pas ton bras suspendu ?
Et toi, *Sémiramis*, toi, Reine forcenée,
Du sang de ton époux baignée,
Tu le traînes mourant à tes pieds étendu !

Je vois *Scylla* trahir son Père & sa Patrie,
Et suivre de *Minos* les drapeaux triomphans.
L'Amante de *Jason*, implacable Furie,
S'arme, elle immole ses enfans :
Eh, quoi ! le doux zéphir enfante-t-il l'orage ?
Les ris, l'œil menaçant, étincélent de rage ;
Les plaisirs creusent des tombeaux.
La beauté n'est jamais que la vertu parée :
Et doit-elle être révérée,
Dès que de la Discorde elle tient les flambeaux ?

Ces Strophes suffisent pour faire connoître le talent de M. *Sabatier*. Il confirme, par ces deux Piéces de Poësies, la réputation qu'il s'est déjà faite par d'autres Poëmes Lyriques, & surtout par son Ode sur l'Enthousiasme, que les Connoisseurs estiment.

HISTOIRE

HISTOIRE de Méhémet II. Empereur Ottoman, enrichie de Lettres traduites du Grec & de l'Arabe; ou Lettres Turques, historiques & politiques, écrites tant par Méhémet II. Empereur Ottoman, que par ses Généraux, ses Sultanes, un de ses Ambassadeurs, & Usum-Cassan, *Roi de Perse, son contemporain; traduites du Grec & de l'Arabe sur des Manuscrits trouvés à Constantinople, avec des notes intéressantes, & une Histoire de la Vie de ce Conquérant, par M.* Belin de Monterzi; *à* Paris, *chez* Duchesne, *rue S. Jacques, au Temple du Goût, chez* Panckoucke, *rue & à côté de la Comédie Françoise, & chez* Prault, *quai de Conti; avec approbation; 1764; deux parties in-12 d'environ 150 pages chacune.*

LA PRÉFACE désigne la voie par laquelle l'Auteur a eu le Manuscrit. Un

Seigneur Polonois, homme de Lettres, le tenoit d'un Pacha, Gouverneur de Province, & ce Seigneur en a fait part à l'Editeur. Ce dernier, trouvant que ces Lettres parloient des Batailles, des Siéges & des principaux événemens du Règne de *Méhémet II*, a été obligé, pour en développer les causes, de puiser dans plusieurs Auteurs de cet Empire les notes qui y avoient rapport, & d'écrire toute la Vie de ce Monarque. La vénération que les Turcs ont toujours eue pour un Prince qui a été le Fondateur de leur vaste Empire, & l'envie que les Grecs ont eue d'écrire les événemens extraordinaires dont ils ont été témoins, font croire avec beaucoup de probabilité & de vraisemblance, la possibilité des Manuscrits que l'on peut trouver sur le Règne d'un des plus célébres Conquérans qui ayent paru dans le monde. Origine des Turcs. Des Peuples originaires des Scites conquirent le Turquestan, d'où ils prirent le nom de Turcs. Ils se réunirent sous *Ottoman*, qui, de Lieutenant-Général d'*Aladin*, Souverain d'Alep & de Damas, devint son successeur, & hérita de la Bythinie & du pays voisin du Mont Olimpe. Deux siécles & dix règnes s'écoulèrent jus-

qu'au couronnement de *Méhémet II*. *Amurat II*, son père, surpassa tous ses prédécesseurs; il laissa un grand Empire à son fils, qui remplit l'Europe & l'Asie de la terreur de son nom. Il affermit son Trône par la mort de deux de ses frères. *Scanderbeg*, Roi d'Albanie, retarda long-temps les succès de ce Prince; & ce fut après sa mort, qu'il conquit sur son fils *Jean* les Etats que les Vénitiens, fidèles observateurs de leurs engagemens, défendirent avec autant d'inutilité que de persévérance. Plusieurs Lettres parlent du Siége & de la Prise de Constantinople en 1453, & en donnent des détails curieux, qu'il faut lire dans l'Ouvrage même. La première est écrite par *Méhémet* à *Benséid*, Sultane, à Andrinople.

» Divine Sultane, je ne vous ai point » dit adieu; n'en soyez point inquiette. Il lui rend compte des raisons qui l'ont obligé de la quitter. Il finit ainsi sa Lettre: » je souhaite de terminer bientôt cette » expédition, pour pouvoir retourner à » Andrinople, & vous donner de nou- » velles preuves de ma tendresse. Je vou- » drois que la flâme qui me dévore, » brillante Sultane, pût voler sur les » aîles des agréables Zéphirs; qu'elle

» pénétrât votre âme, & que l'extâse
» du plaisir qu'elle vous feroit éprou-
» ver, durât jusqu'au moment de mon
» arrivée.

Voici la réponse en partie, les bornes de ce Journal resserrant les Analyses.

» *Benséid*, Sultane, à *Méhémet*, Em-
» pereur, à Satalie en Caramanie.

» Mille idées tristes me chagrinent,
» cher Sultan, depuis que vous vous
» êtes éloigné de ces lieux. Vous les
» avez quittés plus promptement que
» les oiseaux les plus rapides ne parcou-
» rent la voute azurée. Lorsque des son-
» ges désagréables, avant-coureurs des
» peines que je devois ressentir, ont suf-
» pendu mes sens, prêts à sortir de leur
» assoupissement, & que la lumière du
» jour, frappant les organes de la vue,
» m'a réveillée; mon âme, par un essor
» naturel, portée fortement vers l'objet
» que j'adore, a conçu, sans le secours
» de personne, l'éloignement du prin-
» cipe de sa félicité. Mes craintes ont été
» bientôt justifiées; & la première voix
» qui m'a fait entendre les accens que je
» redoutois, ne m'a laissé d'autre sen-
» timent que celui de la plus vive dou-
leur. « Il y a d'autres pensées Asiatiques dans cette Lettre.

Dans la troisième, où *Méhémet* écrit à la Sultane *Benseid*, du Camp devant Constantinople, à Andrinople, au sujet d'*Halisury*, Prince de Caramanie, son Tributaire, qui s'étoit révolté, & ensuite soumis, il y a ces expressions qui peignent bien le naturel fougueux de ce Conquérant.

» Il marche actuellement vers l'Armé- » nie, & je souhaite que le feu qu'il y » porte dure jusques aux temps où le » Ciel, favorable à mes vœux, me per- » mettra d'y voler, pour l'éteindre dans » le sang de ceux qui m'ont offensé.

Une Description de Constantinople, embellie par des métaphores agréables & justes de la plus belle situation qui soit sans contredit dans le monde, en donne une idée magnifique. On juge de la politique de *Méhémet*, par le choix qu'il fit de *Gennadius*, le plus sçavant de tous les Grecs, pour l'installer Patriarche de Constantinople, en lui mettant le Bâton pastoral entre les mains, en présence des Chrétiens & des Turcs.

Irène, la plus belle créature de cette vaste Capitale, paroît sur la scène. Dans une Lettre que ce Prince lui écrit de Scutari, il lui dit que » les Femmes sont » comme des essences précieuses, qui

» ont plus d'odeurs lorſqu'elles ſont
» plus renfermées, & auxquelles il ne
» reſte aucune ſuavité lorſqu'on leur
» laiſſe prendre l'air. On peut les com-
» parer à une table où il y a des fruits
» exquis qui aiguiſent l'appétit de ceux
» qui les voient, quand même ils ſe-
» roient raſſaſiés. En Grèce, en Italie,
» en France, elles ont toutes ſortes de
» libertés : elles vont & viennent ac-
» compagnées, ou ſeules; elle caquè-
» tent tant qu'elles veulent; & les ſages
» Muſulmans, qui ſçavent prévoir ce
» qui peut leur arriver de fâcheux, dé-
» fendent aux femmes les converſations
» avec les hommes, de peur qu'elles ne
» ſe laiſſent enchanter par les oreilles
» comme les aſpics.

» Je veux que vous n'ayez rien à de-
» ſirer, idole de mon âme; je vous
» donnerai bientôt des preuves de la
» flamme dont je brûle pour vos céleſ-
» tes attraits, en vous traitant en Reine;
» vous méritez d'être élevée au rang le
» plus diſtingué; mon amour vous en
» réſerve les honneurs, & une félicité
» ſans partage.

La deſcription du ſiége de Belgrade en 1456 dans une lettre écrite par un des Généraux de *Méhémet* au Gouver-

neur de Constantinople est intéressante par les exploits du fameux *Hunniade*, qui obligea ce Prince à le lever après y avoir perdu une partie de ses troupes.

Ce Conquérant, après avoir soumis une partie du Péloponnése, alla voir Athènes dont il écrit une lettre à *Mizai Paleologue*, Prince Grec, un de ses Généraux.

» J'ai considéré les édifices que les » temps même ont épargnés ; pénétré » de respect & d'admiration pour ces » lieux fameux par les *Platon*, les *So-* » *crate*, les *Euclide*, les *Démosthène*, les » *Miltiade* & tant d'autres génies immor- » tels, guerriers invincibles, que ces con- » trées si déchues de leur première gran- » deur ont vu briller autrefois ; mon âme » élevée par des transports dont je n'ai » pas été le maître vers ces ombres di- » vines, leur a adressé les vœux que ma » débile plume a tâché d'exprimer.

» Oh vous ! qui dans un repos éter- » nel goûtez à des distances infinies de » ce globe où ne sont que des êtres im- » matériels, la félicité inéffable que le » suprême Auteur de l'Univers vous » avoit réservée pour vous récompenser » de vos vertus, recevez l'encens & » les hommages de celui qui n'ayant pu

» par l'ordre des destinées en être le
» témoin, forme des desirs pour votre
» bonheur en regardant les restes de ces
» Palais & de ces Temples plus heureux
» que moi d'avoir entendu vos célestes
» accens.

Cet Ouvrage fait connoître *Moncenigo*, le plus grand Général qu'ait jamais eu la République de Venise. Il porta la guerre dans les Provinces de l'Asie Mineure de l'Empire Ottoman & calma les troubles du Royaume de Chypre. C'est un Personnage illustre dont *Moréri* ni ses Commentateurs n'ont jamais fait mention. *Usum-Cassan* a été aussi oublié, ainsi qu'une infinité d'autres. On feroit un bon Ouvrage de ce qui leur manque.

Ce Roi de Perse eut des démêlés avec *Méhémet*; toutes les lettres qu'ils se sont écrites n'ont pu être que très-intéressantes; il y en a six où le génie de ces deux Princes est bien développé. Le Sultan veut engager *Usum-Cassan* à rompre les engagemens quil a pris avec les Princes Chrétiens. » Tes intérêts ne
» peuvent toucher sincérement les Al-
» liés que tu as été chercher dans des
» climats qui te sont si peu connus; ils
» sont trop éloignés de toi pour crain-
» dre ta vangeance lorsqu'ils t'aban-

» donneront. Joignons plutôt nos armes, & faisons trembler l'Europe; » renversons les Empires qui depuis la » décadence & la division de celui qui » leur donna une première origine y » fleurissent par les Arts & le Commerce du monde; subjuguons des » Nations trop foibles pour nous résister. Voilà quelle doit être l'ambition d'un Souverain tel que toi, &c.

Usum-Cassan lui demande la Cappadoce & la ville de Trébisonde qu'il a envahies sur son beau-père *David Comnène*; il les lui refuse, & la guerre se déclare entr'eux. Le Roi de Perse lui écrit une lettre dont on ne rapporterai ici que quelques expressions. Après lui avoir dit qu'il voudroit armer contre lui tous les Rois de la Terre, & lui avoir reproché son injustice, il ajoute : » Ton » ambition sans bornes, qui depuis que » tu es monté sur le Trône te porte à » attaquer indistinctement tous tes voisins, m'a engagé dans la Ligue des » Princes qui veulent en arrêter les » cruels effets. Tu remplis de meurtres » & de carnage les plus belles Provinces de l'Europe & de l'Asie; & la » pente fatale au genre humain, qui » t'entraîne à élever un trophée ensan-

» glanté ſur les débris des Nations ſub-
» juguées, ne ſçauroit être arrêtée avec
» trop de célérité. Je me ſouviens des
» ravages que tu as faits en Perſe dans
» ta dernière irruption. Tu vins te raſ-
» ſaſier de ſang & du plaiſir ſtérile &
» barbare de ſacrifier à une vangeance
» aveugle un nombre infini de mes Su-
» jets dont j'ai pleuré la mort. Ton âme
» dont la férocité eſt inacceſſible à la
» commiſération, ne t'a point arraché
» une larme pour la perte de tes Sol-
» dats qui moururent ſous les coups des
» miens. Il y a des traits auſſi forts dans le reſte de la lettre.

La Bataille de Jerwrack que gagna *Méhémet* ſur le Roi de Perſe, eſt décrite dans une lettre qu'écrivit le Sultan. *Mamut*, ſon Grand-Viſir, le diſſuada d'entrer dans l'intérieur de ce Royaume, & il fut diſgracié pour lui avoir ſuggéré des conſeils contraires à ſon ambition.

Il y a des images agréables dans les lettres de la Sultane *Miltide*, à *Méhémet*; ſurtout dans celle où elle tâche de l'attirer à Conſtantinople pour qu'il puiſſe ſe délaſſer de ſes travaux. Elle employe tout ce que le ſéjour de cette belle Capitale a de plus ſéduiſant pour l'engager à y venir.

La mort d'*Usum-Cassan*, & les divisions qu'elle occasionne entre ses deux enfans, offrent à *Méhémet* une belle occasion d'envahir un Royaume agité par des guerres civiles ; ses lettres & celles son Ambassadeur renferment des détails curieux. On voit ce Prince s'occuper de cette conquête & de la punition du Soudan d'Egypte, ancien Allié du Roi de Perse. Pendant qu'il médite les plus vastes projets, & qu'il se met à la tête de trois cent mille combattans pour les exécuter ; en entrant en Asie, il est attaqué d'une colique près de Nicomédie, Ville de Bythinie, de laquelle il mourut le 3 Mai 1481 & de l'Hégire 886, après avoir vêcu 53 ans & en avoir régné près de 32.

Il lisoit souvent l'Histoire Romaine, surtout celle d'*Auguste* & des autres *Césars*. Il faisoit ses délices de celles d'*Aléxandre*, de *Constantin*, & de *Théodore* ; il avoit beaucoup de goût pour la Peinture & la Musique, & fit fleurir l'Agriculture : il parloit non seulement l'Arabe, langue affectée à sa Nation, mais encore la Persane, la Grecque & l'Italienne.

Tout ce qui peut faire connoître le génie & les mœurs d'une Nation,

doit exciter notre curiosité. Cet Ouvrage est dans ce cas, & mérite d'être lu, par le caractère asiatique qui le distingue de beaucoup d'autres qui ont été écrits sur la même matière. Le prix des deux brochures est de 1 liv. 16 s.

SUITE de l'Extrait de l'Ecole de Littérature.

PLUS nous avançons dans la lecture de cet Ouvrage estimable, plus nous sentons combien il est supérieur à toutes les autres productions de ce genre. Les cinquante Articles qui le composent sont, pour la plupart, autant de morceaux de génie, qui excitent dans l'âme du Lecteur des étincelles du beau feu qui les a produits. Non seulement on y apprend les régles de la Poësie, de l'Eloquence, de l'Histoire, &c ; mais on croit encore sentir naître en soi le desir d'être Poëte, Orateur, Historien, & d'en acquérir les talens. Nous ne citerons aujourd'hui que le morceau sur l'Ode, pour ne pas occuper trop de place dans le *Mercure* de ce mois, où nous avons encore un grand

nombre d'autres Livres à annoncer.

» S'il y a eu peu de bonnes Odes » jusqu'à présent, c'est que la plûpart de » ceux qui en ont fait, connoissent peu » ce genre de Poëme. Il suppose deux » qualités qu'on posséde rarement sé- » parées, & qu'on réunit plus rarement » encore : un grand sens dans le plan, » & toute la fureur de l'enthousiasme » dans l'éxécution. Demandez à un Fai- » seur d'Odes quelle différence il y a » entre une Ode & des Stances sur » un même sujet? Je suis sûr qu'il sera » très-embarrassé de satifaire à votre » question. Je vais donc tâcher d'éclair- » cir ce point de littérature.

» Un Poëte se propose décrire sur un » Sujet, tel que l'inconstance de l'A- » mour ou de la fortune, la perte d'un » ami, son éloignement, le malheur » de la condition des hommes; &c. » Il lui vient une pensée qu'il renferme » dans un certain nombre de vers dé- » terminé, dont le mêlange des rimes, » le repos & la mesure sont fixés; & » il a fait une Stance. Il lui vient une » seconde pensée qu'il rend de la même » manière; une troisiéme, une qua- » triéme de même; & il a fait une » seconde, une troisiéme, une qua-

» triéme Stance, & ainsi de suite. Il
» compose autant de Stances qu'il lui
» vient d'idées, sans que son Poëme
» ait d'autres limites, que la fécondité
» ou la stériilté de son esprit. On peut
» ajouter à ces Stances, on en peut
» retrancher, sans que le Poëme en soit
» aucunement altéré : ce qui montre
» que ses différentes parties ne sont point
» liées par une vue générale, qui ait
» dirigé le Poëte tandis qu'il composoit.
» Si après la première Strophe on lui
» eût demandé quelle étoit celle qui
» devoit succéder, il n'auroit pas pû le
» dire. C'est ainsi qu'il faut juger de la
» plûpart de nos Odes, qui en portent le
» titre, & qui n'en sont point. Qu'est-
» ce donc qu'une Ode? Un ouvrage
» distingué du Poëme en Stances par
» la sublimité des idées? Point du tout
» il y a des Stances très-sublimes, très-
» élevées. Par la chaleur & par l'enthou-
» siasme? Ce n'est point encore cela : il
» y a des Stances qui sont au plus haut
» degré de ces deux qualités. Par le su-
» jet? Nullement : on peut composer
» des Stances ou une Ode sur le même
» sujet. Tout Poëme a son but, & l'Ode
» a le sien, mais auquel elle s'avance
» d'une manière qui lui est propre.

» C'eſt, ou un ſimple & unique raiſon-
» nement, qui a ſes différens membres,
» & qu'on pourroit toujours réduire à la
» forme du ſyllogiſme; ou une ſuite de
» raiſonnemens, enchaînés les uns aux
» autres, & dirigés à la même conſé-
» quence. Voilà ce qui forme le plan de
» l'Ode: il exiſte dans la tête du Poëte,
» avant qu'il prenne la plume. Voilà le
» fil qui le conduira ſecrettement à tra-
» vers le dédale où l'enthouſiaſme le
» précipitera. Ce fil qui doit être pré-
» paré de ſang froid, ſuppoſe beaucoup
» de dialectique, un jugement ſain, un
» grand ſens, une pleine & entière con-
» noiſſance de ſon objet. Tout ceci pré-
» ſuppoſé, quel eſt enſuite le travail du
» Poëte? C'eſt de s'emparer des dif-
» férens membres de ſon raiſonnement,
» de les prouver, de les rendre ſenſi-
» bles, de les vivifier par les comparai-
» ſons, les apoſtrophes, les figures, les
» images, les traits hiſtoriques, les é-
» carts mêmes, & les rentrées heureuſes
» & de génie: c'eſt de ſe porter tantôt
» ſur un lieu, tantôt ſur un autre: c'eſt
» de diſpoſer ſes preuves de la manière la
» plus rapide & la plus frappante: c'eſt de
» quitter un moyen, de le reprendre avec
» plus de force, de le quitter encore, &
» de paſſer à un ſecond: c'eſt de ſe mon-

» trer Logicien quelquefois, plus sou-
» vent de dérober sa logique : c'est d'é-
» taler tout le luxe, toute la magnificence,
» toute la pompe de son imagination,
» de se livrer à toute la hardiesse de l'ex-
» pression, d'éprouver & de faire éprou-
» ver aux autres toute la violence du sen-
» timent & de la passion ; toujours in-
» certain dans sa marche, jamais égaré.
» Comme tous les détails sont attachés
» à une base, on ne peut rien ajouter,
» rien retrancher à son Poëme sans le
» mutiler. Les parties tiennent toutes
» les unes aux autres par une chaîne
» réfléchie & raisonnée ; & les accessoi-
» res ne sont que des embellissemens
» proportionnés par leur étendue à l'ou-
» vrage entier. Imaginez le Poëte lyri-
» que, porté sur Pégase à travers les
» airs : l'animal aîlé & fougueux se
» perd quelquefois dans la nue ; quel-
» quefois il plane, quelquefois il des-
» cend, & se jette à droite ou à gauche
» de son chemin ; il rentre dans sa
» route & la suit avec une rapidité in-
» croyable. On lui remarque une foule
» de mouvemens divers ; mais il a un
» chemin tracé, interrompu, sur lequel
» il s'arrête, revient ou serpente ; mais
» qu'il suit, & qui le mène à un terme.

» Les Romains sembloient incliner, » par inconstance, à transporter le siége de l'Empire de Rome à Troye. *Horace* se propose de leur faire sentir la » folie & même l'impiété de ce projet. » Comment s'y prend-il dans son ode, » *Firmum & tenacem propositi virum?* Il » débute par un éloge sublime de la » constance. C'est par cette vertu que » *Romulus*, Fondateur de Rome, mérita d'être admis au rang des Dieux, » malgré les obstacles qui s'opposoient » à son Apothéose. Il falloit vaincre la » haine cruelle que *Junon* portoit de » tout temps aux Troyens & à leurs » restes malheureux. Ce ne fut pas sans » peine qu'on y réussit; mais fléchie » malgré elle, elle jura dans son ressentiment, que si l'on achevoit de manquer à la satisfaction qui lui étoit due; » que si *Romulus* inspiroit jamais à ses » fiers descendans de relever les murs » de la ville qu'elle haïssoit, elle ressusciteroit ses Grecs; qu'ils se rassembleroient de rechef; qu'ils se présenteroient devant la nouvelle Troye; que » ses murs seroient renversés, ses Souverains égorgés, ses maisons brulées; » que la cendre en seroit arrosée du » sang de ses habitans; que les hom-

» mes mis à mort ſous les yeux de leurs
» femmes & de leurs enfans leur ten-
» droient inutilement les bras ; & que
» les reſtes de ce Peuple infortuné ſe-
» roient conduits dans une captivité qui
» n'auroit point de fin. Ce fut ainſi
» que *Junon* parla ; ou plutôt ce fut
» ainſi que le Poëte intimida ſes Con-
» citoyens par la bouche d'une Déeſſe
» irritée & jalouſe ; & qu'il compoſa
» une Ode où tout ſe tient ſi intime-
» ment, qu'on ne peut ni y ajouter,
» ni en retrancher une ſeule phraſe.
» *Malherbe* l'a bien imité, & a bien
» ſenti ce que c'étoit qu'une Ode, lorſ-
» qu'il invitoit *Louis XIII* à marcher
» contre les rebelles Rochelois. Dans
» ce Poëme, le Monarque eſt *Jupiter*.
» Les rebelles ſont les Titans ſoulevés
» contre le Ciel. Le Poëte s'embarque
» dans la guerre des Titans. Il la peint :
» on le croit égaré, perdu ; on ne ſçait
» comment il reviendra à ſon ſujet ; &
» tout-à-coup, par une heureuſe tran-
» ſition, on s'apperçoit qu'il ne l'a pas
» perdu de vue un inſtant, &c, &c, &c.

Après ces principes généraux, on entre dans le détail des régles particulières de l'Ode.

ANNONCES DE LIVRES.

EPITRES à Messieurs d'*Alembert*, *Thomas* & d'*Arget*; feuille in-8°. à *la Haye*, 1764.

Ces trois Epitres en vers sont le fruit de quelques momens de loisirs que l'Auteur, qui ne se nomme pas, à cru devoir consacrer à la gloire des trois hommes estimables à qui elles sont adressées. L'Epitre à M. d'*Alembert* a pour objet l'invitation & les propositions qui lui ont été faites par l'Impératrice de Russie, pour l'engager à se charger de l'éducation du Prince son fils. La nomination de M. *Thomas* à la place de premier Secrétaire de Mgr le Duc de *Praslin*, est le sujet de la seconde Epitre. La troisiéme à M. d'*Arget*, est la prééminence d'un bon caractère sur les Talens. Ces trois pièces joignent au mérite de la Poësie, celui du zèle & de la sensibilité.

DAPHNIS & le premier Navigateur, Poëme de M. *Gessner*, traduit de l'Allemand, par M. *Huber*; à *Paris*, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin; 1764; avec approbation &

privilége du Roi ; un vol. in-12, avec de jolies gravures.

L'accueil favorable qu'ont obtenu du Public les Traductions de plusieurs Ouvrages de M. *Gessner*, donne lieu de croire que l'on ne verra pas avec moins de plaisir les deux morceaux réunis dans ce volume. C'est par le Poëme de *Daphnis*, que M. *Gessner* a commencé à se faire connoître dans le Monde littéraire. Cet Ouvrage parut pour la première fois en 1755, & depuis on en a donné plusieurs Editions. Rien n'en égale la simplicité, quant au fond & quant au style. Il ne s'y trouve ni intrigue, ni catastrophe, & cependant il y règne le plus grand intérêt; l'Auteur y a peint l'innocence, la candeur & la vertu, de cette manière simple, noble & touchante qui caractérise les Ouvrages des Anciens. Le Poëme intitulé, *le premier Navigateur*, a paru pour la première fois en 1762, dans la belle Edition que M. *Gessner* a donnée de tous ses Ouvrages. On verra dans ce dernier morceau, que l'Auteur n'a pas seulement l'art de mêler avec le plus grand succès le sentiment à l'image, mais encore que personne n'a sçu mieux que lui transformer l'image même en senti-

ment. Qu'on liſe, par exemple, dans le ſecond chant de ce Poëme, comment *Eole* ordonne aux *Aquilons* de former un orage ſur la tête de l'homme coupable, pendant qu'il commande aux *Zéphirs* de ſouffler ſur l'homme innocent & champêtre, pour le rafraîchir dans ſes travaux. Ces deux Poëmes ne ſeront point déplacés à côté de celui de *la Mort d'Abel*, Ouvrage du même Auteur, & formeront, avec ſes Idylles, une collection curieuſe & néceſſaire dans le cabinet d'un Amateur,

ABRÉGÉ des Principes de Morale, & des Règles de conduite qu'un Prêtre doit ſuivre pour bien adminiſtrer le Sacrement de Pénitence; par un Eccléſiaſtique du Diocèce de B....; à *Poitiers*, chez *J. Felix Faucon*, Imprimeur de Mgr l'Evêque & du Clergé, place & vis-à-vis l'Egliſe Notre-Dame la Grande; & à *Paris*, chez *Ganeau*, Libraire, rue & près de l'Egliſe de S. Severin; un vol. in-12 de 380 pages, 1763; avec approbation & privilége du Roi.

Il paroît que le pieux Eccléſiaſtique qui a compoſé cet Ouvrage, a connu par expérience les maximes qu'on doit obſerver dans le redoutable miniſtère du

Sacrement de Pénitence, & qu'il est parfaitement instruit de tout ce qui est requis pour éxercer utilement cette fonction. Il a rassemblé dans cet Ecrit les principes de la saine Morale ; il en a tiré les plus justes conséquences ; il a facilité aux jeunes Prêtres, qui travaillent dans le sacré Tribunal, les moyens de les mettre en pratique. Il est aisé de comprendre combien ce Livre pourra être utile aux Confesseurs & aux Pénitens. Ceux-ci y verront leurs devoirs clairement expliqués ; ceux-là auront un guide sûr pour se conduire eux-mêmes, & pour faire marcher leurs Pénitens dans la voie du salut, après les avoir tirés de l'état du péché, par une absolution salutaire. Les matières de pratique y sont traitées avec autant de solidité que de précision ; on y a recueilli avec ordre les points les plus importans de la Morale.

RÉFLÉXIONS militaires, par M. de *Boussanelle*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Mestre de Camp de Cavalerie, Capitaine au Régiment du Commissaire-Général, Membre de l'Académie des Sciences & Beaux-Arts de la Ville de Bésiers; à *Paris*, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, au

Temple du Goût, & chez *Durand* neveu, Libraire, rue S. Jacques, à la Sageſſe; 1764; avec approbation & privilége du Roi; brochure in-12 de 200 pages.

Les ſujets ſur leſquels roulent ces Réfléxions, ſont la Cavalerie, l'Officier de Cavalerie, de Dragons, de Huſſards & de toutes les Troupes à cheval, les nouvelles Conſtitutions de la Cavalerie, l'éducation militaire, la Religion des Anciens dans leurs Armées, la peine & la récompenſe, le luxe dans le Militaire, l'amour de la gloire, la ſubordination, la gaîté & l'enthouſiaſme néceſſaires aux Gens de Guerré, le mariage des Officiers, les habits uniformes, les châtimens militaires, les connoiſſances militaires des Anciens, les uſages & les armes des Anciens, les anciennes Cavaleries de différentes Nations, le cheval, le courage, la fauſſe émulation ou l'envie. Tous ces différens Sujets nous ont parus traités avec intelligence, & ſemés de pluſieurs traits hiſtoriques, qui rendent cette lecture très-curieuſe & très-intéreſſante.

Les Élémens primitifs des Langues, découverts par la comparaiſon des Raci-

nes de l'Hébreu avec celles du Grec, du Latin & du François. Ouvrage dans lequel on éxamine la manière dont les Langues ont pu se former, & ce qu'elles peuvent avoir de commun; par M. *Bergier*, Docteur en Théologie, Curé dans le Diocèse de Besançon; à *Paris*, chez *Brocas & Humblot*, rue S. Jacques, au Chef S. Jean; brochure in-12 de 350 pages; avec approbation & privilége du Roi; 1764.

Plusieurs Sçavans avoient déja soupçonné que les Racines des Langues anciennes pourroient bien être les mêmes que celles des Langues modernes; mais personne n'avoit encore tenté de le vérifier par un parallèle éxact & suivi, & c'est ce qu'entreprend M. *Bergier*, dans les huit Dissertations qui forment ce Recueil, & qui traitent du changement des Lettres dans la prononciation, de la composition des Mots, du Verbe substantif, des Verbes hébreux & de leurs Conjugaisons, des différentes parties du Discours, de la Syntaxe, du mêlange & de la dérivation des Langues, & de l'usage qu'on peut faire des racines. Cet Ouvrage nous paroît aussi ingénieux que sçavant, & propre à répandre beaucoup de lumière sur la science de la Grammaire.

LES

LES LOISIRS & Amusemens de ma Solitude, Ouvrage moral ; à *Lausane*, & se trouve à *Paris*, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût ; 1764 ; brochure in-12.

Cette Brochure contient des Pensées détachées sur divers sujets de Morale, & cinq ou six Contes qui nous ont paru très-bien écrits, & très-intéressans. On dit que l'Ouvrage est d'un Militaire, qui l'a composé dans ses momens de loisir. Les Pensées & les Réfléxions qu'il présente, ne sont dictées, ni par une fausse Philosophie, ni par un esprit de Misantropie & de causticité. Tout y respire l'honneur, la sagesse, l'humanité & l'aménité des mœurs. Les gens de goût ne trouveront d'autre défaut dans ce recueil que d'être trop peu volumineux.

DISSERTATION sur les Origines de Toulouse ; avec cette Epigraphe : *Jam seges est ubi Troja fuit*. Ovid. Ep. Penel. Ulys. à *Avignon*, chez *Jean-Louis Chambeau*, Libraire-Imprimeur ; & se vend à *Toulouse*, chez *Birosse*, Libraire, à la Bible d'or ; 1764 ; brochure in-8°. de 70 pages.

Cet Ecrit, plein de recherches sçavantes, & qui présente des vues nou-

velles, méritoit, par ce double titre, d'être dédié à M. l'Abbé *Barthelemy*, qui a fait lui-même des découvertes si ſçavantes dans l'Antiquité. L'Auteur, M. *Audibert*, Vicaire de Verfeil, nous paroît avoir examiné avec la plus ſcrupuleuſe attention, les Monumens antiques qui ſont aux environs de Toulouſe, & dans Toulouſe même ; & comparant enſuite ces reſtes de l'Antiquité, avec ce qu'ont dit d'anciens Ecrivains, il en tire des conſéquences ſûres, qui jettent le plus grand jour ſur pluſieurs points de notre Hiſtoire.

REMARQUES ſur pluſieurs branches de Commerce & de Navigation ; nouvelle Edition, ſans nom d'Auteur, ni de Ville, ni d'Imprimeur ; 1764 ; brochure in-12, en deux parties. *

L'Auteur nous paroît très-inſtruit des divers objets qui font la matière de cet Ouvrage ; & nous croyons que l'intérêt public demande que l'on faſſe ſur-tout attention à l'endroit où il eſt parlé de la ſortie des grains hors du Royaume, ſans la liberté de laquelle il eſt impoſſible, dit l'Auteur, que l'Agriculteur ſe relève de l'état d'abattement ſous lequel il languit,

* Nous venons d'apprendre que l'on en trouve des Exemplaires, chez M. *Simon*, rue S. Jacques.

par les impôts dont il le croit chargé. Les Pêcheries méritent auſſi l'attention du Lecteur ; & l'on ne ſçauroit aſſez recommander l'exemption de tous les droits de conſommation ſur l'entrée du Poiſſon dans le Royaume.

VOLTAIRE, Poëme en vers libres, par M. *le Clerc de Mont-Merci*, Avocat au Parlement, avec cette Epigraphe : *Omnia transformat ſeſe in miracula rerum.* Virg. Georg. Sans nom de Ville ni de Libraire ; mais on en trouve des Exemplaires partout où ſe diſtribuent les Nouveautés. Brochure in-8°. de 76 pages ; 1764.

Un Poëme dont M. *de Voltaire* eſt le Sujet & le Héros, eſt un objet trop intéreſſant pour nous en tenir à une ſimple annonce ; nous en donnerons donc un Extrait détaillé dans le Mercure prochain, l'abondance des matières ne nous permettant pas de l'inſérer dans celui-ci.

LES SAISONS & les Jours, Poëmes ; 1764. On trouve des Exemplaires de cette Brochure in-12. chez *Bauche*, Libraire, quai des Auguſtins.

On a réuni ſous un titre très-court, de très-jolies Piéces qui traitent des mê-

mes matières, qui avoient couru manuſcrites, & dont quelques-unes même avoient déja été imprimées. On connoît depuis longtemps les quatre parties du Jour de M. de B..... Les quatre Saiſons du même Auteur n'étoient pas auſſi publiques. Celles de M. *Bernard* & les deux points du jour de M. de S. L. étoient diſperſés dans divers volumes, & n'avoient paru que défigurés par des lacunes ou des fautes conſidérables. On doit donc ſçavoir gré au Libraire qui les a réunis en un ſeul volume, en les réimprimant très-correctement & ſur du beau papier. Nous ne dirons rien du mérite de ces différens morceaux de Poëſie, que tout homme de goût ne peut ſe diſpenſer d'avoir dans ſon cabinet.

DICTIONNAIRE de Titres originaux pour les Fiefs, les Domaines du Roi, l'Hiſtoire, la Généalogie, & généralement tous les objets qui concernent le Gouvernement de l'Etat; ou inventaire général du Cabinet du Chevalier *Blondeau de Charnage*, ci-devant Lieutenant d'Infanterie, demeurant à Paris Faubourg S. Germain, rue Guénégaud, à la porte cochère à côté de

l'Hôtel d'Artois; à Paris, de l'imprimerie de *Michel Lambert*, rue & à côté de la Comédie Françoise; 1764; avec approbation & privilége du Roi. Brochure in-12, de 200 pages.

Le Cabinet de M. *Blondeau* est composé de soixante-dix mille Titres, dont environ soixante mille en originaux. Il est distribué en 26 parties. Ce Dictionnaire commence par les Fiefs; on donnera ensuite l'inventaire des Titres féodaux concernant les Archevêchés, Evêchés, Abbayes, Prieurés, Chapitres, Cures, Communautés Religieuses, &c. On passera ensuite à l'inventaire des Titres concernant le Domaine; & l'on continuera celui des autres parties du Cabinet; selon que les objets se présenteront. Tous les titres sont rangés par ordre alphabétique des noms des Seigneuries pour les Fiefs, & des noms de Familles pour les Titres généalogiques.

TARIFS, ou comptes faits, concernant les alliages & les bonifications d'or & d'argent; par M. J. *Xhrouet*; à Paris, chez *Guillyn*, Libraire, Quai des Augustins; 1763; volume in-12.

La partie la plus délicate de l'Orfévrerie étant les titres des matières

d'or & d'argent ; & leurs calculs, par la grande justesse qu'ils éxigent, devenant extrêmement longs & difficiles, il n'est pas douteux qu'on ne les voie avec plaisir réduits à une simple addition. C'est-là l'objet que l'Auteur s'est proposé de remplir dans l'ouvrage que nous annonçons. On y trouvera une grande facilité pour mettre quelque Or que ce puisse être à 20, 21, 22, 23 Karats; &c. Le Livre est dédié à M. de *Gouve*, Procreur Général en la Cour des Monnoies. L'étendue de ses lumières dans cette partie, la justesse de son discernement, la place qu'il occupe forment un préjugé favorable pour cet Ouvrage, qui ne peut être que d'une très-grande utilité pour les Artistes qui travaillent en or & en argent.

NÉCESSITÉ de penser à la mort, ou Instructions chrétiennes pour le temps de la maladie; Ouvrage non seulement utile à ceux qui administrent les derniers Sacremens, & qui ont le soin spirituel des malades, mais encore aux malades mêmes, & à ceux qui leur donnent les secours temporels. On y a joint l'Ordinaire de la Sainte Messe, une courte explication de l'Oraison Domi-

nicale, une paraphrase sur les sept Pseaumes de la Pénitence, les Prières de l'administration du saint Viatique & de l'Extrême-Onction, & les Prières des Agonisans, en Latin & en François, seconde édition, revue, corrigée & augmentée. *A Senlis*, & se vend *à Paris* chez *Desaint* & *Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais; *Claude Hérissant*, Libraire-Imprimeur, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'Or; & *Hérissant*, rue S. Jacques, Imprimeur du Cabinet du Roi. 1764. Avec Approbation & Privil. du Roi, Vol. in-12, d'environ 600 pages. Prix, 2 l. broché & 2 l. 10 s. relié.

Ce Titre qui fait connoître suffisamment l'objet & l'utilité de cet Ouvrage édifiant, nous dispense d'entrer dans un plus grand détail.

INSTRUCTIONS familières en forme d'entretiens, sur les principaux objets qui concernent la culture des Terres; Ouvrage à la fin duquel on trouvera deux Mémoires fort intéressans sur les Bois; par M. *Thierriat*, Conseiller du Roi, Garde-Marteau de la Maîtrise des Eaux & Forêts de Chaulny: avec cette Epigraphe: *Beatus ille qui procul negotiis &c.* Hor. *A Paris*, chez *Musier fils*,

Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, à S. Etienne ; 1763. Brochure in-12. de 140 pages.

En faveur des enfans qu'on destine à la culture des Terres, ce Livre est par demandes & par réponses. Les Maîtres d'Ecole de Village pourront s'en servir pour leur apprendre à lire. Ils pourront même leur faire apprendre par cœur les réponses aux différentes questions. Par ce moyen les enfans goûteront peu-à-peu les principes de l'Auteur, connoîtront ce qu'il y a de mieux dans les anciennes pratiques, & travailleront utilement pour eux & pour le bien de l'Etat.

MÉMOIRES d'*Azéma*, contenant diverses Anecdotes des régnes de *Pierre-le-Grand*, Empereur de Russie, & de l'Impératrice *Catherine* son épouse, traduits de Russe par M. *Contant d'Orville* ; à *Amsterdam*, 1764 ; & se trouvent à *Paris* au Palais Royal, chez Mde *la Marche*. Brochure en 2 parties in-12. Prix, 2 liv. 8 s.

Nous pourrons donner un jour l'Extrait de ce Roman nouveau.

LEÇONS de Physique Expérimentale,

Tome VI. par M. l'*Abbé Nollet*, de l'Académie Royale des Sciences & Maître de Physique & d'Histoire Naturelle des Enfans de France. Vol. in-12. de 527 pages, orné de 20 Planches en Taille-douce bien déssinées & bien gravées. *A Paris*, chez *Hippolyte-Louis Guerin* & *Louis-François Delatour*, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin; 1764. Ce Volume contient quatre leçons, sçavoir la 18, la 19, la 20 & la 21 qui est la dernière de cet Ouvrage.

La première de ces quatre leçons a pour objet les mouvemens des Astres & les phénomènes qui en résultent; la 2^e^ traite des aimans tant naturels qu'artificiels; dans la 3^e^ & dans la 4^e^ M. L. N. expose méthodiquement les phénomènes de l'électricité, & fait voir par un grand nombre d'exemples, qu'on peut maintenant rendre raison de toutes ces merveilles, que bien des gens croyent inexpliquables.

Il y a tout lieu de juger que ce volume aura le sort des autres qui ont été fort accueillis du Public tant en France que dans les païs étrangers. Ce Livre est devenu classique; il est traduit dans toutes les langues.

Nous avons remarqué en parcou-

rant le volume que nous annonçons ; que M. l'Abbé *Nollet* promet un Supplément. En parlant de certaines questions, qu'il a été obligé d'omettre, ou qu'il croit avoir un peu trop resserrées ; » mon dessein, dit-il, est d'y reve-
» nir ; ce sera dequoi former le Sup-
» plément que j'ai promis dans ma Pré-
» face, & que je regarde comme un en-
» gagement que j'ai contracté, & dont
» je desire fort de pouvoir m'acquitter.

NOUVELLE Méthode pour aprendre la langue Latine, par un systême si facile, qu'il est à la portée d'un enfant de cinq à six ans qui sçait lire : & si prompt qu'on y fait plus de progrès en deux ou trois années, qu'en huit ou dix, en suivant la route ordinaire. Par M. *Delaunai*. 4 volumes in-8°. Prix, 18 liv. en feuilles. *A Paris*, chez *Gogué*, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. Et chez l'Auteur, Cloître S. Germain-l'Auxerrois ; 1763 ; avec approbation & privilége du Roi.

On délivre aux Souscripteurs de cet Ouvrage ces 4 volumes depuis le 15 Septembre 1761 : cependant l'Auteur reçoit encore actuellement des plaintes des Souscripteurs des Provinces, qui

disent par leurs lettres *qu'ils n'ont encore que le premier Volume, quoiqu'ils ayent payé le tout, dès en souscrivant.* Ce n'est point la faute de l'Auteur, mais celle des Commissionnaires qui n'ont pas retiré leurs volumes dans les temps indiqués. Néanmoins, comme il faut une fin à tout, on avertit ici les Souscripteurs de faire retirer leurs volumes, d'ici à la fin *de Mars* 1764, car sans cela, & passé ledit temps, leurs Souscriptions n'auront plus de valeur, & ils perdront ce qu'ils auront avancé. Enfin, pour que ces Souscripteurs ne pussent point ignorer le présent Avis, on l'a affiché pendant les mois *de Janvier, de Février & de Mars* 1764 : & on l'indiquera dans les Journaux littéraires.

ESSAI sur les Duchés de Lorraine & de Bar, par M. *Charles-Léopold Andreu de Belistein*, avec cette Epigraphe :

. . . . Natale solum dulcedine cunctos
Ducit, & immemores non sinit esse sui.
Ovid.

A Amsterdam; & on en trouve des Exemplaires *à Paris* chez *Jorry*, rue

& vis-à-vis de la Comédie Françoise. Brochure, petit in-8°. de 250 pages.

Ce Livre qui n'a point été imprimé en France, contient 15 Chapitres dans lesquels on traite de l'état physique & politique, des Finances, de l'Etat Militaire, de l'Agriculture, du Luxe, des Manufactures, du Commerce de la Lorraine.

L'ESPRIT des Monarques Philosophes, *Marc-Aurele*, *Julien*, *Stanislas* & *Frédéric*; *à Amsterdam*, & se trouve *à Paris* chez *Vincent*, rue S. Severin; 1764. volume in-12. de 430 pages.

Depuis *Salomon*, le Philosophe, le Sage par excellence, dont les écrits font partie des Livres Canoniques, l'Histoire ancienne ne fournit que deux Monarques, *Marc-Aurèle* & *Julien*, qui ayent laissé des Ouvrages de Philosophie Morale & Politique. Après tant de siécles écoulés depuis le régne de ces grands hommes, nous avons l'avantage de les voir revivre dans *Stanislas* le *bienfaisant*, & *Frédéric* le *Salomon* du Nord. En réunissant sous un même point de vue les pensées & les leçons de ces quatre Monarques, on voit que le dessein de l'Auteur n'a pas été de les

publier toutes. Il s'est seulement assujetti au titre & à l'objet de son Ouvrage ; & il n'a extrait de leurs écrits, que les maximes qui les caractérisent plus essentiellement comme *Monarques Philosophes.* Il y a dans ce recueil des choses qui demandent à être connues plus spécialement, & qui nous fourniront pour le Mercure prochain, un Extrait intéressant & agréable.

P. VIRGILII Maronis Opera, cum notis brevioribus, ad usum scholarum; Parisiis, apud Desaint & Saillant, viâ S. Joannis Bellovacensis, Brocas & Humblot, viâ San-Jacobæâ, ad insigne capitis S. Joannis; 1764; cum privilegio Regis. Vol. in-12, minoris formæ.

Cette nouvelle édition des œuvres de *Virgile*, faite en faveur des écoliers de tous les Colléges de France, surpasse sans contredit, en beauté & en correction, toutes celles qui jusqu'à présent ont été en usage dans les classes. Le caractère en est net, le papier très-blanc & l'édition très-portative; voilà pour la partie Typographique. Les notes en sont courtes, claires, & ne disent que ce qu'il faut sçavoir pour l'intelligence du Texte. On a suivi d'ailleurs

les manuſcrits les plus eſtimés, les éditions les plus correctes, & les Commentateurs les plus célébres, pour ne préſenter que le véritable ſens de l'Auteur.

LE MONDE moral, ou Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cœur humain.

On connoît cet Ouvrage qui parut il y a quatre ans; c'eſt un Roman en deux parties de feu M. l'Abbé *Prévot*: nous ne le rappellons, que pour dire qu'on vient d'en donner la ſuite dont nous rendrons compte inceſſamment.

LE PHILOSOPHE Négre, & le ſecret des Grecs. Ouvrage trop nécéſſaire; en deux parties *in*-12; *Londres*, 1764, & à Paris, chez *Prault* petit-fils, Quai des Auguſtins, à l'Immortalité.

C'eſt un petit Roman compoſé par M. *M*... dans lequel on dévoile les manœuvres des Joueurs fripons.

L'HISTOIRE de l'*Irlande*, ancienne & moderne, tirée des monumens les plus authentiques; par M. l'Abbé *Ma-Geoghegan*; à Paris, chez *Antoine Boudet*, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques,

à la Bible d'Or; avec Approbation & Privilége du Roi, 3 vol. *in*-4°.

Cet Ouvrage qui a été donné volume par volume, & dont le troisiéme paroît nouvellement, mérite qu'on en fasse un ou plusieurs extraits; aussi nous proposons-nous d'y revenir plus d'une fois.

ŒUVRES diverses de M. l'Abbé *Clément*, C. D. S. L. D. L. à Paris, chez *Claude Herissant*, rue neuve Notre-Dame, à la Croix d'Or; 1764, avec Approbation & Privilége du Roi; brochure *in*-12 de 200 pages.

M. l'Abbé *Clément* a tort de croire, dans sa Préface, qu'il trouvera peu de lecteurs; ses Œuvres poëtiques sont de nature à lui en procurer un grand nombres. Premiérement elles sont-très variées, & par là très-capables de plaire à plusieurs classes de lecteurs. Elles ont en second lieu, toutes les qualités qui font le mérite de ces sortes de petites Piéces; on y trouve de l'esprit, du sentiment, du goût & de la Poësie. A la tête du recueil sont placées des Odes sacrées, dont le Sujet est tiré des Pseaumes; elles sont suivies de quelques traductions des Hymnes du Breviaire de Paris. En 1735, l'Académie Françoise avoit pro-

poſé pour le prix de l'Ode, *les progrès de la Muſique ſous le régne de* LOUIS LE GRAND. M. l'Abbé *Clément* eut le prix ; & ſon Ode qui tient un rang diſtingué dans ce recueil, exprime, par des Strophes harmonieuſes, tous les charmes de la Muſique. Nous n'indiquerons pas tous les Sujets que l'Auteur a traités ; il y a dans cette brochure plus de quatre-vingt Piéces, tant Odes qu'Epîtres, Bouquets, Portraits, Etrennes, Placets, Epitaphes, Epithalames, Epigrammes, Cantatilles, Rondeaux, Fables, &c. Nous en avons rapporté une dans le Supplément aux Piéces fugitives du *Mercure* de Mars dernier. Elle nous paroiſſoit de ſaiſons alors, & nous nous réſervions d'en faire connoître l'Auteur dans le Mercure de ce mois. Cette Piéce où il eſt queſtion d'une aventure de bal, ſuffit pour donner une idée du goût de l'Auteur, & du mérite des autres Piéces qui compoſent cette brochure.

REQUÊTE au Roi, par la Dame veuve *Calas*, feuille *in*-4°, & *in*-8°, on en trouve des exemplaires chez les Libraires du Palais Royal.

L'Hiſtoire des ſieurs & Dames *Ca-*

las, que tout le monde connoît présentement, étoit un Sujet bien propre à faire naître des vers touchans & pathétiques: aussi est-ce là ce qui distingue principalement cette Requête en Vers, composée par un Poëte qui a de la chaleur & du sentiment.

GAZETTE Littéraire de l'Europe. A Paris, au Bureau de la Gazette de France. Prix de la Souscription, 24 liv. par an, papier ordinaire; & de 30 liv. papier plus grand & plus fin.

L'objet de cet Ouvrage périodique est d'annoncer tous les Mercredis de chaque semaine, dans une feuille in-8° de seize pages d'impression, les Livres qui paroissent tant en France que dans les Pays Etrangers. Pour ceux de France on n'en donne que l'annonce & une courte notice. A l'égard des Livres Etrangers, outre cette annonce, on publiera à la fin de chaque mois quatre feuilles de supplément, dans lesquelles on renverra les Traductions entières & les Analyses détaillées des Ouvrages qui mériteront d'être plus particuliérement connus.

La première feuille de cette Gazette a paru le Mercredi 7 du mois de Mars.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADÉMIES.

LETTRE de M. de BELLISLE, Secrétaire des Commandemens de S. A. S. Mgr le DUC D'ORLÉANS, à M. de VELYE, Membre de la Société Littéraire de Châlons-ſur-Marne, le 24 Septembre 1763.

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, Monſieur, qui eſt quant à préſent, le ſeul Prince appanagé de la Maiſon de France, doit veiller avec une attention particulière, pour que perſonne ne puiſſe prétendre à un pareil titre, qui n'eſt dû qu'aux mâles puînés de nos Rois, & à l'aîné de la deſcendance maſculine de ces puînés. En effet, l'Appanage eſt une portion détachée des Domaines de la Couronne, que les Loix de l'Etat donnent, avec autant de juſtice que de politique, aux puînés de nos

Souverains, pour leur subsistance, & pour leur tenir lieu du partage au Trône qu'ils étoient en droit de prétendre sous la première & la seconde Race. Une longue expérience ayant fait sentir les inconvéniens de cette division de Souveraineté, on y remédia au commencement de la troisiéme, par la Loi salutaire des Appanages, qui sont devenus dans la suite reversibles à la Couronne au défaut de la ligne masculine. Cette portion que tient le Prince appanagé, avec des prérogatives dignes de la source dont elles sont émanées, & qui lui retracent sans cesse l'éclat & les droits de son origine, ainsi que ses devoirs, est certainement la plus noble & la plus belle de toutes les *tenures*, & ne peut être assimilée à aucune autre. D'après ces principes, Monsieur, Mgr le Duc d'*Orléans* n'a pu voir sans surprise, dans le Mercure de France du mois d'Avril 1760, tom. 2, p. 148, que, dans un article où l'Auteur du Mercure rend compte d'une Séance publique de la Société Littéraire de Châlons-sur-Marne, il soit dit que vous avez continué la lecture de l'Histoire de la Ville, de la Comté-Pairie de Vertus, & de la suite des Seigneurs qui ont possédé ce Domaine jusqu'à M. le Maréchal

Prince de *Soubise*, qui le tient aujourd'hui *comme un Appanage de la Maison de France, étant héritier pour une partie de l'ancienne Maison de Bretagne, qui le possédoit à ce titre.* Voilà en peu de mots, Monsieur, trois assertions bien extraordinaires. 1°. M. le Prince de *Soubise* n'a jamais prétendu & ne peut pas posséder le Comté de Vertus comme un Appanage de la Maison de France. 2°. La Maison de Bretagne ne l'a point possédé à ce titre. 3°. M. le Maréchal de *Soubise* n'en est point propriétaire comme héritier de l'ancienne Maison de Bretagne. Un simple extrait des sçavans Ouvrages de M. *Dupin* & de M. l'Abbé de *Longuerue* suffira pour établir la négative des faits que vous avez avancés. Lors de la réunion de la Champagne à la Couronne de France, la Seigneurie de Vertus entra dans le Domaine du Roi ; elle y est demeurée jusqu'en 1361, que le Roi *Jean* la donna en pleine propriété, avec titre de Comté, à *Jean-Galeas Viscomti*, pour dot de sa fille *Isabelle* que *Viscomti* épousa. *Jean-Galeas* mariant sa fille *Valentine* avec *Louis*, Fils de France, Duc d'Orléans, en 1389, lui donna de même en dot le Comté de Vertus, *Marguerite*, fille de

Valentine & de *Louis*, Duc d'Orléans, porta ce Comté dans la Maiſon de Bretagne, en épouſant *Richard*, Comte d'Eſtampes. De leur mariage naquit *François II*, Duc de Bretagne, qui en fit don à *François*, ſon fils naturel, ſouche des Seigneurs d'*Avangour*. Si vous voulez, Monſieur, conſulter les preuves de l'Hiſtoire de Bretagne, tome 3, colonne 1354, vous y verrez qu'il fut enjoint aux Seigneurs d'*Avangour*, par pluſieurs Arrêts du Parlement, de ne point uſurper le nom de *Bretagne*. Ces Seigneurs ont continué de jouir du Comté de Vertus de mâle en mâle, juſqu'en 1746, que leur poſtérité maſculine s'étant éteinte, leur ſucceſſion a paſſé à M. le Prince de *Soubiſe*, iſſu de *Marie d'Avangour*, qui avoit pour quatriéme ayeul *François d'Avangour*, fils naturel de *François II*. Ce n'eſt donc point comme héritier de l'ancienne Maiſon de Bretagne, que M. le Prince de *Soubiſe* poſſéde le Comté de Vertus, mais comme héritier d'une branche illégitime de cette Maiſon. Ce n'eſt donc point comme en Appanage de la Maiſon de France, que M. le Prince de *Soubiſe* tient aujourd'hui ce Comté, mais comme un héritage qui lui eſt échu du chef d'une

grand'-mère, laquelle avoit recueilli par droit de ſucceſſion, la donation faite à *François d'Avangour* ſon auteur, par le Duc de Bretagne. Enfin dans les diverſes mutations du Comté de Vertus, qui a paſſé du Roi *Jean* à ſa fille *Iſabelle*, d'*Iſabelle* à *Valentine de Milan*, ſa fille, de *Valentine* à ſa fille *Marguerite*, de *Marguerite*, femme de *Richard* Comte d'Eſtampes, à leur fils *François*, Duc de Bretagne, & du Duc *François* à *François d'Avangour* ſon fils naturel; on ne reconnoît aucun des traits qui caractériſent un Appanage du la Maiſon de France, & d'où l'on puiſſe inférer que la Maiſon de Bretagne ait poſſédé à ce titre le Comté de Vertus. Ces obſervations, Monſieur, que j'ai l'honneur de vous envoyer par ordre de Mgr le Duc d'*Orléans*, & dont vous pouvez faire la vérification dans notre Hiſtoire, vous engageront ſans doute à faire inſérer dans le Mercure un Article qui puiſſe réformer ce qui a été avancé à ce ſujet dans celui d'Avril 1760; afin que les perſonnes qui ne ſont pas inſtruites de la nature des Appanages, ne ſe forment pas de cette tenure des idées fauſſes, qu'il eſt important pour les Princes Appanagers de ne pas laiſſer accréditer; &

comme la Société Littéraire de Châlons ſe propoſe de donner bientôt au Public le recueil de ſes Mémoires, S A. S. ſe flatte que vous aurez l'attention de ſupprimer dans celui qui concerne le Comté de Vertus, le titre d'appanage dont vous l'avez décoré, avant d'avoir approfondi cette matière.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RÉPONSE à la Lettre précédente, par M. FRADET, Secrétaire de la Société Littéraire de CHAALONS-SUR-MARNE, du 2 Février 1764.

MONSIEUR,

Vous avez pris la peine d'écrire le 24 Septembre dernier à M. de *Velye*, l'un des Membres de la Société Littéraire de Châalons; vous lui avez marqué que S. A. S. Mgr le DUC D'ORLÉANS, avoit lû avec ſurpriſe dans le 2ᵉ. Vol. du Mercure de France du mois d'Avril 1760, que notre Aſſocié avoit avancé dans ſon Hiſtoire de Vertus, que cette Comté-Pairie étoit aujourd'hui tenue

par M. le Maréchal Prince de *Soubise* ; comme un appanage de la Maison de France, étant héritier pour une partie de l'ancienne Maison de Bretagne qui la possédoit à ce titre, & vous lui avez démontré 1°. que Monsieur le Prince de *Soubise*, n'avoit jamais prétendu & ne pouvoit pas posséder le Comté de Vertus comme un appanage de la Maison de France. 2°. Que la Maison de Bretagne ne l'avoit point possédé à ce titre. 3°. Que M. le Maréchal de *Soubise* n'en étoit point propriétaire, comme héritier de l'ancienne Maison de Bretagne. M. de *Velye* auroit eu l'honneur de vous faire réponse, & de réformer son erreur, qui peut donner de fausses idées de la nature des appanages aux personnes qui n'en sont pas bien instruites ; mais il étoit, lors de la réception de votre lettre, attaqué de la maladie qui nous l'a enlevé environ deux mois après. Cette lettre s'est trouvée parmi ses papiers, qui viennent de nous être remis ; & la Société se fait un devoir de satisfaire aux obligations qu'il n'a pu remplir, & de donner à Mgr le Duc d'Orléans des marques de son profond respect. Elle peut uniquement dire pour sa justification & pour celle de son Associé

ſocié, qu'elle n'a toléré cette aſſertion, & qu'elle n'a été haſardée dans l'hiſtoire du Comté de *Vertus*, que ſur la foi d'un paſſage de M. *de Ste Marthe* dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de France, Liv. 8. c. 3. ſur *Jean*. 2°. Cet Auteur dit qu'*Iſabelle de France* fut alliée vers 1360 avec *Jean Galeas Viſcomti*, Duc de Milan, & que par lettres du mois d'Avril 1361, fut fait le changement du Comté de Sommyévre en Languedoc, baillé en *appanage* à cette Princeſſe en faveur de ſon mariage, à la charge de retour à la Couronne défaillants fils & filles, avec la Seigneurie de Vertus en Champagne, pour ce, érigée en Comté : mais ſi MM. de *Sainte Marthe* & de *Velye* avoient fait attention que l'appanage eſt une portion détachée du Domaine de la Couronne, que les loix de l'Etat donnent à charge de retour au défaut de la ligne maſculine, aux mâles puinés de France pour leur ſubſiſtance, & pour leur tenir lieu du partage au Thrône qu'ils étoient en droit de prétendre ſous la première & la ſeconde race de nos Rois, ils n'auroient pas dit que le Comté de Vertus avoit été donné en appanage à *Iſabelle* de France, lors de ſon mariage avec *Jean Galeas Viſcomti*. MM.

de *Sainte Marthe* & M. de *Vélye* n'avoient pas vu non plus sans doute les lettres du mois d'Avril 1361, citées par le premier. On ne trouve rien dans ces lettres, dont il m'a été remis une copie que je crois fidelle, qui annonce que les Terres de Sommyevre & de Vertus, ont été données en appanage à *Isabelle* de France; il paroit seulement que la première lui a été donnée en dot, & la seconde en remplacement de celle-ci, dont elle ne pouvoit jouir par les raisons détaillées dans les lettres. C'est donc une dot constituée à *Isabelle de France* & non un appanage, & aucun des possesseurs de cette Terre n'a pu la tenir depuis & la transmettre à personne sous le titre d'appanage. La Société a retranché cette assertion si erronée, de l'écrit où elle s'étoit glissée; & elle ne paroîtra point quand ses mémoires seront donnés à l'impression. Je suis chargé de vous prier de sa part, de faire agréer cette déclaration à Mgr le Duc d'Orléans, & j'ose espérer que S. A. S. en sera satisfaite.

J'ai l'honneur d'être, &c.

EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des SCIENCES.

Du 22 Février 1764.

NOUS avons examiné par ordre de l'Académie, un Mémoire de M. *Biesta*, Me Horloger à Paris, sur une nouvelle construction de Montres, dans lesquelles tout ce qui appartient à l'échappement peut s'enlever sans démonter le reste de la montre. Il est exactement vrai, & M. *Biesta* le dit dans son Mémoire, que la plus grande partie des dérangemens & des accidens qui arrivent à une montre, viennent de l'altération de l'échappement, & que très-souvent on n'auroit nul besoin de démonter le reste de la montre pour y remédier, s'il étoit possible d'y toucher sans cela ; c'est cet avantage que M. *Biesta* a voulu procurer aux montres. Par la construction qu'il propose : la potence, la contre-potence, le cocq, la coulisse, la rosette, le balancier, le piton, & le ressort spiral y sont portés par une plaque d'acier, tenant par trois vis à la platine du nom qui est percée en cet

endroit pour donner passage à la roue de rencontre, la potence & la contre-potence. Cette construction peut être appliquée à toutes les montres déja faites; & il est aisé de sentir combien elle peut être avantageuse, sur-tout pour les Piéces composées, comme pour les montres à sonnerie, ou à répétition, qu'on ne sera plus obligé de démonter en entier pour le moindre dérangement arrivé à l'échappement; ce qui peut être d'autant plus utile, qu'on est quelquefois obligé en voyage de se servir d'Ouvriers médiocres qui pourroient aisément gâter des parties aussi délicates, & qui leur sont trop souvent inconnues; au lieu que les effets de l'échappement sont généralement connus de tous ceux qui ont pratiqué l'Horlogerie. Ces avantages font que nous ne pouvons qu'applaudir à la construction de M. *Biesta*, qui nous a paru ingénieuse, & mériter l'approbation de l'Académie. *Signé*, CAMUS & DE FOUCHY.

L'Auteur de cette invention est le même qui a trouvé la manière d'appliquer aisément aux Pendules à secondes le temps vrai, également approuvé par l'Académie Royale des Sciences. Il demeure présentement Cloître S. Ger-

main-l'Auxerrois, en entrant par le Louvre à gauche, *au Temps vrai*, à Paris.

Le prix pour appliquer son équation aux Pendules à secondes, est de huit louis; & l'application de la construction mentionnée au certificat ci-joint ne renchérit pas chez l'Auteur les montres neuves; mais pour donner les mêmes avantages à celles qui sont déjà faites, il prend pour une montre simple deux louis, & pour une à répétition trois louis; & MM. les Horlogers ses Confrères peuvent composer avec l'Auteur, parce qu'ils pourront se réserver certains Ouvrages pour eux-mêmes.

PRIX proposé par la Société Royale d'Agriculture de Paris, pour l'année 1764.

PLUSIEURS Citoyens zélés pour les progrès de l'Agriculture, ayant déposé au Bureau de la Gazette du Commerce, différentes sommes, sur lesquelles seroit prélevée celle de *Six cens livres*, pour être employée aux Prix dont la Société royale d'Agriculture choisiroit le Sujet,

elle n'a pas cru pouvoir en présenter un plus important à traiter, que les Maladies des Bestiaux ; en conséquence, elle a arrêté qu'elle adjugeroit un Prix de Six cens livres, au Mémoire qui donneroit *la description, les causes, les effets & la curation des Maladies épidémiques & contagieuses des Bestiaux, les moyens de les prévenir & d'en empêcher les progrès.*

Il sera proclamé, dans une Assemblée de la Société, au mois d'Avril 1765.

Les Pièces qui seront envoyées pour concourir, doivent être remises avant le 1.er Janvier 1765, à M. *de Palerne*, Secrétaire perpétuel de la Société, autrement elles seront rejettées.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms sur leurs ouvrages, mais dans un paquet cacheté, portant un numéro pareil à celui de la Pièce, avec une même devise sur l'un & sur l'autre ; ces paquets ne seront ouverts qu'après le jugement du Prix.

Toutes personnes seront admises à concourir, à l'exception des Membres & Associés qui composent la Société Royale d'Agriculture de Paris : les Pièces seront adressées à M. *de Sauvigny*, Conseiller d'Etat, Intendant de la Gé-

néralité de Paris, qui fera passer aux Auteurs les récépissés du Secrétaire de la Société; le Secrétaire délivera le prix à celui qui lui représentera le récépissé de la Pièce couronnée; il n'y aura point d'autre formalité.

PRIX proposé par la Société Royale d'Agriculture de Paris, pour l'année 1765.

LA SOCIÉTÉ desirant exciter de plus en plus l'industrie & l'émulation des Cultivateurs, a résolu & arrêté, dans son Assemblée du 8 Décembre 1763, qu'il sera fait un fonds chaque année, par les Associés, pour donner deux ou plusieurs Prix, à ceux des Cultivateurs & autres Particuliers appliqués aux soins de la campagne, qui auront le mieux réussi dans les recherches qu'elle doit leur proposer.

Le principal objet de ces recherches, sera d'éclairer successivement par des expériences faites avec soin, les différentes pratiques de l'Agriculture & de l'économie rustique.

Un des Sujets qu'elle a choisi pour le Prix de 1765, eſt, *Le meilleur travail ſur la qualité & ſur l'emploi des engrais qui conviennent aux terres, principalement aux terres à blés, relativement à leur qualité.*

Des expériences bien faites, ſoit pour employer de nouveaux engrais jusqu'à préſent peu connus ou négligés, ſoit pour ſuppléer au fumier des animaux, lorſqu'on en a peu, ſoit pour perfectionner la qualité des fumiers & autres engrais, auront droit au Prix.

Ce Prix eſt de la ſomme de *huit cens livres*; il ſera proclamé, dans une Aſſemblée publique de la Société, au mois d'Avril 1766. Les Piéces qui ſeront envoyées pour concourir, doivent être remiſes avant le 1er Janvier 1766, à M. *de Palerne*, Secrétaire perpétuel de la Société, autrement elles ſeront rejettées.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms ſur leurs ouvrages, mais dans un paquet cacheté, portant un numéro pareil à celui de la Piéce, avec une même deviſe ſur l'un & ſur l'autre; ces paquets ne ſeront ouverts qu'après le jument du Prix. Les Auteurs peuvent y inſérer les certificats qu'ils auront pris des

personnes connues & dignes de foi qui auront suivi ou vérifié leurs expériences, à l'effet d'en constater les résultats.

La Piéce qui renfermera le plus de faits, d'observations & d'expériences utiles sur l'art de fertiliser la terre par les engrais, sera couronnée.

Toutes personnes seront admises à concourir, à l'exception des Membres & Associés qui composent la Société Royale d'Agriculture de Paris : les Piéces seront adressées à M. *de Sauvigny*, Conseiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Paris, qui fera passer aux Auteurs les récépissés du Secrétaire de la Société ; le Secrétaire délivrera le Prix à celui qui lui représentera le récépissé de la Piéce couronnée, il n'y aura point d'autre formalité.

SUJET du Prix de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de DIJON, pour l'année 1765.

Il est d'usage en Bourgogne de semer suivant trois différentes méthodes :

1°. On seme dans les mêmes terres, la première année du Bled, la seconde

des Mars, & ſucceſſivement ainſi d'année à autre.

2°. On y ſeme alternativement une année de Bled, l'autre des Mars, & la troiſiéme on laiſſe la terre en jachère.

3°. On y ſeme une année du Bled, la ſeconde année, la terre reſte en jachère ; & cette pratique s'obſerve conſtamment d'une année à l'autre.

D'après l'expoſition de ces divers façons d'enſemencer les terres en Bourgogne, l'Académie demande :

Quelles ſont les Raiſons phyſiques qui doivent engager relativement aux différens Terroirs, à préférer l'une de ces trois méthodes ?

Les régles & les formalités qui s'obſervent dans les Concours Académiques, ſont aujourd'hui ſi généralement connues, qu'il eſt inutile de les répéter au ſujet de ce Programme. Il ſuffit d'avertir ici, que les Mémoires qu'on doit adreſſer à M. *Michault*, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue de Guiſe, à Dijon, ne ſeront reçus, francs de port, que juſqu'au premier Avril 1765 incluſivement : paſſé lequel temps, ils ne pourront, ſous quelque prétexte que ce ſoit, avoir aucun droit au Concours ; ainſi

que ceux dont l'Auteur se sera fait connoître directement ou indirectement.

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

L'ÉMULATION & le zèle des Elèves de l'Ecole Royale Vétérinaire, loin de se rallentir, semblent s'accroître & redoubler. La distribution du Prix concernant le Bœuf, les Bêtes à laine & les Chèvres, avoit été fixée au 15 Mars. Malgré les travaux qu'entraînent l'étude de l'Anatomie & les dissections, ils ont devancé le jour indiqué. Trente Elèves se sont montrés au Public le Samedi 3 de ce mois, & ce concours a été honoré de la présence de M. l'Intendant de la Province, de plusieurs Membres de la Société d'Agriculture, & d'un nombre considérable de personnes de distinction.

Dans cette Séance, tenue selon l'usage ordinaire, les Contendans ont développé des principes & des faits très-intéressans sur le choix des uns & des autres animaux dont il s'agissoit, sur la connoissance de leur âge, sur les soins qu'ils exigent, sur l'attention que demande la

construction des Etables & des Bergeries, sur les alimens les plus convenables dans les différentes saisons, sur la manière d'apprivoiser les Bœufs & de les soumettre au joug, sur le temps & les moyens de les engraisser, sur la propagation de cette espèce, sur les qualités d'un bon Taureau, sur la beauté & bonté des Vaches, tant communes que Flandrines, sur le lait qu'elles donnent, sur les espèces que nous pourrions tirer avec le plus grand avantage de l'Etranger, particulièrement de Jutland, sur le régime à faire observer aux Vaches pleines & prêtes à mettre bas, sur le choix des Veaux à élever par préférence, sur le temps de les sevrer, sur la conformation des Moutons, sur leur toison, sur la tonte, sur les différentes espèces connues en France & en Angleterre, sur leurs produits comparés, sur l'importance & sur la manière de saler ces animaux, sur les pâturages qui leur conviennent, sur ceux qui leur sont nuisibles, sur l'heure & la saison de les conduire aux champs, sur l'eau dont on doit les abreuver, sur les moyens de les engraisser, sur les avantages des parcs pour amender les terres, sur les qualités d'un bon Bélier & d'une Brebis mère, sur le temps de les accou-

pler, ſur les ſoins à donner à la Brebis qui doit agneler, & à l'Agneau qui vient de naître, ſoit dans le cas où elle a mis bas deux jumeaux, ſoit dans celui où elle agnèle pour la première fois, ſoit enfin eu égard aux Agneaux qui parviennent à une certaine force, ſur les Agneaux qui doivent être ſevrés, ſur les Agneaux à livrer au Boucher, ſur les obſervations naturelles qui ſe préſentent à quiconque veut traiter & élever ces animaux, &c, ſur le Bouc comparé au Bélier, ſur les diverſes races dans l'eſpèce des Chèvres, ſur les différences à remarquer entre elles & la Brebis, ſur leurs véritables pâturages, ſur les qualités du Bouc & de la Chèvre deſtinés à la propagation, ſur le temps de les accoupler, ſur les attentions à donner à la Chèvre prête à chévroter, & aux Chevreaux nés, en quelque nombre que ce ſoit, &c. &c. &c.

Tous ces points divers ont été amplement diſcutés par les Sieurs d'*Auvergne* frères, *Petite*, *Damne*, *Thomas*, *Beaumont* fils, *Greſſet*, *Parnet*, de la Province de Franche-Comté; *Aima*, *Leger* & *Latour*, de la Généralité de Bordeaux; *Bigler*, du Canton de Berne; *Boudier*;

Treitch & *Teillard*, de la Généralité d'Auvergne; *Barjollin* & *Dupin*, de la Généralité de Limoges; *Kamerlet*, de la Ville de Nancy; *Beauvais* & *Didné*, de la Généralité d'Amiens; *Chanu*, de la Province de Bourgogne; *Brachet*, de celle de Bugey; *Gay* & *Bethoux*, de la Province de Dauphiné; *D'anguien*, *Desavenieres*, *Deschaux*, *Faure* l'aîné, *Thevenet* & *Mathias*, de la Généralité de Lyon.

L'embarras dans lequel MM. de la Société d'Agriculture se sont trouvés, relativement au Jugement qu'ils ont été obligés de porter sur celui ou sur ceux des Elèves à qui le Prix devoit être décerné, a obligé d'en donner deux au lieu d'un : le premier de 50 liv. & le second de 48 liv.

Les vues de ces Juges intégres & éclairés ont été dirigées sur dix-huit de ces trente Contendans. Ils ont adjugé le premier prix aux Sieurs *Petite*, *Parnet*, *Barjollin*, *Dupin*, *Damne*, *Bigler*, *Beauvais*, *D'anguien* & *Thevenet* : celui-ci est âgé de douze ans. Ces Elèves ayant tiré au sort, le Sieur *Dupin* en a été favorisé; mais ses Concurrens ne trouvent pas moins dans la gloire qu'ils se sont acquise, la récompense qui flatte

le plus des hommes destinés à servir utilement leur Patrie.

Le second prix a été adjugé aux Sieurs *Gay*, *Bethoux*, *Treitch*, *Leger*, *Deschaux*, âgé de treize ans, *Chanu*, *Thomas*, *Faure* l'aîné & *Desavenieres*. Le sort a décidé en faveur du Sr *Deschaux*, sans rien diminuer de l'honneur attaché aux suffrages que les autres ont justement obtenus.

Le Sr *Brachet*, constamment attaché à ses devoirs, a mérité des éloges, & il eût été couronné comme les autres concurrens, s'il n'eût été employé au traitement de plusieurs maladies qui l'ont appellé pendant quelque temps hors de l'Ecole.

Le Sr *Bredin*, qui a porté pendant près de sept mois les secours les plus efficaces dans plusieurs Provinces dont les Bestiaux étoient frappés d'un fléau cruel, n'a pu concourir dans cette circonstance, parce qu'il s'est occupé à réparer, à certains égards non moins essentiels, le temps qu'il avoit employé ailleurs.

Il en est de même du Sr *Blousard*, en qui l'expression n'est point aussi facile que l'intelligence.

Les Srs *Latour*, *Gresset*, les Frères d'*Auvergne*, *Beaumont* fils, *Didut*,

Aima, *Kamerlet* & *Boudier* ont satisfait le Public, & n'ont pu être regardés comme des Sujets médiocres.

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous insérons de pareils Articles dans notre Journal. Les succès de ces Elèves continuent à faire un honneur infini à M. *Bourgelat*, Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, qui a la Direction de l'Ecole Royale Vétérinaire, & au Ministre (M. *Bertin*) à qui la France & l'Europe même sont redevables d'un Etablissement si utile. Nous disons *l'Europe même*; car un grand nombre d'Etats & de Souverains, principalement du Nord, (parmi lesquels on compte le Roi de *Prusse*) ont déja envoyé à M. *Bourgelat* plusieurs Elèves pour se former dans cette Ecole; & ces Elèves s'y distinguent par leur applica-cation & leurs succès.

DIOPTRIQUE.

Lettre à l'Auteur du Mercure.

Je crois, Monsieur, que vous ne serez pas fâché que je vous entretienne d'une découverte très-intéressante & qui va

donner à la Dioptrique une nouvelle face. Nous la devons aux travaux d'un Géomêtre célébre, & aux ſoins de pluſieurs Amateurs. Vous ſçavez, Monſieur, qu'on appelle Dioptrique la viſion qui ſe fait à l'aide des verres ; on peut dire que, ſi l'état où étoit précédemment cette ſcience eût étonné les Anciens qui n'en avoient pas d'idée, ſes nouveaux progrès ne paroîtroient pas moins admirables à *Newton* lui-même, au Grand Homme qui décompoſa la lumière, & qui avoit connu, ſans les ſurmonter, les obſtacles qui viennent d'être levés: c'eſt que l'homme qui parcourt le plus rapidement la carrière, trouve un terme où il faut qu'il s'arrête, & d'où part à ſon tour l'homme de génie qui vient après lui.

Mais, avant tout, il eſt néceſſaire que je vous rappelle quelques principes d'Optique qui ne vous ſont pas inconnus ; & pour ne pas rendre la matière trop compliquée, je ne vous parlerai que des lunettes Aſtronomiques, à deux verres convexes. Les rayons partis de l'objet après s'être pliés en traverſant le premier verre, qu'on nomme l'*objectif*, ſe réuniſſent dans un point de *l'axe de la lunette*, qui eſt

appellé *foyer du verre*, & y forment un image devant laquelle ſe place *l'Oculaire*, ou le ſecond verre, qui faiſant l'effet d'un miſcroſcope, ſert à aggrandir cette image ; & la lunette groſſit d'autant plus, que le foyer du verre objectif eſt plus long, & que celui du verre oculaire eſt plus court. Ainſi une lunette de ſix pieds avec un Oculaire de trois pouces groſſit vingt-quatre fois ; avec un Oculaire de dix-huit lignes elle groſſiroit quarante-huit fois. Il ſemble qu'en partant de ce principe, on puiſſe multiplier les effets à l'infini ; en ayant de longs objectifs & de courts oculaires : mais on a trouvé de très-grands obſtacles dans la figure des verres & dans la différente réfrangibilité des rayons. *Deſcartes* qui porta dans les Arts la lumière de la Géométrie, avoit démontré que tous les rayons partis d'un objet, & traverſant un verre objectif, ſe réuniroient dans un même point de l'axe de la lunette, ſi l'on donnoit à l'objectif une figure hyperbolique ; mais ici la pratique des Arts ne peut plus atteindre à la préciſion du calcul. On n'a vu réuſſir aucun des eſſais de *Deſcartes*, qui faiſoit travailler ſous ſes yeux un ouvrier intelligent ; & l'on

a reconnu avec peine, qu'il étoit moralement impossible de donner aux verres une figure hyperbolique régulière.

On se restraignit à leur donner la figure sphérique ; mais par la propriété de cette courbure, il n'y a que les rayons qui tombent près de l'axe, qui soient réunis dans un même point. Les autres, ayant un foyer différent, y peignent d'autres images, & toutes ces images fort près les unes des autres, en forment une seule qui est d'autant plus confuse, qu'il y en a un plus grand nombre : on fut forcé de donner peu d'étendue à la courbure de la surface des objectifs, & l'on y perdit de la lumière. Car vous concevez bien, Monsieur, que la quantité de lumière dépend de la grandeur de l'objectif qui lui donne entrée. Mais on s'apperçut bientôt que ces inconvéniens étoient les moindres qu'on eût à craindre: un homme qui étoit appellé aux plus brillantes découvertes dans toutes les Sciences, portant dans la Physique, le flambeau de son génie, trouva l'art de décomposer la lumière, & fit voir que chacun de ses rayons étoit composé de 7 rayons primitifs de couleur différente, rouge, orangé, jaune, &c. Ces rayons traversant un prisme, s'y rom-

pent ſuivant leur différente réfrangibilibilité, ſe ſéparent, & peignent ſur le papier où on les reçoit, les ſept couleurs dans leur ordre naturel. Cette découverte, appliquée à l'optique, rendit raiſon des anneaux colorés, appellés *iris*, qu'on avoit apperçus autour des images formées par de longues lunettes. Le verre objectif fait alors la fonction du priſme qui ſépare les couleurs : on crut que la nature de la lumière mettant un obſtacle invincible à la perfection de cet Art, & la théorie ayant fait connoître que les iris étoient plus grandes, en proportion de l'ouverture de l'objectif, on preſcrivit de nouveau de la diminuer ; mais en même temps on diminuoit la quantité de lumière ſi néceſſaire à la diſtinction des objets. On ne retiroit plus par conſéquent des longues lunettes l'avantage qu'on en devoit eſpérer ; & l'incommodité de leur longueur ſubſiſtoit toute entière. Les choſes en étoient là, & cette barrière reſtoit inſurmontable.

Lorſque M. *Euler*, l'un des plus grands Géométres de l'Europe, eut en 1747 l'idée heureuſe de former des objectifs de deux matiéres differément réfringentes ; il eſpéra que leurs

réfractions différentes pourroient se composer & détruire les Iris, il forma ses objectifs de deux lentilles de verre qui renfermoient de l'eau entre elles, & posant une hypothése sur leurs qualités réfringentes, il en déduisit des formules générales & très-élégantes.

M. *Dollond*, sçavant Opticien Anglois, fit usage de la Théorie de M. *Euler*; mais il substitua avec raison à ses lois de réfraction celles de *Newton*, qui paroissoient préférables étant fondées sur l'expérience; les formules donnerent alors un résultat fâcheux, car la réunion des rayons ne se pouvoit faire que lorsque la longueur du foyer étoit infinie. M. *Euler* répondoit par des raisons métaphysiques très-probables; & M. *Dollond* s'appuyant de la réputation de *Newton*, lui opposoit constamment ses expériences. Cette découverte dont la théorie étoit si belle, paroissoit donc inutile dans la pratique; & on croyoit déjà la devoir ranger au nombre de ces idées ingénieuses, qui sans être utiles à la Société, font honneur à l'esprit humain. M. *Klingenstierna*, Géométre Suédois écrivit en 1755 à M. *Dollond*; & par des démonstrations métaphysiques & géomé-

triques le força de douter de l'exactitude des expériences de *Newton*. M. *Dollond* les refit & les trouva fausses. *Newton* avoit réussi dans des expériences plus difficiles ; il manqua celles-ci, & cela prouve que l'homme est toujours si près de l'erreur, que le génie même qui l'éléve ne peut l'empêcher d'y tomber quelquefois. M. *Dollond* reprit courage ; mais il trouva que les objectifs de verre & d'eau exigeoient des courbures trop considérables & qui produiroient, comme nous l'avons dit plus haut, une multitude d'images différentes, qui rendent les objets peu distincts. Il imagina de substituer des verres de différentes densités, & qui étant combinés pour en former un objectif, fissent le même effet que l'eau unie avec le verre. Il trouva bientôt que les deux espéces de verres, que les Anglois appellent (*Crown glass*) & *Slint. glass*, dont le premier ressemble assez à notre verre commun, avoient les propriétés qu'il desiroit : il les combina avec des courbures différentes ; & après beaucoup d'expériences, il réussit à faire d'excellentes lunettes sans aucune iris. Il nous en est passé quelques-unes en France, & les moins bonnes de cinq

pieds grossissoient bien davantage que les lunettes ordinaires de la même longueur, puisqu'elles faisoient à-peu-près l'effet d'une lunette de 12 à 15 pieds.

M. *Dollond* n'indiquoit pas la route qu'il avoit suivie ; il eût fallu se résoudre à imiter servilement ses Télescopes, pour en construire de pareils. Vous sentez, Monsieur, l'incertitude & l'humiliation de cette Méthode. M. *Clairaut*, mon Confrère, connu par des succès brillans dans la Géométrie, & à qui je rends ici avec plaisir, comme ami, la justice qui lui est due, comme Géomètre, entreprit d'établir une Théorie complette des aberrations des rayons de lumière, & rechercha les courbures qu'il falloit donner aux deux matières réfringentes pour les détruire ; mais il vit d'abord qu'une telle recherche devoit être fondée sur des expériences plus sûres que celles dont on s'étoit appuyé jusqu'ici, afin de connoître mieux la réfringence des différentes matières. C'est par où il commença. Il essaya sur le (*Flint glass*) & sur notre verre commun, qu'il substitua au (*Crown glass*) ; & leur réfringence étant bien constatée, il en déduisit bientôt les formules générales qu'il cherchoit. Il en lut le résultat

à l'Aſſemblée publique de l'Académie du 8 Avril 1761. Il prévoyoit dès-lors que les Lunettes de M. *Dollond*, quoique très-bonnes, ne produiſoient pas tout l'effet qu'on en devoit attendre, puiſque les aberrations étant détruites, il paroiſſoit qu'elles devoient ſurpaſſer les Téleſcopes Newtoniens, qui perdent beaucoup de lumière par la réflection des Miroirs.

Vous verrez inceſſamment, Monſieur, cette conjecture vérifiée par le ſuccès que je vous annonce. Des Artiſtes intelligens, conduits par ſa théorie, firent quelques eſſais qui répondirent à ce qu'on en devoit attendre; enfin M. *Antheaume*, connu par ſa Méthode des Aimants artificiels, qui a remporté le Prix à l'Académie de Pétersbourg en 1760, qui depuis long-temps, Amateur de l'Optique, s'appliquoit à faire d'excellens Objectifs, ſuivant les pratiques ordinaires, entreprit d'en travailler un ſuivant les déterminations de M. *Clairaut*. Le plus grand ſuccès a comblé nos eſpérances: il a fait un verre de ſept pieds de foyer, qui fait l'effet d'une bonne lunette de trente-cinq à quarante pieds. Cette perfection ſurpaſſe de beaucoup celle où M. *Dollond* avoit atteint; &, en

en faisant l'éloge de l'adresse de M. *Antheaume*, prouve l'excellence de la route que M. *Clairaut* lui avoit tracée. J'ai vu avec cette Lunette le disque de *Jupiter* parfaitement bien terminé; les bandes qu'on y observe partagées en plusieurs autres bandes, & les satellites qui l'accompagnent assez grossis pour qu'on puisse espérer d'appercevoir aussi leur disque, si l'on peut réussir un jour aussi dans des verres d'un foyer plus long. S. E. Mgr le Cardinal de *Luines*, qui protége les Sciences, & dont les lumières sur l'Optique sont connues, en a fait l'épreuve; MM. de *Thury*, *le Monnier*, *de la Lande*, *Chappe* & moi, tous Membres de l'Académie des Sciences, y avons assisté, & il n'y a eu qu'une voix sur l'excellence de cette Lunette. M. *Antheaume* s'est fait un plaisir de la faire voir aux Amateurs, & particulièrement à M. le Président *Saron*, qui, ayant beaucoup de goût & de connoissance, est possesseur d'un tres-beau Télescope * Anglois. Il l'a comparé avec la Lunette, & il avoue lui-même qu'elle fait plus d'effet.

Cela ne vous paroîtra pas difficile à

* Ce Miroir a 30 pouces de foyer. Il doit grossir environ 120 fois les objets.

concevoir, Monsieur, en vous rappellant le principe établi plus haut, que *les Lunettes grossissent d'autant plus que le foyer de l'Objectif est plus long, & celui de l'Oculaire plus court*; & en y ajoutant celui-ci, que *la lumière est d'autant plus vive que l'ouverture de l'Objectif est plus grande, & le foyer de l'Oculaire plus long.* Dans les Lunettes ordinaires les aberrations forçoient de resserrer l'ouverture des Objectifs ; &, pour conserver suffisamment de la lumière, on ne pouvoit mettre des Oculaires fort courts.

Ces nouvelles Lunettes, en détruisant toute aberration, permettent de faire l'ouverture des Objectifs fort grande, & souffrent, sans perdre trop de lumière, les Oculaires les plus courts que l'art puisse fournir. Vous jugez, Monsieur, de la satisfaction que doit ressentir M. *Clairaut* des progrès d'un Art qui lui devra sa perfection. Quel champ vaste ouvert à nos découvertes, si l'on peut porter à la même perfection des Lunettes plus longues, telles que de vingt à vingt-cinq pieds ! Que de points incertains dans le Systême du Monde peuvent être éclaircis ! Et pour se rapprocher de la vie civile, quelle commodité pour les Particuliers de pouvoir se procurer des

Lunettes de trois, quatre, cinq pieds, qui, sans être fort difficiles à manier, feront plus d'effet que les Télescopes ordinaires, qui sont rarement bons, & qu'il est difficile de conserver long-temps bons, à cause du poli des Miroirs, qui ne subsiste que par les plus grands soins!

C'est ici le lieu de vous parler, Monsieur, d'un Artiste fort intelligent; de M. de *Létang* *, qui a travaillé, dès les commencemens, sur les principes & sous les yeux de M. *Clairaut*. Il joint à beaucoup de lumières les plus grands soins dans la pratique. Il a bien voulu me faire voir plusieurs Objectifs de trois & de cinq pieds, qu'il a travaillés, & qui sont excellens. Il se dispose à en travailler d'un foyer plus long, & je suis assuré du succès. Les Astronômes seront très-heureux d'avoir recours à lui pour un Instrument qui leur est si nécessaire.

M. *le Bas*, Artiste connu, qui demeure aux Galleries du Louvre, m'a fait voir aussi de très-bons Objectifs de trois

* C'est à l'adresse de M. *de l'Etang*, que M. *Clairaut* est redevable de n'avoir pas été dégoûté de l'application de sa théorie à la pratique: il falloit un homme qui saisît ses idées assez bien, pour se les rendre propres, & pour que l'exécution lui en devînt facile.

pieds. Il ſemble que le ſeul obſtacle, qui s'oppoſe maintenant à nos progrès, ſoit la difficulté de ce travail, qui éxige beaucoup plus de ſoins & de préciſion qu'auparavant, & la rareté du *Flint glaſs* qu'on a peine à ſe procurer ici, & que l'on trouve ſouvent défectueux. M. *Paſſemant*, qui a auſſi travaillé ſur cet objet, a la compoſition d'une matière, laquelle étant vitrifiée pourroit être ſubſtituée au Criſtal d'Angleterre. L'attention des Amateurs doit maintenant s'y porter : nous eſpérons qu'elle procurera aux Artiſtes toutes les facilités néceſſaires, & leur intelligence nous promet qu'ils ne ſeront pas arrêtés par la difficulté du travail.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BAILLY, de l'Acad. Royale des Sciences.

GÉOGRAPHIE.

AVIS.

ON a répandu contre le ſieur *Deſnos* une calomnie que nous croyons fort propre à exciter le mépris des honnêtes gens ; & on s'eſt ſervi pour cet effet de

la voie de Gazetier d'Utrecht. Il s'agit de l'Eclipſe du premier Avril, dont ce Géographe a donné une Carte qui a paru a-peu-près dans le même temps que celle du ſieur *Latré*. On veut que le Sr *Deſnos* ait été Plagiaire & condamné pour tel par Arrêt du Parlement. Nous nous croyons obligés de déſabuſer le Public de l'idée de Plagiaire dont on veut ternir la réputation du Sr *Deſnos* & du prétendu Arrêt qui n'a jamais exiſté. Le talent a toujours des ennemis ſecrets, en même temps qu'il a des admirateurs. Il n'eſt pas étonnant que le ſieur *Deſnos* ait été en but aux traits d'une jalouſie ſecrette, & nous penſons que le Gazetier d'Utrecht n'apprendra qu'avec indignation, que l'on s'eſt ſervi de ſa plume pour calomnier aux yeux du Public un Citoyen qui enrichit chaque jour la Géographie des plus belles productions du burin.

Le ſieur *Deſnos* continue toujours à débiter cette Carte de l'Eclipſe qui nous a paru exécutée avec beaucoup de netteté & de juſteſſe (Prix, 1 liv. 4 ſ.) Il demeure rue S. Jacques, à l'Enſeigne du Globe.

On trouve chez le ſieur *Deſnos* deux nouveaux Globes terreſtres, céleſtes, &

des Sphères de toutes les grandeurs, proportionnés aux Cabinets & aux Bibliothèques ; les Atlas historiques & géographiques, tant anciens que modernes. L'Atlas particulier de la France ancienne & moderne, représentée dans tous ses différens âges par autant de Cartes particulières depuis son origine jusqu'à nos jours, & adaptées aux Ouvrages de *Mézerai*, du *P. Daniel*, de M. le Président *Hénault*, & particuliérement pour accompagner l'Histoire de France de MM. *Vély* & *Vilaret*, & l'Atlas chrorographique de la Généralité de Paris, vol. in-4°. même grandeur. On trouve aussi généralement chez lui tout les instrumens qui concernent les Sciences.

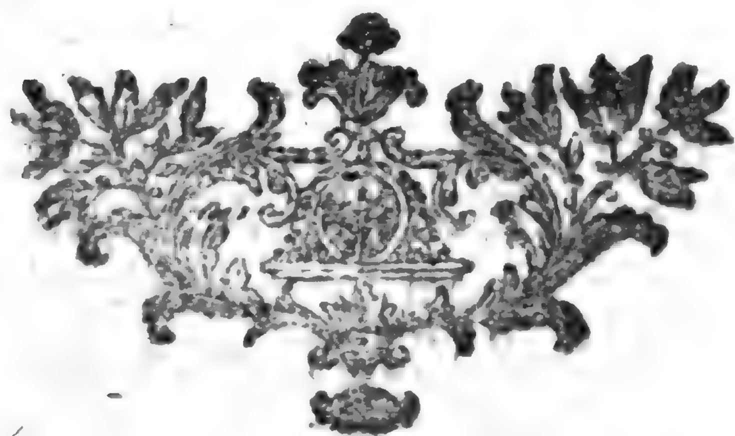

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

M. MAGET, Ancien Chirurgien Major dans la Marine, à découvert un remède qui, par l'application extérieure, opère la guérison des hernies, ou descentes. Les expériences qu'il en a faites pendant plusieurs années, en Province, lui ont toujours réussi; ce qui est constaté par les témoignages des Chirurgiens, & des Magistrats. Il a depuis fait, en cette Ville, des épreuves de son remède, tant sous les yeux de M. *Petit*, & d'autres Médecins à qui M. *Senac*, premier Médecin du Roi, l'avoit adressé pour cet effet, que sous ceux de MM. *Martin*, & *Neilson*, le premier, Maître en Chirurgie à Paris, & le second, Chirurgien herniaire, aussi à Paris; & il a obtenu les mêmes succès.

Enfin s'étant fait autoriser à entreprendre de pareilles cures, dans quelques Hôpitaux de Paris, & notamment à l'Hôpital Général, il a été reconnu que le sieur *Maget*, par son reméde & sa méthode, avoit opéré des cures radicales; il en a même été dressé des Procès-Verbaux, signés des Médecins, Chirurgiens & administrateurs. C'est après toutes ces expériences & l'examen de son reméde, fait par la commission Royale de Médecine, que M. *Maget* a obtenu la permission d'administrer son reméde à Paris, & dans toute l'étendue du Royaume, comme étant très-efficace pour la guérison des hernies ou descentes, qu'il continue d'opérer avec les succès les plus constans. L'exemple de M. *Menjaud*, Contrôleur de la bouche de Madame la Dauphine à Versailles en est une preuve : il l'a guéri d'une hernie complette à l'âge de soixante-deux ans; il est aujourd'hui sans bandage, & dans la plus grande sécurité. L'Auteur a pour témoins de cette grande cure, M. *Martin*, Maître en Chirurgie & M. *Loustoneau*, Chirurgien des Enfans de France à Versailles. Ceux qui écriront sont priés d'affranchir leurs lettres. M. *Maget* demeure chez M.

Lauzeret, Maître de Pension, rue d'Orléans, au coin de la rue du Gril, près du Jardin du Roi à Paris.

LE SIEUR ANCÉAUME a découvert dans ses travaux, un Spécifique pour la guérison de la Teigne : il en a fait les plus heureuses expériences. Les avantages qu'on doit retirer d'un Remède aussi utile, consiste 1°. dans la guérison sûre & radicale de cette maladie, quelque invétérée qu'elle puisse être ; 2°. à opérer extérieurement, sans aucun régime, sans douleur, & sans laisser à la partie affectée aucune marque.

C'est sur de pareils motifs que les plus célébres Médecins de Paris, & nommément MM. *Petit* pere & fils, *Thieullier*, ancien Doyen de la Faculté, *Morand*, Chirurgien des Invalides, *Barbeaux*, *Dubourg* & *Marteaux*, résidens à l'Ecole de Médecine, & autres, se sont portés, après avoir vu, suivi & examiné les cures surprenantes opérées par ce Remède, à en rendre les témoignages les plus flatteurs, à la vue desquels, & après un examen particulier de M. de *Senac*, Premier Médecin du Roi, voulut, pour que le Public profitât d'une découverte si importante, l'autoriser par un Privi-

lége qui pût le faire connoître.

Depuis ce Privilége, les succès du S[r] ANCÉAUME n'ont pas été moins heureux. Dans les Assemblées particulières de la Faculté; on jugea même que ce remède méritoit un Eloge public; & en effet, il fut fait mention dans les Journaux de Médecine, des cures autant surprenantes qu'admirables, qu'il a opérées dans ce genre de Maladie auquel il est destiné.

Le Sieur ANCÉAUME demeure rue Grenier S. Lazare, au coin de celle de S. Martin, à Paris. Et pour Pâques, il demeurera chez M. *Mathieu* l'aîné, Marchand de Chevaux, rue & vis-à-vis la Prison S. Martin, au Renard. On le trouve chez lui tous les jours.

HOPITAL

DE M. LE MARÉCHAL DUC DE BIRON.

Quarante & quarante-uniéme Traitement depuis son Etablissement.

Noms des Soldats.	*Compagnies.*
TOQUET	Tourville.
Joly,	Dudreneuc.

La Fleur,	Dudreneuc.
La Joye,	Villers.
Dubois,	Rasilly.
D'ambonnet,	Mithon.
D'agré,	Viennay.
Patris,	Viennay.
Rollin,	Coettrieu.
Vavrey,	Dampierre.
Beaudevin,	Dampierre.
Thiebault,	Demoges.
Le Gras,	Villers.
Congé,	Rasilly.
S. Flour,	Dudreneuc.
Neveu,	Viennay.
Robert,	Pronleroy.
S. Michel,	Démoges.
Julien,	Dampierre.
Cadet,	Colonelle.
Appe,	Dudreneuc.
L'esperance,	De Grasse.
Sans-Regret,	Viennay.
Mantelle,	Rasilly.
Sarre-Louis,	Rasilly.

Ces vingt-cinq Soldats ont été traités à l'ordinaire & radicalement guéris des

maladies les plus graves & les plus difficiles.

LETTRE de M. IMBERT, Chancelier la Faculté de Médecine de Montpellier, & Inspecteur Général des Hôpitaux du Roi à M. KEYSER, en date du 20 Janvier 1764.

J'ai fait hier, Monsieur, avec MM. *Fournier* & *Goulard*, une visite à l'Hôpital des Vénériens de cette Ville pour y éxaminer un à un, soixante & dix malades Vénériens, que j'y ai trouvés; & tout m'a paru au mieux; & ceux des susdits malades qui sont depuis long-temps dans ledit Hôpital, y ont essuié des maladies distinctes du mal vénérien, comme fiévres & autres. J'ai remarqué dans ma visite, un cas unique que je ne veux pas vous laisser ignorer: sçavoir, un cordon spermatique, devenu squirreux dans toute sa longueur, qu'on pouvoit toucher hors du bas-ventre; vos dragées ont entiérement fondu cette dureté, dont les Praticiens connoissent si fort le danger. Une autre tumeur dure sur un autre malade m'a paru faire le sujet d'une belle observation; c'est une dureté considérable, étendue sur prèsque

tout le muscle pectoral du côté droit menaçant de venir entiérement carcinomateuse, & votre reméde a pareillement fondu cette dureté.

L'on m'a mandé de Toulon, que les succès y étoient continuellement tels que je les y avois remarqués lors de ma dernière visite. J'ai l'honneur d'être, &c.

IMBERT.

LETTRE de M. BEAUREGARD, Maître & Démonstrateur en Chirurgie à Avignon, à M. KEYSER, en date du 25 Janvier 1764.

MONSIEUR,

LE bruit qui s'étoit répandu sur l'excellence de vos dragées, m'ayant fait desirer de les connoître par moi-même, je ne puis plus différer de vous témoigner ainsi qu'à la vérité, combien j'ai été surpris & émerveillé de ces effets dans différentes cures qu'il vient d'opérer par mes mains dans la Ville d'Avignon, & aux environs. Je ne vous dissimulerai même pas, que plusieurs des malades que je viens de guérir radicalement, ayant été manqués plusieurs fois par les frictions, n'avoient prêsque plus de ressources ;

au moyen de quoi il faut être de bonne foi, & convenir que votre reméde est le plus grand antivénérien qui soit encore connu dans la Médecine & la Chirurgie. Je vous enverrai incessamment le récit historique de 3 ou 4 cures, qui ne contribueront pas peu à lui faire honneur, ainsi qu'à son Auteur; & il est heureux que l'humanité ait pu se procurer par les bontés de notre glorieux Monarque & celles de M. le Duc *de Choiseul*, un secours aussi précieux.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération &c. *Beauregard.*

Instruit que quelques personnes dans diverses Provinces, soit par ignorance, soit par malice, cherchent à discréditer les dragées antivénériennes par une mauvaise administration : les uns en donnant de ce reméde, dès le commencement, des doses trop fortes, afin d'en dégouter les malades, & de les mettre dans le cas d'en discontinuer l'usage; les autres en donnant des doses trop ménagées tout le temps de la cure, pour qu'elles ne soient que palliatives, dans l'idée que les malades en rejetteront la faute sur l'inéfficacité des dragées, M. *Keyser*

croit qu'il est de son devoir, dans la vue de remédier à ces mauvaises intentions, d'avertir le Public qu'il n'est garant de l'éfficacité des dragées antivénériennes & des guérisons radicales, qu'autant qu'elles seront administrées fidélement, avec connoissance de cause, & d'après l'intention de sa Méthode. Les personnes qui seront dans le cas de se plaindre du peu de succès du reméde, sont priées de consulter M. *Keyser* lui-même, par une lettre affranchie en l'informant de la façon dont elles auront été traitées, & de la quantité de dragées que'lles auront pris, ainsi que de l'effet qu'elles en auront éprouvé ; en réponse il leur donnera des avis satisfaisans.

Comme M. *Keyser*, est bien éloigné de croire aucuns de ses Correspondans capables de pareils procédés, parce qu'il les connoit très-instruits, il insiste sur la nécessité de recommander aux personnes qui auront besoin de son remede, de s'adresser à eux de préférence. Il sçait de plus qu'il se trouve à Bordeaux des personnes qui ne cessent de déprimer les dragées antivénériennes, tandis qu'il est prouvé que M. *de la Plaine*, son Correspondant, y a fait & continue de faire par leur moyen, des cures surprenantes. C'est à lui que

les Malades doivent s'adresser ; & M. *Keyser* qui connoît & sa probité & l'étendue de ses connoissances dans l'administration de ce remède, garantit qu'ils ne sçauroient mieux placer leur confiance.

LISTE de MM. les Médecins & Chirurgiens Correspondans de M. Keyser.

M. *Imbert*, Chancelier de la Faculté de Médecine.
M. *Fournier*, Médecin de l'Hôpital du Roi.
M. *Batigne*, Docteur en Médecine.
M. *Goulard*, Chirurgien Major de l'Hôpital du Roi.
} *à Montpellier.*

M. *Lecat*, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. *à Rouen.*

Les RR. PP. de la Charité.
M. *Marmion*, Médecin de l'Hôpital du Roi.
} *à Grenoble.*

Les RR. PP. de la Charité.
M. *Desmoulins*, Maître en Chirurgie.
} *à la Rochelle.*

M. *Razoux*, Docteur en Médecine. *à Nismes.*

M. *de Fressiniat*, Docteur en Médecine. *à Limoges.*

M. *Reliquet*, Docteur en Médecine. *à Nantes.*

M. *Piers*, Docteur en Médecine. *à Troyes.*

M. *Andirac*, Docteur en Médecine. *à Cambrai.*

M. *Dourlen*, Docteur en Médecine. *à S. Omer.*

M. *Paris*, Docteur en Médecine. *à Arles.*

M. *Dassieu*, Docteur en Médecine. *à Tarbes.*

M. *Barjolle*, Docteur en Médecine. *à Saumur.*

M. *Leriche*, Chirurgien Major. *à Strasbourg.*

M. *Ravaton*, Chirurgien Major.
M. *Leguai*, Chirurgien de feu S. A. S. M. le Margrave de Bareith. } *à Landau.*

MM. *Demontreux* & *Duval*, Chirurgiens Majors des Hôpitaux Militaires & de Marine. *à Brest.*

M. *Souville*, Chirurgien Major de l'Hôpital. } *à Calais.*
M. *Brugnieres*, Chirurgien Major de Bearn. } *à Calais.*

M. *Maret*, Maître en Chirurgie. *à Dijon.*

M. *Rey*, Maître en Chirurgie. *à Lyon.*

M. *de la Plaine*, Chirurgien *à Bordeaux.*

M. *Bacquié*, Maître en Chirurgie. *à Toulouse.*

M. *Delapeyre*, Chirurgien Major. } *à Caën.*
M. *Lepage*, Maître en Chirurgie. } *à Caën.*

M. *Guillon*, Maître en Chir. *à Orléans.*

M. *Plancque*, Chirurgien Major. } *à Lille.*
M. *Warocquier*, Chirurgien. } *à Lille.*

M. *Buttet*, Maître en Chirurgie. *à Etampes.*

MM. *Bongour* & *Duval*, Maîtres en Chirurgie. *à S. Malo.*

M. *Dupont*, Maître en Chirurgie. *à Rennes.*

M. *Chevreul*, Maître en Chirurgie. *à Angers.*

M. *le Chauve*, *à Tours.*

M. *Tenebre*, *au Puy.*

MM. *Toujan*, Chirurgiens & Apoticaires. *à l'Orient.*

M. *J. B. Delamarque*, Maître en Chirurgie. *à l'Isle de Rhé.*

M. *Bernier*, Chirurgien Major. *à Besançon.*

M. *Beauregard*, Chirurgien Major.
M. *Michel*, Chirurgien Major d'Artois. } *à Perpignan.*

M. *Mossier*, Chirurgien Major. *à Avesnes.*

M. *Marjault*, Chirurgien Major. *à Douai.*

M. *Misaibel*, Chirurgien Major. *à Nanci.*

MM. *Paton* & *de Villiers*, Maîtres en Chirurgie. *au Mans.*

M. *Carpentier*, Maître en Chirurgie. *à Dunkerque.*

M. *Ponthier*, Maître en Chirurgie. *à Aix en Provence.*

M. *Doussin*, Maître en Chirurgie. *à Xaintes.*

M. *Beauregard*, Maître en Chirurgie. *à Avignon.*

M. *Delahaye*, Chirurgien Major. *à Rochefort.*

M. *Durand*, ancien Chirurgien Major. *à Arras.*

M. *Texereau*, Maître en Chirurgie. *à Poitiers.*

M. *Rochebrun*, Maître en Chirurgie.
à *Ammerlerault*.

M. *Roux*, Maître en Chirurgie.
à *Marseille*.

M. *Ferrand*, Maître en Chirurgie.
à *Narbonne*.

M. *Frannié*, Maître en Chirurgie.
à *Montauban*.

M. *Lambert*, Médecin & Chirurgien.
à *Grasse*.

PAYS ÉTRANGERS.

M. d'*Artenset*, Maître en Chirurgie.
au *Port au Prince*.

M. d'*Elbeuf*, Chirurgien. à *Albi*.

M. *Brisset*, Chirurgien. à *Auxonne*.

M. le Docteur *Cooper*. à *Londres*.

M. *Godineau*, ancien Chirurgien Major des Armées, seul Correspondant.
à *Madrid*.

M. *Akrell*, Chirurgien Major. à *Stokolm*.

MM. *Guyot*, *Finc* & *Deharsu*, Maîtres en Chirurgie. à *Genêve*.

M. *Goddecharles*, Maître en Chirurgie.
à *Bruxelles*.

M. *Lecat*, Médecin & Chirurgien Major.
à *Gand*.

M. *Bikker*, Médecin. à *Rotterdam*.

M. *Soulas*. à *Florence*.

M. *Naudinat*, Médecin. à *Cadix*.

M. *Breydel*, Chymiste. *à Bruges.*
M. *Laborye*, Chirurgien. *au Cap.*
M. *Chassaing*, Chirurg. *à la Martinique.*
M. *Bonnet*, Chirurgien. *à S. Domingue.*
M. *Pujoll.* *à Constantinople.*

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

SYMPHONIES périodiques, n°. 13, *del Signor Van Malder*, n°. 14, *del Signor Heyden*, n°. 15, *del Signor Back*, n°. 16, *del Signor Pteiffer*, n°. 17, *del Signor Hchetky*, n°. 18, *del Sign. Frantzl.* Prix 1 liv. 16 f. chacune.

Ces Symphonies composent l'Œuvre XIV *di vari Autori.* Elles sont intitulées, *les Noms inconnus*, & se peuvent exécuter à quatre parties.

Les six ensemble se vendent 9 liv. A Paris, chez *Venier*, seul Editeur desdits Ouvrages, rue S. Thomas du Louvre, vis-à-vis le Château-d'eau, & aux adresses ordinaires.

SEI DUETTI per Violino e Violoncello *del Signor Giov. Bapt. Cirri.* Prix 3 liv. 12 f. Chez le même Editeur. Ces

Duo sont très-aisés, & peuvent s'exécuter à deux Violoncelles, ou un Alto & un par-dessus de Viole.

Les Amateurs sont priés de ne point confondre les Œuvres annoncées ci-dessus avec celles qui ont déja paru sous le nom des mêmes Auteurs.

L'attention que l'Editeur apporte, tant au choix des morceaux, qu'à la correction, à la beauté & à la propreté de la gravure, est digne de l'empressement des Amateurs pour les morceaux que le Sr *Venier* donne au Public.

SIX SONATES pour le Clavecin, dédiées à *S. A. Madame la Comtesse de Brionne*, composées par M. *Leontzi Honaüer*. Livre II. Prix en blanc 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, à l'Hôtel de Soubise, vieille rue du Temple, & aux adresses ordinaires de Musique.

Cinquiéme Recueil des RÉCRÉATIONS DE POLYMNIE, ou choix d'Ariettes, Musettes, Parodies, &c. dédiées au Beau-Séxe. Recueillis & mis en ordre par M. *le Loup*, Maître de Flûte. Prix, 3 liv. 12 f. A Paris, chez l'Editeur, & aux adresses ordinaires de Musique.

Ce nouveau Recueil est aussi varié & aussi agréable que les précédens.

Les Charmes de l'Harmonie, Ariette de Basse-taille ou de Taille, chantée dans *les deux Talens*, Comédie, mise en Musique par M. le Chevalier d'*Herbain*, & représentée par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi. Prix, 2 l. 8 sols.

Le Cœur enflammé, Ariette de la même Piéce pour un Dessus. Prix 1 liv. 16 s. avec tous les accompagnemens par le même Auteur, à Paris, aux adresses ordinaires de Musique.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

Suite des Spectacles de la Cour

A Versailles.

Le Mardi 21 Février, les Comédiens François représentèrent l'*Andrienne*, Comédie en cinq Actes & en vers du feu Sr Baron (de 1703), dans laquelle le Sr Grandval joua le rôle de *Cimon*, la Dlle Préville jouoit le rôle de *Glicerie*, &c.

Pour ſeconde Piéce, on donna *la Comteſſe d'Eſcarbagnas*, Comédie de MOLIERE, en un Acte & en proſe (de 1672).

Le lendemain 22, on éxécuta deux Actes d'Opéra; ſçavoir, *la Muſique*, ſeconde Entrée du Ballet des *Talens Lyriques*, Poëme d'un Anonyme, Muſique de M. RAMEAU; & *la Provençale*, Comédie-Ballet en un Acte, Poëme de feu M. de la FOND, Muſique de feu M. MOURET. Dans le premier de ces Actes, la Dlle LARRIVÉE chanta le rôle d'*Iphiſe*, & le Sr LARRIVÉE celui de *Tirté*. La Dlle LANI y danſoit les principales Entrées en Prêtreſſe. La Dlle GUIMARD en Lacédémonienne. Le Sr GARDEL & le Sr CAMPIONI en Guerriers.

Dans *la Provençale*, la Dlle ARNOUD chantoit le rôle de *Florine*; la Dlle COUPÉE, de la Muſique du Roi, & Penſionnaire de l'Académie Royale de Muſique, chanta le rôle de *Nérine*, avec la même jeuneſſe de voix, le même agrément & le même art, que lorſqu'elle étoit au Théâtre. On a diſtingué avec d'autant plus de plaiſir le talent particulier de cette agréable Cantatrice, pour l'exécution des Airs de Théâtre, que le goût & les grâces de ce talent ſemblent ſe perdre

dre tous les jours, pour faire place à d'autres parties uniquement musicales, qui ont sans doute leur prix, mais qui ne dédommagent pas du genre qu'on néglige.

Le Sieur JÉLIOTE chanta le rôle de *Léandre*, le Sr GELIN celui du *Tuteur*. La Dlle ALLARD dansa les pas seuls du Ballet dans le caractère Provençal.

Le Jeudi 23, les Comédiens François représentèrent *Idomenée*, Tragédie nouvelle de M. *le Mierre*. (*a*)

La petite Piéce qui suivit étoit l'*Amour Médecin*, Comédie en un Acte & en prose de MOLIERE (1665.)

Le Mardi 28, les mêmes Comédiens représentèrent le *Légataire*, Comédie en cinq Actes & en vers, de REGNARD, (1706).

La grande Piéce fut suivie des *Précieuses Ridicules*, Comédie en un Acte de MOLIERE (de 1659). La Dlle FANIER y joua le rôle de *Marotte*.

Le Mercredi 29, les Comédiens Italiens représentèrent le *Diable à quatre*, Opéra-Comique en trois Actes, avec des Divertissemens, qui fut précédé du

(*a*) Voyez ci-après dans l'Article de Paris, celui de la Comédie Françoise.

Condolier Vénitien, petite Piéce Italienne.

Le Jeudi premier Mars, les Comédiens François représentèrent *Rhadamiste*, Tragédie de feu M. de CRÉBILLON (1711). Ensuite, pour petite Piéce, la *Serénade*, Comédie de REGNARD en un Acte & en prose (1654).

Le Mardi 6, dernier jour du Carnaval, les Comédiens Italiens jouèrent les *Caquets*, Comédie Françoise imitée d'une Comédie Italienne de M. GOLDONI. Pour seconde Piéce, on joua la *Fille mal gardée*, Opéra-Comique.

Le Mercredi, jour des Cendres, il n'y a point eu de Spectacles à la Cour.

Le Jeudi 8, les Comédiens François représentèrent *Phèdre*, Tragédie de RACINE (de 1677).

La Dlle DOLIGNY joua le rôle d'*Aricie*. Cette jeune Actrice n'avoit point encore débuté dans le Tragique. Elle porta dans ce rôle intéressant le charme d'un naturel touchant & sensible, qui forme le caractère de son talent, & qui semble attaché aux infléxions de sa voix, ainsi qu'à toute son action théatrale. Le temps & l'éxercice paroissent fortifier en elle l'organe nécessaire pour soutenir la déclamation du grand genre.

Après la Tragédie, on donna pour petite Pièce l'*Amateur*, Comédie nouvelle de M. BARTHE, qui parut faire plaisir, & qui fut jouée, ainsi qu'à Paris, avec tout le feu & tout l'agrément possible. (*b*)

Le Mardi 13, les mêmes Comédiens représentèrent la *Surprise de l'Amour*, Comédie en trois Actes & en prose de feu M. de MARIVAUX (de 1727).

Le Sr BELLECOUR jouoit le rôle du *Chevalier*, le Sieur GRANGER celui du *Comte*, la Dlle PRÉVILLE celui de la *Marquise*, le Sr PRÉVILLE celui du *Pédant*, la Dlle le KAIN le rôle de *Lisette*, & le Sr ARMAND celui de *Valet*. On a paru fort content de cette Comédie, dont on sçait combien les principaux rôles éxigent de talens.

La seconde Piéce fut *Dupuis & Desronais*, Comédie en trois Actes, & en vers de M. *COLLÉ*, la Demoiselle *Préville* y jouoit le rôle de *Marianne*, genre dans lequel cette Actrice a journellement de nouveaux succès, & qui constate en elle le grand talent.

Le Mercredi 14, les Comédiens Italiens exécuterent *le Maître de Musique*,

(*b*) Voyez ci-après l'Article de Paris sur cette Nouveauté.

& le *Cadi dupé*, Comédies mêlées d'*Ariettes*.

Le Jeudi 15 Mars, les Comédiens François représentérent le *Glorieux*, Comédie en vers & en 5 Actes de feu M. DESTOUCHES (de 1732.) Le rôle du *Glorieux* étoit joué par le Sr BELLECOUR, celui de *Valère* par le Sieur MOLÉ, le rôle de *Philinte* par le Sieur DAUBERVAL, celui de *Licandre* par le Sr BRIZARD. Le rôle d'*Isabelle* par la Dlle PRÉVILLE, celui de *Lisette* par la Dlle DOLIGNI. Les Srs PRÉVILLE, AUGÉ, & BOURET jouoient les rôles de *la Fleur*, de *Pasquin* & d'un autre Valet. Nous détaillons ici cette distribution de rôles, parce qu'elle est la même que celle dont nous avons eu occasion de parler dans un des volumes précédens à l'Article de Paris, & de faire remarquer, à l'avantage de quelques-uns des Acteurs, nouveaux dans les rôles de cette Comédie, l'honneur d'y soutenir l'épreuve de la mémoire encore existante des talens supérieurs pour chacun desquels cette Piéce semble avoir été composée.

La seconde Piéce fut l'*Epoux par supercherie*, Comédie en deux Actes & en vers de feu M. DE BOISSY (de

1744.) qui doit une ſorte de réſurrection aux talens des Srs BELLECOUR, MOLÉ, & des Sr & Dlle PREVILLE, par la manière dont ils en exécutent les rôles.

La ſuite au prochain Mercure.

SPECTACLES DE PARIS.

OPERA.

On a continué *Caſtor & Pollux*, avec tout le ſuccès que mériteront toujours les beautés réunies de la Muſique & de la Poëſie, jointes à la pompe & à l'éclat d'un magnifique ſpectacle.

Ce que nous avons annoncé de M. *le Gros*, dans un Supplément à l'Article de l'Opéra, page 222 du Mercure de Mars, s'eſt trouvé ſi avantageuſement confirmé par le Public, que depuis le jour du début de cette nouvelle Haute-contre dans le rôle de *Titon*, l'affluence du Public ne ceſſe d'augmenter aux repréſentations de cet Opéra. On l'a donné de ſuite les trois jours gras, & on le continue actuellement les Mardi & Jeudi de chaque ſemaine. Jamais Nouveauté

du plus grand ſuccès n'a attiré & ſoutenu à aucun Théâtre un concours auſſi nombreux de Spectateurs. Les ſuffrages ſur le compte de ce Sujet ſont unanimes & ſans aucune des reſtrictions ſi fréquemment employées à l'égard de ceux qui ont débuté avec le plus d'avantage, & qui ont occupé par la ſuite les premiers rangs ſur la Scène. Nous exhortons ceux de nos Lecteurs qui ſeront curieux de connoître le genre propre du mérite de ce nouveau Sujet, à lire ce que nous en avons dit dans le vol. précédent à l'Art. indiqué ci-deſſus. Les Amateurs des Spectacles vraîment honorables pour la Nation, voyent avec plaiſir revivre pour ainſi dire parmi nous celui de l'Opéra. Comme une partie du Public eſt ſouvent entraînée par le ſeul concours de l'autre, les Partiſans du goût eſpérent que cette partie mobile des Spectateurs conduite par la circonſtance, s'accoutumera inſenſiblement à ne plus prendre la force du bruit pour celle de la Muſique & le déſordre de la déraiſon pour le charme de la gaîté.

Les Acteurs de l'Académie Royale de Muſique ont déterminé de donner au Public pour leur *Benefit* ou Capitation, trois Actes charmans, qui forment cha-

cun un petit Opéra, & dans des genres différens; sçavoir *Hilas & Zélie*, Musique de M. de BURI; *Pigmalion*, Musique de M. RAMEAU, & *Psyché*, Musique de M. MONDONVILLE. M. LEGROS chantera le rôle de *Pigmalion*. La première de ces représentations étoit indiquée pour le Samedi 31 Mars, la deuxiéme le Lundi 2 du présent mois d'Avril, & la troisiéme pour le Samedi suivant. L'empressement qu'il y a eu à retenir des loges pour ce Spectacle, ne laisse pas douter de l'abondante recette que produiront ces représentations.

COMEDIE FRANÇOISE.

EXTRAIT d'IDOMENÉE, Tragédie de M. LE MIERRE, représentée pour la première fois, le Lundi 13 Février 1764.

PERSONNAGES.	*ACTEURS.*
IDOMÉNÉE, Roi de Créte.	*M. Brizart.*
IDAMANTE, Fils du Roi.	*M. Le Kain.*
ERIGONE, Fille d'un Roi de Samos, Femme d'IDAMANTE.	*Mlle Clairon.*
SOPHRONIME.	*M. Dubois.*

NAUSICRATE, Confident d'IDAMANTE. — *M. Dauberval.*

LE GRAND-PRESTRE. — *M. Blainville.*

PRESTRES.

PEUPLES.

GARDES.

La Scène est à CYDON, *Capitale de la Crete. Le Théâtre représente le rivage de la mer. On voit d'un côté un Temple, & de l'autre un Palais.*

IDOMÉNÉE étoit un des Rois ligués de la Grèce, qui allerent faire le siége de Troye. A son retour il essuye une tempête terrible, & fait vœu, s'il échappe du naufrage, d'immoler la première personne qui s'offrira à sa vue en abordant dans son Isle. *Neptune* exauce son vœu; les flots se calment, la mer est tranquille; & *Idoménée* est prêt d'arriver dans sa Capitale. C'est le moment où la Piéce commence.

ACTE PREMIER.

Idamante, qui, pendant la tempête, avoit ordonné au Grand-Prêtre d'implorer les Dieux pour la conservation de la Flotte d'*Idoménée*, lui commande de faire un nouveau sacrifice, qui procure à son père un prompt & heureux retour. Il ne quitte point le rivage de la mer, dans l'espérance de le voir bientôt arriver; & là il s'entretient avec son Confident de son amour pour son père, de son impatience à le revoir, de sa crainte de le perdre. Dans ce moment paroît *Erigone*, épouse d'*Idamante*, qui lui apprend l'arrivée de

Sophronime, Serviteur fidéle d'*Idoménée*, & son Compagnon de voyage ; on le fait venir ; on l'interroge ; il ignore le sort du Roi.

Nous n'avons parcouru l'immensité des mers,
Qu'à travers les écueils & qu'au jour des éclairs.
Des Cyclades encor les roches menaçantes
Etalent les débris de nos pouppes fumantes ;
Le seul vaisseau du Roi sur les flots orageux,
Sembloit comme un dépôt conservé par les Dieux.
Déjà même des vents la fureur satisfaite
Nous redonnoit l'espoir d'arriver dans la Crete :
Mais non loin de cette Isle & près de ce rocher,
D'où le front de l'Ida se découvre au Nocher,
Les vents impétueux rallument les tempêtes ;
Le Ciel étincelant s'entr'ouvre sur nos têtes ;
Le vaisseau dans les airs s'élance avec les eaux ;
Nous touchons jusqu'aux Cieux, nous roulons sous les flots.
A ces coups redoublés de Neptune & d'Eole,
L'horreur, le péril croît, l'espoir fuit, la mort vole ;
Plus de salut ; poussé sur les écueils, hélas !
Notre vaisseau s'entr'ouvre & se brise en éclats.
Dans la nuit, dans l'effroi tout périt, tout s'égare ;
Je veux suivre le Roi, la vague nous sépare ;
Et les flots ennemis m'entraînent sur ce bord,
Où revenu sans lui j'invoque encor la mort.

Erigone, à ce récit, fait éclater sa douleur par

une invective véhémente contre *Héléne*, dont les amours ont causé tant de maux à la Gréce. *Idamante* plus occupé de son père que d'*Héléne*, croit que s'il avoit été auprès de lui pendant la tempête, il l'auroit sauvé du naufrage. Il va pour élever un tombeau à sa mémoire, lorsque *Nausicrate*, son Confident, lui apprend qu'on a vu de loin un homme qui s'avançoit lentement sur le rivage. Cette nouvelle fait renaître l'espoir dans le cœur du jeune Prince, qui court du côté qu'on vient de lui indiquer.

ACTE II.

Idomenée seul sur le bord de la mer, déplore le malheur de sa Flotte, espére de trouver dans les embrassemens de son Fils quelque adoucissement à sa douleur. Mais un remord le remplit d'allarmes, & empoisonne son espérance. Il se rappelle son funeste serment.

Neptune, as-tu reçu ma promesse inhumaine ?
Ce Vœu que je t'ai fait d'immoler en ces lieux
Le premier que la rive offriroit à mes yeux !
Ah ! quand je t'implorois pour rentrer dans la
Crete,
Quand l'effroi m'a dicté ma priére indiscrette ;
J'espérois épargner sur les mers en fureur,
La mort à tous les miens, ce spectacle à mon
cœur ;
Et par humanité dans ce péril extrême,
J'attentois, trop aveugle, à l'humanité même.

. . . .

Peuple heureux ſous mon fils, un de vous ſur ce bord,
De mon premier regard recevra donc la mort.
Ah; montrez-vous en foule, & m'épargnez un crime,
En ne me laiſſant pas diſcerner ma victime.
Hélas! ſur ce rivage, où j'appelle le deuil,
Je n'oſe faire un pas, ni jetter un coup d'œil,
Ciel.... un infortuné s'avance ſur la rive.

C'eſt ſon Fils; il le reconnoît dans le moment où, pour accomplir ſon vœu, il eſt prêt à le poignarder. Il jette ſon poignard & détourne la vuë. Un accueil ſi triſte, après dix ans d'abſence, jette l'effroi dans l'âme d'*Idamante*. Il preſſe le Roi de lui découvrir le ſujet de ſa douleur; mais ce père infortuné, que ſon malheur accable, ſe ſouſtrait aux queſtions & aux embraſſemens de ſon fils. En ſe retirant il eſt apperçu par *Erigone*; & il ſe dérobe également à ſa vue. Elle vient avec précipitation en témoigner ſon étonnement au Prince ſon époux. Ils ſont inſtruits l'un & l'autre par la bouche de *Sophronime*, que le vœu indiſcret d'*Idoménée* eſt ce qui cauſe ſon déſeſpoir. *Sophronime* ignore, ainſi qu'*Erigone*, qu'*Idamante* eſt le premier qui s'eſt offert à la vue du Roi; le jeune Prince apprenant ce funeſte ſerment, ne doute point qu'il ne ſoit la victime deſtinée à la mort; il cache ſon trouble; il fuit pour n'en rien laiſſer paroître aux yeux de ſon épouſe.

ACTE III.

Sophronime tâche en vain de détourner *Idoménée*

d'accomplir le vœu qu'il a fait à *Neptune*. Le Roi veut sauver la vie à son fils ; mais il veut se l'ôter à lui-même. Il veut que le Prince & *Erigone* quittent la Créte, & s'embarquent pour Samos. C'est dans ces circonstances qu'*Erigone*, ignorant toujours qu'*Idamante* est la victime, dit à *Idoménée :*

Seigneur, née à Samos, loin des mœurs de la
Crete,
Loin d'un culte inhumain que ma pitié rejette,
Je gémis de venir, malgré ce désaveu,
Presser sur l'Inconnu l'effet de votre vœu.
On sçait votre serment ainsi que vos allarmes ;
Ce Peuple entier s'étonne & se plaint de vos larmes ;
Il s'assemble ; il murmure ; il demande à grands
cris
La victime promise à la loi du Pays ;
Loi dure, loi de sang qu'à jamais je déteste,
Et que n'a pû dicter la justice céleste ;
Mais hélas ! établie à la honte des Dieux
Chez ce Peuple barbare & superstitieux.
Celui dont la vertu l'abhorre au fond de l'âme,
Craignant de plus grands maux, lui-même la reclame.
Oui, si vous refusez d'obéir à la loi,
Vous remplissez l'Etat de désordre & d'effroi.
Abandonnez un seul pour satisfaire au reste,
Pour écarter de vous un péril si funeste.

Puisse ce malheureux être ici le dernier
Que la Crete à nos Dieux verra sacrifier.

IDOMENÉE.

Ciel ! que demandez-vous, ma fille ?

ERIGONE.

La patrie,
L'humanité, tout parle à votre âme attendrie.
Il coûte à votre cœur de livrer à la mort
Un Mortel condamné seulement par le sort.
Mais tout me fait trembler ; une loi tyrannique,
L'emportement du Peuple, un fanatisme antique.
Prévenez sa fureur, Seigneur, pour vos Etats,
Pour vous, pour votre fils ...

IDOMENÉE, (*avec un cri.*)

Ah ! vous ne sçavez pas,
Erigone ....

ERIGONE,

Seigneur !

IDOMENÉE.

Jour fatal ! .... vœu barbare ! ....
Je ne sçais où je suis ....

ERIGONE.

Quel trouble vous égare !

IDOMENÉE.

Tremblez de me presser & de m'interroger.

ERIGONE.

Quel étrange langage, & quel nouveau danger !

IDOMENÉE, (*à part.*)

Je frémis de parler, je frémis de me taire.

ERIGONE.

Achevez, quel qu'il ſoit, d'éclaircir ce myſtère.

IDOMENÉE.

La colère des Dieux . . . mes deſtins inouis . . .
Madame . . . apprenez tout, la victime eſt mon fils.

ERIGONE.

Qui !

IDOMENÉE.

Mon fils !

ERIGONE.

Je me meurs.

Elle s'évanouit ; le Roi & *Sophronime* la conduiſent vers les degrés du Temple, où elle reſte accablée de ſon déſeſpoir. Revenue à elle-même & livrée à ſa douleur, elle entre dans le Temple pour implorer les Dieux, tandis que le Prince ſon Epoux vient ſe dévouer à la mort. Le Roi croit que la fuite de ſon fils appaiſera le Ciel. *Idamante* préfere le trépas : *Idoménée* veut fuir lui-même : le Peuple inſtruit du ſort du jeune Prince qu'il adore, accourt en foule pour le ſauver. *Idoménée* perſiſte à vouloir quitter la Crete; *Idamante* ſort pour retenir ſon Père & appaiſer le Peuple.

ACTE IV.

Tout ſemble diſpoſé pour le départ du Roi de Crete, lorſque le Grand-Prêtre vient lui déclarer que les Dieux demandent le ſang qu'il a promis. S'il le refuſe, il lui prédit les plus grands malheurs. Voyez, lui dit-il,

Voyez ſur ces climats les vents ſouffler la mort.
Vos Sujets éperdus dans ces momens terribles,
Tomber autour de vous, ſous des corps inviſibles,
Traînant, pour fuir ces bords, leurs pas appeſantis,
Et pouſſant juſqu'à vous leurs lamentables cris.
Aux funébres accens de tant de voix plaintives,
Aux phantômes errans qui couvriront ces rives,
Vous croirez voir le Styx ſur ce bord effrayant;
Vous mourrez mille fois dans ce Peuple expirant:
Et voyez votre fils, dans ce fléau funeſte,
Lui-même enveloppé par le courroux céleſte.
Ainſi vous ſubirez tous les malheurs unis;
Vous perdrez vos Sujets ſans ſauver votre fils.
Dans ce preſſant danger hâtez-vous de réſoudre.

IDOMENÉE.

Les Dieux peuvent frapper; mais j'attendrai la foudre.
Je ſuis Père.

LE GRAND-PRETRE.

Oui, Seigneur, & c'eſt de vos Sujets.
Le Ciel qui vous chargea de ces grands intérêts,
Vous preſcrit avant tout l'amour de la patrie.
Veillez ſur les humains que l'Etat vous confie,
C'eſt le devoir des Rois, c'eſt la loi de leur rang.
Le Ciel n'a point borné leur famille à leur ſang.
Leur peuple eſt la première; & votre âme inquiète
Se doit dans ces momens toute entiére à la Crete.

Iriez-vous l'accabler par des malheurs affreux,
En osant disputer contre le choix des Dieux !
Si sur votre passage un destin moins sévère
N'eût mis, au lieu d'un Fils, qu'une tête étrangere,
Votre cœur aux dépens d'un sang indifférent,
Alors envers le Ciel s'acquittoit aisément.
Cependant vous plongiez d'une main meurtrière
Dans le deuil & les pleurs une famille entiére.
Le sort tombe sur vous ; vous souffrez ce qu'ailleurs
Vous versiez d'amertume & laissiez de malheurs ;
C'est ainsi qu'appaisant l'éternelle justice,
Il faut que votre vœu devienne un sacrifice.
Gemissez ; mais cédez. Le doute où je vous vois
Expose votre fils & la Crete à la fois.

Ces paroles du Grand-Prêtre replongent *Idoménée* dans son premier désespoir. En vain *Erigone* entreprend de persuader à ce Prince que l'accomplissement d'un serment comme le sien, est plus capable d'irriter, que d'appaiser la Divinité. Elle tâche de le combattre par des raisons & par des exemples. Mais le Ciel semble, par des fléaux qui épouvantent le Peuple, demander la victime promise.

ACTE V.

Idamante, pour prévenir les malheurs qui menacent la Crete, se dévoue à la mort : ni les prières de ses amis, ni les vœux de son Père, ni les larmes de son épouse ne lui feront changer de résolution.

Auteur des maux publics, me rendrai-je en ce jour
L'horreur d'un Peuple entier dont tu m'as vu l'amour?
S'il fut heureux par moi, si sa reconnoissance
Contre mon Père même avoit pris ma défense;
S'il m'appelloit tantôt à ce suprême rang,
Je vois en lui mon Peuple, & je lui dois mon sang.

ERIGONE.

Voilà le seul honneur dont ton âme est jalouse!
Ton Peuple!.... mais, cruel, ta malheureuse épouse!

IDAMANTE.

Et je meurs pour toi-même, en détournant de toi
Le fléau qui pourroit te frapper devant moi.

ERIGONE.

En périrai-je moins? ta vie étoit la mienne.
Tu n'en sçaurois douter: ma mort suivra la tienne.
Va, la contagion aveugle dans son cours,
Le hazard en ces lieux peut épargner mes jours;
Mais que fera le coup où ta fureur s'obstine,
Qu'assurer à la fois & hâter ma ruine?
Et qu'importe à mon sort que ce soit le fléau,
Ou bien le désespoir qui me plonge au tombeau?

Au moment où *Idamante* va s'arracher des

bras de son épouse pour courir à la mort, les Portes du Temple s'ouvrent, & le *Grand-Prêtre* paroît suivi des autres Prêtres & du Peuple.

ERIGONE.

Arrête, des Autels implacable Ministre;
Tyran, qui veux soumettre à d'homicides loix
Les jours de l'innocence & le sang de tes Rois.
Eh! quel vœu faut-il donc qu'*Idamante* accomplisse?
Quel Dieu préside au meurtre, & prescrit l'injustice?

(*Mettant la main sur l'Autel.*)

Voici, voici l'Autel où les vœux les plus saints
M'engagerent à lui... devant eux... dans vos mains!
Et votre fanatisme aveuglément préfére
A des sermens sacrés un serment sanguinaire.
Ah! s'il faut aujourd'hui violer l'un des deux,
Doit-ce être, répondez, le serment vertueux?
Et dans les préjugés dont l'erreur vous domine,
Un vœu n'est-il sacré, que lorsqu'il assassine?
J'embrasse cet Autel; & pour en approcher,
Cruels, toute sanglante il faut m'en arracher.

Idoménée arrive du Temple avec précipitation pour sauver son fils de la mort & s'immoler lui-même. Mais *Idamante* le prévient; & voyant son père prêt à se sacrifier, il se frappe d'un poignard. Le tonnerre gronde; *Erigone* tombe évanouie au pied de l'Autel; *Idoménée* veut se frap-

per de l'épée de *Sophronime* ; celui-ci le retient, & la Piéce finit par ces vers que prononce *Idoménée*.

Eh bien, Dieu de la Crete,
Mon ſerment eſt rempli, votre loi ſatisfaite.
J'ai tout perdu. Cretois, je vous rends votre foi.
Non, je n'ai plus de fils ; vous n'avez plus de Roi.
Je quitte ces Autels, ce Trône, ce rivage.
Tout m'eſt affreux. Je ſuis une ſanglante image.
Je vais chercher ailleurs des Dieux moins ennemis ;
Je vais pleurer ailleurs mon ſerment & mon fils.

Cette Tragédie ſe trouve imprimée chez *Duchesne*, rue S. Jacques, au Temple du Goût, au-deſſus de la rue des Mathurins.

REMARQUES

SUR la Tragédie d'IDOMÉNÉE.

Le Sujet que vient de traiter M. *le Mierre* eſt le même ſur lequel un grand homme eſſaya ſes premiers talens. Quoique l'*Idoménée* de feu M. *de Crébillon* ſoit regardé comme le plus foible de ſes Ouvrages ; quoiqu'il en eût lui-même cette idée, on y apperçoit le germe des grands traits qui ont illuſtré ce Poëte. La force de quelques images, le nerf des penſées, la beauté mâle d'une verſification dramatique, tout marquoit l'aurore d'un jour plus éclatant. Ce fut apparemment à ce préſage que ſon *Idoménée* dut le ſuccès de 15 repréſentations. On ſentit que l'œuvre avoit manqué à l'Artiſte plutôt que l'Artiſte à l'œuvre. Ce Sujet devint aſſez gé-

néralement mis au nombre de ceux qui peuvent séduire par un trait dont on se préoccupe, mais qui à l'exécution ne payent jamais du travail qu'ils coûtent. C'est ainsi que l'on doit penser, d'après le célèbre Auteur qui l'avoit tenté, de tout Sujet qui ne comporte essentiellement en soi, que la matière d'une seule belle Scène. Feu M. *Danchet* envisagea ce même *Idoménée* comme plus propre à figurer à l'Opéra Il en fit aussi l'essai dans un temps où l'on souffroit encore sur ce Théâtre une certaine conduite & une marche dans les Piéces, des fils & des développemens de Scène ; d'où résultoit l'intérêt, aux dépens à la vérité des superbes symphonies, des charmantes Ariettes & des saults perpétuels du Ballet, qui ont succédé à cet ancien genre. Le Poëte Lyrique avoit très-bien imaginé cependant, que les licences propres au genre, lui fourniroient, pour remplir les vuides du Sujet, des *machines* que ne pouvoit pas admettre une Scène plus régulière.

L'Auteur du nouvel *Idomenée* n'a pas crû devoir laisser perdre la Scène Françoise, un Sujet qui sembloit n'avoir été employé que comme premiere esquisse par M. *de Crébillon* : il a tenté de profiter des erreurs d'un Grand Homme. Ce n'est pas à nous de décider s'il a atteint ce but glorieux, & rempli toute l'étendue de son espoir. Le Public, comme il arrive toujours, a porté divers jugemens au Théâtre. Quand ces jugemens pour ou contre l'ouvrage seroient *univoques*, ils éprouvent souvent des modifications à la lecture. En présentant au Public celle de la Piéce de M. le *Mierre*, nous nous bornerons donc à suivre l'Auteur moderne dans les routes qu'il a tenues entre le grand Poëte Tragique

le Poëte Lyrique qui l'avoient précédé.

L'*Idomenée* de M. *de Crébillon* paroît dès l'ouverture de la Scène. L'exposition qu'il fait de son *vœu* barbare, de la rencontre de son fils, & des fleaux qu'attire sur la *Crete* la vengeance impatiente des Dieux, semble être le plan tracé de ce que M. *le Mierre* a mis en action & sous les yeux du Spectateur, mais dont il ne commence la marche qu'au second Acte de la Tragédie. Nous ne devons pas laisser échapper l'adresse de ce moyen, pour abréger au moins d'un Acte entier, une carrière difficile à remplir dès l'instant que le moment fatal de la rencontre du Père & du Fils est connue du Spectateur. C'est cette difficulté à, se traîner pour ainsi dire, depuis ce point intéressant jusqu'à la fin du cinquième Acte, qui avoit engagé l'ancien Auteur à charger le malheureux *Idoménée* d'un nouveau tourment, par l'amour qu'il lui prête pour *Erixéne*, & par la rivalité que cela produit entre le Père & le Fils. Quoique le Poëte lyrique (feu M. *Danchet*) eût suspendu la rencontre d'*Idoménée* & d'*Idamante* jusqu'au second Acte, quoiqu'il eût mis, ainsi qu'a fait M. *le Mierre*, cette situation en action & sous les yeux du Spectateur, il ne s'étoit pas crû vraisemblablement dispensé du besoin de cet amour & de cette rivalité entre le Père & le Fils. Il avoit changé l'*Erixéne* de M. *de Crébillon* en un *Illione*, Princesse qui par d'autres circonstances a des motifs de devoir aussi puissans que l'autre, pour détester la tendresse de ces deux Princes, mais qui céde cependant de même aux feux du plus jeune. L'usage du Théâtre Lyrique faisoit une excuse à cet Auteur. Nous devons remarquer avec éloges pour M. *le Mierre*, la justesse de goût

& de discernement qui lui a fait supprimer cet amour, ridicule dans un vieillard absent depuis longtemps, & dont l'âme est agitée, par un mouvement aussi important que l'est celui de se croire obligé d'égorger lui-même un fils tendrement aimé & digne de l'être. Quoiqu'en puissent dire les Partisans de cette frivole passion au Théâtre, quel moment pour l'amour que la situation où se trouve *Idoménée* ! De quel poids doit-il être sur des esprits sensés ? Quel intérêt peut-il produire dans des cœurs honnêtes ? Lorsqu'il y a sur un personnage un motif d'intérêt aussi principal & d'une telle prééminence, ne l'affoiblit-on pas plutôt que de l'augmenter en accumulant des moyens aussi subordonnés ? Nous sçavons que feu M. *de Crébillon* blâmoit lui-même & se reprochoit l'amour d'*Idoménée* dont M. *le Mierre* a débarrassé ce caractére. La tendresse légitime d'une épouse vertueuse pour *Idamante*, l'attache & la lie à l'intérêt principal, dans la nouvelle Tragédie ; il lui donne ainsi un jeu naturel & convenable dans l'action. Il a servi de plus au nouvel Auteur à rendre moins vuide toute la préparation du premier Acte.

S'il est vrai que la rencontre d'*Idoménée* & de son fils au commencement du deuxiéme Acte, ait été en quelque sorte indiquée par l'Opéra de *M. Danchet*, l'usage qu'en fait M. *le Mierre* paroît bien plus vif & bien plus frappant. Le Poëte Lyrique a filé une reconnoissance qui fait languir la situation. Il est d'ailleurs bien plus vraisemblable qu'*Idoménée*, troublé par l'horreur de son vœu, trouvant sa victime seule sur ce rivage se précipite sur elle, que d'entrer en discussion avec ce malheureux Inconnu. Au moment qu'il

vent frapper, M. *le Mierre* fait voler le fils dans les bras du père qui le reconnoît. Rien ne manque à cette situation pour la rendre du plus grand effet, & du plus beau genre de tragique. A cet égard tout paroît à l'avantage du nouvel Auteur. Il nous reste à voir s'il a pu éviter les obstacles naturels du Sujet & remplir avec chaleur & intérêt les vuides qu'il présente. Les deux anciens Auteurs suspendent longtemps la connoissance du secret d'*Idoménée* par son fils. M. *le Mierre* la lui donne bien plutôt. Il en résulte peut-être un inconvénient pour sa Piéce, qui est de ne pas fonder sur des motifs raisonnables le refus que fait *Idamante* de tous les moyens proposés par son père, pour lui ôter le pouvoir d'exécuter son exécrable vœu. Telles sont les propositions de rendre la tête de son fils sacrée pour lui-même, par l'auguste caractère de Roi, ou de l'éloigner de la Crete & le dérober par là à la fureur du Fanatisme. *Idamante*, ignorant les vrais motifs de son Père, & la cause de l'état violent où il le voit, doit se refuser à toutes ces propositions; mais en la connoissant, ce courage en lui, si ç'en est un, est une barbarie contre ce Père infortuné. Il est vrai que transportant l'ignorance du fatal secret sur *Erigone*, M. *le Mierre* a trouvé la matière d'une fort belle Scène, dans laquelle cette épouse éplorée, par un excès de tendresse pour le Père & le Fils, autant que par des raisons d'état, poursuit avec chaleur, sans le sçavoir, la mort d'un époux adoré. Sa situation, en apprenant ce fatal secret, est d'une force vraiment tragique. Au lieu que dans les deux autres Tragédies, c'est par des motifs bas & criminels que les femmes pressent le danger de leur amant; ce qui rend

la méprise & bien moins intéressante, & bien moins convenable à la dignité de sentiment qu'éxige celle de la Tragédie.

Les expédiens qui naissent du Sujet pour suspendre la catastrophe, sont à-peu-près les mêmes dans les trois Auteurs. Il ne peut guères en effet s'en présenter d'autres que l'éloignement d'*Idamante* & d'*Idoménée*, pour éluder l'effet du vœu. Chacun des Auteurs a modifié différemment les obstacles qui s'opposent à ces expédiens, principalement à la résolution d'*Idoménée*, de fuir & son Fils & ses Etats. M. *de Crébillon* se sert d'un Oracle révélé par la fureur d'*Erixêne* qui croit ne perdre que le père qu'elle déteste, & qui produit la mort du fils qu'elle aime. Le Poëte Lyrique, grâce à la commodité des usages de sa scène, présente un Dieu dans une machine qui arrête *Idoménée*. Le nouvel Auteur a substitué à ce Dieu un Grand-Prêtre qui prétend soutenir l'ordre des Dieux & le salut des Peuples.

Ce moyen fournit une belle déclamation contre le Fanatisme. Elle est convenablement placée dans la bouche d'*Erigone*, étrangère au culte des Cretois, mais n'y pourroit-on pas entrevoir de l'inconséquence entre les grandes vérités philosophiques qu'elle contient, & l'événement de la catastrophe. La fatalité est accomplie, & d'une manière cruelle contre *Idamante*; le Prêtre est justifié dans ses menaces; il semble que le but moral n'est pas atteint; car après les maximes justes, & fermes que l'Auteur a mises dans la bouche d'*Erigone*, on est bien loin de le soupçonner d'avoir voulu faire triompher la superstition, de l'humanité & de la philosophie. Les autres Auteurs avoient laissé subsister sans critique, l'erreur

l'erreur sur laquelle est établie la fable du sujet, c'étoit au moins n'avoir pas compromis les droits de la vérité. Dans l'ancien Auteur tragique & dans le nouveau, *Idamante* meurt de sa propre main; les Dieux sont satisfaits, & le Père au moins n'est pas chargé de l'horreur de l'exécution. Le Poëte lyrique a seul rempli le vœu dans toute son étendue. Il fait immoler le fils par le père, en introduisant *Némésis*, qui verse sur lui tous ses feux, qui égare sa raison, & lui dérobe la connoissance de la victime dans l'exécrable sacrifice qu'il en fait; c'est aux Juges de l'art à déterminer laquelle de ces catastrophes est la plus régulière & la plus amenée par l'action. Quelles que soient les réfléxions qu'on fasse à la lecture de cette nouvelle Tragédie, sur la nature du Sujet, sur les risques qu'il y avoit à l'entreprendre, on ne pourra sans injustice se refuser à louer le courage d'avoir rempli une carrière aussi ingrate que celle qui reste entre le moment de la scène du second Acte, & la castatrophe du cinquiéme. Nous croyons aussi que l'on y remarquera avec plaisir beaucoup de vers heureux, & qui ont produit leur effet au Théâtre. Si l'on ne craignoit de s'écarter trop de l'opinion commune, on exhorteroit ici les jeunes Auteurs à tenter quelquefois de pareilles entreprises, sans s'effrayer des noms & de la célébrité de ceux de leurs Prédécesseurs, qui ont manqué certains sujets. Quelques exemples, rares à la vérité, ne sont-ils pas suffisans pour nous autoriser à donner cet encouragement? Les vrais Sujets tragiques ne sont pas en si grand nombre, que bien des gens le croyent; s'il en est quelques-uns sur lesquels des Muses célèbres se soient exercées avec peu de succès, pourquoi seroient-ils à jamais

perdus pour les autres ? s'il en est même qui par leur constitution, présentent des difficultés insurmontables en apparence ; pourquoi interdiroit-on au génie la gloire d'en triompher ? à travers les naufrages d'une flotte entiere, un Pilote plus heureux ou plus habile fait aborder au Port un Vaisseau dont la richesse dédommage de la perte des autres. Ce n'est pas à ceux qui attendent ces richesses sur le rivage, à exagérer les dangers qu'on éprouve, pour les leur apporter. Ils peuvent plaindre, mais ne doivent jamais blâmer ceux mêmes qui échouent à leur vue.

Le 3 Mars on a donné la première représentation de l'*Amateur*, Comédie nouvelle en Vers & un Acte, par M. BARTHE. Cette petite Piéce a eu 10 représentations. Elle a été reçue avec applaudissemens, & le Public a paru en voir la continuation avec plaisir. Les Lecteurs seront en état de juger par eux-mêmes de l'agrément de cet Ouvrage *, dans lequel l'Auteur a été très-bien secondé par le talent des Acteurs qui étoient MM. GRANDVAL, MOLÉ & PRÉVILLE, Mlles PRÉVILLE & DOLIGNI. Quoique nous invitions à lire cette Comédie en entier, nous

* On trouve cette Piéce imprimée in-12. à Paris chez *Duchesne*, rue S. Jacques.

ne nous dispenserons pas d'en donner une notice selon l'usage. Les bornes de notre Article se trouvant remplies dans ce Mercure, nous sommes obligés de la remettre au deuxiéme vol. du mois, ainsi que les autres Nouveautés.

On doit tenir compte & applaudir au zéle des Comédiens François pour le vrai Pére de ce Théâtre (MOLIERE) par les soins qu'ils ont apportés à la remise du *Bourgeois-Gentilhomme*, dont la première représentation fut donnée le Lundi gras. Le plaisir que le Public y a pris a dû récompenser ce zéle & l'encourager.

Le 17 Mars, on a donné la première Représentation d'*Olimpie*, Tragédie de M. de VOLTAIRE. Elle fut reçue avec les applaudissemens dont cet illustre Auteur est depuis long-temps en possession. On l'a continuée jusqu'à présent. Le concours des Spectateurs a presque toujours augmenté à chaque Représentation. Comme nos Lecteurs ont pu lire déja cette Tragédie, qui étoit imprimée avant la Représentation, nous en remettons l'Extrait à un autre *Mercure*, dans lequel nous parlerons aussi de la beauté & de la splendeur de son Spectacle.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Jeudi 8 Mars, on donna la première Repréſentation de *Roſe & Colas*, Comédie nouvelle en un Acte, mêlée d'Ariettes. Cet Ouvrage, dont les Paroles ſont de M. SEDAINE, & la Muſique de M. de MONCIGNY, ſe continue toujours avec ſuccès. Il y a eu dans les premiers jours quelques contrariétés ſur la Muſique, entre les Spectateurs ordinaires de ce Théâtre. L'Auteur de *On ne s'aviſe jamais de tout*, employe ordinairement des chants plus analogues au Dramatique & à la douce naïveté des Sujets ordinaires de ces ſortes de Pièces, qu'une ſorte de Muſique dont quelques-uns deſireroient l'application à un genre plus élevé. Les routes au reſte que M. de MONCIGNY prend pour plaire au Public paroiſſent juſtifiées par le concours ſoutenu des Spectateurs; ſans néanmoins prétendre improuver les autres, & ſans que le Public en effet, rende moins de juſtice au mérite des genres différens qui occupent cette Scène. On ne nous

vince du Dauphiné, & conduit par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, & par le sieur Desgranges, Maître des Cérémonies.

Le 12, le Duc de Bourbon a été présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par le Prince de Condé son père.

Le 5, la Comtesse de Rouault fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Comtesse du Rumain.

Le 26 du mois dernier, Leurs Majestés & la Famille Royale signérent le Contrat de mariage du Comte de Gralle, Capitaine de Vaisseau du Roi, avec la Demoiselle fille du sieur Accaron, Commissaire de la Marine & premier Commis des Colonies: & le 12 de ce mois, celui du Comte de Barral avec Demoiselle de la Motte.

Le sieur Messier, Astronome attaché au Dépôt des Plans de la Marine de France, eut l'honneur de présenter au Roi, le 29 du mois dernier, une grande Carte céleste sur laquelle il avoit tracé la route de la Comète qui paroît présentement, d'après les observations qu'il a faites dans l'Observatoire de la Marine à Paris. Cette Comète a beaucoup perdu de sa lumière depuis le moment qu'on l'a découverte; elle ne paroît plus que de la grandeur d'une étoile de la sixiéme classe; son mouvement est aussi très-rallenti, le 29 Janvier, à 5 heures 51 minutes du soir; elle avoit d'ascension droite 328 degrés 16 minutes 37 secondes, & 17 degrés 43 minutes 59 secondes de déclinaison boréale; le lendemain à six heures 2 minutes 52 secondes du soir, son ascension droite étoit de 328 degrés 30 minutes 22 secondes, & sa déclinaison boréale de 16 degrés 57 minutes 21 secondes. Elle n'aura passé par son périhélie que vers le 12 de ce mois.

Le 8 de ce mois, l'Abbé de Burle de Curban

eut l'honneur de présenter à Leurs Majestés, à Mgr le Dauphin & à Madame Adélaïde la dernière partie de l'Ouvrage du feu sieur de Réal, contenant l'examen des principaux Ouvrages composés sur les Matières de Gouvernement, & dédiée à Madame Adélaïde.

Le 2, le sieur Targe fils, Professeur de Mathématiques à l'Ecole Royale Militaire, a eu l'honneur de présenter à Mgr le Duc de Berri & à Mgr le Comte de Provence les Volumes XVI & XVII. de l'Histoire d'Angleterre de Smollet, traduits par le sieur Targe son père, Correspondant de l'Académie Royale de Marine, & ci-devant Professeur à l'Ecole Royale Militaire.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du premier volume d'Avril 1764, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 31 Mars 1764.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
AVRIL. 1764.

SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

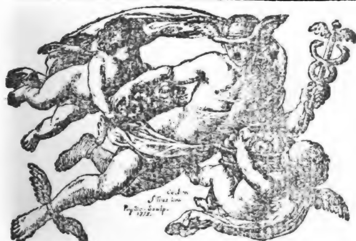

A PARIS,

Chez
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JORRY, vis à-vis la Comédie Françoise.
- PRAULT, quai de Conti.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques.
- CAILLEAU rue Saint Jacques.
- CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

*L*E *Bureau du Mercure est chez M.* LUTTON , *Avocat , Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement , Commis au recouvrement du Mercure , rue Sainte Anne , Butte Saint Roch , à côté du Sellier du Roi.*

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire , à M. DE LA PLACE , *Auteur du Mercure.*

Le prix de chaque volume est de 36 sols , mais l'on ne payera d'avance , en s'abonnant , que 24 livres pour seize volumes , à raison de 30 sols piéce.

Les personnes de province ausquelles on enverra le Mercure par la poste , payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant , & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voiesque la Poste pour le faire venir , & qui prendront les frais du port sur leur compte , ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume , c'est-à-dire, 24 liv. d'avance , en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis, resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoyent des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Piéces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au *Bureau du Mercure*. Le format, le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent cent six vol. Une Table générale, rangée par ordre des Matières, se trouve à la fin du soixante-douziéme.

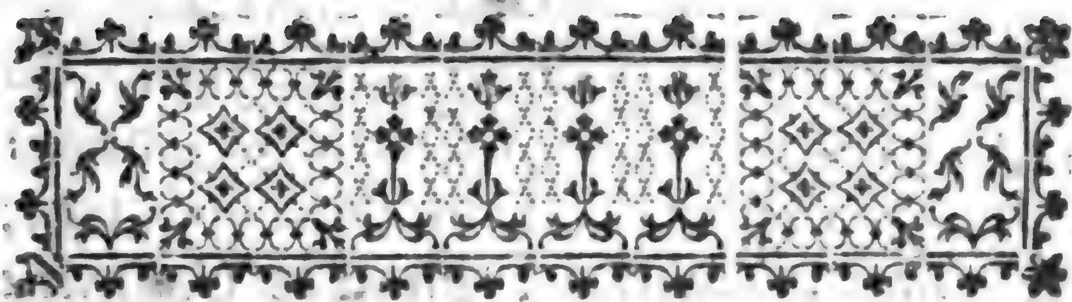

MERCURE
DE FRANCE.
AVRIL. 1764.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

SUITE de l'Histoire raisonnée des Discours de CICÉRON.

DÉFENSE DE LUCIUS MURÉNA.

LE gouvernement de Rome, moitié *Aristocratique* & moitié *Démocratique*, produisoit nécessairement des cabales & des divisions parmi les Citoyens. Les Personnages distingués des premières Maisons de la République n'étoient pas

les ſeuls qui aſpiraſſent à l'honneur de devenir les Chefs de l'Etat : la même ambition animoit chacun des Patriciens; la *Préture*, l'*Edilité*, enfin le *Conſulat* devenoient tour-à-tour l'objet de leurs vœux.

Le Peuple de ſon côté tenoit dans ſes mains le ſort des têtes les plus illuſtres. La liberté dont il jouiſſoit en donnant ſes ſuffrages lui permettoit d'en diſpoſer à ſon gré. Les Candidats (*a*) le ſçavoient bien : auſſi n'épargnoient-ils rien pour gagner ſa bienveillance.

Une loi ſage & prudente avoit défendu expreſſément les largeſſes *pécuniaires*, afin de prévenir toute eſpéce de corruption. Quiconque étoit convaincu de s'être ſervi de ce moyen honteux pour parvenir aux charges, en étoit exclu ſans autre forme de procès. On penſoit apparemment alors que ceux qui avoient l'âme aſſez baſſe pour acheter le droit de rendre la Juſtice, ne balanceroient pas à la vendre, quand ils trouveroient l'occaſion de le faire avec

(*a*) Tel étoit le nom qu'on donnoit aux concurrens qui ſe préſentoient pour remplir les charges publiques, parce qu'ils ſe revêtiſſoient alors d'une *robe blanche* (en Latin *candida*) qu'ils ne quittoient qu'après l'élection.

impunité. C'eſt cette loi qui donna lieu à l'accuſation intentée contre *L. Murena.*

L'année du Conſulat de *Cicéron* étant prête d'expirer, il fit tenir ſuivant l'uſage les *Comices Conſulaires*, c'eſt-à-dire l'Aſſemblée du Peuple pour l'élection des Conſuls de l'année ſuivante. Les ſuffrages tomberent ſur *Decius Junius Silanus*, & ſur *Lucius Licinius Murena.*

Ce dernier avoit un dangereux compétiteur dans la perſonne de *Servius Sulpitius* que chacun ſçait avoir été également recommandable & par ſa naiſſance illuſtre, & par ſes profondes connoiſſances dans la Juriſprudence. Outré de ſe voir préférer un rival dont le mérite peut-être étoit inférieur au ſien, il prit le parti de l'accuſer d'avoir acheté les voix qui lui avoient été favorables.

Le Conſul déſigné, *Murena*, fut véritablement mortifié de cette accuſation dictée par l'eſprit de vengeance. Il n'avoit pas ſeulement à redouter *Sulpitius* : il avoit encore à craindre le crédit immenſe d'un grand homme que ſon adverſaire avoit ſçu attacher à ſes intérêts & qui parut avec lui en qualité

d'accuſateur. C'étoit le fameux *Caton*, ce farouche *Cenſeur*, auſſi connu par ſon infléxible attachement à la vertu, que par ſes ſentimens vraîment patriotiques & républicains.

La cauſe de *Murena* fut plaidée deux fois avant que *Ciceron* parlât pour lui ; la première fois par *Quintus Hortenſius*, cet Orateur célébre dont les productions brillantes balanceroient peut-être celles de *Ciceron*, ſi elles n'étoient pas perdues pour nous ; la ſeconde par *Marcus Craſſus*, qui prouva par pluſieurs ſuccès la ſupériorité de ſes talens.

Le Plaidoyer de *Ciceron* réunit à la fois la légéreté & l'élégance. C'eſt un mêlange parfait de la politeſſe la plus aiſée & de la plaiſanterie la plus ingénieuſe & la plus délicate. Il y raille avec adreſſe le pédantiſme des *Juriſconſultes*, parce que *Sulpitius* faiſoit profeſſion d'être ſçavant dans les Loix & dans la Morale *Stoïcienne*, parce que *Caton* paſſoit pour un des plus zélés Philoſophes de cette Secte, qui commençoit d'ailleurs à tomber dans le diſcrédit. Malgré toute ſon indifférence philoſophique, le *Stoïcien* fut piqué juſqu'au vif des *ſarcaſmes* dont l'accabloit le Prince des Orateurs. Pour s'en

venger il dit un bon mot (*b*) que *Plutarque* a pris ſoin de nous conſerver....

Il faut avouer, s'écria-t-il en ſortant de l'audience, il faut avouer que le premier homme de l'Etat eſt auſſi le premier Plaiſant de la République!

Un Membre de l'Académie Françoiſe, auſſi reſpectable par ſon caractère & par ſes mœurs, que recommandable par ſa ſcience & ſon érudition, *M. l'Abbé d'Olivet*, a fait un beau préſent à la République des Lettres, en faiſant imprimer à la ſuite de ſon Commentaire ſur ce diſcours, celui que compoſa pour s'exercer il y a environ 200 ans, un illuſtre Sçavant, *Aonius Palearius*, qu'une mort cruelle a rendu célébre autant que ſes Ouvrages. Peu de modernes ont réuſſi comme lui à imiter le ſtyle & la diction de *Cicéron* qu'il avoit pris pour modéle. Ce diſcours excellent à lire, eſt l'accuſation de *Murena*. On le trouve à la page 517. du V[e] Tome de la belle édition in-4°. des Œuvres de *Cicéron*.

(*b*) *Dii boni! quàm ridiculum Conſulem habemus!*

DISCOURS de CICÉRON contre L. CATILINA, vulgairement dits les QUATRE CATILINAIRES.

Quand j'entends les gens à préjugés taxer *Cicéron* de poltronnerie, je me dis aussitôt à moi-même, il y a tout au moins une grande imprudence à dénigrer, sur le rapport d'autrui, un homme de mérite qu'on ne connoît pas. Il ne faut que jetter les yeux sur l'*Histoire de la Conjuration de Catilina* pour se convaincre de l'intrépidité & de la grandeur d'âme de ce fameux Consul. Ce que j'avance paroîtra un paradoxe à ceux qui ne connoissent pas ce Morceau précieux des Annales de la République Romaine. Je sçai que l'opinion commune est contre moi, mais qu'ils lisent; la mémoire de *Cicéron* sera vengée.

Salluste, cet Ecrivain hardi & sententieux, fait la peinture la plus frappante & la plus vraie des mœurs qui regnoient à *Rome*, dans le temps de *Catilina* La Jeunesse, perdue de débauches & de dettes, empruntoit à grosses usures pour avoir dequoi fournir à ses plaisirs, & bientôt les intérêts multipliés l'em-

portoient ſur le principal : les vices les plus honteux, déifiés par la corruption de ceux qui leur procuroient l'apothéoſe, faiſoient partie du culte public ; les déſordres les plus infâmes devenoient des cérémonies de Religion pour ceux qui avoient l'adreſſe de les cacher ſous le voile du myſtère. L'Etat de la République étoit trop violent pour être durable ; la révolution devenoit comme néceſſaire ; & ſans la vigilance du Conſul toujours actif & toujours prévoyant, l'Empire étoit à celui qui ſauroit le premier s'en ſaiſir.

Lucius Catilina crut être appellé par la deſtinée à ce haut point de fortune & de gloire ; ou, pour parler plus juſte, il voulut profiter des circonſtances pour y parvenir. Il faut avouer auſſi que perſonne n'étoit plus propre à jouer le rôle d'un conſpirateur.

Nombre de qualités qui portoient l'apparence des plus grandes vertus, formoient ſon caractère ; mais il n'en avoit aucune dont il n'eût défiguré miſérablement l'image. Lié avec tout ce que Rome avoit de plus ſcélérats, il paroiſſoit en même temps l'admirateur le plus zélé des Citoyens les plus vertueux. Sa maiſon étoit remplie de

tous les objets qui ſervent à flatter la débauche; mais ils y étoient accompagnés de tout ce qui peut ſervir d'aiguillon au travail & à l'induſtrie : c'étoit à la fois une ſcène perpétuelle des vices les plus raffinés, & une école d'éxercices militaires. Jamais homme ne réunit tant de parties oppoſées, & tant de ces qualités & de ces paſſions qui ſemblent mutuellement s'exclure; perſonne ne poſſéda jamais mieux l'art de ſe rendre agréable aux bons Citoyens, & d'entretenir en même temps une liaiſon étroite avec les plus mauvais; perſonne ne marqua plus de goût pour les bons principes, & n'en ſuivit jamais de plus déteſtables; nul homme ne fut plus outré dans la débauche, & plus capable de perſévérance dans le travail; n'eut plus d'avidité pour le pillage, & plus de profuſion dans la dépenſe : perſonne enfin n'eut jamais tant de facilité à ſe faire des amis & à ſe les attacher ſolidement, ſi tant eſt que l'amitié puiſſe habiter dans des cœurs d'où la vertu eſt bannie. Il partageoit avec eux tout ce qu'il poſſédoit, ſon argent, ſon crédit, ſes maîtreſſes; rien en un mot ne lui coûtoit pour obliger ceux qu'il pouvoit s'attacher par de pareils ſervices. Son

caractère prenoit toujours la teinture de ses projets, & se formoit, dans toutes les occasions sur ses prétentions & sur ses desirs. Avec les gens tristes, l'air chagrin lui devenoit naturel : avec les gens gais, il paroissoit fait pour la gaîté & pour l'enjouement : il étoit grave avec les vieillards, vif & léger avec les jeunes gens, audacieux avec les esprits hardis, libre & sans retenue avec les débauchés. Cette mobilité & cette variété continuelle avoit non-seulement attiré auprès de lui tout ce qu'il y avoit de gens sans principes & sans mœurs en Italie & dans les Provinces de l'Empire, mais lui avoit procuré un grand nombre d'amis parmi les plus honnêtes gens de la République, à qui l'apparence de ses vertus faisoit illusion.

I. Fondé sur toutes ces ressources, *Catilina* commença bientôt à cabaler sourdement, & à tenir des assemblées secrettes. Un Citoyen nommé *L. Porcius Lecca* prêta sa maison aux Conjurés, qui s'y rassembloient toutes les nuits. Le projet étoit prêt à éclater, & la République touchoit au moment de sa perte, quand une bravade indiscrette de deux Conspirateurs découvrit en partie le secret. Deux intimes amis de *Catilina* se

vantèrent qu'ils tueroient *Ciceron* dans son lit. Cette menace, qui n'eut aucun effet, allarma pourtant assez le Sénat pour qu'il rendît solemnellement ce Decret fameux (*c*), qui chargeoit spécialement les Consuls de veiller aux intérêts de l'Empire. Quelques jours après la Courtisanne *Fulvie*, ayant sçu le projet entier de la Conjuration, par son amant *Curius* qui y étoit engagé, alla le révéler au Consul, qui se prépara à en faire le rapport le lendemain à l'Assemblée du Sénat. *Catilina* eut l'impudence de s'y trouver; & c'est ce qui donna lieu à *Cicéron* indigné de prononcer la *Première Catilinaire :* Monument précieux aux yeux des gens de Lettres, d'une vigueur héroïque, & d'une éloquence foudroyante.

II. *Catilina* fut étourdi de ce coup qu'il n'avoit pas prévu, & attendit à peine la nuit pour se dérober à l'indignation publique. Un petit nombre de Conjurés le suivit dans sa retraite. *Cicéron* instruit dès le lendemain de la fuite précipitée du Chef de la Conjuration, convoqua le Sénat afin d'aviser aux mesures qu'il y avoit à prendre. En attendant les *Pères Conscripts*, qui tardoient trop à s'assem-

(*c*) *Videant Coss. ne quid detrimenti resp. capiat.*

bler, le Conſul monta ſur la *Tribune aux Harangues*, & apprit au Peuple l'évaſion de *Catilina*, après lui avoir rendu compte des circonſtances de la Conjuration, que bien des gens ignoroient encore. C'eſt la *Seconde Catilinaire*.

III. On avoit trouvé moyen d'intéreſſer en faveur de la Conſpiration naiſſante, la Nation des *Allobroges*, dont les Ambaſſadeurs étoient alors à Rome, pour y ſolliciter quelques priviléges qu'ils avoient beaucoup de peine à obtenir. Quand le calme d'une lente & ſage réflexion eut ſuccédé aux mouvemens rapides de la ſéduction, effrayés des riſques qu'ils couroient, & du péril auquel étoit expoſé l'Empire, ces Ambaſſadeurs ſe déterminèrent à en donner ſecrétement avis au Conſul. On intercepta les lettres des Agens de *Catilina*; on ſaiſit des amas d'armes qu'ils faiſoient par ſon ordre; on les conduiſit eux-mêmes en priſon. *Cicéron* rend compte au Peuple de tout ceci dans ſa *Troiſième Catilinaire*. Diſcours admirable qui ſervira toujours de modèle aux Orateurs curieux de narrer avec grâce, & de raiſonner ſolidement.

IV. Les Conjurés étoient toujours en priſon, & le Sénat n'avoit pas encore

prononcé sur leur sort. *D. Silanus* ouvrit l'avis rigoureux de les condamner tous à la mort : *C. Cæsar*, le même qui donna dans la suite des fers à sa Patrie, inclinoit à la douceur, & vouloit qu'on leur laissât la vie. Il alla même jusqu'à intéresser *Cicéron* en leur faveur, en faisant entendre qu'une sévérité odieuse pourroit mettre en danger les jours d'un Consul, si précieux à la République. *Cicéron*, à son tour, montra les sentimens les plus héroïques; protesta qu'il avoit fait à sa Patrie le sacrifice de sa vie, & qu'il falloit embrasser le parti de la rigueur, puisqu'il étoit le plus sûr pour l'Etat. Dire que son avis fut suivi unanimement, c'est faire en deux mots l'éloge de cette *Quatrième & dernière Catilinaire*.

VERS sur la Tragédie d'OLIMPIE.

De l'*Homère* François respectons les vieux ans.
Aussi fier, aussi grand, au bout de sa carrière,
Il fait entendre encor ces sublimes accens
Qui tant de fois charmoient l'Europe entière :
Fils des Arts, ainsi qu'eux, il triomphe du temps.
Dévoré de chagrins, environné d'allarmes,

De la publique joie, un Critique attristé
Vainement, dans mes yeux, voudroit tarir mes
larmes ;
Par un charme plus fort mon cœur est emporté.
Mes larmes sont pour lui des larmes criminelles:
Mes yeux pour le confondre, en versent de nou-
velles.
On admire, en tout temps, l'astre brillant des
Cieux ;
On le bénit à son Aurore ;
Au midi de son cours, il marche égal aux Dieux ;
A son coucher, il nous étonne encore,
Et son dernier rayon nous fait baisser les yeux.
Mérope, Mère & Reine, ou m'afflige, ou m'en-
flâme ;
D'*Orosmane* irrité j'embrasse les fureurs ;
Gengiskan agrandit mon âme ;
Mahomet la remplit de profondes terreurs :
Pour *Olimpie* encore il me reste des pleurs.

L. P. T. T.

MADRIGAL,

A Madame de ***.

PENDANT ce jugement si fameux au Permesse,
Ou *Pâris* adjugea la Pomme à la Beauté,
S'il eût encor trouvé deux prix de même espéce,

Pour l'esprit & pour la sagesse,
Son embarras auroit bien augmenté.
Mais ce Berger, dans le siécle où nous sommes,
Voyant la jeune *Iris* n'auroit point hésité.
Je gagerois qu'elle eût eu les trois Pommes.

Par M. V . . . T

VERS à Madame de S.

DES ris, des grâces entouré,
Si l'amour vole à ta toilette,
Des fleurs qui couronnent ta tête,
S'il aime à voir ton sein paré.
Si sans cesse sa main divine,
Sur toi, ma brillante cousine,
Verse mille dons précieux,
C'est que ce petit orgueilleux,
Jaloux de conserver l'empire
Qu'il a sur tout ce qui respire,
Compte bien plus sur tes beaux yeux,
Que sur les fléches qu'il nous tire.

Par M. FRANÇOIS, ancien Officier de Cavalerie.

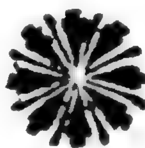

IMPROMPTU.

A LISETTE, en lui présentant une violette.

JEUNE & brillante *Lisette*,
De bon cœur daigne accepter
L'humble & douce violette
Que j'ose te présenter.
Si la main qui te la donne
Sur la plus belle couronne
Avoit d'aussi justes droits,
L'Univers à l'instant même
Verroit la Beauté que j'aime
Au-dessus des plus grands Rois.

Par le même.

A Mlle DE... qui pressoit instamment l'Auteur de lui faire son portrait.

IL faut donc vous peindre en deux mots;
Ainsi que votre cœur ardemment le souhaite?
Vous êtes à la fois médisante & coquette.
Corrigez-vous de ces défauts,
Et je vous garantis une fille parfaite.

Par le même.

LE ROSIER,

ALLÉGORIE.

*A M.**, Auteur de l'Elite des Poësies fugitives.*

SUR le Parnasse un Rosier fleurissoit,
Rosier chéri de la troupe immortelle !
Apollon tous les jours lui-même l'arrosoit ;
& *Clio*, sa garde fidelle,
Avec grand soin le cultivoit.
Chaque matin sous son feuillage
Voltaire (*a*) avec *Bernis* (*b*) célébroit P...
Près d'eux *Saint Lambert*, (*c*) de l'amour.
Traçoit une naïve image.
A quelques pas dans un boccage
Piron, (*d*) sans éclat emprunté,
Sur le fond d'un beau paysage,
Peignoit un riant hermitage ;
Où l'Amour sourioit à la tranquilité.

(*a*) *Madrigal à la Marquise de P**, dessinant une tête.*

(*b*) *Réponse à la question proposée par la même.* Qu'est-ce qu'Amour ?

(*c*) *Pigmalion & le triomphe d'Aléxandre.*

(*d*) *L'Epître à Mlle Cheré.*

Bernard (*e*) de ſa tendre Bergère,
Venoit y partager les tranſports amoureux;
Et ſa main folâtre & légère
Deſſinoit juſqu'à la fougère,
Qui ſervoit de Trône à ſes feux.

A ſes côtés *Dorat* (*f*) de l'aimable *Sophie*
Exaltoit les traits raviſſans;
De la fineſſe de *Thalie*,
Des ſons heureux de *Polymnie*,
Il offroit les accords touchans.

Panard (*g*) de ſon tendre martyre
Entretenoit les boſquets d'alentour:
A *Favart* (*h*) il prêtoit ſa lyre;
Et plein d'un amoureux délire,
Tous deux ſoupiroient tour-à-tour
Les feux du Dieu qui les inſpire.

. . . .

Greſſet venoit ſuivi des Grâces;
Vert-vert repoſoit ſur ſa main;
Les jeux voltigeoient ſur ſes traces;
Et les ris d'un air enfantin,
Lui préſentoient les paperaſſes (*i*)

(*e*) *L'Epître à* Claudine.
(*f*) *L'Epître à Mlle* Arnoult *de l'Opéra.*
(*g*) *Le Ruiſſeau, Idylle charmante de M. P**.*
(*h*) *Madrigal ingénieux tiré de la Comédie des* Sultanes. Dans l'Univers, &c.
(*i*) *On a lu avec plaiſir la deſcription du* Lutrin vivant *de M. G.*

Dont il composoit son *Lutrin*.
Ainsi dans les Champs d'*Ionie* (*k*)
Jadis le tendre *Anacréon*,
Dans des vers remplis de saillie,
Faisoit badiner la folie
Sur les genoux de la Raison.
Les fleurs du Rosier du Parnasse
Sont vos vers, Poëtes fameux.
Il y manquoit un choix heureux;
** Vint, le fit avec grace,
Et son bouquet mis sous nos yeux,
Offre un mêlange ingénieux,
Dont l'esprit jamais ne se lasse,
Et que le cœur goûte encor mieux.
Clio vit le larcin, & d'un regard sévère,
Prétendoit le réprimander,
Mais bien-tôt l'Amour la fit taire.
Ce Dieu la charge de garder
Toutes les Roses de Cythère;
Elle n'a garde de gronder! . . . .
Apollon à sa sœur le lendemain s'empresse
De montrer son Rosier chéri:
Mais quel objet pour sa tendresse! . . . .
Plus de Roses, l'arbre est flétri.
Il appelle *Clio*, » venez, venez, traîtresse,
» Où sont mes fleurs? Hélas, dit-elle sans détour,

(*k*) *Anacréon étoit de Théos, Ville d'Ionie.*

» J'ai laissé tout prendre à l'amour ;
» Je n'attendois pas la sagesse.

Par M. COSTARD, Fils.

---

*VERS à une Belle incrédule, par M. Y***, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de CAEN.*

VOUS niez la Divinité,
Iris, quelle folie extrême,
Quand malgré vous votre beauté
Vous annonce un Etre suprême.

LE BAL DE L'OPERA,

ANECDOTE

Qu'on prendra pour un Conte.

EN vérité, Madame, vous êtes d'une *gaucherie* qui ne ressemble à rien ! vous affichez la gravité jusque dans le centre des plaisirs ! c'est une erreur : je dis plus, Madame, je dis plus, c'est exactement un crime contre l'usage. Le plaisir est une rose : il est des Peuples assez maussades pour ne la chérir qu'autant qu'elle

eſt hériſſée d'épines. Nous autres nous n'aimons point une conquête difficile. Nous voulons aimer, le dire, & triompher : Un plaiſir ceſſe de l'être lorſqu'il eſt acheté. Survient-il une vapeur, un caprice, un rien : eh bien l'on ſe quitte, on ne s'aime plus, mais l'on s'eſtime encore ; voilà tout. Avouez, Madame, que les François ſçavent manier merveilleuſement bien l'amour !

C'étoit à-peu-près en ces termes, que le Marquis d'*Arimon* tachoit de calmer les ſcrupules d'une très-jolie femme que le reflux du Bal de l'Opera avoit amenée à ſes côtés.

Beau Maſque, lui dit la Dame inconnue, qui l'avoit reconnu au premier inſtant, vous êtes d'une folie outrée : vos propos ſont légers, ſemillans ; mais ils ne ſont pas toujours dictés par le reſpect. — Le reſpect ! ah bon, Dieu le reſpect ! — je vous devine ! oui ſur mon honneur, je tiens la clef de l'énigme ! je juge à ce ſeul mot, que vous êtes mariée, vous vous déconcertez ? — allons, avouez-le-moi de bonne grace. — Eh, mais, Monſieur, quand il ſeroit vrai, faudroit-il en rougir ? — Non, Madame, je ne porte pas la ſévérité ſi loin ; ce n'eſt pas d'être mariée qu'il faut rougir.

C'eſt

c'eſt d'en faire un myſtère. A dire vrai, eſt il une choſe de convenance mieux imaginée que le mariage ? Tant qu'on eſt fille, on eſt aſſervie à mille petits préjugés,* il faut motiver tous ſes pas, diſcuter chacune de ſes démarches, ſe maſquer enfin juſqu'à l'âme Sitôt qu'on eſt femme, la ſcène change : le préjugé s'évanouit, la liberté reſte. A l'abri d'un nom qu'on échange contre le ſien, il eſt permis d'avoir des manières, de ſe livrer au tumulte du monde, quelquefois même d'être extravagante ; & ſouvent l'eſtime qu'on accorde au mari, eſt en raiſon des folies de la femme.—Vous parlez à merveille : on diroit que vous tenez la clef de nos cœurs : mais, pour connoître ſi bien le mariage, il faut en avoir fait une épreuve.— Oh ! l'épreuve eſt toute faite, Madame.—Comment ?— Oui, Madame : mon Père étoit attaqué de la *Poſtéromanie* ; il crut qu'il étoit temps d'aſſurer l'éternité de ſon nom. Un beau matin il me mena chez un de ſes vieux amis : ce vieil ami avoit une fille très-jeune, qui ſortoit pour la pre-

* Tous ces propos & ceux qui ſuivent ſont des propos de bal, par leſquels il faut bien ſe garder de juger de la morale de l'Auteur.

mière fois du Couvent. La visite achevée, il me demanda si cette *Agnès* me pouroit convenir? Je lui répondis qu'à l'innocence près, elle me convenoit au mieux. La seconde visite, je m'approchai un peu plus près d'elle. Elle étoit tremblante. Pour la rassurer, je lui débitai toute entière une page *des Délices du Sentiment*, que j'avois apprise par cœur. Elle commença à minauder, à baisser les yeux. Je saisis une main passablement bien tournée; on se fâcha, on cria au téméraire; je criai à l'indiscrette; & le tout se termina par me la laisser baiser. *Le lendemain* je l'épousai; *le lendemain* je la menai en grande pompe en loge à l'Opéra, où je jouai le doucereux; & *le lendemain* je l'oubliai. Il y a, je crois, plus de trois mois que nous sommes ensemble. Jugez, Madame, s'il seroit décent à un honnête homme de conserver après des siècles, le souvenir de sa femme — Eh bien! admirez ce que c'est que le rapport : j'aurois parié que vous étiez le Marquis d'*Arimon* : mais je m'apperçois que je me suis trompée bien lourdement. C'est un de ces hommes assez peu délicats pour aimer leur femme; mais pour l'aimer jusqu'à la jalousie! On se dit à l'oreille le tour qu'il vient de lui jouer. Il a fait coucher

ſa femme devant lui, de peur qu'elle ne vint au Bal de l'Opéra. — Que penſez-vous de ce tour ? ajouta-t-elle. — Ce que j'en penſe, reprit le Marquis, en affectant un air de plaiſanterie ; ce que j'en penſe ? C'eſt que le tour eſt abominable. — Le connoiſſez-vous cet imbécile ? Moi, Madame ! vous me faites une injure gratuite, répliqua-t-il, en tâchant de dérober ſon trouble ; ſon nom n'eſt pas même parvenu juſqu'à moi. C'eſt ſans doute un de ces Provinciaux qui font conſiſter bonnement leur honneur dans la vertu de leurs femmes. C'eſt à coup ſûr un Campagnard qui n'a pas la moindre notion de ſon Paris. Mais, Madame, il ſeroit un tour délicieux à lui jouer. Pourquoi ſa femme ne profite-t-elle pas de ſon abſence? Il ſeroit aſſez plaiſant que le Marquis apprît à ſes dépens à connoître mieux une autre fois, les loix de l'uſage. — Mais, oui, ce ſeroit un tour aſſez plaiſant... Comment, aſſez plaiſant ? Le terme eſt admirable : dites plutôt, Madame, dites un tour impayable !

Ce fut par beaucoup d'autres propos ſemblables, que le Marquis tâcha de perſuader à l'inconnuë, qu'il n'étoit rien moins que le Marquis d'*Arimon* : mais elle l'avoit reconnu à des indices trop

certains, & elle demeura intimement convaincue que c'étoit lui. Elle crut même avoir des raiſons ſolides pour pouſſer l'aventure juſques à la fin.

Eh bien, beau Maſque! reprit-elle, après pluſieurs tours de Bal, qu'eſt donc devenue votre gaîté? Je penſe que vous vous aviſez de réfléchir— Il eſt vrai, Madame, & très-ſérieuſement— Sérieuſement? Ah! voilà qui eſt impardonnable— Point du tout, Madame. Eh! qui donne un plus vaſte champ aux réfléxions, que les ſcrupules des femmes? Ma foi rien n'eſt plus propre à faire tomber dans la mélancolie. Heureuſement j'apperçois le Chevalier *D* ***. C'eſt celui-là qui ſçait ſon Paris par cœur. C'eſt un garçon judicieux, qui paſſe une moitié de ſa vie à tromper les femmes, & l'autre à duper les pauvres maris. Au demeurant, c'eſt un parfaitement honnête homme, un garçon d'honneur. Eh! Chevalier, lui dit-il en l'abordant, on a beſoin ici de ta préſence. Voici un Maſque charmant dont il faut m'aider à vaincre les ſcrupules. Je ne m'en ſerois jamais douté, reprit le Chevalier, avec un grand ſang froid (car ſon cœur lui avoit fait reconnoître le Maſque dans la minute). Cette taille nous promet beaucoup de charmes.

En vérité, je trouve quelquefois les femmes d'une ſingularité qui me paſſe! Elles croyent avec ſimplicité à mille petites vertus, qui n'ont jamais eu d'éxiſtence que dans les cerveaux creux de quelques Maris. Eh, Meſdames! daignez de grace vous rapprocher de la nature. Eſt-il rien de ſi naturel que d'être belle? Eſt-il encore rien de ſi naturel que d'en convaincre tout le monde? Croyez que je vous parle vrai, Madame; je vous reſpecte trop pour employer des raiſons bien ſolides & bien ennuyeuſes pour vous perſuader. C'eſt par un moyen plus honnête & plus ſenſible, que je veux vous convaincre. Par éxemple, jettez un coup-d'œil ſur les loges. Voyez-vous ce maſque roſe & argent? ſes yeux lancent des éclairs; un regard n'attend pas l'autre, ils ſe ſuccèdent avec la rapidité des éclairs. Eh bien, elle touche à peine au deuxième mois de ſon mariage: & cependant vous ſçavez ſon hiſtoire. A ſes côtés eſt un Maſque brun: elle eſt célébre par ſon aventure avec *Dorilas*. Vous connoiſſez ſans doute cet événement. Si je le connois, reprit avec enthouſiaſme le Marquis. Je fais plus, car je l'envie. Voilà de ces aventures qu'on payeroit au poids de l'or. Une ſeule ſuffit pour

nous mettre au niveau des Courtisans les plus courus & les mieux fêtés. Sçavez-vous, Chevalier, que cela rend illustre ? Mais apprenez-nous quelle est cette Belle aux yeux bleus si doux, si languissans ? Eh quoi ! s'écria le Chevalier, vous méconnoissez *Fidelia*, à la solitude qui règne autour d'elle ? C'est elle qui a épousé un Cavalier de la figure la plus aimable, qu'elle abhorre, pour idolâtrer un homme *à faire peur*, & qui semble s'entendre avec le mari, pour résister à toutes ses avances. Voyez comme elle est isolée: à peine s'échappe-t-il de son côté quelques regards qui vont mourir à ses pieds. La mélancolie a pris dans ses yeux la place de la gaîté. Aussi de quoi s'avise-t-elle, de traiter sérieusement l'amour. C'est un enfant charmant, mais folâtre ; il faut se plier à tous ses caprices: Malheur à celles qui lui voudroient faire parler le langage de la raison ; la gravité l'effarouche : il faut le sentir, & non l'analyser.

En finissant ces mots, le Chevalier serra la main de la Dame avec un transport qui lui parut plus énergique que tous ces éxemples. Alors un gros de Masques vint séparer d'eux le Marquis, plus attentif à considérer la Belle aux

yeux bleus, dont on lui faisoit l'histoire, qu'à examiner ce qui se passoit autour de lui. Madame! s'écria tout-à-coup le Chevalier, voici une loge vacante; vous devez être fatiguée; profitons-en si vous voulez m'en croire. L'inconnue s'y laissa conduire; & continuoit de prêter une oreille attentive aux leçons du Chevalier; lorsque le Marquis d'*Arimon*, qui les avoit suivis de l'œil, en ouvrit brusquement la porte, & trouva son ami qui baisoit avec ardeur une main que l'on n'avoit pas l'air de lui trop disputer.

Il faut avouer, s'écria en riant d'*Arimon*, que tu es d'une précision singulière dans tes entreprises, & que ton étoile te sert ici bien merveilleusement! Il est vrai, reprit le Chevalier, désespéré du contre-temps; l'ascendant de mon étoile est bien pour quelque chose dans cette affaire-ci: Mais c'est pourtant à toi, c'est aux premiers conseils que tu as donnés à Madame, que je dois le bonheur que tu t'avises si mal-à-propos de venir troubler.

A ces mots, il prit une envie de rire si démesurée à la Dame, dont le Chevalier continuoit de baiser la main, que le tissu léger qui retenoit son masque se rompit, & laissa voir au Marquis un

visage qui ne lui étoit que trop connu : c'est-à-dire, celui de sa femme, qu'il croyoit alors dans les bras du sommeil. Le Marquis resta pétrifié, la Dame confondue, le Chevalier seul conserva son enjouement. Eh bien, Marquis ! dit-il, en lui frappant sur l'épaule, que penses-tu de cette aventure ? — Que je suis une grande dupe — & que tu ne seras pas la dernière.

VERS à une jeune Demoiselle, en lui renvoyant les Etrennes maritimes.

FLORE, reprenez vos étrènnes ;
Pour n'être point marin j'ai de bonnes raisons.
En voyant vos appas, en écoutant vos sons,
J'ai trop appris à craindre les Syrènes.

Par l'Auteur de l'Epître à Ménalie.

AUTRES.

A deux jeunes Dlles qui s'appelloient réciproquement mari & femme.

COUPLE charmant, jeunes beautés,
Vous usurpez nos droits & non nos qualités.

En vous liant des nœuds du mariage,
C'eſt nous ôter un avantage
Qu'on ne peut remplacer par le ſeul ſentiment.
Rompez, rompez un vain engagement,
Des droits d'amour hymen ſçait trop l'uſage;
Et vous feriez enſemble un trop mauvais ménage
Pour n'en vouloir pas faire un bon ſéparément.

Par le même.

PROVERBES.

AIR: *Nous ſommes Précepteurs d'amour.*

DAMIS, vos pas ſont ſuperflus,
Si vous cherchez quelque reſſource:
Des politeſſes, rien de plus:
On eſt ami juſqu'à la bourſe.

Ma femme eſt ſage, Dieu merci:
Je ſuis le maître, elle eſt maîtreſſe.
Mille écus par an, ſans ſouci:
Contentement paſſe richeſſe.

Une fillette quelquefois,
Pour un amant ſe détermine;
Trompée, elle ſe mord les doigts.
Voit-on des Roſes ſans épines?

Iris dit qu'elle a deux amans,
L'aveu paroît assez étrange ;
C'est les vouloir rendre inconstans.
Moutons comptés le Loup les mange.

Vous, sans naissance & sans talens,
Bouffis de votre patrimoine,
Vous vous parez bien vainement ;
Car l'habit ne fait pas le moine.

Cléon dans ses entêtemens,
Avec aigreur persiste encore.
Il est écrit *qu'on perd son tems*,
A laver la tête d'un more.

Cloris d'un amant craint la voix,
Et tous les jours *Cloris* l'accueille.
On ne doit point aller au bois,
Quand on appréhende la feuille.

L'esprit sans la réfléxion,
Souvent fait faire des bévues.
Peaux de Renard & de Lion,
Doivent ensemble être cousues.

Vous vantez inutilement
Et mon esprit, & ma droiture.
Fin contre fin assurément,
N'est pas bon pour faire doublure.

Liqueurs, vin vieux & vin nouveau;
Font qu'aujourd'hui *Damon* trépasse;
Enfin, *tant va la cruche a l'eau*,
Qu'à la fontaine elle se casse.

On dit qu'*Orgon* n'est pas content
Du présent que lui faît *Alcide*.
Cheval donné veut cependant
Qu'on ne regarde pas la bride.

Mondor disoit j'ai du crédit,
J'aurai la place la plus haute;
Timon l'obtient, & chacun dit:
Mondor comptoit, mais sans son hôte.

Eraste trop ambitieux,
Se voit réduit à la besace.
Phaëton fut-il jusqu'aux cieux?
Non, *mal étreint qui trop embrasse.*

D'un sot orgueil *Lubin* pourvu:
De ses voiages vous assomme:
Il a tout fait, il a tout vu.
A beau mentir qui vient de Rome.

Par M. FUZILLIER, à Amiens.

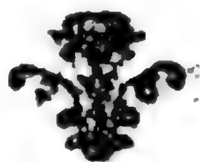

A Madame D.. .ſous le nom de Conſtance.

O Poëtes fameux, dont les pénibles veiſſes
Nous ont produit de ſi beaux vers !
O vous ! qu'admire l'Univers,
Dont vous nous peignez les merveilles :
De vos nobles travaux quel peut être le fruit ?
Quelque fumée, un peu de bruit ;
Voilà cette immortelle gloire
Qu'on nomme hautement les faveurs d'*Apollon*.
Pour être inſcrits au Temple de Mémoire,
Que vous avez gémi dans le ſacré vallon ! ...
De votre ſort au mien, quelle eſt là différence !
Jugez, Meſſieurs les Beaux-Eſprits :
Vous ne vivez qu'en eſpérance,
Tandis que mes foibles écrits
Sont couronnés d'un baiſer de *Conſtance*.

A Madame * * * *.

Célimene à mon cœur à remis ſon deſtin ;
Mon cœur à ſa tendreſſe à remis ſa fortune :
Nos deſtinées ainſi jamais n'en feront qu'une.
En vain le monde dit, *toute choſe a ſa fin* :

Nous sçavons trop, pour croire à cette erreur
commune,
Que quand l'amour à l'estime s'est joint,
Et le bonheur & l'amour n'en ont point.

PARADOXE Littéraire sur les Rois de France appellés FAINÉANS.

LE surnom de *Fainéans*, donné aux derniers Princes de la première Race de nos Rois sans beaucoup de fondement, a trompé jusqu'ici tous ceux qui, croyant trouver dans les Historiens des premiers temps de notre Monarchie les interprêtes fidèles de la vérité, ont pensé d'après leur témoignage qu'ils méritoient tous ce titre odieux. J'essaye aujourd'hui de laver la mémoire de la plûpart d'un accusation si déshonorante ; & j'espère d'autant plus y réussir, que je tirerai mes preuves du fonds même de l'Histoire, en les appuyant sur des faits reconnus pour incontestables.

Quand on cherche sincèrement la vérité, il faut écarter tous les nuages qui pourroient l'obscurcir : ainsi commençons par prendre une idée claire & précise des fonctions attachées à la place de

ces Sujets fameux qui faisoient, dit-on, trembler leurs Maîtres, ou plutôt qui n'en reconnoissoient aucun. Les *Maires du Palais*, dans leur origine, dit un illustre Sçavant, représentoient celui qui est aujourd'hui en Espagne le *Grand-Maître* ou *Majordome*; & c'est-là l'idée qu'on doit avoir de tous les Maires du Palais qui se trouvent nommés dans l'Histoire avant la mort de *Dagobert I.* Leur puissance s'accrut, il est vrai, après la mort de ce Prince; & cet emploi, qui n'étoit donné d'abord que pour un temps, devint par la suite héréditaire dans les familles. Ils ne commandoient d'abord que dans le Palais de nos Rois: ils sçurent se rendre nécessaires; ils devinrent bientôt premiers Ministres, & on ne tarda pas à leur confier le commandement des Armées. Ce fut alors qu'ayant la force en main, le titre de *Maire du Palais* leur parut n'exprimer que foiblement l'étendue de leur puissance; ils prirent celui de *Ducs des François*. Tous ces changemens nous prouvent que l'ambition fut toujours la même chez les hommes: adroite ou hardie, prudente ou dissimulée, rarement est-elle délicate sur le choix des moyens qu'elle employe pour parvenir à ses fins. Ce qu'il y a de

ſingulier, & que d'autres ont ſûrement remarqué avant moi, c'eſt que les femmes, ces mobiles ordinaires de toutes les grandes révolutions, n'eurent aucune part à celle-ci.

Sept de nos Rois ſont compris ſous l'odieuſe dénomination de *Fainéans*. examinons ſi tous les ſept ont mérité véritablement de porter ce titre.

Thierri III. eſt à leur tête. En liſant ſon Hiſtoire, on voit un Prince brave & courageux, qui ſouffre avec impatience la protection que *Pepin*, ſon *Maire du Palais*, accordoit aux Rebelles, & qui lève une armée pour l'en punir. Ce ne fut pas la première fois qu'on vit ſuccomber celui qui avoit le bon droit de ſon côté; *Thierri* fut défait, & ſa mort ſuivit de près ſa diſgrace. Il eſt vrai qu'elle ne fit pas plus d'éclat que celle d'un ſimple particulier, & ce fut ſûrement un trait de la politique de *Pepin*, qui avoit de bonnes raiſons ſans doute pour étouffer le bruit d'un pareil événement.

Clovis III, fils de *Thierri*, ſuccède à ſon père. Mais que pouvoit-il faire dans le court eſpace d'un règne de cinq années contre un Sujet auſſi puiſſant & auſſi accrédité que *Pepin*?

Childebert II, frère de *Clovis*, monte ſur le Trône après lui. Si l'on peut être grand homme ſans être Conquérant, le ſurnom de *Juſte* que lui donnent les Hiſtoriens, dépoſe en ſa faveur.

Je ne diſſimulerai point que ſon fils *Dagobert III* eut peu d'autorité. Prince foible & timide, ſes Peuples ſe révoltèrent contre lui ; & il eut ſi peu de puiſſance, qu'on ne reſpecta pas même ſon ſang après ſa mort.

Daniel, fils de *Childeric II*, fut reconnu pour Roi, & fut nommé *Chilpéric*. Le mettra-t-on au nombre des *Rois Fainéans*, ce Prince illuſtre qui, ſecondé de *Rainfroy*, ſon Maire du Palais, repouſſa à diverſes repriſes les efforts de *Charles Martel*, & ne céda enfin qu'après avoir long-temps combattu ?

Thierri IV, ſon ſucceſſeur, placé ſur le Trône par la main du *Maire du Palais*, le laiſſa agir d'abord par reconnoiſſance. Si dans la ſuite nous ne voyons pas qu'il ait tiré vengeance de l'inſulte ſanglante qu'il reçut lors du Traité d'Aquitaine, conclu avec *Herald*, fils du fameux Duc *Eudes*, il eſt à croire que les moyens lui manquèrent, ou que s'il les eut, la mort l'empêcha d'en faire uſage.

L'interrègne qui ſuivit la mort de

Thierri, en augmentant les ressources de *Charles Martel*, mit *Childeric III* dans l'impuissance de lui résister; & il ne faut pas conclure que ce Prince n'eut aucunes vertus, parce qu'il fut malheureux : tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il ne lui fut pas possible de les mettre au jour.

EPITRE

A M. le Comte de M.... Capitaine de Cavalerie.

ENFANT chéri de la Nature,
Né pour le bonheur des humains,
C'est à toi seul, sage *Epicure*,
Que je dois mes heureux destins !
Tes dogmes gravés dans mon âme
Réglent mes tranquilles desirs ;
Tout m'amuse, rien ne m'enflâme,
Et mes travaux sont mes plaisirs.
Dieu séduisant de l'harmonie,
Prête-moi tes pinceaux flatteurs ;
Que la riante Poësie
Vienne parer de ses couleurs.
L'agréable Philosophie
Dont je fais la régle des mœurs.
Arrachés du sein de la mère,

Nos cris annoncent les douleurs,
Et nos yeux ont versé des pleurs
Avant d'avoir vu la lumière.
On nous ravit la liberté
Avant d'en connoître l'usage.
Qu'un triste enfant emmaillotté
Représente bien l'esclavage !
Si jamais le Dieu de l'Amour
De l'hymen me rend tributaire,
Mes enfans en voyant le jour,
Viendront dans les bras de leur père :
Leurs mains pourront en liberté
Caresser le sein de leur mère
Qui s'ouvre à leur avidité.
Quelle odieuse indifférence
Soumit les jours de notre enfance
A des Pédans durs ou flatteurs
Pourquoi des leçons étrangères ?
Nous faut-il d'autres Précepteurs
Que les exemples de nos pères,
Et d'autres tableaux que nos mœurs ?
Quelle inconcevable manie
A porté les foibles humains
A passer dix ans de leur vie
Avec les Grecs & les Latins ?
Ah ! plutôt qu'au printemps de l'âge,
Des Muses le doux badinage,
En amusant notre loisir,
Nous enseigne l'art de jouir.

Qu'une ſolitude agréable ;
Nous délivre de ces inſtans,
Où las des femmes, de la table,
On fuit tous les amuſemens :
Nous y ferons loin des Sçavans
Des Livres un commerce aimable,
Et de l'Etude un paſſe-temps.
Les Arts, enfans de la Nature,
Viendroient en troubler le repos;
L. . . . . de la Peinture
Conduiroit les rians pinceaux ;
Les Eléves de *Polymnie*
Régleroient les ſons de la voix ;
Et l'air ſous leurs agiles doigts
En feroient briller l'harmonie.
Tels ont été les ſentimens
Du Philoſophe de la Gréce.
Ce doux ami de la foibleſſe
Nous guidant ſelon nos penchans ;
Nous conduiroit à la vieilleſſe
Par des chemins toujours rians.

Par M. de L. R. du M. . . .

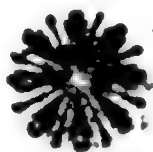

TRADUCTION libre d'un Extrait de l'Idylle de MOSCHUS, sur la mort de BION, son Maître.

Bocages de Sicile, & vous Ondes plaintives,
Unissez vos regrets à mes lugubres chants;
Fleuves délicieux qui coulez sur ces rives,
Mêlez votre murmure à mes accords touchans!
Epanouissez-vous sur vos tiges mourantes,
Fleurs, & néxhalez plus vos suaves odeurs;
Rose, cache à mes yeux tes couleurs éclatantes,
Dérobe tes beautés, partage mes douleurs!
Bion meurt . . . il n'est plus! vous sombres Hyacynthes,
Parlez, & montrez-nous dans vos couleurs éteintes
Montrez-nous tristement le sujet de nos pleurs.
Soupirez avec moi, Muses Siciliennes;
Unissons nos sanglots, vos douleurs sont les miennes.
Vous, Rossignols plaintifs sous ces ombrages frais,
Aux Ondes d'*Aréthuse* apprenez nos regrets:
Bion meurt! . . . avec lui le Dieu de l'harmonie,
En soupirant encor fuit ces tristes climats;
Les yeux baignés de pleurs la tendre *Polymnie*,
Nous quitte pour jamais, & marche sur ses pas.
Soupirez avec moi, Muses Siciliennes,
Unissons nos sanglots, vos douleurs sont les miennes,

Cygnes, mélodieux, dans vos tristes chansons,
Déplorez nos malheurs sur les bords du *Méandre* ;
Pleurez ce beau berger ; chantez d'une voix tendre
Comme il chantoit jadis dans ces riants vallons.
Couché nonchalamment sous un épais feuillage,
Ses sons harmonieux s'élevoient dans les airs :
Mais hélas descendu sur le sombre rivage,
Il médite à présent de lugubres concerts.

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Vous qui dans nos forêts imitez ses accens,
Volez sur ce Cyprès, oiseaux de ce bocage ;
A ses mânes divins rendez encore hommage ;
Honorez son tombeau par des accords touchans.
Vous qui vivez de pleurs, Colombes gémissantes,
Venez, venez pleurer dans ce sombre réduit ;
Et quand le jour fuira vers les Mers inconstantes,
Apprenez nos douleurs aux ombres de la nuit.
Soupirez avec moi, Muses Siciliennes ;
Unissons nos sanglots, vos douleurs sont les miennes.
Qui pourra désormais enfler tes chalumeaux,
Trop aimable berger ! hélas depuis ta perte,
Les plaisirs ont quitté cette rive déserte,
Nos chants n'éveillent plus les folâtres échos.
Une sombre langueur s'est ici répandue ;
Le Dieu *Pan* se retire au fond de nos forêts ;
Je tiens languissamment ma flute suspendue ;
Ce rivage n'entend que mes tristes regrèts !

Voyez dans nos vergers une naissante Rose ;
Etaler à vos yeux sa superbe couleur ;
Par les pleurs du matin à peine est-elle éclose ;
Que le midi la voit tomber dans la langueur.
Mais lorsque le printems sur son aîle riante,
Ramène dans nos bois *Flore* avec le plaisir,
On voit briller encor sa beauté renaissante,
Et son sein se r'ouvrir aux baisers du zéphir.
Hélas il n'en est pas ainsi de notre vie !
A peine goutons-nous la douceur des beaux jours ;
Que par les coups du sort elle nous est ravie.
La mort vient, nous tombons, hélas ! & pour toujours.

Par M. Br. . . . d'Angers.

A une jeune Dame qui venoit de jouer sur un Théâtre particulier le rôle de la SERVANTE MAITRESSE, *dans la Pièce du même nom.*

De *Pandolphe* chacun partage la foiblesse.
Qui ne seroit ému de tes divins accens ?
Que tu mérites bien le titre de *Maîtresse* !
C'est toi qu'on doit servir : tes yeux sont si puissans !
Où brilleront ces yeux, regnera la tendresse.

Tu charmes tour-à-tour l'esprit, le cœur, les sens.
Pour te peindre, il faudroit rassembler sur tes traces
Le Goût, le Sentiment, la Finesse & les Grâces.

Par M. GUICHARD.

SUITE des Lettres à SOPHIE.

LETTRE III.

A une heure & demie de la nuit.

JE vous écris de mon lit. Je laisse courir ma plume : mon cœur dicte ce qu'elle trace. Aimable *Sophie*, je ne puis vous exprimer mes peines. Pourquoi m'accuser d'être volage? Ah! si l'on me reproche de la légèreté, c'est que jusqu'à présent je n'avois guères connu l'amour. Je ne vous avois pas vue : je prenois mes goûts pour des passions. C'est peut être un malheur pour moi de vous connoître. Que je vous aime ! Ce n'est point le prestige des sens qui me séduit; c'est l'assemblage de tous les sentimens honnêtes qui m'attache à vous pour jamais. Au nom de tout ce qui vous est cher, ne quittez jamais votre amant. Il souffre, il est mal-

heureux, il est délicat & sensible. Ses larmes coulent. . . . . Ma bonne Amie, que vous me connoissez peu, si vous doutez de mes sentimens !

LETTRE IV.

A minuit.

ENCORE une Lettre, de mon lit. Je veux vous écrire tous les soirs, & vous rendre compte de tous mes sentimens, de toutes les affections de mon âme. Hélas ! ne vous devrai-je jamais un instant de joie ? Le plaisir de m'occuper de vous sera-t-il donc toujours mêlé de regrets & de peines ? Que faites-vous, ma chère Maîtresse, tandis que l'ennui me consume ? Songez-vous que vous avez un Amant qui ne respire que pour vous ? qui ne voit & n'entend que vous ?

Nous eûmes hier un spectacle intéressant. Toute la ville entouroit une Angloise qui, sans contredit, est une rare Beauté. Rien de plus régulier que son visage ; rien de plus fin que ses traits. Elle a des cheveux noirs qui relèvent la blancheur de la plus belle peau, des yeux charmans, une bouche parfaite. Tout le monde en étoit enchanté, & moi

moi je difois tout bas ; ma chère *Sophie* eft plus aimable encore. Cette Angloife eft belle, ma Maîtreffe eft raviffante : fes regards expriment bien mieux le fentiment. Quand pourrai-je y lire encore mon bonheur ? Je précipitois l'Etrangère du trône qu'on élevoit à fes charmes, & j'y plaçois avec tranfport l'Idôle de mon cœur. Daigne, du haut de ce trône, écouter les vœux d'un infortuné qui t'adorera toujours ! daigne lui fourire, & le plus grand Roi du monde enviera mon fort. Mon aimable, ma chère *Sophie*, vous êtes tout pour moi : fans vous, je ne veux plus de la vie. Que ferois-je de ce préfent funefte ? La mort vaut mieux qu'un éternel défefpoir. On m'a fait trembler. *Dorval*, m'a-t-on dit, s'eft informé de votre fortune ; il a fongé à vous. Je crains peu cette âme vile ; mais verrois-je un rival plus heureux me fermer votre cœur, ce cœur qui feul peut m'attacher à la vie, de qui dépend la douceur de mes jours ? O ma chère *Sophie* ! je fuis tranquille ; je fçais compter fur vous. Je vous embraffe mille fois, & je vais tâcher de m'endormir. Puiffe un fonge flatteur charmer un inftant mes peines. Hélas ! je ne puis donc jouir que d'un bonheur imaginaire ? La

plus douce illuſion ne vaudra jamais la réalité.

LETTRE V.

Je ne vous écrivis point hier au ſoir. La mélancolie ſombre qui fatiguoit mon âme eût paſſé dans ma Lettre, & ne vous auroit pas amuſée. Je ſuis un peu mieux, & ma plume ſe trouve ſous ma main. Elle s'y trouve ſouvent. Si je ne m'en ſuis pas ſervi hier au ſoir, combien de fois mes ardens ſoupirs, mes tendres diſcours alloient chercher ma *Sophie* ! Que vous êtes aimable ! lui diſois-je tout ému. Quelle grâce ! quelle douceur ! que vous êtes ingrate, ſi vous ne m'aimez pas ! Que la chaîne qui m'attache à vous eſt forte & charmante ! Ah ! ſouvenez-vous de ce jour où je vous remis une Lettre en vous quittant. Vous la refuſiez, cruelle ! Vous avez vu mon trouble, mon accablement. Mais pourrai-je vous exprimer le délire & l'agitation de mon âme, quand je pris cette main dans la mienne ? Dieu, quel moment ! Je ſentis qu'elle ſe laiſſoit ouvrir pour rece-

voir cet heureux billet.... Je tremblois de joie, ma bonne amie; je ne pouvois parler.... Ah! si j'étois parti sans vous laisser ce gage de mon amour, si vous l'aviez absolument refusé; si vous aviez eu cet excès de rigueur, oui, la mort m'eût semblé moins affreuse; je l'eusse préférée sans hésiter au tourment, à l'horreur de vous déplaire. O mon aimable Maîtresse! quel est donc cet amour que vous m'avez inspiré? Il me consume tout entier. Mon cœur y pourra-t-il suffire? Hé! comment ne pas m'abandonner au penchant qui m'entraîne? Vous êtes belle sans doute; mais le charme qui m'attire & me subjugue est dans votre âme. C'est elle qui se peint dans vos traits, dans vos yeux; c'est elle qui donne de la vie à vos grâces. Vous me faites sentir que l'attrait de la beauté tient à la vertu. Il en est comme du génie; il s'altère & s'éteint à mesure que l'âme se corrompt. De même, une femme sans mœurs peut séduire; mais je doute fort qu'elle puisse toucher & fixer long-temps les adorateurs de sa figure. On croit bientôt démêler, dans sa physionomie, la bassesse des sentimens de son cœur. Ce n'est plus le même objet; il semble que sa beauté disparoisse à mesure que son

âme ſe dégrade. Pour vous, ma chère & reſpectable Amie, j'aurai toujours de nouvelles raiſons de vous aimer davantage. Je vous trouverai toujours plus charmante ; ou, ſi l'amitié ſuccède enfin à l'amour, elle lui reſſemblera ſi bien, que la différence ne ſera guères ſenſible. Douce & tendre *Sophie* ! unique Amie de mon cœur ! nous trouverons toujours dans la candeur & l'honnêteté qui nous animent, les délices du ſentiment ; & le ſouvenir de nos premiers feux répandra juſques ſur nos vieux jours le charme de notre heureuſe jeuneſſe.

Le mot de la premiere Enigme du premier volume du Mercure d'Avril eſt *la Cheminée.* Celui de la ſeconde eſt *le fuſeau.* Celui de la troiſiéme eſt, *faſcia,* bandeau royal, *bandage de Chirurgien,* ſublatâ litterâ remanet aſcia, *une hache.* Celui du premier Logogryphe eſt *le Logogryphe lui-même,* dans lequel on trouve *Loi, Roi, lyre, gloire, loire, horloge, loge, gril & orge.* Celui du ſecond eſt *Cordon.* On y trouve *cor, or, roc, don, on, nord, rond.*

ENIGME.

JAMAIS par moi lieux bas ne furent habités ;
Mon corps est agissant sans vie ;
Et l'on me voit tourner les yeux de tous côtés,
Quoique de regarder je n'aye aucune envie.

AUTRE.

DANS les forêts j'ai pris naissance,
Et rien n'est égal à mon sort,
Puisque ce n'est qu'après ma mort
Qu'on me voit en grande puissance.

Je reviens des champs dans les villes,
J'acquiers de la beauté de maison en maison ;
Et quand on me possède, on peut avec raison
Croire à l'Etat être des plus utiles.

A la Cour chacun me desire ;
Je suis si bien auprès du Roi,
Qu'il veut que je porte avec moi
Quelque marque de son Empire ;

Mon régne est celui de la guerre ;
Et bien qu'esclave des humains,
Quand je tombe en de bonnes mains,
Je fais trembler toute la Terre.

LOGOGRYPHE.

Mon tout, ami Lecteur, est un objet immonde :
Rien de plus dégoûtant, rien de plus vil au monde.
Mais divise mon être, & décompose-moi ;
Sous des traits différens je me présente à toi.
D'abord j'ai de l'esprit, si tu m'ôtes la tête ;
Qu'on m'ôte aussi le ventre, & je suis une bête.
Coupe de plus ma queue, ô changement subit !
Je cesse d'être bête, & je n'ai plus d'esprit.
Cependant, qui l'eût cru ? quel étrange mystère !
D'une foule d'enfans je me vois le vrai père.
Mais si tu rends mon chef; je perds tous mes enfans,
Je le deviens moi-même, & j'acquiers pour parens
Un Chasseur téméraire ; un Animal timide
Que *Calchas* autrefois immola dans l'Aulide.
Laisse à côté mon chef, prends maintenant mon corps :
Arraches-en le cœur ; & malgré tes efforts
Succombant à ton tour, d'une main ennemie,
Je brise aussi ton corps, je t'arrache la vie.
Mais enfin de mon être ainsi martyrisé,
De mes membres épars, de mon corps divisé
Prends mon cœur & ma queue, ajoutes-y ma tête,

A l'abri, dans mon sein, tu braves la tempête,
Tu traverses les mers, tu vogues sur les eaux,
En dépit de l'orage, & du courroux des flots.

Be....... p. d. c. d. q.

AUTRE.

DANS un seul mot trouvez Mein, Rhin,
Rome, miroir, Roi, ris & mise,
Renom, sirop, Rhone & Serin,
Iphis, Héros, Memphis & Pise.

Par M. LAUS de BOISSY.

CHANSON

Imitée de la 40e Ode d'Anacréon.

AIR : *De la Romance de Daphné.*

IL étoit fête à Cythère ;
Cupidon cueilloit des fleurs.
Bientôt sous sa main légère,
Un bouquet fait pour sa mère
Brille de mille couleurs.

Le ſein vermeil d'une roſe
Vient de s'ouvrir à l'inſtant :
A peine il la voit écloſe,
Que ſoudain il ſe propoſe
D'en embellir ſon préſent.

Déjà de la fleur vermeille
Il touche un bouton naiſſant ;
Une impitoyable Abeille
Sous ſes petits doigts s'éveille,
Et le pique en s'envolant.

Fleur perfide ! . . . cruels charmes,
Dit l'Amour, verſant des pleurs. . .
Cypris vient à ſes allarmes.
Les yeux de l'Amour en larmes
Sont autant de traits vainqueurs.

Je partage ton injure,
Lui répondit-elle ; mais . . .
Dois-je plaindre une piquure,
Quand tu ris de la bleſſure
D'un cœur percé de tes traits ?

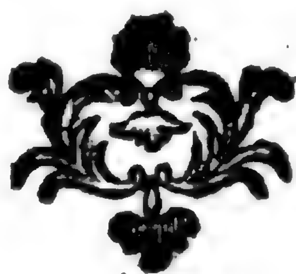

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

*Lettre à M***, sur le gage de bataille, en Normandie.*

Vous désirez sçavoir, Monsieur, ce qu'étoit en Normandie, la Loi de la Bataille, par laquelle présque toutes les affaires contentieuses étoient terminées, sous les Regnes de *Rollon*, & de ses dessendans, jusqu'à l'an 1204, que *Philippe Auguste* réunit ce Duché à la Couronne de France, & les différentes modifications de cette Loi jusqu'à l'an 1577, qu'elle fut abolie. Voici ce que j'ai pu recueillir sur ce sujet.

Le Prince *Rollon*, étant devenu Duc de Normandie, par la cession que *Charles le Simple* lui en fit au 10e Siécle, en 912, donna à ses Sujets des Loix, qui furent rédigées par les Grands de ses Etats. Ces Loix étoient simples; elles se réduisoient présque toutes, a faire examiner par quatre Chevaliers l'objet

des contestations; & sur leur rapport l'Assise prononçoit. Les Procès n'étoient ni longs ni dispendieux; mais dans les cas où les Chevaliers, après s'être transportés sur les lieux, pour examiner la plainte, ne la pouvoient éclaircir, faute de preuves ou de témoins; si la querelle ne passoit pas *dix sols*, celui à qui cette somme étoit demandée, étoit renvoyé hors de cour, en affirmant qu'il ne la devoit pas. Si la demande passoit dix sols, ou qu'il fût question d'usurpation d'héritage, & que les Chevaliers ne pussent, par l'enquête, connoître la vérité, celui qui étoit accusé étoit obligé ou d'acquiescer à la demande, ou de *gager* la bataille *en pleine assise*. Ces sortes de batailles, qui n'étoient pas pour causes criminelles, ne tendoient point à mort d'homme; le vaincu perdoit son procès, payoit l'amende *, &c. Mais il n'en étoit pas de même des accusations criminelles, dont on ne pouvoit faire une preuve suffisante: le plaintif & l'accusé étoient tenus de combattre en champ clos, jusqu'à ce qu'il s'ensuivît la mort d'une des deux parties; & le vainqueur emportoit gain

* De là le Proverbe, *les Battus payent l'amende*.

de cauſe ; car ſi l'un des deux ſe rendoit à ſon adverſaire, il étoit réputé coupable, & la Juſtice prononçoit ſon arrêt de mort. Cet uſage étoit ſi conforme au goût & aux mœurs de ces temps-là, qu'il s'étendoit juſques ſur le Clergé & ſur les femmes mêmes : avec cette diſtinction cependant, que ſi un Clerc non marié vouloit combattre, l'Egliſe n'étoit pas tenue de le ſouffrir, mais que ſi un Clerc marié portant l'habit parti, demandoit le combat, l'Egliſe ne pouvoit l'empêcher ; & s'il étoit vaincu, il étoit puni de la même manière que l'eût été un Laïc. Lorſqu'une femme étoit accuſée en matière criminelle, ou d'avoir *forfait à ſon honneur* ; ſi aucun Chevalier ne s'offroit à combattre pour la défenſe de ſa cauſe, elle avoit la liberté de ſe purger par l'*igniſſe*, c'eſt-à-dire d'étendre ſes mains ſur un plateau de fer rouge, monté ſur un trépied, ſous lequel on entretenoit un feu ardent. Si lorſqu'après les y avoir poſées, elle les retiroit ſans aucun ſigne extérieur de brûlure, elle étoit déclarée innocente : l'empreinte du feu entraînoit au contraire après elle la condamnation de l'accuſée.

Les hommes pouvoient auſſi, lorſ-

qu'ils n'avoient point de Partie civile qui pût combattre contre eux, demander à ſubir l'épreuve de l'eau. On leur attachoit les mains aux pieds ; on les jettoit dans un fleuve. S'ils ſurnageoient, leur innocence étoit reconnue; & toutes ces différentes manières de connoître la vérité étoient appellées *le Jugement de Dieu*. Il y avoit pluſieurs formes dans les épreuves du feu & de l'eau dont le détail ſeroit trop long. On peut recourir ſur ce ſujet au *Traité des Superſtitions* par le *Père le Brun*.

Voici comment on procédoit à gager la bataille. Le *plaintif* citoit aux Aſſiſes celui qu'il accuſoit de lui avoir uſurpé ſon héritage, volé ſon argent, ou tué ſon parent. Lorſque l'accuſé nioit le fait, & que la preuve étoit difficile à faire, le *plaintif* jettoit un gage dans l'Audience, comme ſon gantelet, ſa ceinture, ou ſon écu, & donnoit caution de ſoutenir la bataille. L'accuſé acceptoit le défi jettoit pareillement un gage, & donnoit auſſi caution pour la bataille. La Juſtice faiſoit relever les gages, recorder les paroles de l'accuſation & de la défenſe, par ſept perſonnes véridiques & exemples de blâme. Ceux qui après avoir calomnié ou dit des

injures à quelqu'un, avoient été condamnés à se dédire en pleine Audience, ou à l'Eglise dans un jour solemnel, en se prenant par le bout du nez, & en disant qu'ils n'avoient pas dit la vérité, ne pouvoient servir de recordeurs : ils étoient même pendant bien du temps l'objet de la risée publique, car la canaille ne manquoit pas de les reconduire en criant : *Il a un pied de nez*. Lorsque le sujet de la bataille étoit constaté, les Champions étoient mis dans la prison ; on leur donnoit des Maîtres en fait d'Armes, à leurs dépends, s'ils en demandoient : les personnes de qualité qui ne vouloient pas se rendre en prison, étoient confiées à des Chevalliers, qui s'obligeoient à les représenter, morts ou vifs, au jour que la Bataille étoit indiquée ; ceci s'appelloit être mis *en vive prison*. Pendant que cette vive prison duroit, il n'étoit permis à personne d'insulter les Champions, sous les peines les plus *griéves*. Le jour de la Bataille arrivé, si c'étoit entre deux Nobles, ils étoient tenus de s'offrir a la justice armés en guerre, aussi-tôt que midi étoit passé. Si c'étoit des roturiers, ils devoient comparoître a la même heure, appareillés en leurs *livrées* ou en leurs

côtes, avec leurs écus, & leurs bâtons cornus, armés de draps, de cuir, de laine, ou d'estoupes, n'ayant à leurs bâtons, à leurs armures des jambes, & à leurs écus, que du feust, ou du cuir, & ne devant se servir pour combattre, que de l'écu, & du bâton. Ils devoient avoir les cheveux rognés pardessus les oreilles, & pouvoient être oings, s'ils le jugeoient à propos. Dans toutes les Batailles, les armes devoient être égales; & pour plus grande régularité, s'il manquoit un œil ou un bras à l'un des Champions, son adversaire combattoit un œuil fermé ou un bras attaché. Le jour de la Bataille arrivé, les Champions se rendoient à la Jurisdiction; les Juges recordoient de nouveau en leur présence, les paroles sur lesquelles la Bataille avoit été gagée; puis on les menoit au Champ. C'étoit un terrain quarré proche la ville, entouré de palissades. Les Juges s'y rendoient aussi; & lorsqu'ils étoient arrivés, pourvu que l'heure de midi fût passée, un Huissier crioit à haute voix, aux quatre bords du champ: *Tels venez au champ faire votre devoir.* Ce cri se répétoit trois fois dans une heure. Au dernier appel, les Champions se présentoient à la barrière pour en-

trer dans le champ, armés de toutes piéces. Alors le Connétable, les Maréchaux *, ou à leur défaut un Chevalier commis par la Justice, pour garder les lices & barrières, leur demandoit leur nom, le sujet de leur bataille, & s'ils vouloient entrer au champ pour combattre. A quoi ils répondoient, *oui*. Sur leur réponse, la barrière leur étoit ouverte. Deux Chevaliers des plus renommés conduisoient d'abord l'Acteur dans sa tente, qui étoit dressée au côté droit; deux autres conduisoient le défenseur, dans une autre tente dressée au côté gauche. Les deux Champions y restoient quelque temps pour se recueillir & prier Dieu. Pendant ce temps, la Justice faisoit crier le *Baon* du Prince aux quatre coins du champ : » *Qu'aucun* » *ne fût si hardi, sous peine de la vie,* » *d'aider ou nuire aux Champions, de* » *fait, de paroles, ni de signes, &* » *qu'aucun des gens d'armes, qui étoient*

* Ce n'étoit que lorsqu'il y avoit des batailles entre des gens de qualité, que le Connétable & les Maréchaux y assistoient. Chaque Province avoit ses Maréchaux : ils n'ont été conservés que pour celle de France; mais anciennement il y avoit des Maréchaux de Normandie, de Poitou, &c.

» *assis autour du champ clos, ne mette*
» *la main aux lices, ne se meuve, ne*
» *tousse, ni crache.* Ce *Baon* publié, &
les Champions ayant prié Dieu suffisament, ils sortoient de leurs tentes, se mettoient à genoux au milieu du champ, se prenoient par les mains, juroient de nouveau les paroles de la bataille; puis les Chevaliers leur demandoient s'ils croyoient à Dieu le Père, au Fils & au Saint-Esprit? S'ils n'eussent pas fait cette profession de foi, on ne les auroit pas laissé combattre; mais ils auroient été punis comme hérétiques, parce que (dit un ancien Commentateur) il étoit autrefois plus de *mécréans* qu'il n'en est aujourd'hui. Les Champions juroient en outre de n'employer aucun sortilége pour remporter la victoire. Tout ce cérémonial rempli, ils rentroient encore un instant dans leur tente pour adorer Dieu: on crioit pour la dernière fois le *Baon* du Prince; on commandoit à tous de vuider les lices; les quatre Chevaliers se retiroient aux quatre côtés de l'intérieur du champ, & y restoient seuls avec les Champions, pour être témoins de la bataille, & pour écouter si dans le combat l'un se rendoit à l'autre; puis on

crioit aux Champions de faire leur devoir. Auſſitôt ils ſortoient de leurs tentes & combattoient à pied ou à cheval. Si l'accuſé pouvoit ſe défendre juſqu'à l'heure que les Etoiles devoient paroître au Ciel, l'*Acteur* étoit réputé vaincu, » *parce qu'il n'avoit pu prouver par ſon corps ce qu'il avoit offert de prouver en une heure de jour.* Lorſqu'un des Champions ſe rendoit à ſon adverſaire, les quatre Chevaliers commis à juger de la bataille alloient en inſtruire la Juſtice; & le vaincu ſubiſſoit la peine du crime pour lequel la bataille avoit été gagée. S'il étoit tué dans le combat, ſon corps étoit porté au gibet. Il y a un exemple mémorable de ceci, dans la Province de Normandie.

Jean, Seigneur de *Carrouge*, & *Jacques Legris*, Seigneur d'*Echaufour*, étoient liés d'une étroite amitié. *Carrouge* épouſa une jeune & belle femme, & fit peu après un voyage d'Outre-mer. Pendant ſon abſence, un homme épris des charmes de la nouvelle mariée, entra la nuit dans ſa chambre, & lui ravit ſon honneur. L'auteur d'une action ſi inique avoit pris toutes les précautions imaginables pour n'être pas reconnu. L'épouſe

de *Carrouge* crut avoir diſtingué *Legris*. *Carrouge* ne fut pas plutôt de retour, que ſa femme fondant en pleurs lui raconta ſon malheur, & accuſa *Legris* de ce crime. *Carrouge* ne pouvoit penſer que ſon ami eût été capable d'une telle perfidie; mais ſa femme lui fit tant de ſermens, qu'il ſe laiſſa perſuader. Il aſſembla donc les perſonnes auxquelles il avoit confiance, qui toutes lui conſeillèrent de porter ſa plainte au Comte d'*Alençon*, Seigneur des deux Fiefs. Les Parties furent citées. *Legris* proteſta qu'il étoit innocent, & prouva qu'il étoit chez le Comte au jour & au moment même que la Dame diſoit avoir été violée. C'étoit prouver l'*alibi*. La femme de *Carrouge* ne pouvoit adminiſtrer de preuves. Le Comte d'*Alençon* lui dit qu'apparemment elle avoit eu un ſonge, dont ſon imagination avoit été bleſſée; & conſeilla aux Parties d'étouffer cette affaire. *Carrouge* ne put ſe réſoudre à la terminer ainſi, parce qu'elle avoit trop éclatée; il la porta au Parlement de Paris, où elle fut débattue pendant plus de dix-huit mois. Ce Tribunal enfin n'ayant pu trouver de preuves contre *Legris*, ordonna par un Arrêt de l'an 1386, que les deux Gentilhommes vui-

deroient leur querelle par un Combat *en champ clos* ; que le vainqueur emporteroit gain de cause ; que le vaincu seroit pendu au gibet ; & que si *Carrouge* succomboit, sa femme seroit brûlée. Le Roi *Charles VI* & toute sa Cour furent spectateurs de ce Duel. Les Champions commencèrent le Combat à cheval ; & n'ayant pu remporter aucun avantage l'un sur l'autre, ils mirent pied à terre. Le choc fut terrible. *Carrouge* reçut d'abord dans la cuisse un coup d'épée qui effraya tous ceux de son parti ; mais il ne tarda pas à reprendre ses forces, & chargea son ennemi avec tant de furie, qu'il le renversa, & lui passa son épée au travers du corps. Tout le monde applaudit ; *Legris* fut livré au Bourreau, traîné par les rues, & pendu à *Montfaucon*. *Carrouge* fut se prosterner aux pieds du Roi, qui le releva, lui fit délivrer 1000 L. & le retint au service de sa Chambre, avec 200 liv. d'appointemens.

Quelques années après un Brigand ayant été condamné au supplice, avoua qu'il étoit coupable du crime dont *Legris* avoit été accusé. La femme de *Carrouge* se livra tellement à ses remords que, son mari étant mort peu de temps après, elle se retira dans un Monastère, pour

y passer le reste de ses jours dans une austère pénitence.

Tels étoient les inconvéniens de la loi de la *Bataille*, dont l'abus s'étoit fait sentir dans tous les temps. Lorsque *Philippe Auguste* réunit la Normandie à la Couronne, il tint un Conseil à *Lislebonne* dans le pays de Caux, auquel tous les Ordres de cette Province furent convoqués, pour statuer sur les Loix qui avoient été établies par les Ducs de Normandie. Quand il fut question de la *Bataille*, on décida qu'elle seroit abolie; parce que les *forts*, qui s'en prévaloient, enlevoient aux *foibles* ce qui leur appartenoit légitimement; ou les faisoient passer pour coupables lorsqu'ils étoient innocens. Les choses restèrent ainsi jusques au Règne de *Philippe le Hardi*, en 1271, qui considérant que depuis l'abolissement de la *Bataille*, il se commettoit des crimes dont on ne pouvoit faire la preuve, & dont on ne craignoit plus la punition par le sort des armes, ordonna que les Batailles auroient lieu comme auparavant, dans les cas criminels seulement. Mais l'Eglise s'éleva par la suite contre des usages si contraires à la Religion; & finalement, à la réformation de la Coutume de Normandie, ordonnée par Let-

tres du Roi *Henri III*, données à Blois le 22 Mars 1577, le gage de Bataille, & toutes les épreuves du feu & de l'eau furent entiérement abolies.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*C****, Abonné au Mercure.*

FAMILLES des Plantes, par M. ADANSON, de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Londres, Cenſeur Royal. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire de Mgr le COMTE DE PROVENCE, rue S. Séverin; avec Approbation & Privilége du Roi; 1763; 2 vol. in-8°.

CET Ouvrage, en entier, donne une hiſtoire générale de la Botanique. La prèmiere Partie contient la théorie de cette Science, & la ſeconde eſt toute pratique. Il y régne généralement beaucoup de méthode ; & nous ne croyons pouvoir mieux faire, que d'en préſenter l'extrait ſuivant ſa diſtribution.

Dans la première Partie M. *Adanſon*,

expoſe l'état ancien & actuel de la Botanique ; il y compare les anciens travaux des Botaniſtes à ceux des modernes. Il penſe que les défauts que nous croyons trouver dans les deſcriptions des anciens Naturaliſtes *Ariſtote*, *Téophraſte Dioſcorides* & *Pline*, ne ſont qu'apparens, ces Auteurs ne donnant que des réſultats de conoiſſances à la portée de tout le monde & dépouillées des épines de l'Art ; que ſouvent leurs Traducteurs ont mal rendu leurs penſées, faute d'entendre aſſez la Botanique. Ce ſentiment ne paroît pas deſtitué de preuves » quoique *Théophraſ-* » *te* & *Dioſcorides*, dit-il, qui s'eſt at- » taché particulierement aux plantes, & » qui s'eſt fait le plus grand nom ſur » cette matière, n'ayent parlé que d'en- » viron 5 à 6000 plantes & les ayent » décrit de manière, qu'il eſt ſouvent » difficile & quelquefois impoſſible de » les reconnoître ; on voit néanmoins » dans nombres d'endroits de leurs » ouvrages, des traits de lumière & des » connoiſſances ſi profondes, dont quel- » ques-unes même paroiſſent ignorées » aujourd'hui, & pourroient être appel- » lées des découvertes renouvellées des » Grecs, qu'on ne peut s'empêcher de » convenir que malgré le mépris que

» quelques Botaniſtes modernes affec-
» tant de répandre ſur eux, ces grands
» hommes, quoiqu'ils n'ayent pas fait
» de méthode ſyſtématique, qu'ils ne
» regardoient que comme des diction-
» naires trop ſuperficiels, avoient comme
» nous des connoiſſances de détail dont
» les temps ne nous ont conſervé que
» les réſultats généraux. Il eſt certain, au-
» tant qu'on en peut juger par ce qui
» nous reſte des ouvrages d'*Ariſtote*,
» de *Théophraſte*, & de *Pline*, qu'ils
» ignoroient entiérement des parties
» que nous connoiſſons, & que nous
» avons approfondies ; mais il eſt plus
» probable, que leurs réſultats généraux
» dépendoient de ces connoiſſances de
» détail dont ces *divins Auteurs* laiſ-
» ſoient échaper par intervalles de lé-
» gères traces. Ce ſont de ces faits dont
» ne peut guères douter, tout hom-
» me qui a étudié aſſez à fond les Scien-
» ce naturelles ; & au lieu de croire que
» les Anciens n'ont adopté telle ou telle
» opinion, que parce qu'ils n'avoient pas
» été auſſi loin que nous, nous devrions
» peut-être plutôt penſer que c'eſt
» parce qu'ils avoient été beaucoup plus
» loin, & que des expériences que nous
» n'avons pas encore faites leur avoient

» fait sentir l'insuffisance des méthodes
» dont nous nous contentons.

M. *Adanson* fait voir aussi que souvent tel systême qui prend faveur à l'appui de la célébrité & de la nouveauté, n'est pas toujours le meilleur, & à cet égard, il rend justice à la mémoire de *Tournefort*, en laissant encore aujourd'hui à cet illustre François la première place parmi les Botanistes » La
» préférence, dit-il, qu'on a donnée
» aux méthodes dans le choix des Etu-
» des, n'a pas toujours été en raison
» de leur bonté ; l'esprit national y a
» souvent plus de part que le desir de
» trouver la vérité. C'est ainsi que la
» méthode de *Rai* a été suivie par des
» Anglois célébres, *Sloane*, *Pétiver*,
» *Martin*, & en partie par *Dillen*; le
» systême de *Rivin* a été embrassé par
» les Allemands les plus distingués en
» Botanique, *Cretien*, *Knal*, *Ruppias*,
» *M. Ludwig*, *Siegerbek*, *&c.* Celui
» de M. *Lianaus* n'a guères eu pour
» Sectateurs que ses disciples. Mais ce
» qui parle en faveur de la méthode de
» *Tournefort*, c'est qu'indépendemment
» des François célébres *Paumier*, *Ma-*
» *chant*, *Dodart*, *Nissote*, MM. *de Jus-*
» *sieu*, & *Vaillant* qui le suivirent, elle
» fut

» fut adoptée par les Etrangers qui te-
» noient le premier rang en Botanique ;
» en Italie par *Pontedeva*, M. *Monti* &
» *Micheli* ; en Allemagne, en Angle-
» terre & en Saxe par plusieurs Sça-
» vans distingués ; & ce qui ajoute en-
» core au mérite de cette méthode &
» qui fait en même temps l'éloge de
» nos Botanistes François, c'est que
» malgré l'accueil que la frivolité sem-
» ble faire à la nouveauté, le systême
» de M. *Lianaus* ne lui a rien fait per-
» dre de son éclat, & que M. *de Jussieu*
» dont les vastes connoissances en Bo-
» tanique ne laissent pas sentir à la
» France la perte du grand *Tournefort*,
» en a toujours conservé les sages prin-
» cipes que nous nous faisons gloire
» d'adopter. Enfin nous voyons avec
» satisfaction, que ces principes se ré-
» pandent jusqu'en Espagne, comme
» le témoigne l'Ouvrage tout récent
» du célébre M. *Quer* qui a cru très-ju-
» dicieusement ne pouvoir rien faire
» de plus utile au renouvellement de
» la Botanique dans son pays, que de
» traduire en sa langue la méthode de
» *Tournefort* pour l'instruction de ses
» disciples ; de sorte qu'on peut dire
» qu'elle a été suivie par les Nations

» les plus sçavantes de l'Europe. . . . .
» L'exécution d'une pareille méthode,
» dans un temps où la Botanique étoit
» encore dans l'enfance, ne pouvoit
» être que l'effort d'un génie vaste &
» créateur; & il ne s'est encore trouvé
» personne qui ait refusé ces deux
» grandes qualités à l'illustre *Tourne-*
» *fort* qui s'est acquis aux plus justes
» titres le nom de père des Botanistes...
» Et ce qui doit nous inspirer plus
» d'estime & de confiance, c'est de
» voir que depuis près d'un siécle, elle
» ait conservé une supériorité singuliè-
» re sur toutes celles qui ont paru de-
» puis, quoiqu'elle ne fût pas étayée de
» toutes les découvertes qui ont été
» faites 70 ans après lui : d'où il est aisé
» de juger combien ce grand homme
» avoit devancé & laissé derrière lui les
» Botanistes de son temps.

Après avoir exposé les progrès, & l'état ancien & actuel de la Botanique; après avoir fait une comparaison, & établi une balance entre les diverses méthodes; après avoir prouvé que toutes celles qui ont été faites jusqu'ici, soit pour en faciliter l'étude, soit dans le dessein de trouver la méthode naturelle, ne pouvoient remplir cet objet, ni condui-

re cette Science au degré de perfection dont elle est susceptible, parce que leurs principes ne portoient que sur la considération d'un petit nombre de parties de Plantes; M. *Adanson* démontre par un nombre suffisant de faits, de preuves & d'expériences, qu'une méthode ou systême naturel en Botanique, ou en toute autre partie de l'Histoire Naturelle, s'il en éxiste ou s'il en peut éxister un, ne peut consister que dans l'ensemble des caractères tirés de toutes les parties des Plantes : considération tout-à-fait neuve, qui distribue tous les genres connus des Plantes en cinquante-huit Familles.

C'est sur cette distribution que M. *Adanson* a travaillé la deuxième Partie, ou la Partie pratique de son Ouvrage, dont nous donnerons ci-après une idée.

» Tout arrangement méthodique, » dit-il, où l'on n'admet pas de systême, » n'est-il pas l'arrangement de la Na» ture, c'est-à-dire, la méthode natu» relle? On donnera le nom que l'on » voudra à mes Familles; mais il n'en » sera pas moins vrai, qu'elles ne peu» vent être systêmatiques, puisqu'elles » n'ont pas d'autres fondemens de divi» sion, que les vuides ou interruptions » que la Nature nous montre dans la sé-

» rie des Plantes, rapprochées par tous
» les rapports de ressemblance ; &
» que, si elles ne sont pas ces classes
» naturelles que l'on cherche, elles en
» ont bien l'air, & y ressemblent fort.
» Au reste, je ne leur donnerai pas ce
» fastueux nom de *Familles naturelles* ;
» chacun les qualifiera comme il jugera
» à propos. » Si c'est sur un semblable modèle que M. *Adanson* a dirigé son plan du travail général sur l'Histoire Naturelle & sur la Physique, dont il parle à la page 200, & qui prouve la liaison & la clef de toutes les Sciences naturelles, il n'est pas douteux, à en juger par l'éxécution de celui-ci, qu'on ne sçauroit desirer trop tôt de voir la publication d'un Ouvrage aussi utile.

Les principaux avantages de ces Familles sont de procurer à la Botanique 1°. toute la certitude & la stabilité ; 2°. l'étendue & l'universalité; 3°. la briéveté; 4°. la facilité dont cette Science est susceptible ; 5°. enfin des vues d'utilité plus générales sur les qualités des Plantes pour les teintures, & sur leurs vertus médicinales. Le dernier objet mérite d'autant plus d'attention, qu'on avoit soupçonné avec assez de fondement, que toutes les Plantes rangées dans une même Famille

ſur la ſimilitude & la convenance du plus grand nombre de leurs parties intérieures, avoient des vertus ſemblables qui ne différoient que du plus ou moins dans leur intencité, & non dans leur qualité. Idée qui s'eſt vérifiée depuis, & que l'expérience confirme de jour en jour. On ſçait combien l'analyſe chymique eſt incertaine pour décider les vertus des Plantes; c'eſt donc un grand pas de fait à l'avantage de la Médecine, que d'avoir ſçu rapporter les genres à leurs Familles Naturelles. Avec cette connoiſſance, on peut aller à tâtons trouver en France des Plantes capables de ſuppléer à certaines qu'on tire à grands frais des pays étrangers; &, par la même raiſon, on peut trouver en Amérique, en Afrique & en Aſie des Plantes analogues à celles de l'Europe. Il en eſt de même des teintures; différentes Plantes donnent des couleurs ſemblables en divers pays.

Que de reſſources ne trouve-t-on pas dans la Nature, lorſqu'elle eſt étudiée & guidée par la méthode d'une analogie bien raiſonnée! Et il paroît que cette partie eſt l'élément de nôtre Auteur. Si c'eſt un mérite que d'être méthodique, on peut dire que cet Ouvrage l'eſt juſques dans les plus petites parties : les

éxemples s'en présentent à chaque pas, & sur-tout dans les soixante-cinq Systêmes simples qu'il a exécutés entre les années 1741 & 1755, non-seulement pour remplacer les cinquante-six Systêmes anciens, trop compliqués & trop difficiles, mais encore pour suppléer à ceux qui n'avoient pas encore été faits sur plusieurs parties des Plantes, & en même temps pour échaffauder & étayer les cinquante-huit Familles qu'il publie aujourd'hui.

Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de nous étendre sur nombre de faits de Physique tous nouveaux, que M. *Adanson* traite, & qu'il faut lire dans l'Ouvrage même. Telles sont les recherches pour s'assurer s'il éxiste dans la Nature des classes, des genres & des espèces, dans le sens dont l'entendent les Naturalistes; & il semble qu'il a pris la vraie route pour la décider, en en cherchant l'explication, les preuves & la solution dans la nature même des Plantes & des Animaux. La solution de cette question étoit nécessaire dans cet Ouvrage, pour concilier les débats continuels des Botanistes, & pour constater enfin quelles sont les parties des Plantes dont on doit tirer les caractères les moins arbitraires, pour les distinguer les unes des

autres. On peut mettre encore dans le rang des choses tout-à-fait neuves ces observations sur la température des Plantes ; la manière dont il considère la végétation ; ce qui donne lieu à une théorie qui pourra être très-utile à l'Agriculture ; sa façon de construire les terres, applicables aux divers climats, & nombre d'autres articles aussi intéressans.

Quoiqu'il y ait beaucoup de détails profonds sur la Science, cet Ouvrage n'est cependant pas par-tout hérissé d'épines & de difficultés. Il y a des morceaux capables de piquer la curiosité, d'amuser même en instruisant, sur-tout dans la partie où M. *Adanson* expose les résultats des découvertes les plus modernes. On est quelquefois bien-aise de sçavoir tout ce qui a été observé de plus singulier, & qui semble même tenir du merveilleux, sur la prodigieuse fécondité des Plantes, sur la monstrueuse grosseur de certains arbres, dont le tronc a souvent plus de vingt-cinq pieds de diamètre, sur ces Palmiers & ces Lianes de trois cens pieds de hauteur, qui entrelassent tous les arbres d'une forêt, & sur tant d'autres faits aussi singuliers, qu'il n'y avoit qu'un Botaniste Voyageur qui en pût apprécier la juste valeur.

Son Voyage aux Isles Canaries, au Senégal & aux Isles Açores, lui a procuré un grand avantage pour réformer la partie des Plantes étrangères, qui etoient en général peu connues, & dont le nombre surpasse infiniment celui de nos Plantes Européennes, & qui lui a donné lieu d'ajouter près de cinq cens genres aux onze cens qui avoient été établis avant lui; de sorte qu'il donne dans ses Familles la description de seize cens genres environ, malgré la suppression d'un grand nombre que l'inexactitude des observations avoit fait mal-à-propos partager en plusieurs.

Nous ne suivrons pas plus loin M. *Adanson* dans ses détails sur la meilleure manière de nommer & d'enseigner les Plantes; dans ses idées sur un plan nouveau de réforme qu'il juge nécessaire à l'Ortographe Françoise; dans sa Table raisonnée sur les vertus des Plantes; dans celle des synonymes anciens qu'il a établis à leur place; enfin dans la Table chronologique des Auteurs dont la connoissance est la plus nécessaire aux Botanistes. Chacun sent l'utilité de tous ces morceaux, pour former une convexion en ensemble raisonnée dans toutes les parties d'un Ouvrage universel de Bota-

nique : nous ne finirions pas ſi nous entreprenions de faire ſimplement l'énumération des articles les plus eſſentiels traités par M. *Adanſon*, ſur cette Science, qui eſt ſans contredit la plus vaſte de l'Hiſtoire Naturelle, par la multiplicité des objets. On peut en donner une légère idée, en diſant qu'il a trouvé dans les Auteurs plus de dix-huit mille eſpèces ou variétés, décrites ou figurées tant bien que mal, & qu'on peut juger par celles que nous poſſédons ſéches dans des herbiers, & par l'immenſe étendue des pays qui n'ont pas encore été défrichés par des Botaniſtes ſuffiſamment inſtruits que nos richeſſes en ce genre de collection peuvent être augmentées au moins du double. Cette remarque lui donne occaſion d'ajouter le ſujet d'un grand Voyage qui ſervit d'une utilité générale pour les Sciences Naturelles, & peut-être pour le Commerce de l'Europe.

Nous n'entrerons pareillement dans aucun détail ſur l'exécution de la ſeconde partie de cet Ouvrage, à laquelle nous renvoyons le Lecteur Botaniſte ; il y trouvera à la tête de chaque Famille, & à chaque genre de Plantes, toutes les connoiſſances pratiques anciennes & modernes, raſſemblées dans autant d'arti-

cles & de colonnes qu'il y a de parties dans les Plantes. Ouvrage d'un détail immenſe, & d'autant plus pénible pour l'Auteur, qu'il a ſçu préſenter, avec un ordre & une méthode ſingulière, & dans l'eſpace de quelques lignes, tout l'eſſentiel des caractères génériques; de ſorte que, d'un ſeul coup-d'œil, il peut voir les reſſemblances & les différences principales de tous les genres d'une même Famille, enfin ſaiſir leur enſemble, ſans être obligé de lire un très-grand nombre de pages de deſcriptions des Auteurs, où elles ſont comme noyées. Cette manière auſſi neuve qu'utile de préſenter en abrégé le tableau des connoiſſances actuelles ſur une Science vaſte & très-compliquée, facilite ſingulièrement la comparaiſon de ces divers objets. Elle en facilite pareillement l'étude au point qu'on pourra déſormais, ſans connoître toutes les Plantes, ſçavoir néanmoins toute la Botanique : il ſuffira pour cela de connoître deux ou trois genres les plus différens de chaque Famille. Enfin, M. *Adanſon* conclut avec raiſon que la Botanique, ainſi traitée, n'eſt plus une Science de nom, comme on la qualifie tous les jours; mais qu'elle eſt une Science de fait, & par conſéquent ſuſ-

ceptible de combinaiſons & de problêmes. Il en propoſe même quelques-uns capables d'indiquer la route qu'il faut ſuivre, pour éxercer les Etudians en Botanique, pour fortifier les plus avancés, & pour nourrir & entretenir les plus profonds Botaniſtes dans les connoiſſances qu'ils ont acquiſes.

La vérité eſt ſimple, & ſa recherche a conduit M. *Adanſon* à préférer l'ordre, la préciſion de la méthode & la netteté du ſtyle aux fleurs du langage qui ne conviennent nullement à un Livre de Science traité auſſi à fond. Le même principe de vérité l'a porté à indiquer ce qui reſte encore à ajouter aux travaux des Anciens & des Modernes, & aux ſiens mêmes, pour procurer à la Botanique toute la perfection dont cette Science eſt ſuſceptible. Il n'eſt pas douteux que ſi tous les Auteurs ſe faiſoient une loi de préſenter ainſi dans leurs Ouvrages un tableau de tout ce qui a été fait avant eux, on verroit éclorre beaucoup moins de volumes, & plus de choſes neuves. D'où réſulteroit un avantage pour la ſociété, & un luſtre de plus pour le ſiécle.

Il paroît en général que M. *Adanſon* a

raſſemblé dans ſes deux Volumes tout l'hiſtorique, théorique & pratique de la Botanique, depuis les Grecs juſqu'à nous ; qu'il y a beaucoup plus de choſes neuves dans cet Ouvrage, qu'on ne pourroit le dire ſans paroître chercher à le flatter & que cet Académicien a ſupprimé ce qu'il y a de plus connu, pour faire place à des choſes plus eſſentielles ou qui avoient été traitées avec moins d'exactitude & de méthode par ſes prédéceſſeurs. C'eſt dans cette vue qu'il n'a donné d'autres figures que celle d'une nouvelle conſtruction, pour ne pas trop groſſir ſon Ouvrage, renvoyant aux figures des meilleurs Auteurs qu'il cite par-tout où il eſt néceſſaire. *

ÉCOLE DE LITTERATURE, *tirée de nos meilleurs Ecrivains; à Paris, chez* Babuty, *Quai des Auguſtins*, Brocas & Humblot, *rue S. Jacques*; 2 *vol. in-12; prix 5 liv. brochés, 6 liv. reliés.*

NOUS avons déja donné pluſieurs extraits de ce livre excellent, & que tous

* Cet Extrait, que nous avons trouvé bien fait, nous a été communiqué.

les gens de Lettres eſtiment comme une production infiniment ſupérieure à tout ce qui a paru de plus parfait dans ce genre. On le regarde déja comme un de ces Ouvrages Claſſiques, qui font loi dans la Littérature, & doivent ſe trouver dans toutes les Bibliothêques & dans les Cabinets des gens de goût. Il n'eſt aucune claſſe d'Ecrivains, à laquelle il ne ſoit abſolument néceſſaire. L'Avocat y trouvera des préceptes pour l'éloquence du Barreau; le Prédicateur, des régles pour les Diſcours Chrétiens, les Panégyriques, les Oraiſons funébres; le Magiſtrat, l'art de faire le rapport d'un procès; le Poëte, l'Orateur, l'Hiſtorien, en un mot, l'homme de lettres, pour compoſer des Ouvrages dans tous les genres, l'homme du monde pour en juger avec ſureté, ſe ſerviront utilement & agréablement de ce recueil, à la perfection duquel tant de gens célébres ont contribué. Nous allons, ſelon la méthode que nous avons ſuivie juſqu'à préſent, préſenter à nos Lecteurs un morceau tiré de cette excellente compilation; c'eſt le commencement de l'Article qui traite de l'Eloquence, les bornes de notre Journal ne nous permettant pas de la rapporter en entier.

» L'Eloquence, fille du Génie & de » la Liberté, eſt née dans les Répu» bliques. Les Orateurs ont appliqué » d'abord aux grands objets du Gou» vernement le talent de la parole ; & » comme dans ces occaſions il falloit » en même temps convaincre & re» muer le peuple, ils appellerent l'E» loquence l'art de perſuader, c'eſt» à-dire de prouver & d'émouvoir tout » enſemble.

» Nos Ecrivains modernes, pour la » plûpart copiſtes ſuperſtitieux & ſerviles » de l'antiquité, ont adopté cette défini» tion, ſans faire attention que les An» ciens qui nous l'ont laiſſée, y bor» noient l'Eloquence à ſa partie la plus » noble & la plus étendue, & que par » conſéquent la définition étoit incom» plette. En effet, combien de traits » vraiment éloquens qui n'ont pour but » que d'émouvoir, & nullement de » convaincre ? Penſer autrement, ce » ſeroit reſſembler à ce Mathématicien » ſévère, qui après avoir lû la Scène » admirable du délire de *Phédre*, de» mandoit froidement, *qu'eſt-ce que* » *cela prouve ?*

» La définition que nous avons don» née de l'Eloquence renferme l'idée la

» plus générale qu'on puisse en avoir.
» C'est, avons-nous dit, le talent de
» faire passer avec rapidité & d'imprimer
» avec force dans l'âme des autres, le
» sentiment profond dont on est pénétré.
» Cette définition convient à l'Eloquen-
» ce même du silence, langage énergi-
» que & quelquefois sublime des gran-
» des passions ; à l'Eloquence du geste,
» qu'on peut appeller l'Eloquence du
» Peuple, par le pouvoir qu'elle a pour
» subjuger la multitude, toujours plus
» frappée de ce qu'elle voit, que de ce
» qu'elle entend ; enfin à cette Elo-
» quence adroite & tranquille, qui se
» borne à convaincre sans émouvoir,
» & qui ne cherche point à arracher
» le consentement, mais à l'obtenir.
» Cette derniere Eloquence n'est peut-
» être pas la moins puissante ; on est
» moins en garde contre l'insinuation
» que contre la force. Néanmoins
» comme le talent d'émouvoir est le
» caractère principal de l'Eloquence,
» c'est aussi sous ce point de vue que
» nous allons principalement la con-
» sidérer.

» Le propre de l'Eloquence est non
» seulement de remuer, mais d'élever
» l'âme ; c'est l'effet même de celle qui

» ne paroît destinée qu'à nous arracher
» des larmes ; le pathétique & le su-
» blime se tiennent ; en se sentant at-
» tendri, on se trouve en même temps
» plus grand, parce qu'on se trouve
» meilleur ; la tristesse délicieuse & dou-
» ce, que produisent en nous un dis-
» cours, un tableau touchant, nous
» donne bonne opinion de nous-
» mêmes par le témoignage qu'elle nous
» rend de la sensibilité de notre âme ;
» ce témoignage est une des principa-
» les sources du plaisir qu'on goûte en
» aimant, & en général de celui que
» les sentimens tendres & profonds nous
» font éprouver.

» Nous appellons l'Eloquence un *ta-*
» *lent*, & non pas un *Art*, comme
» l'ont appellé la plûpart des *Rhéteurs* ;
» car tout art s'acquiert par l'étude &
» par l'exercice, & l'Eloquence est un
» don de la Nature. Les régles ne sont
» destinées qu'à être le frein du génie
» qui s'égare, & non le flambeau du
» génie qui prend l'essor ; leur unique
» usage est d'empêcher que les traits
» vraiment éloquens ne soient défigu-
» rés par d'autres ouvrages de la né-
» gligence & du mauvais goût. Ce ne
» sont point les régles qui ont inspiré à

» *Shakeſpeare* le monologue admirable
» d'*Hamlet ;* mais elles nous auroient
» épargné la ſcéne barbare & dégou-
» ante des foſſoyeurs.

» On rend avec netteté ce que l'on
» conçoit bien ; de même on annonce
» avec chaleur ce que l'on ſent avec
» enthouſiaſme, & les mots viennent
» auſſi aiſément pour exprimer une
» émotion vive, qu'une idée claire. Le
» ſentiment s'affoibliroit, s'éteindroit
» même dans l'Orateur, par le ſoin
» froid & étudié qu'il ſe donneroit pour
» le rendre ; & tout le fruit de ſes ef-
» forts ſeroit de perſuader à ſes Audi-
» teurs, qu'il ne reſſentoit pas ce qu'il
» vouloit leur inſpirer. *Aimez & faites*
» *tout ce qu'il vous plaira*, dit un Père
» de l'Egliſe aux Chrétiens ; *ſentez*
» *vivement, & dites tout ce que vous*
» *voudrez*, voilà la deviſe des Orateurs.
» Qu'on interroge les Ecrivains de gé-
» nie ſur les plus beaux endroits de
» leurs ouvrages, ils avoueront prèſ-
» que toujours, que ces endroits ſont
» ceux qui leur ont coûté le moins,
» parce qu'ils ont été comme inſpirés
» en les produiſant. Débarraſſée de
» toute contrainte, & bravant quelque-
» fois les régles mêmes, la Nature

» produit alors les plus grands mira-
» cles ; on éprouve alors la vérité de ce
» passage de *Quintilien ; c'est l'âme seule*
» *qui nous rend éloquens ; & les igno-*
» *rans même, quand une violente passion*
» *les agite, ne cherchent point ce qu'ils*
» *ont à dire.* Tel étoit l'enthousiasme
» qui animoit autrefois le Paysan du Da-
» nube, & qui le fit admirer dans le
» Sanctuaire de l'Eloquence par le Sé-
» nat de Rome. C'est ce même enthou-
» siasme, prompt à se communiquer à
» l'Auditeur, qui met tant de différence
» entre l'Eloquence *parlée*, si on peut
» se servir de cette expression, & l'Elo-
» quence *écrite*. L'Eloquence dans les
» Livres est à-peu-près comme la Musi-
» que sur le papier, muette, nulle & sans
» vie ; elle y perd du moins sa plus gran-
» de force, & elle a besoin de l'action
» pour se déployer. Nous ne pouvons
» lire sans être attendri les Péroraisons
» touchantes de *Cicéron* pour *Flaccus*,
» pour *Forteius*, pour *Sextius*, pour
» *Plancius* & pour *Silla*, les plus admi-
» rables modèles d'Eloquence que l'an-
» tiquité nous ait laissé dans le genre pa-
» thétique. Qu'on imagine l'effet qu'elles
» devoient produire dans la bouche de
» ce grand homme ; qu'on se représente

» *Cicéron* au milieu du Barreau, animant » par ſes pleurs le diſcours le plus tou- » chant, tenant le fils de *Flaccus* (*a*) » entre ſes bras, le préſentant aux Juges, » & implorant pour lui l'humanité & les » loix; ſera-t-on ſurpris de ce qu'il nous » apprend lui-même, qu'il fut interrom- » pu par les gémiſſemens & les ſanglots » de l'Auditoire? Sera-t-on ſurpris que » ce tableau ait ſéduit & entraîné les » Juges? Sera-t-on ſurpris enfin que l'E- » loquence de *Cicéron* lui ait ſervi tant » de fois à ſauver des cliens coupables? » Auſſi l'Aréopage, qui ne vouloit qu'ê- » tre juſte, avoit interdit ſévérement » l'Eloquence aux Avocats. On y vou- » loit, comme dans nos Tribunaux, » plus de raiſons que de pathétique; & » les Juges d'Athènes, ainſi que les nô- » tres, euſſent fait perdre à *Cicéron* la » plupart des Cauſes qu'il avoit gagnées » à Rome.

» Non-ſeulement il faut ſentir pour » être éloquent, mais il ne faut pas ſentir » à demi, comme il ne faut pas conce- » voir à demi pour s'énoncer avec clarté. » Pleurez, ſi vous voulez me tirer des

(*a*) Voyez la Péroraiſon pour *Flaccus*. C'eſt peut-être, après la Péroraiſon pour *Milon*, qui ne fut pas prononcée, la plus belle de *Cicéron*.

» pleurs, dit *Horace* dans cet admirable
» Art Poëtique, qu'on doit appeller le
» *Code du bon goût*. On peut ajouter à
» ce précepte, tremblez & frémissez, si
» vous voulez me faire trembler & fré-
» mir. Il faut avouer cependant que si
» l'agitation qui anime l'Orateur au mo-
» ment de la production, doit toujours
» être très-vive, il n'est pas nécessaire
» qu'elle soit semblable par sa nature à
» celle qu'il se propose d'exciter. Notre
» âme a deux ressorts par lesquels on la
» met en mouvement, le sentiment &
» l'imagination. Le premier de ces deux
» ressorts a sans doute le plus de force;
» mais l'imagination peut quelquefois en
» jouer le rôle & en tenir la place. C'est
» par-là qu'un Orateur, sans être réelle-
» ment affligé, fera verser des pleurs à
» son Auditoire, & en répandra lui-mê-
» me; c'est par-là qu'un Comédien, en
» se mettant à la place du personnage
» qu'il représente, agite & trouble les
» Spectateurs, au récit des malheurs qu'il
» n'a pas ressentis; c'est enfin par-là que
» des hommes nés avec une imagination
» sensible, peuvent inspirer dans leurs
» écrits, l'amour des vertus qu'ils n'ont
» pas. L'imagination ne supplée jamais
» au sentiment, par l'impression qu'elle

» fait ſur nous-mêmes ; mais elle peut y
» ſuppléer, par l'impulſion qu'elle donne
» aux autres. L'effet du ſentiment en
» nous eſt plus concentré ; celui de l'i-
» magination eſt plus fait pour ſe répan-
» dre au-dehors : l'action de celle-ci eſt
» plus violente & plus courte ; celle du
» ſentiment eſt plus forte & plus conſ-
» tante.

» Ainſi l'émotion qui doit animer l'O-
» rateur, doit réparer par ſa véhémence
» ce qu'elle pourra ne pas avoir en du-
» rée ; elle ne reſſemblera pas à cette
» agitation ſuperficielle que l'Eloquence
» excite dans les âmes froides. Impreſſion
» puremenr méchanique, produite par
» l'éxemple ou par le ton qu'on a donné
» à la multitude. Plus l'Auditeur aura de
» génie, plus auſſi ſon impreſſion reſ-
» ſemblera à celle de l'Orateur, plus il
» ſera capable d'imiter ce qu'il admire.

» Si l'effet de l'Eloquence eſt de faire
» paſſer dans l'âme des autres le mouve-
» ment qui nous anime, il s'enſuit que
» plus le diſcours ſera ſimple dans un
» grand Sujet, plus il ſera éloquent,
» parce qu'il repréſentera le ſentiment
» avec plus de vérité. Je ne ſçai par
» quelle raiſon tant d'Ecrivains moder-
» nes nous parlent de l'*Eloquence des*

» *choſes*, comme s'il y avoit une Elo-
» quence des mots. L'Eloquence, on ne
» ſçauroit trop le redire, n'eſt jamais
» que dans le Sujet, & le caractère
» du Sujet, ou plutôt du ſentiment qu'il
» produit, paſſe de lui-même au diſcours.
» L'Eloquence ne conſiſte donc point,
» comme quelques Anciens l'ont dit, &
» comme tant d'autres l'ont répété, à
» dire les grandes choſes d'un ſtyle ſu-
» blime, mais d'un ſtyle ſimple. C'eſt
» affoiblir une grande idée, que de
» chercher à la relever par la pompe des
» paroles, &c. &c.

Nous regrettons de ne pouvoir pas copier le reſte de cet article, également digne, & du nom de M. d'*Alembert*, & de la place qu'il occupe dans cette Collection des Ecrits de nos plus grands Littérateurs : on y verroit toutes les règles de l'Eloquence préſentées avec autant de clarté que de préciſion. Le même Académicien a auſſi fourni l'Article du Style ; nous oſons dire qu'aucun Ecrivain avant lui, n'avoit ſi bien traité cette matière.

ÉLÉMENS de Fortification, contenant la construction raisonnée de tous les Ouvrages de la Fortification, les systêmes des plus célébres Ingénieurs; la Fortification irrégulière, &c. CINQUIÉME ÉDITION, augmentée de l'Explication détaillée de la Fortification de M. de COEHORN, de la construction des Redoutes, Forts de Campagne, &c. & d'un Plan des différentes instructions propres à une École Militaire. Par M. LE BLOND, Maître de Mathématique des Enfans de France, &c. Vol. in-8° d'environ 400 pages. A Paris, chez Jombert, rue Dauphine, à l'Image N. D. 1764; avec approbation & privilége du Roi.

LES précédentes Editions de cet Ouvrage en ont fait connoître le mérite depuis longtemps; c'est pourquoi nous donnerons seulement une légère idée de ce que celle-ci contient de nouveau.

Nous remarquerons d'abord qu'à la

place de l'Epitre dédicatoire de la dernière édition, l'Auteur a substitué un précis des premières instructions scientifiques de feu Mgr le DUC DE BOURGOGNE. On y trouve le développement des idées du jeune Prince, & différens traits d'intelligence & de génie très-propres à caractériser la nature du jugement avancé de cet auguste Enfant, dont il étoit très-à-propos de conserver la mémoire.

Nous rapporterons quelques traits de cette Préface, que nos Lecteurs seront peut-être bien-aises de sçavoir. M. *le Duc de Bourgogne* décrivoit un cercle ; & le point du compas qui étoit au centre ayant glissé sur le papier sans y laisser la marque de son impression, il la mit successivement sur deux points de l'arc déjà tracé ; puis de ces points pris pour centre, il décrivit deux arcs dont le point d'intersection étoit au centre du cercle commencé ; *attendu*, disoit-il, *que je n'ai point changé l'ouverture de mon compas, & que le point où les arcs se coupent, est également éloigné de la circonférence.* Il n'y avoit alors guères qu'un mois qu'on avoit commencé de travailler, ou plutôt suivant son expression, *de jouer avec lui.*

Les figures de Géométrie lui étant devenues familières, il eut envie d'en tracer lui-même. Il commença donc à se servir du compas avec la grâce & l'aisance qui lui étoient particulières. Ayant décrit un cercle, il voulut en tirer le diamètre; mais comme la ligne qu'il avoit décrite ne passoit pas par le centre, il dit aussitôt: *Ah, je voulois tirer un diamètre, & j'ai tiré une corde; car ma ligne ne passe pas par le centre.*

Le jeune Prince desiroit surtout de faire des choses qui ne lui avoient point été montrées. Il dit, n'ayant point encore cinq ans accomplis, qu'il feroit un quarré exactement, sans se servir du compas. Comme il vit qu'on doutoit qu'il pût y parvenir, il prit la régle, & il tira une ligne de toute sa longueur. Il posa ensuite successivement aux deux extrémités de cette ligne, le petit côté de la régle, de manière qu'elle lui servoit d'équerre. Il acheva ainsi sa figure, *laquelle*, disoit-il, *est sûrement un quarré, car les côtés sont égaux & les angles droits.*

M. *le Duc de Bourgogne* avoit remarqué dans un plan en relief d'un front de Fortification, que le chemin sur le glacis pour entrer dans la Place,

étoit en ligne courbe : il en demanda la raiſon : on lui dit qu'il la trouveroit lui-même, s'il vouloit y penſer. Il le fit un inſtant, & dit enſuite qu'il croyoit que ce chemin étoit ainſi conſtruit, afin qu'il ne fût pas enfilé du canon des aſſiégeans ; ou, pour rapporter ſes propres paroles ; *ne ſeroit-ce pas que, comme le canon va en ligne droite, on y ſeroit expoſé partout, quand l'ennemi attaque la Place ?*

Dans une de ſes promenades de l'après-midi, il avoit remarqué que ſon ombre étoit plus longue à la fin qu'au commencement. Comme il en demandoit la raiſon, on poſa une régle verticalement ſur une table. On prit enſuite une lumière, laquelle étant hauſſée ou baiſſée, accourciſſoit ou allongeoit l'ombre de la régle, & on lui dit que c'étoit là la réponſe à ſa queſtion. *J'entends*, dit-il ; *c'eſt que quand mon ombre eſt plus courte, le Soleil eſt plus élevé ; & qu'il eſt plus bas quand elle eſt plus grande.*

Un jour qu'il étoit queſtion d'*Annibal*, on lui dit que ce grand Capitaine joignoit ſouvent la peau du renard à celle du lion. Ne comprenant pas d'abord cette expreſſion, on ne fit que lui

dire de faire attention aux attributs de ces animaux ; & il répondit auſſitôt, qu'*apparemment cela vouloit dire qu'Annibal joignoit la ruſe au courage ou à la force.*

Après la Préface du Livre, M. *le Blond*, ſuit un Plan des inſtructions propres à une Ecole Militaire. Ce Plan avoit été d'abord rédigé pour un Régiment ; il fut inſéré dans le Mercure du mois d'Août 1754. Il paroît ici avec quelques changemens & pluſieurs additions. M. *le Blond* y fait ſentir la différence qu'il doit y avoir entre les inſtructions d'une Ecole Militaire, & celles d'une Ecole de pure Géométrie. Il déſigne les différentes connoiſſances Mathématiques qui ſervent de baſe à l'art de la guerre, & il indique les principaux ouvrages dont l'étude peut, en quelque façon, ſuppléer aux inſtructions des Maîtres particuliers, tant pour les Mathématiques, que pour tout ce qui concerne le Génie, l'Artillerie & même la Tactique, qu'on doit regarder comme la principale partie de la ſcience de l'Officier.

C'eſt particuliérement par des leçons ſur cette importante partie, qu'une Ecole établie pour des Militaires, doit dif-

férer des autres Ecoles destinées à former des Géométres. Les Anciens avoient des Maîtres pour enseigner la Tactique, au lieu qu'aujourd'hui il n'en est point question dans les lieux où l'on éléve les jeunes gens pour les former dans l'art de la guerre. Après un peu de Géométrie & une légère idée de la Fortification, tout ce qu'on y apprend de l'Art Militaire se réduit prèsque uniquement à l'exercice ou au *manîment des armes*, comme si cet objet renfermoit toute la science de l'Officier, quoiqu'il n'en soit que la plus petite partie.

Comme la guerre a ses régles & ses principes, & qu'on peut en apprendre la théorie par l'étude, M. *le Blond* prétend que rien ne seroit plus utile que d'avoir des Maîtres qui pussent servir de guides dans cette carrière, comme on en a pour la Géométrie & le Génie. Ces guides, selon lui, ne peuvent être que des Géométres Tacticiens, comme l'étoient les Maîtres des Anciens. C'est pourquoi il pense qu'il seroit à propos dans l'établissement d'une Ecole pour former les Officiers dans l'art de la guerre, d'engager le Professeur de Mathématique à s'occuper assez sérieusement de la Science Mi-

litaire, pour se mettre en état d'enseigner la Tactique. Un homme intelligent, fort au fait des différentes parties du Génie & de l'Artillerie, comme le doit être un Professeur de Mathématique d'une Ecole Militaire, peut avec le temps devenir un bon Maître de Tactique. Il n'est question pour cela, que d'étudier avec choix & discernement les meilleurs Ecrivains Militaires pour en former un corps de régles & de principes qu'on puisse ensuite enseigner avec l'ordre & la méthode que l'on suit dans la Géométrie & les Fortifications.

Ce Plan peut être utile non seulement à ceux qui voudront s'instruire des différentes parties de la Science Militaire, mais encore aux personnes chargées de l'instruction de la jeune Noblesse. Comme dans cet état on ne s'applique guères à la Géométrie qu'autant qu'on la croit nécessaire au métier de la guerre, il sera aisé de juger si les Maîtres ne perdent point de vue cet objet; c'est-à-dire s'ils en occupent leurs Ecoliers par préférence aux spéculations qui pourroient leur être plus familières ou plus conformes à leur goût particulier. Le défaut d'attention à cet égard est peut-être la principale cause du peu de

fruit que la plûpart des jeunes Militaires retirent du temps qu'ils donnent à l'étude des Mathématiques.

M. *le Blond* termine ce Plan par l'énumération des Ouvrages où les principes de l'Art Militaire sont établis avec le plus de clarté & de méthode. Il indique l'ordre dans lequel ils doivent être successivent étudiés, afin qu'ils se prêtent un mutuel secours, ou que les premiers servent à faciliter l'intelligence de ceux qui les suivent.

A l'égard des additions qui appartiennent à la Fortification, une des principales est la description très-détaillée de la Fortification de M. *de Coëhorn*, avec plusieurs observations sur ses avantages & ses inconvéniens. On blâme les larges chemins couverts de cet Ingénieur, parce que les branches n'ont point de traverses qui les garantissent de l'effet des batteries à ricochet. M. *le Blond* ayant pensé qu'on ignoroit peut-être cette manière de tirer le canon lorsque M. *de Coëhorn* fit connoître sa manière de fortifier, a eté confirmé dans cette idée par la première édition du Livre de cet Auteur, laquelle est de 1685, temps où il n'étoit point encore question du ricochet. En effet il paroît cons-

tant par les Lettres de M. le Maréchal *de Vauban* écrites à M. *de Louvois* immédiatement après le siége de Philisbourg en 1688, que ce fut à ce siége qu'il en fit les premiers éssais, dont le succès l'engagea d'en établir & d'en perfectionner l'usage.

Une autre addition assez étendue, c'est une espéce de Traité des Ouvrages de la Fortification passagère, c'est-à-dire des Redoutes & des différens Forts propres à mettre des postes en état de défense, assurer des communications, couvrir des ponts, &c, partie fort importante à tous les Militaires, laquelle étant jointe à ce que l'Auteur enseigne sur les lignes dans la seconde Edition de son Traité de l'attaque des Places, renferme l'essentiel de tout ce qu'il a de plus utile sur cet objet.

On trouvera plusieurs autres additions moins considérables, répandues dans le corps de l'Ouvrage. L'Auteur y donne un plus grand détail sur les contremines, que dans les précédentes éditions; il fait voir aussi la manière dont on se sert des écluses pour former des inondations, &c. L'ouvrage est terminé par une table des matières qui paroît faite avec beaucoup de soins,

& par un Dictionnaire des termes de Fortification, plus complet que celui des précédentes éditions. Les différentes additions que l'Auteur a faites à ce Livre, l'ont mis dans la nécessité d'augmenter le nombre des Planches. Au lieu de 19 qu'il y en avoit dans la dernière, celle-ci en a 37, dont la plûpart représentent en grand le développement des principaux ouvrages de la Fortification. Elles sont toutes gravées de nouveau & bien exécutées.

Pour se rendre les régles & les principes de la Fortification familiers, M. *le Blond* voudroit qu'on accoutumât les Eléves à tracer sur le terrain tous les différens Ouvrages qu'on leur fait construire sur le papier ; qu'on s'appliquât aussi à leur faire mettre en état de défense les Bourgs, Villages & autres Postes qu'on est souvent, à la guerre, dans le cas de fortifier. Il ajoûte que des expériences réïtérées & réfléchies de cette espéce de pratique de la Fortification ne peuvent manquer d'augmenter les lumières de ceux qui voudront bien en faire l'essai; c'est dequoi il n'est guères possible de douter. Mais il faudroit pour cela être dirigé par des Maîtres aussi habiles & aussi intelligens que ce célébre Professeur de Mathématique. L'es

time générale qu'il s'eſt acquiſe en ce genre, cauſe des regrets à tous ceux qui n'ont point été à portée de prendre de ſes leçons.

Ce Livre & les autres Ouvrages de M. *le Blond* peuvent être regardés comme des Livres claſſiques d'une Ecole Militaire. Tout y eſt expoſé avec clarté, & l'on y trouve d'ailleurs ce qu'il y a de plus eſſentiel & de plus utile dans les différentes matières qui ont été l'objet de ſes ſçavans travaux.

---

*L'INOCULATION de la Petite-Vérole renvoyée à Londres, par M.***, Docteur en Médecine, &c.* A la Haye, 1764.

C'EST une ſeconde Edition, mais conſidérablement augmentée, d'un petit Ouvrage ſigné CANDIDE, que nous avons annoncé dans le temps. Ce qui n'étoit, pour ainſi dire, qu'ébauché dans le premier, eſt rendu dans celui-ci avec plus de clarté, plus d'étendue, & appuyé de détails qui paroiſſent donner plus de poids au ſentiment de l'Auteur. C'eſt certainement le plus courageux, auſſi-

bien que le plus redoutable adverſaire qui ſoit entré en lice pour combattre l'Inoculation. L'Anonyme n'eſt pas pour lui un bouclier dont il ſe couvre, pour ſe mettre à l'abri des traits de ceux qu'il attaque ; il ſe fait aſſez connoître ſans ſe nommer. Loin de paroître les craindre, il les provoque lui-même au combat par de nouveaux défis. Aux calculs qui paroiſſent décider d'une manière ſi triomphante en faveur de l'Inoculation, il en oppoſe de nouveaux qui rendent la choſe problématique, & y font appercevoir des dangers pour la Société, qui méritent toute l'attention du Gouvernement.

On ne peut nier que pluſieurs des objections que cet habile Médecin fait aux partiſans de l'Inoculation, ne ſoient aſſez bien fondées. Le Lecteur en peut juger par celle-ci. » La Petite-Vérole eſt une » peſte. Pour l'éteindre faut-il la multi- » plier ? Faut-il la tranſmettre à ceux qui » ne l'auroient jamais ? Faut-il faire un » choix de ceux qui ſe portent bien, & » prendre, pour ainſi dire, la crême de » l'humanité, pour honorer, pour accré- » diter l'Inoculation, & laiſſer le rebut à » la Petite-Vérole naturelle, pour la » rendre plus odieuſe ?

» On vante les ſuccès de l'Inoculation.

» Qu'ont-ils donc de ſi merveilleux ? Il » meurt peu de perſonnes entre les mains » des Inoculateurs. Mais devroit-il en » mourir, lorſqu'au choix des Sujets, à » la force du tempérament, on joint » de longues épreuves, & des prépara- » tions de toute eſpèce ? Eh, Meſſieurs ! » voulez-vous me donner une haute idée » de l'Inoculation ? Voulez-vous donner » des preuves éclatantes de la ſenſibilité » de votre âme, de votre attachement » à la Patrie, de votre amour déſintéreſſé » pour vos Concitoyens ? Jettez des yeux » de compaſſion ſur ces malheureuſes » victimes de l'indigence, qui languiſſent » dans le ſein de la douleur, & qui en » proie à diverſes infirmités, ne pour- » roient ſoutenir les attaques imprévues » d'une Petite-Vérole naturelle. Hono- » rez-les de l'Inoculation ; eſſayez, en » les préparant, de purifier leur ſang, » & de leur donner avec ſuccès une ma- » ladie dont ils ne pourroient être ſur- » pris, ſans y trouver le terme fatal de » leur vie & de leurs malheurs. Vous » pourrez alors relever les avantages de » l'Inoculation. Vous aurez beau jeu » pour fermer la bouche aux Incrédules, » &c.

Si l'argument n'eſt pas ſans réplique,

du moins il seroit à souhaiter que parmi ceux à qui l'Auteur le propose, il se trouvât quelqu'un qui eût assez de charité pour entreprendre de le réfuter, & assez de bonheur pour y réussir.

L'Ouvrage est composé de huit questions qui sont comme autant de Chapitres. A la huitième question. *Y a-t-il des moyens pour diminuer & même éteindre la Petite-Vérole ?* M.*** répond : » Oui, sans doute, il y en a. Et quels » sont-ils ? Ceux que l'on employe pour » arrêter le cours des autres maladies con- » tagieuses. » C'est dans ce chapitre surtout, que l'Auteur parle également, & en Médecin, & en Ami des Hommes. Les moyens qu'il propose pour arrêter les ravages de la Petite-Vérole, ne peuvent qu'être tres-avantageux à la Société. » Et que fait-on à la Cour, quand quel- » qu'un en est surpris ? Il y a des ordres » précis d'en éloigner sur le champ le » Malade, avec défenses aux Parens, » Amis, Médecins, Chirurgiens & au- » tres qui l'approchent, d'y paroître sans » avoir fait la quarantaine. » En conséquence, l'Auteur voudroit qu'on employât de semblables précautions dans toutes les Villes du Royaume, & que, par de sages réglemens, on captivât en quelque sorte la Petite-Vérole, en s'op-

posant à sa communication. Ainsi, au lieu d'établir des Hôpitaux dans les fauxbourgs de Paris, pour inoculer le Peuple & les Etrangers qui n'ont point de domicile, il propose au contraire d'établir ces mêmes Hôpitaux pour y mettre ceux qui seront attaqués de la Petite-Vérole naturelle, & qu'on leur y fasse faire quarantaine, comme pour la Peste.

Conséquemment à son titre, l'Auteur conclut que le parti le meilleur & le plus sage est de renvoyer l'inoculation à Londres pour qu'elle y fasse ses preuves. » Si cependant, ajoute-t-il, la Cour » Souveraine, maîtresse de ses décisions, » tolère l'Inoculation de la Petite-Vérole » en faveur de ceux qui ont toutes les » commodités nécessaires pour qu'elle » ne se communique à personne; elle » est très-humblement suppliée pour le » bien public, dont elle est l'âme, d'or» donner qu'aucune Inoculation ne pou» ra être faite qu'à trois lieues de la Ca» pitale, & des autres Villes du Royau» me; avec défenses aux Inoculés, d'y » rentrer sans avoir fait quarantaine, » comme pour la Peste, la Petite-Vérole » en étant une espèce. »

Dans une dispute de cette importance, qui touche de si près à la Population, &

par conséquent au bien public, dont tous les Ordres du Royaume sont aujourd'hui si fort occupés, autant serions-nous blâmables d'oser prendre aucun parti, autant le serions-nous de n'être pas extrêmement attentifs à faire connoître tout ce qui paroîtra pour & contre; puisque la décision d'un objet si important ne peut résulter que de la discussion de ces différens avis. *Defendat quod quisque sentit. Sunt enim judicia libera : nos institutum tenebimus, nullisque unius disciplinæ legibus adscripti, quid sit in quaque re maxime probabile semper requiremus.*

ANNONCES DE LIVRES.

ÉLOGE de *Maximilien de Bethune*, Duc de Sully, Surintendant des Finances sous *Henri IV*, qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise de la présente année 1763; *à Paris*, chez *Delormel*, Imprimeur de l'Académie Royale de Musique, rue Foin, à l'Image de Ste Généviéve; 1763, avec permission; feuille in-8°. 24 pages.

Nous avons parlé des Discours qui ont concouru l'année dernière pour le

Prix de l'Académie Françoiſe ; celui-ci ne nous a été envoyé que fort tard, ſans cela nous l'aurions annoncé avec ceux de Mlle *Mazarelli* & de M. *Thomas* qui ont attiré la principale attention du Public.

EXAMEN du Pſeautier François des Révérends Pères Capucins, où l'on trouve 1°. qu'ils ne doivent point prendre pour Sujet ordinaire des Pſeaumes, les Juifs captifs & maltraités par les Chaldéens ; 2°. Qu'ils donnent une fauſſe idée de la Langue Sainte, & qu'ils en violent ſouvent les régles. Par le P. *Houbigeant*, de l'Oratoire. *A la Haye*, & ſe trouve *à Paris*, chez *P. Fr. Didot le jeune*, Libraire, quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel ; 1764 ; Brochure in-8°. de 154 pages.

Ce Titre n'annonce pas beaucoup de ménagement pour les RR. PP. Capucins. Il y a apparence que cette eſpéce de Manifeſte ou Déclaration de guerre contre ces Révérends Pères, ne reſtera pas ſans réponſe. Si cette querelle a des ſuites, & qu'elle nous paroiſſe aſſez importante pour que nous en faſſions part au Public, nous entrerons dans le détail des raiſons alléguées de part & d'autre.

RELATION abrégée de l'origine, des progrès & de l'état actuel de la Société établie à Londres en 1754 pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce; tirée des écrits originaux des premiers Promoteurs de cet établissement & d'autres Actes authentiques; par un Membre de ladite Société: Ouvrage traduit de l'Anglois avec des Notes pour l'usage & l'intelligence du Texte. *A Londres*, & se trouve *à Paris*, chez *A. L. Regnard*, Imprimeur de l'Académie Françoise, Grand'salle du Palais, & rue basse des Ursins; 1764; Brochure in-8°. de 150 pages.

L'objet principal de cet Ouvrage est de faire connoître les personnes généreuses qui ont contribué à l'Etablissement de cette Société, & de rendre hommage à leur zéle. On y rapporte une suite de faits qui font le plus grand honneur aux Protecteurs illustres, qui par leur générosité & leur application, ont donné à cette entreprise la forme qui seule pouvoit en assurer la solidité & la durée. Le Texte Anglois se trouve à côté de la Traduction Françoise.

L'INCENDIE de la Foire S. Germain, & sa nouvelle reconstruction, Poëme

en quatre Chants ; par M. *De* * * *. *A Amsterdam*, & se trouve *à Paris* chez *Langlois fils*, Libraire, au bas de la rue de la Harpe, à la Couronne d'Or ; 1764 ; in-8°. de 32 pages ; prix, 15 s.

L'Auteur nous apprend dans sa Préface, qu'étant accouru à l'incendie, il fut frappé du Spectacle ; & que son imagination lui en rappellant les principaux traits, ils devinrent pour lui la matière d'un Poëme, dont les quatre premiers vers pourront donner une juste idée du talent poëtique de l'Auteur.

Je vais chanter l'incendie effroyable,
Dont l'ardeur prompte, autant qu'épouvantable,
Bravant l'effet de tout secours humain,
En cendre a mis la Foire S. Germain.

DISCOURS philosophique & moral, en vers, à l'imitation de *Juvenal* ; par M. *Rochon de Chabannes* ; à Paris de l'Imprimerie de *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise, au Grand Monarque & aux Cigognes ; 1764 ; avec approbation. *In*-8°. de 24 pages ; beau papier.

L'Auteur peint vivement & fortement les défauts, les vices & les paf-

ſions de l'homme, telles que la prodigalité, l'ambition, l'avarice, l'orgueil &c. L'Hiſtoire lui offre des exemples de tous les excès auxquels ſe livre le cœur humain.

Aléxandre vainqueur de l'Aſie étonnée
N'a point encor rempli ſa triſte deſtinée.
Son cœur ambitieux vole au-delà des mers;
Il cherche à conquérir un nouvel Univers.
Il étouffe à l'étroit dans l'enceinte du Monde.
Malheureux ! il eſt temps que le Ciel te confonde :
Rentre dans Babylone ; un modeſte cercueil
Eſt tout ce que le ſort réſerve à ton orgueil.

Nous citons ces vers au hazard; ce ne ſont pas les meilleurs que nous ayons trouvés dans cette Piéce, où il y en a de très-bons.

Les quatre Saiſons, Poëme de M. *lè Bret*; avec cette Epigraphe : *Nos patriæ fines & dulcia linquimus arva; nos patriam fugimus* .... Virg. Ecl. 1. A Geneve, & ſe trouve à Paris chez les Libraires qui diſtribuent les Nouveautés, 1763; *in*-8°.

L'Auteur ſe donne pour un jeune homme qui débute au Parnaſſe. Il ignoroit ſans doute qu'une Muſe célébre

& brillante avoit traité le même Sujet d'une manière à décourager nos meilleurs Poëtes qui voudroient revenir sur cette riche & féconde matière. Parmi les plaisirs du Printemps voici ceux que l'on goûte principalement à Paris.

On entend dans Paris l'aimable Bouquetière
Annoncer ses bouquets au jeune Mousquetaire.
La charmante Marmote a de nouveaux appas ;
Les Grâces & les Ris accompagnent ses pas.
On la trouve partout jouant des sérénades,
Tantôt dans les Caffés ou dans les Promenades,
Tantôt à la Courtille ou bien aux Porcherons,
Tantôt aux Boulevards ou dans les environs,
Toujours inattendue & toujours desirée.
. . . .
Après souper on va dans le Bois de Boulogne
Siffler le blanc Champagne & le rouge Bourgogne ; &c.

Le Gentilhomme Cultivateur, ou Corps complet d'Agriculture, traduit de l'Anglois de M. *Hall*, & tiré des Auteurs qui ont le mieux écrit sur cet art ; par M. *Dupuy d'Emportes*, de l'Académie de Florence, & de la Société Royale des Siences & Belles-Lettres de Nancy ; Tome VII & VIII. *in-quarto* & *in*-12 ; à Paris chez *Simon*,

Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, la veuve *Durand*, rue du Foin, *Bauche*, Quai des Augustins ; à Bordeaux, chez *Chappuis l'aîné* ; avec approbation & privilége du Roi ; 1764.

Nous avons rendu compte autrefois du plan, de l'objet & de l'utilité de cet ouvrage très-bien exécuté, & dont la nécessité est reconnue par tous les Cultivateurs & les différentes Sociétés d'Agriculture. Les volumes que nous annonçons aujourd'hui paroissent nouvellement & sont les deux derniers de l'ouvrage qui est entièrement fini. Les matières qu'ils renferment ne sont pas moins intéressantes que celles des volumes précédens ; & nous félicitons l'Auteur de s'être acquitté si glorieusement de cette utile & importante entreprise.

NOUVELLE Méthode Latine de M. de *Launay*, en quatre volumes *in-8°*, si facile qu'elle est à la portée d'un enfant de 5 à 6 ans qui sçait lire, &c.

On sçait que ces quatre volumes ont été proposés par souscription, moyennant 12 liv. quelle a été remplie ; & que les volumes ont été fournis aux Souscripteurs. L'Auteur n'avoit pû don-

ner dans ces quatre premiers volumes, que les deux premiers livres de *Phédre*, & la premiere Satyre de *Perſe*, à cauſe de la forme de ce travail. Depuis deux ans, on demande avec inſtance la continuation de cet Ouvrage, ſur les trois derniers livres de *Phédre*, & ſur les cinq dernieres Satyres de *Perſe*. Et c'eſt pour adhérer à ces ſollicitations, que l'Auteur vient de diſtribuer depuis quelques jours, un *Proſpectus*, qui propoſe cette continuation, auſſi en 4 volumes *in-8°*, & par ſouſcription. On aura, par ce moyen, tout *Phédre*, & tout *Perſe*, accommodés dans le goût du nouveau ſyſtême, ce qui forme un Ouvrage plus conſidérable qu'on ne penſe, & fort utile.

Conditions.

On donnera *douze livres*, pour ces 4 derniers volumes, en une ſeule fois, pour éviter les embarras qu'ont occaſionnés les différens payemens de la première. Quand cette ſeconde ſouſcription ſera fermée, c'eſt-à-dire, lorſque le premier volume paroîtra, ce qui ſera dans peu, ces 4 volumes ſeront payés 18, comme les premiers, par ceux qui n'auront pas ſouſcrit. *A Paris*,

chez *Panckoucke*, Libraire, rue & attenant la Comédie Françoise, & chez l'*Auteur*, dans le Cloître de Saint-Germain de l'Auxerrois, 1764.

ÉLITE de Poësies fugitives; dans laquelle on a fait entrer tout ce que nos Poëtes modernes ont composé de plus parfait, les plus belles Odes, les Madrigaux, les Epîtres, les Epigrammes, &c. les mieux faites depuis *Rousseau*, les Eloges des Femmes de notre Siécle les plus distinguées par leur naissance, leur esprit & leur beauté, & un très-grand nombre de Pièces de *Ferrand*, *la Faye*, *Fontenelle*, M. de *Voltaire*, M. de *Moncrif*, du C. de *B****, & d'autres Auteurs, qui n'ont jamais été imprimées, ou qui ne se trouvent pas dans le Recueil qu'on a fait de leurs Œuvres. 3 vol. in-12, petit format, prix 6 liv. broché; à *Londres*, & se trouve à *Paris*, chez *Dessaint* & *Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.

Nous donnerons dans le Mercure prochain un Extrait plus étendu de cet agréable Recueil.

PANÉGYRIQUES des Saints, suivis de réfléxions sur l'Eloquence en général, & sur celle de la Chaire en parti-

culier, seconde Edition, revue, corrigée & augmentée de plusieurs analyses d'Ouvrages d'Eloquence, ou sur l'Eloquence; par M. l'Abbé *Trublet*, de l'Académie Françoise & de celle de Prusse, Archidiacre & Chanoine de S. Malo; à *Paris*, chez *Briasson*, Libraire, rue S. Jacques, à la Science; avec approbation & privilége du Roi; 1764; deux volumes in-12.

La première Edition fut publiée en un seul volume, il y a huit ou neuf ans, & eut du succès. L'Auteur a fait très-peu de changemens dans cette nouvelle Edition aux Pièces qui avoient paru dans la première; mais il l'a augmentée d'un volume, qui contient les Extraits que faisoit M. l'Abbé *Trublet*, lorsqu'il travailloit au *Journal des Sçavans* & au *Journal Chrétien*. Ces Analyses sont faites avec soin; & ceux qui s'intéressent à ce genre de travail, sçauront gré à l'Auteur de les avoir ressemblées.

ZAÏDE, ou la Comédienne Parvenue; avec cette Epigraphe : *rara avis in terris*; Juvenal. Satyr. 6; à *Mimicopole*, 1763; brochure in-12; on en trouve des exemplaires chez *Brocas* & *Humblot*, rue S. Jacques, au Chef S. Jean.

Dans ce Roman, on a essayé de met-

tre en action le Vice & la Vertu, afin de rendre plus ſenſible, par les ſuites heureuſes ou funeſtes de l'un & de l'autre, la néceſſité de ne jamais balancer dans le choix. On a peint une Actrice chaſte & vertueuſe, parce qu'on croit qu'il y en a de telles, & qu'il eſt utile de détruire le préjugé contraire. On lira ce petit volume de 150 pages avec plaiſir.

LETTRE à la Grecque; à l'*Iſle de Tenedos*, & ſe trouve à *Paris*, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Auguſtins, au Lys d'or; 1764; feuille in-12 de 24 pages.

Cet Ecrit ironique & badin traite de la nouvelle Salle qui doit ſe faire pour l'Opéra. On ſuppoſe qu'on en a donné un Projet; & ce Projet, qui n'eſt que ſuppoſé, donne lieu à des plaiſanteries dont tous les Lecteurs ne ſentiront peut-être pas toute la fineſſe.

AMUSEMENS à la Grecque, ou les Soirées de la Halle, par un Ami de feu *Vadé*, avec quelques Piéces détachées, tant en proſe qu'en vers, du même Auteur; à *Athènes*, dans le Tonneau de *Diogène*; & ſe vend à *Paris*, chez *Cuiſſart*, Libraire, au milieu du Pont-au-Change,

Change, à la Harpe; 1764; brochure in-12 d'environ 100 pages.

On a réuni ſous ce titre pluſieurs petites Pièces de proſe & de vers ſur toutes ſortes de Sujets. Les unes ſont dans le goût Poiſſard; les autres ſont écrites dans le ſtyle ordinaire. Il y a de la gaîté dans quelques-unes qui peuvent figurer avec les divers Ecrits de ce genre.

FORMULES de Médecine, latines & françoiſes, pour le grand Hôtel-Dieu de Lyon; utiles aux Hôpitaux des Villes & des Armées, aux jeunes Médecins, Chirurgiens, Apoticaires, aux Perſonnes charitables, & aux Habitans de la Campagne; par *Pierre Garnier*; nouvelle Edition, revue, corrigée & conſidérablement augmentée, par M. *L. Garnier*, Médecin ordinaire du Roi, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, Doyen du Collége des Médecins de Lyon, ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu, & Aſſocié honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de la même Ville; à *Paris*, chez P. F. *Didot* le jeune, Libraire, quai des Auguſtins, à S. Auguſtin; 1764; avec approbation & privilége du Roi; un vol. in-12. Prix, 2 liv. 10 ſ. relié.

Les Editions multipliées de cet Ouvrage ſont une preuve de ſon utilité ; & le titre ſeul montre aſſez de quel uſage il peut être pour une infinité de Perſonnes. Mais ce qu'il ne dit pas également, c'eſt que ce Livre eſt terminé par un Dictionnaire ou Catalogue alphabétique contenant les noms des Drogues ſimples ou compoſées, dont il eſt fait mention dans l'Ouvrage ; avec leurs deſcriptions, leurs préparations, leurs vertus, & l'explication des termes de Pharmacie qui y ſont répandus. Ce Dictionnaire eſt ſuivi d'une Table des Maladies auxquelles les Formules peuvent convenir.

SERMONS de Meſſire *Jacques-François-René de la Tour-du-Pin*, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame d'Ambournai, Vicaire Général de Riez, Prédicateur ordinaire du Roi, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Nanci ; à *Paris*, chez A. L. *Regnard*, Imprimeur de l'Académie Françoiſe, Grand'-Salle du Palais, & rue baſſe des Urſins ; avec Privilége du Roi ; 1764 ; 2 vol. in-12.

Ces deux premiers volumes, où il n'y a que des Panégyriques, ſeront ſuivis

de plusieurs autres dans l'ordre suivant : il paroîtra encore deux tomes d'Eloges de Saints dans le courant de cette année. En 1765, on délivrera les deux derniers volumes de Panegyriques, après lesquels viendra en 1766 un tome de Sujets particuliers, & celui de l'Avent prêché devant le Roi. En 1767 on compte mettre au jour trois volumes qui formeront un grand Carême : un tome où seront recueillis différens Sujets de Morale, deux tomes de Mystères, & un des abrégés de tous les Sermons & Panégyriques, termineront en 1768 toute l'édition. Ainsi nous aurons souvent occasion d'entretenir le Public de l'Eloquence de cet Auteur dans tous les genres ; c'est pour cela que nous nous contentons aujourd'hui de cette simple annonce.

DISCOURS prononcés en différentes solemnités de piété ; par M. *le Couturier*, Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin, Prédicateur du Roi ; *à Paris*, chez *Brocas* & *Humblot*, Libraires, rue S. Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, au Chef S. Jean ; 1764 ; avec approbation & privilége du Roi. Un vol. in-12. de 310 pages.

Ces discours sont un Sermon pour la Pentecôte, prêché devant le Roi, un Panégyrique de S. *Louis*, à l'Académie Françoise; un autre de S. *Corneille* & de S. *Cyprien*; celui de S. *Sulpice*; un Discours prononcé le jour d'une centiéme année d'établissement de Religieuses à Compiegne, le Panégyrique de Ste *Elisabeth*, un Discours sur l'esprit de prière, & un autre prononcé dans une Assemblée de charité. Une éloquence simple & touchante caractérise les Discours de M. l'Abbé *Couturier*.

De l'imitation théâtrale, Essai tiré des Dialogues de *Platon*; par M. *J. J. Rousseau* de Genêve. *A Amsterdam*, chez *Marc-Michel Rey*, & se trouve *à Paris*, chez *Duchesne*, rue S. Jacques, au Temple du Goût; in-8°. de 48 pages.

Ce petit Ecrit n'est qu'une espéce d'Extrait de divers endroits où *Platon* traite de l'imitation théâtrale. M. *Rousseau* les a rassemblés & liés dans la forme d'un Discours suivi, au lieu de celle du Dialogue qu'ils ont dans l'Original. L'occasion de ce travail fut la Lettre à M. d'*Alembert* sur les Spectacles; mais n'ayant pû commodément

l'y faire entrer, on l'a imprimé séparément.

ARCHITECTURE moderne, ou l'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes; où l'on traite de la construction, des escaliers, des devis, du toisé des bâtimens, des us & coutumes, de la distribution; par *Charles-Antoine Jombert*, Libraire, à Paris, rue Dauphine; deux volumes *in*-4°, grand papier, avec plus de 150 planches. Nouvelle édition considérablement augmentée; 1764. Le prix est de 42 liv. relié.

Le même Libraire pour faciliter aux jeunes Artistes l'acquisition des principaux livres élémentaires sur l'Architecture, travaille actuellement à une *Bibliothéque portative d'Architecture élémentaire*, divisée en six volumes in-8°, grand papier, avec environ 350 planches contenant les Traités suivans. 1°. Les 5 ordres de *Vignole* : 2°. l'Architecture de *Palladio* : 3° les Œuvres d'Architecture de *Vincent Scamozzi* : 4°. le parallèle d'Architecture de M. de *Chambray* : 5°. les élémens généraux de l'Architecture, Peinture, Sculpture & Gravure : 6°. le manuel des Artistes,

ou Dictionnaire abrégé des termes rélatifs à l'Architecture, Peinture, Sculpture & Gravure, &c. Chacun de ces Ouvrages se vendra séparément 7 livres relié. Les trois premiers sont achevés d'imprimer, & les trois autres paroîtront successivement dans le courant de cette année.

On distribue chez le même Libraire, un Catalogue très-ample de toutes les Planches d'Architecture des Palais, Hôtels, Eglises & Maisons de Paris, Versailles &c, qu'il vend en détail, & de tous les Livres d'Architecture de son fond, qui est prèsque l'unique pour cet objet.

FABLES *de la Fontaine*, gravées en taille-douce; les figures, par le Sieur *Fessard*, Graveur du Roi & de sa Bibliothéque; le Discours, par le Sieur *Monthulay*, proposées par souscription.

Le Sieur *Fessard*, occupé du grand projet de la gravure des Tableaux du Cabinet du Roi, comblé des bontés de Sa Majesté qui vient de lui accorder une gratification de deux mille livres par chaque planche déposée dans son Cabinet, & de six cens exemplaires, a cru ne pouvoir mieux témoigner sa recon-

noissance, qu'en consacrant ses loisirs aux *Enfans de France*, & en gravant pour eux des Fables, autant faites pour les instruire que pour les amuser. C'est pour remplir ces vues, qu'il a choisi MM. *Loutherbourg*, *Monnet* & *le Prince*, dont les talens connus & estimés font attendre avec raison, de leur précision & de leur touche délicate, ce vif intérêt qu'ils jetteront dans les figures, les animaux & les sites des paysages, dont est très-susceptible un Ouvrage de 250 Sujets, & d'environ 500 fleurons & cul-de-lampes. Cet Ouvrage étant destiné aux *Enfans de France*, sera orné d'une Dédicace qui représentera leurs portraits en médaillon. Comme les occupations du S^r^ *Fessard* ne lui permettent pas de tenir un commerce ouvert, il ne peut recevoir les Amateurs à son atelier, qui est à la Bibliothéque du Roi, rue de Richelieu, que les Mardi & Vendredi, jours de Bibliothéque, depuis dix heures du matin jusqu'à une heure.

Conditions.

Cet Ouvrage contiendra quatre volumes, & sera dans le format de la dernière édition des *Contes* du mêmes Auteur. En souscrivant on paiera 12 l. pour

les plus belles épreuves ſur beau papier de Hollande, & l'on recevra *gratis* le premier volume au premier Juillet 1764. En recevant le ſecond volume au premier Janvier 1765, on paiera 12 l. En recevant le troiſiéme volume au premier Juillet 1765, il ſera payé 12 l. Et en retirant le quatriéme & dernier volume au premier Janvier 1766, on donnera 12 l. Ce qui fera en tout 48 l. Au lieu de 12 l. on ne paiera que 9 l. par volume, & dans les mêmes termes, ce qui fera 36 l. pour la même édition en beau papier de France. On a commencé à ſouſcrire au 1 Janvier 1764; on pourra demander à voir le commencement de l'Ouvrage chez M. *Leviés*, Graveur & Md d'Eſtampes, rue S. André-des-Arcs, vis-à-vis l'Hôtel de Châteauvieux; chez M. *Topin*, Marchand d'Eſtampes, rue de Buſſy, au coin de celle de Bourbon-le-Château; chez *Laurent-Prault*, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la rue Giſt-le-Cœur, à la Source des Sciences; & dans la maiſon de *Pierre Remy*, ancien Syndic de la Communauté des Peintres de S. Luc, rue Poupée, la ſeconde porte cochere à gauche, en entrant par la rue Haute-Feuille.

RÉFLEXIONS Politiques & Morales ſur les Hommes illuſtres de *Plutarque*, précédées d'un abrégé de leurs vies extraites du même Auteur; à Paris chez, *A. L. Regnard*, Libraire-Imprimeur de l'Académie Françoiſe; Grand'-Salle du Palais, & rue baſſe des Urſins; 1764; avec approbation & privilége du Roi. 4 volumes *in-12*.

L'Auteur, qui ne ſe nomme pas, rend ainſi compte de ſon travail : » en » liſant la première de ces vies, il » me vint dans l'eſprit une réfléxion; » je l'écrivis. A celle-là en ſuccéda une » autre; je l'écrivis de même : je con- » tinuai ſans aucun deſſein. J'apperçus » à la fin par le volume, que j'avois » fait un ouvrage tel quel .... Ce » n'étoient que des réfléxions; il me » parut ſec. J'y ajoutai les faits de » chaque vie qui avoient donné lieu à » mes remarques; il me ſembla que » c'étoit un ouvrage tronqué. Enfin » je ſongeai qu'*Amiot* étoit ſi vieux, » qu'il en devenoit dégoutant; cette » penſée m'a fait prendre le par- » ti de donner un extrait de chacune » des vies des Hommes illuſtres; d'y » mêler quelques réfléxions ſuccinctes » & de renvoyer à des chapitres ſé-

» parés, celles qui auroient trop in-
» terrompu la narration.... En abré-
» geant ces vies autant qu'il m'a été
» possible, j'ai tâché cependant de ne
» rien omettre de ce qui pouvoit con-
» tribuer à peindre le caractère de
» l'homme illustre, les mœurs de son
» siécle, & donner une notion du gros
» de l'histoire de son temps.... Com-
» me je ne suis point assez mal-avisé
» pour faire des parallèles après *Plu-*
» *tarque*, j'ai séparé les Grecs des Ro-
» mains; j'ai rangé les Grecs dans
» leur ordre chronologique, & les
» Romains de même après ceux-là.
» Ce nouvel arrangement forme com-
» me deux grands tableaux de la Gréce
» & de Rome..... J'ai donné à plu-
» sieurs chapitres le titre d'une matière;
» j'avertis que je n'ai point prétendu la
» traiter, mais uniquement faire part
» des réfléxions que la lecture m'a sug-
» gérées.

Nous n'aurions pu rien dire, qui donnât de ce Livre une idée plus fidelle & plus exacte.

La Vie du Cardinal de *Bérulle*, Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire en France; avec cette Epigra-

phe : *Vivo autem jam non ego ; vivit verò in me Christus.* S. P. ad Gal. cap. 2. *A Paris*, chez *Nyon*, Libraire, quai des Augustins, à l'Occasion ; 1764 ; avec approbation & privilége du Roi ; un vol. in-12.

On ne trouve dans les Auteurs qui jusqu'ici ont écrit l'histoire du Cardinal de *Bérulle*, que des digressions & des éloges dont la confusion obscurcit les faits & fatigue les Lecteurs. Le nouvel Historien a écarté ces nuages ; & ne voulant nous montrer son héros que sous le point de vue qui l'a rendu cher à l'Eglise, il s'est plus attaché à représenter M. de *Bérulle* comme un Prêtre uniquement animé de l'esprit sacerdotal, qu'à rassembler des anecdotes qui ne satisfont que la curiosité.

DE l'Institution publique, ou plan d'études ; par M *R.D.B.* avec cette Epigraphe: *quo semel est imbuta recens servabit odorem testa diù.* Hor. lib. Epist. 11. A Dijon, chez Louis *Hucherot*, Imprimeur-Libraire, place du Palais ; avec permission ; feuille *in-8°*.

On blâme dans cet écrit l'ancienne éducation que les jeunes gens recevoient dans les Colléges des Jésuites ; on pro-

pose un plan tout différent de celui de la Société ; & ce plan qui peut avoir ses avantages & ses inconvéniens, doit être lu dans l'ouvrage même.

MÉMOIRE sur le tirage des Bateaux par les Bœufs, feuille *in*-12 ; 1764 ; sans nom d'Auteur, ni de Ville, ni de Libraire.

Le but de ce Mémoire est de montrer l'avantage qu'il y auroit à employer des Bœufs au lieu de Chevaux, pour tirer les Bateaux. Il s'est formé pour cette entreprise, une compagnie dans laquelle peuvent entrer les personnes qui désireront y acheter des actions. Voici les principaux articles qui s'observeront, après néanmoins qu'ils auront été approuvés par le Comité lorsqu'il sera formé.

PREMIER ARTICLE. Le fond de la Société sera de 300 actions de 1000 liv. chacune, ce qui formera un fond de 300 mille liv.

ART. II. Toutes les actions seront imprimées, numérotées & délivrées au Porteur sans nom ; elles seront enregistrées sur les registres du Directeur & du Caissier, & le nom du Propriétaire mis à côté de chacune ; ce qui rendra ces registres un titre de plus pour les Actionnaires : en conséquence il en sera

déposé un duplicata chez le Notaire de la Compagnie.

Art. III. L'action sera héréditaire & commerçable, après néanmoins que la préférence en aura été offerte à la Compagnie.

Art. IV. Tout Acquéreur de ces actions sera tenu, dans le mois de son acquisition, de se faire connoître de la Compagnie, en présentant aux Directeur & Caissier, son action & le sous-seing privé, ou acte par lequel il en sera devenu Propriétaire, pour que son nom soit substitué à celui de son vendeur. On sent qu'avec cette précaution, on ne peut courir le risque de perdre son intérêt, ni d'en être volé.

Art. V. Pour avoir voix délibérative, il faudra être Propriétaire de dix actions, ou représentant les intéressés de dix actions. Par conséquent celui qui ne sera pas Propriétaire de ce nombre, ne pourra exiger que la représentation des comptes, qui seront arrêtés tous les ans par les Actionnaires ayant voix délibérative.

Art. VI. Ceux qui voudront s'intéresser, porteront la somme qu'ils veulent y mettre, chez M[e] *Baron* le jeune, Notaire, rue de Condé, ou chez

M. *Rouſſelle*, Caiſſier de cette entrepriſe & de la Poſte de Paris, place du Chevalier du Guet. Ils tireront une reconnoiſſance en portant leur argent; &, lorſque le nombre deſdites actions ſera rempli, l'acte de Société ſera paſſé pardevant Notaire, & le Caiſſier délivrera les actions, en lui rapportant les reconnoiſſances : & l'intérêt dans l'affaire commencera pour chacun du jour du dépôt de l'argent.

ART. VII. Il ſera tenu tous les mois une Aſſemblée générale, & deux Comités par ſemaine, pour délibérer ſur les affaires inſtantes. Les intéreſſés, deſtinés au travail de ces deux Comités, ſeront choiſis & nommés dans les Aſſemblées générales.

ART. VIII. Toutes les affaires conſidérables ſeront décidées par des délibérations de l'Aſſemblée générale, à la pluralité des voix : il ne ſera pas même expédié d'ordres importans, qui ne ſoient ſignés du plus grand nombre de ceux qui composeront le Comité.

ART. IX. Les comptes ſe rendront annuellement dans une Aſſemblée générale; & la répartition des profits ſera faite au *prorata* de la miſe.

ART. X. Auſſi-tôt que le nombre des

actions sera rempli, & l'acte de Société dressé, on formera une Assemblée générale, à laquelle on présentera le plan de Régie qu'on a formé, les différentes mesures qu'on a prises pour mettre l'ordre dans une opération d'un aussi grand détail, & enfin les sujets qui ont contribué jusqu'ici à son exécution.

ANTONII de Haen, Consiliarii & Archiatri, S. C. R. A. Majestatis, necnon Medicinæ practicæ in Universitate Vindobonensi Professoris primarii, ratio medendi in Nausocomio practico. Tomus tertius, partes VI & VII complectens. Parisiis, apud P. Fr. Didot juniorem, Bibliopolam, ad ripam Augustinianorum, propè Pontem sancti Michaëlis, sub signo sancti Augustini; 1764; cum approbatione & privilegio Regis. Vol. in-12.

Il a déjà paru deux volumes de cette Pratique de Médecine. Ce troisiéme Tome comprend les Parties VI & VII, & traite de la Cardialgie chronique, des différentes espéces d'Hydropisie, de la Pierre & de la Lithotomie, des cautères appliqués au crâne dans les douleurs obstinées de la tête, de la vertu particulière de certains médicamens, des

anévriſmes, des hydatides, d'un fait relatif à la rupture des inteſtins, des diviſions des fiévres, & de différens autres objets. Le quatriéme Tome eſt ſous preſſe, & paroîtra inceſſamment.

DISSERTATION ſommaire ſur les maladies de l'urétre, appellées calloſités, ou vulgairement carnoſités, & du moyen ſûr de les guérir radicalement ſans l'uſage des bougies; par le ſieur *de la Font*, fils de Maître en Chirurgie, & Chirurgien bréveté du Roi par la Commiſſion Royale de Médecine pour l'adminiſtration de ce reméde; feuille *in*-12; chez l'Auteur, rue Beauregard, la porte quarrée entre les deux portes-cochères, vis-à-vis le Vitrier, au premier, en entrant par la rue Poiſſonnière; 1763.

Les perſonnes affectées de ces maladies, & à qui les bougies n'auront pas réuſſi, pourront s'intéreſſer à la lecture de cet écrit confirmé par des certificats de pluſieurs Médecins qui dépoſent en faveur du nouveau reméde.

ESSAI ſur les différentes eſpéces de fiévres, avec des diſſertations ſur les fiévres lentes, nerveuſes, putrides, peſ-

tilentielles & pourprées ; ſur la petite vérole, ſur les pleuréſies & les péripneumonies ; par *Jean Huxham*, Docteur en Médecine, & Membre de la Société Royale de Londres. On y a joint deux autres eſſais ; l'un ſur la manière de nourrir & d'élever les Enfans depuis leur naiſſance juſqu'à l'âge de trois ans ; l'autre ſur leurs différentes maladies ; & un Appendice contenant une méthode pour garantir les mariniers des maladies dans les voyages de long cours. Nouvelle édition, augmentée de trois Ouvrages du même Auteur ; le premier ſur les maux de gorge avec ulcères malins ; le ſecond ſur l'antimoine, & le troiſiéme ſur une colique épidémique ; à Paris, chez *d'Houry*, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'*Orléans* ; rue de la vieille Bouclerie, au S. Eſprit & au Soleil d'Or : 1764, avec approbation & privilége du Roi ; un volume *in*-12 d'environ 700 pages.

Nous n'ajouterons rien à ce titre qui peut être régardé comme une courte analyſe de cet Ouvrage utile, connu & très-eſtimé des gens de l'art.

TRAITEMENS des maladies internes & externes, traduits du Latin de M.

la Zerme, Conſeiller du Roi, Profeſſeur en Médecine de la Faculté de Montpellier; avec les formules en latin & en françois; augmenté d'un traité des maladies vénériennes; par M. *Didier des Marets*, Médecin de la même Faculté; ſeconde édition revue & corrigée; à Paris chez *Laurent-Charles d'Houry*, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'*Orléans*, rue de la vieille Bouclerie, au S. Eſprit, & au Soleil d'or; 1764; avec approbation & privilége du Roi. 2 volumes *in*-12.

La traduction des curations de M. *la Zerme* n'a certainement beſoin que du nom de ce Sçavant homme, pour s'attirer l'eſtime du Public; mais les ſoins que l'on a pris pour la rendre plus intéreſſante par l'ordre qu'on y a gardé, doit la faire recevoir avec encore plus d'empreſſement. Les formules y ſont données en Latin & en François, l'un à côté de l'autre, & bien diſtinctes du reſte du Diſcours, pour que le Lecteur, d'un coup d'œil, puiſſe voir de quelle manière on doit tracer une ordonnance en l'une & en l'autre Langue. La juſte quantité des drogues à adminiſtrer aux malades, y eſt donnée avec la plus ſcrupuleuſe attention, vu les conſéquences

qui en résulteroient. On a enrichi cet Ouvrage d'un *Essai sur les Maladies Vénèriennes*, pour que le Lecteur puisse avoir aussi sous les yeux la curation de ce mal trop commun ; & enfin il nous paroît qu'on n'a rien négligé pour rendre ce Livre d'une utilité générale & journalière.

NOUVELLE Description physique, historique, civile & politique de l'Islande, avec des observations critiques sur l'Histoire Naturelle de cette Isle ; donnée par M. *Anderson* ; Ouvrage traduit de l'Allemand de M. *Horrébows* qui y a été envoyé par le Roi de Dannemarc; *à Paris*, chez *Charpentier*, Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du quai des Augustins ; avec approbation & privilége du Roi ; 1764 ; 2 vol. in-12. Il y a des choses curieuses dans cet Ouvrage historique, qui demandent à être mises sous les yeux du Lecteur dans un long Extrait. Nous promettons de le donner incessamment ; nous avertissons aujourd'hui que le Libraire vend séparément la Carte de l'Islande, qui est très-bien faite & très-curieuse.

POÉSIES & Œuvres diverses de Mada-

me *Guibert*; à Amsterdam; 1764; un volume petit *in*-8°. de 200 & quelques pages.

Ce recueil n'est prèsque composé que de ce qu'on appelle des *Vers de Société*. Il faut pourtant en excepter une Comédie en un Acte en vers libres, intitulée *Les rendez-vous*: les vers de Société sont des Bouquets, des Fables, des Epitres, des Madrigaux, des Chansons, &c. il y en a pour M. son Fils, pour Mlle sa Fille, pour son Maître de Poësie, son Maître de Musique, pour son Peintre, pour son Graveur, pour ses Amis &c. On y trouve aussi des Vers de M. *Guibert* le Fils, & entre autres, une Tragédie qui n'a que cinq Scènes, intitulée: *La Coquette corrigée, Tragédie contre les femmes, dictée par M. Guibert, âgé de neuf ans.*

SANTOLIANA, Ouvrage qui contient la vie de *Santeuil*, ses bons mots, son démêlé avec les Jésuites, ses Lettres, ses inscriptions, & l'Analyse de ses ouvrages, &c. par M. *Dinouard*, Chanoine de Saint Benoît, & de l'Académie des Arcades; à Paris, chez *Nyon*, Quai des Augustins, à l'Occasion; avec Approbation & Privilége du Roi; 1764, un vol. *in*-12.

Une infinité d'Anecdotes plaiſantes & curieuſes rendent la lecture de ce Livre très agréable. Nous nous propoſons de choiſir les traits les plus piquans que nous offrirons à nos Lecteurs dans un des Mercures ſuivans.

EXAMEN de l'Inoculation, par un Médecin de la Faculté de Paris; à Londres, & ſe trouve à Paris chez *Deſſain-Junior*, Libraire, Quai des Auguſtins, à la bonne Foi; 1764; un vol. *in*-12.

Les trois points ſur leſquels roule cet examen, ſont 1°. L'inoculation eſt-elle exempte de danger pour ceux qui s'y ſoumettent, ſoit dans la petite Vérole qui en réſulte, ſoit dans les ſuites? 2°. L'Inoculation met-elle ceux qui la ſubiſſent, à l'abri de la petite Vérole naturelle? 3°. L'inoculation peut-elle ſe pratiquer, ſans la multiplication de la contagion? L'objet même de cette diſcuſſion en annonce l'importance. Nous croyons qu'on ſeroit parvenu depuis longtemps à découvrir la vérité ſur ces points vraiment intéreſſans, ſi elle n'eût été obſcurcie par la paſſion ou l'eſprit de préjugés, dont il eſt eſſentiel de ſe dépouiller, pour ne conſulter en cette matière, que la raiſon & les faits.

L'HOMME de Lettres ; M. par *Garnier*, Professeur Royal d'Hébreu, & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres ; avec cette Epigraphe : *quem te Deus esse jussit & humana quâ parte locutus es in te, disce* ; à Paris, chez *Panckoucke*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise ; avec approbation & privilége du Roi ; 1764 ; deux parties *in*-12.

Dans la première partie l'Auteur traite de la nature de l'homme de lettres, du principe fondamental de toutes les sciences, de la culture des esprits, de l'utilité des gens de lettres, des récompenses littéraires, &c. On examine dans la seconde partie l'influence réciproque des Lettres sur le Gouvernement, & du Gouvernement sur les Lettres.

PRÉSENCE corporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible par les principes de la bonne Philosophie : Lettres où relevant le défi d'un Journaliste Hollandois, on dissipe toute ombre de contradiction entre les merveilles du Dogme Catholique & de l'Eucharistie, & les notions de la saine Philosophie ; par l'Auteur des *Lettres à un Américain* ; avec cette Epigraphe : *Posteritas*

intellectum gratuletur, quod ante vetustas non intellectum gratulabatur. Vinc. Lyr. *A Paris*, chez *Rozet*, Libraire, rue S. Severin, au coin de la rue Zacharie, à la Rose d'or; avec approbation & privilége du Roi; 1764; un vol. in-12.

Feu M. l'Abbé *Lelarge de Lignac* est Auteur de ces Lettres, où l'on trouve un systême qui peut paroître extraordinaire. On entreprend de prouver aux Réformés qu'il n'est ni impossible ni contradictoire qu'un même corps soit en même temps en plusieurs lieux. On tâche dans la Préface de justifier l'Auteur de ce qu'il a fait un systême philosophique sur un mystère qu'il ne faudroit, dans la louable simplicité de la foi, que croire & adorer.

LETTRE de *Barnevelt* dans sa prison; à *Truman* son ami; précédée d'une Lettre de l'Auteur; *à Paris*, chez *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis de la Comédie Françoise, au Grand Monarque & aux Cigognes; 1763; avec approbation. Brochure in-8°. très-bien imprimée sur de très-beau papier, ornée d'une très-belle Estampe & de très-jolies vignettes.

La Comédie du *Marchand de Londres* où un homme vole ſon parent, ſon ami, & l'égorge pour plaire à ſa maîtreſſe, a fourni à M. *Dorat* le Sujet d'une Lettre en vers. *Barnevelt* eſt le Scélérat qui a commis tous ces crimes; il eſt dans un cachot d'où il va être tiré, pour les expier ſur un échaffaut, & où il eſt ſuppoſé écrire à ſon ami ces vers pleins de force & d'énergie :

Je vois nos citoyens confuſément épars,
Fixer ſur *Barnevelt* leurs avides regards.
Parler, s'interroger, s'indigner de mon crime,
Déteſter à la fois & plaindre la victime.
Du voile de la nuit mes tourmens ſont couverts;
Ma honte doit paroître aux yeux de l'Univers.
Que dis-je ? cette mort flétriſſante & cruelle,
La mort des Scélérats on peut la rendre belle.
Un repentir ſincère attendrit tous les cœurs.
Combien de Criminels ont fait verſer des pleurs
Je veux que de ce jour on garde la mémoire;
Je veux d'un jour d'opprobre en faire un jour de gloire;
Et qu'enfin mon Pays juſtement combattu,
Puniſſant mes forfaits, regrette ma vertu.

C'eſt avec la même force d'expreſſion que M. *Dorat* nous peint les crimes & les

les remords de *Barnevelt*; & nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage.

LETTRE de *Zeïla*, jeune Sauvage, Esclave à Constantinople, à *Valcour*, Officier François, précédée d'une Lettre à Madame de *C***; à *Paris*, chez *Jorry*, rue & vis-à-vis de la Comédie Françoise; 1764; brochure in-8°. avec les mêmes ornemens typographiques que la précédente.

C'est d'une Tragédie Angloise, que M. *Dorat* a tiré le Sujet de *Barnevelt*; c'est dans le *Spectateur Anglois*, qu'il a pris celui de la *Lettre de Zéïla*. Une jeune Sauvage, devenue la Maîtresse d'un Anglois, qu'elle a sauvé de la mort, est inhumainement vendue par son Amant, dont elle est grosse; & sa grossesse même est une raison qui la lui fait vendre plus cher, parce qu'on achète à la fois une mère & un enfant. Voilà en peu de mots le Sujet de cette Lettre, où M. *Dorat* change l'Anglois en un Officier François, & transporte la scène des Indes à Constantinople. Il y a encore plusieurs autres changemens qu'il faut voir dans l'Ouvrage même, qu'on lira avec attendrissement. Nous n'en

citerons que quelques vers : *Zéïla* écrit à ſon Amant :

N'entends-tu pas mes cris, mes ſanglots, mes ſoupirs ?
Dans le ſein des remords eſt-il donc des plaiſirs ?
Ne te dis-tu jamais : » en cet inſtant peut-être,
» Elle pleure, & ſe plaint au Ciel qui l'a fait naître.
» Sur la rive déſerte elle appelle *Valcour*,
» En ſerrant dans ſes bras le fruit de notre amour :
» Sa profonde douleur toujours ſe renouvelle ;
» Il n'eſt plus de ſoutien, plus de beaux jours pour
» elle ;
» Sous le poids de ſes maux, peut-être en ce mo-
» ment
» Elle ſuccombe, meurt, & meurt en me nom-
» mant.
Pourrois-tu de ma mort devenir le complice ?
Ne diffère plus, viens ; ſauve ta bienfaitrice ;
Accours, & ſi tu crains de me rendre mes droits,
Rends-moi du moins, rends-moi mes déſerts & mes bois.

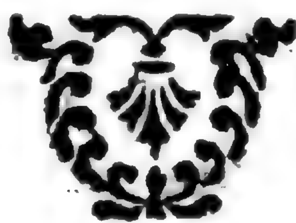

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADÉMIES.

ASTRONOMIE.

Lettre à M. De la Place, sur l'Eclipse du premier Avril.

La Gazette Littéraire du 28 Mars dernier, Monſieur, a annoncé ſous mon nom, que l'Eclipſe du premier Avril paroîtroit commencer en France à droite, ſur le bord occidental du Soleil, cinq degrés au-deſſous de ſon diamètre horiſontal. On dit que j'ai fait là une leçon également inutile, & aux Aſtronômes qui devoient ſçavoir s'en paſſer, & à ceux qui, ne ſe mêlant pas d'obſerver, n'en ont eu aucun beſoin : auſſi je déclare à ceux qui ſe mêlent de critiquer ce qu'ils ignorent, que la leçon, ſi c'en eſt une, ne s'adreſſoit ni aux uns, ni aux autres, mais à ceux qui tiennent une eſpèce de milieu; je veux dire, aux Amateurs

de l'Astronomie, qui, sans être Astronômes, se préparoient à une observation dont on parloit depuis si long-temps.

J'ajoute que, dans le cas où mon annonce n'auroit pas été des plus exacte sur le fait des cinq degrés, elle seroit du moins bonne à fournir aux Sçavans qui président aux calculs des Ephémérides ou Mouvemens Célestes, la pensée de faire mieux, lorsqu'ils auront à nous annoncer, soit des Eclipses de Soleil & de Lune, soit des passages de Mercure & de Vénus, soit des Emersions d'Etoiles cachées par la Lune.

A l'approche de ces sortes de Phénomènes, il est bien des yeux égarés dans le champ d'une Lunette, & qui, faute d'être fixés, manquent une observation également curieuse, importante & difficile. Pourquoi ne pas la rendre aisée, en fixant l'œil de l'Observateur au point du limbe où doit se faire l'observation, & en marquant même jusqu'aux différens effets des Lunettes à quatre ou à deux verres, des Télescopes qui redressent ou qui renversent, comme je l'avois fait dans mon annonce que les bornes de la Gazette ont obligé d'abréger ?

Rien ne prouve mieux, Monsieur,

l'utilité dont peut être une pareille annonce bien faite, que l'Eclipse même qui a donné lieu à la mienne. M. de la *Brulerie*, Chevalier de S. Louis, qui l'a observée lui deuxiéme à Auxerre, me marque qu'il n'en a vu le commencement que quelques secondes après M. de *Monbazon*, à côté duquel il observoit; parce qu'il fixoit l'œil *beaucoup au-dessous du diamètre horisontal.* S'il n'eût regardé *qu'un peu au-dessous*, comme mes cinq degrés le disoient assez, il auroit vu commencer l'Eclipse au même instant que son voisin, comme ils l'ont vue, l'un & l'autre, finir à la même seconde.

En voici les principales circonstances, que M. de *Montbazon*, Conseiller au Bailliage, m'a envoyées; je ne puis mieux lui en marquer ma reconnoissance, qu'en vous priant de les rendre publiques dans votre prochain Mercure. C'est une observation d'autant plus précieuse, que peut-être elle est unique en France, à cause du mauvais temps.

Le commencement à 9 h. 16 m. 33 s. la fin à midi 16 m. 34 s; donc la durée a été de trois heures une seconde. Ces instans ont été observés avec un excellent Télescope de trente-deux pouces,

de la construction de M. *Passemant*.

A 10 h. 44 m. 38 sec. la partie éclairée du Soleil a été mesurée de 2 m. 28 sec. avec une Lunette de dix pieds, garnie d'un Micromètre aussi de M. *Passemant*. Un nuage qui est survenu a interrompu l'observation pendant dix minutes.

Les bords supérieurs du Soleil & de la Lune ont paru coincider. Des Curieux, témoins de l'observation, au nombre de cent, ont dit même avoir vu, avec des verres enfumés, un filet de lumière dans la partie supérieure : mais les Lunettes n'en ont rien fait voir. Les témoins ont déposé encore dans le milieu de l'Eclipse, qu'il faisoit très-froid. Pour moi, dit M. de *Montbazon*, qui étois dans le fort de mes travaux, je ne m'en suis apperçu nullement.

J'ai l'honneur d'être, &c.

TREBUCHET, ancien Officier de la Reine.

MÉDECINE.

LETTRE au même, sur le Ver Solitaire.

JE VIENS, Monsieur, de lire dans votre Mercure du mois de Janvier dernier,

des Obſervations ſur le Ver Solitaire, par M. *P.....*, Docteur en Médecine, ancien Chirurgien en Chef du G. H. D. de L.

L'Auteur dit, à la page 154, qu'il avoit acquis le Spécifique contre ce Ver, de la veuve du Docteur *Nouter*, Médecin Suiſſe ; qu'il guérit ſubitement un Seigneur Ruſſe, lui ayant donné ce Spécifique à ſept heures du matin, lequel fit ſon effet dans quatre heures de temps. C'eſt certainement là ce qu'on peut appeller un Spécifique; & il ſeroit à deſirer qu'il fût public, y ayant bien des perſonnes attaquées de cette Maladie. Je ne ſuis point étonné que le Poſſeſſeur d'un pareil Remède ne le divulgue pas ; mais je le ſuis de ce qu'il nous cache ſon nom & ſa demeure. Je ne doute pas qu'il ne ſe faſſe un plaiſir de contribuer au bonheur de ſes ſemblables, qui pourroient recourir à lui dans leur malheureux état. Trouvez bon, Monſieur, que je me ſerve de votre canal pour lui faire parvenir cette Lettre, & que je l'invite à nous apprendre dans quel lieu pourroient le rencontrer ceux qui auroient cette maladie.

Il y a, Monſieur, neuf à dix ans que la Femme de charge de ma Maiſon avoit

un Ver ſolitaire. Elle en avoit rendu pluſieurs aulnes à différentes fois. J'appris qu'il y avoit à Lyon un Médecin Suiſſe qui avoit un Remède contre ce Ver, (peut-être eſt-ce le Docteur *Nouter*) & qu'il devoit y être quelque temps. J'envoyai la Malade à Lyon avec un domeſtique. Elle vit dans cette Ville pluſieurs perſonnes qui avoient été guéries par ce Médecin, qu'elle fut trouver. Il lui fit nombre de queſtions, & lui dit que ſon Remède étoit trop violent, qu'elle n'auroit pas la force de le ſupporter, & qu'elle pourroit fort bien mourir dans l'opération; qu'ainſi il ne jugeoit pas à propos de le lui donner. La Malade, fatiguée de ſon état, lui répondit qu'elle aimoit autant mourir que de vivre comme elle faiſoit, & qu'elle étoit décidée à le prendre; que cela ne retomberoit pas ſur lui, s'il lui en arrivoit mal. Le Médecin lui demanda ſi elle avoit apporté de ſon Ver. Elle en avoit quelques aunes dans une bouteille, qu'il prit en lui diſant, qu'il lui donneroit le Remède, mais qu'il le modéreroit, & qu'elle rendroit ſon Ver par lambeaux. Il lui ordonna de manger le ſoir une ſoupe au beurre, de prendre trois verres de vin blanc, & un lavement avec du lait & du ſucre : ce

qui fut fait. Le lendemain au matin il vint à son Auberge de bonne heure, avec un compagnon qu'il avoit, & lui donna le Remède à prendre, sans vouloir laisser ouvrir les rideaux du lit, de façon qu'elle n'a pu sçavoir la couleur dont il étoit. Environ deux heures après elle se mit sur le siége, & se trouva si mal qu'on crut qu'elle alloit expirer. Le compagnon du Médecin lui disoit : vous l'aviez bien dit, Monsieur, qu'elle en mourroit. On la fit revenir avec quelques eaux. Elle rendit enfin son Ver, & sentit tout-à-coup un vuide considérable dans le creux de l'estomach. Elle sortit le reste de la journée, & rendit quelques autres portions du Ver, & remonta à cheval le lendemain pour revenir chez moi. Je n'ai point oui dire qu'elle en ait été incommodée depuis environ cinq ans qu'elle n'est plus à mon service. Je lui avois recommandé de m'apporter son Ver; elle m'en présenta un dans une bouteille. Je lui dis dans l'instant que ce n'étoit pas le sien, & qu'il n'étoit pas fait de même. Elle me dit que le Médecin l'avoit gardé, & lui avoit donné celui-là. Les difficultés qu'avoit faites ce Docteur de lui donner le Remède, la demande qu'il lui avoit faite

ſi elle avoit apporté quelque portion de ce Ver, le parti qu'il avoit pris de la traiter, après s'être emparé du morceau qu'elle avoit, joint à ce qu'il ne voulut pas lui rendre ce qu'elle avoit rendu, mais qu'il lui donna un autre ver; toutes ces raiſons me font ſoupçonner que c'eſt avec la poudre même du Ver qu'il traite ſes Malades. Il connut, par les queſtions qu'il avoit faites, que la nature de ce Ver étoit différente de ceux qu'il avoit; & que, faute de poudre de pareil Ver, il ne pourroit pas la guérir. C'étoit peut-être le ſeul qu'il eût vu de cette eſpèce, & il a voulu garder celui-là pour s'en ſervir au beſoin.

Je vous prie, Monſieur, de vouloir bien inſérer cette Lettre dans votre Mercure. Les remarques que j'y fais pourroient donner des idées à des perſonnes habiles, ou attaquées de cette Maladie, & pourroient être avantageuſes au Public.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE SAINT-ANGEL, Conſeiller à la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand.

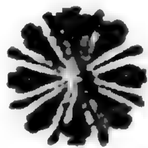

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

LE 21 Mars, les Elèves de l'Ecole Royale Vétérinaire, toujours animés de l'émulation la plus grande, en donnèrent au Public de nouvelles marques.

La Séance fut honorée de la présence de M. l'Intendant de la Généralité, & d'un nombre de Personnes de distinction. Les objets envisagés dans le Concours, ne furent pas moins intéressans que ceux qui avoient été discutés dans l'Assemblée du 3 du même mois. Il y fut question des muscles en général & des muscles en particulier. On en observa les différences, les dénominations diverses, la figure, la direction, la situation, les attaches, la force, la composition interne, & l'action méchanique, sans cependant tenter d'outre-passer les bornes des connoissances humaines relativement à ce dernier point. D'une autre part, les Elèves firent la démonstration de chaque muscle séparément, sur des parties préparées à cet effet.

Cinquante d'entre eux s'étoient offerts pour entrer en lice. L'impossibilité d'admettre ce nombre de Contendans & de

les entendre tous dans une ſeule Séance, détermina à en retrancher vingt-deux, qui ſubirent le 20, c'eſt-à-dire, la veille du jour de l'Aſſemblée dont nous rendrons compte, un examen particulier. Le réſultat fut d'adjuger un Prix à neuf d'entre eux, & ce Prix fut tiré au ſort le lendemain en préſence du Public.

Ces vingt-deux Elèves ſont les Sieurs d'*Auvergne* le cadet, *Girard*, *Thomas*, *Greſſet*, *Beaumont* fils, de la Province de Franche-Comté; *Pequet*, *Noeq*, *Didné*, *Mouſſette*, de la Généralité d'Amiens; *Girard*, de la Ville de Valenciennes; *Déchaux*, de la Ville de Lyon; *Chanu*, de la Province de Bourgogne; *Mirot*, de la Généralité de Limoges; *Saunier*, de la Province de Dauphiné; *Puſenas*, de la Généralité de Moulins; *Moret*, de la Ville de Châlons-ſur-Saône; *Rouſſet* & *Guillet*, de la Province de Bugey; *Boudier*, de la Généralité d'Auvergne; *Blouſard* & *Chambart*, de la Province de Breſſe.

Les Sieurs d'*Auvergne* le cadet, *Pequet*, *Girard*, de Franche-Comté; *Girard*, de Valenciennes; *Blouſard*, *Greſſet*, *Beaumont* fils & *Déchaux* furent ceux qu'on inſcrivit, à l'effet de tirer le Prix, que le haſard mit le lende-

main dans les mains du Sieur *Gresset.*

Quant aux Elèves qui ont été admis au Concours public, les uns sont étrangers, & envoyés par différens Souverains, les autres sont nationaux.

MM. les Elèves étrangers ont disputé entre eux un Prix particulier, consistant en un Dictionnaire Allemand-François & François-Allemand, & dans les Ouvrages ou Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie de France.

Ces Elèves sont :

MM. *Abilgaard*, envoyé par S. M. le Roi de Dannemark, *Genick*, *Scheffer*, envoyés par S. M. le Roi de Prusse, *Hernquist*, *Lenborn*, *Falander*, envoyés par S. M. le Roi de Suéde.

Si les uns & les autres de ces Elèves honorent la source dans laquelle ils viennent puiser des lumières, ils n'honorent pas moins leurs Nations, par des progrès rapides, & par le desir ardent qu'ils ont de justifier le choix que des Souverains éclairés ont fait d'eux pour former ensuite des Etablissemens utiles, semblables à celui dont la France aura toujours la gloire d'avoir jetté les premiers fondemens.

Tous s'empressent également à répondre à ces vues.

M. *Abilgaard* a été couronné ; mais, ſans prétendre porter la moindre atteinte à l'honneur qu'il s'eſt acquis, la juſtice due à ſes Concurrens oblige d'avouer que ſi les uns & les autres avoient eu la même matière à traiter, ils n'auroient pas moins que lui remporté tous les ſuffrages.

M. *Hernquiſt*, malgré les difficultés d'une langue qui lui eſt étrangère, a démontré de la manière la plus claire & la plus méthodique, les muſcles des yeux ; il a parlé de leurs uſages, en les conſidérant ſous toutes les faces poſſibles ; & il a ajouté à ce qui a été dit & écrit ſur le muſcle orbiculaire, particulier aux Quadrupèdes.

MM. *Genick* & *Scheffer*, ainſi que MM. *Lenborn* & *Falander*, n'ont pu traiter des points ſuſceptibles de diſcuſſions auſſi curieuſes ; mais on eût deſiré d'avoir un Prix à diſtribuer à chacun de ces Concurrens : tous en auroient été dignes.

Les Elèves nationaux qui ont paru enſuite au nombre de vingt-trois, ſont, les Sieurs *Chaber*, *Viervil*, *Faure* l'aîné, *Thevenet*, *Danguin*, *Deſavenieres*, de la Ville & Généralité de Lyon ; *Gay* & *Bethoux*, de la Province de Dauphiné ;

Treich, de la Généralité d'Auvergne; *Péan*, Maréchal du Corps de la Gendarmerie, *Petite*, *Danne*, *Parnet*, de la Province de Franche-Comté; *Barjolin* & *Dupin*, de la Généralité de Limoges; *Beauvais* & *Boulanger*, de celle d'Amiens; *Brachet* & *Rambert*, de la Province du Bugey; *Differnet*, de celle de Bresse; *Preslier*, de la Généralité de Moulins; *Kamerlet*, de la Ville de Nancy; *Bredin*, de la Province de Bourgogne.

Rien n'est plus glorieux pour la plupart de ces Contendans, que l'embarras dans lequel ont été les Juges éclairés qui devoient décider du mérite de chacun d'eux. Cet honneur, qui rejaillit infailliblement sur MM. les Démonstrateurs qui les ont instruits, s'accroît sans doute lorsque l'on voit à la tête de ce Tribunal des Maîtres tels que MM. *Charmeton* & *Flurant*, de l'Académie Royale de Chirurgie, *Violet*, *Pomier*, *Champeaux*, &c. &c.

Ils ont cru devoir adjuger le Prix également aux Sieurs *Chabert*, *Péan* *Bredin*, *Treich*, *Parnet*, *Dupin*, *Petite*, *Beauvais*, *Danguin*, *Barjolin*, *Preslier* & *Danne*. Le sort a favorisé le Sieur *Bredin*, connu déja par ses succès dans

plusieurs Concours, & par ses travaux utiles dans plusieurs Provinces.

Le Sieur *Brachet* a eu le premier *Accessit*; mais la nuance est si foible, qu'à peine auroit-il dû être distingué des autres.

Le Sieur *Faure* l'aîné a obtenu le second, les Sieur *Gay* & *Bethoux* le troisiéme, le Sieur *Desavenieres* & le Sieur *Viervil* le quatriéme, & le Sieur *Thevenet*, âgé de dix ans, le cinquiéme.

BOTANIQUE.

LE Public est averti que les Jardins de Botanique du sieur *Royer*, Marchand Epicier-Droguiste, grande rue du Fauxbourg S. Martin, &c, seront ouverts le sept du mois de Mai prochain. La Nature seule y donnera à ceux qui viendront les fréquenter, des leçons & des instructions pour apprendre à connoître les Plantes; & afin de mieux profiter du beau spectacle qu'elle présente en ce genre, on ira tous les Lundis, comme les années précédentes, à la campagne, pour l'observer & la consulter encore plus à son aise.

Quant aux drogues simples qui for-

ment une des grandes branches de ſon commerce, telles que *la Manne*, *la Rhubarbe*, *le Quinquina*, *le Séné*, *les Folicules de Séné*, *l'Ipécacuana*, *le Rapontic*, *le Sucre*, *l'Oliban*, *le Galbanum*, &c, &c, &c. Il n'en parlera, quand il fera voir ſon droguier, que les lettres d'avis & de factures à la main, afin de prouver clairement dans quelles régions ces diverſes ſubſtances naiſſent & croiſſent, & par quelle voie elles arrivent ici.

Tel eſt le nouvel arrangement qu'il a cru devoir prendre cette année; il a ſoin d'en rendre compte, par reſpect pour le Public, & pour répondre à la confiance dont il l'honore depuis longtemps. Ses Jardins ſeront fermés le Mercredi & le Samedi aux Etudians, ces deux jours-là étant deſtinés aux Dames comme ci-devant. Il montrera ſon droguier tous les Vendredis, à moins qu'il ne ſoit Fête.

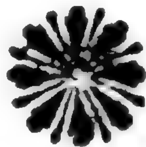

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

DISTILLATION.

Les personnes qui par état emploient du vinaigre distillé, & qui desirent qu'il soit bien déflegmé, sont averties par *le sieur Maille*, Distillateur, que la construction d'un fourneau qu'il a imaginé pour faire cette distillation dans des vaisseaux de grès, le met à portée de vendre ce vinaigre à un très-bon compte & d'une qualité supérieure, & sans être dangereux, comme celui qui se distribue chez différens Particuliers, fait dans des alambics de cuivre, ce qui est dangereux par les parties métalliques qu'il enléve, & par conséquent devient très-préjudiciable aux remédes dans lesquels il est emploié.

Le *Vinaigre Romain* pour la conservation de la bouche, se distribue toujours avec les plus heureux succès pour

blanchir les dents, empêcher qu'elles ne ſe carient, en arrêter le progrès, les raffermir dans leurs alvèoles, prévenir l'haleine forte, & rafraîchir les lévres. L'Auteur vend auſſi différens vinaigres, pour guérir le mal de dent, blanchir la peau, guérir les dartres farineuſes, les boutons, noircir les cheveux roux ou blanc, ainſi que les ſourcils, ôter les taches de rouſſeur, maſques de couches, & le véritable Vinaigre des quatre Voleurs, préſervatif de tout air contagieux, & généralement toutes ſortes de Vinaigres tant à l'uſage des bains & toilette, que de la table, au nombre de deux cent ſortes. On diſtribue toujours en ſon magaſin à Séve, près Paris, le nouveau Caſſis blanc pour aider la digeſtion des alimens, le nouveau Ratafia des Sultanes, le Courier de Cythère, & toutes ſortes de Liqueurs & Eaux d'odeur tant françoiſes qu'étrangères. On s'adreſſera pour les vinaigres au ſieur *Maille*, rue S. André des Arcs, la troiſiéme porte-cochère à droite en entrant par le Pont S. Michel, entre la rue Mâcon & la rue Hautefeuille, de l'autre côté, à Paris. Et pour le Caſſis, Ratafia & autres Liqueurs & Odeurs en ſon Magazin,

à Séve près Paris, route de la Cour. Le prix des moindres bouteilles pour les dents ou autres propriétés, est de 3 liv., le Cassis blanc 4 liv. la pinte, le Ratafia des Sultanes, 6 liv., & 8 liv. le Courier de Cythère. Ledit sieur *Maille* fait les envois au desir des personnes, en remettant l'argent par la Poste, franc de port, ainsi que les lettres : il envoye en même temps la manière de s'en servir avec une liste de ses vinaigres, & des prix. Les personnes qui voudront emporter de ces sortes de vinaigre dans les Isles où l'usage en est si nécessaire, peuvent le faire sans crainte que le temps ni l'éloignement du transport puisse altérer leurs qualités.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

LE Portrait de *Henri-le-Grand* vient de paroître dans le même format que celui du célébre *Sully*, ainsi qu'on la annoncé au mois de Décembre dernier. M. *Demarcenay-Deghuy*, dans la vue de répondre plus promptement à l'em-

preſſement du Public pour tout ce qui lui rappelle ce Héros ſi cher à la France, a ſuſpendu tous ſes autres Ouvrages afin de s'occuper uniquement de celui-ci.

On le trouve chez l'Auteur Quai de Conti, la deuxiéme Porte-Cochère après la rue Guénégaud, & chez M. *Wille*, Graveur du Roi, Quai des Auguſtins, à côté de l'Hôtel d'Auvergne, chez qui ſe trouvent pareillement ſes autres Ouvrages.

Cette Planche eſt la 21^e^ de l'œuvre de M. *Demarcenay*, qui ſe diſpoſe à graver de temps-en-temps des Portraits d'hommes & de femmes célébres, dont la ſuite ſera de même format.

LE S^r^ FICQUET grave actuellement le Portrait de *Corneille* dans le même format que l'édition des Œuvres de ce Grand Homme commentées par M. de *Voltaire*. Ce Portrait ne tardera pas d'être achevé; il en prévient le Public, afin que les perſonnes qui deſireront de le mettre à la tête des Œuvres, ſuſpendent, ſi elles le jugent à propos, de faire relier leur exemplaire.

L'Artiſte dont nous parlons, eſt connu par les beaux Portraits de Md^e^ de *Maintenon*, MM. *de Voltaire*, *la Fontaine*, *J. B. Rouſſeau*.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

SUITE DES SPECTACLES DE LA COUR

A VERSAILLES.

Jusques à la Clôture.

LE 20 Mars, les Comédiens François représentérent le *Dissipateur*, Comédie en 5 Actes & en vers de feu M. NÉRICAULT DESTOUCHES (de 1753)

La grande Piéce fut suivie du *Galant Coureur*, Comédie en un Acte & en Prose du feu sieur LEGRAND (de 1722.)

Le Mercredi 21, par les Comédiens Italiens, on exécuta le *Sorcier*, Comédie en deux Actes mêlé d'Ariettes, précédée d'*Arlequin Jouet de l'Amour*, petite Piéce Italienne.

Le Jeudi 22 Mars, les Comédiens François représentérent *la Mort de César*, Tragédie de M. de VOLTAIRE.

La Tragédie fut suivie des *Plaideurs*, Comédie en trois actes & en vers de RACINE (de 1668.)

Le 27 Mars, par les mêmes Comédiens l'*Etourdi*, Comédie de MOLIERE en 5 Actes & en vers (de 1658.

Pour seconde Piéce, on donna l'*Esprit de Contradiction*, Comédie de DUFRESNI en un Acte & en Prose.

Le lendemain, les Comédiens Italiens représentérent la *Cantatrice*, petite Piéce Italienne, qui fut suivie du *Jardinier & son Seigneur*, Comédie en un Acte mêlée d'Ariettes.

Le Jeudi 29 Mars, les Comédiens François représentérent *Cinna*, Tragédie de CORNEILLE (de 1639.)

Pour petite Piéce, le *Consentement forcé*, Comédie en un Acte & en Prose de feu M. *Guyot de Merville* (de 1738.) La Dlle FANNIER y jouoit le rôle de Soubrette. On paroît de plus en plus concevoir beaucoup d'espérance des talens de cette jeune Actrice.

Le Mardi, 3 Avril, par les mêmes Comédiens, l'*Ecole des Mères*, Comédie en 5 Actes & en vers de feu M. DE LA CHAUSSÉE (de 1744.) La Dlle DOLIGNY y joua le rôle intéressant de *Marianne* d'une manière si touchante, que plusieurs personnes ont redemandé cette Piéce depuis à Paris avec la *Pupile*, où ce Spectacle a attiré du monde

à différentes reprises, *les petits jours* de la Comédie.

Après la grande Piéce, on donna le *Médecin malgré lui*, Comédie en 3 Actes & en Prose, de MOLIERE (1666.)

Le Mercredi 4 Avril, les Comédiens Italiens exécutérent la *Bohémienne*, Opéra bouffon en 2 Actes, qui fut suivi du *Bucheron*, autre Comédie en un Acte, mêlée d'Ariettes.

Le Jeudi 5, dernier jour des Spectacles de la Cour à Versailles (*a*) les Comédiens François ont représenté *Tancréde*, Tragédie de M. de VOLTAIRE (1760.)

La Tragédie fut suivie de l'*Isle déserte*, Comédie en un Acte & en vers de M. COLLET (de 1757.)

SPECTACLES DE PARIS.

OPERA.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a continué jusqu'au Vendredi 6 du présent mois *Castor & Pollux*. Malgré

(*a*) Il n'y a point ordinairement de Spectacles du Roi à Versailles depuis Pâques jusques à l'entrée de l'hyver.

la

la distraction du concours occasionné, les Mardi & Jeudi, par le succès de la nouvelle *Haute-contre* dans *Titon & l'Aurore* ; les dernières représentations de *Castor* ont été encore très-fortes, & telles que celles qui distinguent les Ouvrages les plus suivis.

Le Samedi 7, on donna la troisiéme représentation pour les Acteurs, que nous avons annoncée dans le 1 vol. de ce mois. La recette de ces représentations a été, ainsi que nous l'avions prévu, une des plus considérables que l'on ait faites. Elle a passé dix-neuf mille livres. Tout concouroit à ce grand succès. Le mérite des Ouvrages que l'on a éxécutés, celui des premiers talens de ce Théâtre placés avantageusement dans chacun de ces Ouvrages, & le piquant de la nouveauté d'une voix charmante, agréable à tout le Public & depuis long-temps desirée dans un genre où il est si rare de trouver réunis le talent du chant à la beauté de l'organe. Le détail de ces Spectacles de la *Capitation* ou *Bénefit* justifiera ce que nous venons de dire. M. & Mde LARRIVÉE, dont les talens sont bien mieux loués par les suffra-

ges continuels du Public, qu'ils ne le ſeroient par nos éloges, chantoient les principaux rôles d'*Hylas* & *Zélis* dans l'Acte de M. DE BURI, Ouvrage où le goût & le génie du Muſicien peuvent ſe diſputer l'honneur du ſuccès.

Le rôle de *Pigmalion*, dans l'Acte célébre de M. RAMEAU, étoit éxécuté par M. LE GROS, nouvelle Hautecontre, cet objet actuel de l'empreſſement de tout Paris, tant par la nouveauté, que par les talens réels dont il a donné de nouvelles preuves dans ce morceau. *

Le troiſiéme ouvrage qui commençoit pour ainſi dire ce Spectacle choiſi étoit *Pſyché*. Ingénieux précis de tout ce que le genre d'Opéra peut fournir de beautés de différens genres, liées par un Poëme où l'eſprit & le ſentiment ſe font valoir réciproquement; mais ſans violer les loix dramatiques & ſans rompre la ſuite du Sujet. Mlle ARNOULD dont on ſe rappelloit avec

* Mlle GUIMARD, jeune Sujet qui a profité avec ſuccès des circonſtances qui l'ont miſe à portée de paroître & qui n'en plaît que d'avantage au Public, chantoit & danſoit dans le rôle de la *Statue*. Elle s'eſt acquittée de ces deux emplois avec grâces & elle y a été fort applaudie.

admiration le plaisir extrême qu'elle a toujours fait dans les représentations de cet Ouvrage, a chanté, joué dans cette reprise de manière à laisser croire qu'elle étoit encore loin de la perfection dans les temps où l'on en étoit le plus enchanté. Cet éloge ou plutôt cette justice que nous rendons au charme de son talent, & que nous dicte le Public, doit être encore moins flatteur pour elle, que l'enthousiasme très-vrai & très-naturel de nos Artistes du premier ordre sur les beautés sublimes & naturelles de son Action dans le rôle de *Psyché*. Enthousiasme dont nous avons été témoins & dont nous osons être garants. Il est un autre genre d'éloges que nous devons joindre aujourd'hui à celui des talens de cette Actrice, c'est sur l'exactitude de son service depuis l'ouverture du nouveau Théâtre. Qu'elle nous permette de desirer que la continuation de sa santé rende cette éxactitude si habituelle, que nous n'ayons plus à le faire remarquer. Par là, tous les talens chers au Public, doivent être assurés de gagner sa considération, sans rien perdre de son empressement.

Si l'on fait attention aux grands ta-

lens dans la danſe qui brillent aujourd'hui ſur ce Théâtre, & qui avoient réuni leurs efforts & leur zéle pour rendre ces Spectacles plus intéreſſans dans tous les genres, on ne doit pas être ſurpris de l'affluence qu'ils ont attirée.

COMÉDIE FRANÇOISE.

On a continué ſur ce Théâtre, avec ſuccès, depuis notre précédent Volume, les repréſentations d'*Olimpie*, Tragédie de M. de VOLTAIRE.

On ne peut donner trop d'éloges au ſoin que les Comédiens ont pris pour la pompe du grand Spectacle de cette Pièce. Que peut-il y avoir en effet de plus intéreſſant pour une Nation éclairée, que de jouir en même temps du ſentiment qu'excitent les ſituations vraiment tragiques d'un Drame, & des tableaux animés de ce que l'Antiquité avoit de plus auguſte. Il n'eſt pas moins dû d'éloges au talent & au zèle avec leſquels les Acteurs ont donné la dernière touche & la plus forte à ces tableaux, par la juſteſſe de l'action. Tous les Lecteurs qui auront vu ce Spectacle, ont ſans doute encore préſentes à l'eſprit la

noblesse, les grâces du genre & la vérité qu'a mises Mlle CLAIRON, dans les principaux points du tableau, tels que celui du serment à l'Autel, d'autres encore, & particulièrement l'instant où, après les libations & les autres cérémonies funéraires, sur le Bucher de *Statira*, elle se précipite dans les flâmes, qui les dévorent l'une & l'autre. On a donné le Samedi 7 du présent mois, jour de la Clôture, la dixième représentation de cette Tragédie, qui fut suivie d'*Heureusement*, petite Pièce de M. ROCHON DE CHABANES, dont nous avons rendu compte dans sa nouveauté. Il y avoit un concours de Spectateurs aussi nombreux qu'en peut contenir la Salle de la Comédie.

Ce même jour, M. AUGERS prononça un Discours qui a été imprimé, mais dont nous ne nous dispenserons pas pour cela de faire part à nos Lecteurs; afin de ne pas laisser de vuide dans les choses dont notre Journal fait collection, & où l'on est plus certain d'en retrouver la suite que dans tout autre Ecrit public.

DISCOURS pour la clôture du Théâtre François ; prononcé par M. AUGERS, l'un des Comédiens du ROI le Samedi 7 Avril 1764.

MESSIEURS,

» JE vous dois tout, jusqu'au bon- » heur de pouvoir aujourd'hui vous té- » moigner publiquement ma recon- » noissance & celle de mes camarades. » Il ne nous est permis de l'exprimer » qu'une fois dans l'année ; & nous re- » cevons tous les jours des marques nou- » velles de votre protection & de votre » indulgence. C'est à cette indulgence, » mêlée d'une équitable sévérité, que » notre Théâtre doit cette supériorité » qu'Athènes même lui céderoit peut- » être, que Rome n'a point connue, » & que les ennemis du nom François » ne lui disputent plus.

» Oui, *Messieurs*, la gloire de la » Scène Françoise fut votre ouvrage » dans tous les tems. Vos prédécesseurs » avoient à juger des *Molière*, des *Cor-* » *neille*, des *Racine* ; ils les mirent à leur » place ; & leur jugement devint celui

» des Nations & de la Postérité. S'il » n'est pas en votre pouvoir, *Messieurs*, » de faire naître un autre CORNEILLE ; » vous empêchez du moins les PRA- » DONS de les remplacer.

» Saisir le vrai, le beau, le sublime, » sans les confondre jamais avec ce qui » n'en a que l'apparence ; voilà ce que » vous nous faites admirer sans cesse, » & voilà ce qui vous rend les Arbi- » tres du Goût. Oui, *Messieurs*, (je ne » crains point qu'on me désavoue) c'est » ici que ce Dieu rend ses Oracles ; c'est » parmi vous qu'il habite ; parce qu'il ne » sçauroit être où la liberté n'est pas.

» Vous avez paru satisfaits, *Messieurs*, » durant le cours de cette année, des » efforts de notre zéle & de l'émulation » des Ecrivains.

» La *Tragédie de Manco* vous offroit » un contraste intéressant des mœurs » Américaines & des mœurs Européa- » nes ; de l'homme civil & du sauva- » ge. Le tableau n'étoit pas neuf ; il est » tracé de la main d'un grand Maître ; » cependant vous avez applaudi aux ef- » forts du Peintre qui a osé le rajeunir.

» *Socrate*, qui n'a pû fléchir l'envie » & l'injustice d'Athènes, a ému votre » sensibilité.

» Vous avez vû avec plaisir les beau-
» tés & les hardiesses du Théâtre An-
» glois transportées sur le vôtre par le
» même Académicien qui avoit osé,
» après *Corneille*, crayonner l'âme d'un
» Romain.

» *Idoménée* vous a ramenés dans ces
» climats aimés du Ciel, où la Tragé-
» die nâquit; la simplicité de celle-ci
» n'est qu'une conformité de plus avec
» le goût des anciens Grecs, nos mo-
» dèles dans tous les gentes d'écrire.

» Votre indulgence, *Messieurs*, n'a
» pas été moindre pour les Comédies,
» devenues aujourd'hui si rares & si
» difficiles. Vous avez encouragé deux
» jeunes Athlètes qui entrent dans
» cette carrière abandonnée. L'accueil
» que vous avez fait à leur coup d'essai
» vous promet des remercimens de leur
» part, & peut-être de nouveaux plaisirs.

» Enfin *Warwick* a paru, *Warwick*,
» plus particuliérement adopté par vous.
» L'Auteur, à peine sorti de l'enfance,
» tient de vous une vie nouvelle: il la
» commence sous d'heureux auspices.
» Telles étoient les espérances que don-
» na, dans un âge à-peu-près pareil,
» l'immortel Auteur d'*Œdipe*. Ce grand
» homme que nous nommons avec
» plaisir le bienfaiteur de notre Théâtre,

» vient d'y hazarder un nouveau Spec-
» tacle honoré de vos applaudissemens,
» & dont vous auriez été privés dans ces
» jours de confusion, où la foule des
» Spectateurs mêlée avec celle des Per-
» sonnages, auroit à peine laissé entre-
» voir le bucher qui consuma *Statira*,
» & l'action terrible d'*Olimpie*, qui se
» précipite au milieu des flammes pour
» se dérober à son époux.

EXTRAIT de l'AMATEUR, Comédie en un Acte & en vers libres, par M. BARTHE, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille.

DAMON Père de *Constance* veut marier sa fille à *Valére* son ami, jeune homme qui arrive d'Italie, où il a pris une passion violente pour les Arts. La Peinture, la Sculpture & l'Architecture l'occupent uniquement; enfin c'est un Amateur. *Damon* lui rend justice.

Je ne le confonds pas avec la populace
De ces modernes Protecteurs
Qui des talens divers osent marquer la place,
Des Artistes sont les Tuteurs,
Se forment une Cour où leur grave manie
Daigne corriger le génie;
Qui jugent la Peinture; & la prose & les vers,
Et qui jugent tout de travers.

Valére critique ſans air, loue avec fineſſe; manie dextrement le pinceau & le burin, uſe noblement d'un bien conſidérable en faveur des Artiſtes indigens qu'il anime, qu'il produit & auxquels il cache ſes largeſſes. Un Amateur ſi jeune & de ce caractère, eſt digne d'eſtime; *Conſtance* ajoute naïvement à ce que dit ſon Père, qu'elle croit qu'on peut l'aimer. *Damon* en convient, mais il prépare une bonne leçon à *Valére*.

Il eſt gâté par l'Italie,
Charmant, mais un peu fou, c'eſt une maladie,
Une indiſcrette paſſion

Dont il eſpére que *Conſtance* le guérira. *Damon* qui avoit fait faire la Statue de ſa fille la fait vendre au jeune Amateur pour une Statue antique.

Elle aura ſon ſuffrage.
Elle paſſe pour grecque. Heureuſement pour nous
La mode eſt pour le grec; nos meubles, nos bijoux,
Etoffes, coëffure, équipage,
Tout eſt grec, excepté vos âmes;

Pour l'honneur de *Valére* on ajoute:

Et d'ailleurs
Ta Statue a trompé juſqu'à des Connoiſſeurs.

L'Amateur a vu cette Statue, il en eſt enchanté, il en a fait l'acquiſition; on la tranſporte chez lui, elle arrive & il la fait placer. Tout ceci eſt en action. Il eſt dans les plus vives inquiétudes, qu'il n'arrive accident à ſa

Statue. Il aide ceux qui la posent sur le piedestal. Il leur prescrit l'attention qu'ils doivent avoir.

Là doucement, Messieurs, avancez doucement,
Mes amis que chacun se tienne sur ses gardes.

Pasquin fait un faux pas qui met la Statue en danger de tomber : son Maître l'apostrophe.

Ah ! malheureux, tu me poignardes !

Les valets retirés, l'Amateur contemple sa Statue avec admiration.

Quel souris gracieux !
C'est la candeur d'une Bergère
Le port de la Reine des Dieux,
Comme la taille est noble, élégante & légère !
Les belles chairs ! le sang y paroît circuler !
Et la bouche ! elle va parler.

L'Artiste à qui l'on doit une si belle production, reçoit le tribut d'éloges dû à son travail.

O Sculpteur immortel, à qui je rends hommage,
Que de fois le ciseau dut tomber de ta main !
Surtout en formant ce beau sein,
Oui, tu devois toi-même adorer ton ouvrage.

Entretien de *Damon* & de *Valère*. *Céliante* arrive. C'est une Coquette que le père de l'Amateur lui avoit autrefois destinée en mariage. Pendant qu'il va lui montrer les curiosités de son cabinet, *Constance* occupe la Scène avec son père. Elle a apperçu *Céliante* avec les yeux d'une rivale ;

Damon la raſſure. *Valère* revient très-mécontent de *Céliante*, qui n'a pas fait grand cas du cabinet & qui en eſt ſortie pour aller au Spectacle, il vole à ſa Statue. Il voit enfin l'original, ravi d'étonnement, il lui fait mille queſtions. *Damon* paroît, il explique le myſtére; *Valère* voit qu'il a été joué par ſon ami: il lui pardonne cette ſupercherie, lui demande ſa fille & l'obtient.

REMARQUES SUR L'AMATEUR.

L'objet de la Comédie étant de peindre les ridicules, & ſon but d'en corriger; l'Auteur a certainement réuſſi dans le premier point. Mais il n'eſt pas ſi ſûr qu'il parvienne à éclairer les demi-connoiſſeurs & à les faire revenir de leur enthouſiaſme. Les détails de cette Piéce ſont jolis & ont été vus avec plaiſir. Un des grands mérites de ce Drame, c'eſt que les rôles ſemblent avoir été faits pour les Acteurs. Perſonne n'étoit plus propre que M. *Molé* à repréſenter un jeune homme, vif, ardent, paſſionné, extrême dans le goût qu'il a pris pour les Arts, & qui expoſe avec chaleur la manière dont il eſt affecté. Son valet, M. *Préville*, qui ſe tranſporte & ſe paſſionne avec lui, fait en particulier de bonnes charges ſur les travers de ſon Maître. *Damon*, l'homme raiſonnable, applaudit avec juſtice à ce qu'il y a d'eſtimable dans l'amour qu'on porte aux Arts, & ne blâme que l'excès & l'enthouſiaſme qui rend ridicule. M. *Grandval* étoit chargé de ce Perſonnage, c'eſt dire avec quelle ſupériorité il a été repréſenté. Le mépris que la coquette *Céliante* jette ſur le goût de *Valère*, va au même but par une autre voie, & Mde *Préville* a joué ce rôle avec diſtinction. Mlle *Doligny* a rempli

ſupérieurement celui de *Conſtance*. Elle a repréſenté ſi naturellement toutes les paſſions qui peuvent agiter ſucceſſivement une jeune perſonne aimable dans les poſitions où ſon rôle la mettoit, qu'elle ſeule auroit pu faire réuſſir la Piéce. Elle exprime ſa joie ſi agréablement lorſque ſon père lui apprend que *Valére* eſt amoureux de ſa ſtatue; ſon inquiétude eſt ſi naïve lorſqu'elle apperçoit *Céliante*; ſa jalouſie eſt celle d'un jeune cœur qui éprouve pour la première fois ce ſentiment qu'elle ne connoiſſoit point. Elle eſt charmante dans l'examen de ſa ſtatue; lorſqu'elle eſt occupée de la reſſemblance, & de ſçavoir ſi elle doit gagner ou perdre à la comparaiſon. Tous ces détails rendus avec grâces & intelligence ne pouvoient manquer d'être fort applaudis; le mérite des Acteurs nous a paru contribuer beaucoup au ſuccès ſoutenu de la Piéce.

COMÉDIE ITALIENNE.

LA clôture de ce Théâtre ne s'eſt faite que le Samedi 14 Avril. Pendant cette dernière ſemaine on a joué des Piéces Italiennes & Françoiſes qui ſont en poſſeſſion de plaire au Public. Du premier genre ont été le *Gondolier Vénitien*, *Arlequin mort vivant*, *Arlequin cru mort*, & *la Joute d'Arlequin*. Ces Piéces ont été étayées de pluſieurs Opéra-Comiques qui ſont *le Bucheron*, *le Sorcier*, *le Milicien*, *Blaiſe*

le Savetier, Annette & Lubin, le Maréchal, les deux Chasseurs & la Laitiére, les Sœurs rivales, On ne s'avise jamais de tout, la Nôce Villageoise, & Rose & Colas.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Vendredi 13 Avril il y a eu Concert Spitituel. Il a commencé par une excellente Symphonie ; suivie de *Miserere mei Deus*, nouveau Motet à grand-chœur, de M. *Dauvergne*, Maître de la Musique de la Chambre du Roi, dans lequel M. *le Gros* a mérité les plus grands applaudissemens. M. *Jeanson*, de la Musique de *S. A. S.* Monseigneur le *PRINCE DE CONTI*, a réuni aux suffrages du Public, ceux des Maîtres de l'Art, dans une Sonate de Violoncelle de sa composition. Le Motet en Duo, *Exultate justi in Domino*, de M. *Dauvergne*, a été exécuté par Mlle *Arnoud* & par M. *le Gros*. Cet ensemble a eu l'effet le plus flatteur. On a tenu compte de la difficulté vaincue, dans le Concerto de violon exécuté par M. *Capron*. Le goût du chant & la beauté de l'organe ont été plus admirés que la Musique, dans le Motet à voix seule qu'a

chanté Mlle *Fel* Le Concert a fini par un très-beau Motet à grand Chœur de M. l'Abbé *Giroust*, Maître de Musique de la Cathédrale d'Orléans.

SUPPLÉMENT à l'Art. des Spectacles.

LE THÉATRE DE SOCIÉTÉ par M. COLLÉ. *

LA VEUVE, Comédie en un Acte en prose.

SUJET DE LA PIÉCE.

MDE *Durval* jeune, fort riche & Veuve d'un Négociant, est engagée dans un commerce mutuel de tendresse avec le Chevalier *du Lauret*. Les chagrins secrets que lui a fait éprouver l'inconstance de son premier Mari ont déterminé cette Veuve à n'en prendre jamais un second. Cependant, elle avoue à un Commandeur, ami commun, qu'elle a pensé offrir elle-même sa main au Chevalier, ne pouvant vaincre autrement son opiniâtre générosité, & lui faire accepter 80000 liv. qu'il falloit pour payer un Régiment dont il auroit obtenu l'agrément Pendant ces discussions de délicatesse, la Cour avoit disposé du Régiment. La tendre Veuve instruite par là du prix des occasions, & en même-temps allarmée sur le sort de son Amant, avoit pris.

* *Voyez le précédent Vol. du Mercure au supplément de l'Article des Spectacles.*

à ſon inſçu, des meſures pour lui en aſſurer un, qui fut indépendant du don de ſa main. Elle apprend du Commandeur, que cette généroſité eſt devenue ſuperflue; parce que le Chevalier devient fort riche par la mort du fils unique d'un Oncle qui doit lui faire une fortune très-conſidérable. Mde *Durval* n'en eſt que plus affermie dans la réſolution de ne point épouſer ſon Amant, ſans renoncer pour cela au plaiſir de le voir. Cet arrangement de la Veuve l'a déja éxpoſé à des ſoupçons déſagréables juſque dans ſon domeſtique. Tout ceci eſt préſenté en peu de ſcènes. Le Chevalier encouragé & pour ainſi dire autoriſé par la bienfaiſance de ſon Oncle, projette de propoſer à Mde *Durval* un Mariage qui devient ſortable quant à l'égalité de fortune. Il eſt arrêté & intimidé par les répugnances de cette Veuve dont le Commandeur l'informe. Cependant il voit Mde *Durval*, & dans le moment qu'il va hazarder la propoſition, ils ſont interrompus par une Marquiſe de *Leutry*, femme d'une grande qualité dans toute l'étendue de cette dénomination. Cette ſcène doit être lue en entier, un extrait lui feroit trop perdre. La Marquiſe propoſe à Mde *Durval* le mariage de ſon fils. Elle la flatte du Tabouret. Celle-ci ſe refuſe à tant d'honneurs. La ſcéne finit aigrement de la part de la Marquiſe; le Chevalier *du Lauret* n'eſt pas oublié dans les reproches mépriſans de la femme de Qualité. La Veuve éprouve enſuite un nouveau déſagrément toujours occaſionné par la façon dont elle continue avec le Chevalier. Ce nouveau déſagrément vient d'une Femme-de-Chambre qui lui demande ſon congé, ſous prétexte de l'honneur & de la conſcience, mais

dans le fait, piquée de n'être dans aucune confidence utile à ses profits. Dans une scène précédente, l'Oncle du Chevalier, tout occupé de rencontrer ou son Neveu ou un commissionnaire de Cadix qui le cherche & qu'il croit lui apporter la remise de ses fonds, a fait en courant une proposition de mariage pour son Neveu. Mde *Durval* n'a jamais pû faire entendre son refus & les motifs de ce refus. Enfin sa bizarre délicatesse, subit l'épreuve la plus forte en résistant aux plus vives & aux plus tendres instances de son Amant. C'est dans cette Scène où se développe le système du cœur de la Veuve, le Chevalier en est désespéré. Un nouveau malheur vient l'accabler. Il apprend par son Oncle que les huit cens mille livres attendues de Cadix sont perdues. N'ayant point trouvé de Lettres de change pour la remise de cette somme, on l'envoyoit en piastres sur des vaisseaux qui ont péri au sortir du port. Le Chevalier, dans une conjoncture aussi affligeante pour lui, ne s'occupe qu'à consoler son Oncle. La Veuve est si touchée de la générosité & de la candeur du caractère de son Amant, que surmontant toutes ses craintes, c'est elle alors qui lui propose de conclure le mariage & qui combat les difficultés que suggéroit au Chevalier l'état de sa fortune. On quitte la Scène pour passer dans le Cabinet de Mde *Durval*, envoyer chercher le Notaire & terminer un mariage, *que*, dit-elle au Chevalier, *je desire à présent mille fois plus vivement que vous*. Ainsi se termine cette Comédie.

REMARQUES

SUR la Comédie de la VEUVE.

LE ſujet de cette Comédie, ainſi que M. *Collé* l'indique lui même, eſt encore tiré des *Illuſtres Françoiſes*. Ceux qui voudront prendre la peine de remonter à la ſource, s'appercevront bientôt de l'Art avec lequel l'Auteur Dramatique a réformé la licence du Romancier.

Dans le Roman, la façon de penſer, les raiſonnemens & le caractère de la *Veuve* peuvent être conformes quelquefois à la nature, & ſe rencontrer réellement dans la Société, mais ils ſont encore plus conſtamment contre les mœurs : cette femme qui a eu à la vérité, les ſujets les plus graves de ſe plaindre de ſon premier Mari, s'obſtine à n'en pas vouloir prendre un ſecond, à refuſer de ſe marier avec un homme qu'elle aime, avec lequel cependant elle vit librement, qui la preſſe de rendre leur union légitime, & qui l'en preſſe par le plus puiſſant de tous les motifs ; celui de donner un état à un enfant naturel ; & dans la Comédie, au contraire, comme dès l'expoſition du ſujet, la Veuve con-

vient s'être déjà trouvée dans une circonſtance qui l'avoit déterminée à épouſer ſon amant ; comme il n'eſt rien qui indique un commerce illicite ; comme on s'attend que ce mariage formera le dénouement, on lui pardonne un travers d'eſprit que les malheurs de ſon premier mariage rendent en quelque ſorte excuſable. Elle eſt à la fin pleinement juſtifiée dans l'eſprit du lecteur ou des ſpectateurs, par la nobleſſe d'âme & par la généroſité qui la déterminent à épouſer le Chevalier. Nous penſons que l'on doit ſçavoir gré à M. *Collé*, d'avoir rendu ce caractère honnête, ſans lui ôter néanmoins le piquant que produit la ſingularité ; & en un mot, d'avoir tourné ce ſujet du côté du *ſentiment* ; avantage qu'aſſurément il n'a pas dans ſa ſource.

L'action de cette Comédie de ſentiment, (qu'il nous ſoit permis de la déſigner ainſi) eſt à peu-près du même genre que celle de *Dupuis* & *Deſronais* ; & quand on l'auroit annoncé comme d'un Anonyme, il n'eût pas été difficile de connoître qu'elle eſt du même Auteur. Nous avons été aſſez heureux pour que quelques connoiſſeurs ayent applaudi à la diſtinction que nous avons faite, entre l'action phyſique & l'ac-

tion morale ou métaphysique à l'occasion de la première Pièce de M. *Collé*. Nous appliquerons cette même distinction à la Comédie de la Veuve. Ce n'est point une multitude d'événemens physiques qui fournit l'action de ce Drame. Ce sont encore, ainsi que nous l'avons dit en parlant de *Dupuis* & *Desronois*, (b) *des obstacles qui résultent du contraste des caractères. C'est un jeu de ressorts, que produit la seule progression du sentiment, entre des personnages dont les intérêts sont opposés* &c. &c. On doit dire encore à l'occasion de la Comédie dont nous avons à parler & de quelques autres du même genre, d'Auteurs antérieurs à M. *Collé*, *entre des personnages dont* les intérêts *ou sont opposés ou paroissent l'être*, en ce que étant les mêmes, quant à la fin qu'ils se proposent, ils ne l'envisagent pas toujours du même côté; ainsi ils différent dans les moyens. Nous remarquerons encore que dans la Comédie de la *Veuve*, il y a plus de cette sorte de mouvement qui naît de la variation de fortune des personnages, que dans *Dupuis* & *Desronais*, Pièce où il y auroit peut-être plus

(b) *Voyez le Mercure de Mars 1763.*

d'inertie dramatique (c) que dans celle-ci, ſans l'extrême chaleur de ſentiment qui affecte & émeut ſi puiſſament dans *Dupuis* & *Deſronais* : ainſi tout eſt heureuſement compenſé au profit de l'intérêt de ſenſibilité entre ces deux Ouvrages du même Auteur.

Après l'action & la marche d'un Drame, la partie la plus importante eſt celle des caractères. Nous invitons les Lecteurs de la Comédie de la *Veuve* à faire attention à quelques-uns, qui nous ont paru d'une touche plus diſtinguée que ceux qu'on expoſe ordinairement ſur la ſcène. Celui de la Marquiſe de *Leutry*, entre autres, eſt frappant par ſa vérité. Quiconque connoît un peu les modèles d'où il eſt tiré, ſentira combien il eſt heureuſement ſaiſi. On y retrouvera comme dans la nature même, cette politeſſe exagérée de certaines gens de qualité, cette cajolerie de louanges pour ceux dont ils veulent obtenir quelque choſe ; & le mépris accablant qui ſuccéde ſubitement, dès qu'ils éprouvent de la réſiſtance à l'eſpoir de ſéduire. On

(c) *Les connoiſſeurs de l'Art entendront ces expreſſions. Qu'importe les imputations de* grands mots *de* Jargon *&c. balbutiées par l'ignorance ou hazardées par la mauvaiſe foi.*

entreverra les nuances fines de cette affabilité ſouvent injurieuſe, juſques dans ſes ſoupleſſes, & dans l'inſtant même où l'intérêt la rend le plus careſſante. On obſervera encore avec quelle juſteſſe l'Auteur a marqué cette différence, délicate à diſtinguer, bien plus encore à rendre, mais qui exiſte, entre le ton de converſation de la Marquiſe & celui de la Veuve.

Quoique l'opulence & la façon de vivre confondent aujourd'hui le premier état des Citoyens avec le ſecond, il y a un certain caractère diſtinctif dans le ton du premier, que nous ſommes obligés de convenir n'avoir prèſque jamais été bien rendu au Théâtre, ni avec autant de vérité que dans cette petite Pièce. Après ce caractère, un des plus diſtingués, par ſa nouveauté ſur la Scène, eſt celui d'*Agathe*. Celle-ci eſt une vraie Femme-de-chambre, telles qu'on les voit, telles qu'on les entend dans les maiſons de la ſociété. Ce n'eſt point une Soubrette de Théâtre; caractère factice, & qui, par convention, a été admis contre la véritable, la grande, & peut-être la ſeule règle de la Comédie, qui eſt la vérité d'imitation. Pourquoi la plupart des Soubrettes de MOLIERE nous

paroissent-elles si différentes des Soubrettes modernes, pour lesquelles les Auteurs ont fait comme les Actrices qui les jouent, en les parant souvent plus que les Maîtresses ? C'est que, par la révolution des mœurs & des usages de la société, les Soubrettes ou Femmes-de-chambre du temps de MOLIERE, n'étoient pour le ton que ce que sont aujourd'hui nos Servantes. Ainsi MOLIERE peignoit juste. L'Auteur de la *Veuve* n'a pas donné dans l'erreur de bien des Auteurs, admirateurs, mais admirateurs aveugles du grand MOLIERE ; c'est-à-dire, confondant l'effet de son art avec les justesses de sa pratique, & la sagacité de son génie. Ils reconnoissent le ton de Servante dans les Soubrettes de MOLIERE, ils font des Comédies où ils prêtent ce même ton aux leurs, & ils croyent imiter MOLIERE. Voilà l'abus. Ils copient ses peintures, mais ils n'imitent point sa méthode. MOLIERE aujourd'hui ne donneroit pas le ton de Servante à ses Soubrettes, mais celui de Femme-de-chambre, ainsi qu'a fait pour cette *Agathe*, l'Auteur de la *Veuve*, qui paroît avoir senti cette vérité.

On peut en dire autant des autres caractères du Comique. Un Peintre qui ne

feroit que copier, ſans reſſemblance, la façon d'ajuſter les Portraits familiere à *Rigaud*, croiroit-il imiter ce Peintre? Mais celui qui peindroit avec la même touche & la même vérité les perſonnes de ce temps, ſeroit un grand Artiſte.

On nous pardonnera cette digreſſion, en faveur de l'utilité dont elle peut être. Il y a dans le caractère de la *Veuve* une ſingularité, qui vient du travers d'eſprit où la conduit, ſans qu'elle s'en apperçoive, une délicateſſe de ſentiment qui ſéduit ſa raiſon. Le contraſte de l'ardeur du Chevalier, pour épouſer une Maîtreſſe qui l'aime, de la tendreſſe & de la poſſeſſion même de laquelle il peut être aſſuré ſans cet engagement, revient à la définition que nous avons donnée de l'action morale dans les Drames; & il en confirme la juſteſſe, par le jeu, par le reſſort qu'il produit dans cette Comédie. En général, nous croyons que les Lecteurs verront, comme nous, tous les caractères de cette Pièce; non comme on les figure ordinairement, & plus ſouvent encore comme on les déguiſe au Théâtre, en prétendant les *ajuſter*; mais comme ils ſont journellement ſous nos yeux dans la Société. Il paroît que M. COLLÉ s'eſt conduit d'après le même

principe

principe pour ſon Dialogue. On y retrouve toujours la Nature, & il fait diſparoître entièrement les moyens pratiques de l'art. C'eſt ſur quoi il eſt de notre devoir de prévenir quelques Lecteurs, trop accoutumés au ſtyle compaſſé de notre Théâtre, ſi différent de la converſation familière.

Il nous reſte à remarquer ce que tous les Lecteurs ſentiront bien mieux encore par eux-mêmes ; c'eſt la chaleur de ſentiment qui règne dans cette Pièce, ſur-tout dans les Dialogues entre la Veuve & le Chevalier. Ce genre de mérite (le premier de tous pour les Ouvrages de Théâtre) ſeroit encore bien plus ſenſible, s'il étoit ſecondé par le jeu des mêmes Acteurs qui ſçavent ſi bien nous émouvoir dans *Dupuis & Deſronais*. Nous avons appris que la Comédie de la *Veuve* avoit été reçue, & qu'elle devoit être jouée, ou à la ſuite, ou dans le même temps que cette autre Pièce; mais que la défiance modeſte que M. COLLÉ a toujours eue de ſon talent, l'a empêché de la faire repréſenter.

Nous eſpérons, & il y a lieu d'en flatter les Amateurs du Théâtre, que les ſuffrages non-ſuſpects qui lui reviendront de ceux qui l'auront lue, nous

rendront le plaisir que son injustice contre lui-même nous a trop long-temps dérobé.

LE ROSSIGNOL, OU LE MARIAGE SECRET,

COMÉDIE en un Acte en Prose & en Vaudevilles.

Deuxième Pièce du THÉATRE DE SOCIÉTÉ de M. COLLÉ.

SUJET.

LES personnages de ce Drame sont M. VARAMBON, *Colonel de Hussards*, Père de CATHERINE, laquelle est mariée secrettement avec M. RICHARD, *Homme de Robe*. Un M. *de S.* ALBON, *Capitaine de Cavalerie* auquel M. VARAMBON veut donner sa fille. Deux Valets, POITEVIN, *Valet de M. Richard*, & PIERROT, *Valet de M. S. ALBON*.

La Scène est sur l'Esplanade de la Porte saint Antoine, & sur le Boulevard, vis-à-vis de la maison de M. Varambon.

Après un Monologue très-court, *Catherine*, mariée secrettement à *Richard*, lui apprend que *Varambon* son Père veut lui faire épouser *S. Al-*

bon. Ce Rival ſurprend *Richard* dans ſon inquiétude, il le plaiſante, & *Richard* ſe retire de mauvaiſe humeur. *S. Albon* informé par ſon Valet *Pierrot*, des rendez-vous nocturnes de *Richard*, prend la réſolution de ſe venger de *Catherine*, quoiqu'il affecte un air d'indifférence & de Petit-Maître avec un ton ſingulier qui ne peut ſe bien faire ſentir, que dans la Piéce même. Il joint à la promenade le père & la fille. Il la perſiffle ſur ſon goût pour le chant du Roſſignol. *Catherine* rend à *S. Albon* des ſarcaſmes qui font taire ſon perſifflage. Il ſe pique, & les quitte en chantant d'un air ironique. Le Père fait d'aigres reproches à *Catherine* ſur l'intempérance de ſes bons mots. Elle en prend occaſion d'avouer toute ſon averſion pour *S. Albon* & ſon inclination pour *Richard. Varambon* entre en fureur ſur la ſeule propoſition d'avoir pour gendre un homme de Robe. Cela redouble l'embarras de *Catherine*. Son Père veut rentrer à la maiſon avec elle, que l'on ſe couche & que l'on dorme. Nous ne pouvons nous refuſer à donner une idée à nos Lecteurs du ton de plaiſanterie qui régne dans tout cet Ouvrage, par celle-ci, que nous promettons uniquement de tranſcrire. Sur ce que *Catherine* dit, d'un ton chagrin, que pour elle, elle ne dormira pas; ſon Père réplique en courroux & avec menaces : *Vous ne dormirez pas!... moi, morbleu, je veux que vous dormiez.... Dormez, Mademoiſelle, ou vous aurez à faire à moi. Je veux qu'on dorme chez moi. Je veux être obéi; corbleu.* Le Père & la Fille entrent dans la maiſon. *S. Albon* revient, ſe cache, & voit monter au Balcon de *Catherine* ſon mari *Richard* qu'il croit n'être que ſon Amant. Le Valet de *Richard* eſt ivre, ce

qui produit une Scène fort plaiſante dans cette conjonćture. Auſſitôt que ce Valet eſt retiré, *S. Albon* fait placer la même échelle au pied du Balcon. Il y monte à l'aide d'une barre de fer que ſon *Pierrot* lui tend, il ferme la fenêtre en dehors de façon qu'on ne puiſſe l'ouvrir par dedans. C'eſt le ſeul endroit par où *Richard* doit ſortir, *Varambon* enfermant ſa fille tous les ſoirs dans ſa chambre. *S. Albon* & *Pierrot* imitent le chant des oiſeaux & avec leſquels ils accompagnent des chanſons de plaiſanterie ſur la priſe du *Roſſignol*, *Catherine & Richard* entendent à la fin ce bruit. On doit juger de leur douleur & de leur embarras. Ils implorent longtemps en vain la clémence de *S. Albon*. Il eſt inéxorable. Cependant traitant l'affaire militairement, il propoſe à *Richard*, qu'il qualifie de Gouverneur, une capitulation honnête, s'il veut rendre la place. Le mariage ſecret ne permet pas d'accepter la capitulation. Alors *S. Albon* en vainqueur qui mépriſe ſa conquête, délivre les Priſonniers ſans rançon & ſans condition. Dans le temps qu'il deſcend du Balcon & que *Catherine* lui dit avec reconnoiſſance de prendre garde de ſe bleſſer. *Varambon* qui a entendu du bruit, ſort l'epée à la main; il croit que *S. Albon* étoit en rendez-vous dans la chambre de ſa fille; il l'attaque, celui-ci ſe défend. Ils ſont ſeparés par les deux Valets qui ſurviennent. *L'imbroglio* s'éclaircit. Le mariage clandeſtin ſe déclare. Le Père, dans ſa rage, conſent à le ratifier, mais il ne veut jamais voir ſon gendre ni ſa fille. On entre dans l'eſpoir de l'appaiſer. *S. Albon* termine la Piéce par une ſcène très-courte avec ſon valet *Pierrot*, dans laquelle en riant de ce mariage, il ſou-

tient & confirme le caractère dans lequel nous l'avons annoncé.

REMARQUES.

EN lisant cette Pièce il nous a paru que l'Auteur n'avoit pris qu'une idée très-légère de son Sujet, dans le conte du Rossignol; l'invention de sa Fable comique lui appartient presqu'en entier, tous les incidens sont de son imagination.

Indépendamment de la forme du Dialogue, prèsque tout en vaudevilles, ce Drame diffère totalement de la Comédie précédente & par la nature du Sujet, & par le genre de l'action. Ici c'est un des exemples de cette sorte d'action, que nous avons hazardé de nommer physique ou matérielle : l'intrigue, les incidens, les événemens imprévus, le mouvement local des Personnages, sont les ressorts qui font marcher la Piéce, qui la conduisent à son dénouement, & qui distinguent cette action de celle que nous avons remarquée dans *Dupuis & Desronais*, & dans la *Veuve*, que nous croyons distinguer le mieux, l'action physique de l'action morale dans le dramatique, est lorsque tous les incidens sont sous les yeux du spectateur; c'est précisément

ce qui arrive dans la Piéce du *Rossignol.* Aucune des actions, aucune des démarches des Acteurs, utiles à la marche du Drame, n'est soustrait de la Scène. La sérénade singulière que *S. Albon* donne aux époux clandestins & leur surprise, forment une Scène qui semble devoir être très-théâtrale & très-piquante à la représentation. C'est aussi l'effet que des gens de goût, qui ont vû jouer cette Pièce sur des théâtres particuliers, nous ont assuré qu'elle produisoit. L'action du dénouement, très-naturellement amenée, comme on a pû voir dans la légère esquisse que nous venons d'en tracer, est d'une chaleur & d'une vivacité qu'il est très-rare de trouver, & cette vivacité se soutient jusqu'à la fin lorsque l'*Imbroglio* s'éclaircit : circonstance nécessaire mais ordinairement languissante dans nos meilleures Comédies.

Dans cet Ouvrage amusant il y a des caractères que ne peut faire connoître une simple notice du Sujet. Ils sont tous dans la nature, & d'une vérité que l'on ne peut méconnoître, quoique d'une singularité fort piquante. Celui du vieux Militaire, père de *Catherine*, qui ne veut marier sa fille qu'à un homme de son état, est assurément d'un vrai incontestable; ainsi que ses principes sur

l'autorité paternelle & sa manière de la tourner en une espéce despotisme. Le caractère de *S. Albon* a un coin de singularité tout neuf. Sa fatuité & sa façon de procéder avec les femmes, sont des objets qui n'avoient point encore été présentés sous cette face au Théâtre. Ce caractère, tel qu'il est donné, quoique singulier, n'en est pas moins dans la Nature.

Tous les incidens, comme nous l'avons remarqué, & comme le remarqueront ceux qui liront la Pièce, sont naturels, & n'ont rien de forcé; pas même celui d'un Amant heureux & favorisé, berné, pour ainsi dire, & exposé à la risée par celui qui n'est pas aimé, & qui n'est pas fait pour l'être. C'est une des singularités qui distingue ce Drame, sans néanmoins l'écarter des Loix du bon Comique. Tous ces incidens ont leurs principes dans les caractères de *Saint-Albon* & de *Varambon*, & ces caractères eux-mêmes sont dans la Nature.

Toutes ces considérations ne nous autorisent-elles pas suffisamment à avancer que cette Pièce (d'un genre tout différent de celui de la *Veuve*), réunit deux points difficiles, & cependant essentiels pour constituer la VÉRITABLE COMÉ-

DIE ; ſçavoir, la VRAISEMBLANCE DES ÉVÉNEMENS ET LA VÉRITÉ DES CARACTÈRES.

Il nous reſte deux obſervations à faire, l'une ſur le Dialogue, & l'autre ſur le tour des Couplets. Le Dialogue nous a paru ſerré, & avoir la préciſion propre à ſoutenir la chaleur théâtrale. Les couplets en général ſont d'autant plus ſoignés, qu'ils ont cet air de facilité qui ſeul peut-être puiſſe raiſonnablement s'adapter au Comique, & entrer & ſe produire ſur la Scène, ſans la défigurer. Tel étoit le genre de ce qu'on appelloit parmi nous l'*Opéra-Comique*, enfant de la gaîté, père de l'enjouement & de la ſatyre ſpirituelle. C'eſt ce que vient d'éclipſer de nos jours l'Opéra-Bouffon ou Comédie mêlée d'Ariettes. Ce n'eſt ni la partialité, ni la prévention, qui nous dictent les regrets que nous laiſſons quelquefois échapper ſur nos pertes.

L'Auteur du *Roſſignol* nous permettra, avant de finir, un reproche ſur le trop d'eſprit, ſur le tour de plaiſanterie du ton des meilleures ſociétés, que nous avons cru remarquer dans quelques couplets du *Pierrot*. Ce Perſonnage, ſur notre ancienne Scène & dans nos idées, ne comporte pas autant de fineſſe. Au reſte, l'objet de ce reproche tournera au

profit des Lecteurs de la Pièce. Elle n'en devient par-là que plus agréable. Eh bien! ceci, par exemple est un défaut dans lequel on ne peut tomber en composant des Opera-Bouffons ou des Comédies à Ariettes. La Nature même & le genre propre de ces Drames, en garantissent nécessairement, non-seulement pour les rôles de Valets, mais aussi pour ceux des Maîtres & des Maîtres les plus distingués.

N. B. Nous présumons que lorsque l'Essai du Théâtre de Société, dont nous venons de rendre compte, sera plus généralement connu, M. COLLÉ sera, pour ainsi dire, forcé de surmonter ses défiances pour en donner la suite. Nous devons l'y exhorter d'autant plus vivement, que des gens d'un goût sûr & distingué ont beaucoup applaudi d'autres Pièces de ce même Théâtre, encore plus piquantes que celles-ci, & qui restent à imprimer.

La VEUVE & le ROSSIGNOL se vendent à Paris, chez Duchesne, *au Temple du Goût. Le prix de la première Pièce est de 24 s. celui de la seconde, 30 sols avec la Musique.*

SUPPLÉMENT aux Annonces de Livres.

LA vente à l'amiable que le ſieur *Hochereau*, Libraire, quai de Conti, avoit annoncée il y a trois ſemaines, n'ayant pas eu tout le ſuccès qu'il en avoit attendu, faute de n'avoir pas eu le temps de donner un petit Catalogue des principaux Articles qui s'y trouvoient; il ſe flatte que l'on recevra avec plaiſir la note ci-après de ceux qui lui ſont reſtés, & qu'il offre encore aux mêmes prix.

LIVRES ANGLOIS.

ŒUVRES de *Pope*, y compris l'Iliade & l'Odyſſée, en 20 vol. in-8°. grand papier, belle édition en maroquin.

Œuvres de *Jonathan Swift*, in-8°. 12 vol. grand papier, brochés.

Portraits des Hommes Illuſtres d'Angleterre, 1 vol. in-fol. très-grand papier, maroquin.

Ruines de Palmire & de Balbec, 2 vol. in-fol. reliés en carton.

Voyages en Egypte & en Nubie, de Norden, 2 vol in-fol. grand papier avec figures, reliés en carton.

Journal de la Chambre des Communes de Londres, depuis 1547 juſques & compris 1757, avec l'Index, 28 vol in-fol.

Hiſtoire des Inſectes de *Swammerdam*, avec figur. 1 vol. in-fol. relié.

Description de la Cathédrale de Cantorbery en York, 1 vol. in-fol. broché, avec figures.

LIVRES ITALIENS, ET AUTRES.

HISTORIA d'Italia di Guiecardini, 2 vol. in-fol. grand papier, reliés.

Annali di Italia di Muratori, Milano, 1744, 15 vol. in-4°. reliés.

Opere di Torquato Tasso, Venetiis, 1722, 12. vol. in-4°. reliés.

Euripide Grec & Italien, in-8°. 12 vol. reliés.

Suidæ Lexicon Græcè & Latinè 3 vol. in-fol.

Homere Grec, édition de Glascow, in-fol. 2 vol. reliés.

Rumphii Herbarium, Amboinense, 6 vol. in-fol. Amsterlœdami, 1750.

Les Fables de la Fontaine du plus grand papier, avec de très-bonnes épreuves, 4 vol. in-fol. brochés.

SUPPLÉMENT à l'Article des Arts.

L'ESTAMPE de *Mlle CLAIRON*, gravée d'après le beau Tableau de *M. Vanloo*, premier Peintre du Roi, par MM. *Cars* & *Bauvarlet*, & imprimé par le *Sr Beauvais*, sur le plus grand papier *Grand-Aigle*, sera mise en vente au plus tard, dans trois mois. Le tirage en sera peu considérable, & le prix de 24 liv. La supériorité connue des Talens du Peintre & des Graveurs, ne laisse pas douter de celle de l'exécution d'une Estampe depuis longtemps attendue par les Amateurs des Arts & du Théâtre, & dont S. M. a daigné gratifier cette Actrice vraiment célébre.

ARTICLE VI.

SUITE des Nouvelles Politiques du mois de Mars.

De MARSEILLE, le 3 Février 1764.

LES différends qui s'étoient élevés entre notre Nation & la Régence d'Alger viennent d'être heureusement terminés par les soins du Chevalier de Fabry, Commandant l'Escadre du Roi & du sieur Valliere, Consul de la Nation auprès de cette Régence. Par cet arrangement la bonne intelligence se trouve rétablie d'une manière avantageuse & solide.

De ROCHEFORT, le 4 Février 1764.

On a lancé derniérement à l'Eau le Vaisseau *la Ville de Paris*, de quatre-vingt-douze canons.

Le sieur de Kerlerec, Gouverneur de la Louisiane, dont il est de retour ici avec toute sa famille, est arrivé avec le Marquis de Fremur, Colonel du Régiment d'Angoumois, qui, en 1762, passa à la Louisiane en qualité de Commandant-Général des troupes, & à qui le mauvais état de sa santé n'a pas permis de suivre son Régiment à S. Domingue. Le sieur de Kerlerec fut reçu avec beaucoup de distinction par le Gouverneur & les principaux Officiers de cette Place.

De PARIS, le 17 Février 1764.

Le 19 du mois dernier, le Premier Président

& deux Présidens du Parlement se sont rendus à Versailles & ont eu l'honneur de présenter à Sa Majesté les remontrances qui avoient été arrêtées le 18.

Le 21, le Roi a envoyé à son Parlement une Déclaration qui a été enregistrée le même jour, & par laquelle Sa Majesté ordonne que Sa Déclaration du 21 Novembre dernier sera éxécutée selon sa forme & teneur, impose un silence absolu sur ce qui s'est passé jusqu'à présent relativement aux objets qui ont donné lieu à sadite Déclaration, & fait défenses à toutes personnes, sans exception, même ses à Procureurs-Généraux, de faire & continuer aucunes poursuites à ce sujet, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être.

Le Comte de Colloredo, Lieutenant-Général au service de Leurs Majestés Impériales & Royale, est arrivé ici de Bruxelles, & a été présenté à Versailles, au Roi & à la Famille Royale par le Comte de Starhenberg, Ambassadeur de la Cour de Vienne.

L'Impératrice de Russie, voulant reconnoître les soins que le Sieur Morand, de l'Académie des Sciences & de celle de Chirurgie, s'est donnés pour procurer à la Chancellerie de Médecine de Petersbourg une belle collection de Piéces d'Anatomie, d'instrument de machines employés en Chirurgie, &c. Sa Majesté Impériale a chargé le Prince de *Gallitzin*, son Ministre Plénipotentiaire en cette Cour, de remettre au sieur Morand une suite de Médailles d'or & d'argent de toutes les grandeurs, qui ont été frappées à l'occasion de son avénement au Trône.

On écrit de Pétersbourg que l'Académie Impériale des Sciences de cette Ville a admis

nombre de ses Membres le sieur Delalande, de l'Académie Royale des Sciences.

On a appris de Berlin, que le Roi de Prusse avoit désigné pour un des Associés Etrangers de son Académie, le Chevalier de Jaucourt, Membre de la Société Royale de Londres, & de l'Académie de Stockolm, connu par différens Ouvrages de Science & de Littérature.

Le 28 du mois dernier, la Jurisdiction Consulaire de Paris, assemblée avec les différens Corps de Communautés des Marchands de cette Ville, a élu, suivant l'usage, par la voie du Scrutin, les Juge & Consuls qui exerceront pendant le cours de cette année : le sieur Darlu, Ecuyer, ancien Echevin & du Collége des anciens Consuls, *du Corps de la Mercerie*, a été nommé Juge; le Sieur Vaudichon fils, *du Corps de la Pelleterie*, premier Consul; le Sieur Hérissant, Imprimeur du Cabinet du Roi, *du Corps de la Librairie*, second Consul; le Sieur de la Voye-Pierre, *du Corps de l'Epicerie*, troisième Consul; & le Sieur de Haynault, *du Corps de l'Orfévrerie*, quatriéme Consul.

Les obstacles qui ont suspendu jusqu'ici l'exécution de la *Gazette Littéraire de l'Europe*, ayant cessé, la première feuille de cet Ouvrage périodique paroîtra le premier Mercredi du mois de Mars prochain. On suivra le plan & la forme annoncés dans le *Prospectus*. Le prix de la Souscription sera, comme on l'a dit, de 24 liv. par an, papier ordinaire : & de 30 liv. papier plus grand & plus fin. On aura soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres. On souscrira, pour les Provinces, au Bureau Général de la Gazette de France, rue neuve S. Roch, & pour Paris, au Bureau des Galleries du Louvre. On s'adressera, quant à la partie Littéraire, à l'Abbé Arnaud, de l'Académie

Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & au Sieur Suard, chargés de la Rédaction & de la Direction Générale de l'une & l'autre Gazettes.

Le trente-septième Tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait le 24 Janvier, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 99841, celui de vingt mille livres au numéro 90333, & les deux de dix mille livres aux numéros 89092 & 89598.

Le 6 Février, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, sortis de la Roue de fortune, sont 37, 87, 73, 64, 27. Le prochain Tirage se fera le 5 Mars.

MARIAGE.

Le 28 Janvier, on célébra dans l'Eglise Paroissiale de S. Louis à Versailles, le Mariage du Comte de Grasse avec Demoiselle Accaron. La Bénédiction nuptiale leur fut donnée, en présence du Sieur Barette, Curé de la Paroisse, par l'Archevêque d'Alby.

SERVICES.

Le 10 Février, on célébra dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame à Versailles, un Service pour feue Madame Henriette de France; la Reine y assista, ainsi que Monseigneur le Dauphin, Madame Adélaïde, & Mesdames Sophie & Louise.

Le 11, on célébra, avec les cérémonies accoumées, le Service annuel fondé par le Roi dans l'Abbaye Royale de S. Denis en France, pour feue Madame Henriette L'Evêque de Meaux, premier Aumônier de cette Princeesse, y assista, ainsi que la Duchesse de Beauvilliers, Dame d'Honneur, le Baron de Montmorency, Chevalier d'Honneur, le Marquis de Lhôpital, premier Ecuyer, & les au-

tres Dames & Officiers de la Maiſon de feue Madame.

MORTS.

Charles-Alexandre le Filieul de la Chapelle, Evêque de Vabres, Doyen des Evêques de France, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de S. Pierre, Ordre de S. Benoît, Diocèſe de Châlons-ſur-Saône, eſt mort à la Chapelle en Normandie, le 8 Février, âgé de quatre-vingt-huit ans.

Louis-Armand de Gironde, Baron de la Vaur, eſt mort dernièrement en ſon Château de la Vaur, Diocèſe de Sarlat, dans la cent-quatriéme année de ſon âge : il montoit encore à cheval, alloit journellement à la chaſſe, & eſt mort d'une chûte.

Marie-Anne-Joſephine-Félicité-Barbe, Comteſſe d'Arco, Epouſe de Maximilien-Emmanuel-François, Comte d'Eyck & du S. Empire, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, Conſeiller d'Etat Actuel Intime de l'Electeur de Baviere & ſon Envoyé Extraordinaire auprès de Sa Majeſté, eſt morte en cette Capitale, le 6 de ce mois, âgée de vingt-trois ans. Elle étoit fille d'Antoine-Félix, Comte d'Arco, Conſeiller d'Etat Actuel de Leurs Majeſtés Impériales & Royale, Grand Chambellan de l'Archevêque-Prince de Salzbourg; & de Joſephine, Comteſſe d'Arco, née Comteſſe de Hardegg.

NOUVELLES POLITIQUES du mois d'Avril.

De PETERSBOURG, *le 9 Mars 1764.*

LE Prince d'Anhalt Coëthen, Maréchal de Camp au ſervice de Sa Majeſté Très-Chrétien-

ne, est parti d'ici, le 20 du mois dernier, pour se rendre en France. Sa Majesté Impériale lui a fait présent d'une boëte enrichie de brillans & ornée de son portrait, indépendamment d'un beau diamant & de quinze mille roubles.

De COPPENHAGUE, le 10 Mars 1764.

Henri Schultz, Méchanicien, a imaginé une pendule pour déterminer les longitudes tant sur terre sur mer : il propose aux Nations qui ont promis des prix pour la découverte des longitudes, de faire l'épreuve de cette pendule pendant six mois.

De VIENNE, le 3 Mars 1764.

La Cour a désigné le Comte de Diétrichstein, pour aller annoncer à la Cour de France, la nouvelle de l'élection du Roi des Romains.

D'OSNABRUCK, le 1 Mars 1764.

Le 27 du mois dernier, le Prince Frédéric, Fils puîné du Roi d'Angleterre, Electeur d'Hanowre, fut élu d'une voix unanime Evêque & Prince de cette Ville.

De DRESDE le 18 Mars 1764.

On apprend de Warsovie, que la division & le trouble subsistent toujours dans les districts, où il y a eu Scission ; mais jusqu'à présent ces querelles n'ont pas été aussi meurtrieres qu'on pouvoit le craindre. On compte qu'il n'y a pas eu dix hommes de tués ; quoiqu'il y ait eut plus de cent mille coups de sabre donnés dans les Diétines.

Le Comte de Marainville, Brigadier des Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui a été employé pendant toute la guerre dernière aux Armées Impériales, vient d'obtenir du Roi son Maî-

tre la permission d'entrer au service de notre Electeur avec le grade de Lieutenant-Général & de Quartier-Maître Général de l'Armée Saxone.

De LISBONNE, le 25 Janvier 1764.

Le Chevalier de Saint Priest, Ministre Plénipotentiaire de France, a eu le 17 de ce mois, ses premières audiences de Leurs Majestés & de la Famille Royale.

De MADRID, le 21 Février 1764.

Dans la nuit du 15, le Roi & toute la Famille Royale, ainsi que le Comte de Rosemberg, qui avoit fait la veille la demande de l'Infante Dona Marie-Louise, & qui représentoit Leurs Majestés Impériales & Royale, signerent les Articles de Mariage de l'Infante avec l'Archiduc Leopold. La Cérémonie du Mariage se fit le lendemain. Le Prince des Asturies donna la main à l'Infante au nom de l'Archiduc-Léopold, le Cardinal de la Cerda y San-Carlos, Patriarche des Indes, donna la bénédiction Nuptiale, le Comte de Rosemberg, le Nonce du Pape les autres Ambassadeurs & Ministres Etrangers, & tous les Grands du Royaume, assisterent à cette Cérémonie. Le Comte d'Egmont, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne, a été compris parmi les Chevaliers de la Toison d'Or que Sa Majesté Catholique a créés à l'occasion de ce Mariage.

De LONDRES, le 21 Février 1764.

Le Sieur Garnot, Juge de Paix, le même qui voulut faire arrêter le Sieur de la Condamine, *

* *Voyez l'Art. des Nouv. Polit. du 1. Mercure de Juillet 1763.*

au mois de Mai dernier, a été destitué de son emploi par autorité sur la requête de ses propres confreres.

On mande de Bristol que, le 11 de ce mois, la marée commença à monter une heure trois quarts plutôt qu'à l'ordinaire, & qu'après avoir descendu, elle remonta une seconde fois. Le même jour dans la riviere de Saverne à quelques milles de Glocester, la marée ne monta qu'une demi-heure plutôt que de coutume. Quelques personnes ont supposé qu'un tremblement de terre pouvoit être la cause de ce Phénomène singulier.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De VERSAILLES, *le 31 Mars 1764.*

Le 14 du mois dernier, le sieur de Packelbel, Ministre du Duc de Deux-Ponts, fut présenté au Roi, à la Reine & à la Famille Royale en qualité de Ministre du Landgrave de Hesse-Cassel.

Le 25, le Comte de Fuentes, Grand d'Espagne, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Catholique, a eu une audience particulière du Roi, à qui il a présenté ses Lettres de créances : il a été conduit à cette Audience, ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale, par le sieur Durfort, Introducteur des Ambassadeurs.

Le même jour, les cinq Députés du Parlement de Toulouse, qui avoient été mandés par le Roi furent présentés à Sa Majesté par le Comte de

S. Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département du la Province de Languedoc, & conduits par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies. Le Roi les reçut dans son fauteuil en présence de ses Ministres & de ses Grands Officiers, & leur permit de lui faire les représentations dont ils avoient été chargés par leur Compagnie.

Le Premier Président de Paris s'est rendu ici le 4 de ce mois, accompagné des Présidens d'Aligre & d'Ormesson, & a remis au Roi les Remontrances de son Parlement qui avoient été arrêtées le 3 à l'Assemblée des Chambres.

Les huit Députés du Parlement de Rouen, qui avoient été mandés par le Roi, furent présentés, le 10, à Sa Majesté par le sieur Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Province de Normandie, & conduits par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies. Le Roi les reçut dans son Fauteuil en présence de ses Ministres & de ses Grands-Officiers, & leur permit de lui faire les représentations dont ils avoient été chargés par leur Compagnie.

Le 25 du mois dernier, l'Archevêque de Rheims, Grand Aumônier de France, sacra, dans la Chapelle du Château, les Evêques de Saintes & de Gap. L'Evêque d'Autun, Premier Aumônier du Roi, l'Evêque de Meaux, Premier Aumônier de Madame Adelaïde, servirent d'Assistans. Hier, pendant la Messe du Roi, les Evêques de Saintes & de Gap prêterent serment entre les mains de Sa Majesté. Le Vicomte de Choiseul, Brigadier des Armées du Roi, l'un des Menins de Monseigneur le Dauphin & Fils du Duc de Praslin, est désigné pour aller, de la part

de Sa Majesté, complimenter à Vienne Leurs Majestés Impériales & Royale, ainsi que le futur Roi des Romains, sur son Election & son Couronnement.

Le 25 du mois dernier, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le Contrat de Mariage du Duc de Fronsac, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance, avec Demoiselle d'Hautefort; le 26 celui du Vicomte de Gouy d'Arsy, avec Demoiselle de Beaumois; & le 4 de ce mois, celui du Vicomte de Belsunce, avec Demoiselle de la Live d'Epinay.

La Comtesse de Grasse, fut présentée à Leurs Majestés, le 26 du mois dernier, par la Vicomtesse de Castelane.

Le 25 de ce mois, la Princesse de Beauvau fut présentée au Roi & à la Reine par la Maréchale de Mirepoix, & prit le tabouret en qualité d'épouse d'un Grand d'Espagne. Le lendemain, la Duchesse de Fronsac fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Comtesse d'Egmont, & prit le tabouret. Le même jour, la Marquise de Sorem fut aussi présentée à Leurs Majestés par la Comtesse de Marsan.

Le 11 de ce mois, le Bailli de Froullay, Ambassadeur de Malte offrit au Roi les faucons, dont l'Ordre de Malte fait présent à Sa Majesté. Il présenta en même temps au Roi le Chevalier de Belmond, qui avoit été chargé par le Grand-Maître de l'Ordre, de porter ces faucons en France.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

AVIS.

Le Sieur *Savoye*, Valet-de-Chambre de M. le Bailli *de Fleury*, donne avis au Public qui a reçu de Malthe, de l'eau de Fleur d'Orange double, faite avec de la Fleur d'Orange-Bigarrade, ce qui rend cette Eau de la première qualité. Il la vend 6 liv. la Bouteille de pinte. Il demeure rue de la Ville-Lévêque, Fauxbourg Saint Honoré, N. 9. L'on peut lui écrire par la petite Poste, il se charge de l'envoyer.

ERRATA

A la page 116 du premier Volume d'Avril, au lieu de *M. Dupin*, lisez *M. Dupuy*.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du second volume d'Avril 1764, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Avril 1764.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

Piéces Fugitives en Vers et en Prose.

Article Premier.

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

MAI. 1764.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

A PARIS,

Chez
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JORRY, vis-à-vis la Comédie Françoise.
- PRAULT, quai de Conti.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques.
- CAILLEAU, rue Saint Jacques.
- CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

Le Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, *Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.*

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, *Auteur du Mercure.*

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piéce.

Les personnes de province ausquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voiesque la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis, resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoyent des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Piéces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au *Bureau du Mercure.* Le format, le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent cent sept vol. Une Table générale, rangée par ordre des Matières, se trouve à la fin du soixante-douziéme.

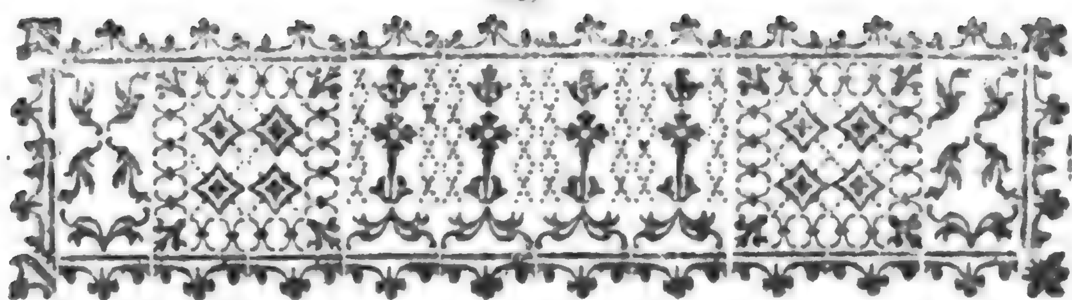

MERCURE DE FRANCE.

MAI. 1764.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

SUITE de l'Histoire raisonnée des Discours de CICÉRON.

HISTOIRE des Quatre Discours de CICÉRON, *tant au Sénat qu'au Peuple, au retour de son exil.*

LA malice des hommes rend tout possible & tout croyable. La vigilance d'un Consul hardi & pénétrant, vient de sauver la République, qui étoit sur

le point de périr ; le ſupplice des Conjurés a ſuivi de près la conviction de leur crime ; la mort ignominieuſe qu'ils ont ſouffert en a impoſé à ceux que la vue du châtiment peut ſeule retenir dans le devoir : *Cicéron* comblé de gloire a entendu ſon nom prononcé publiquement dans les actions de grâces adreſſées aux immortels ; il a reçu une récompenſe plus flatteuſe encore, c'eſt l'eſtime & l'approbation des bons Citoyens. . . . Ce n'étoit point aſſez : il lui manquoit un rapport eſſentiel avec tous les grands hommes qui avant lui avoient ſervi leur patrie. Il ignoroit juſqu'où va la rage & la fureur d'un méchant qui perſécute un homme de bien. Il étoit réſervé à *Publius Clodius* de le lui faire éprouver.

Tous les traits de la ſcélérateſſe la plus noire & la plus raffinée étoient entrés, pour ainſi dire, dans la compoſition de ſon âme. Doué d'un eſprit vif & pénétrant, il ne s'en ſervit jamais que pour faire du mal. Il paſſoit ſa vie dans la plus mauvaiſe compagnie de Rome ; & , par une ſuite bien naturelle, tous les honnêtes gens dont la conduite étoit une ſatyre vivante & continuelle de la ſienne, devenoient l'objet de ſes raille-

ties les plus piquantes : il ne s'en tint pas là : honteux d'un parallèle qui l'humilioit, il voulut les persécuter ; & c'est dans cette vue qu'il brigua le *Tribunat du Peuple* qu'il obtint. Il étoit difficile de donner cette place à quelqu'un qui la méritât moins. *Cicéron* fut un des premiers qui succomba sous l'injustice de ses poursuites.

Ce généreux Citoyen, comblé de gloire & d'honneurs, passoit tranquillement ses jours au sein de la Philosophie ; quand *Clodius*, jaloux de ses succès, & plus encore de sa réputation, entreprit de l'accuser d'avoir fait mourir sans formalités les complices de *Catilina*, dont il prenoit hautement la défense. Les Partisans secrets de ce Conspirateur, qui avoient voulu attendre l'événement pour se déclarer, étoient en plus grand nombre encore que ceux qui avoient embrassé ouvertement son parti ; & *Cicéron* avoit dans chacun d'eux un ennemi d'autant plus dangereux, qu'il étoit plus caché. Il ne fut pas difficile à son Accusateur de les engager à l'appuyer dans son entreprise. Ce ne fut qu'après s'être muni de toutes ces ressources, qu'il se présenta au Peuple, favorisé en secret par les deux

Tribuns *Sextus Attilius* & *Numerius Quintus*, tous deux liés précédemment avec les Conjurés, & par conſéquent intéreſſés perſonnellement à la perte de l'illuſtre *Ex-Conſul.*

Tous les bons Citoyens rejetterent avec indignation & mépris la plainte de *Clodius*, qui paſſa pourtant après bien des conteſtations à la pluralité des voix; & le défenſeur de la République fut condamné à l'exil. Les Chevaliers Romains qui ſe faiſoient gloire de compter *Cicéron* pour un des Membres de leur Corps, donnerent des preuves éclatantes de l'eſtime ſingulière qu'ils avoient pour lui, en prenant des habits de deuil conformes aux ſiens. Un grand nombre de Patriciens & d'autres Citoyens les imiterent.

Des témoignages auſſi flatteurs auroient dû le conſoler d'une injuſtice dont le ſentiment intérieur de ſa conſcience le vengeoit aſſez d'ailleurs; avouons-le pourtant : *Cicéron* y fut trop ſenſible; ſes ſollicitations furent rampantes; il vit avec effroi que *Pompée*, ſon ancien ami, l'avoit abandonné (*a*), &

(*a*) J'ai ſuivi ici l'opinion la plus commune; quoique peut-être la moins prouvée. Il paſſe pour conſtant que *Pompée* évita adroitement la

il partit de Rome pour ſe retirer en Sicile, le déſeſpoir & la mort dans le cœur. Son éloignement donna une libre carrière aux fureurs de ſon cruel ennemi : il obtint dans les Comices un *Plébiſcite* qui ordonnoit que la maiſon de l'Ex-Conſul ſeroit râſée : & on éleva ſur ſes ruines un Temple à la *Liberté*, comme ſi cet illuſtre Proſcrit, qui avoit expoſé ſes jours pour la défendre, avoit voulu en être le deſtructeur.

I. Son abſence remit le calme dans la ville : elle dura dix-ſept mois. Pendant ce temps ſes amis employerent efficacement leur crédit pour ramener les eſprits. Le rappel de *Cicéron* fut propoſé; & bientôt après le décret en fut expédié ſans difficulté. Il revint donc dans ſa patrie la veille des *Nones* de *Septembre* (*b*) pour me ſervir des termes

viſite que *Cicéron* venoit lui faire, en s'échappant par un eſcalier dérobé ; cependant *Cicéron* ne le dit poſitivement dans aucune de ſes lettres.

(*b*) Les Amateurs de la Chronologie exacte & ſcrupuleuſe ſçauront avec plaiſir, que c'eſt *Cicéron* lui-même qui m'a appris cette date. Voici ce qu'il écrit à *Atticus*, dans la première Lettre du quatriéme Livre du Recueil de ſes Epîtres.... *Poſtridie in Senatu, qui fuit dies* Non. Septemb. *Senatui gratias agimus*.... &c.

Ad Att. L. IV. Ep. I.

du *Calendrier Romain*, l'an *DCXCVI* de la fondation de Rome. Le lendemain de ſon arrivée, il ſe rendit au *Sénat*, où il prononça le premier des quatre Diſcours dont il s'agit : il eſt connu des Sçavans & dans les Ecoles, ſous le titre de *Poſt reditum in Senatu.*

Cette Piéce intéreſſante à tous égards, mériteroit à bon droit le titre d'...

Effuſion d'un cœur reconnoiſſant.

La belle âme de l'Orateur s'y peint toute entière; & ceux qui ſçavent entendre le cri de la nature, voyent avec plaiſir que le ſentiment y eſt traité en Maître. *Cicéron* y remercie en particulier tous les Magiſtrats qui avoient contribué à ſon retour; & il adreſſe enſuite des actions de graces à tout le Sénat en général. Les Conſuls de cette année étoient *Publius Lentulus* & *Quintus Metellus*. Les termes dont il ſe ſert pour témoigner ſa gratitude, font entendre qu'il croyoit devoir en grande partie à l'un des deux, le changement arrivé dans ſa fortune; mais qu'il n'avoit d'autre obligation au ſecond, que celle de ne s'être pas oppoſé à ce qu'on avoit fait pour lui. Les Tribuns du Peuple *T. A. Millon, P. Sextius, C. Seſtilius, M.*

Cuspius, *T. Fadius*, *M. Curtius*, *C. Messinius* & *Qu. Fabritius*, reçoivent ensuite leur compliment. Les éloges qu'il prodigue aux deux premiers, marquent assez qu'ils l'avoient servi plus ardemment que les autres : le silence affecté qu'il garde sur le compte d'*Attilius* & de *Numerius*, qui lui avoient été contraires, forme un contraste admirable avec les traits piquans dont il accable ensuite son adversaire *P. Clodius*, qui, comme nous l'avons dit, avoit été *Tribun du Peuple* l'année précedente, & qui s'étoit si mal servi de son autorité. Après les Tribuns, *Cicéron* témoigne sa reconnoissance aux sept premiers Préteurs, *L. Cœcilius*, *M. Calidius*, *C. Septimius*, *Qu. Valerius*, *P. Crassus*, *Sex. Quintilius*, & *C. Cornutus*. Il ne dit mot du huitiéme & dernier *Appius Claudius*, parce qu'il étoit frère de *P. Clodius*, & qu'il n'avoit pas été de l'avis de ses collégues. (*c*) Enfin il termine sa haran-

(*c*) On ne s'étonnera pas de ce que *Cicéron* place ici les *Préteurs* après les *Tribuns du Peuple*, quoique ceux-ci ne fussent jamais que des *Plebéiens* toujours inférieurs en naissance à ceux-là, si on fait réfléxion que la puissance *Tribunicienne* étoit bien supérieure à celle des *Préteurs*, quoiqu'ils fussent *Patriciens*, du moins pour la plupart.

gue en témoignant à *Pompée* qui lui avoit rendu son ancienne amitié, combien il a été sensible à la marque éclatante qu'il lui à donnée de son attachement, en prononçant dans le Sénat un beau discours en sa faveur.

II. Le Peuple n'avoit pas été spectateur oisif de cette fameuse querelle : il y avoit pris part en bannissant *Cicéron*, & en le dépouillant de ses biens : il répara son injustice en contribuant à son rétablissement. *Cicéron* avoit des actions de graces à lui rendre ; & il s'acquitta de ce devoir au gré de tout le monde, peu de jours après l'avoir rempli dans le Sénat. Ce discours porte ordinairement en titre, *Post reditum ad Quirites.* (*d*)

III. *Cicéron*, rétabli dans sa patrie, n'étoit pas encore satisfait : il voyoit toujours subsister un monument odieux de la fureur de *Clodius*. Sa maison étoit démolie ; & le Temple de la *Liberté* sembloit avoir été élevé pour perpétuer

(*d*) Tous les Editeurs de *Cicéron* s'accordent à placer ce Discours avant le précédent, quoiqu'il soit constant qu'il n'ait été prononcé que le second. Une transposition de Copiste aura été la première cause de cette faute qui perpétuée jusqu'à nos jours, prouve que la plupart des *Erudits* consultent plus la *routine* que la *raison*.

à jamais la mémoire de l'affront qu'il avoit reçu. La ſituation de l'Orateur étoit des plus embaraſſantes, parce que ſon ennemi, auſſi ruſé que Politique, avoit trouvé moyen d'intéreſſer les Dieux dans ſa cauſe, & d'immortaliſer ainſi ſa vengeance. Le Sénat auquel il s'adreſſa d'abord, le renvoya aux *Pontifes*, comme Juges naturels d'une affaire, où le culte des Dieux ſe trouvoit mêlé. Ce fut donc en leur préſence qu'il prononça, le dernier jour de *Septembre*, le diſcours dont il eſt queſtion, & qui porte le titre vulgaire de *Pro domo ſuâ ad Pontifices*. Le ſuccès le plus brillant fut le prix de ſon éloquence; ſes raiſons parurent bonnes; & le *Sacré Collége*, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, le remit en poſſeſſion de ſon bien par une ſentence qui fut enſuite confirmée par un arrêt du Sénat. *Cicéron* nous l'apprend lui-même dans une de ſes lettres à ſon digne ami le célébre *Atticus*: c'eſt la ſeconde du quatriéme livre du recueil déjà cité.

IV. *Cicéron* triomphoit: ſa fortune étoit rétablie, ſes ennemis confondus, ſon crédit devenoit plus grand de jour en jour; *Clodius* commençoit à perdre le ſien, & à tomber dans un mépris

général ; perſpective que doivent enviſager tous ceux qui ne craindront pas de lui reſſembler.

Sa fureur n'étoit pas encore aſſouvie : il réſolut de tourmenter de nouveau ſon adverſaire. La ſuperſtition eſt un aliment dont ſe repaiſſent aiſément les eſprits foibles ; ce fut par là qu'il voulut leur faire prendre intérêt dans ſa querelle, ſoit qu'il crût que rien ne lui ſeroit plus facile que de leur en impoſer, ſoit qu'il s'imaginât que comme ils étoient en plus grand nombre, ils lui formeroient un corps de partiſans plus conſidérable.

Pour commencer à faire jouer cette Comédie, il apoſta des gens à lui, qui débiterent avec effronterie, qu'on entendoit toutes les nuits un bruit affreux de cliquetis d'Armes, & de chaînes de fer, dans une Campagne fort peu éloignée de la Ville qu'on appelloit le *Champ Latin.* Ce merveilleux étonna d'abord ; les gens ſenſés n'en firent que rire ; mais il n'en fut pas ainſi des autres, qui à force d'entendre répéter aux créatures de *Clodius*, leurs ridicules rêveries, en vinrent bientôt à les adopter eux mêmes, & à ſe perſuader qu'ils avoient entendu ces bruits.

L'effroi ne tarda pas à se répandre dans la ville ; & d'une commune voix on eut recours aux *Haruspices* ou *Devins*, espéce de Charlatans qui prétendoient prédire l'avenir par l'inspection des entrailles encore fumantes des animaux nouvellement égorgés : l'inquiétude & la curiosité naturelles aux Romains comme aux autres hommes, faisoient vivre cette espéce de Prêtres dans une considération singulière.

Leur réponse fut que *les Dieux irrités manifestoient leur colère de ce qu'on négligeoit leur culte, & qu'on oublioit leur puissance.* Cette réponse ambiguë & dictée sans doute par les libéralités de l'Auteur même du prodige, donna lieu à *Clodius*, revêtu pour lors de la charge d'*Edile Curule*, de déclamer publiquement contre le decret qui avoit remis *Cicéron* en possession de sa maison, en affectant de lui appliquer les paroles équivoques des *Haruspices*. *Cicéron* indigné de ce nouveau trait de vengeance auquel il ne s'attendoit pas, entreprit de réfuter les calomnies de *Clodius* dans un Discours qu'il prononça dans le Sénat, discours connu ordinairement sous ce titre, *De Haruspicum responsis.*

Ce Morceau est plein de chaleur & de solidité. Il est vrai que *Cicéron* s'y laisse un peu trop emporter à la vivacité de son ressentiment; mais il faut convenir aussi qu'en faisant à *Clodius* l'application de l'Oracle, il parle avec plus de fondement & plus de vérité que n'avoit fait son adversaire.

L'AMOUR que les Princes doivent aux Arts.

POEME. *

A S. A. S. Mgr le Prince de ***.

Dignum laude virum Musa vetat mori.

PRINCE, Ami des Talens qu'ignore le vulgaire,
Qu'estiment les Grands Rois, & que ton œil éclaire,
Toujours ta main prodigue en secours généreux,
S'applaudit des bienfaits qu'elle répand sur eux.
Ces présens d'un Héros chercherent mon enfance,
Et mes foibles talens te durent la naissance.
Quand la Parque, frappant un père entre mes bras,

* M. le Brun, *Auteur de ce Poëme, n'avoit que dix-neuf ans, lorsqu'il le composa.*

Força les yeux d'un fils à pleurer ſon trépas,
Tu le pleuras toi-même... ô touchantes allarmes!
Un Héros ſans rougir peut répandre des larmes.
Déja le glaive en main, les yeux étincelans,
Mars agitoit ſon caſque & ſes drapeaux ſanglans:
La Diſcorde, à ſes cris, rallumant ſon tonnerre,
Gronde & briſe en fureur les portes de la Guerre.
Bellone cependant ſur les rives du *Var*,
T'appelloit aux combats, & préparoit ton char.
Le *Var* courba ſous toi ſon onde & ſa fortune;
Vainement *Albion* s'en plaignit à *Neptune*.
Quelle fut ſa douleur, ta gloire & mes tranſports!
Content de t'admirer, je me taiſois alors,
Que mon zéle indigné de cet obſcur hommage,
Brûloit de s'élancer loin des bornes de l'âge!
A peine, ſoutenu de quatorze Printemps
Il hâtoit le ſecours du Génie & des Temps.
Mais en vain j'implorois la Lyre des *Orphées*;
Mars ne ſuſpend jamais ſa lance & ſes trophées
A ce frêle arbriſſeau, jouet des Aquilons;
C'eſt l'Orme impérieux, fier tyran des Vallons,
Qui, ſous ce noble poids, voit courber ſon feuillage,
Quand *Mars*, las & ſanglant, y cherche un doux ombrage.
Trop ſouvent le Poëte, effroi de ſon Héros,
A ſes lauriers brillans mêle d'obſcurs pavots.
Quelle Muſe eût oſé, follement intrépide,
Sur les Alpes en feu ſuivre ton vol rapide?

Leurs cimes, où *Bellone* a fondé tes autels,
Te portoient en triomphe, au ſein des immortels.

Aux rayons de ta gloire échauffant mon génie,
Du langage des Dieux j'eſſayois l'harmonie :
A l'ombre des lauriers que moiſſonna ton bras,
Virgile m'apprenoit à chanter les combats.
Mais pour un *Alexandre* il falloit un *Apelle*,
Et l'Aigle ſeul entend la foudre qui l'appelle.
Ce Dieu qui d'un regard honora mon berceau,
De mes tremblantes mains vit tomber ſon pinceau.

Tel qu'un jeune *Nocher*, dont la Barque timide
Attend que les Zéphirs ouvrent la pleine humide ;
Son œil épouvanté s'égare au ſein des Mers ;
Il compte les rochers dont les flots ſont couverts ;
Sa barque n'oſe encor tenter ces Mers profondes,
Et conſulte long-temps ſes voiles & les ondes.
Où tel ſur ſon rocher, l'Aigle, en ſes premiers jeux,
Craint de toucher l'Olympe aux ſommets orageux ;
Bientôt, s'il veut du Ciel tenter les vaſtes plaines,
Il déploye en tremblant ſes aîles incertaines,
Et prêt à s'élancer juſqu'au Thrône des Dieux,
Il balance ſon vol, & meſure les Cieux.
Ainſi, trop jeune encor, je n'oſois me réſoudre
A toucher aux lauriers où repoſoit ta foudre.
Enfin le noble eſpoir d'éclater à tes yeux,

Eleva jusqu'à toi mon vol ambitieux;
Et pour chanter des faits que vantera l'Histoire,
Mon Apollon monta sur ton char de Victoire.
Je te vis rassurer mes timides accens,
Et sourire à la main qui t'offroit mon encens.
Un enfant des neuf Sœurs plait aux Fils de Bellone:
Qui combat pour la Gloire, estime qui la donne.
Est-ce à d'obscurs mortels dans l'opprobre nourris.
D'aimer ces Arts brillans dont l'honneur est le prix?
C'est aux Rois tels qu' *Auguste* à chérir un *Virgile*;
Le Ciel doit un *Homère* aux exploits d'un *Achille*;
C'est le droit des Héros; & les hommes fameux
Connoissent seuls le prix des grands hommes comme eux.
Grand Prince, aux mêmes Arts tu dois la même estime;
Et ces Arts te devoient leur tribut légitime.
Les Muses pour te suivre ont quitté l'*Hélicon*;
Que ta Cour désormais soit leur sacré vallon.
Rends-leur ce temps heureux, où les Arts & Bellone
Ceints des mêmes lauriers, environnoient le Thrône.
Sur l'Univers soumis Rome étendant ses loix,
Marchoit, la foudre en main, sur la tête des Rois:
Les Muses commandoient à la Reine du Monde;

En demi-Dieux alors que Rome étoit féconde !
De la Thrace & du Pinde encensez les travaux,
O François ! des Romains soyez deux fois rivaux.
Un grand homme est aux yeux de tout Mortel
qui pense,
Bien au-dessus des Rois qu'un vil flatteur encense.
Qu'un bienfait du hazard doit causer peu d'orgueil !
L'esprit seul nous dérobe au néant du cercueil !
En vain des Conquérans, pour ravager la Terre,
Ont osé des Dieux même emprunter le tonnerre ;
Des célestes fureurs implacables torrens,
Ils couvroient l'Univers de leurs flots dévorans.
Sur des bords inconnus égarant la victoire,
Leur vol a fatigué les aîles de la Gloire.
Ils cherchoient d'autres Cieux & des mondes nouveaux ;
Mais aux bornes du Monde ils trouvent leurs tombeaux,
Guerriers ! qu'avez vous-fait de ces vastes conquêtes ?
Vos foudres allumés éclatent sur vos têtes.
Calliope oublia de vous rendre immortels,
Phantômes impuissans, tombez de vos Autels !
Poussière ambitieuse au néant échappée,
La Mort souffle, la Mort vous a vu dissipée ;
Dans l'abîme dès temps vous disparoissez tous ;
Et leurs gouffres muets se referment sur vous.
Vos noms vivroient encor, si la main des *Orphées*

Eût au-dessus des temps élevé vos trophées :
Des enfans d'*Apollon* vous méprisiez la voix,
Et l'oubli dévorant engloutit vos exploits. *
Il fut encor des Rois, dont l'oisive mollesse
Goûta des vrais plaisirs l'amorce enchanteresse ;
Sous des lambris dorés un encens fastueux
Enivra de ces Rois l'orgueil voluptueux,
Et du flambeau des Arts l'éclatante lumière
Fatiguoit de leurs yeux la débile paupière :
Les timides talens dans l'ombre retenus
A leur servile Cour languissoient inconnus.
Quelquefois, abaissant leur fierté sourcilleuse,
S'ils prêtent d'un regard la faveur orgueilleuse,
Des talens ingénus ils font rougir le front ;
Et leur plus doux bienfait n'est qu'un utile affront.
De ces Rois cependant la stupide indolence
Applaudit aux discours de l'altière ignorance ;
Dans l'éternel oubli tombés à leur réveil,
Leur régne ténébreux ne fut qu'un long sommeil.
Perfides Courtisans ! votre coupable adresse
De ces Rois malheureux égaroit la foiblesse :
Sons doute vous disiez que les fils d'*Apollon*
N'osent franchir les bords du stérile *Hélicon*.
Frémissez, vils Mortels ; les enfans d'*Uranie*
Embrassent l'Univers dans leur vaste génie :

* *Que de siécles obscurs ont précédé ceux de* LOUIS *XIV & de* LOUIS *XV ! La gloire des Arts nous défend d'oublier ce Monument élevé sous nos yeux au célébre* CRÉBILLON, *par l'ordre de son Roi.*

Bientôt leur vol échappe à vos timides yeux:
Vous rampez ſur la Terre, ils planent dans les
Cieux.
Des globes éternels, ils meſurent la courſe,
Et des feux du tonnerre ont pénétré la ſource;
Leur voix rendoit jadis les Arrêts du Deſtin;
L'âme de Jupiter repoſe dans leur ſein.
Vous dont l'orgueil inſulte à ces eſprits ſublimes;
D'un éternel affront vous ſerez les victimes;
La honte doit payer vos mépris inſolens.
Prince, tu connois mieux l'empire des Talens:
Tu ſçais qu'un Favori des Filles de Mémoire
Conſacre dans ſes vers, ou la honte, ou la gloire:
Plus d'un Roi par nos chants eſt devenu fameux, *
Notre gloire jamais n'a rien emprunté d'eux.
En vain de notre ſort un Souverain décide;
Son éxil dans le Pont *n'avilit point* Ovide. . . .
*Des enfans d'*Apollon, *Héros, ſoyez jaloux;*
Céſar *fit tout pour lui*, Virgile *tout pour vous.*
Muſe de *Frédéric*, inſtruiſez les Monarques;
Triomphez de l'orgueil, de l'envie & des Parques.

Du Héros de *Nervinde*, ô toi, rival heureux!
Prête aux Arts qu'il aimoit un appui généreux.
Sous des noms différens une même Déeſſe,

* *Ces Vers ſi connus, & ſi dignes de l'être, ſont du Roi de* Pruſſe, *dans l'Epitre à ſon Eſprit, où ce grand Prince défend la Poëſie avec tant de nobleſſe contre les reproches vulgaires.*

Te guide vers l'Olympe & m'entraîne au Permesse;
Pallas armoit ton bras de la foudre des Rois,
Et *Minerve* en riant m'inspire quelquefois.
Propice à mes efforts, tu daigneras peut-être
Favoriser des chants que ta gloire a fait naître;
Et les entendre encor, dans ce Temple de Mars,
Où le Goût, sur tes pas, doit rassembler les Arts.
Puissé-je, dans ces lieux, te consacrant ma vie,
Fouler d'un pied vainqueur les serpens de l'Envie;
Monstre impur, dont le souffle infectant les Autels,
Empoisonne l'encens qu'on offre aux Immortels.*
Sans doute il frémiroit qu'une Plume sçavante
Eût tracé de ta gloire une image vivante.
En vain ses cris jaloux veulent troubl[illegible]es chants,
Et leur murmure aigu rend me[illegible]us touchans.
Croassez, vils corbeaux, aux fanges du Parnasse;
Du Cygne des Thébains j'ose imiter l'audace.
Peut-être on te dira que le nombre des ans
Peut trahir de mon vol les efforts impuissans.
Ris de ces vains discours : dans les âmes bien nées,
Tu comptes les talens, & non pas les années.
De Mars & des Neuf-Sœurs les Fils audacieux
Vont s'asseoir, en naissant, à la table des Dieux :
Quand Mars de ses lauriers honora ton courage,
Charmé de ta valeur, il oublia ton âge.

* *L'Envie ne consiste pas, comme les* Cotins *ont intérêt de le croire, à reprendre les mauvais Auteurs, mais à blâmer injustement les bons.*

*VERS à Mlle D***.*

SUIVANT les enfans d'*Apollon*,
Les Grâces nues, mais décentes,
Versant sur les Mortels leurs faveurs bienfaisantes,
Sont au nombre de trois, dit-on.
Que ces combinaisons me paroissent plaisantes!
De ce calcul D*** prouve la fausseté :
Dans ses yeux, sur son tein, sur ses lévres de roses,
On voit tant de grâces écloses,
Qu'elles rendront toujours leur nombre illimité.

Par M. MOURET DUCHEMIN.

MADRIGAL,

A Mlle de la M.

CE ne sont plus les enfants Cythère
Qui désormais nous donneront des loix;
La jeune *Iris*, cette beauté si fière,
A dérobé leur perfide carquois.
Fils de *Vénus*, nous bravons ta colère;
Mais notre sort n'en sera pas plus doux;
Iris, hélas! d'une main plus sévère,
Bien mieux qu'amour nous portera des coups.

AUTRE

Autre à la même, au sujet de l'Éclipse du 1 Avril 1764.

Pourquoi trembler que le flambeau des cieux
Voile à jamais son utile lumière ?
Que craignons-nous, si la jeune *Glycère*,
Plus brillante que lui, vient habiter ces lieux ?
Son cœur est l'astre qui m'éclaire,
Et mon Soleil est dans ses yeux.

APOLOGUES ORIENTAUX *,

*Par M. de S * * *.*

Apologue Premier.

Sourdin & Zaraïne.

Sourdin, Grand-Visir de la Reine *Zaraïne*, avant qu'elle arrivât au Conseil, disoit en lui-même : je ne veux point que le Prince *Rosey* soit notre Roi.

* Extraits d'un Ouvrage qui est sous presse, & fait pour inspirer l'amour de la vertu & l'amour de la Patrie.

Il ne me convient point, & mon choix est tombé sur un autre. Oui, mon petit Seigneur, je dirai tant de mal de vous, que la Reine *Zaraïne*, toute coquette & toute capricieuse qu'elle est, ne vous voudra ni pour amant, ni même pour époux. Aussi-tôt qu'il fut en présence de Sa Majesté :

Grande Reine, lui dit-il, le Prince *Rosey*, dont vous m'avez ordonné de vous entretenir, est Souverain d'un bon pays qu'il s'efforce de rendre mauvais. Il prétend descendre de la Lune en ligne directe ; ce qui le rend très-vain. Il se croit obligé d'être plus magnifique qu'un autre Prince ; ce qui le ruine : en un mot, il n'est bon que pour donner des loix dans un Serrail, présider à la Toilette & à la Table, & juger des modes & des ragoûts.

ZARAÏNE, *l'interrompant.*

Vous ne me dites rien de sa personne. Est-ce un beau Prince ?

SOURDIN.

Vous allez en juger, Madame ; c'est un homme de trente ans, qui a vécu de bonne heure. Il est d'une taille un peu au-dessous de la médiocre, extrêmement fluet. Le temps qu'il devroit employer à régir ses Etats, il le passe de-

vant ſon miroir, à ſe barbouiller de blanc & de rouge, à ſe noircir les ſourcils & s'arracher la barbe.

ZARAÏNE.

Il a raiſon; je ne connois rien au monde de ſi inutile, de ſi laid, de ſi hideux que cette vilaine barbe rude, qui ne ſert qu'à vous incommoder & qu'à nous piquer les joues quand on nous embraſſe. Le Prince *Roſey* eſt préciſément comme un joli homme doit être. Qu'on doit aimer un mari comme le Prince *Roſey*! Il a ſûrement des grâces, de la phyſionomie. Donne-t-il beaucoup de fêtes? Aime-t-il la danſe, le jeu?

SOURDIN.

Le jeu? .... trop, Madame, pour le bien de l'Etat... ſes malheureux Sujets...

ZARAÏNE, *l'interrompant.*

Ah! c'eſt un Prince accompli.

SOURDIN.

Mais, Madame, ſongez donc que c'eſt (permettez-moi le terme) le plus grand fat....

ZARAÏNE.

Bon: il en eſt plus aimé.

SOURDIN.

Le plus indiſcret....

ZARAÏNE.

Tant mieux ; je hais les avantures ſecrettes.

SOURDIN.

Et même le plus inconſtant. . . .

ZARAÏNE.

Le plus inconſtant ? à merveille ! Il eſt inconſtant ; c'eſt que les femmes ſe l'arrachent : c'eſt qu'il eſt charmant. Au reſte, il y aura plus de mérite à le captiver. Que je ſuis enchantée de ce que vous me dites du Prince *Roſey* ! Que vous me faites plaiſir ! Que je vous ai d'obligation ! . . . . J'exige encore une choſe de vous, mon cher *Sourdin.*

SOURDIN.

Que vous plaît-il, Madame ?

ZARAÏNE.

Que vous faſſiez accélérer les préparatifs de mes nôces, & que vous alliez vous-même au-devant du Prince *Roſey*. Faites qu'il arrive bientôt : je l'épouſerai auſſitôt qu'il ſera ici.

SOURDIN, *prenant un viſage riant.*

Je me conformerai à vos ordres, Madame ; & vous jugerez par la diligence que je vais apporter à les exécuter, combien ils me ſont agréables. Souffrez maintenant que je ſois le premier à vous complimenter. Vous ne pouviez

effectivement faire un choix meilleur, ni qui fût plus utile à vos Sujets.

Les autres personnes du Conseil, qui avoient écouté *Sourdin* & *Zaraïne* avec une très-grande attention, décidèrent que *Sourdin* & *Zaraïne* avoient raison.

APOLOGUE II.

Le pouvoir de la Religion.

LE KALIFE *Hussain* (*a*), fils du grand *Ali*, étoit à table; un de ses Esclaves

(*a*) *Hussain*, cinquième Kalife des Musulmans, succéda à son père *Ali*, qui avoit épousé la fille de *Mahomet*; il fut ainsi que son père, un modèle de sagesse & de vertu.

Qu'un homme de la lie du Peuple, après avoir épousé une femme dont il a été le valet, lui ait fait accroire qu'il étoit inspiré; j'en suis médiocrement surpris: mais que, ne sçachant ni lire, ni écrire, il ait compté au nombre de ses premiers Disciples, *Ali*, l'homme le plus vertueux & le plus éclairé de son temps; qu'ignorant les premiers élémens de l'Art Militaire, il ait fait marcher, sous ses drapeaux, le plus grand Capitaine des Arabes, le fameux *Omar* dont la vertu égaloit la valeur; c'est une chose que j'ai peine à concevoir.... A chaque pas que l'on fait dans l'Histoire, on voit la force opprimer la foiblesse, & plier les genoux devant la fourberie.

laisse tomber un plat de riz bouillant sur sa tête : *Hussain* jette sur l'Esclave un regard sévère ; celui-ci, tout tremblant, se prosterne devant lui, & dit ces paroles tirées du sublime Alcoran :

Le Paradis est fait pour ceux qui retiennent & domptent leur colère.

HUSSAIN *froidement.*

Je ne suis point en colère.

L'ESCLAVE, *continuant le Verset.*

Et qui pardonnent à ceux qui les ont offensés.

HUSSAIN, *sans le regarder.*

Je te pardonne.

L'ESCLAVE, *continuant le Verset.*

Et Dieu chérit pardessus tous ceux qui font le bien pour le mal.

HUSSAIN, *lui tendant la main avec bonté.*

Eh bien ! lève-toi : je te donne la liberté, & quatre cens dragmes d'argent.

A ces mots, l'Esclave rendit mille actions de grâces à ce vertueux Kalife.

O mon Prince ! s'écria-t-il après, vous imitez l'arbre chargé de feuilles & de fruits ; il prête son ombre, il donne ses fruits à celui-là même dont le bras audacieux lance des pierres contre lui.

APOLOGUE III.

Les Désintéressés.

PRINCES, qui vous écartez des voies de la justice, tremblez d'interroger l'homme juste : la vérité réside sur ses lévres.

Le sage *Fodahil* (*b*) avoit dissipé ses biens au service du Kalife *Haroun Rachid*; & ce Monarque, noyé dans les délices, lui disoit ironiquement : connois-tu quelqu'un qui fasse profession d'un plus grand détachement que toi ?

FODAHIL.

Oui, Seigneur.

HAROUN.

Quel est-il ?

FODAHIL.

Vous : je n'ai sacrifié que ma fortune ; vous sacrifiez votre gloire.

(*b*) *Fodahil*, voyant que sa présence à la Cour étoit à charge au Kalife, & inutile au bien des Peuples, se retira dans une solitude pour y vivre en Anachorette : il avoit les mœurs les plus austères. On rapporte de lui un trait singulier : on l'a vu rire une seule fois dans sa vie ; ce fut le jour qu'il perdit son fils unique, qu'il aimoit tendrement.

Il ne faut pas confondre, ainsi que l'ont fait la plupart des Historiens, ce *Fodahil* avec un autre qui vivoit sous le même Kalife ; & qui changea sa profession de Voleur pour celle de Derviche.

APOLOGUE IV.

Salaeddin & Fatmé.

O MALHEUREUX *Salaeddin* ! ſans amis, ſans eſpérance, que te reſte-t-il maintenant de tous les grands biens que tu poſſédois? Un peu de riz & de poiſon !... Eh bien, faiſons-les bouillir enſemble, & que ce ſoit le dernier de mes repas.

Salaeddin délaye le riz & le poiſon dans un pot qu'il met devant le feu, puis il continue ainſi.

Je vais donc renoncer à la vie ! à une choſe plus chère encore, à l'amour de *Fatmé! Fatmé* qui m'aime, alloit s'unir à moi, par les nœuds les plus ſaints. O *Mahomet!* je vais donc y renoncer.

Oui, ſans doute; iras-tu, prodigue *Salaeddin*, après avoir vû s'écouler dans tes mains toutes les richeſſes de tes pères, après avoir abuſé des bontés de *Fatmé*, iras-tu lui ravir le peu qui lui reſte ! Voudrois-tu l'entraîner avec toi dans l'abîme profond des malheurs ?

Que plutôt périſſent juſqu'aux cendres de tes os!.... Etois-tu fait pour t'unir

à la vertu la plus pure !... Hélas ! je l'ai cent fois pensé; cent fois je l'ai dit à mon cœur embrâsé : jette de l'eau sur le feu qui te consume : mais toujours mes paroles se sont évaporées dans les airs.

C'en est fait? je vais mourir... Honneur, ta voix se fait entendre ; ton ordre sera suivi ..... Je devois changer de conduite : ma bouche l'avoit juré à *Fatmé*. J'ai trahi mes sermens ! Après un si grand crime, j'oserai plutôt envisager la mort que *Fatmé*.

De quels biens cependant moi-même je vais me priver ! Chaque jour je voyois, j'entretenois, j'écoutois *Fatmé* ; qu'elle étoit chère à mon cœur ! Quel bonheur, ô Ciel ! je goûtois près d'elle. Quel plaisir j'éprouvois en entendant seulement le bruit de ses pas !

Ce plaisir qui plongeoit mes sens dans l'ivrèsse, laissoit échapper mon cœur sur les prunelles de mes yeux, & faisoit courir toute mon âme à la porte de mon oreille.

O *Fatmé !* tu m'aimois aussi ! la couleur des roses printanieres étoit moins vive que celle de tes jouës, quand ton Amant venoit te saluer d'un doux baiser, & quand, de ses bras amoureux, il te pressoit contre son sein.

Ah ! quelles ſeront les plaies de ton cœur, trop ſenſible, trop infortunée *Fatmé*, lorſque le bruit de ma mort viendra retentir à ton oreille ! Déja je te vois, le viſage pâle & l'œil en feu, de tes mains délicates arracher tes cheveux, déchirer tes vêtemens, & frapper ton ſein qui palpite.

Mais quand je voudrois t'épargner le chagrin de ma mort, il ne ſeroit que différé. Que dis-je ? malheureux ! tu me retiendrois un moment ſur les bords de l'abîme : liée à mon ſort, bientôt mon fatal aſcendant t'entraîneroit, te précipiteroit avec moi, & j'emporterois au tombeau le regret affreux d'avoir cauſé tes malheurs & ta mort.

Salaeddin s'apprête à manger les mets empoiſonné. Pour n'être point troublé dans ſon dernier moment, il va fermer la porte ; en la pouſſant, il voit *Fatmé*. Il recule en frémiſſant, & *Fatmé* prend la parole, & dit :

Avec quelle joie je te revois, ô mon cher *Salaeddin* ! mais je ſuis accablée de fatigue, & j'ai beſoin de nourriture : procure-moi quelque aliment.

SALAEDDIN.

Fatmé, je n'en ai point.

FATMÉ.

Cependant tu viens d'apprêter ce riz... le destines-tu à quelqu'un qui te soit plus cher que *Fatmé?*

SALAEDDIN.

O Ciel ! quelqu'un me seroit plus chèr que toi ! Ah ! *Fatmé !* tu ne le crois pas ?

FATMÉ.

Mais, pourquoi ne me l'as-tu pas offert ?....

SALAELDIN *interdit.*

Pourquoi ?.... doutes-tu du cœur de *Salaeddin.*

FATMÉ.

Non, cher Amant; mais il m'avoit semblé d'abord que tu me refusois. Pardonne.

Fatmé prend des mains de *Salaeddin*, le plat de riz, sans qu'il ait la force de s'y opposer ; & *Fatmé* qui a les yeux sur lui, s'écrie ;

Que vois-je ? O Ciel ! dans quel trouble tu me jettes ! Tu changes de couleur ! Tu portes sur moi des regards effrayans ! tes mains tremblent ! Tes cheveux se dressent sur ton front ! T'est-il survenu quelque nouveau malheur ? Parle, hâte-toi.

Salaeddin se précipite aux pieds de

Fatmé, & lui retient la main, dans le moment que *Fatmé* porte le riz à ſes lévres. . . .

Arrête, *Fatmé!* que fais-tu? Garde-toi d'y toucher.

FATMÉ.

Pourquoi?

SALAEDDIN.

Ce riz . . . .

FATMÉ.

Eh bien?

SALAEDDIN.

Il eſt empoiſonné.

FATMÉ.

Ciel! Et c'eſt toi qui l'as apprêté! quel uſage en voulois-tu faire? Je frémis... cruel! tu voulois attenter à tes jours; je le vois..

SALAEDDIN.

Il eſt vrai.

FATMÉ.

Malheureux! qui pouvoit t'y forcer?

SALAEDDIN.

L'honneur . . . , la miſére affreuſe dans laquelle je ſuis réduit par ma faute: la honte d'avoir dérangé ta fortune; la crainte de te rendre auſſi malheureuſe que moi.

FATMÉ.

Eſt-il un plus grand malheur pour

moi, que de te perdre ? Mais ton ſort eſt changé : je n'ai plus rien à craindre ; j'ai vu le Kadileski ; j'ai prouvé les vols qui t'ont été faits : tu vas rentrer dans tous tes biens ; & rien ne s'oppoſe plus à notre bonheur.

O mon cher *Salaeddin !* une autre fois, ne déſeſpere plus de la Providence. Si quelquefois elle permet que nos malheurs ſoient portés à leur comble, c'eſt, ſans doute, pour nous faire mériter notre bonheur.

APOLOGUE V.

Abuzeï & Thaïr.

DANS cet hyver célébre par les grandes révolutions qui arriverent à la Cour de *Nouraddin*, *Abuzeï* diſoit à *Thaïr :* félicitez-moi, mon Père, je ſuis Favori du Sultan, l'Amant de ſa Sœur : & demain Sa Hauteſſe & moi, nous allons ſeuls enſemble à la chaſſe.

O mon Fils ! répondit *Thaïr ;* il y a trois choſes ſur leſquelles il faut peu compter : la faveur des Rois ; les careſſes des femmes ; & les beaux jours de l'hyver.

Le vieux *Thaïr* avoit raiſon.

Le lendemain, la pluie fit manquer la partie de chaſſe ; un caprice fit changer la Princeſſe ; & la Princeſſe fit changer le Sultan.

APOLOGUE VI.

La préſence d'Eſprit.

O DIEU juſte ! ſi tu permets que les Tyrans jouiſſent de la tranquillité de l'âme ; en quoi différera leur ſort de celui des bons Rois ?

Hégiage, l'horreur & l'effroi des Peuples, par ſes cruautés inouies, erroit paiſiblement dans les vaſtes campagnes, ſans ſuite & ſans marque de diſtinction : il rencontre un Arabe du Déſert, & lui parle en ces termes :

Ami, je voudrois ſçavoir de vous quel homme eſt cet *Hégiage* dont on parle tant ?

L'ARABE.

Hégiage n'eſt point un homme; c'eſt un Tigre; c'eſt un Monſtre.

HÉGIAGE.

Que lui reproche-t-on ?

L'ARABE.

Une foule de crimes ; il s'eſt abbreu-

vé du ſang de plus d'un million de ſes Sujets.

HÉGIAGE.

Ne l'avez-vous jamais vu ?

L'ARABE.

Non.

HÉGIAGE.

Eh bien ! léve les yeux c'eſt à lui que tu parles.

L'Arabe, ſans témoigner la moindre ſurpriſe, le regard d'un œil fixe, & lui dit fiérement :

Mais, vous ; ſçavez-vous qui je ſuis ?

HÉGIAGE.

Non.

L'ARABE.

Je ſuis de la famille de *Zobaïr*, dont chacun des Deſcendans devient fol un jour de l'année. Mon jour eſt aujourd'hui.

Hégiage lui pardonna. La préſence d'eſprit peut tout, puiſque celle de l'Arabe du Déſert força *Hégiage* au pardon.

APOLOGUE VII.

Le Borgne.

AVANT d'enchaîner un Peuple par une Loi, ce n'eſt pas aſſez qu'elle pa-

roiſſe juſte, il faut encore ſe la repréſenter ſous toutes les faces poſſibles.

Nandiskar étoit Borgne & Légiſlateur ; il avoit aſſemblé les vieillards de ſa nation, pour leur faire jurer, au nom de la République, de ne jamais rien changer à ſes loix. *Nantéou* lui ſeul s'y oppoſoit ; mais *Nandiskar* ſe défendit ſi adroitement qu'il aigrit tous les eſprits contre *Nantéou*. Celui-ci deſeſpérant de ramener ſes Compatriotes par des diſcours, s'approcha de *Nandiskar*, & lui dit : tu veux que tes Loix ſoient ſtrictement obſervées, le Peuple y conſent ; & moi je demande à être puni ſuivant tes Loix : en proférant ces dernières paroles, d'un coup de poing, il lui creva l'œil qui lui reſtoit.

Nandiskar avoit fait une Loi conçue en ces termes : *Quiconque crevera un œil, qu'il en perde un.*

Tu vois par-là, reprit *Nantéou*, combien ta Loi eſt défectueuſe, puiſqu'il ne m'en coûte qu'un œil, pour te priver de la vue.

Nandiskar lui répondit : loin de t'en vouloir, je te dois de la reconnoiſſance ; en me privant des yeux du corps, tu m'as ouvert les yeux de l'eſprit. Et vous, ſages Vieillards, ne rougiſſez point d'a-

vouer, avec moi, que nous avons eu tort.

A Madame la Marquiſe de V.... ſur la mort de M. le Comte de V.... ſon fils.

Du jeune V ..., grand Dieux ! quel eſt le ſort !
Unique & chèr eſpoir d'une famille illuſtre,
Il alloit de ſon nom éterniſant le luſtre...
Du ſein de la grandeur, il deſcend à la mort !

Ce Fils, aimable objet de vos ſoins les plus doux,
Rejetton d'un Héros dont il étoit l'image,
Égaloit ſes vertus, ſes talens, ſon courage,
Vous retraçoit ſon père, il le trouvoit en vous.

Il meurt, ô coup fatal ! ô mortelles douleurs !
Du Dieu que vous ſervez, tel eſt l'ordre ſuprême
Reſpectez ſes décrets, il vous frappe, il vous aime.
Et pour vous éprouver renouvelle vos pleurs.

Hélas ! eſpérez tout de ſes ſoins généreux :
Il vous reſte une fille empreſſée à vous plaire.
S'il daigne conſerver une tête ſi chère,
Vos vertus renaîtront dans vos derniers neveux.

Par M. Grenier de Brioude, en Auvergne, Avocat en Parlement.

ZÉLIS,

IDYLLE imitée de la quatrième de M. GÉSNER.

ENVOI, à Madame FAVART.

ZÉLIS, ce coloris de la ſimple Nature,
Doit tout à vos attraits, & ne doit rien à l'art :
L'Amour en a tracé la naïve peinture ;
Le Tableau fait, j'ai reconnu FAVART.

L'an commençoit. Un Ciel pur & ſerein
Laiſſoit errer l'Aquilon incertain :
Le triſte Hyver deſcendoit des montagnes :
D'un pas tremblant, marchant dans les campagnes,
D'un blanc duvet il couvroit les chemins,
Et ſous la clef renfermoit les humains.
Le jeune *Atys* étoit dans la chaumière ;
Du vrai bonheur la féconde lumière
Lançoit ſur lui l'éclat de ſes rayons.
Heureux Berger, tes paiſibles cantons,
Comme ton cœur, reſpiroient l'innocence !
Le ſot Orgueil à la foible Indigence
N'y refuſoit ni regards, ni ſecours :
Qu'un toît de chaume eſt différent des Cours !
D'un feu brillant la flamme pétillante
A, dans ſes ſens, d'une chaleur puiſſante

Bientôt porté le végétal heureux.
Le gai Pasteur, d'un regard curieux,
Fixoit des champs la superbe structure,
Et dans son beau contemploit la Nature.
» Triste Saison, que, malgré ta rigueur,
» Tu sçais m'offrir un spectacle enchanteur !
» Oui, disoit-il, cette clarté riante
» Que le Soleil dans les brouillards enfante,
» Remplit mon cœur d'un charme séduisant !
» De cette neige un tapis blanchissant,
» Relève encor l'éclat de ces Arbustes.
» Nature, hélas ! tes œuvres sont augustes !
» Ces tendres grains germant dans nos guerèts ;
» Ne sont-ils rien pour des cœurs satisfaits ?
» D'un verd naissant, leur pointe encor légère
» Perce le blanc dont se pare la terre.
» Des buissons secs les rameaux tortueux,
» Tout dépouillés, sçavent plaire à mes yeux :
» Ils sont chargés des larmes de l'Aurore...
» Et ce frimât les embellit encore.
» Non loin d'ici, sous le chaûme enfermé,
» Brille l'Objet dont mon cœur est charmé.
» Oui, c'est là-bas, sous ce manoir rustique,
» D'où la fumée en une course oblique
» S'échappe aux yeux par replis ondoyans,
» Qu'est ma *Zélis*... A la fleur de tes ans,
» Belle *Zélis*, tu joins le don de plaire :
» De la vertu le sacré caractère

» Eſt dans tes traits comme il dans ton cœur.
» Toi ſeule auſſi, tu fais tout mon bonheur. . !
» Je me ſouviens de cette heureuſe Aurore,
» Où le bienfait ſous tes mains vint éclorre ;
» Je m'en ſouviens. Quand le Berger *Daphnis*,
» déſeſpéré de perdre deux brebis,
» Dans la prairie exprimoit ſes allarmes ;
» Tu vis ſes maux, tu mis fin à ſes larmes.
» Il ſe plaignoit, il étoit malheureux :
» En faut-il plus pour qu'on ſoit généreux ?
» Les deux brebis par toi lui ſont rendues :
» Ses facultès à l'inſtant ſuſpendues,
» Suffiſent mal à l'ardeur de ſes ſens ;
» Tous ſes tranſports étoient reconnoiſſans ;
» Son cœur eſt plein de ce bonheur ſuprême...
» Ah ! . . . le bienfait eſt le prix de lui-même !
» Depuis ce jour je t'aime, ô ma *Zélis* !
« De mon amour la vertu fait le prix ;
» Source ſacrée, inaltérable & pure,
» Heureuſe ardeur . . c'eſt *Zélis* qui t'aſſure !
» Cruel Hyver, bien que tes noirs frimâts
» Couvrent encor ces tranquilles climats,
» La voix d'*Atys* ne ſera point muette :
» Il chantera *Zélis* ſur ſa muſette.
» Oui, ma *Zélis*, il eſt toujours pour moi
» De vrais plaiſirs, puiſque je penſe à toi.

Par M. COSTARD *Fils.*

VERS à Mde D. M.

J'avois déja quitté ma lyre ;
J'avois essuyé mes pinceaux :
L'Amour parut. Avec un doux sourire
Il daigna m'adresser ces mots :
» Souviens-toi, dit-il, de *Climène* ;
» Reprends ton luth, bois, chante & ris.
» Ah, lui dis-je alors tout surpris,
» Vous vous donnez bien de la peine :
» Mais il est un objet pour moi bien plus char-
» mant.
» Eh bien, reprit l'Amour, suis le feu qui
» t'inspire ;
» Je te devine ; tiens, examine, soupire.
» Puis il disparut à l'instant ....
» Je ne vis plus que vous, & je repris ma lyre.

Par le même.

MADRIGAL.

A Mde de C.

Un jour que de noires vapeurs
L'imagination blessée,
Peignoit chacun à ma pensée

De ſombres & fauſſes couleurs ;
A mon eſprit attrabilaire
S'offre l'aimable C . . . *tin.*
Il s'offenſa que ſans deſſein,
A tout le monde elle ait ſçu plaire.
Il veut lui trouver un défaut ;
Mais elle n'eſt qu'aimable & belle :
Contre lui, je ſentis bientôt
Mon cœur prendre parti pour elle.

Le C. d'AR . . . Capitaine de Cavalerie.

VERS deſtinés à être mis au bas du portrait de M. l'Abbé DE VOISENON *, de l'Académie Françoiſe.*

FAVORI d'*Apollon*, ſes élégans écrits,
Par le goût même ornés, par les Grâces pétris ;
Seront gravés au Temple de Mémoire.
Son cœur du ſentiment ſçait connoître le prix :
Il eſt, par cent vertus au-deſſus de ſa gloire,
Les délices de ſes Amis.

PORTRAIT DE JULIE.

ON a tant de fois célébré les triomphes de la folie, tant de fois analyſé le

cœur humain, raconté ſes égaremens, ſes travers, ſes contradictions, & tout n'eſt pas encore dit. Nous voyons ce que nos Pères auroient à peine imaginé; des plaiſirs fatigans, des amitiés incommodes, des bienſéances ridicules, des paſſions éphémères, des foibleſſes réfléchies, des infidélités réciproquement permiſes, des crimes conſommés avec dignité, des corrupteurs agréables, des femmes qui s'honorent de leurs vices, des vices couronnés par les ſuccès les plus brillans, la ſéduction réduite en principes, l'obſcénité applaudie, les Loix, la Religion, l'humanité, la Nature outragées, toutes les barrières renverſées. Quel ſpectacle!... Eſt-ce donc là toute l'hiſtoire d'un Siécle Philoſophe? Ne voit-on parmi nous que des frivolités ou des horreurs? Il ſeroit injuſte de le penſer. Je ne préſentois que la moitié du tableau. Développons la toile & nous verrons la modération ſur le Thrône, la bienſéance dans les Palais, la modeſtie ſous la pourpre, l'intégrité dans la Magiſtrature, la Science ſans vanité, l'opulence ſans avarice & ſans faſte, l'amour avec l'innocence, la décence avec la beauté; la franchiſe, l'amitié, l'honneur, la vertu: voilà le

contraste. Oui, la vertu brille encore parmi nous; la sagesse n'est pas seulement dans nos Livres. J'en vais tracer un modéle, & ce modéle existe dans la Nature.

Julie à la figure la plus intéressante joint toutes les perfections du cœur & de l'esprit. Ses premiers regards ne sont pas tombés sur les trésors de l'abondance, sur les Fêtes tumultueuses, sur les folies éclatantes de la grandeur. Née sous un toît rustique, élevée dans la médiocrité, elle en chérit les avantages. Elle préfére le spectacle de sa campagne au luxe des cités, une simple violette à la plus riche parure, & l'ingénuité, le bon sens du Peuple villageois à tout l'esprit, à toute l'excellence de cette foule de *Vers luisans* qui peuplent nos villes. Au sein de l'innocence, dans le silence des passions, toujours bien avec elle-même, elle jouit d'elle-même : son âme est, pour ainsi dire, le Temple de la Paix. Dans cet âge brillant, l'âge des prétentions, la fleur des âges, où s'annoncent la tyrannie de nos Déesses, l'art des mystères, des caprices, des humeurs, où la beauté fière de l'éclat qui l'environne, étend en quelque sorte la

sphère

ſphère de ſa domination par la bizarrerie & la contradiction de ſes loix, *Julie* accorde heureuſement les Grâces avec la Raiſon, les manières les plus engageantes, le ton le plus ſéduiſant avec le caractère le plus vrai & le mieux expliqué. Les idées de juſtice & d'humanité que la Nature a gravées dans ſon âme, lui font déteſter ces triomphes cruels de la vanité qui ſe plaît à jouir de l'embarras & de l'humiliation des autres. Elle veut & ſemble ignorer tous les torts que le devoir & la Raiſon ne l'obligent pas à relever. Tous les jours on la croit parfaite, & tous les jours elle ſe ſurpaſſe.

Le ſommeil du Sybarite, l'yvrêſſe de nos demi-Dieux, la pompe, la magie de leurs Spectacles, tous leurs plaiſirs fondus enſemble & réduits à la même impreſſion, ne valent pas un ſourire, un regard de *Julie*. C'eſt la vertu, la ſageſſe elle-même ſous les traits de l'humanité. C'eſt une fille vraiment céleſte, le miracle de ſon ſéxe, le chef d'œuvre de la Nature. On ne peut voir qu'elle où elle eſt. Elle parle, & l'âme de celui qui l'entend ſemble faire effort pour s'unir à la ſienne, & ſe confondre avec elle.

Ses plus fidelles compagnes occupées

à ſon exemple des travaux de leur âge & de leur condition, viennent former tous les jours un cercle autour d'elle. La perſuaſion coule alors de ſes lévres; & toute la ſenſibilité de ſon âme ſe peint dans ſes yeux. O mes amies! leur dit-elle ſouvent, ſi nous connoiſſions bien le prix de la vertu; ſi la foible raiſon qui nous éclaire pouvoit nous en repréſenter les charmes & les avantages, lorſque nos cœurs s'ouvriroient à ſes impreſſions; de quel plaiſir nous ſerions enivrées! Qu'il nous ſeroit bien plus aiſé d'éloigner de nous les dangers de la ſéduction. Oui, la vertu même perſécutée eſt mille fois préférable au crime le plus heureux. Des remords éternels déchirent le cœur du méchant; malgré la ſucceſſion rapide de ſes affaires & de ſes amuſemens, il ne peut étouffer les cris menaçans de ſa conſcience; des phantômes effrayans le troublent juſques dans les bras du ſommeil & ſur les autels de la volupté. Il traîne partout ſa honte & ſon déſeſpoir. Mais la paix, le calme, la ſécurité ſont le partage de l'innocence. Ni le caprice du ſort, ni la malignité des hommes ne peuvent lui ravir ces biens ineſtimables qu'elle puiſe dans ſon pro-

pre ſein. Le véritable honneur, la ſolide gloire lui appartiennent, tandis que le vice eſt tôt ou tard couvert d'opprobre & de mépris.

---

*VERS ſur la mort de ZÉLIS, à M***.*

AH ! ne taxe point de foibleſſe,
Ami, les pleurs que je répands ;
Mon cœur les doit à la tendreſſe ;
C'eſt un tribut que je lui rends.

Oui, ma douleur eſt légitime.
L'objet que je perds à jamais,
Zélis, mérita mon eſtime :
Elle eſt digne de mes regrets.

Lorſque la Parque inéxorable
Vint trancher le fil de ſes jours ;
Elle étoit dans cet âge aimable,
Dans l'âge où naiſſent les Amours.

La candeur, l'aimable innocence,
L'embelliſſoient de leurs attraits ;
L'Amour ſoumis à la décence,
Dans ſes beaux yeux forgeoit ſes traits.

Contre tant d'appas, tant de charmes,
Ah ! comment défendre ſon cœur !
Bientôt je lui rendis les armes ;
Bientôt j'adorai mon vainqueur.

De la main de l'Amour lui-même,
Ma *Zélis* accepta ma foi ;
L'aimer étoit mon bien ſuprême ;
Elle ne vivoit que pour moi.

Que m'importe à préſent la vie,
O cher objet de mes amours ?
Depuis que le Ciel ta ravie,
Je ne connois plus les beaux jours.

Que ne puis-je aux royaumes ſombres
Où la Mort te tient ſous ſa loi,
Ecartant les funeſtes ombres,
Comme *Orphée* aller juſqu'à toi ?

Hélas ! de la nuit éternelle
Je ne craindrois pas les horreurs ;
Près de toi l'amitié fidelle
Y feroit éclore des fleurs.

Mais le Ciel trop inéxorable,
Quand on eſt ſur ce triſte bord,
Par un décret irrévocable
Y fixe à jamais notre ſort.

Du moins pour honorer ta cendre,
Reçois l'hommage de mes pleurs.
Sur ton tombeau j'irai répandre
Chaque jour de nouvelles fleurs.

*M**.*

COMPLAINTE à M. le Marquis de BUSSY, Brigadier des Armées du Roi.

SENSIBLE Epoux, votre âme en deuil
Pleure cette épouſe, fleur tendre,
Tombée en ſon matin dans la nuit du cercueil.
Une mère éperdue érre autour de ſa cendre.
Une famille entière en proie à ſes douleurs,
Dans vos larmes confond ſes pleurs.
Elle en eſt digne. Elle fut admirée
Par ſes vertus comme par ſes attraits.
De ſes bontés je me vis honorée :
Mon cœur ſe joint à vos regrèts ;
Et ma tremblante main à ſon urne adorée
Attache auſſi quelques cyprès.

Par la MUSE LIMONADIERE.

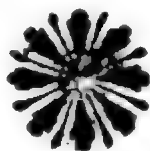

LETTRE écrite de la Nouvelle-Orléans dans la Louisiane, à M. DE LA PLACE, *Auteur du Mercure, à Paris. Par M. F****, sur feu M.* TITON DU TILLET.

VOUS n'avez pas ignoré, sans doute, dans le temps, Monsieur, que la mort nous a enlevé un excellent citoyen; un Ecrivain estimable, un Académicien de prèsque toutes les Académies de l'Europe, un homme audessus de la classe ordinaire de ses semblables, assez ardent & assez généreux pour avoir consacré une partie de sa vie & de sa fortune à élever à la gloire de son Prince & de sa patrie, un monument aussi durable que le bronze dont il est formé. Je n'ai pas besoin de vous nommer le célébre M. *Titon du Tillet*; l'amitié dont il m'honora durant ses dernières années, me reproche d'avoir différé jusqu'à présent à vous adresser au moins une esquisse sur sa personne & sur ses ouvrages : je sçais que des plumes habiles & exercées lui ont rendu des hommages dignes de lui. Je les ai lus avec cette satisfaction douce que procure la contemplation de

ſa juſtice rendue au mérite : mais vous l'avouerai-je ? je n'ai pas été peu ſurpris devoir que le Doyen de nos Ouvrages périodiques, le Mercure de France, le Journal de la nation, ait gardé ſeul juſquà ce jour, un profond ſilence ſur un François qui a tant & ſi bien travaillé pour l'honneur de ſes compatriotes. * Pour réparer, ſi je puis, une telle omiſſion, le regret & la douleur enhardiſſent ma main timide & inconnue, à vous tracer ici quelques-uns des principaux traits qui m'ont frappé dans ce reſpectable Mortel.

Moréri & ſes ſupplémens nous apprennent qu'il étoit fils de *Maximilien Titon*, Seigneur de Bévre, de Lançon, d'Iſtre & d'Ognon, Secrétaire du Roi, qui le premier propoſa l'établiſſement des magazins d'armes, dont il fut nommé par Sa Majeſté, Directeur Général dans toute l'étendue du Royaume. *Maximilien Titon* eſt dit ſorti d'une famille d'Ecoſſe, d'où ſon grand-père vint s'établir à Paris. Son épouſe fut Dame *Marguerite Becaille*, dont il eut ſept enfans, du nombre deſquels eſt celui dont je vais parler.

* On nous avoit promis ſur ce ſujet, des Mémoires qui ne nous ont pas encore été remis.

Evrard Titon du Tillet nâquit à Paris, à l'Arſénal, ſur la Paroiſſe de S. Paul, le 16 Janvier 1677. Après avoir fait de fort bonnes études au Collége des Jéſuites, il entra jeune dans le Service. Il eut une Compagnie, ſous ſon nom, compoſée de 100 fuſiliers. Malgré la vie inappliquée de l'état militaire, il trouva le temps d'étudier en Droit, & de ſe faire recevoir Avocat en Parlement à Paris. Par la ſuite, devenu Capitaine de Dragons, il fut réformé après la paix de Riſwich concluë en 1697 : alors il acheta une Charge de Maître-d'Hôtel de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, *Adélaïde de Savoie*, Dauphine & Mère de *Louis XV*. La mort de cette Princeſſe, arrivée en 1712, lui fit perdre ſa Charge, & le rendit totalement maître de lui-même.

En 1719 il alla à Rome, où il paſſa quatre mois & où il apprit très-bien l'Italien. Il parcourut la plus grande partie de l'Italie. Il fit ce voyage en homme de goût qui cherche à s'inſtruire & qui y réuſſit. Auſſi a-t-il laiſſé une collection de Tableaux & de Bronzes fort eſtimés.

A ſon retour, à la ſollicitation de ſa famille, il acquit une charge de Commiſſaire Provincial des Guèrres, dont il remplit

les fonctions à la satisfaction de tous ceux qui en furent les témoins.

Dès 1708, il avoit conçu la grande idée d'exécuter en bronze un *Parnasse François à la Gloire de la France & de LOUIS-LE-GRAND, & à la mémoire immortelle des Illustres Poëtes & des fameux Musiciens François.* Il consulta les meilleurs Artistes & les plus grands Critiques du temps, surtout le sévère *Boileau Despréaux.* Ils applaudirent à une si belle idée ; ils jugerent même équitable qu'après avoir placé au premier rang les Poëtes & les Artistes les plus renommés, on mît les autres dignes d'y figurer, dans des degrés inférieurs selon leurs différens mérites : *Stat sua cuique merces.*

Louis Garnier, Sculpteur, éléve de *Girardon*, travailla près de dix ans pour pour le finir. Ce Monument offre un groupe de figures en bronze d'environ neuf pieds d'élévation ; quatre sont pour le massif de bois de chêne bronzé qui fait le bas de la montagne, & cinq & quelques pouces, pour le bronze au-dessus, où se voyent les différentes figures : les quinze principales ont depuis douze jusqu'à dix-huit pouces de proportion ou de hauteur. Ce groupe n'est qu'un modéle. L'objet de l'Auteur

étoit de le faire exécuter en Statues Coloſſales au milieu d'une vaſte Place publique ou d'un magnifique Jardin, tel que l'Eſtampe le repréſente. Ce fameux Ouvrage fut achevé en 1718.

M. *du Tillet* pour le faire connoître au Public qui paroiſſoit le deſirer, en fit faire un deſſein & un tableau par *Nicolas Poilly*, excellent Artiſte. Enſuite il en fit graver une grande Eſtampe par *Jean Audran*, qui fut achevée & préſentée à Sa Majeſté en 1723 avec le tableau ; ces préſens furent reçus avec une bonté & un accueil très-flatteurs pour l'Auteur. La Reine en 1726 accepta une pareille Eſtampe ſous verre, décorée d'une riche bordure. Une grande quantité d'autres fut diſtribuée à tout ce qu'il y avoit de mieux à la Cour, à la Ville, dans les Provinces & dans les Pays étrangers.

Outre ces précautions, l'Auteur pour donner une parfaite idée de ſon Ouvrage, en compoſa & en fit imprimer une deſcription détaillée en 1727, in-12, à Paris. Ce même Livre fut réimprimé en 1732, mais beaucoup plus ample, in-folio, grand & petit papier avec des Eſtampes. Il y a ajouté depuis deux Supplémens de pareil format, l'un en

1743, l'autre en 1755, toujours avec des Estampes & des Vignettes, & il reste en manuscrit actuéllement, tout disposé, dequoi en publier un troisiéme.

En 1734, M. *Titon du Tillet*, pour prouver à l'Univers que son zéle en érigeant son Parnasse, n'étoit qu'une imitation de ce qu'ont pratiqué les Anciens, a mis de plus en lumière, un Ouvrage relatif aux précédens, en un volume in-12, sous ce Titre : *Essais sur les honneurs & sur les Monumens accordés aux illustres Sçavans pendant la suite des Siécles, &c.*

Indépendamment de ces secours, propres à produire dans tout son jour son sublime dessein, l'Auteur a fait exécuter en médaillons de bronze, les principaux Personnages mentionnés sur ce Parnasse. En 1730, il offrit à Sa Majesté une suite des vingt premiers, qu'Elle reçut avec satisfaction. Il a donné de ces médaillons à beaucoup de personnes, ainsi qu'une très-grande quantité de copies en cuivre bronzé qu'il en avoit fait tirer. Quelque temps avant sa mort, il gratifia l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de trente-trois de ces Médaillons originaux, auxquels il joignit

celui de *Louis XIV* de même matière, de deux pieds de haut ſur deux de large.

Enfin M. du *Tillet*, après avoir paſſé quarante ans dans des Emplois ou Charges militaires, ſans avoir jamais ſongé à ſe marier; dans une indépendance philoſophique, jouiſſant tout entier de lui-même, ſe retira rue de Montreuil, fauxbourg S. Antoine, dans une maiſon qu'il tenoit de ſon père. Là, uniquement occupé des Lettres & de ſon Parnaſſe, ſon humeur enjouée, égale, ſon accueil riant, ſa douceur, ſa complaiſance dans la Société, ſes égards pour tout le monde, ſa converſation variée d'une infinité d'Anecdotes littéraires & morales, ſes repas bien ſervis chaque ſemaine pour les gens d'eſprit, de goût ou Sçavans; la Muſique qu'il aimoit beaucoup, la Baſſe-de-viole dont il jouoit paſſablement, la belle Baſſe-taille qu'il tenoit de la Nature, dont il enchantoit ſouvent ſes convives, & qu'il a conſervée juſqu'à ſon décès, à deux ou trois ans près, formèrent de ſon aſyle un ſéjour des plus amuſans & des plus agréables. Mademoiſelle *Felix* ſa nièce, à la tête de ſa maiſon depuis quelques années, & chargée d'en faire les hon-

neurs, s'en eſt acquittée avec un eſprit, une politeſſe, une attention & une nobleſſe, qui ajoutant de nouveaux charmes à ſon commerce, l'ont rendu cher à tout ce qu'il y a eu de gens recommandables & diſtingués dans la Capitale de la France. Il y étoit ſans ceſſe recherché, eſtimé, fêté, même des Etrangers qui abondoient chaque jour chez lui depuis plus de quarante ans, attirés par ſa renommée de toutes les parties du Monde, pour contempler & admirer le modèle de ſon immortel Parnaſſe.

C'eſt dans cette ſituation que ne perdant jamais de vue ſon amour d'obliger les gens de Lettres, & tout ce qui les regarde, on lui préſenta le petit-neveu du grand *Corneille*. Le voir & s'intéreſſer à lui fut l'effet du premier inſtant. Il employa ſon crédit & ſes amis aſſez heureuſement auprès de M. de *Voltaire*, pour procurer à Mlle *Corneille* un ſort convenable au beau nom qu'elle porte. Le digne Chantre du grand *HENRI*, reçut avec empreſſement cette héritière de notre premier Tragique; &, faiſant envers elle conſtamment l'office de Père, vient de conſommer ſon ouvrage, en la mariant auſſi avanta-

geuſement qu'honorablement à M. *Dupuis*, Capitaine de Dragons.

M. *Titon*, attaqué d'un rhûme qui lui dura environ ſix ou ſept ſemaines, ſans lui ôter l'appétit,conſervant toujours toute ſa tête & tout ſon enjoûment, ſe ſentit aſſez mal le 24 Décembre 1762, ſur les quatre heures, après avoir bien & gaîment dîné, pour demander à ſe coucher. Cette demande, la première de cette nature qu'il eût faite en ſa vie, fut auſſi la dernière. Il ne ſe releva point de ſon lit. Son eſtomach s'emplit de plus en plus ; ſon rhûme l'étouffa le 26 Décembre, lendemain de Noël, vers midi.

Il avoit quatre-vingt-cinq ans, onze mois, vingt-un jours. La Nature, qui lui avoit donné un tempérament vigoureux, le fit toujours jouir de la ſanté la plus ſolide. Il n'avoit jamais été ſaigné qu'une fois ou deux, & n'avoit jamais connu ni fiévre, ni mal-de-tête, ainſi que feu M. de *Fontenelle* ſon ami.

Il n'eſt guères poſſible d'accumuler plus d'Honneurs littéraires qu'il en a reçus durant ſa vie. Il étoit Académicien ou Aſſocié de prèſque toute les Académies. On voit par une Ode de M. *Desforges-Maillard*, inſérée dans les diver-

ſes Piéces au ſujet du Parnaſſe François, à la fin du *Supplément de 1755* (*p. 57*) qu'il étoit de vingt-huit Académies ; & depuis l'impreſſion de ce Livre, il avoit encore eu d'autres Lettres d'Académicien de diverſes autres Académies.

Tous ces illuſtres Corps Littéraires ont paru ſe trouver honorés de l'avoir pour Membre ou Agrégé. Il n'en eſt aucun qui n'ait fait les premiers pas pour ſe l'attacher. C'eſt par la raiſon contraire qu'il n'a été de pas une ſeule Académie de Paris. Il l'eût deſiré, ſans doute, & ſon Parnaſſe en eût été le prix. Son caractère modeſte l'a toujours fait tenir tranquille, & répondre à ceux qui l'invitoient à faire quelques démarches, *qu'il n'en étoit pas digne.* Mais une diſtinction qui lui eſt, je crois, particulière ; c'eſt que quand il alloit à leurs Séances, on lui préſentoit le fauteuil, on lui donnoit un Jetton, & on l'invitoit à venir aux Aſſemblées.

Au ſurplus, il eſt conſtant que M. *Titon* a fait honneur aux Lettres & à la France ; & cela d'une façon unique. Si les éloges, les honneurs & le rang que lui ont accordé tous les Corps Littéraires, ſur-tout les Etrangers, dont il étoit,

ſans parler des Gens de Lettres les plus diſtingués parmi nous, peuvent faire compenſation, le noble & l'immortel *Titon*, comme Ecrivain & comme Citoyen, n'a eu rien à deſirer.

Quel autre Particulier, dit le Directeur perpétuel de l'Académie Royale d'Hiſtoire de Madrid, M. de *Montiano*, p. 91 de la ſeconde partie du Supplément de 1755, *immortaliſera jamais à ſes propres dépens le mérite de ſes plus habiles Compatriotes? Et quels ſont les génies les plus jaloux d'une ſi grande gloire, qui ſe ſoient préſentés pour remplir l'objet d'une ſi noble entrepriſe?*

Ses généreux travaux, dit un des Membres de la même Académie, *M. Boſquiat de la Houze*, p. 85 & 86 du même Supplément, *ont été couronnés par ſon aſſociation aux plus célébres Académies de l'Europe; & ne puis-je pas déjà regarder comme votre Confrère un Auteur dont les Ouvrages ſont une partie de l'Immortalité de* LOUIS-LE-GRAND?

Ces ſortes de perſonnes, diſent les *Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des Beaux-Arts*, mois de Juillet 1735, Article 64, page 1177, *ſont dans la*

République des Lettres ce que les bons Citoyens ſont dans un Etat : Ils s'oublient eux-mêmes, en quelque façon, pour ne penſer qu'au bien public ; & la ſplendeur de la Patrie les touche plus, que leur gloire particulière.

Rouſſeau, notre grand *Rouſſeau*, dans une lettre adreſſée à M. *Titon*, lui dit en parlant de ſon Parnaſſe & des Auteurs qui y ſont placés, page 33 du Supplément de 1755. *Vous pouvez donc vous aſſurer, Monſieur, quoique vous n'y ayez peut-être pas penſé, que vous avez travaillé pour votre gloire autant que pour la leur, & que ce Monument que vous avez élevé à leur mérite, en ſera un éternel du vôtre : puiſque ſelon la penſée de Scaliger : NUNQUAM POESIS AUT POETARUM AMOR IN HUMILEM ANIMUM CECIDIT; SED MAXIMA PLERUMQUE SEQUITUR INGENIA, EORUMQUE PERPETUUS FERE COMES.*

Qui ne lui dira donc pas avec Madame *Lhéritier de Villadon*, p. 56 du même Supplément :

Peut-on aſſez priſer ton ſçavoir & ton zèle ?
Non, ſans doute : & tes ſoins & ta plume fidelle
Ayant éterniſé tant d'illuſtres Auteurs,

Couvert d'une gloire immortelle,
Ton nom doit à jamais briller parmi les leurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

F***

A la Nouvelle-Orléans en Amérique, le 28 Août 1763.

LE mot de la premiere Enigme du second volume du Mercure d'Avril est *le Cocq d'un Clocher*. Celui de la seconde est *le Bâton de Maréchal de France*. Celui du premier Logogryphe est *Fange*, dans lequel on trouve *Ange*, *âne*, *an*, *Fan*, *âge*, *nef*. Celui du second Logogryphe est *Pyrrhonisme*.

ENIGME.

ON me craint aussitôt que l'on me voit paroître;
Et souvent on me sent avant de me connoître,
Surtout quand l'arbre de *Jupin*
Oppose sa souche enflammée
Aux fureurs de l'affreux *Borée*:
Alors je suis pis qu'un lutin.
Je fais pâmer *Cloris*, je fais pester *Finette*.
Brune ou Blonde, Prude ou Coquette,

Financier, Prélat ou Robin,
Guerrier, tout a même destin;
Je ne connois point l'étiquette :
Mais, victime du temps qui fuit,
L'instant qui me fait naître en passant me détruit.

AUTRE.

PARMI les Courtisans j'ai la premiere place :
J'approche de fort près la Personne du Roi.
Bientôt une rivale aussi belle que moi,
Dans ce lieu plein d'honneur me succéde & m'en chasse.
Ma beauté, ma faveur ne durent pas long-temps :
Mais je deviens bientôt encore plus charmante.
Comme il n'est point sans moi de parure éclatante;
Quand on n'a que moi seule, on est sans ornemens.

LOGOGRYPHE.

A Madame De...

QUAND le Soleil embellit la nature,
Par mon retour je charme les vergers;

Je suis d'un favorable augure
Pour le printems, & les bergers.

Si vous voulez, *Iris* décomposer mon être,
Vous trouverez le nom du plus fier animal;
Vous y reconnoitrez peut-être
Un qui dort très-longtemps; un dangereux métal;
Dans un gouvernement le frein qui nous arrête;
La différence du matin;
Le bruit de la trompette; un titre souverain;
La montagne du Roi Prophète;
Un Roi géant qui fut tué,
Et dépouillé de tout par *Josué*;
Un fleuve de l'Egypte; une couleur funébre;
Un Sage de la Gréce; une vache célébre;
Certaine fleur dominante au jardin;
Le mot de Seigneur, en Espagne;
Une graine dans la campagne,
Dont la production est chère au genre humain.
Si pour me deviner, *Iris*, ou me comprendre,
Il faut ou me voir ou m'entendre,
Au lever de l'aurore, approchez où je suis;
Je pourrai calmer vos ennuis.

Par M. D. Bess. en garnison à Amiens.

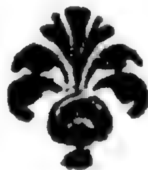

AUTRE.

JADIS les Grands de la Terre
Sans moi se faisoient la guerre;
Mais je fais aujourd'hui
Leur principal appui.
Veux-tu, Lecteur, en sçavoir davantage;
De mes huit pieds consulte l'assemblage.
Tu dois sans peine y découvrir
Un endroit, où revient périr
Le Liévre pour l'ordinaire;
Ce dont tu fus composé;
Ce qui toujours n'est pas recompensé;
En Allemagne une riviere;
Un présent des Aquilons;
Des tendres cœurs la fleur la plus fêtée;
Chose perdue aussitôt qu'éventée;
Ce qu'on trouve dans les chansons;
Un nom que l'on donne à sa Belle;
Un ornement Pontifical;
Un très-dangereux animal;
Ce que fait tout âme mortelle;
Ce que dans les premiers temps
Jeune épouse est bien-aise d'être;
Le principe qui fait tout croître,
Et ce que doit garder qui veut vivre long-temps.

RONDEAU. *

AMANS, si votre Bergère,
Devient coquette, ou légère;
Atten dez de plus fortunés instans,
Soyez constans.

L'Amour, content de vos chaînes;
Sçaura terminer vos peines;
Il récompense toujours les tourmens
Des vrais Amans.

Jamais une Déesse même
Ne rebute un Mortel qui l'aime:
Hélas c'est pour faire son bonheur;
Qu'Amour attaque un cœur,
Et le remplit de ces desirs
Qui ménent aux vrais plaisirs.

Amans, si votre Bergère &c.

* *Ce Rondeau est une parodie à peu-près sur les mêmes rimes de celui du Mercure de Novemb. 1763.*

Paroles & Musique *del signor Michele Doloretti da Roano.*

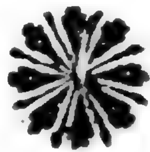

Légèremt.

Amans si votre bergère Devient co=

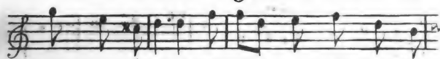

=quette ou légère, Devient coquette ou lé=

=gère. Attendés de plus fortunés instans, Soy=

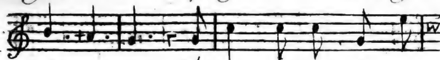

=és constans, L'amour contant de vos

chaines Saura terminer vos peines, Sau=

=ra terminer vos peines, Il récompense tou=

=jours les tourmens des vrais a-mans: Ja=

=mais une Déesse mê-me, Ne rebute un

mortel qui l'ai-me, Hélas! c'est pour faire

son bonheur, c'est pour faire son bon=

=heur, Qu'amour attaque un cœur, Et le rem=

=plit de ces désirs, de ces désirs Qui mè=

=nent aux vrais plaisirs, Qui menent aux

vrais plaisirs. Amans.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DICTIONNAIRE raiſonné, univerſel, d'Hiſtoire Naturelle; contenant l'Hiſtoire des Animaux, des Végétaux & des Minéraux, & celle des Corps céleſtes, des Météores & des autres principaux Phénomènes de la Nature, avec l'hiſtoire & la deſcription des Drogues ſimples, tirées des trois régnes, & le détail de leurs uſages en Médecine, dans l'économie domeſtique & champêtre, & dans les Arts & Métiers. Par M. VALMONT DE BOMARE, Démonſtrateur d'Hiſtoire Naturelle; Honoraire de la Société économique de Berne; Aſſocié de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen; Correſpondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier; Aſſocié de

l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën ; Membre de la Société Littéraire de Clermont-Ferrand. Cinq volumes in 8°. Prix, 17 liv. 10 ſ. brochés. A Paris, chez Didot le jeune, *quai des Auguſtins ;* Muſier fils, *quai des Auguſtins ;* Dehanſy, *Pont au Change ;* Panckoucke, *rue & près de la Comédie Françoiſe. 1764. Avec Approbation & Privilége du Roi.*

PREMIER EXTRAIT.

Les Merveilles de la Nature nous environnent de toutes parts ; les Cieux, la Terre, la Mer, les Elémens, les Etres ſans nombre qui peuplent cet Univers, nous préſentent le ſpectacle le plus admirable & les Phénomènes les plus intéreſſans. C'eſt ce vaſte & ſublime tableau, que l'Auteur a entrepris de craïonner & de préſenter au Public ; c'eſt en quelque ſorte tout le domaine de la Nature dont il donne la deſcription.

Ces connoiſſances ſont ſi belles, ſi curieuſes & ſi propres à plaire à toutes ſortes de perſonnes, que nous croyons devoir donner ſucceſſivement une

une esquisse de la manière dont chaque régne de la Nature est traité dans cet Ouvrage. Nous commençons par le régne animal.

Quel spectacle, que celui des êtres animés & sans nombre, qui peuplent l'Univers! quelle variété dans les formes, dans l'organisation, dans les mœurs, dans l'instinct! Quelle manière différente de vivre, de croître, de se multiplier, toutes relatives à l'élément, au climat dans lequel ils vivent! En jettant un coup d'œil sur les Articles *Animal*, *Quadrupéde*, *Oiseaux*, *Poissons*, *Reptiles*, *Coquillages*, *Insectes*, on se convainc de ces vérités. Tous ces Articles généraux sont, comme dit l'Auteur, autant de points de réunion, où le Lecteur peut se placer, d'où il peut observer l'analogie des genres & des espéces, & saisir la chaîne qui doit lui faire parcourir avec ordre & successivement, tous les objets de sa curiosité.

Si l'on considére l'Animal en général, que de forces! que de machines & de mouvemens renfermés dans cette portion de matière qui le compose! Combien de combinaisons de principes, qui tous concourent au même but!

Quelle autre merveille se présente dans la succession, dans le renouvellement, dans la durée des espéces! Quelle unité admirable, toujours subsistante & qui paroît éternelle! Lorsqu'on jette un coup d'œil sur les Articles particuliers, *Homme, Singe, Castor, Didelphe, Hermaphrodite, Loutre, Hippototame, &c.* on y voit à chaque instant la fécondité, les ressources & l'Industrie de la Nature; tout, jusqu'à ses écarts mêmes, est plein d'intérêt.

Vient-on à considérer les oiseaux, une nouvelle organisation se présente; on y remarque des variétés, toutes relatives à leur manière de vivre, de se nourrir, de se multiplier; une légéreté particulière dans leurs os, une disposition singulière dans leurs aîles, enfin le plus beau méchanisme. On trouve aux mots *Grive, Etourneau, Oye, Canards sauvages*, l'ordre que ces Animaux suivent dans leurs migrations. Les Articles *Aigle, Pélican, Oiseau-mouche, Colibri, Hirondelle, Autruche, &c*, font voir l'instinct, les mœurs, la manière dont ces divers oiseaux construisent leurs nids, les avantages que nous procurent ces animaux, soit pour nos besoins, soit pour nos plaisirs; par-

tout l'utile se trouve réuni à l'agréable.

Les habitans des eaux de l'un & de l'autre hémisphère, depuis la *Baleine*, le *Cachalot*, le *Goulu de mer*, le *Requin*, jusqu'aux plus petits poissons des lacs & des rivières, nous offrent une foule d'objets curieux, Les *Cétacés*, tels que la Baleine sont vivipares, & s'accouplent à la maniére des Quadrupedes; au contraire, les mâles des autres poissons fécondent les œufs, en faisant couler dessus, à l'instant où la femelle les laisse échapper, leur liqueur séminale que l'on nomme *laitance*. Plus on étudie la Nature, plus on admire comment elle arrive aux mêmes fins par des moyens divers; l'organisation de certain poisson qui tient de celle des Quadrupédes, comparée à l'organisation d'autres espéces de poissons qui en est tout-à-fait éloignée, nous en donne des preuves les plus frappantes. L'histoire du *Narwal*, du *Nord-caper*, du *Dauphin*, du *Marsouin*, de la *Licorne de mer*, de l'*Espadon*, de l'*Epée de Groeland*, nous présente le tableau des guerres éternelles que se font ces monstres des eaux; celle de la *Morue*, du *Hareng*, des *Sardines*, des *Maquereaux*, des *Saumons*, des *Anchois*, nous

fait voit l'ordre que ſuivent, dans leurs marches au milieu des mers, certaines eſpéces qui vont toujours en troupe. Les divers lieux & la manière dont ſe font les pêches, les avantages qu'en retirent pluſieurs Nations ; tous ces détails contribuent à rendre ces articles extrêmement intéreſſans.

La claſſe des Inſectes réunit les particularités les plus picquantes ; outre les phénomènes qui lui ſont communs avec les autres genres d'animaux, elle en a qui lui ſont particuliers ; elle ſeule nous préſente de véritables hermaphrodites qui ſe fécondent mutuellement (tes ſont les limaçons) des animaux chez qui la fécondation a lieu pour pluſieurs générations, (tels que les Pucerons.)

La Nature entiere fourmille de petits êtres animés, dans leſquels on découvre l'organiſation la plus fine & la plus admirable ; l'Air, la Terre, les Eaux, tous les Corps, ſont remplis d'Inſectes qui forment, pour ainſi dire, un Monde à part, & dont un très-grand nombre ne ſont viſibles qu'au microſcope. Leurs formes, leurs manières de vivre, de croître, de ſe multiplier, ſont variés à l'infini. Dans cette claſſe on voit les Polypes ſe régenérer

à la manière des végetaux, & chacune de leurs parties, coupée & séparée du corps, donner un nouvel être vivant; régénération si étonnante dans un animal, que les observateurs les plus habiles ont douté long-temps, à quel régne de la Nature pouvoit appartenir une espéce si singulière.

Les Insectes, malgré leur petitesse, sont quelquefois nos plus terribles ennemis, par leur effrayante multiplication & par les ravages qu'ils font; mais l'industrie humaine a trouvé des armes pour combattre ces espéces nuisibles, dont nous admirons l'industrie dans l'instant même où nous sommes obligés de les détruire. L'Auteur a eu grand soin de s'étendre sur ces objets: les mots *Teigne*, *Vers rongeurs de digues*, *Vers terrestres & aquatiques*, *Ver solitaire*, *Mouche éphémère*, *Cousin*, sont enrichis de ces observations importantes.

Mais s'il y a des Insectes malfaisans, il s'en trouve aussi qui sont de la plus grande utilité pour nos Arts & pour nos besoins, soit par eux-mêmes, soit par leur travail & leur production: du nombre de ces premiers sont le *Kermès*,

le *Coccus Polonicus*, le *Cochenille*, qu'on employe pour la teinture ou pour la Médecine ; parmi les derniers on distingue le Ver auquel nous sommes redevables de la soie, l'Abeille qui nous fournit de la cire & le miel, la Fourmi qui nous donne la laque. Ces articles & en général tout ce qui concerne les animaux, est traité dans ce Dictionnaire d'une manière qui nous paroît devoir satisfaire également les personnes qui cherchent l'instruction & celles qui veulent se procurer une lecture amusante. Dans quelques uns des volumes suivans, nous donnerons pareillement l'esquisse des régnes végétal & minéral, & de l'histoire des principaux phénomènes de la Nature.

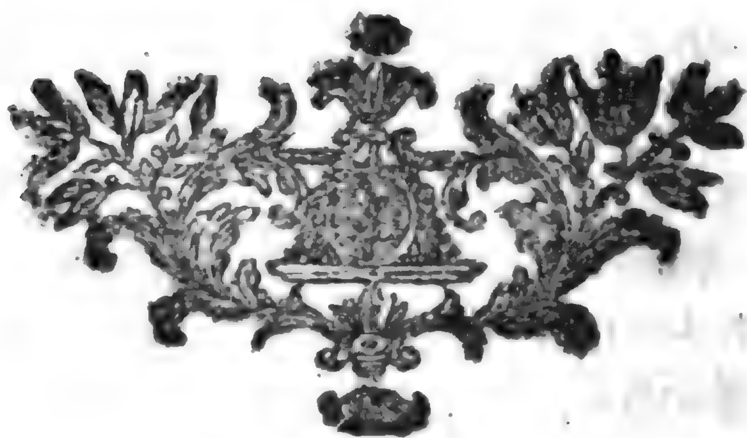

ELITE *de Poësies fugitives ; avec cette Epigraphe :*

Les Muses sont des Abeilles volages. *Gresset.*

A Londres, *& se trouve à* Paris, *chez* Desaint & Saillant, *Libraires, rue S. Jean de Beauvais, & chez* Panckoucke, *Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise ; trois vol. in-12, petit format, avec de jolies Gravures.*

POURQUOI la plupart des Recueils de Poësies donnés au Public, sont-ils des Collections imparfaites, & prèsque toujours au-dessous du médiocre ? C'est que les Editeurs, moins éclairés par le goût, que conduits par l'appas du gain, n'ont pas été assez difficiles dans le choix, assez soigneux dans l'exécution, assez répandus parmi les gens de Lettres pour en tirer les secours nécessaires. Ce n'a prèsque jamais été qu'une affaire de commerce. Aussi est-il fort peu de ces Recueils qui ayent pu échapper à l'oubli pour lequel ils sembloient faits.

On vient de publier un Ouvrage de ce

genre, qui paroît mériter davantage l'attention des vrais Littérateurs. Il y règne une diverſité qui produit l'effet le plus agréable. Tantôt c'eſt une Ode ſublime, tantôt une Pièce légère; ici, dans une Epigramme, c'eſt une ſaillie piquante; là, dans un Madrigal, c'eſt l'expreſſion la plus vive ou la plus touchante du ſentiment le plus exquis. On y trouve des Fables ingénieuſes, de jolies Chanſons, des Contes charmans. Le Lecteur n'y voit les mauvais Poëtes que du côté favorable; car il eſt échappé deux Madrigaux aſſez bons à *Cotin*, & quatre Vers heureux à *Pradon*. Il n'y voit point les Pièces médiocres de nos Ecrivains les plus connus; car *Fontenelle* a fait quelques Poëſies froides, & *Chaulieu* beaucoup de Vers d'une négligence inexcuſable. Mais ce qui rend le nouveau Recueil plus précieux, ce ſont pluſieurs morceaux rares ou ignorés, ſoit d'Auteurs anonymes, ſoit d'autres Auteurs, dont on connoît mieux les noms que les Ouvrages, tels que *Charleval*, la *Faye*, *Genonville* & *Ferrand*. On en venge auſſi quelques-uns de l'injuſtice de leurs Juges, tels qu'*Hénaut* & *Sénécé*. Parmi les noms qui font honneur à notre Littérature, nous avons vu

avec plaisir ceux de grand nombre de personnes illustres par leur naissance, le Prince *Cantemir*, M. le Duc de *Nivernois*, M. le C. de *B*. M. le Maréchal de *Richelieu*, S. M. le Roi de *Prusse*, & beaucoup d'autres qui ont jetté sur les Lettres un éclat qui a rejailli sur eux, & qui ont prouvé que la Nature ne s'est point trompée en les distinguant des autres hommes. C'est un triomphe de plus pour notre siécle & pour la Philosophie. En un mot, les Auteurs de cette Collection se sont efforcés de réunir tout ce qui peut exciter & satisfaire la curiosité d'un homme de goût.

Dans la Préface, on rend un compte exact & précis, tant de la forme de l'entreprise, que de la manière dont on a cru devoir l'exécuter. Ensuite de cet avis, est une Table alphabétique de tous les noms des Auteurs, au-dessous desquels on a placé une Liste de leurs Ouvrages contenus dans ce Choix, en indiquant le tome & la page où chaque Piéce est insérée.

Nous allons jetter un coup-d'œil rapide sur les trois volumes de ces Poësies fugitives.

Le premier commence par une Ode sur le sublime Poëtique, qui est pleine

de feu & de hardiesse : c'est le vrai ton de l'Ode.

Quelques pages après est un Conte de M. de *Sénécé*, intitulé : *Filer le parfait amour.* Beaucoup de naturel, d'esprit & de facilité, voilà ce qui caractérise cette Pièce. Si l'on n'avoit pas lu la *Fontaine*, on s'imagineroit qu'on ne peut aller plus loin dans ce genre.

Autre morceau que l'on retrouve ici avec plaisir, c'est *la manière de prendre les Oiseaux*, Dialogue. Ce petit Poëme est peut-être ce que nous avons de plus parfait dans le genre pastoral. L'Auteur n'en est point connu ; il faut que sa modestie ait été grande, si c'est-là le motif qui l'a engagé à garder l'anonyme.

Suit une Epître fort belle sur la Santé. C'est un Ouvrage estimable & rare.

Voici une Epigramme très-plaisante :

Blaise voyant à l'agonie
Lucas qui lui devoit cent francs,
Lui dit, toute honte bannie :
» Ça, payez-moi vite, il est temps.
» Laissez-moi mourir à mon aise,
Répondit foiblement *Lucas*.
» Oh parbleu ! vous ne mourrez pas
» Que je ne sois payé, dit *Blaise*.

M. de *Moncrif* est, parmi nos Auteurs vivans, un de ceux dont les Ouvrages ont le plus contribué à enrichir cette Collection. L'esprit & la finesse brillent également dans un Dialogue entre *Laïs* & *Diogène*, qui est imprimé ici pour la première fois. Il seroit à souhaiter que cet Auteur donnât au Public la partie de ses Poësies qui n'est point connue. On en trouve ici plusieurs qui font désirer les autres.

Comme il n'est pas possible de citer les morceaux un peu étendus, nous nous bornerons à ceux qui le sont moins.

VERS à M. de SOUCI, Trésorier de l'Epargne.

Mes Vers, Monsieur, sont peu de chose,
Et, Dieu merci, je le sçais bien :
Mais vous ferez beaucoup de rien,
Si les changez en votre Prose.

Passerat.

EPIGRAMME.

Certain Rimeur qui jamais ne repose,
Me dit hier arrogamment,
Qu'il n'a jamais écrit en prose :
Lisez ses Vers; vous verrez comme il ment.

Quelle naïveté délicieuſe dans cette Chanſon adreſſée à Madame la Ducheſſe de la *Valière* ! Elle eſt encore de M. de *Moncrif.*

Autrefois un Temple étoit,
La fête en eſt paſſée ;
Chaque Amant y répétoit
Sa plus douce penſée.

Si ce Temple ſe r'ouvroit
Pour ce tant doux myſtère,
Que de fois on entendroit :
J'adore la *Valière.*

Quelle délicateſſe dans ce Madrigal de *Ferrand* !

D'amour & de mélancolie
Jadis *Celamnus* conſumé,
En Fontaine fut transformé ;
Et qui boit de ſes eaux oublie
Juſqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier *Egérie*,
J'y courus hier vainement ;
A force de changer d'Amant,
L'infidèle l'avoit tarie.

Ce premier Tome finit par une Epître à M. de *Boullongne :* elle eſt de M. *Greſſet*, & ne ſe trouve point dans ſes Œu-

vres. On y reconnoît ſa manière ; ce ſont les mêmes graces & la même facilité que dans ſes autres Ouvrages.

Les autres morceaux remarquables contenus dans ce Volume ſont une Epître à M. *Laurent*, de M. l'Abbé de *Lille*, l'Ode ſur l'enthouſiaſme de M. *Sabatier*, la traduction du commencement du Poëme de Lucrèce par *Hénaut*, les Tombeaux, Poëme de M. *Feutry*, le triomphe d'Alexandre de M. de S. *Lambert*, une Epître ſur la Solitude, l'Epître aux Dieux Pénates, une Eglogue de M. l'Abbé *Mangenot*, l'Epître au peuple de M. *Thomas*, le Soleil fixe au milieu des planetes, *Ode* ; une Epître de M. *Blin*, à M. de *Voltaire* ; en lui adreſſant ſon Héroïde de *Gabrielle*, & la réponſe de M. de *Voltaire* ; une Ode ſur la Guerre du Roi de Pruſſe, & le rajeuniſſement inutile de M. de *Moncrif* ; toutes pièces qu'il ſuffit d'indiquer & qui n'ont pas beſoin d'éloges.

Le ſecond volume eſt pour le moins auſſi bien composé que le premier. Je ne connois point de ſentiment mieux exprimé que dans ce Madrigal.

Que je ſouffre un cruel martyre,
Quand juſqu'au fond des bois *Tircis* vient me
chercher !

Il a cent choses à médire,
Et j'en ai cent à lui cacher.

Diroit-on que l'Epigramme suivante ait été faite par un Poëte aussi ancien que Saint *Gélais*.

Sur le Pseautier de Mlle de Mesmes.

Si Dieu mettoit les dons en vous & moi
Qu'avoit l'Auteur de cette Œuvre parfaite ;
Pour votre part seriez femme de Roi
Et par souhait, j'en serois le prophète.

On doit sçavoir bon gré aux Editeurs de ce recueil de nous avoir remis sous les yeux le *Kaimak*, second Conte de M. de *Sénécé*, qui n'est point dans ses Œuvres. Dix à douze morceaux de cette espéce auroient mis ce Poëte à côté de nos meilleurs Ecrivains.

C'est le sort de M. de *Voltaire*, d'exceller dans tous les genres où il veut s'essayer. En voici une nouvelle preuve quant aux poësies légères.

MADRIGAL à Mde du BOCAGE, à son départ pour l'Italie.

Nouvelle Muse, aimable Grâce,
Allez au Capitole, allez, rapportez-nous

Les Myrthes de *Pétrarque* & les lauriers du Taſſe ;
Si tous deux revivoient, ils chanteroient pour vous;
Et voyant vos beaux yeux & votre Poëſie,
Tous deux mourroient à vos genoux
Ou d'amour ou de jalouſie.

Il étoit réſervé au ſiécle préſent de voir des vers galans & bien tournés ſortir de la plume des Philoſophes les plus profonds.

Les vers de M. de la *Faye* qui ſont dans ce Recueil juſtifient ſa réputation.

Madrigal.

Phœbus dont l'art me coûta tant de nuits,
Pour mes travaux m'a mis en main ſa Lyre ;
L'amour enfin, touché de mes ennuis,
Veut que pour moi tout rie en ſon empire.
L'un alluma le beau feu qui m'inſpire ;
L'autre m'apprit les ſons les plus touchans ;
Si j'en ſuis fier, c'eſt parce que *Thémire*
Daigne écouter mes deſirs & mes chants.

On lit auſſi dans ce recueil, une Chanſon de M. de *Fenelon*, Archevêque de Cambrai.

La meilleure réponſe aux injuſtes Satyres de *Boileau* à l'égard de *Quinaut*, c'eſt la douceur des Vers ſuivans :

Le mal de mes rivaux n'égale point ma peine ;

La douce illusion d'une espérance vaine
Ne les fait point tomber du faîte du bonheur ;
Aucun d'eux comme moi n'a perdu votre cœur.
Comme eux à votre humeur sévère,
Je ne suis point accoutumé :
Quel tourment de cesser de plaire
Quand on a fait l'essai du bonheur d'être aimé !

Les principales Pièces de ce second volume, sont une Ode sur les Poëtes Lyriques, de M. le C. de *B.* l'Ode sur la Mort de *Rousseau*, de M. *le Franc* ; l'Epître sur l'Amitié, de M. *Guimond de la Touche* ; une Epître sur l'utilité de la Retraite pour les Gens de Lettres, de M. l'Abbé *Delille* ; une Epître à M. le C. de *B.* par M. *Blin* ; le Temple des Desirs, par un Auteur Anonyme ; l'Eglogue de M. l'Abbé *Mangenot*, *Au déclin d'un beau jour* ; une Ode de *Rousseau* qui n'est point connue ; l'Epître aux Poëtes pàr M. *Marmontel*, qui a remporté le prix de l'Académie ; les quatre parties du Jour, de M. le C. de *B.* & les deux parties du Jour, de M. de *Saint-Lambert.*

A l'égard du dernier volume, nous nous contenterons de désigner les morceaux les plus remarquables.

Une Ode sur les Vers, par M. de la

Faye; Elégie ſur la diſgrace de M. *Fouquet*, par la *Fontaine*; une Epître de *Boileau* qui n'eſt dans aucune Edition de ſes Œuvres; Métamorphoſe d'un Homme en Oiſeau, très-joli Conte de *Paſſerat*; la Sageſſe, Poëme de M. *Rémond de Saint-Marc*; les quatre Saiſons, Poëme de M. le C. de *B.* qu'on n'eſt pas fâché de voir compris dans ce Recueil, quoiqu'il y occupe une place conſidérable; l'Epître ſur laquelle le Marquis de *Saint-Aulaire* a été reçu à l'Académie Françoiſe; Leçons aux Enfans des Souverains, par le Père *Lombard*, Jéſuite; l'Epître d'*Héloïſe* à *Abailard*, de M. *Colardeau*; une Epître de M. *Barthe* à Madame du *Bocage*; une Ode de M. de la *Grange-Chancel*; le Philoſophe des Alpes, Ode de M. de la *Harpe*; & l'Eſſai ſur la Déclamation Tragique, de M. *Dorat*.

Il réſulte de la lecture de cette Collection, une vérité qui doit ranimer notre eſpérance pour le ſoutien de la Littérature Françoiſe : c'eſt que la plupart des productions de nos jeunes Auteurs ne paroiſſent guères inférieures à celles du ſiècle dernier, & l'on ne ſçauroit trop encourager les Talens qu'ils annoncent.

Il y a une jolie Vignette au Frontiſ-

pice de chaque Volume : les Desseins sont de M. *Gravelot*. En un mot, ce Livre suppose dans les Editeurs autant de goût que de discernement ; &, placé dans une Bibliothèque choisie, il peut dispenser de l'acquisition de plus de soixante Volumes.

LE MONDE MORAL, ou Mémoires pour servir à l'histoire du cœur humain, par M. . . . ancien Résident de France dans plusieurs Cours étrangères ; avec cette Epigraphe : Successerunt... magis alii homines, quàm alii affectus & alli mores. *Tacit. histor. lib. 2. Tome II. en deux parties in 12 ; à* Genève *1764.*

LE premier Tome, ou les deux premières parties de ce Roman, par feu M. l'Abbé *Prévot*, parurent dans l'année 1760 ; mais ce n'est que depuis sa mort, que le second Tome, qui n'est point encore la fin du Roman, a été publié. On lit à la fin cet avertissement : » M. l'Abbé *Prévot*, Auteur de ces Mé-» moires, occupé depuis trois ans de

» son histoire des maisons de *Condé* &
» de *Conti*, avoit négligé de les finir.
» Il avoit repris ce travail avec plus d'ar-
» deur que jamais, lorsque la mort le
» surprit. L'Editeur croiroit manquer au
» Public, s'il ne lui donnoit les restes
» précieux du travail d'un homme, dont il
» a honoré tous les ouvrages d'un accueil
» si universel. On lui fait espérer qu'il se
» trouvera sous les scellés une suite de
» cet Ouvrage, peut-être imparfaite,
» qu'il s'empressera néanmoins de don-
» ner aussi-tôt qu'elle lui sera remise :
» certain que le Public regretteroit la
» perte qu'on lui feroit essuyer, en le
» privant des moindres fragmens d'un
» homme dont la mémoire lui sera tou-
» jours chère.

On a vu, par la lecture des deux premières parties de cet Ouvrage, que le Héros du Roman est un Philosophe Observateur, qui, dans les aventures d'autrui dont il est témoin, cherche à régler sa propre conduite. Ce n'est donc point sa propre Histoire qui compose les deux premiers tomes, ou les quatre premières parties; on n'y trouve que des avantures épisodiques, qui peuvent encore être multipliées à l'infini. Aussi l'Auteur dit-il dans un Avertissement, que, dans

la crainte que quelque obstacle ne lui permette pas de conduire son Ouvrage à sa fin, il prend le parti d'exposer son plan, pour tracer les voies à ceux qui voudront l'éxécuter après lui. Rien n'est plus simple que ce plan ; c'est de faire envisager, du côté moral, tous les événemens dont on se propose le récit. On entend par le côté moral, certaines faces qui répondent aux ressorts intérieurs des actions, & qui peuvent conduire, par cette porte, à la connoissance des motifs & des sentimens.

Le premier tome, qui paroît depuis quatre ans, renferme dix ou douze aventures. Le second, publié nouvellement, ne contient que l'Histoire de l'Abbé *Brenner* & de Mademoiselle *Tekely* ; encore cette Histoire n'est-elle point terminée. L'un & l'autre de ces deux volumes ont donné lieu à deux Lettres, que nous allons mettre sous les yeux du Public. La première est de M. l'Abbé *Prévot*. Elle est adressée à un Seigneur de la Cour, à qui il avoit envoyé les deux premières parties de son Roman, & qui lui en avoit dit son sentiment par écrit. La Lettre de M. l'Abbé *Prévot* est donc une réponse à cette espèce de critique. Il faut se rappeller les aventures contenues dans

les deux premières parties du Roman, pour bien entendre tous les endroits de cette Lettre.

LETTRE de M. l'Abbé PRÉVOT à M. le Duc de . . .

Ce 29 Mars 1760.

» MILLE grâces à Monsieur le Duc. » Je reconnois sa bonté jusques dans sa » critique; & je me propose d'aller lui » faire ma cour, &c.

» J'adopte toutes les idées de Monsieur » le Duc, sur les Ouvrages de la nature » du mien : elles sont justes, solides, » bien conçues & bien exprimées. La » critique sur le défaut d'intérêt me sem- » ble précoce; parce qu'il n'est question » jusqu'à présent, que de former le carac- » tère de mon Observateur, que je n'ai » pu faire tomber des nues tout propre à » son rôle. Chaque petite aventure étant » dirigé à ce but, ne doit prendre en » elle-même que l'espèce & le degré » d'intérêt qui peut y conduire. Telles » du moins ont été mes vues, dont il » me semble que l'avenir seul peut faire » juger. De ces petites aventures isolées,

» l'une est plus touchante, l'autre ne lui
» l'une gaie, l'autre sérieuse ; d'autres
» simples & naïves, d'autres intriguées
» d'autres tendres & d'autres terribles;
» d'autres mêlées, &c; tout cela, pour
» faire attendre dans mon Héros, & de
» la manière dont il envisage son objet,
» un caractère susceptible de toutes sor-
» tes de sentimens, avec un esprit capa-
» ble de toutes sortes de réfléxions. Ses
» propres aventures, qui seront formées
» là-dessus, & dont j'ai déja jetté diver-
» ses semences, feront la vraie ligne &
» le vrai foyer de l'intérêt. En un mot,
» je crois avoir observé les règles d'une
» bonne Architecture, & l'avenir fera
» voir si je me suis trompé.

» Si l'Histoire du Quêteur n'est pas
» vraisemblable, le fond n'est pas moins
» réel, puisque c'est l'aventure d'un
» vieux Financier, mort depuis six mois,
» & qu'elle n'est ignorée de personne.

» Celle du Célérier n'est pas *touchante*,
» si ce mot doit toujours signifier *tendre* :
» mais je la crois très-touchante dans le
» sens tragique, qui renferme *terreur* &
» *pitié* ; & c'est ce que je me suis pro-
» posé. Le vrai est, que moi qui l'ai fai-
» te, je ne l'ai pas relue sans émotion.

» La comparaison des Liévres mâles

» est plaisante, & n'en est pas plus dé-
» savantageuse à la niéce du Prieur, s'il
» est vrai qu'elle tue son homme d'aussi
» bonne grâce, que M. le Duc tue les
» males Liévres. L'étoffe dont j'ai taillé
» cette fille est d'un dessein assez neuf,
» & nous verrons quel effet il produira.

» A tout prendre, Monsieur le Duc
» voit que j'entre de bon cœur dans son
» idée d'un premier acte de Tragédie.
» Jamais Auteur ne fut moins rebelle à
» la critique. Je souhaiterois même que
» Monsieur le Duc m'eût aussi marqué
» son sentiment sur les peintures, les ré-
» fléxions, le style, & sur les degrés par
» lesquels je fais entrer mon Héros en
» danse : car au fond, c'est la partie es-
» sentielle de mon entreprise, & sur
» quoi je ne puis appeller à l'avenir. Ce
» n'est pas un Roman que je fais; c'est
» un Livre de Morale vêtu de cette cou-
» leur. Ma curiosité sur ces quatre points
» expose Monsieur le Duc à de nouvel-
» les questions, la première fois que j'i-
» rai l'assurer de mon tendre & parfait
» attachement.

Nous avons dit que les deux nouvelles parties du *Monde Moral* ne contiennent que l'Histoire de Mademoiselle *Tekely*;

avec l'Abbé *Brenner*. L'Auteur nins'es fait voyager en Turquie, dans le temps ces que M. de *F*.... étoit Ambassadeur de France à la Cour Ottomane. Ce qui lui donne occasion de parler de ce Ministre; & c'est ce qu'il en dit, qui a donné lieu à la seconde Lettre dont nous avons parlé. Nous allons d'abord rapporter ce que M. l'Abbé *Prévot* raconte de M. de *F*....:

» Cet Ambassadeur avoit fait préparer une Fête pour quelques Dames de » France & de Hollande, dans un Village voisin de Pera. On s'y rendit à » neuf ou dix heures du matin, les Dames dans leurs voitures, & M. l'Ambassadeur à cheval, avec la plupart » des hommes. Il faisoit fort chaud; mais » à l'aide des rafraîchissemens, on fit » bonne chère, & la danse y succéda. » En retournant, comme on étoit venu, » M. de *F*.... vit ou crut voir un serpent qui traversoit le chemin devant » les pieds du cheval d'un Gentilhomme » François, nommé *Marigny*, qu'il » favorisoit beaucoup, & qui étoit à sa » gauche. Il lui dit : prenez garde que » votre cheval ne marche sur ce serpent. » *Marigny* ayant répondu qu'il n'y en » avoit aucun, sa réponse déplut à l'Ambassadeur, qui la regarda comme un » démenti;

» démenti ; &, dans cette fausse idée, » il lui donna un coup de fouet sur les » épaules. Est-ce ainsi, s'écria le Gentil- » homme, qu'on traite un homme de » condition ? Oui, repliqua M. de F.... » quand il parle comme vous faites. » Cette contestation, qui devint beau- » coup plus vive, ne fut pas interprétée » à l'avantage de l'Ambassadeur ; & le » reste de la compagnie lui croyant la » tête échauffée par l'excessive chaleur ; » on fit signe à *Marigny* de ne le pas » contredire plus long-temps. Mais sa co- » lère ne fit qu'augmenter en rentrant » dans son Palais. Il ne dormit pas de » toute la nuit suivante ; ses discours & » ses actions sembloient marquer le plus » violent délire ; il devint si furieux, qu'on » fut obligé de le lier....... Ce désor- » dre ne put demeurer secret ; il alla si » loin, que les Officiers de l'Ambassade » prirent enfin le parti d'envoyer en » France une attestation de la folie de » leur Chef, signée des principaux Mar- » chands de la Nation. M. de F.... fut » rappellé, & M. *Desalleurs* nommé » pour lui succéder.

Voilà le fait tel qu'il est rapporté au commencement de la quatrième partie du Roman. La Lettre suivante en prouve la fausseté.

LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure, ſur feu M. de FERRIOL, Ambaſſadeur de France à la Porte.

» J'AI lu avec étonnement, Monſieur,
» dans l'un des deux nouveaux volumes
» d'un Livre intitulé, *le Monde Moral*,
» de feu M. l'Abbé *Prévot*, de préten-
» dues anecdotes concernant M. de *Fer-*
» *riol*, dont perſonne n'eſt plus à portée
» que moi, de démontrer la fauſſeté. Je
» vous prie, au cas que vous rendiez
» compte de cet Ouvrage dans le Mer-
» cure, de vouloir bien y inſérer ma
» Lettre. C'eſt le moins que je doive à
» la mémoire d'un Miniſtre reſpectable,
» que mon père a beaucoup connu; &
» je vous crois trop juſte, pour ne pas eſ-
» pérer de vous cette grace.

» Je ſuis donc en état de vous aſſurer,
» Monſieur, que M. de *Ferriol*, Ambaſ-
» ſadeur à Conſtantinople, a joui tant
» qu'il a vécu, d'une réputation qu'il
» avoit méritée par ſes lumières & par ſa
» probité; qu'il a laiſſé dans le pays où il
» a été employé, le ſouvenir des occa-

» sions où il a soutenu la dignité de son » caractère & la gloire de son Maître, » avec une force & un courage dont il y » a peu d'exemples. On trouve en effet » dans plusieurs relations, la façon dont il » se conduisit à sa première Audience, * » où il ne voulut jamais quitter son » épée; ainsi que la résistance qu'il ap- » porta aux ordres qui lui furent signi- » fiés de la part du Grand-Seigneur, au » sujet des artifices & illuminations qu'il » avoit fait préparer dans son Palais, pour » célébrer la naissance du premier Duc » de *Bretagne*. Il conservoit, il est vrai, » un peu trop dans son intérieur, cette » fierté & cette infléxibilité qui conve- » noient dans les actions d'éclat; il punis- » nissoit sévèrement les moindres fautes. » Ses principaux Domestiques, irrités » de cette sévérité, & excités peut-être » par d'autres motifs dont les détails ne » me sont pas aujourd'hui présens, for- » mèrent la plus étrange conspiration » qu'il y ait jamais eu. Il profitèrent d'u- » ne maladie considérable qu'il essuya, » (c'étoit une espèce de fiévre maligne) » pour le tenir dans une espèce de char- » te privée, ne le laissant parler à qui

*Voyez le *Choix des Mercures*, tom. 102. p. 41.

» que ce ſoit ; ils débitèrent que la tête » lui avoit abſolument tourné, & en- » voyèrent un Mémoire à la Cour de » France, qui atteſtoit cette calomnie. » L'Ambaſſadeur, étant en convaleſ- » cence, s'apperçut du traitement inoui » qu'il éprouvoit ; & ne ſçachant com- » ment ſe tirer de ſa priſon, il apperçut » à une fenêtre qui touchoit à la ſienne, » l'Ambaſſadeur d'Hollande, qui étoit » fort de ſes amis. Il lui conta ſon hiſtoi- » re : alors cet Ambaſſadeur ſe tranſpor- » ta chez lui, ſe fit ouvrir les portes, le » tira de captivité. Les auteurs de la conſ- » piration s'enfuirent & ſe diſperſèrent. » M. de *Ferriol* dépêcha en France un » Comte de *Raza*, Officier qui avoit » ſervi en Hongrie pour le Prince *Tekeli*. » Ce Comte de *Raza*, qui devoit faire » une grande diligence, afin de détruire » les bruits injurieux qu'on avoit répan- » dus contre M. de *Ferriol*, fut retenu en » Dauphiné par une maladie, & n'arri- » va préciſément que le jour même où » M. *Deſalleurs* avoit été nommé pour » ſuccéder à M. de *Ferriol*. Le coup » étant ſans remède, ce dernier fut obli- » gé de revenir à Paris, où il a vêcu plu- » ſieurs années eſtimé & conſidéré de » tous ceux qui l'ont connu. J'ai l'hon- » neur, &c. *N****.

ANNONCES DE LIVRES.

LE Négociant Citoyen, ou essai dans la recherche des moyens d'augmenter les lumières de la Nation sur le Commerce & l'Agriculture; avec cette Epigraphe :

Varium Cœli prædicere morem
Cura sit, ac patrios cultusque habitusque locorum,
Et quid quæque ferat regio, quid quæque recuset.

Virg. Georg. Lib. I.

Par M. C. C. A. *à Amsterdam*, & se trouve *à Paris*, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût. Brochure in-8°. de 56 pages.

Il seroit à souhaiter que les vues que l'on se propose dans cet Ecrit, eussent leur exécution; on verroit se former dans la profession du Commerce & de l'Agriculture, une pépinière d'hommes également éclairés & utiles. Ceux qui auroient vieilli dans les emplois, viendroient servir la Patrie par leurs lumières & leur expérience dans les Chambres de Commerce & dans les Bureaux d'Agriculture du Royaume, dans les

Places qui leur seroient acquises par droit de vétérance. Ce ne sont là que les idées principales de cette brochure ; l'Auteur qui les développe avec autant d'ordre que de précision & de clarté, fait connoître les moyens les plus sûrs de parvenir à l'exécution de ses vues patriotiques.

DES Corps politiques & de leurs gouvernemens ; deux volumes in-12.

C'est un nouveau Titre d'un Ouvrage connu & intitulé, *Abrégé de la République de Bodin, à Londres*, chez *Jean Nourse*; *& se trouve à Paris* chez *Cavelier*, *rue S. Jacques*, 1755. On sçait que la *République de Bodin* a eu dans son temps un succès semblable à celui de l'*Esprit des Loix* ; mais on ne la liroit plus aujourd'hui, si on n'en avoit rajeuni le style, & retranché le superflu. C'est ce qu'a fait avec succès un Magistrat de Bordeaux, en y mêlant quelques réfléxions qui donnent un nouveau prix à l'Ouvrage lequel se vend toujours chez *Cavelier*, rue S. Jacques, au lys d'or. Le nouveau titre que porte ce Livre actuellement, ne regarde que le Frontispice ; car les titres des chapitres nous ont paru les mêmes ; & il est égal de l'acheter

sous le titre *des Corps politiques*, &c, ou sous celui d'*Abrégé de la République de Bodin.*

APOLOGUES Orientaux. par M. *de Sauvigni*, dédiés à Mgr LE DAUPHIN; à *Paris*, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût; avec approbation & permission; 1764. Brochure *in*-12 d'environ 200 pages.

Les divers morceaux de cette Brochure, rapportés ci-dessus dans l'Article des Piéces fugitives de ce *Mercure*, nous dispensent de nous étendre sur le mérite de ces *Apologues*; nos Lecteurs en jugeront par eux-mêmes, puisque nous en avons mis quelques-uns sous leurs yeux. Nous ne doutons pas que ce léger échantillon ne fasse desirer de se procurer tout l'Ouvrage.

RÉFLEXIONS sur les préjugés qui s'opposent aux progrés & à la perfection de l'inoculation : par M. *Gatti*, Médecin Consultant du Roi, & Professeur en Médecine dans l'Université de Pise; à *Bruxelles*, & se trouve à Paris chez *Musier* Fils, quai des Au-

gustins, 1764; brochure *in*-12 de 240 pages.

Les préjugés sur lesquels M. *Gatti* fait des Réflexions, regardent 1°. La nature de la petite vérole 2°. La méthode d'inoculer. 3°. La contagion de la petite vérole. inoculée 4°. le retour de la petite vérole après l'inoculation. M. *Gatti* combat tous ces préjugés; & quoique cette matière ait été plusieurs fois agitée, nous croyons que cette brochure, où l'on donne de nouvelles raisons, ou des raisons exposées d'une manière nouvelle, excitera encore la curiosité des personnes qui prennent parti pour ou contre, dans cette fameuse question.

MÉMOIRES pour la vie de *François Pétrarque*, tirés de ses Œuvres, & des Auteurs contemporains, avec des notes, ou dissertations, & les Piéces justificatives; à *Amsterdam* chez *Arskée & Mercus*, 1764; un vol. *in*-4°. qui doit être suivi de 2 ou 3 autres du même format.

Plus de trente personnes ont écrit la vie de *Pétrarque*; & cependant l'Auteur ne craint point d'assurer que nous

n'avons point encore de bonne vie de ce Poëte Italien. Pour le prouver il adresse une très-longue Préface *aux personnes d'Italie qui aiment la Poësie & les Lettres.* Il en adresse une autre *aux François, Amateurs de la Poësie & des Belles-Lettres*, pour leur découvrir le principal motif qui lui a fait entreprendre ce grand Ouvrage. On sent bien que ce motif ne peut être, que de faire connoître en France un homme, à qui il prétend que nous avons les plus grandes obligations. Nous reviendrons plus d'une fois sur ce Livre, à mesure qu'il en paroîtra un nouveau volume; & nous en tirerons des anecdotes qui pourront fournir matière à des extraits curieux, agréables & instructifs.

LA Cuisine Bourgeoise, suivie de l'Office, à l'usage de tous ceux qui se mêlent de dépenses de maisons; contenant la manière de connoître, disséquer & servir toutes sortes de viandes; des avis intéressans sur leur bonté, & sur le choix qu'on en doit faire; la façon de faire des menus pour les quatre Saisons, & des ragoûts des plus nouveaux; une explication de termes pro-

pres, & à l'usage de la Cuisine & de l'Office ; & une liste alphabétique des ustensiles nécessaires ; nouvelle édition augmentée de plusieurs apprêts qui sont marqués par une étoile ; *à Paris*, chez *Guillyn*, quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, au Lys d'or, 1764 ; avec Approbation & Privilége du Roi ; 2 vol. in-12 ; prix, 4 liv. reliés.

Dans cette édition, ainsi que dans les précédentes, on sent que l'Auteur s'est attaché à éviter la dépense, à simplifier la méthode & à réduire, pour ainsi dire, au niveau des cuisines bourgeoises, ce qui sembloit ne devoir être réservé qu'aux cuisines opulentes. L'Auteur avertit le Public que son Livre a été contrefait en Province ; que cette contrefaction est remplie de fautes ; qu'on a changé les doses qui la plûpart ne valent rien ; que celui qui a donné cette édition contrefaite, ne sçait ni Cuisine ni Office ; & qu'enfin la bonne édition est celle que nous annonçons actuellement. On trouve chez le même Libraire toutes sortes de Livres de Cuisine d'Office ; & entre-autres les soupers de la Cour, ou l'art de travailler toutes sortes d'alimens pour servir les meilleures Tables suivant les quatre sai-

ſons *in*-12 4 vol. 10 liv. Le nouveau Traité de Cuiſine avec de nouveaux deſſeins de Table, & vingt-quatre menus, ou l'on apprend ce que l'on doit ſervir, ſuivant chaque Saiſons, en gras, en maigre & en pâtiſſerie, *in*-12. 3 vol. 7 liv. La ſcience du Maître d'Hôtel Cuiſinier, avec des obſervations ſur la connoiſſance & propriété des alimens *in*-12. 3 liv. La ſcience du Maître d'Hôtel Confiſeur, à l'uſage des Officiers, avec des obſervations ſur la connoiſſance & propriété des fruits *in*-12. avec fig. 3 liv.

INSTRUCTIONS pour la premiere Communion, diſtribuées en cinq deſſeins, par un Curé de la Campagne; avec cette Epigraphe : *Evangeliſare pauperibus miſit me Dominus*. Luc. 4. *A Paris*, chez *Prault*, quai de Geſvres, au Paradis, 1764; avec approbation & privilége du Roi. Brochure *in*-12 de 130 pages.

M. *Voile de Villarnou*, Curé de la Paroiſſe de Bouhi, eſt l'Auteur de ce petit Livre édifiant, qui vient à propos dans le temps préſent. On ne doit y chercher que de la ſimplicité & de l'onction. On n'a à parler qu'à des enfans; il

faut donc que le langage que l'on employe, non seulement soit accommodé à leur portée, mais encore qu'il aille à leur cœur & les touche. C'est à quoi l'Auteur paroît s'être appliqué uniquement.

TRAITÉ des Miracles, dans lequel on examine 1°. leur nature, & les moyens de les discerner d'avec les prodiges de l'Enfer. 2°. leur fin. 3°. leur usage : à *Paris*, chez *d'Espilly*, Libraire, rue S. Jacques, à la Croix d'or, vis-à-vis de la vieille Poste, 1764 ; avec approbation & privilége du Roi ; 2 vol. *in*-12. Prix 5 liv. reliés.

Le titre de ce Livre en annonce la division générale ; nous y ajouterons quelques subdivisions particulières qui achéveront de faire connoître le dessein & le plan de ce Traité. La première Partie est soudivisée en 26 Chapitres où l'on donne, d'après *S. Augustin*, *S. Thomas*, les Pères & les Théologiens, des moyens de discerner les vrais miracles. Les fins pour lesquelles Dieu accorde des miracles, sont la confirmation de la foi, la manifestation de sa gloire & celle de la sainteté de ses serviteurs. Il y a encore des miracles qui ont pour fin d'éprouver &

de révéler le fond des cœurs. Dieu en a fait aussi, dit l'Auteur, pour aveugler & endurcir les cœurs superbes. Ces divers points sont traités en plusieurs chapitres qui forment la seconde division. On y fait voir encore qu'il s'opére quelquefois des miracles par des hommes dont la foi n'est pas pure, par des Hérétiques, des Schismatiques, &c; mais la Religion même sçait en tirer avantage; & il y a de la différence entre la manière dont les dons surnaturels sont dans l'Eglise, & celle dont ils se trouvent dans de fausses communions. Enfin la troisiéme Partie traite des motifs particuliers qui ont engagé les hommes à ajoûter foi aux miracles qui se sont faits à l'établissement de la doctrine révélée. Ces motifs sont en grand nombre, & c'est ce qu'il faut lire dans l'Ouvrage, ainsi que plusieurs autres chapitres, dans lesquels l'Auteur achéve de traiter à fond cette matière importante.

ESSAI de navigation Lorraine, traitée relativement à la politique, au militaire, au commerce intérieur ou extérieur, à la Marine & aux Colonies de la France; pour servir de Suite à l'essai sur les Duchés de Lorraine & de

Bar ; par lequel Plan on établit la jonction de la Méditerranée à l'Océan par le centre du Royaume & par la Capitale ; & ensuite la communication entre les deux Mers & la Mer Noire par la Lorraine, l'Alsace, l'Allemagne, & les Etats de l'Impératrice, Reine de Hongrie ; par *Charles-Leopold Andreu de Bilistein ; à Amsterdam*, chez *H. Constapel*, Libraire ; 1764. Brochure in-12. de 184 pages.

Ce titre explique suffisamment l'objet de cet écrit, & nous dispense d'entrer dans d'autres détails.

MÉTAHHYSIQUE de l'âme, ou théorie des sentimens moraux, traduite de l'Anglois de M. *Adam Smith*, Professeur de Philosophie morale dans l'Université de Glascow ; par M.... *à Paris*, chez *Briasson*, rue S. Jacques, à la Science ; 1764, avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. petit in-8°.

Cet Ouvrage a eu le plus grand succès en Angleterre ; & il y a lieu de croire qu'il ne sera pas accueilli moins favorablement en France. Nous avons été satisfaits de la manière dont on y explique nos affections & nos jugemens ; & on sera peut-être surpris d'y voir les matières métaphysiques les plus abstrai-

ses, mises à la portée du commun des Lecteurs.

TRADUCTION du Traité de l'Amitié de *Cicéron*; dédiée à Madame *de Sartine*; par le sieur L***; *à Paris*, chez *Debure*, père, quai des Augustins, à l'Image S. Paul, & chez *Mérigot*, près la rue Gît-le cœur; avec approbation & permission; 1764. Brochure in-12. de 266 pages; prix, 1 liv. 4 s.

Cette Traduction d'un des meilleurs Ouvrages de *Cicéron* nous a paru très-bien faite. Il seroit à souhaiter que celle du *Traité de la vieillesse* du même Auteur nous eût été donnée par la même main.

HISTOIRE d'Ecosse sous les régnes de *Marie Stuart* & de *Jacques IV*, jusqu'à l'avénement de ce Prince à la Couronne d'Angleterre, avec un Abrégé de l'Histoire d'Ecosse dans les temps qui ont précédé ces époques; par M. *Guillaume Robertson*, Docteur, Ministre de Ladyyester, à Edimbourg; traduite de l'Anglois; *à Londres*, 1764; 3 vol. in-12.

M. *Robertson*, sans chercher à reculer & à illustrer l'origine de sa Nation, la représente d'abord dans un état de

barbarie, & livrée à tous les inconvéniens du gouvernement féodal. Il peint sa patrie asservie à l'Angleterre par l'infidélité d'*Edouard I*, qui enléve à l'Ecosse les titres de sa liberté ; qui veut lui donner des Souverains & lui dicter des loix ; & qui jette les fondemens de cette antipathie qui a régné si longtemps entre les deux Nations. Après avoir parcouru les premiers régnes, en observant toujours de rapporter les faits principaux, & de tracer avec des traits hardis le caractère des Princes & des Personnages les plus remarquables, il commence son second Livre par la naissance de *Marie Stuart*, par son avénement au Trône, & par les troubles de sa minorité. Il annonce de loin cette étrange révolution, cette catastrophe singulière qui conduisit du Trône à l'échaffaut une Princesse accomplie. Il cherche la source de cette funeste rivalité entre *Elisabeth* & *Marie* ; il la trouve dans une jalousie de femme ; & il fait voir que les plus grands événemens n'ont bien souvent que des causes frivoles. Nous ne faisons que citer une très-petite partie de la Préface, où le Traducteur donne la plus haute idée de cette Histoire curieuse & intéressante.

GRAMMAIRE des Sciences Philoſophiques, ou Analyſe abrégée de la Philoſophie moderne, appuyée ſur les expériences: traduit de l'Anglois de *Benj. Martin*; nouvelle Edition, corrigée & augmentée; à *Paris*, chez *Briaſſon*, rue S. Jacques, à la Science & à l'Ange-Gardien; 1764; avec approbation & privilége du Roi; un vol. in-8°. avec beaucoup de planches gravées.

Cet Ouvrage déja connu, eſt, comme on ſçait, par demandes & par réponſes, & traite de la Science de la Philoſophie en général, de la Philoſophie naturelle en particulier, de ſes parties, de ſon ſujet, & des différens uſages dont elle eſt dans la vie. Il eſt queſtion, dans la première partie, de la nature commune & de la propriété de tous les corps naturels; de l'extenſion, de la grandeur & des dimenſions des corps; de la diviſibilité de la matière; de ſon infinité, de la ſolidité & de la figurabilité des corps; de la mobilité, de la nature du mouvement & du repos; de la lumière, des couleurs, des odeurs; du ſon, de la peſanteur, de la tranſparence, de l'opacité, de la dureté, de la moleſſe, de la roideur, de la fléxibilité, de la chaleur, de la froidure, &c, &c. La ſeconde

Partie traite de la cosmologie en général, de l'espace du monde, du vuide, de la durée & du temps ; des corps célestes, de la théorie du Soleil, de la Lune, des Planétes, des Cométes, des Etoiles fixes. Il s'agit dans la troisiéme Partie, de la théorie de l'air, des vents, des météores, de l'arc-en-ciel, des parhélies, &c. Enfin la dernière Partie présente la doctrine générale concernant le globe terrestre, les fossiles, les minéraux, les métaux, les eaux de la mer, des fleuves, des lacs, des fontaines, des bains ; les plantes, les végétaux, les animaux de toutes espéces, &c, &c. Les remarques de plusieurs personnes sçavantes ont déterminé l'Auteur à faire dans cette nouvelle Edition, des changemens & des additions. Il y a traité plusieurs Sujets nouveaux & curieux, & a cité, dans les Notes, les Auteurs les plus estimés qui ont écrit sur les mêmes matières.

HISTOIRE du Ministère du Chevalier *Robert Walpool*, devenu Ministre d'Angleterre & Comte d'Oxford ; *à Amsterdam*, chez *Marc Rey* ; 1764 ; & *à Paris*, chez *Durand*, neveu, rue S. Jacques. 3 vol. in-12. Prix, 7 liv. 10 f.

Ce n'eſt point ici une Traduction ; on en jugera par quelques endroits de la Préface. » Je me donnerai bien de garde, dit l'Auteur, d'adopter la partialité de celui qui me fournit la plus grande partie de mes matériaux. Il paroît trop animé de l'eſprit républicain. . . . On jugera de M. *Walpool*, non par ce que j'en dirai, mais par ſes opérations. On n'aura point à me reprocher que je me ſuis trop livré aux portraits ; tout ſera en action. Je ferai toujours marcher mon Lecteur à côté du Miniſtre ; aucune de ſes démarches ne lui échappera ; par ce moyen je le mettrai en état de le juger. . . . J'oſe dire que le Lecteur ſe trouvera intéreſſé par les harangues, les raiſonnemens, la politique & les réfléxions que les divers événemens arrivés ſous le miniſtère du Chevalier *Walpool* ont occaſionnés. . . . . J'ai adouci, autant qu'il m'a été poſſible, les expreſſions dures & libres qui ſe trouvent dans certaines harangues où il eſt queſtion de la France . . . j'ai mis tous mes ſoins à écarter les doutes que contiennent les écrits que la liberté Angloiſe donne le droit de rendre publics ; l'original que je con-

» ſulte, mais que je ne ſuis point entiè-
» rement, avertit lui-même qu'il a été
» obligé de faire un choix, pour ne
» pas commettre d'injuſtice, &c.

ROSE & *Colas*, Comédie en un Acte, Proſe & Muſique, repréſentée pour la premiere fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 8 Mars 1764. La Comédie eſt de M. *Sedaine*, & la Muſique de M. *Moncigny*. Prix 1 liv. 4 ſols. A *Paris*, chez *Claude Heriſſant*, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or, avec approbation & privilége du Roi; 1764; *in*-8°. On trouve chez le même Libraire les airs détachés; prix, 1 liv. 16 ſ. On grave la partition.

On parlera plus au long de cette Piéce dans l'Article des Spectacles.

PROSPECTUS d'un Livre intitulé, *Etat préſent de l'Orléannois, ou Eſſai hiſtorique & typographique de cette Province, diviſé en trois parties*; avec cette Epigraphe : *Ille terrarum mihi præter omnes angulus ridet*; Hor. *Avec addition de notes ſingulières.*

Cet Ouvrage auquel M. *Recullé de*

Saint-Laurent travaille depuis trois ans, & auquel il a été encouragé par le Chef du Conseil d'un de nos Princes, contient *Orléans*, ce qui s'y est passé de plus remarquable, les meilleurs crus de vin, les Sçavans, les Rois, les Ducs, la Maison entière de Monseigneur le Duc d'*Orléans*, l'Evêché, les Evêques, l'Edit de 1758 concernant la délivrance des prisonniers, la Cathédrale, les autres Chapitres de la Ville & du Diocèse, les Abbayes de la Ville & du Diocèse, les Collateurs des Cures, les Paroisses d'Orléans, les deux Commanderies, les Séminaires, la Jurisdiction Ecclésiastique, les Bureaux, le Gouvernement, les Tribunaux, un Traité honorable de la Magistrature, de MM. les Avocats, Notaires & autres Compagnies, l'Université, la Médecine, la Chirurgie, la nouvelle Société d'Agriculture, les Bibliothéques, l'Académie des Sciences, la Butte, l'Académie de Musique, le Spectacle, &c. Les principales Villes & Bourgs de l'*Appanage*, suivant le rôle des Assises, comme Pithiviers, Meun, Jargeau, Artenay, Toury, Saint-Benoît, Donnery, Cléry, Monpuipeau, Saint-Denis-de-Jargeau, Rebrechien, la Ferté, Suevre, &c. Jenville, Baugency, Bois-

commun, Sully, Château-neuf, Gien, Montargis, &c. *Chartres*, ce qu'il y a de remarquable sur cette Ville; les Abbayes, Villes & principaux Bourgs de ce diocèse. *Blois*, ce que l'Histoire nous en apprend de plus intéressant; sa Chambre des Comptes, les Abbayes, Villes & principaux endroits de ce Pays & Diocèse; le tout accompagné d'Edits, Arrêts, Traits d'Histoire, faits & Anecdotes utiles & de sentimens. Cet Ouvrage sera suivi d'une suite concernant les Villes Episcopales, les Cours Souveraines, les Gouvernemens, &c. Si quelqu'un a quelques Notes à faire passer à l'Auteur, il est prié de le faire au plutôt, chez M. *Valleyre fils*, Imprimeur & Libraire à Paris, rue de la vieille Bouclerie, & d'affranchir les lettres. Cet Ouvrage sera de format in-12. de 3 liv. & de 40 s.

ZÉLIS au bain, Poëme en quatre Chants; *à Genève*, & se trouve *à Paris*, chez *Jorry*, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis de la Comédie Françoise; in-8°. 1763; en très-beau papier, orné de quatre Estampes, quatre Vignettes, quatre culs-de-lampes & d'un Frontispice, le tout dessiné & gravé par de très-habiles Maîtres.

Outre tous ces ornemens typographiques, qui font rechercher cette Brochure par les Connoisseurs, on doit encore compter pour beaucoup le mérite littéraire de cette agréable production, où régne ce que la Poësie a de plus riche, de plus tendre & de plus gracieux en expressions, en sentimens & en images.

LE POT-POURRI, Epître à qui on voudra; par l'Auteur de *Barnevelt*; suivi d'une autre Epître, par l'Auteur de *Zélis au bain*; *à Genêve*, & se trouve *à Paris*, chez *Sébastien Jorry*, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis de la Comédie Françoise, au Grand Monarque & aux Cigognes; 1764, in-8°. enrichi comme la Brochure précédente, de tous les ornemens de la Typographie & du Burin.

On lit à la tête cet Avertissement qui explique le Sujet de la première Piéce. » Un voyage que je fis l'Automne dernier près de Blois, dit l'Auteur, (M. » *Dorat*) a donné lieu à cette Epitre. » Il semble que la Nature ait choisi les » bords de la Loire pour y déployer » ses plus riches ornemens. C'est là » qu'elle est riante & majestueuse; c'est

» là qu'elle présente à l'imagination les » tableaux les plus variés. J'ai tâché » d'en reproduire quelques-uns dans cet » Ouvrage, où j'ai peint ce que j'ai » vu, & où j'exprime ce que j'ai senti. Parmi ces divers tableaux nous choisissons celui du Château de Blois, parce qu'il fait avec le Concierge & les Voyageurs, le Sujet de la première Gravure.

Tu connois ce Châtel antique
Que fit bâtir *François Premier* ;
Mazure bisarre & gothique,
Mais qu'il ne faut point oublier.
Sur-tout son Concierge fidèle
Mérite bien d'être cité :
C'est un Monsieur tout plein de zèle,
Et très-plaisant en vérité.
Malgré la pesanteur de l'âge,
Et ses deux aulnes de visage,
Il va grimpant, trottant, soufflant ;
Vous indique chaque passage,
Et s'extasie à tout instant.
Il voit de la magnificence
Où l'on ne voit que des débris :
Il n'est point de trou de souris,
Qui ne fasse honneur à la France.
Dans les recoins les plus obscurs
Très-gravement il vous promène ;

Il vous fait admirer les murs
Comme des murs de porcelaine.
Souvent, pour vous instruire mieux,
Il s'arrête, ferme les yeux,
Met ses deux mains sur sa bedaine;
Et puis voilà mon gros menteur
Qui, sans oser reprendre haleine,
Vous dit tout son Château par cœur.

L'Epître qui termine ce recueil est intitulée : *Epître à mon ami, au retour du voyage qui a donné lieu au Pot-pourri.* Nous avons dit qu'elle est de l'Auteur de *Zélis au bain* : c'est dire que la Poësie en est gracieuse.

LES Baladins, ou *Melpomène* vengée ; avec cette Epigraphe : *Facit indignatio versum. A Amsterdam, 1764,* in-8°. de 36 pages.

Nous n'annonçons cette Brochure, que pour cette classe de Lecteurs qui ne veulent rien ignorer de ce qui s'imprime à Paris ; car ceux pour qui la critique est un genre odieux, prendront peu de part à cette production. On affecte d'y rabaisser la plupart des gens de Lettres, & principalement ceux qui travaillent pour la Comédie Italienne & les Spectacles forains.

CHIMERANDRE l'Anti-Grec, fils de Bacha Bilboquet, ou les équivoques de la Langue Franchoſe ; nouvelle refonte ; avec cette Epigraphe.

Ne perdas operam ; qui ſe mirantur in illos
Virus habe : nos hæc novimus eſſe nihil.

Martial. Lib. 13. Epig. 2.

à Balivernopolis, 1764 ; & ſe vend chez *Hériſſant*, Libraire, rue Neuve Notre-Dame. Brochure in-12. de 62 pages.

Le *Bacha Bilboquet* eſt une Brochure ſi connue, qu'il ſuffit, pour connoître celle que nous annonçons, de dire qu'elle eſt écrite dans le même goût & le même ſtyle. Elle peut ſervir de pendant à la première, & être reliée dans le même volume. C'eſt une autre hiſtoire & d'autres équivoques qui égayeront le Lecteur pendant quelques inſtans de déſœuvrement.

LE Code de l'Amour, ou les déciſions de Cythère ; Etrennes du mois de Mai, à l'uſage des Amans déſœuvrés, par une Société de vieux amoureux ; *à Cythère*, chez *Tyrſis galant*, à l'Enſeigne du Mai, & ſe trouve *à Paris*, chez *Hériſſant*, Imprimeur-Libraire,

rue Neuve Notre-Dame ; 1764 ; 1 vol. in-12, divifé en deux parties d'environ 200 pages chacune.

Malgré ce qu'il peut y avoir de plaifant dans le titre, il eft certain que cette double Brochure contient des Piéces très-ingénieufes. Elles font tirées, pour la plûpart, des Journaux & autres Ouvrages périodiques, & choifies avec goût. On eft charmé de retrouver en un feul recueil un grand nombre de differtations pleines de fel, d'agrément & de fineffe, qui fe trouvoient tellement difperfées, qu'on pouvoit les regarder comme perdues pour le Public avant qu'on eût pris le foin très-louable de les raffembler en un volume. Ce qui nous a fait le plus de plaifir dans cet agréable recueil, ce font des queftions fur des matières qui intéreffent le cœur, & dont la décifion fuppofe une connoiffance parfaite de tous fes divers mouvemens. On y trouve auffi, en forme de digreffions, plufieurs morceaux très-bien faits fur des Sujets analogues au refte de l'Ouvrage. La Profe y eft agréablement mêlée avec la Poëfie ; & le tout enfemble forme une variété qui plaît, qui attache & qui intéreffe.

DICTIONNAIRE Géographique, Historique & Politique des Gaules & de la France; par M. l'Abbé *Expilly*, Chanoine-Trésorier en dignité du Chapitre Royal de Sainte-Marthe de Tarascon, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nanci, &c; Tome second; *à Amsterdam*; & se trouve *à Paris*, chez *Desaint* & *Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais; *Bauche*, Libraire, quai des Augustins; *Hérissant*, Libraire, rue S. Jacques; *Despilly*, Libraire, rue S. Jacques; *Nyon* Libraire, rue S. Jacques, 1764; vol. *in-folio*.

Nous avons annoncé ce grand Ouvrage, lorsqu'on en publia le premier volume. Le second Tome comprend les lettres C. D. E, & répond parfaitement à l'idée avantageuse qu'en a donnée le *Prospectus* que nous avons aussi annoncé dans le temps. Nous avons lu avec la plus grande satisfaction plusieurs Articles de ce nouveau volume; & par l'exactitude avec laquelle l'Auteur a parlé de tous les lieux que nous connoissons, nous avons jugé de celle qu'il a mise également en parlant des Pays & des Villes qui nous sont moins connus. Nous partageons avec le Public la

reconnoissance due à M. l'Abbé d'*Expilly* pour un travail si utile ; & nous croyons que cette entreprise, qui fait tant d'honneur à son Auteur, est aussi très-glorieuse à notre Siécle & à notre Nation.

SOUSCRIPTIONS pour les chaînes élastiques, à substituer aux soupentes & ressorts des Carrosses, Berlines, Chaises de Postes & autres semblables voitures; proposées par le Sr *Guillaume Zacharie* le jeune, Horloger de la Ville de Lyon, Inventeur & privilégié du Roi pour la monture des chaînes, par Lettres-Patentes du 28 Août 1761, enregistrées au Parlement de Paris le 17 Juin 1763; à Lyon, de l'Imprimerie d'*Aimé de la Roche*, Imprimeur-Librire de la Ville & du Gouvernement; aux Halles de la Grenette; 1763; brochure *in*-8° de 30 pages.

Les personnes à équipages prendront surtout intérêt à cet écrit qui contient toutes les conditions de la souscription. On pourra se le procurer à Lyon chez M. *Soupat*, Avocat en Parlement, & Notaire, rue de Grenette; & à Paris, chez M. l'*Héritier*, Notaire, rue de la Verrerie. En attendant nous placerons

ici cet avis qu'on nous prie d'insérer dans notre Mercure.

» Le Sieur *Guillaume Zacharie* a
» fait annoncer cette nouvelle découverte dans les Gazettes & Papiers publics, & a fait répandre une brochure instructive, afin que l'Europe entière en soit instruite & puisse en profiter.

» Il a appris que beaucoup de personnes, en ouvrant les yeux sur l'utilité de cette découverte, craignoient que le temps de remplir les 3000 souscriptions ne fût trop long, & qu'elles ne vouloient se déterminer à souscrire qu'à l'extrémité de l'accomplissement des souscriptions.

» Mais le sieur *Zacharie* se croit obligé de leur faire sçavoir par le présent Avis, que le nombre des souscriptions augmente chaque jour, & que ceux qui diffèrent pourroient se priver eux-mêmes du bénéfice de la souscription en se laissant devancer par d'autres ; il se pourroit même qu'au lieu du terme de cette année, annoncé pour la délivrance des Chaînes, (uniquement dans la vue de donner le loisir aux personnes qui habitent les contrées

» les plus reculées, de se procurer l'a-
» vantage de cette découverte,) le
» nombre des souscriptions pourroit
» être accompli dans six mois; & dans
» ce cas, la délivrance des Chaînes se
» feroit avant le temps projetté : on
» n'aura pas de peine à le croire, si l'on
» jette un coup d'œil sur la quantité d'é-
» quipages qu'il y a en Europe, qui mon-
» te à plus de 300000.

» Déjà la France, l'Angleterre, l'Al-
» lemagne, Rome, Naples, Gênes &
» autres Villes, ont fourni grand nom-
» bre de souscriptions; c'est sans doute
» au jugement qu'en a porté l'Académie
» Royale des Sciences de Paris, que cette
» confiance est due. Jugement prononcé
» après l'examen le plus sévere & le plus
» réfléchi sur le Carosse en grand que
» l'Auteur a présenté.

» L'Auteur a encore ajouté depuis
» l'obtention de son Privilége, un nouvel
» avantage dans l'usage de ces montures;
» c'est qu'en roulant dans des chemins
» rapides, soit en montant ou en descen-
» dant, on mettra la caisse dans le niveau
» par le moyen du jeu d'un cordon que
» l'on tirera avec aisance de sa place
» dans le Carrosse; & dans la plaine
» l'on donnera le penchant que l'on vou-

» dra à la caiſſe en arriere, pour ſe mettre
» mieux à ſon aiſe par le moyen d'un
» autre cordon que l'on tirera auſſi
» ſans éffort & ſans ſe déranger de ſa
» place.

» Le Sieur *Zacharie* s'engage de livrer
» les 3000 montures dans l'intervalle de
» trois mois après les ſouſcriptions rem-
» plies ; mais il n'en délivrera point,
» ſous quelque prétexte que ce ſoit,
» avant cette époque. Les Papiers pu-
» blics informeront les Intéreſſés du
» temps de la livraiſon des Chaînes,
» pour les faire retirer à Lyon ; à l'é-
» gard de ceux qui auront ſouſcrit à
» Paris, elles leur seront livrées dans
» cette Capitale dans l'endroit qu'il indi-
» quera.

» Il déclare de plus au Public, comme
» il a fait dans ſa Brochure, page 10, qu'à
» meſure qu'il reçoit la première moitié
» des ſouſcriptions, il en fait emploi
» pour la fabrication des Chaînes élaſti-
» ques, ce qui hâtera le moment de la
» délivrance totale.

» *Le Bureau général pour les ſouſcrip-*
» *tions, eſt établi à Lyon, chez M^e^ Sou-*
» *pat, Avocat en Parlement, Conſeiller*
» *du Roi, Notaire, rue Grenette.*

» *On peut auſſi s'adreſſer au Sieur*

» *Zacharie, qui délivrera gratis des Bro-*
» *chures instructives, avec la gravure du*
» *Carosse monté en Chaînes élastiques.*

» Les personnes résidantes à Paris ou
» aux environs, pourront se procurer
» des souscriptions dans ladite Ville,
» chez M. L'*Heritier*, Conseiller du
» Roi, Notaire au Châtelet, rue de la
» Verrerie, qui délivrera aux souscrip-
» teurs des reconnoissances signées de
» l'Auteur, & chez lequel on trouvera
» aussi des Brochures instructives avec
» la gravure du Carrosse.

ŒUVRES de M. *Rousseau* de Genéve; nouvelle édition revue, corrigée & augmentée de plusieurs morceaux qui n'avoient point encore paru. *A Neuchatel*; 1764; plusieurs vol. in-8°; & une autre Edition en autant de vol. in-12. On en trouve *à Paris* chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Nous avions déja différentes éditions des Œuvres de M. *Rousseau*; mais elles sont si défectueuses, qu'elles ont excité les justes plaintes de l'Auteur, qui les désavoue, & du Public qui n'y retrouve pas toutes les Piéces qu'il connoît. Le recueil qu'on lui présente aujourd'hui, sans avoir été imprimé sous les

yeux de M. *Rousseau*, n'en a pas été fait avec moins de soin. On a recueilli dans cette double Edition, non seulement tous les Ouvrages connus de cet Auteur, mais encore plusieurs écrits qui n'avoient point encore paru. On y a fait entrer aussi différentes critiques que M. *Rousseau* a jugées dignes d'une réponse; & à l'égard de cette multitude de Brochures auxquelles ses Ouvrages ont donné lieu, elles n'y sont insérées que par extrait. Quant à la partie typographique, il nous a paru qu'on ne pouvoit y apporter plus d'attention, ni de soin, ni de dépense. La beauté du papier, la netteté des caractères, la finesse du dessein, le mérite de la gravure & des estampes, tout concourt à donner à cette nouvelle Edition toute la perfection dont elle est susceptible. Elle ne peut être ni plus belle, ni plus exacte, ni plus complette; & dans celles qu'on pourra faire désormais, aucune ne contiendra un plus grand nombre de Piéces, à moins que l'Auteur ne donne de nouveaux Ouvrages. Dans ce cas, sans rien changer à ce recueil on les imprimera séparément dans le même format & on les placera à la suite de cette Edition; ce qui dispensera le Public d'acheter deux fois le même Livre. Nous n'entrerons aujourd'hui dans aucun dé-

tail de ce que contient chacun des volumes; nous dirons seulement qu'ils ne renferment que les ŒUVRES DIVERSES de M. *Rousseau*.

ŒUVRES de Théâtre de M. *de Voltaire*, de l'Académie Françoise, de celle de Berlin, & de la Société Royale de Londres. A *Paris*, chez *Duchesne*, rue S. Jacques, au Temple du Goût; 1764; avec approbation & privilége du Roi; 5 vol. *in*-12; à la tête desquels est le Portrait de l'Auteur très-bien gravé.

L'empressement universel pour tout ce qui sort de la plume de M. *de Voltaire*, a fait entreprendre des éditions sans nombre de ses différens Ouvrages. Comme on a paru desirer d'avoir séparément un recueil de son Théâtre, beaucoup de Libraires se sont efforcés en différens temps, de satisfaire le Public à cet égard. C'est dans cette vue que le Sieur *Duchesne* donne aujourd'hui cette édition, qui est la plus complette que nous ayons jusqu'à présent, des Œuvres dramatiques de ce célébre Auteur. Il ne faut qu'y jetter un coup d'œil pour sentir combien elle est supérieure à toutes les autres, non

ſeulement par le nombre des Pièces (elle renferme toutes celles que M. *de Voltaire* a fait jouer juſqu'à préſent, depuis *Œdipe* juſqu'à *Olympie*, & d'autres même qui n'ont pas été repréſentées) mais encore par la beauté du papier, la correction typographique, & tout ce qui peut donner du prix à une édition.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ASTRONOMIE.

MÉMOIRE de M. TRÉBUCHET *d'Auxerre, ancien Officier de la* REINE, *ſur les obſervations du Paſſage de Vénus, du 6 Juin 1761.*

JAMAIS Phénomène ne fut plus célébré que le paſſage de *Vénus* ſur le Soleil, du 6 Juin 1761 : il fut annoncé pour la première fois par le célébre *Képler* en 1629, & M. *Halley* fut le premier qui en fit ſentir les avantages de la manière la plus préciſe & la plus éclatante en 1691, & ſurtout en 1716

dans les Transactions Philosophiques de ces années & les Actes de Léipsic, 1693 & 1717. Il dit qu'on en déduira la parallaxe du Soleil à $\frac{1}{500}$ & par conséquent avec la plus grande précision possible, la distance réciproqne de tous les Corps Planetaires, c'est ce qu'il appelle la solution du plus beau de tous les problêmes insoluble d'ailleurs, *problematis nobilissimi & aliunde inaccessi solutio certa & adæquata.*

M. *Legentil*, l'a dit en termes équivalens dans son Mémoire du Journal des Sçavans, de Mars 1760; en donnant la substance de celui de M. *Halley*, il dit que l'observation de ce passage achévera de perfectionner le systême Planetaire: & voici comme s'en explique M. *de Lalande*, dans sa Connoissance des Temps de 1761. » Que ne devroit-on pas entreprendre, à la vue » d'un événement si rare, dont les avan» tages, négligés une fois, ne sçauroient » être ensuite compensés, ni par les ef» forts du génie, ni par la constance des » travaux, ni par la magnificence des » plus grands Rois. «

Les observations de ce passage, qui ont été faites en Europe, n'ont pas répondu aux espérances qu'on en avoit

conçues. Le R. P. *Hell*, Jésuite, Astronome de Leurs Majestés Impériales, qui en a fait un Recueil sous ce titre : *Observatio transitûs Veneris &c. Vindobonæ*, à la page 98, réduit la précision de $\frac{1}{500}$ à celle de $\frac{1}{10}$; c'est-à-dire, qu'au lieu de connoître la distance du Soleil à la Terre, à 60000 lieues près, il reste encore une incertitude de trois millions de lieues.

Ce Sçavant, amateur de la vérité, en appréciant tout le mérite de l'observation, sçait rendre aux Astronomes qui s'y sont livrés, toute la justice qui leur est dûe ; &, après avoir mis en comparaison l'observation d'un chacun, qu'il réduit au Méridien de Paris, dans sa cinquième Table, il en conclut, pag. 106, qu'il est visible que M. *Halley* s'est trompé, en disant qu'à cause du mouvement de rotation de la Terre, combiné avec le mouvement rétrograde de Vénus, la sortie se feroit plutôt pour le centre de la Terre que pour les lieux de sa surface, qui la verroient avant midi ; puisqu'il résulte de l'observation un effet tout contraire : c'est-à-dire, que cette phase s'est faite plutôt pour la surface que pour le centre de la Terre. Les raisons de M. *Halley* m'en avoient toujours paru très-peu concluantes ; je l'ai dit dans les Jour-

naux des Sçavans de Mars & Novembre 1760. Mais personne ne le disant avec moi; au contraire, des Sçavans du premier ordre les ayant rapportées avec une confiance sans réserve, comme très satisfaisantes, il falloit bien s'en contenter. Il n'est plus sans doute permis de le faire, depuis qu'elles sont démenties par l'observation : l'autorité du Prince des Astronomes Anglois ne doit plus prévaloir contre une expérience de fait mise en lumière par un des premiers Astronomes Allemands, qui a donc bien eu raison de dire, que l'idée de M. *Halley*, sur l'effet de la parallaxe, n'étoit pas juste, *idœam cel. Halley de effectu parallaxeos non rectam fuisse illam, quâ*, &c. Je crois avoir fait voir, dans le Journal des Sçavans de Février 1762, que deux de nos premiers Astronomes François n'avoient pas été plus heureux dans l'explication de ces causes ou effets parallactiques; qu'il me soit permis ici d'en dire autant de l'Astronome Allemand.

Il dit, page 104, qu'il est certain que l'effet de la parallaxe a dû être de retarder la sortie; & cela, d'autant plus qu'elle a paru se faire plus près de l'horison, du côté de l'Orient, *Sole propè horisontem Orientalem versante*. Or, en jettant les

yeux sur la Mappe-Monde de M. *Delisle*, on voit que dans l'Isle Bermude, ou dans les Açores, la sortie a paru se faire au Soleil levant au même instant qu'à la Mecque, où elle s'est faite au Zénith ; puisque le cercle de 8 heures 58 minutes passe par ces différens endroits.

Il dit, suivant son principe, que de deux lieux placés à la même latitude, le plus occidental a dû voir la sortie plus tard que le plus oriental ; & comparant son observation faite à Vienne avec celle de Tyrnau, il compte en effet 19 secondes de plus, & 8 sec. de plus par l'observation de M. *Lysogorsk* : mais s'il eût comparé les observations du P. *Lyesganigg*, de M. *Cassini*, & du P. *Scherffer*, il auroit compté d'abord, ni plus, ni moins, ensuite 2 secondes de moins, & enfin 16 secondes de moins, comme il compte encore moins à Paris comparé à Ingolstad. Son principe n'est donc rien moins que constaté par l'observation.

Ce qu'il dit des deux lieux placés sous un même Méridien, s'accorde mieux avec la théorie & l'observation. J'observerai seulement que la différence des Méridiens d'Ingolstad & de Bologne n'est que de 5 secondes, suivant sa troisiéme Table, & qu'il l'a faite de 15 se-

condes, dans la comparaiſon des obſervations de ces deux Villes : ce qui fait une mépriſe de 10 ſecondes dans les réſultats qu'il donne.

Mais ce qu'il dit, en troiſiéme lieu, que l'effet de la parallaxe eſt le même pour deux endroits, dont l'un ſeroit autant oriental que l'autre ſeroit méridional, eſt encore contraire à la Mappe-Monde, où l'on voit que cet effet eſt le même pour le Pic des Açores, Lisbonne, Madrid, le Caire, la Mecque & la Côte occidentale de la Nouvelle-Hollande; quoique ces différens endroits ne diffèrent point également en longitude & en latitude. Des Açores à la Nouvelle-Hollande il y a une différence de 140 degrés de longitude, & il n'y en a qu'une de 70 en latitude.

Le P. *Hell* auroit ſouhaité pouvoir conſtruire deux Tables, dont l'une auroit marqué les effets de la parallaxe abſolue ou relative au centre de la Terre, pour tous les lieux où l'obſervation a été faite, & l'autre auroit été relative au Méridien de Paris, afin que l'on eût pu y choiſir les obſervations les plus propres à déterminer la parallaxe du Soleil. Mais le temps qu'il eſt obligé de mettre à la compoſition de ſes Ephémérides &

autres Ouvrages, ne lui a pas laissé le loisir de faire ces deux Tables. A leur défaut, j'ai dressé celle qui est à la fin de ce Mémoire. Si elle est bien faite, elle pourra suppléer à ce que cet Astronome auroit voulu faire.

Chaque colomne de cette Table porte son titre, qui s'entend assez de lui-même.

J'ai pris pour terme de comparaison l'observation faite à Paris à l'Observatoire de la Marine, sur les Bains de *Julien l'Apostat*, par M. *Baudouin*, Maître des Requêtes. Ce Magistrat, qui donne à *Uranie* les momens que *Thémis* lui laisse, avoit déja, avant son observation, mérité de toute l'Astronomie, en assurant à Vénus un Satellite dont l'éxistence étoit plus que douteuse. M. *Cassini* crut l'avoir vu en 1686, M *Short* dit l'avoir vu une fois en 1740. Mais ces grands Maîtres, quoiqu'armés des meilleurs Instrumens, sembloient n'avoir enfanté que le Rat de la Montagne. Il étoit réservé à M. *Montagne*, Astronome de Limoges, & secondé par M. *Baudouin*, de réaliser à nos yeux, avec une lunette de neuf pieds, un être aussi ancien que le Monde. Quatre observations qui en ont été faites en huit jours de

temps, au mois de Mai 1761, avec la même configuration ou le même croissant que la Planéte principale, dans quatre points opposés de son orbite, doivent dissiper le charme de l'illusion & de l'incrédulité. Pour se convaincre des avantages que l'Astronomie doit retirer de cette insigne découverte, il ne faut que lire les sçavantes Dissertations que son Promoteur en a lûes le même mois à l'Académie, & ce qu'en ont dit ses illustres approbateurs. A la vue du nouvel Astre qui vient nous révéler des secrets du Monde planétaire, inconnus jusqu'ici, & qui doit porter à la postérité le nom de celui qui l'a si bien fait connoître, qu'il me soit permis de dire : *Quid non cœlestia cogis, ô Bodoix !*

Les quatrièmes colomnes marquent en degrés & minutes la valeur de l'angle formé par le demi-diamètre horisontal du Soleil, & son rayon tiré au point de contact. Les points soulignés marquent ceux qui sont arrivés au-dessus de ce diamètre horisontal : ceux où il n'y a point de barre sont arrivés au-dessous. Ainsi l'on voit qu'à Madrid le premier contact s'est fait 2 degrés 48 minutes au-dessus du diamètre horisontal, & à Paris 8 degrés 43 minutes au-dessous. On

peut remarquer qu'en général plus ces angles ſont grands, plus auſſi eſt grand l'effet de la parallaxe abſolue marquée dans la colonne à côté. Je dis, en général, & toutes choſes d'ailleurs égales; car à Stokolm où l'entrée s'eſt faite 44 degrés 3 minutes au-deſſous du D. H. la parallaxe a été de 5 minutes 11 ſecondes; & à Tobolsk, où la ſortie s'eſt faite à 63 degrés 35 minutes, la parallaxe n'eſt que de 4 minutes 7 ſecondes. La raiſon de cette exception vient de la différence des parallaxes de hauteur qui a été plus conſidérable à Stoklom, où l'entrée s'eſt faite vers l'horiſon, qu'à Tobolsk, où la ſortie s'eſt faite vers le Méridien.

Pour réduire l'obſervation au centre de la Terre, j'ai ajouté ou ſouſtrait l'effet de la parallaxe, ſelon qu'il eſt affecté du ſigne plus ou moins, dans la cinquiéme colonne.

On peut remarquer ici qu'à la ſortie ou émerſion, l'inſtant du contact a été avancé par-tout où il s'eſt fait au-deſſous du diamètre horiſontal, & qu'il a été retardé là où il s'eſt fait au-deſſus. Ce qui n'eſt arrivé qu'à Lisbonne, à Madrid & à Rodriguez, & que l'entrée ou l'immerſion a été retardée pour Stokolm,

Petersbourg & Tobolsk, où elle a paru ſe faire au-deſſous du même diamètre.

On peut donc dire, par forme de corollaire, 1°. que l'effet de la parallaxe eſt d'avancer l'entrée, ſi elle ſe fait au-deſſus du diamètre horiſontal du Soleil, & de la retarder ſi elle ſe fait au-deſſous; au contraire, de retarder la ſortie, quand elle ſe fait au-deſſus, & de l'avancer, quand elle ſe fait au-deſſous. 2°. Que cet effet eſt d'autant plus conſidérable qu'il ſe fait ſentir plus loin de ce diamètre, & qu'il eſt nul vers ſes extrémités, ſoit que les phaſes arrivent le matin, à midi, le ſoir, à l'horiſon ou au zénith. On conçoit bien que dans ce dernier cas, le diſque du Soleil étant dans une ſituation parallèle à l'horiſon, tous ſes diamètres peuvent être regardés comme horiſontaux, & qu'une ligne tirée du centre de la Terre au Soleil, paſſant par l'œil de l'Obſervateur, l'effet de la parallaxe ne peut être que nul. Il doit l'être également à l'horiſon, s'il arrive à l'extrémité du diamètre horiſontal; puiſque la différence des parallaxes horizontales n'étant pas d'une demie minute de degré, un arc d'une auſſi petite quantité eſt confondu avec la portion du vertical tangent au Soleil dans lequel agit la parallaxe.

Après avoir réduit l'obſervation au centre de la Terre dans les ſixiémes colonnes, pour la réduire au Méridien de Paris, j'ai emploié la difference des longitudes marquée dans la connoiſſance des temps de 1764, & dans la troiſiéme Table du Père *Hell*; de ſorte que la ſeptiéme colonne devroit préſenter un même inſtant, puiſqu'elle eſt réduite à un même Méridien. Les différences qui s'y rencontrent ne peuvent venir que de l'incertitude des longitudes, ou du défaut des obſervations, ou de celui de mon cacul.

Il eſt fâcheux que le père *Hell*, dans le temps qu'il travailloit à ſa diſſertation, n'ait pas eu connoiſſance de l'obſervation faite à Lisbonne par M. de *Ciera*, Profeſſeur des Etudes au Collége des Nobles; cette Capitale du Portugal, Port de mer le plus occidental de toute l'Europe dont la longitude, par cette raiſon, eſt ſans doute aujourd'hui éxactement connue, auroit pu fournir un terme de comparaiſon plus propre que Madrid, dont la longitude eſt viſiblement défectueuſe, comme le dit le Père *Hell* ſur ſa quatriéme Table: & puiſque la longitude de Stokolm eſt encore incertaine à dix-neuf ſecondes

de temps près, ſuivant la Table de M. *de Lalande* comparée à celle du Père *Hell*, n'en peut-on pas dire du moins autant de la plûpart des autres endroits où l'obſervation s'eſt faite ? A cette première ſource d'incertitude ſe joint celle qui vient de l'obſervation même. Il eſt certain qu'elle a dû ſe faire à la même ſeconde pour le même endroit. Et l'on voit dans un Paris, un Vienne & un Bologne, entre ſix ou ſept Obſervateurs également habiles, juſqu'à des dix-huit, trente-cinq & cinquante-huit ſecondes de différence qui vient apparemment de la différence des Inſtrumens & des yeux.

Le Père *Hell*, a donc bien raiſon de s'écrier dans ſa première remarque ſur ſa ſixiéme Table : *Quis eſt Obſervatorum vel Aſtronomorum Deus qui aut obſervando aut calculando, ſe quatuor ſecundis non aberraſſe perſuadere nobis poſſit ?*

Je n'ai garde d'aſſurer d'avoir atteint dans mon calcul à cette préciſion de quatre ſecondes, quand je vois que je diffère au moins avec M. *de Lalande*, de ſept ſecondes & demi pour le contact obſervé à Paris, de trente-huit ſecondes, pour le premier contact intérieur obſer-

vé à Stokolm, & de quatorze secondes pour le second. Sur quoi il est pourtant bon de remarquer qu'il a emploié une, différence des parallaxes horisontales de vingt-cinq secondes, 6. avec une Méthode qui lui est propre, & que je n'ai employé qu'une difference des paralaxes de vingt-quatre secondes avec la Méthode de M. *Cassini*, imprimée dans les Mémoires de l'Académie année 1743, page 385. Celle de M. *Delisle*, à la fin du même Volume m'a donné à-peu-près les mêmes résultats, je n'ai pu faire usage de celle de M. *de Lalande*, parce que je ne l'entends pas.

La Méthode de M. *Cassini*, qui me semble avoir été prise dans le grand livre de la Nature aussi simple que magnifique, consiste dans la résolution d'un seul triangle dans lequel il y a un angle constant, & toujours égal à celui qui est formé au centre du soleil par la perpendiculaire à l'orbite & le rayon tiré au point de contact, cet angle est toujours opposé à la différence des parallaxes de hauteur. Un autre angle qui est variable est formé par la tangente au point de contact & le vertical dans lequel agit la parallaxe, cet angle est toujours égal à l'arc ou à la portion du limbe du soleil

ſoleil interceptée depuis ſon diamètre horiſontal juſqu'au point de contact, & le côté oppoſé à cet angle donne l'effet de la parallaxe.

Pour ſe donner une idée de ce triangle, on peut jetter les yeux ſur la troiſiéme Figure employée par M. *Caſſini*, dans ſes calculs ſur le paſſage de Mercure en 1743, à l'endroit que je viens de citer. On y voit les triangles H D G, I C K, dans leſquels les angles H, I ſont égaux aux angles M S D, M S C, & oppoſé aux verticaux D G, C K; on voit encore que l'effet de la parallaxe a été plus grand à l'entrée qu'à la ſortie, parce que l'angle G D H étoit plus grand que l'angle I C K, & que ſi cet angle eût été ſi petit, que le vertical C K n'eût fait qu'une ligne avec la tangente C I (comme il arrive toutes les fois que le point de contact ſe fait à l'éxtrémité du diametre horiſontal) il ne ſe ſeroit point fait de triangle & par conſéquent l'effet de la parallaxe, exprimé par I K auroit été nul, quand même la ſortie ſeroit arrivée vers l'horiſon, ſoit au levant, ſoit au couchant.

La ſuite au Mercure prochain.

MÉDECINE.

OBSERVATIONS sur un Marasme occasionné par un morceau de plomb, par M. HOUSSET, de la Société Royale des Sciences, & Docteur en l'Université de Médecine de Montpellier, Médecin des Hôpitaux, Bibliotécaire & ancien Directeur de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre.

J'AI vu en 1757 à l'Hôtel-Dieu un homme, qui, quelques heures après avoir mangé, rejettoit tous les alimens. Je soupçonnois qu'il étoit attaqué d'un schirre à l'orifice inférieur du ventricule, qui empêchoit les solides de passer dans le duodenum. J'employai pour le guérir les remèdes que je jugeois les plus efficaces, les vomitifs, les purgatifs, les fondans & les apéritifs, mais infructueusement. Le malade, ennuyé du peu de succès qu'il retiroit de ces secours, sorti de l'Hôpital, retourna dans son pays. J'appris quelque temps après, par son Chirurgien, qu'il y étoit mort; que son

cadâvre ayant été ouvert, on avoit trouvé au fond de son estomach un morceau de plomb d'une figure irrégulière, assez considérable pour obliturer le canal des intestins, & empêcher que, les alimens poussés par le mouvement péristaltique de l'estomach, n'entrassent dans le duodenum; en sorte que le viscère devoit être irrité dans le temps de la digestion, & par un mouvement rétrograde, rejetter les matières alimenteuses à moitié digérées. Ce qui a conduit insensiblement notre malade à un marasme universel, & enfin à la mort. Il auroit pu guérir par un usage journalier de certaines préparations mercurielles. Les heureuses observations de M. le *Dran*, sur la dissolution du plomb dans la vessie, par le moyen du mercure, nous auroient invité à les employer, & nous auroient fait espérer une cure radicale: mais les paysans sont souvent d'un génie si borné, qu'on les prendroit plutôt pour des automates, que pour des gens capables de donner le moindre éclaircissement sur la cause de leurs maladies. *

* L'estomach jouit de deux sortes de mouvemens, l'un progressif ou péristaltique, par lequel les alimens en partie digérés dans cet organe, sont poussés dans le duodenum, l'autre, retrogra-

SECONDE *Observation sur une Perte de Sang suivie de la Fistule lacrymale.*

Madame *Lefebvre*, Religieuse du Couvent de la Visitation, étoit attaquée depuis plusieurs années d'une perte de sang. Feu mon Père, Médecin de cette Communauté, laissoit aller cette perte jusqu'à ce qu'elle eût affoibli un peu les forces du corps, sans néanmoins en blesser notablement les fonctions ; il la faisoit ensuite saigner du bras. Ce qui suspendoit pendant un long espace de temps l'écoulement. Je suivois la même méthode à laquelle la Nature étoit habituée : elle me réussissoit. Mais cette maladie, de simple qu'elle étoit, devint compliquée ;

de ou antiperistaltique, qui, au lieu de les conserver pour l'œuvre de la nutrition, les chasse au contraire au-dehors. Ce double mouvement est vermiculaire, involontaire, contre les Sthaliens, ne dépend que de l'irritation faite à la membrane musculaire du viscère qui seule en est le siége. Ce mouvement, à qui on a donné le nom d'*irritabilite*, connu depuis peu, annoncé si sçavamment dans les Expériences du célébre M. de *Haller*, vient d'être développé, quant à sa nature & ses propriétés, dans les Lettres de M. *Housset* adressées à cet Auteur. Voyez le second volume des Mémoires sur les Parties sensibles & irritables, Edit. de Lausanne, 1760.

une ophtalmie, un flux de larmes involontaires qui dégénérèrent en un ulcère fiſtuleux lacrymal, rendoient ſon état plus triſte de jour en jour, & me firent penſer ſérieuſement à détruire juſqu'aux plus profondes racines du mal. Pénétré de cette réfléxion, je jugeai que l'état préſent ne pouvoit avoir d'autres cauſes que la conſtitution âcre de la maſſe du ſang qui tendoit à la diſſolution ; il s'agiſſoit en conſéquence d'adoucir l'acrimonie de ce fluide, & d'en rallier les principes. L'uſage habituel du lait & des alimens farineux, comme le ris au gras, le vermicelle, les œufs au lait, &c, me parurent les plus propres à remplir ces deux indications ; le tout précédé des remèdes généraux convenables à ſon état. Cette Religieuſe, à qui je donnois l'eſpérance de la guériſon, ſuivit conſtamment mes conſeils, & au bout de huit mois elle fut délivrée, non-ſeulement de ſa perte, mais auſſi guérie de ſa fiſtule, qui depuis cinq ou ſix ans, n'a laiſſé entrevoir aucune marque qui fît craindre ſon retour.

A Auxerre, ce 13 Avril 1764.

LETTRE écrite par M. FARCY, à Madame la Générale la MOTTE, du 10 Mars 1763, au sujet de ses Gouttes blanches & jaunes.*

MADAME,

LA vie & la santé de mon Père, que je dois à l'excellence de votre Elixir, & aux bons soins de M. *Thiery*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, sont pour moi les motifs d'une reconnoissance qui ne s'altérera jamais. Que ne puis-je persuader au Public que, si la paralysie a des effets si fâcheux, que les tempéramens même les plus robustes n'en sont pas exempts, on trouve dans votre Elixir un excellent remède contre cette maladie. Mon Père, sexagénaire & fort replet, fut tout-à-coup réduit le 31 Janvier dernier en un état qui ne permettoit pas même aux gens de l'Art, d'espérer le rétablissement de toute la partie droite du corps qui étoit immobile. Mais comme nous trouvâmes heureusement

* Cette Lettre n'a été retrouvée que depuis quelques jours, au Bureau du Mercure.

M. *Thiery*, dont les lumières sont aussi connues que les bonnes qualités de son cœur, il ne désespéra point d'une guérison parfaite. Parmi les moyens dont il se servit, il employa principalement l'Elixir jaune. Ces secours firent au bout de trois jours concevoir les plus grandes espérances. La langue qui subitement s'étoit tellement engagée, que mon Père ne pouvoit nommer ce dont il avoit besoin, commença à se délier, & le sixiéme jour de sa maladie il se faisoit entendre. M. *Thiery* ayant ordonné des frictions avec votre Elixir blanc, le long du bras droit plus fortement affecté, le surlendemain de cette opération le doigt annulaire & le petit doigt donnèrent quelques signes de mouvement. J'affirme avec la plus grande vérité, que la continuation de ces frictions, l'usage intérieur de l'Elixir jaune, avec les autres remèdes, ont en moins de quinze jours produit des effets étonnans; de sorte que l'articulation des doigts de la main étoit on ne peut pas plus sensible, & il restoit à la langue peu d'embarras. Je certifie qu'aujourd'hui mon Père va, vient, se promène; qu'il parle aussi librement qu'autrefois, & se sert de son bras au point de s'en raser. Tout le quartier du

fauxbourg S. Honoré a connoiſſance de cet événement, auſſi-bien que M. le Comte de *Saint-Florentin*, & auquel ce Miniſtre auſſi diſtingué par ſa ſageſſe que par ſa bonté, s'eſt intéreſſé. Indépendamment de M. *Thiery*, qui a dirigé la cure de mon Père, je puis citer pour témoins de ſon état actuel & paſſé MM. *Bainieres*, *Cagnard* & *Cadet*, Chirurgiens. M. de *Laſſaigne*, Médecin du Roi, qui a bien voulu ſuivre mon Père dans ſa convaleſcence, avec une attention particulière, a cru ne pouvoir mieux faire que de continuer le traitement qui avoit ſi bien réuſſi.

Je ſuis avec autant de reſpect que de reconnoiſſance, &c.

A Paris, le 10 Mars 1763.

ACADÉMIES.

SÉANCE publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de BÉSIERS.

LE 25 du mois d'Août dernier, 1763, l'Académie célébra le matin la Fête de Saint Louis, par une Meſſe

qu'elle fit dire, & après laquelle M. l'Abbé de *Baſtard* Prêtre, Sacriſtain de la Cathédrale & l'un de nos Confrères, lut le Panégyrique du Saint, qui eut l'applaudiſſement d'une nombreuſe aſſemblée.

Le même jour, vers les cinq heures après midi, l'Académie ſe rendit à l'Hôtel-de-Ville, où en préſence de MM. les Maire & Conſuls, d'un grand nombre d'Officiers, & d'autres perſonnes de diſtinction, M. *Brouzet*, Directeur, ouvrit la ſéance par un diſcours, où il parla de la Paix; & des circonſtances qui l'ont précédée, & à la fin du quel il fit l'Eloge du ROI, de M. le Comte *de S. Florentin* notre Protecteur, de M. notre Evêque & de M. *de Mairan*. Enſuite il s'étendit beaucoup ſur l'éducation morale des Enfans: c'étoit la ſeconde partie de ſes réfléxions ſur ce ſujet. Il en avoit lu la première dans la ſéance publique précédente.

M. l'Abbé de *Manſe*, qui avoit été chargé par la Compagnie de faire le précis du diſcours ſur l'utilité des Voyages, que notre Aſſocié M. l'Abbé *Gros-de-Beſplas* de la Maiſon & Société de Sorbonne, vient de faire imprimer, lut ce qui ſuit.

M. l'Abbé *Gros*, après une courte Préface, où il rend compte des motifs qui l'ont engagé à choisir le Sujet qu'il a traité, commence son discours par un remercîment de la grace qu'il dit avoir reçue, en se voyant admis parmi nous. La modestie & la reconnoissance semblent lui avoir dicté les expressions dont il se sert à cette occasion; il passe tout de suite à l'utilité des voyages, relativement aux Sciences & aux mœurs : il fait voir que les voyages éclairent les Sciences & qu'ils forment les mœurs : voilà les deux parties de son discours.

Les voyages, dit-il, après M. *Piganiol de la Force*, on été les premières écoles du monde, & les Voyageurs les premiers Sçavans. Rempli de l'idée de cet Auteur, M. l'Abbé *Gros* regarde l'Univers comme un cabinet, & un Voyageur comme un Sçavant qui parcourt tous les Livres qui y sont contenus; avec cette différence, que le Voyageur en interrogeant les hommes de tous les pays, en est bien autrement affecté, que le Sçavant qui n'interroge que les Livres : tout est froid pour celui-ci; tout s'anime pour celui-là. L'histoire des Nations policées, & de

celles qui ne le ſont pas, l'hiſtoire des Empires & des Peuples, l'hiſtoire naturelle, l'hiſtoire même de la Religion, tout eſt à découvert pour celui qui voyage; les Sciences proprement dites, Philoſophie, Théologie, Aſtronomie, Géographie, Tactique, Médecine, Botanique, tout eſt dévoilé au voyageur. Il juge de tout, parce qu'il voit tout, qu'il écoute tout.

C'eſt le tableau que nous préſente l'Auteur dans la première partie de ſon Diſcours; & ce tableau eſt un tableau mouvant, qui fait paſſer l'objet dans le cœur du Spectateur.

La ſeconde partie, dit M. *de Manſe*, eſt d'autant plus agréable à lire, que l'Auteur combat victorieuſement par les faits le préjugé que l'Abbé *Regnier* a réduit en maxime: *rarement à courir le monde, on devient plus homme de bien.* On ne peut ſe refuſer à tout ce que M. *Gros* dit pour prouver que les voyages ſont profitables aux mœurs; premierement, en corrigeant les défauts qui peuvent ſe trouver dans les caractéres nationaux & perſonnels. Il y a des vices, dit-il, auxquels on ne peut échapper que par la fuite; le voyageur fuit toujours. Secondement, en ſubſti-

tuant à ces défauts les qualités qui donnent de l'éclat aux Nations que l'on va visiter. La vertu se montre au voyageur sous tant d'images, qu'il sent redoubler pour elle son inclination. D'ailleurs il a des motifs bien puissans pour devenir vertueux ; la gloire de sa Nation, & sa gloire personnelle.

Parmi nous un Citoyen se montre-t-il léger ? c'est le vice de la personne : chez l'Etranger, il fait accuser la Nation ; c'est le vice des François. Parmi nous le Citoyen jouit d'une considération, qui peut-être n'est due qu'à ses Pères : chez l'Etranger, il n'a d'autre ressource que son propre mérite pour se concilier les suffrages de ceux avec qui il vit.

M. l'Abbé *Gros* finit son Ouvrage par l'Eloge du ROI, de M. le Comte *de S. Florentin* notre Protecteur, de M. *Bésiers* notre Chef, de M. *de Mairan* notre Fondateur, de Mde *Lepaute* notre Associée ; & tous ces Eloges font sortir le mérite de celui qui loue, de même que le mérite de ceux qui sont loués.

Après le Discours dont je viens, dit M. *de Manse*, de donner le précis, M. *Gros* ajoute des réfléxions sur les Voyages ; & ce n'est pas l'endroit le moins piquant, ni le moins utile de son écrit.

Il étoit si plein de sa matière, que ne pouvant pas faire entrer tout ce qu'il avoit médité là-dessus, dans un discours de demi-heure de lecture, il a été obligé de la *cisailler*, pour ainsi dire, afin de ne rien omettre de ce qui devoit persuader son Sujet, & pour en faire retirer les avantages qu'il en a retirés lui-même. Comme Orateur, son éloquence détermine à voyager: comme *penseur*, ses maximes apprennent à voyager: la méfiance, dit-il, est un vice dans le commerce de la Société: elle est indipensable dans les voyages, & devient une prudence; c'est en ce sens, qu'on a toujours dit que la méfiance étoit *mère de sureté*.

Si l'on croit les gens du Païs, on accourcit son chemin par les sentiers; & j'assure, dit-il, qu'on l'abrège par les grandes routes. Cette maxime a l'air d'un paradoxe; mais en l'éxaminant, on en découvre aisément la vérité.

Les autres réfléxions que l'on trouve en assez grand nombre dans l'ouvrage de M. l'Abbé *Gros*, sont très-judicieuses, & d'une pratique sûre & avantageuse. Il seroit à souhaiter qu'on les gravât dans l'esprit & dans le cœur des jeunes gens qu'on destine à voyager.

M. *Bouillet* le Père parla ensuite sur la mort prompte de quelques femmes en couche, & sur les moyens de prévenir cette mort. Il n'en détailla pas toutes les causes : il réserva pour une autre occasion la syncope, la suffocation utérine, l'apopléxie laiteuse ; & pour l'hémorrhagie excessive, il renvoya à M. *Levret*, habile Accoucheur de Paris, qui en a très-bien disserté dans un de ses ouvrages. Il se borna à la gangrène de l'utérus, suite de l'inflammation de cette partie, & la cause la plus ordinaire de la mort prompte de ces accouchées : Sujet qui ne paroît pas avoir été traité en particulier * & avec toute l'attention qu'il mérite.

Mais à quoi attribuer cette inflammation, & la gangrène qui lui succède si promptement ? Le commun des hommes en rapporte ordinairement la cause à quelque coup extérieur, à quelque chute, ou à quelque déchirure, à quelque contusion dans l'intérieur du sein ; & l'on ne peut pas nier qu'à l'égard de

* M. *Astruc* a parlé de l'inflammation de la matrice hors le temps des couches ; mais il n'a pas encore traité *ex professo* de celle qui survient d'abord après l'accouchement. V. *Traité des maladies des Femmes* imprimé en 1761.

certaines femmes qui ont péri brusquement, ces causes n'aient eu quelque part à leur mort. On ne manque guères aussi de soupçonner quelque faute dans le traitement de l'accouchée, si sa mort a été précédée d'une maladie de quelques jours.

Cependant, on voit 1°. mourir des accouchées, qui n'avoient fait aucune chute, & qui n'avoient reçu aucun coup sur le ventre.

2°. Il en meurt aussi sans qu'il y ait eu aucune écorchure ou contusion dans leur sein; & l'on en voit réchapper dont le sein n'a pû qu'être furieusement maltraité. Car sans parler de celles qui ont survécu à l'Opération Césarienne, combien d'exemples n'a-t-on pas, de femmes à qui on a arraché de force ou tiré par des crochets des enfans morts, ou des têtes separées de leur tronc, ou enclavées entre les os du bassin, sans que la mort s'en soit toujours ensuivie?

Il y a plus: on a vu revenir en santé des femmes à qui les enfans pourris dans leur sein, avoient percé l'abdomen, s'étoient frayés une issue à travers les membranes de l'utérus & de l'intestin

rectum,* d'où ils sortoient par piéces : ce qui prouve évidemment, que, quoique la substance de l'utérus soit très-délicate, très-susceptible des impressions soit extérieures, soit intérieures, & qu'il faille la ménager avec toute l'attention possible, ce n'est pas pourtant toujours à raison de sa délicatesse, ni à raison des incisions qui ont pu y être faites, ou des meurtrissures qu'elle a pu recevoir, ou des inflammations & des abscès qui ont pu s'y former, que la gangrène de cette partie enléve si brusquement la femme en couche.

3°. Enfin il meurt des accouchées entre les mains des plus habiles Médecins, quoiqu'elles se fussent délivrées naturellement, & que dans leur maladie elles eussent été traitées selon toutes les régles de l'Art.

A quoi donc attribuer le triste sort de ces femmes ? C'est, répond M. B. à la nature de la fiévre qui les attaque d'abord après l'accouchement, & à laquelle succédent promptement l'inflammation & la gangrène de leur sein.

* V. *Joann. Langii Epist. Mad. Lib.* 2. *Epist.* 39. *Mém. de l'Acad. Royale des Sciences, année* 1702. *p.* 234. *Observ. de Médecine de la Société d'Edimbourg. Tom. V. Art.* 39. *&c.*

Après avoir expliqué en peu de mots la disposition de l'utérus après l'enfantement, & avoir rapporté les causes générales de la gangrène & du sphacèle, M. B. ajoute qu'il est visible que si une femme avant ses couches n'a pas observé les régles d'une sage diéte, si elle a usé de mauvais alimens, d'alimens capables de fournir une grande quantité de sucs de mauvaise qualité, ou que par quelque cause que ce soit ces mauvais sucs se soient formés dans son corps, que d'abord après l'accouchement ils viennent à se développer, & qu'ils occasionnent une fiévre de mauvais caractère avec de violens redoublemens, son sein doit s'engorger à un extrême degré, se gangrener, se sphacéler, d'où s'ensuivra une prompte mort.

On ne sera pas surpris de ce funeste accident, si on considére d'un côté l'état où se trouve le sein des femmes d'abord après l'accouchement, & de l'autre, si on examine les effets que doivent produire sur ce viscére les violens paroxismes d'une fiévre putride maligne.

On s'imagine bien qu'il faut un peu de temps pour que les parois de l'utérus énormément distendus vers la fin de la grossesse, se rapprochent; que leurs vaisseaux extrêmement gonflés se vuident

des liqueurs qu'ils contiennent, & que tout le corps de ce viſcére revienne à ſon premier état ; d'où il eſt aiſé de comprendre que s'il arrive de violens redoublemens de fiévre, avant que l'utérus ſoit réduit à ſon premier volume ; ſes vaiſſeaux déjà gorgés & dépourvus d'élaſticité céderont aiſément à l'impétuoſité des humeurs qui y aborderont ; les extrémités capillaires de leurs rameaux artériels ſe rempliront outre meſure ; les liqueurs qui y ſont accumulées ne pourront plus rouler ; les tuniques de quelques rameaux trop dilatées ſe rompront ; & il ſurviendra une ceſſation totale du cours des liquides, & du mouvement ſyſtaltique des ſolides : en un mot la gangrène & le ſphacéle ou la mort de ce viſcére qui entraîne promptement celle de l'accouchée.

Ajoutons que plus les femmes auront manqué dans leur régime pendant leur groſſeſſe, plus elles ſeront expoſées à ce ſiniſtre événement après leurs couches, & beaucoup davantage celles dont le ſein n'étoit pas originairement bien conſtitué.

M. B. rend raiſon du mauvais ſuccès des remédes dans le cas dont il s'agit ; & il ajoute qu'on ne doit accuſer ici ni

Médecin, ni Accoucheur. Il prétend qu'ils ne ſont point alors comptables de la mort de ces infortunées ; & que c'eſt uniquement à la mauvaiſe diſpoſition de leur ſein, & à la fiévre putride maligne qui les ſaiſit d'abord après leurs couches, qu'il faut s'en prendre.

D'où il conclut que pour éviter une ſi bruſque & ſi fâcheuſe cataſtrophe, le ſeul moyen ſeroit de prévenir la fiévre putride maligne qui fait périr les femmes en couche en occaſionnant promptement l'inflammation & la gangrène de leur ſein. Et ce moyen conſiſte, dit-il, en un régime très-rigoureux, en une privation abſolue d'alimens indigeſtes, ou aiſés à ſe corrompre, ſur-tout de ragoûts, de pâtiſſeries, de liqueurs ardentes ou faciles à s'enflammer, en un ſommeil tranquille, en un exercice modéré, & en une ſuſpenſion prèſque totale des paſſions de l'âme : en un mot, en une manière de vivre frugale, priſe principalement des végétaux, & réglée de telle ſorte, que les femmes pendant leur groſſeſſe n'ayent aucune indigeſtion à craindre, & qu'elles puiſſent ſe flatter de ne porter aucun mauvais levain dans leur corps, ou ce qui revient au même, de n'avoir aucun foyer de

maladie lors de leur enfantement.

Avec de telles précautions, auxquelles vraiſemblablement peu de femmes groſſes voudront entièrement s'aſſujettir, quelque néceſſaires qu'elles leur ſoient, ou du moins en y ſuppléant ſuffiſamment, s'il eſt poſſible, par le ſecours de l'Art, elles préviendront infailliblement la fiévre putride maligne, dont quelques-unes ſont menacées après leurs couches, & dont les effets leur ſont ſi funeſtes.

A BESIERS, le 15 Septembre 1763.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

MANUFACTURES.

L'ON avertit le Public qu'il ſe vend tant à Paris, que dans les Provinces, des Toiles peintes ſous le nom de la *Manufacture d'Orange*, qui n'en ſont pas; & que la véritable façon de connoître cel-

les qui sont peintes & imprimées à Orange, & de convaincre les débitans de mauvaise foi qui trompent tous les jours les personnes qui achetent de ces étoffes, est de se faire réprésenter les chefs des Pièces qui sont toutes marquées en tête & en queue : *Manufacture de J. R. Wetter, & sa Compagnie à Orange* & de rejetter toutes celles qui ne le seront pas, ou dont la marque paroîtroit avoir été ajoutée après coup.

L'on avertit aussi le Public, que le Magazin général de cette Manufacture, qui se tient toujours à l'Hôtel de Jaback, rue neuve S. Médéric, est continuellement assorti en toutes sortes de Toiles peintes tant pour Meubles, Robbes, Deuils & autres; Toiles pour habits d'Hommes en desseins de lustrine, Vestes à bordures, Mouchoirs; & qu'il ne se vend que des Toiles en ladite Manufacture.

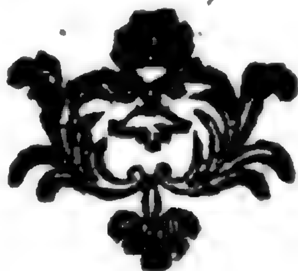

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

MÉTHODE qui abrége les régles en uſage, pour apprendre l'accompagnement du clavecin, & dont la pratique éxige tout au plus deux mois d'exercice, pour parvenir à accompagner tout ſeul, toute ſorte de Muſique à livre ouvert, & en beaucoup moins de temps encore, avec le ſecours d'un Maître; par M. *Giannotti.*

L'Auteur propoſe cet Ouvrage par ſouſcription, dont le nombre eſt fixé à deux cent; le prix ſera de 24 liv. On ſouſcrira chez M. *le Clerc*, Marchand de Muſique, rue S. Honoré, près la rue des Prouvaires, à Ste Cécile. On payera 12 liv. en ſouſcrivant & 12 liv. en recevant l'exemplaire au premier Août prochain 1764. On prend ce terme, pour donner le temps aux Provinces & dans les Pays Etrangers de s'y intéreſſer.

Si on doutoit des progrès rapides que l'on fait par cette admirable méthode, on prie les perſonnes qui veulent

s'y intéresser, de s'adresser à Mlle *Casamajor*, rue des Bons-Enfans ; au coin de la rue Neuve des Petits-Champs, qui en a la preuve sous ses yeux ; & à Mlle *Fel*, rue S. Thomas du Louvre. L'une & l'autre de ces personnes, en rendront témoignage. Cet Ouvrage convient également pour la Harpe.

PREMIER RECUEIL des Menuets nouveaux, pour le Violon, avec Accompagnement de Basse & de Clavecin, dédié à *M. le Baron de S. PORT*, composé par *M. Cramer*. Prix, 1 liv. 4 f. chez *M. Theveneau*, au grand Bureau de la Poste de Paris, rue des Quatre-Vents ; & aux Adresses ordinaires de Musique.

GRAVURE.

IL paroît une Estampe nouvelle, dédiée à M. *Handmann*, Peintre à Basle, représentant *la Lune cachée*, gravée d'après le tableau original de *Vanderneer*, par le sieur *Zingg*. Cet ingénieux Artiste, qui par l'intelligence de son art & un burin extrêmement flatteur,

a le ſecret de rendre intéreſſantes : ſes moindres productions, a ſçu réunir dans celle-ci le gracieux à un très-bel effet. Cette Eſtampe, dont le prix eſt de 1 liv. ſe trouve chez le ſieur *Aliamet*, Graveur du ROI, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons.

On trouve auſſi chez le même deux autres Eſtampes nouvelles, gravées d'après les Table auxoriginaux de *Berghem*, qui ſont au cabinet de *M. le Chevalier Damery*. Le prix de chacune de ces Eſtampes eſt de 1 liv. 16 ſ.

Le ſieur MIGER vient de graver une Eſtampe, d'après le Tableau Original, peint à Rome d'après nature, par M. *Vien*, intitulée *l'Hermite ſans ſouci*. Ce Morceau qui ne peut faire que beaucoup d'honneur au burin de cet Artiſte, eſt dédié à *M. Cochin*, Chevalier de l'Ordre du ROI, Secrétaire perpétuel & Hiſtoriographe de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture ; & ſe vend au vieux Louvre, chez M. *Vien*, Peintre du ROI.

PLAN d'une Maiſon, avec ſes dépendances, provenant de la ſucceſſion de

de *S. A. S. Mgr le* COMTE DE CHAROLOIS, située à la Nouvelle-France, fait, & levé par *M. Gillet*, le jeune, Architecte. Prix, 1 liv. 10 ſ. Chez l'Auteur, grande rue du Fauxbourg Saint Martin.

Il ſe trouve attenant ce Château, pluſieurs Maiſons propres pour des Manufacture, pour des Marchands de Vin & autres, que le ſieur *Chefdeville*, Officier du ROI, Maître de Muſette des DAMES DE FRANCE, a fait conſtruire, avec de beaux Jardins garnis d'eſpaliers & des meilleurs fruits; ainſi que de grands Emplacemens propres à bâtir ſoit ſur trois rues, ſoit du côté de la Campagne, à vendre en une ou en pluſieurs parties. On peut s'adreſſer au ſieur *Chefdeville*, tous les Mardi & Vendredi de chaque ſemaine après-midi, en ladite Maiſon; chez l'Auteur du Plan, à l'adreſſe ci-deſſus indiquée, & à *MM. Maréchal* & *Trutat*, Notaires, rue de Condé à Paris, qui donneront ſur ce Sujet, tous les éclairciſſemens néceſſaires.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

NOTICE d'OLYMPIE, Tragédie de M. de VOLTAIRE. *

PERSONNAGES.	*ACTEURS.*
OLYMPIE, Fille d'Aléxandre,	Mlle *Clairon.*
CASSANDRE, Fils d'Antipatre, Roi de Macédoine,	M. *le Kain.*
ANTIGONE, Roi d'une partie de l'Asie,	M. *Bellecour.*
STATIRA, Veuve d'Alexandre,	Mlle *Dumesnil.*
L'HIEROPHANTE, ou Grand-Prêtre qui préside à la Célébration des grands Mystères,	M. *Brizard.*
SOSTENE, Officier de Cassandre,	M. *Dauberval.*
HERMAS, Officier d'Antigone,	M. *Blainville.*
Prêtres initiés, Prêtresses, Soldats & Peuple.	

La Scène est dans le Temple d'Ephèse, où l'on célèbre les grands Mystères.

* Comme cette Pièce est imprimée depuis long-temps, & qu'elle est entre les mains de tout le monde, ainsi que tout ce qui s'imprime d'un Auteur aussi célèbre, nous nous bornons à une simple Notice.

ACTE PREMIER.

SOSTENE eſt dans le Périſtyle du grand Temple. La principale porte s'ouvre ; *Caſſandre* en ſort, & paroît agité. Il confie à *Soſtène* le trouble dont il eſpère être bientôt délivré. Les grands Myſtères vont finir ; il s'eſt fait initier. Il invite *Soſtène* à reſter dans le parvis, pour être témoin de ſes premiers devoirs & de ſes premiers ſoins envers *Olympie*. Cette *Olympie* eſt une Eſclave enlevée dans ſon enfance par *Antipatre*, qui avoit des raiſons pour cacher le ſecret de ſa naiſſance ; *Caſſandre* le ſçait & veut réparer l'outrage. Il avertit *Soſtène* que cette prétendue Eſclave doit être reſpectée. Elle expie, dit-il, entre les mains des Prêtreſſes qui la préſentent au Temple, des forfaits qu'elle ne connoît pas, & qu'il deſire ardemment qu'elle ne connoiſſe jamais. Ce ſecret inquiète *Antigone*. Il veut l'arracher de *Caſſandre*. Il vient avant le jour le trouver pour cela dans les Parvis de ce Temple. Il exhorte *Caſſandre* au nom de leur ancienne amitié, à réunir leurs forces pour partager la Terre entr'eux, & pour défendre les conquêtes d'*Aléxandre* contre les ennemis

qui viennent de toutes parts s'emparer de ces riches dépouilles. Sur un regret qui échappe à *Cassandre*, *Antigone* veut calmer ses remords. Le premier avoit présenté dans un festin le poison qui causa la mort d'*Alexandre*. Il lui avoit été donné par son père *Antipatre*, mais sans lui en avoir confié le secret. *Antigone*, par le portrait qu'il fait d'*Aléxandre*, entreprend de justifier l'attentat. L'âme de *Cassandre* s'épouvante toujours de l'horreur du crime. *Antigone*, qui veut aller à son but sur le secret qu'il a dessein de pénétrer, reclame de nouveau l'amitié de *Cassandre*. Il en exige une promesse de lui accorder ce qu'il demandera. *Cassandre* promet ; *Antigone* ne demande qu'une Esclave ; mais cette Esclave est *Olympie*. A cette demande *Cassandre* est troublé. Son ami insiste, il répond par ces Vers :

» Sous les yeux vigilans des Dieux & des Déesses,
Olympie est gardée au milieu des Prêtresses.
» Les portes s'ouvriront quand il en sera temps.
» Dans ce Parvis ouvert au reste des vivans,
» Sans vous plaindre de moi, daignez au moins
» m'attendre.
» Des Mystères nouveaux pourront vous y sur-
» prendre,

» Et vous déciderez si la Terre a des Rois
» Qui puissent asservir Olympie à leurs loix.

Cassandre rentre dans le Temple; *Antigone* croit avoir pénétré le grand mystère qu'il soupçonne sur le sort d'*Olympie*. On ouvre les trois portes du Temple, dont on découvre l'intérieur. Les Prêtres d'un côté & les Prêtresses de l'autre environnent l'Autel, sur lequel *Cassandre* & *Olympie* mettent la main: ils prononcent alternativement en présence de l'*Hierophante*, des sermens préparatoires de l'Hymen dont on va célébrer la pompe. *Cassandre* en appelle à *Antigone* lui même, pour sçavoir si, malgré les liens de l'amitié, il pouvoit lui faire un tel sacrifice, & les portes du Temple se referment. *Antigone* est plus confirmé que jamais dans ses soupçons sur le sort d'*Olympie*. L'ambition & l'amour se réunissent pour l'animer. *Olympie* a des *droits qui peuvent élever son Epoux au rang de Roi des Rois*. L'amour a plus d'empire sur son cœur qu'il ne croyoit lui-même; tout excite sa jalousie, tout enflâme sa colère. La pompe de l'Hymen qui s'apprête irrite & redouble en lui ces cruelles passions. Il s'écarte des objets qui le blessent. Il va

concerter les projets furieux qu'il conçoit, pour empêcher que l'Hymen de *Caſſandre* & d'*Olympie* ne s'accompliſſe.

ACTE II.

Les trois portes ſont ouvertes. Tout le Théâtre eſt réputé alors l'intérieur du Temple. L'*Hierophante* eſt environné des Prêtres & des Prêtreſſes. Une ſeule Prêtreſſe, enſévelie dans ſa douleur, n'aſſiſte point aux Myſtères. Mais le ſort l'a nommée pour la célébration de l'Hymen qui ſe prépare. La voix du Sort eſt regardée comme celle de Dieu même; il faut qu'elle obéiſſe. Une Prêtreſſe inférieure eſt chargée de la faire venir. Elle paroît, elle regrette en larmes la néceſſité qui l'arrache à ſa retraite. Une autre néceſſité l'accable: ſon ſort étoit reſté inconnu même dans l'intérieur du Temple. Les loix du Rit qu'on y pratique exigent qu'elle ſe déclare. Elle cède avec effort; elle prend le ſerment de tout ce qui aſſiſte ſur les ſecrets qu'elle va révéler. Elle s'informe auparavant s'il eſt vrai que *Caſſandre* ſoit au nombre des Initiés. Elle gémit de ce qu'il parle aux mêmes Dieux qu'elle. L'*Hierophante* cherche à la conſoler par des ſentimens

de Religion. Enfin cette Prêtresse voilée est *Statira*; c'est la fille de *Darius*, c'est la veuve d'*Aléxandre*, qui déclare que *Cassandre* est l'auteur de la mort de son Maître, qu'il a plongé dans son sein à elle-même un fer meurtrier, & qu'il l'a laissée mourante, sur le corps de son auguste Epoux. L'*Hierophante* veut se prosterner aux pieds de cette grande Reine; mais elle ne demande de respect que pour sa douleur. Elle connoît trop le néant des grandeurs du monde. Un vil étranger, un pauvre, soulagea la misère de *Darius*; une femme Ephésienne lui a sauvé la vie à elle-même, abandonnée de ses amis & de ses Sujets. Cette femme est la Prêtresse inférieure qui l'accompagne; l'horreur du monde l'a déterminée à s'enterrer vivante au fond de ce Temple. Elle pleure une fille, un enfant arraché de ses bras sanglans. Quelques efforts qu'il en puisse coûter à son cœur, la loi qu'elle a embrassée l'oblige en cette occasion à bénir elle-même l'Hymen d'*Olympie* & de *Cassandre*: c'est elle qui doit présenter le feu sacré, l'eau lustrale, l'encens, enfin tout ce qui doit consacrer cette auguste Cérémonie. L'*Hierophante* plaint *Statira*, & la laisse seule attendre *Olym-*

pie. Celle-ci s'avance. Le Temple est ébranlé à son approche. Le cœur de *Statira* est ému jusqu'au trouble, à l'aspect de cette jeune Personne, qu'elle regarde comme une victime dévouée au malheur. Elle plaint sur tout l'illusion de son cœur, quand elle entend de sa bouche ingénue la déclaration vraie & sincère de ses sentimens pour *Cassandre*.

. . . .

» Depuis (dit *Olympie*) que je tombai en ses au-
» gustes mains,
» J'ai vu toujours en lui le plus grand des Humains.
» Je chéris un Epoux, & je révère un Maître.
» Voilà mes sentimens, & voilà tout mon être.

C'est dans cette Scène que se prépare de la manière la plus naturelle & la plus intéressante, la reconnoissance entre la mère & la fille. Toutes les réponses d'*Olympie* aux questions de *Statira* sur son sort, sur les époques de sa naissance & de son esclavage, jettent une lumière encore indécise, mais qui frappe sensiblement l'âme de cette mère infortunée. L'*Hierophante* survient : il achève d'éclaircir ce grand évènement. Il apprend à *Statira* qu'*Antigone*, que les Peuples, que l'Armée, que toutes les voix enfin se réunissent à déclarer que cette *Olympie*

est fille d'*Aléxandre.* Ce bonheur est mêlé pour *Statira* de l'affreuse amertume qu'y répand l'Hymen projetté. On menace le Temple; des Soldats l'environnent. Ephèse est divisée en deux factions. L'*Hierophante* exhorte les Princesses à demeurer au pied des Autels. Il va se présenter aux Rois audacieux qui menacent de violer la sainteté de son asyle; & si la tyrannie, dit-il, osoit en approcher,

» C'est sur son corps sanglant qu'il lui faudra
» marcher.

Statira fait des vœux pour le succès des armes d'*Antigone*, & de douloureuses réfléxions sur la nécessité où elle est de n'attendre du secours que de ses ennemis qui ont été ses Sujets. Elle exhorte *Olympie* à suivre le devoir qu'elle-même s'est prescrit, de soutenir le grand nom qui reste à la mère & à la fille.

ACTE III.

LE Temple est fermé. *Cassandre* & *Sostène* sont dans le péristile. Le premier a cédé à la voix publique. Il est convenu qu'*Olympie* est fille d'*Aléxan-*

dre. Antigone, abuſant de la religion, qu'il ne reſpecte pas, a ſoulevé le Peuple, & fait enviſager comme un crime affreux l'hymen de *Caſſandre* avec une fille dont il a tué la mère. *Caſſandre* convient avoir tué *Statira*, mais c'eſt dans le tumulte & l'horreur des combats. Son plus grand ſupplice eſt d'être coupable aux yeux d'*Olympie* qu'il adore. Il eſpére cependant de la tendreſſe d'*Olympie*, dont le cœur eſt à lui dès l'enfance. Mais ſi elle retiroit la main qu'elle lui a donnée, il menace de détruire le Temple même dont il eſt le défenſeur. Il cherche *Olympie*, il eſt arrêté par l'*Hierophante*. Il lui demande la Princeſſe, l'*Hierophante* lui promet que la Prêtreſſe chargée du ſoin ſacré de la cérémonie, va bientôt l'amener; mais il fait des vœux pour que cet hymen n'occaſionne pas le malheur de l'un & de l'autre époux. Ces vœux allarment *Caſſandre*, il veut faire expliquer l'*Hierophante*, il l'accuſe d'être du parti d'*Antigone* contre lui. Le Grand-Prêtre répond à ce ſoupçon avec une religieuſe fermeté.

» Me préſervent les Cieux de paſſer les limites
» Que mon culte paiſible à mon zéle a preſcrites.

» Les intrigues des cours, les cris des factions,
» Des humains que je fuis les tristes passions
» N'ont point encor troublé nos retraites obscures.
» Au Dieu que nous servons nous levons des
» mains pures.
» Les débats des grands Rois prompts à se divi-
» ser,
» Ne sont connus de nous que pour les appaiser.
» Et nous ignorerions leurs grandeurs passagères,
» Sans le fatal besoin qu'ils ont de nos prières.
. . . . &c. &c.

Olympie s'avance avec *Statira* voilée. Dans cette Scène, en même temps terrible & attendrissante, *Cassandre* reconnoît *Statira* dans les bras de laquelle se jette *Olympie*. *Cassandre* est confondu & accablé de ses remords. *Statira* lui rappelle tous les crimes qu'elle lui reproche. Il ne prétend s'excuser sur rien. *Olympie*, pressée par un devoir qu'elle croit sacré, demande elle-même à sa mère d'éteindre les flambeaux d'un si funeste hyménée. *Cassandre* au désespoir, *Cassandre*, qui a mis son Sceptre & sa Couronne aux pieds de ces Princesses, sans prétendre se justifier, n'écoutant plus qu'un amour auquel il ne peut résister, jure d'enlever du Temple & même des bras de sa mère la triste

Olympie qu'il a droit de regarder déjà comme ſon épouſe. Il ſort & laiſſe les deux Princeſſes dans les allarmes que leur cauſe la fureur de ſes menaces. *Antigone* vient ſe préſenter à *Statira* pour être le défenſeur de la veuve & de la fille d'*Aléxandre*. Il demande le ſuffrage de *Statira*; il l'obtient aiſément du deſir qu'elle a de ſe venger ; mais il prétend pour prix de ſes ſervices la main d'*Olympie*. *Statira* conſulte l'aveu de ſa fille. Celle-ci apporte pour excuſe le trouble affreux de ſa ſituation,& ne promet rien. *Statira* répond de ſon aveu: Reſtée ſeule avec ſa fille, elle la preſſe de ſe décider, elle lui propoſe de rallumer pour *Antigone* les flambeaux de l'hymen éteints pour *Caſſandre*. *Olympie* ſe défend quelque temps, en proteſtant qu'elle ne veut d'autre Trône, d'autre hymen que la retraite obſcure qu'avoit choiſie ſa mère, pour elle-même. Elle propoſe à cette mère affligée, de laiſſer tous les débats de ces Rois forcenés, de ne point joindre leurs mains tremblantes, à ces mains meurtrières.

» Les larmes ſont pour nous, les crimes ſont
» pour eux.

Ces larmes, qu'en effet elle voit ré-

pandre à sa fille, glacent d'horreur *Statira*. La tremblante *Olympie* ne peut lui cacher qu'elle aime *Cassandre*, mais elle jure de le fuir. *Statira* est épouvantée d'un sentiment qu'elle déteste dans sa fille, celle-ci tombe à ses pieds.

» Hélas, *dit-elle*, de douleur dévorée,
» Tremblante à vos genoux, je les baigne de
» pleurs.
» Ma mère, pardonnez.

STATIRA.

» Je pardonne & je meurs.

Olympie jure de ne jamais trahir ses devoirs, & de mourir plutôt que d'offenser la gloire des Auteurs de sa naissance. *Statira* est pénétrée de douleur de voir qu'*Olympie* peut mourir plutôt que de haïr l'ennemi qu'elle déteste. Mais elle compte sur sa vertu, & ne peut la regarder comme coupable.

ACTE IV.

Antigone est dans le péristile, ses soldats occupent les passages qui conduisent au Temple; le Peuple d'Ephèse est partagé entre *Cassandre* & lui; le signal de la guerre est donné, il y court; mais il est arrêté par *Cassandre*, qui lui reproche l'amitié trahie. *Antigone* lui ob-

jecte ses crimes & l'erreur à laquelle il prétend qu'il devoit la tendresse d'*Olympie.* Il lui propose de reprendre leur ancienne alliance, & même de périr pour lui s'il veut céder *Olympie. Cassandre* ne répond à cette proposition que par celle d'un combat singulier. Le combat est accepté, ils mettent l'épée à la main aux portes du Temple; l'*Hierophante* les ouvre. Il apostrophe avec véhémence les deux Rois qui profanent son saint asyle. Les Prêtres, les Initiés & le peuple en foule se précipitent entre les combattans & les séparent. *Antigone* persiste & atteste le Ciel & les Mânes d'*Aléxandre* qu'il ne souffrira pas qu'un hymen illégitime s'accomplisse. *Cassandre* n'est pas plus disposé à céder de ses prétentions. L'*Hierophante* exhorte ce dernier à la modération. Il lui représente la force de la loi, qui permet à une femme de passer dès le même jour dans les bras d'un autre époux, si le sien a versé le sang de quelqu'un de sa famille, dans quelque circonstance & de quelque rang que soit cet époux. De plus, la mère d'*Olympie* vit encore, c'est à elle à disposer du sort de sa fille. C'est à lui d'attendre les arrêts de l'une & de l'au-

tre. *Antigone* saisit comme un espoir certain de son succès ce qu'a dit l'*Hiérophante*. *Cassandre*, libre avec son Confident, se promet de se porter aux plus grandes extrémités plutôt que de renoncer à l'hymen d'*Olympie*. Mais *Antigone* a séduit *Statira*. Il ne doit pas espérer de fléchir cette mère irritée. Ses remords ne lui laissent pas la douceur de penser qu'*Olympie* elle-même puisse jamais lui pardonner. Il a formé le projet de l'enlever aux Dieux mêmes qu'il a servis. Dans ce moment, il apperçoit *Olympie* prosternée aux pieds d'un Autel. Il ordone à *Sostène* d'aller tout préparer pour l'enlévement. *Olympie* apperçoit *Cassandre*. Celui-ci fait les derniers efforts pour calmer l'horreur qui accable l'âme de sa maîtresse. Il la presse de le suivre, elle lui demande avec instance de la fuir. Elle s'irrite de la crainte qu'il a qu'elle ne céde aux vœux d'*Antigone*. Enfin, sur ce qu'il veut entreprendre de l'arracher de son asyle, elle lui demande la mort. *Cassandre* lui reproche l'excès de sa haine. *Olympie* termine ses reproches par un dernier aveu du sentiment le plus tendre.

» Ma haine est-elle juste, & l'as-tu méritée?

» *Cassandre*, si ta main féroce, ensanglantée ;
» Ta main, qui de ma Mère osa percer le flanc ;
» N'eût frappé que moi seule & versé que mon
» sang,
» Je te pardonnerois, je t'aimerois .... babare
» Va, tout nous désunit . . . .

Cassandre insiste encore plus vivement. Quand elle devroit l'épouser pour lui percer le cœur, il faut que son destin s'accomplisse, il faut qu'elle le suive ....

» Haïssez, punissez, mais suivez votre époux.

Sostène, interrompt cette Scène en venant informer *Cassandre* qu'*Antigone* est aux portes du Temple ; qu'il cherche à séduire ses amis, à détourner ses soldats, que le Peuple est ébranlé, qu'il atteste *Aléxandre*, *Olympie* elle-même. *Cassandre* accuse tendrement *Olympie* de vouloir sa mort. Il lui arrache encore un nouvel aveu de sa foiblesse.

OLYMPIE.

» Moi ! vouloir ton trépas !... Va, j'en suis
» incapable.....
» Vis loin de moi.

CASSANDRE.

» Sans vous le jour m'est éxécrable

» Et s'il m'est conservé, je revole en ces lieux,
» Je vous arrache au Temple, & je meurs à vos
» yeux.

Olympie se reproche amérement les pleurs que lui coûte *Cassandre*. La voix du devoir, la voix de la nature est la seule à qui elle veut obéir. Les Dieux avoient reçu d'elle les sermens de l'amour le plus tendre. Les Dieux ont tout changé.... mais qu'ils changent donc son cœur. C'est ce qu'elle implore du Ciel.

» Eh! que peut sur soi-même une foible Mortelle!

Elle sent bien qu'elle enfonce le trait qu'elle veut arracher. Ce cœur déja déchiré, va éprouver de nouvelles blessures. L'*Hiérophaute* vient apprendre à *Olympie* que *Statira* sa Mère, allarmée du bruit & du carnage qui profanent les issues du Temple, & voyant que *Cassandre* s'y fraye un chemin, dans la crainte de voir sa fille tomber entre les mains du ravisseur qu'elle abhorre, a saisi le glaive des sacrifices & s'en est percé le sein. *Cassandre* est à ses pieds, *Cassandre* l'implore, mais sa soumission & ses soins redoublent l'horreur de ses derniers momens. *Statira* va expirer. Elle a éxigé de l'*Hié-*

rophante qu'il viendroit consoler *Olympie* & lui dire que la dernière volonté de sa Mère, est que pour la venger elle épouse *Antigone*. *Olympie* veut aller mourir près d'elle. L'*Hiérophante* lui dit :

» Armez-vous de courage.

OLYMPIE.

» O sang qui m'a fait naître !
» J'en ai besoin, Seigneur, & j'en aurai peut-être.

ACTE V.

Antigone, dans le péristyle, s'entretient avec son Confident sur l'espoir qui semble l'assurer de posséder *Olympie* : les dernières volontés de sa mère lui donnent sur elle des droits irrévocables, auxquels il ne doute pas qu'elle ne souscrive. Si *Cassandre* entreprenoit de s'y opposer, il se promet de l'en punir. Mais le respect de la Pompe funèbre va suspendre toute hostilité. L'*Hierophante*, les Prêtres & les Prêtresses s'avancent en pleurant ; on soutient *Olympie*, à peine respirante. *Antigone* s'adresse à elle pour lui promettre de venger sa mère, & pour la rassurer contre toutes les entreprises

de *Cassandre*. *Olympie* répond par ces deux vers :

» Ah, Seigneur! parlez moins de meurtre & de
» vengeance.
» Elle a vécu, je meurs au reste des humains.

Antigone se retire. *Olympie* consulte l'*Hierophante*, pour sçavoir s'il ne lui est pas permis de consacrer le reste de sa vie dans le Temple, & de s'ensévelir dans la même obscurité qui avoit dérobé sa mère aux regards des humains. Convaincue par ce Ministre des Dieux, que si elle ne choisit pas *Antigone* pour époux, il faut qu'elle retombe au pouvoir de *Cassandre*, elle prend son parti; &, sans s'expliquer davantage, elle dit à l'*Hierophante* que *son choix est fait*, qu'*elle est déterminée*...... Lorsqu'il veut sçavoir d'elle sur qui tombe ce choix, elle lui rappelle le contraste inconciliable qu'il trouve lui-même entre les flambeaux de la mort & ceux de l'Hymen. Elle s'informe s'il lui sera permis d'approcher du corps de sa mère, & de lui rendre les derniers devoirs sur le Bucher. L'*Hierophante* l'assure que non-seulement elle le peut, mais qu'elle le doit. C'est elle qui présentera les offrandes funéraires, c'est

elle qui fera les libations, &c. Les Prêtresses apportent tout ce qui est nécessaire pour cette lugubre cérémonie. *Olympie* presse l'*Hiérophante* de tout préparer. Elle le prie de faire venir les deux Rois rivaux. C'est devant eux qu'elle veut s'expliquer, aux pieds des Autels, à l'aspect de sa mère, aux yeux des Prêtresses.

» Témoins de mes malheurs, témoins de mes
» promesses,
» Mes sentimens, mon choix vont être déclarés.
» Vous les plaindrez peut-être, & les approuverez.

Olympie gémit en secret de l'empire cruel que *Cassandre* conserve malgré elle sur son cœur. Il arrive le premier, il vient offrir de s'immoler, il se reconnoît aussi coupable que malheureux; mais il invoque toujours les sermens de l'Hymen. Il se jette à ses genoux,

» Venge-toi, *dit-il*, punis-moi; mais ne sois point
» parjure.
» Va, l'Hymen est encor plus saint que la Nature.

Elle le fait relever, en le conjurant de ne pas souiller les dons qu'elle va présenter, & de ne pas approcher du lieu

de la Cérémonie. *Antigone* de son côté vient presser la Princesse de s'expliquer. Elle le promet ; mais elle exige, de même que de *Cassandre*, qu'il la respecte en ces momens funébres, & qu'il se soumette à ses volontés. Les deux rivaux en font le serment. Alors *Olympie* s'accuse elle-même d'avoir mérité ses malheurs, d'avoir trahi ses parens dès qu'elle les a connus. Sa mère en expirant lui a ordonné d'épouser *Antigone*, elle a refusé d'obéir. Elle interrompt le reproche que veut faire *Antigone*, en lui disant :

» A ses Mânes (*de sa mère*) à vous, je ne fais
» point d'injure ;
» Je rends justice à tous, & je la rends à moi...
» *Cassandre*, devant lui je vous donnai ma foi,
» Voyez si mes liens ont été légitimes ;
» Je vous laisse en juger, vous connoissez vos
» crimes.
» Il seroit superflu de vous les reprocher.
» Réparez-les un jour...

On voit le Bucher déjà embrâsé ; *Olympie* le fait considérer à *Cassandre* ; elle y monte avec une noble & modeste assurance ; elle y fait toutes les cérémonies du culte des Anciens, & relatives à leur grande vénération pour les Mânes de leurs parens.

Après une apoſtrophe à *Caſſandre*, qui rappelle & ſes crimes & les malheurs d'*Olympie*, en lui diſant :

» Tu crois mes lâches feux de mon âme bannie ;
» Apprends que je t'adore, & que je m'en punis.
» Cendres de *Statira* ! recevez *Olympie*.

Elle ſe jette dans le Bucher, & diſparoît comme dévorée par les flammes. L'*Hiérophante*, les Prêtres & les Prêtreſſes ainſi que tous les Aſſiſtans ſont ſaiſis de terreur & d'admiration. *Caſſandre*, en ſe frappant, s'immole à ſon amour & à ſes remords. Il exhorte *Antigone* à l'imiter.

Ainſi finit cette Tragédie, par un coup de Théâtre auſſi neuf ſur notre Scène, que pathétique & pittoreſque. Coup de Théâtre auquel le talent ſublime de Mlle *Clairon* pour la repréſentation, met une vérité & une dignité, qui en ont toujours rendu l'effet admirable.

N. B. Nous n'ajouterons point de remarques à celles qui ſont imprimées avec cette Piéce. Il y auroit une préſomption répréhenſible en nous, de prétendre donner plus d'éclairciſſemens au Lecteur ſur les Ouvrages de l'Auteur d'*O*-

lympie, qu'il en donne lui-même. Supérieur à nos éloges, il en feroit peu flatté, & le Public n'a pas besoin d'être excité à lui donner tous ceux que ses productions sont en droit d'obtenir. Nous nous arrêterons, sur cette Tragédie, à un fait bien constaté, c'est que les representations ont attiré & attaché un un fort grand nombre de Spectateurs. Il y a, comme on voit dans la texture de ce Drame, une assez grande quantité de points tragiques; qui naissent des situations. La singularité du Spectacle, sa pompe & sa majesté, imprimeront toujours une sorte d'émotion, que l'art ne doit peut-être pas dédaigner de mettre au nombre de ses moyens, mais dont il seroit dangereux de faire trop usage.

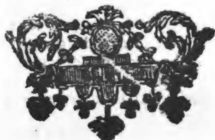

CONCERT SPIRITUEL.

IL Y A eu Concert tous les jours, à commencer du Dimanche 15 Avril, jusques & compris le Mardi 24.

Le nouveau Motet à grand-chœur *Miserere mei Deus*, par M. DAUVERGNE, a été donné le Dimanche 15 & le Jeudi 19, à la satisfaction du Public, & a été fort applaudi.

Le Dimanche 15, le Lundi 16, & le Dimanche 22, Mlle ARNOULD & M. le GROS ont chanté le nouveau Motet *Exultate Justi*, &c à deux voix, du même M. DAUVERGNE. Ce Motet a paru faire chaque fois un plaisir nouveau & plus vif.

Le Lundi 16, le Mercredi 18 & le Vendredi 20 on a donné encore du même Compositeur, le *De profundis*, nouveau Motet à grand-chœur, dans lequel les Amateurs ont trouvé des beautés.

Le Samedi 21, le Dimanche 22 & le Mardi 24, *Regina Cœli*, nouveau Motet à grand chœur, aussi de la composition de M. DAUVERGNE. Le mérite & le nombre de ces productions nouvelles, dans un aussi court espace de temps, ont confirmé de plus en plus le Public dans l'opinion avantageuse qu'il avoit de la facilité & des grands talens de ce Compositeur. Nous devons des éloges, que tous les Amateurs approuveront, au zèle & aux efforts continuels de M. DAUVERGNE, pour ajouter chaque jour à sa réputation.

Le Mardi 17, le Mercredi 18, le Jeudi 19, & Vendredi 20, M. ALBANEZE, de la Musique du Roi, & Mlle HARDY ont chanté le beau *Stabat Mater* del Signor PERGOLEZE

Les autres Motets donnés pendant ces dix jours, sont

sont, *Exaudi Deus Nationum*, Motet à grand chœur de M. l'Abbé GIROUST, Me de Musique de la Cathédrale d'Orléans. *Dominus regnavit* & *Confitemini* de M. DELALANDE. *Deus venerunt Gentes* & *Cantate Domino* de feu M. FANTON. Le *Te Deum* de M. DAUVERGNE, du plus grand & du plus bel effet. *In convertendo*, nouveau Motet a grand chœur d'un Anonyme. En petits Motets, *Diligam te*, de M. DAUVERGNE, chanté par Mlle ROZET; *Nunc dimittis*, de M. BILLOU; chanté par Mlle BERNARD; *Coronate*, *Conserva me*, *Afferte Domino*, de M. LEFEVRE; *Cantate Domino*, de M. ANTHEAUME, de l'Académie Royale de Musique; *Laudate*, de M. POULAIN. Ces cinq ont été chantés par M. LE GROS, & plusieurs autres Motets à voix seule chantés par Mlle FEL, dont on a toujours admiré le goût & la voix, ainsi que dans les récits qu'elle a chantés dans les grands Motets.

M. DUPAR, Hautecontre de l'Académie Royale de Musique, a débuté avec succès, le Lundi 23, par le Motet *Benedictus Dominus* de feu M. MOURET, MM. GAVINIÉS, BALBATRE & CAPRON ont exécuté différens Concerto, avec tout le talent que l'on connoît à chacun d'eux & les suffrages unanimes des Auditeurs. Le Dimanche 15, le Mardi 17, le Mercredi 18 & le Vendredi 20, M. DUPORT a exécuté différentes Sonates de *Violoncelle*. Le nommer à présent suffit pour son éloge. D'ailleurs les Phénomènes n'en sont pas susceptibles, puisqu'ils semblent sortir de l'ordre naturel des choses connues.

Le Lundi 16 & le Jeudi 19, M. JANNSON de la Musique de S. A. S. Mgr *LE PRINCE DE CONTI*, a aussi exécuté deux Sonates de Violoncelle. On n'a rien à ajouter à ce qui a été dit de

lui dans le second Volume d'Avril, à l'Art. du Concert.

Le Lundi 23, M. LEGRAND, Organiste de l'Abbaye de S. Germain des Prés, & le Samedi 24, M. SEGUR, Organiste de S. André des Arcs, ont exécuté chacun un Concerto d'orgues, & ont eu des applaudissemens.

Le Jeudi 19, le Vendredi 20, le Samedi 21, & le Mardi 23, M. RODOLPHE de la Musique de S. A. le Duc Régnant de *Wirtemberg* a surpris & enchanté par les Concerto de sa composition qu'il a exécutés avec le *Cor de Chasse*. On ne craint pas de dire que jusqu'à ce qu'on l'eût entendu, on ne croyoit pas possible de rendre sur cet Instrument, comme le fait M. RODOLPHE, toutes les difficultés d'une Musique sçavante, les intonations les plus difficiles avec le son le plus flatteur & les cadences de la plus belle voix.

Le Samedi 21, le Lundi 23, & le Mardi 24, M. LOLLY, de la Musique de S. A. le Duc de *Wirtemberg* a exécuté différentes Sonates de Violon de sa composition. De l'aveu de tous les Connoisseurs, cet habile Artiste ne laisse rien à desirer. Il joint à la plus admirable exécution à tous égards le mérite d'un très-habile Compositeur. Le Vendredi 28, on exécuta *Omnes gentes*, Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE. Mlle LA CROIX chanta *Regina Cœli*, Motet à voix seule de feu M. MOURET. Mlle ARNOULD & M. LEGROS chanterent l'*Exultate* de M. DAUVERGNE. Mlle HARDY chanta un Air Italien. Pour la fin du Concert on exécuta *Dominus regnavit*, Motet à grand chœur de M. DELALANDE, dans lequel Mlle ARNOULD chanta avec cet art que les grâces & la nature lui ont donné pour enchanter dans tous les genres.

Le Dimanche 29 Avril on exécuta le *Regina*

Cœli & le *Te Deum*, Motets à grand chœur de M. DAUVERGNE, dont nous avons déjà parlé. Mlle ARNOULD & M. LEGROS y répétérent l'*Exultate* avec autant d'applaudiſſemens que les premières fois. M. GAVINIÉS exécuta un Concerto de ſa compoſition, qui fut fort applaudi. Mlle FEL chanta un Motet à voix ſeule.

En général, les Concerts dont on vient de rendre compte, ont été fort variés, arrangés avec l'intelligence qu'on doit attendre de M. DAUVERGNE, & parfaitement exécutés. Le Public s'y eſt porté avec affluence. Il ne s'eſt point apperçu que M. GÉLIN fût à peine guéri d'une indiſpoſition conſidérable, & lui a donné, ainſi qu'à Mlle ARNOULD & à M. LEGROS particuliérement, les témoignages les plus flatteurs & les plus agréables de ſa ſatisfaction.

THÉATRES.

Celui de l'Académie Royale de Muſique doit faire l'ouverture de ſon Spectacle, Mardi 1^{r} du préſent mois de Mai, par *Titon & l'Aurore*, Paſtorale héroïque, ſans le Prologue. On prépare le Ballet charmant des *Talens Lyriques*.

N. B. On a fait quelques changegemens dans la diſpoſition des places de cette Salle, dont on eſpére que le Public ſera ſatisfait, la commodité des Spectateurs ayant été le ſeul point de vue qu'on ſe ſoit propoſé.

Le Théâtre François doit ouvrir le Lundi 30 Avril par *Héraclius*, Tragédie du grand CORNEILLE, & par la première représentation de la *jeune Indienne*, Comédie nouvelle en un Acte & en vers, de laquelle on rendra compte dans le prochain Mercure.

La Comédie Italienne n'a fermé son Théâtre que le Samedi 14 Avril, veille du Dimanche des Rameaux. Comme le Compliment a été partagé en plusieurs Couplets chantés par divers Sujets de ce Théâtre & adaptés aux Ariettes les plus agréables au Public, nous ne le rapporterons pas ici. Ces sortes de productions ayant toujours besoin de la Musique pour laquelle elles sont faites; ce seroit en donner une fausse idée, & leur faire perdre de leur prix, que de les présenter aux Lecteurs dénués de cette brillante parure. Ce Théâtre doit ouvrir aussi le Lundi 30 Avril par la continuation du *Sorcier* & autres Piéces de ce genre. Une jeune Actrice, (Mlle *Beaupré*) qui avoit débuté à la satisfaction du Public, ayant rempli les engagemens qui l'éloignoient pour un temps de la Capitale, doit embellir cette Scène d'un Talent fort aimable & que le Public a paru desirer avec empressement.

On doit donner aussi sur ce même Théâtre une Piéce Italienne nouvelle, qui nous rendra les talens supérieurs de l'admirable Mlle *Camille*. Cette Piéce est intitulée *Camille Aubergiste*.

ARTICLE VI.

Suite des Nouvelles Politiques du mois d'Avril.

Le 26, le Sieur de l'Averdy, Contrôleur-Général des Finances, présenta au Roi le second Tome du *Dictionnaire Géographique, Historique & Politique des Gaules & de la France*, par M. l'Abbé Expilly. Le Comte de Sade présenta le même jour à Sa Majesté le premier Volume d'un Livre intitulé : *Mémoires pour la vie de Pétrarque, tirés de ses Œuvres & des Auteurs Contemporains* ; le Sieur Jaquet, Avocat au Parlement de Paris, eut aussi l'honneur de présenter au Roi un Livre de sa composition, qui a pour titre : *Traité des Justices de Seigneurs & des droits en dépendans*.

Le 17 du mois dernier le Sieur Blondeau de Charnage, Pensionnaire du Roi, eut l'honneur de présenter à Sa Majesté le premier Volume *du Dictionnaire des Titres originaux pour les Fiefs, le Domaine du Roi, l'Histoire, la Généalogie & généralement tous les objets qui concernent le Gouvernement de l'Etat*. L'Abbé Nollet a eu l'honneur de présenter aussi le 19, au Roi le sixiéme volume de ses *Leçons de Physique Expérimentale*.

Le 18 de ce mois, le sieur Blondeau de Charnage eut l'honneur de présenter au Roi le second volume de son Dictionnaire.

Le Sieur Caſſini de Thury, de l'Académie des Sciences, a préſenté au Roi un Mémoire ſur l'Eclipſe annulaire de Soleil du premier Avril, d'après les obſervations faites ſur les dernières Eclipſes de Soleil, tant annulaires que totales. Il résulte que celle du premier Avril ne ramènera pas les ténèbres de la nuit.

Le ſieur le Blond, Maître de Mathématiques des Enfans de France, a eu l'honneur de préſenter au Roi la cinquiéme Edition de ſes *Elémens de Fortification*, augmentée de l'Explication détaillée de la Fortification du Baron de Coëhorn, de la conſtruction des Redoutes, Forts de Campagne, &c. & d'un Plan des différentes Inſtructions propres à une Ecole Militaire.

De PARIS, *le 2 Avril 1764.*

Sa Majeſté, par des Lettres-Patentes, datées du 2 Septembre 1763, & enregiſtrées au Parlement le 12 Décembre ſuivant, voulant contribuer à la perfection de l'Ecole Royale de Chirurgie qu'Elle a établie à Orléans, par Lettres-Patentes du 23 Juin 1759, fixe des Réglemens relatifs aux obligations de ceux qui prétendront à la Maîtriſe, & aux droits & prérogatives attachés aux Places de Profeſſeurs.

Par une Ordonnance du premier Septembre dernier, Sa Majeſté crée & établit dans le Régiment des Recrues de la Ville de Paris, un Colonel, un Lieutenant-Colonel & un Major, leſquels jouiront de tous les droits & prérogatives dont jouiſſent les autres Colonels, Lieutenans-Colonels & Majors de ſon Infanterie Françoiſe. Sa Majeſté fixe en même temps les appointemens du Colonel à 3600 liv. par an, ceux du Lieutenant-Colonel à 2400 liv. & ceux du Major à 1800 liv.

Les Négocians & Armateurs de Grandville, ayant représenté au Roi que leur Port est assez spacieux, pour y contenir beaucoup de Navires, & qu'il est situé dans un pays où l'on peut se procurer aisément tout ce qui est propre à l'avitaillement des Navires, & qui peut servir à étendre la Navigation, par la facilité que l'on a de faire venir de Paris & de plusieurs autres Villes toutes fortes sortes de Marchandises; Sa Majesté, par un Arrêt de son Conseil d'Etat, du 29 Décembre dernier, leur permet de faire directement par le Port de ladite Ville le Commerce des Isles & Colonies Françoises de l'Amérique, & ordonne en conséquence qu'ils jouissent du privilége de l'entrepôt & des autres priviléges & exemptions portés par les Lettres-Patentes du mois d'Avril 1717, ainsi qu'en jouissent les Négocians des Ports admis à Commerce.

La Société Royale de Londres a reçu, le 26 Janvier dernier, au nombre de ses Membres le sieur Camus, de l'Académie Royale des Sciences, Examinateur des Ecoles du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, Professeur & Secrétaire de l'Académie Royale d'Architecture, & Honoraire de celle de Marine.

Les Princes & Pairs ayant reçu avis que les Chambres seroient assemblées le Mercredi 22 pour fixer les objets des Remontrances arrêtées le 23 Janvier à l'occasion de l'exil de l'Archevêque de Paris, se sont rendus au Parlement ledit jour 22 & dans cette séance les objets ont été fixés, & l'assemblée a été remise au Mercredi 29 du mois.

On a aussi dénoncé à l'assemblée des Chambres différens faits & plusieurs Ecrits sur le Réquisitoire

des Gens du Roi, les Ecrits ont été condamnés à être lacérés & brûlés par l'Exécuteur de la Haute-Justice ; & il a été rendu Arrêt dont l'Extrait vient dêtre imprimé dans la forme suivante.

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

Du 22 Février 1763.

» APPERT, entr'autres dispositions, avoir été
» ordonné par Arrêt rendu ledit jour par la
» Cour, toutes les Chambres assemblées, que
» dans huitaine, à compter du jour de la pu-
» blication dudit Arrêt, même par l'extrait,
» tous ceux qui étoient Membres de la Société
» se disant de Jesus, au 6 Août 1761, étant
» actuellement dans le ressort de la Cour, prête-
» ront serment, *de ne point vivre désormais en*
» *commun, ou séparément, sous l'empire de l'Ins-*
» *titut & des Constitutions de la ci-devant So-*
» *ciété se disant de Jesus, de n'entretenir aucune*
» *correspondance directe ou indirecte, par lettres,*
» *ou par personnes interposées, ou autrement, en*
» *quelques forme & maniere que ce puisse être,*
» *avec le Général, le Régime & les Supérieurs*
» *de ladite ci-devant Société, ou autres person-*
» *nes pas eux proposées, ni avec aucuns Mem-*
» *bres d'icelle résidans en Pays étrangers, & de*
» *tenir pour impie la Doctrine contenue dans le*
» *Recueil des Assertions, tendante à compromettre*
» *la sûreté de la Personne sacrée des Rois*; les-
» quels sermens, à l'égard de tous ceux desdits ci-
» devant soi-disans Jésuites, qui sont actuelle-
» ment dans la Ville, Prévôté & Vicomté de
» Paris, seront reçus pardevant Me Joseph-Marie
» Terray, Conseiller-Rapporteur, que la Cour
» a commis à cet effet : & qu'à l'égard de tous les
» autres ci-devant soi-disans Jésuites demeurans

» actuellement hors de la Ville, Prévôté & » Vicomté de Paris & dans le ressort de la Cour, » lesdits sermens seront reçus dans les Bailliages » & Sénéchaussées du ressort, dans le district desquels ils se trouveront lors de la susdite publication dudit Arrêt, par le Lieutenant-Général ou » autre Officier, suivant l'ordre du Tableau; desquels sermens sera donné acte, qui sera souscrit » par celui qui aura fait ledit serment, & déposé » au Greffe de la Cour ou aux Greffes des Bailliages & Sénéchaussées du Ressort, dont expédition » en forme sera envoyée au Procureur-Général » du Roi, pour être pareillement par lui déposée » au Greffe de la Cour, pour, sur le compte qui » sera par lui rendu, être par la Cour, toutes les » Chambres assemblées, statué ce qu'il appartiendra, le tout sans préjudice du serment prescrit » par l'Arrêt du 6 Août 1726, à l'égard de ceux » qui voudroient remplir des grades dans les » Universités du Ressort, posséder Canonicats ou » Bénéfices à charge d'âmes, Vicariats, emplois » ou fonctions ayant même charge, Chaires ou » Enseignement public, Offices de Judicature ou » Municipaux, & généralement remplir aucunes » fonctions publiques, comme aussi sans préjudice » de l'exécution de l'Arrêt du 7 Septembre suivant » rendu en conséquence. Ordonne que ledit Arrêt » sera imprimé, lû, publié & affiché par-tout où » besoin sera, que l'Affiche d'icelui, même par » Extrait, vaudra signification & injonction à » chacun de ceux qui audit jour 6 Août 1761, » étoient Membres de ladite ci-devant Société, » & qu'Extraits collationnés d'icelui seront envoyés » aux Bailliages & Sénéchaussées du Ressort, ensemble aux Conseil Provincial d'Artois, Bailliages, Gouvernances & Officiers Municipaux de

» l'Artois, pour y être pareillement lû, publié & » regiſtré. Enjoint aux Subſtituts du Procureur-» Général du Roi d'y tenir la main, & d'en certi-» fier la Cour. Collationné. REGNAULT.

» *Signé*, DUFRANC. »

Le 29, les Princes & les Pairs ſe ſont rendus au Parlement ; il y a été fait lecture des Remontrances rédigées d'après les Articles qui avoient été précédemment agrées ; les Gens du Roi ont été chargés de ſe retirer pardevers Sa Majeſté pour ſçavoir le lieu, le jour & l'heure où il lui plaira de recevoir ces Remontrances & de rendre compte le Samedi 3 Mars, de l'éxécution de cette Miſſion. Ils ont été chargés auſſi de prendre communication du Procez-Verbal de la vérification des Aſſertions citées dans l'Inſtruction Paſtorale de l'Archevêque de Paris, & de prendre leurs Concluſions ſur cet objet le 3 Mars. Enfin ils ont été chargé [de prendre communication d'un Imprimé intitulé : *Lettre Paſtorale de Monſeigneur l'Evêque de Langres au Clergé Séculier & Régulier de ſon Diocèſe*, lequel a été dépoſé au Greffe, enſemble du récit fait à ce ſujet par un de MM. & de prendre des Concluſions ſur le tout le même jour 3 Mars.

Le 3 Mars, les Princes & les Pairs ſe ſont rendus au Parlement. Les Gens du Roi, rendant compte de la Miſſion dont ils avoient été chargés, le 29 du mois dernier, ont dit que le Roi recevroit à Verſailles, Dimanche 4 du même mois à midi, les Remontrances de ſon Parlement, & que ſon intention étoit qu'elles lui fuſſent préſentées par le Premier Préſident & deux Préſidens. Le Prince de Condé ayant propoſé de mettre en délibération ce qu'il convenoit de faire au ſujet de ce qui ſe trouve dans les Remontrances du Parlement de Bretagne

concernant la Cour des Pairs, il a été arrêté qu'il seroit nommé des Commissaires qui s'assembleroient Jeudi 8, à l'effet d'examiner ces Remontrances & de recueillir les principes & les faits sur cette matiére, pour rendre compte du tout au Parlement. Ensuite les Gens du Roi ont rendu compte du Procès-Verbal de la vérification des Assertions citées dans l'Instruction Pastorale de l'Archevêque de Paris, ainsi que de l'Imprimé intitulé; *Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Langres au Clergé Séculier & Régulier de son Diocèse*, & ils ont laissé concernant ces deux objets leurs conclusions par écrit, sur lesquelles il a été rendu deux Arrêts. Par le premier, il est ordonné que pour remplir de plus en plus les vues que le Parlement s'étoit proposées par son Arrêt du 5 Mars 1762, des copies collationnées du Procès-Verbal déposé au Greffe par Arrêt du 29 Février dernier, seroient envoyées sans délai par le Procureur-Général du Roi à tous les Archevêques & Evêques du Ressort & à tous les Bailliages & Sénéchaussées; il a été arrêté de plus que le premier Président, en présentant au Roi les très-humbles & très-respectueuses Remontrances de son Parlement arrêtées le 23 Février dernier, remettra à Sa Majesté copie collationnée du Procès-Verbal de vérification, & on a ordonné que, pour que le Procès-Verbal soit plus promptement & plus facilement envoyé aux Archevêques & Evêques & aux Bailliages & Sénéchaussées du Ressort, il sera imprimé & que le présent Arrêt sera imprimé en tête du Procès-Verbal. Il a été fait ensuite un Arrêté portant qu'un exemplaire imprimé du Procès-Verbal de la vérification des Extraits des Assertions, collationné par un Secrétaire du Parlement, sera envoyé aux Parlemens & Conseils Supérieurs auxquels ont été

adressés des exemplaires des Assertions. Dans le cours des opinions, un des Membres du Parlement s'étant réservé de faire mettre en délibération ce qu'il convenoit de faire au sujet du nombre d'Evêques qui se trouvoient à Paris, il a été arrêté que le Procureur Général du Roi seroit chargé de veiller à l'exécution des Ordonnances & Arrêts en ce qui concerne la résidence des Archevêques & Evêques dans leur Diocèse, & qu'il rendroit compte dans la quinzaine aux Chambres assemblées des diligences qu'il aura faites. Il a été rendu enfin au sujet de l'Imprimé ayant pour titre: *Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Langres, &c.* un second Arrêt qui ordonne que cet Imprimé sera lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la Haute-Justice, & que l'Arrêt sera imprimé & affiché tant à Paris qu'à Langres & par-tout où besoin sera.

Le 9 les Princes & les Pairs se sont rendus au Parlement. Le Premier Président ayant rendu compte de la réponse faite par le Roi aux Remontrances de son Parlement, on a arrêté qu'il seroit fait Procès-Verbal du récit fait par le Premier Président; &, quant au fond de l'affaire de l'Archevêque de Paris, il a été arrêté que la délibération seroit continuée au premier jour avec les Princes & les Pairs, en vertu de la convocation du 21 Janvier dernier, & sans qu'il en soit besoin d'autre. Les Gens du Roi ayant ensuite rendu compte des Informations faites au sujet de la distribution de Il'nstruction Pastorale de l'Archevêque de Paris, & des différens Actes de serment faits en exécution de l'Arrêt du 21 Février, & ayant pris des conclusions sur le tout, le Parlement a rendu un Arrêt par lequel il est enjoint aux ci-devant soi-disant Jésuites, qui n'ont pas prêté serment dans le terme

prescrit par l'Arrêt du 22 Février, de se retirer du Royaume dans un mois, à compter du jour de la publication du présent Arrêt, tant dans cette Ville que dans les Bailliages & Sénéchaussées du Ressort, sauf à ceux qui par leur grand âge ou pour cause d'infirmité ne pourroient satisfaire au présent Arrêt, à présenter leurs requêtes en la Cour, toutes les Chambres assemblées, dans le susdit délai, pour être sur lesdites requêtes & sur les conclusions du Procureur-Général du Roi statué ce qu'il appartiendra. Les Gens du Roi étant rentrés en l'assemblée des Chambres, ont rendu compte d'un Ecrit intitulé *Adhésion de Monseigneur l'Evêque d'Amiens à l'Instruction Pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Paris*, & ont pris leurs conclusions tendantes à ce que cet Ecrit fût lacéré & brûlé : sur quoi est intervenu Arrêt conforme aux conclusions.

Le 22 du même mois, on fit la Procession solemnelle qu'on a coutume de faire tous les ans en mémoire de la réduction de cette Capitale sous l'obédience de HENRY IV. Le Corps de Ville assista, selon l'usage, à cette Cérémonie.

La Société Royale de Londres reçut, le 18 Janvier dernier, au nombre de ses Membres, le sieur Ferdinand Berthoud, habile Horloger de cette Capitale. Cet Artiste fut choisi l'année dernière par l'Académie Royale des Sciences & envoyé à Londres par Sa Majesté, pour assister, conjointement avec M le Camus, à l'examen de l'Horloge de M. Harrisson. Il est Auteur du Livre de *l'Art de régler les Pendules & les Montres*, *de l'Essai sur l'Horlogerie* & de plusieurs ouvrages relatifs à son Art, qu'il a présentés à l'Académie, entr'autres de trois différentes horloges de Marine pour la découverte des longitudes en mer.

MARIAGES.

Henri-Bernard, Marquis d'Eſpagne, Capitaine de Cavalerie, & premier Baron né des Etats de la Vicomté de Nebouzan, a épouſé la nuit du 27 au 28 Décembre dernier, Demoiſelle Claire-Charlotte de Cabalby, à S. Lézier, dans la Chapelle Epiſcopale de M. l'Evêque de Couzerans, qui leur a donné la Bénédiction nuptiale. M. le Maréchal-Duc de Richelieu avec la principale Nobleſſe de la Province, avoit honoré ſon contrat de mariage de ſa préſence. Le Marquis d'Eſpagne, ſeul de ſon nom, eſt fils unique de feu Joſeph-André, Marquis d'Eſpagne, Gouverneur pour le Roi de ladite Vicomté, & de Dame Françoiſe de l'ancienne & illuſtre Maiſon d'Orbeſſan.

Mademoiſelle de Cabalby eſt fille & héritière d'Octavien de Cabalby, Baron d'Eſplas, Gouverneur pour Sa Majeſté de la Ville & Vallée de Seix, & Commandant ſous les ordres de M. le Maréchal-Duc de Richelieu dans ſa partie du Couzerans, & de feue Dame Jeanne de Dupac. Le Marquis d'Eſpagne deſcend en ligne directe de Léon d'Eſpagne, Prince ſorti du Sang Royal de Léon, portant pour armes le Lion de gueule au champ d'argent, Comte de Paillas, & Vicomte de Couzerans, qui épouſa la fille unique du Seigneur de Monteſpan ; & de leur mariage vint Roger I. d'Eſpagne, Seigneur de Monteſpan, Comte de Paillas, & Vicomte de Couzerans, lequel épouſa Grize de Riviere, fille unique & héritière du Seigneur de Riviere, Seigneur de la Ville de Montrejan, & Baron de Borderes ; qui eut pour fils Arnaud d'Eſpagne, premier de ce nom, Seigneur de Monteſpan, Comte de Paillas, & Vi-

comte de Couzerans, qui épousa Philippe de Foix, fille de Roger-Bernard, sixiéme de ce nom, & huitiéme Comte de Foix, sœur d'Esclarmonde de Foix, Reine de Majorque ; qui eut pour fils Arnaud II. d'Espagne, Seigneur de Montespan, Comte de Paillas, & Vicomte de Couzerans, qui épousa Marquése de Benac ; & de leur mariage sortit Azemar d'Espagne, premier de ce nom, qui épousa Léonore de Vellere, héritière de la Maison de Vellere en Espagne, & de leur mariage sortit Arnaud III d'Espagne, Seigneur de Montespan, Sénéchal & Gouverneur de Carcassonne, qui épousa Demoiselle de la Barthe ; & de leur mariage sortit Roger II du nom, Seigneur de Montespan, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Chambellan, Gouverneur & Sénéchal de Toulouse, Albigeois & Carcassonne, qui épousa Claire de Gramont ; d'où sortit Roger III du nom, Seigneur de Montespan, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa Jacquette de Moleon ; d'où sortit Matthieu I d'Espagne, Seigneur de Montespan, qui épousa Catherine de Foix, & de leur mariage sortit trois enfans mâles. Le premier Roger IV du nom, le second, Arnaud IV du nom, & le troisiéme, Charles I d'Espagne, qui eut pour appanage la Baronie de Ramefort. Roger IV, qui étoit Chevalier des Ordres du Roi, mourut sans postérité. Arnaud IV d'Espagne, son frère, lui succéda, qui épousa Magdelaine Daure, fille de Geraud Daure, Chevalier des Ordres du Roi, Baron de Larboust ; & de leur mariage sortit Roger V du nom, Chevalier des Ordres du Roi, qui mourut sans postérité, & qui, malgré la substitution graduelle & perpétuelle établie depuis plusieurs siécles dans la Maison d'Espagne, fit passer, au préjudice de son oncle Charles I d'Espagne, Baron de Rame-

fort, tous les biens de la Branche aînée à sa sœur Paule d'Espagne, qui se maria dans la Maison de Gondrin. Charles I d'Espagne continua la postérité, & épousa Marie d'Asté, fille de Jean Daure, Vicomte d'Asté, & sœur de Manaut Daure, qui épousa Claire de Gramont. Lequel Charles I d'Espagne eut pour fils Onofre d'Espagne, Baron de Ramefort, qui étoit Colonel d'un Régiment qui a servi avec beaucoup de distinction en Provence. Il épousa Catherine de Saman de la Maison d'Estarac, d'où est sorti Jean-Alexandre d'Espagne, qui avoit commencé à servir à douze ans; il fut blessé dans quatre ou cinq occasions différentes, & fut tué sur la brêche de la Ville de Lambesc, âgé de vingt-quatre ans, Capitaine aux Gardes, & un des plus valeureux Capitaines de son temps. Le Roi lui avoit donné, entre autres récompenses, pour l'aider à se soutenir dans le service selon sa qualité, le Marc-d'or dû à son Avènement à la Couronne. Charles II d'Espagne son frère lui succéda, qui a servi avec beaucoup de distinction, & fut Gouverneur de la Ville & Citadelle de Sisteron, & Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes d'Armes. Il épousa Jeanne de Saman de la même Maison de sa mère, d'où est sorti Charles III d'Espagne, Baron de Ramefort, qui épousa Marguerite de Saint-Pastou; d'où sortit Melkior d'Espagne, Baron de Ramefort, qui épousa Françoise d'Orbessan; d'où est sorti Charles IV d'Espagne, qui a commencé ses services dans le Régiment de Ségur, qui épousa Marguerite de Sapte; d'où est sorti Joseph-André Marquis d'Espagne, Baron de Ramefort, Gouverneur & Sénéchal de la Vicomté de Nebouzan, qui a servi long-temps dans les Régimens de Dunois & d'Auvergne, ayant reçu des blessures considérables desquelles il est mort,

s'étant rouvertes le 8 Octobre 1759. Il avoit épousé Françoise d'Orbessan, & a laissé, comme il a été dit pour fils unique Henri-Bernard Marquis d'Espagne. Plusieurs filles de cette Maison sont aliiées avec des Maisons très-illustres du Royaume; entr'autres avec celles de Noailles, de Puysegur, de Gondrin, d'Aussun, de Narbonne & autres. Différens Cadets de cette Maison ont servi dans des grades supérieurs, & s'y sont également distingués. D'autres qui ont pris l'Etat Ecclésiastique, ont été Evêques de Cominges, Rieux & Leitoure.

Le Mariage de M. le Comte de Fresnay, Capitaine au Régiment du Roi, avec Mlle l'Escalopier, fille de M. l'Escalopier, Intendant de Tours, a été célébré le premier de ce mois dans l'Eglise de S. Hilaire, Paroisse de cette Ville.

M. & Madame l'Escalopier ont reçu à cette occasion les complimens de tous les Corps & Compagnies de la Ville, qui étoient dictés par l'estime & le sentiment. Mais le zèle public s'est encore plus particulièrement signalé dans la Fête qui leur a été donnée le Dimanche quatre de Mars, par les personnes les plus distinguées de la Noblesse, de la Robe & du Commerce. Plus de quatre-vingt Chefs de Familles représentant ces différens Etats, se sont réunis pour y contribuer. Elle a été célébrée dans la Salle ordinaire du Spectacle, dont le Parterre avoit été mis au niveau du Théâtre. Un nombre considérable de lustres, de girandoles & de consoles chargés de bougies ingénieusement disposées y jettoient une lumière éclatante, des guirlandes de fleurs entrelacées dans des sujets allégoriques à la Fête la caractérisoient. Une table en fer-à-cheval, garnie de cent cinquante couverts occupés par autant de Dames galamment vêtues, en or-

noient le contour. Sur les huit heures du soir elle fut servie splendidement. Chaque Cavalier servoit sa Dame. Les premières & secondes Loges remplies de Spectateurs, formoient un coup-d'œil agréable. Les honneurs du repas ont été déférés à M. l'Escalopier, premier Magistrat de la Province, & à sa Famille, dont la santé a été célébrée à plusieurs reprises au bruit des instrumens de guerre. Le souper a fini à onze heures, & a été suivi d'un Bal où toutes les Dames de la Ville qui n'avoient pu être du repas, se rendirent, les unes en habits galans, les autres masquées. S'il est difficile d'exposer au naturel le coloris de la joie, il l'est encore plus de rendre le tableau touchant de la tendresse & de la vénération publique, qui a fait le principal ornement de cette Fête : Monument flatteur & respectable de l'hommage dû aux vertus d'un Magistrat aussi distingué par sa naissance que par son affabilité, son amour pour le bien public, & par toutes les qualités qui constituent essentiellement l'Homme d'Etat.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

A Tours, le 7 Mars 1764.

MONSIEUR,

Le détail de la Fête que nous avons l'honneur de vous adresser est intéressant, parce qu'il est une preuve de nos sentimens & de notre façon de penser pour M. l'Escalopier. Nous vous prions de vouloir bien l'insérer dans votre premier Mercure, & de nous croire avec une parfaite considération,

Monsieur,

Vos très-humbles & très-obéissans Serviteurs,
Signé par les trois Etats de la Ville de Tours.

Le 7 Mars 1764, Gabrielle-Augustine Michel, épouse de François de Lévis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dit le Marquis de Lévis, mariée le 8 Février 1762, est accouchée d'un fils qui est son second enfant. Le premier est une fille née le 22 Décembre 1762.

Le Marquis de Lévis & son frère aîné, Baron de Lévis-Ajac, forment la Branche d'Ajac, issue de celle de Lévis Leran, aujourd'hui Mirepoix, par Salomon de Lévis leur aïeul, second fils de Gabriel de Lévis, Comte de Léran, & de Catherine de Levis-Mirepoix; lequel Gabriel étoit fils aîné de Gaston de Lévis, Comte de Léran, septiéme du nom, & de Gabrielle de Foix, &c.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

AVIS DIVERS.

La Société d'Agence a ci-devant annoncé que son Bureau étoit établi chez M. de Neuve-Eglise, rue des Orties, Butte S. Roch, & que les Lettres, Piéces & Paquets devoient être envoyés à l'adresse dudit sieur *de Neuve-Eglise & compagnie.* Elle prévient aujourd'hui que ledit sieur de Neuve-Eglise a cessé d'en être Directeur dès le premier de ce mois, que la Société ne le cautionne plus, & que lesdites Lettres & Paquets doivent désormais être adressés à M. *de Prêmilon & Compagnie*, rue S. Louis, au Marais, vis-à-vis l'Hôtel Turpin, à Paris.

Taffetas d'Angleterre, par M. *Woodock.* Ce Taffetas est le plus commode & le plus utile reméde dont les Messieurs & les Dames puissent se servir. Les plus délicats peuvent le por-

ter dans leurs poches : car non seulement l'Odeur n'est point fâcheuse, mais elle est agréable. Il ne sçauroit manquer de guérir toutes les coupures ou blessures. Étant immédiatement appliqué, il arrête d'abord le sang & ôte entierement la douleur. En le mouillant seulement avec la langue & le mettant sur la partie affligée, il y tiendra si fort qu'en se lavant il ne se dérangera pas.

N. B. Il suffit de le couper de la même grandeur de la blessure.

Ce Taffetas se vend à Paris chez le Brun, au Magasin de Provence, rue Dauphine, à 36 sols la pièce.

A Lyon chez Prodon & Compagnie, rue Bard Argent.

Les Tablettes d'Angleterre Pectorales & Stomachales, trouvées par le sieur *Archbald*. Ces Tablettes sont un remède sûr & infaillible contre les maladies ordinaires de la Poitrine & du Poulmon, telles que le rhume, la toux, & l'enrouement, &c. Elles préviennent l'Asthme, la Phthisie, la Poulmonie, & dissipent les humeurs qui se fixent sur la Poitrine, & dont l'irritation occasionne des efforts continuels pour tousser.

Ces Tablettes par leurs vertus balsamiques & nutritives, guérissent les tendres vaisseaux de l'estomach, qui sont souvent lacérés par ses mouvemens convulsifs ; & en fortifiant ses organes, elles aident à la digestion, & ne manquent jamais d'avancer la chylification.

Elles se fondent dans l'eau comme du sucre, le goût en est des plus agréable, & ne manque jamais de corriger l'haleine & les exhalaisons impures de l'estomach.

Manière de se servir de ces Tablettes.

Quand on est enrhumé ou enroué, on prend une de ces Tablettes dans la bouche où elles se fondent comme du sucre On le répéte toutes les fois que la toux devient incommode, & on en peut prendre ainsi, cinq ou six fois par jour, ce qui préviendra en même temps les maladies dont le Poulmon est si souvent attaqué. Ceux qui ont l'estomach foible, ou mauvais goût dans la bouche, en prennent également cinq ou six par jour, ou plus ou moins. La quantité ne sçauroit nuire en aucune façon; l'épreuve qu'on en peut faire en laissant fondre une de ces Tablettes dans un verre d'eau, fera voir qu'il n'y entre rien de pernicieux, & que la composition est bienfaisante & des plus salutaire.

Ces Tablettes se vendent par commission chez le sieur le Brun, Marchand Epicier, rue Dauphine, au Magasin de Provence & de Montpellier, a 36 sols la Boëte.

L'on trouve chez le même Marchand le véritable Elixir de Garrus.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois de Mai 1764, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Avril 1764.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

ARTS AGRÉABLES.

ART. V. SPECTACLES.

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUIN. 1764.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

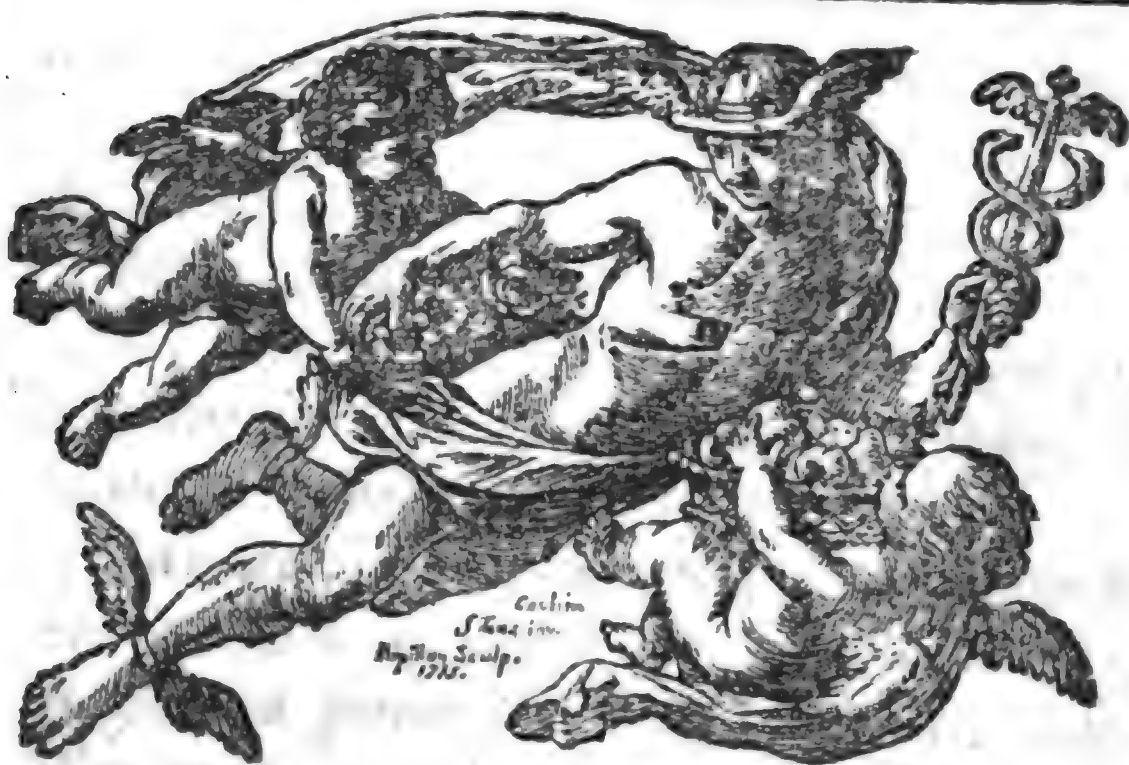

A PARIS,

Chez
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JORRY, vis-à-vis la Comédie Françoise.
- PRAULT, quai de Conti.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques.
- CAILLEAU, rue Saint Jacques.
- CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piéce.

Les personnes de province ausquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voiesque la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse cidessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis, resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoyent des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Piéces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au *Bureau du Mercure*. Le format, le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent cent huit vol. Une Table générale, rangée par ordre des Matières, se trouve à la fin du soixante-douziéme.

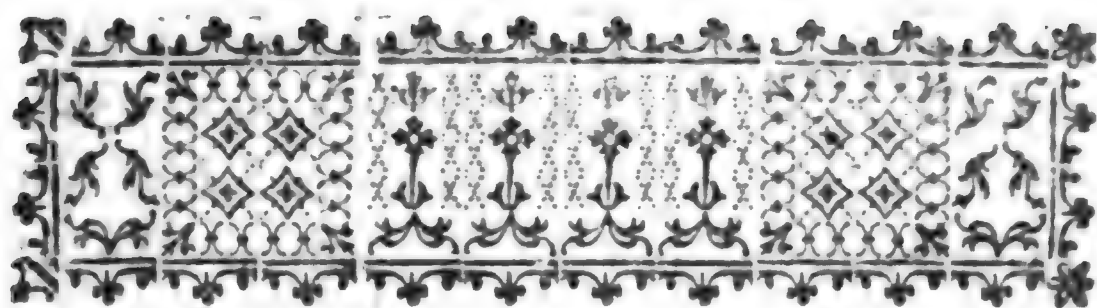

MERCURE DE FRANCE.

JUIN. 1764.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

SUITE de l'Histoire raisonnée des Discours de CICÉRON.

DÉFENSE de PUBLIUS QUINTIUS. (a)

La défense de *Publius Quintius* passe pour le coup d'essai du Prince des Ora-

(a) Des raisons fort indifférentes au Public m'ont empêché de publier plutôt ce Morceau & les suivans, qui naturellement auroient dûs être

teurs. Il n'avoit que 26 ans quand il prononça ce discours, l'année 672 de la Fondation de Rome. Le fameux *Sylla* étoit Dictateur : les Consuls de l'année étoient *M. Tullius Decula*, & *Cn. Cornelius Dolabella*. Ces dates précises qui semblent n'avoir été conservées à la postérité, que pour constater sûrement l'âge de *Cicéron*, prouvent en même temps que les grands hommes s'annoncent presque toujours d'une façon brillante : ils marchent à grands pas dès l'entrée de la carrière, tandis que les génies médiocres peuvent à peine s'y traîner.

La modestie est la compagne inséparable des vrais talens. On peut dire aussi qu'elle doit être la vertu des jeunes gens. Elle fut celle de *Cicéron* dans ces commencemens : il n'osa pas risquer en Public l'essai de ses talens, c'est à *huis clos* que fut plaidée cette affaire dont voici l'histoire & le sujet.

Sextus Nœvius s'étoit associé dans son commerce *C. Quintius*. Celui-ci étant mort sans enfans, son frère *Pu-*

placés à la tête de l'Ouvrage. Si jamais on fait une édition de cette *HISTOIRE*, on y observera exactement l'ordre chronologique, dont nous ne nous écarterons plus désormais.

blius Quintius se porta pour héritier, & recueillit en cette qualité sa succession. L'intérêt qui divise tous les hommes, sema bientôt la discorde entre *Nævius* & *Quintius* quand il fut question de faire les partages. Le premier plus adroit ou plus fripon que celui-ci, persécuta sans relâche son adversaire par toutes les chicanes qu'il put inventer. *Quintius*, lassé des mauvais procédés de *Nævius*, peut-être aussi plus paresseux & moins actif que lui, cessa de se défendre : il poussa même la sécurité, jusqu'à se laisser *condamner par défaut*.

Quelque temps après *Quintius* revenu de cette espéce d'assoupissement, soit de lui-même, soit par les conseils de ses amis, voulut recommencer à poursuivre *Nævius* pour le contraindre à faire le partage de la façon dont il le desiroit.

Mais l'affaire avoit bien changé de face ; & *Nævius* qui avoit obtenu une Sentence qui le mettoit provisoirement en possession des biens contestés, se mocquoit de tous les vains efforts de *Quintius*. Celui-ci, pour comble de malheur, n'avoit que deux moyens de sortir d'embarras. Le premier, c'étoit d'avouer pubiquement qu'il s'étoit lais-

ſé *condamner par défaut*, & de *donner* en même-temps *caution* de ſe ſoumettre au jugement à intervenir, quel qu'il fût. Le ſeçond c'étoit de dépoſer une certaine ſomme, en conſentant à la perdre, s'il ne prouvoit pas que c'étoit mal-à-propos que *Nævius* tiroit avantage de la Sentence du Préteur, puiſque ce Magiſtrat n'étoit pas en droit de lui adjuger la poſſeſſion des biens qui faiſoient la matière du procès.

Chacun de ces expédiens, rempli d'inconvéniens, devenoit également redoutable pour *Quintius*. En ſuivant le premier parti, il ſe couvroit de honte; car dans ce temps là ceux qui ſe laiſſoient *condamner par défaut* étoient deshonorés. En prenant le ſecond, il perdoit, pour ainſi dire, ſon rang dans la procédure, puiſque de *Défendeur* qu'il étoit, il devenoit néceſſairement *Demandeur*.

Il préféra pourtant ce dernier parti, comme le moins dangereux. Il *donna caution*; il ſe fit nommer un Juge par le Préteur, à qui les droits de ſa charge donnoient cette fonction. Le choix de ce Magiſtrat tomba ſur le grave Juriſconſulte *C. Aquillius Gallus*, Perſonnage auſſi recommandable par ſes pro-

fondes lumières, que par son intégrité irréprochable. Celui-ci s'associa trois autres Jurisconsultes, *P. Quintilius*, *M. Marcellus*, & *L. Lucilius*; & ce fut devant eux que *Cicéron* prononça son plaidoyer, *à huis clos*, comme c'étoit la coûtume pour ces sortes d'affaires.

Le fonds de la *question* étoit de sçavoir si *Nœvius* avoit pu être mis légitimement en possession des biens de *Quintius*, par la Sentence du Préteur ?

Ciceron soutint la négative, & il la prouve par des raisonnemens aussi solides qu'éloquens. Ce discours quoique plus foible que ceux qu'il composa dans la suite, lui fait pourtant beaucoup d'honneur dans l'esprit des sçavans; & s'il n'est pas d'un Orateur consommé, au moins y reconnoit-on le germe des talens supérieurs que son illustre Auteur fit briller dans la suite.

DÉFENSE de SEXTUS ROSCIUS d'Ameries.

Tout le monde a entendu parler des démêlés sanglans de *Sylla* & de *Marius*. Le bonheur du premier voulut qu'il triomphât de celui-ci; & par un de ces jeux bisarres de la fortune, Rome se vit asservie tour-à-tour, par deux Citoyens

qui avoient protesté d'abord que l'intérêt seul de la *liberté Publique* leur mettoit les armes à la main. *Sylla*, plus habile que son ennemi, conserva tranquillement son autorité tant qu'il voulut être le maître. Dans la suite, quand il ne daigna plus gouverner sa Patrie, il se retira couvert de gloire, sans appréhender ce qu'un Tyran doit toujours craindre. Heureux, s'il n'eût pas renouvellé ces exécutions affreuses, connues sous le nom de *proscriptions*, qui mettoient les armes à la main de la moitié des Citoyens pour égorger l'autre ! Elles furent cause du malheur de *Roscius*, & donnerent occasion à *Cicéron* de prononcer son premier plaidoyer public l'an 673 de la fondation de Rome, *Sylla* étant alors Consul pour la seconde fois, avec *Qu. Metellus*.

Sextus Roscius, père de celui que *Cicéron* défend, étoit un homme de condition, lié avec les plus honnêtes Citoyens & reçu avec plaisir dans les meilleures maisons de la Ville. Possesseur d'un bien considérable, sa dépense étoit pourtant des mieux réglées; il jouissoit de la meilleure réputation. Attaché d'ailleurs au parti des *Nobles* que *Sylla* protégeoit, il n'avoit rien à craindre du

vainqueur. Son fils unique, nommé comme lui *Sextus* Roſcius, (c'eſt de lui dont il eſt queſtion) étoit un de ces génies épais, peu propres aux affaires, quoique capables de s'acquitter avec un certain ſuccès des ouvrages méchaniques. Son père qui connoiſſoit ſon caractère, le tenoit aſſez ordinairement à une maiſon de Campagne, proche d'*Ameries*, petite Ville, où il réſidoit communément quand il n'étoit pas à Rome.

Un ſoir, qu'il revenoit aſſez tard de ſouper, il fut aſſailli vigoureuſement par pluſieurs aſſaſſins aux environs du *mont Palatin.* Après une réſiſtance aſſez longue & malheureuſement inutile, il tomba ſans vie; & ceux qui la lui avoient arrachée s'éloignerent promptement.

La nouvelle s'en répandit bien-tôt: elle fit pendant quelques momens l'hiſtoire du jour, & puis on finit par l'oublier. *Roſcius* étoit riche: il avoit deux parens aſſez proches & qui portoient ſon nom, avec qui des raiſons d'intérêt l'avoient brouillé depuis longtemps. Ces deux *Roſcius* étoient d'ailleurs deux ſcélérats publiquement reconnus pour tels, juſques-là que l'un des deux paſſoit pour un *Gladiateur*

déterminé. Ils ne voyoient pas ſans envie la fortune brillante de *Roſcius* ; & ce fut pour s'en mettre en poſſeſſion, qu'ils réſolurent de perdre du même coup & le père & le fils.

On voit que ce complot déteſtable avoit déjà eu des commencemens aſſez heureux ; quand un Citoyen obſcur nommé *Erucius* alla mettre le nom du mort ſur la liſte des *Proſcrits*. Ce fut ſans doute à l'inſtigation de *Chryſogonus* affranchi de *Sylla*, qui jouiſſoit de toute la faveur de ſon Maître, & dont l'inſolence ne pouvoit être comparée qu'à l'énormité de ſon crédit. Les biens de *Roſcius* le tentoient, & il vouloit les acquérir à bon compte quand on les vendroit à l'enchère comme tous ceux des *Proſcrits*. *Cryſogonus* réuſſit, & les biens de *Roſcius* lui furent adjugés à un prix ſix fois au-deſſous de leur valeur.

L'injuſtice parut criante, & révolta tout le monde. Les deux *Roſcius* penſerent à faire jouer une autre batterie. Ils prirent le parti d'intenter un procès criminel à *Sextus Roſcius* le fils, & de l'accuſer de parricide. Quelque deſtituée de vraiſemblance que fût cette accuſation, elle fit impreſſion par ſon atrocité : peut-être même *Sylla* appuya-

t-il sourdement les bruits qui coururent alors. L'affaire fut réglee, les Juges nommés, les témoins entendus. *Cicéron* prit en main la défense de *Roscius*, & son éloquence victorieuse, en couvrant de honte les ennemis de cet infortuné, lui conserva l'honneur & la vie.

Son Discours est un modéle de bon sens & de raisonnement. Il est difficile de réunir à un plus haut degré les fleurs brillantes qui charment l'esprit, & le sentiment affectueux qui perce le cœur & qui arrache des larmes. (*b*)

(*b*) On remarque que *Cicéron* fait souvent usage dans ce Discours de la figure nommée *Amplification* par les Rhéteurs. Pour exprimer par exemple l'avidité de *Chrysogonus* & son acharnement impitoyable à dépouiller le malheureux *Roscius*, il dit : qu'*il ne lui laissoit pas même la liberté de marcher sur le chemin qui conduisoit au tombeau de son père*. Cette image est grande, & peint à merveille l'horrible brigandage du Favori de *Sylla*. Un de ces Sçavans en *us*, qui, Commentateurs ennuyeux, avec beaucoup de mérite pourtant, veulent trouver des sens cachés partout, nommé *Facciolatus*, abandonne le sens figuré, & prouve avec pesanteur que cette phrase doit s'entendre au propre. « Je ne puis m'imaginer, dit-il, que *Cicéron* se serve en cette occasion d'une *Figure* de *Rhétorique*. J'aime mieux croire qu'il parle sérieusement, d'autant plus que la sépulture de *Roscius* étant située dans

PLAIDOYER pour le Comédien Qu. ROSCIUS.

L'éloge le plus complet & en même temps le plus vrai qu'on puisse faire du Comédien *Roscius*, c'est celui que fait de lui *Cicéron* dans le Discours qu'il prononça en sa faveur. » Ce *Roscius*, » dit-il aux Juges, est si habile dans son » art, qu'il est le seul homme digne » de paroître sur la sçène : mais il est » aussi tellement homme de bien, qu'il » paroît seul digne qu'on l'empêche d'y » monter.

Voici ce qui donna occasion à son démêlé avec *Cherea* son adversaire.

Ce *Caïus Fannius Cherea* avoit un Esclave nommé *Panurgus*, en qui il crut

» sa terre, & la terre ayant été vendue à *Chry-* » *sogonus*, ce dernier étoit maître du *chemin* en » question, & pouvoit, s'il le jugeoit à propos, » empêcher de marcher dessus. Une loi expresse » lui en donnoit le droit, à moins qu'il ne fût » du nombre de ceux que se réservoit le ven- » deur ; exception dont je ne vois pas que *Ros-* » *cius* ait fait usage. » On ne se permet de relever une pareille puérilité, que pour donner un exemple des inutilités sçavantes dont fourmillent la plupart des Commentaires. Croiroit-on après cela que ce *Facciolatus* est un des plus estimés, & qu'il mérite de l'être.

remarquer d'heureuſes diſpoſitions pour le Théâtre. Il le mit entre les mains de *Roſcius* pour les cultiver, en s'obligeant à partager avec lui le gain que pourroit produire le talent de l'Eſclave. A quelque temps de là, comme il commençoit à donner à ſon Maître des eſpérances flatteuſes de ſe voir bientôt récompenſé & dédommagé de ſes peines, il fut tué par un certain *Flavius*, natif de *Tarquinies*, Ville aſſez peu conſidérable par elle-même, mais que les *Tarquins* avoient rendue célébre. Celui-ci, pourſuivi par *Roſcius*, éluda ſous différens prétextes le payement de la ſomme qu'il lui demandoit à titre de réparation de dommage; de ſorte que notre Acteur fut obligé de ſe rejetter ſur *Fannius* qui évita longtemps ſes pourſuites, & ne paya qu'à la dernière extrémité & quand il ſe vit contraint de façon à ne pouvoir plus reculer. *Cicéron* ſe chargea d'en faire la demande aux Juges, au nom de *Roſcius*, & il s'en acquitta ſi bien, que *Cherea* ne put lui rien refuſer.

Ces deux mots ſuffiſent pour mettre au fait de l'hiſtoire de ce diſcours aſſez peu conſidérable aujourd'hui. Ce qui nous en reſte, fait conjecturer qu'à

peine en avons-nous la sixiéme partie. Ces pertes en sont de véritables aux yeux des Gens de Lettres, & de tous ceux qui sçavent apprécier au juste le mérite singulier du célébre Orateur Romain.

L'histoire complette de tous les Discours prononcés dans la grande affaire de Verrès, *au* Mercure *prochain.*

ODE IX. du troisiéme Livre des Odes d'HORACE.

DONEC gratus eram tibi,
Nec quisquam potior brachia candidæ
Cervici Juvenis dabat;
Persarum vigui rege beatior.

Donec non aliâ magis
Arsisti; neque erat Lydia post Chloën;
Multi Lydia nominis
Romanâ vigui clarior Iliâ.

Me nunc thressa Chloë regit,
Dulces docta modos & citharæ sciens;
Pro quâ non metuam mori,
Si parcent animæ fata superstiti.

Me torret face mutuâ
Thurini Calaïs filius Ornithi ;
Pro quo bis patiar mori,
Si parcent puero fata superstiti.

Quid, si prisca redit Venus,
Diductosque jugo cogit aheneo ?
Si flava excutitur Chloë,
Rejectæque patet janua Lydiæ ?

Quanquam sidere pulchrior
Ille est ; tu levior cortice, & improbo
Iracundior Adriâ ;
Tecum vivere amem, tecum obeam libens.

TRADUCTION.

L'AMANT.

Tant que je fus chéri de toi,
Qu'aux yeux de mes rivaux tes baisers pleins de flâme,
M'attestoient ton amour, l'imprimoient dans mon âme ;
Nul ne fut plus heureux que moi.

L'AMANTE.

Tant que tu me gardas ta foi,
Que tu ne vis Chloë qu'en regrettant Lydie ;
Mars en s'unissant à Sylvie,
La rendit moins célèbre & moins fière que moi.

L'AMANT.

Chloë me tient sous son empire,
Chloë dont chacun vante & la voix & la lyre :
Que la Parque s'occupe à racourcir mes jours,
Et des siens respecte le cours.

L'AMANTE.

Je brûle pour Daphnis, il brûle pour Lydie ;
Et rien n'égale nos amours :
Que la Parque deux fois me prive de la vie,
Et deux fois respecte ses jours.

L'AMANT.

Si ma flamme se renouvelle,
Si des nœuds éternels me rejoignent à toi,
Si Chloë n'est plus rien pour moi,
Si je t'ouvre mon cœur, & le ferme pour elle ?

L'AMANTE.

Daphnis est plus brillant que la voute azurée,
Toi, plus léger que l'air, plus fougueux que Borée ;
Mais je préfére à tout la tendre & douce loi
De vivre ton amant, & mourir avec toi.

Par M. V... de M...

A Mlle de G....

ON dit qu'Amour eſt un Enfant, Bergère ;
Qu'il eſt trompeur, inquiet & plaintif,
Que ſa douceur eſt fauſſe & paſſagère,
Et le moment d'en jouir, fugitif.

Mais dans ma tendreſſe éternelle,
Dans tes charmes, dans mon bonheur,
Rien ne me peint, ni me rappelle
Un enfant, ou bien un trompeur.
Qui fit ce portrait infidéle
Ne connut ni toi, ni mon cœur.

Par M. LEGIER.

VERS à Mde D. S. qui quêtoit dans la Semaine Sainte.

PARTEZ, partez, belle Quêteuſe.
De votre quête heureuſe
On pourroit racheter
Les captifs de plus d'un Corſaire....
Mais hélas ! qui pourroit compter
Tous ceux que vos beaux yeux font faire ?

Par M. S. C.

L'AMOUR MALHEUREUX,

POEME.

Puisse la passion qui consume ma vie
Répandre sur mes vers sa sublime énergie,
Les échauffer du feu que l'ennui, le malheur,
L'ingratitude encor plus sensible à mon cœur
N'ont pû, depuis trois ans, éteindre dans mes veines !
Du véritable Amour je vais chanter les peines.
Ces Sauvages * captifs dont les vainqueurs cruels
S'apprêtent à verser le sang sur les Autels,
Le front chargé de fleurs, marchant au sacrifice,
Chantent un hymne aux Dieux Auteurs de leur supplice.
Cruelle *Ménalie* ! ainsi mes tristes airs,
Adressés à l'Amour dont je porte les fers,
Font retentir son Temple où j'expire en victime.
Sur l'Océan du Monde il est plus d'un abîme.
A des courans divers nos vaisseaux exposés
Sur différens écueils risquent d'être brisés.
Toutes les passions, les foiblesses humaines,

* *Tout le monde connoît cet usage barbare établi chez les Américains & chez d'autres Peuples encore.*

Pour nos cœurs, je le sais, sont autant de Syrènes.
Le Ministre éxilé calcule avec horreur
Les affronts dont jadis il paya sa faveur ;
L'avide Commerçant assailli par l'orage
Ne veut plus s'enrichir au péril du naufrage,
Et le vieil Officier privé de pension
Déclare que la gloire est une illusion....
Sans doute: mais l'Amour, l'Amour n'en est pas une.
Que me font les honneurs, la gloire, la fortune?
Ces brillans sont trop faux pour pouvoir éblouir
L'œil d'un Sage sensible & qui cherche à jouir.
Il est une Déesse en tous lieux révérée,
Par les Humains ingrats souvent défigurée :
Son trône est la Nature, & sous des noms divers
Elle anime, conserve & régle l'Univers :
Dans ses propices mains est une chaîne immense
Que nous ensanglantons, & que sa bienfaisance,
Lorsque les passions en brisent quelqu'anneau,
Ne se lasse jamais de serrer de nouveau.
Cette Divinité, l'objet de mon hommage,
Dont l'homme est à la fois & le temple & l'ouvrage,
Qui fit chérir les loix & la société,
C'est la Fille du Ciel, la sensibilité ;
Digne de notre encens, quand sa vertu féconde
Entretient & conduit le systême du monde
Plus adorable encor, plus sûre de ses droits,

Lorſque l'œil d'une femme aux cœurs dicte ſes loix.
C'eſt là que pour me vaincre elle établit ſon Trône;
Les roſes du *Printemps* brilloient ſur ſa couronne;
Et toutes les vertus de cet âge charmant
Rendoient ſes coups plus ſûrs, & mon danger plus grand.
Je cédai; je ſentis que j'avois un cœur tendre.
Eh! quel autre à ma place eût pû mieux ſe défendre?
Quel autre eût vu ſans trouble & ſans raviſſement
Dans un cœur vertueux germer le ſentiment?
L'Éléve de *Boucher*, parcourant dès l'*Aurore*
Les vergers de *Pomone* ou les jardins de *Flore*,
Parmi tous les objets dignes de ſon crayon,
Deſſine cette roſe hier encor bouton.
Ouverte avant le jour, elle étoit déjà belle;
Mais le Soleil lui prête une couleur nouvelle;
Il échauffe ſon ſein, l'aide à s'épanouir,
Et de tous ſes amans éveille le deſir.
D'une fille à quinze ans cette roſe eſt l'image.
La froide indifférence eſt la nuit du bel âge.
Pour toi, je m'en ſouviens, j'ai vu naître ce jour;
J'ai vu briller tes yeux des rayons de l'Amour;
Je l'ai vu, *Ménalie*, animer tous tes charmes;
Dans ton ſein étonné répandre ſes allarmes;
Faire battre ton cœur & colorer ton front....
Jamais de mon eſprit ces traits ne ſortiront;

Je n'oublirai jamais qu'au printemps de ma vie,
J'eus les premiers soupirs du cœur de *Ménalie* ;
Que du plus tendre amour l'heureuse illusion
Des plus purs sentimens sçella notre union.
Que nos desirs portés sur des aîles de flâmes,
Sans rester dans nos sens, alloient brûler nos âmes....

Vous ne m'entendrez point, triste voluptueux,
Sybarites chargés d'un ennui fastueux,
Qui prenant pour l'amour des besoins périssables,
Nous vantez vos plaisirs, & vivez misérables,
Et n'ayant que des sens pour goûter le bonheur,
Les émoussez encor par un abus trompeur :
Vous ne m'entendrez point, quand mes plaintes amerès,
Rappelleront en vain ces faveurs passagères,
Ce bonheur innocent qu'autrefois j'ai goûté.
Mais vous, ô vrais amans, qui m'avez imité,
Qui d'un cœur vertueux avez eu les prémices;
Vous connoîtrez s'il est de plus cruels supplices
Que la perte d'un bien hélas! si précieux.

Que l'avare *Laïs* dupe un vieil amoureux;
Que la femme galante étende ses conquêtes;
On doit s'attendre à tout des âmes malhonnêtes;
Tôt ou tard l'intérêt ou le plaisir séduit
Le cœur qu'un vil métal ou les sens ont conduit.
Mais d'une jeune amante, au sein de l'innocence,
Après tant de faveurs, éprouver l'inconstance!
C'est un exemple affreux pour l'homme corrompu

Et qui peut dégoûter de ſuivre la vertu.
De quoi me ſervira d'éviter l'artifice,
Si la probité même a les dangers du vice ?
Qu'on ne me parle plus de vertu, de candeur !
Elles n'éxiſtent pas, ou ſervent au malheur.
Mélanie à mes yeux en étoit le modéle :
Je l'aimai.... malheureux ! j'aimois une infidelle
Hélas, je l'aime encor ! un déſeſpoir affreux,
En éteignant mes jours, n'a point éteint mes feux.
Ah ! s'il eſt un bonheur, & qu'on puiſſe y préten-
dre,
Amour, eſt-ce de toi que nous devons l'attendre ?

Par l'Auteur de l'Epître à Mélanie.

VERS pour un Ami de l'Auteur, qu'une jeune Demoiſelle qu'il aimoit, avoit mis, en badinant, à la porte, le premier jour de Mai.

(*C'eſt l'Amant qui parle à ſa Maîtreſſe.*)

Au temps jadis, quand un Amant courtois
Alloit offrir à ſa jeune Maîtreſſe
Un beau *Mai* verd, gage de ſa tendreſſe :
Le tendre objet qui lui donnoit des loix,
Ne recevoit ſon amour de la ſorte,
Et le *Mai* ſeul étoit mis à la porte.

Par le même.

LES

LES DEUX PRIX,

CONTE,

Tiré d'un Manuſcrit Grec.

LA Theſſalie eſt le véritable Eliſée de la Gréce, le ſéjour du repos & des plaiſirs. La Nature n'y paroît que ſous l'extérieur le plus ſéduiſant; elle y ſeme avec profuſion les riches tréſors qu'elle n'étale ailleurs qu'avec réſerve. *Jupiter* ſe plaît ſur la cime du Mont Olympe; *Minerve* parmi les rochers de l'Attique; *Diane* au ſein des forêts de l'Elide; *Mars* dans les plaines de la Thrace; *Vénus* dans les boſquets de Cythère, & l'Amour dans les délicieux vallons de Tempé. Jamais ces beaux lieux ne rétentiſſent que du ſon paiſible des flûtes & des muſettes. Jamais le Pénée qui arroſe la Theſſalie, ne vit ſur ſes bords que des Amans fortunés.

Therſandre & *Doris* étoient l'un & l'autre. Chaque jour l'Aurore les voyoit aux pieds d'un Autel dédié à l'Amour. Voici les vœux qu'ils adreſſoient à ce Dieu leur unique maître.

„ Souverain de notre âme, Arbitre
„ du bonheur de nos jours, daigne
„ en remplir tous les instans. Ceux qui
„ ne te seroient pas consacrés seroient
„ perdus pour nous. Ceux dont tu
„ disposes sont les seuls dont nous
„ jouissions. Fais que *Doris*, disoit
„ *Thersandre*, n'écoute jamais aucun
„ des rivaux que sa beauté m'attire. Fais
„ que *Thersandre*, disoit *Doris*, me trou-
„ ve toujours plus belle que toutes mes
„ rivales ; & tous deux ajoutoient en-
„ semble : „ fais que nous méritions
„ de servir de modéle aux Amans qui
„ doivent naître après nous.

Thersandre & *Doris* avoient de quoi se rassurer contre l'inconstance. La Thessalie entiere n'offroit rien d'aussi parfait que ce jeune couple. On eût dit que la Nature, en les formant, avoit prévu les desseins de l'Amour. On eût dit que l'Amour, en les unissant, n'avoit fait qu'obéir à la Nature.

Doris n'en étoit qu'à son troisiéme lustre. Aux grâces touchantes & ingénues de cet âge, elle unissoit les charmes séduisans d'une beauté accomplie. L'éclat du lys & de la rose le céde à l'éclat de son teint. L'astre de *Vénus* brille moins au milieu de la

nuit que les yeux de *Doris* au milieu du jour. Ses regards paſſent juſqu'à l'âme ; ſon doux ſourire ſemble l'appeller ; toute ſa perſonne eſt animée par les Grâces. Les plus belles Theſſaliennes évitent ſa rencontre ; elles ont ſoin ſurtout d'en préſerver leurs Amans.

Il eſt difficile de la voir & de reſter fidéle à toute autre. Mais *Doris* ne vouloit de fidélité que dans *Therſandre.* C'étoit à lui ſeul qu'elle vouloit plaire : c'étoit lui ſeul qui pouvoit la fixer. *Doris* jettoit-elle les yeux ſur le criſtal des fontaines ? c'étoit pour y voir ſi ſes charmes avoient toujours de quoi captiver *Therſandre. Doris* cueilloit-elle des fleurs ſur les rives du Pénée ? c'étoit pour en orner *Therſandre*, ou pour s'en parer à ſes yeux.

Le jeune Theſſalien répondoit à tant d'amour par un Amour égal, un amour qui ne pouvoit ni diminuer ni s'accroître. Sa vue occaſionnoit mille infidélités ; ſon cœur n'étoit le complice d'aucune. Abſent de *Doris*, il ne deſiroit qu'elle, avec elle il ne deſiroit plus rien. L'un & l'autre fuyoient les lieux trop fréquentés ; mais ils les fuyoient enſemble. Ceux où ils pouvoient être ſeuls étoient toujours ceux

qui les charmoient davantage. En vain, disoit *Therſandre* à *Doris*, en vain la blonde *Iſméne* & la brune *Zirphé* s'égarent-elles ſouvent de leur route, & ſe trouvent, comme par hazard, ſur la nôtre; leurs charmes ne peuvent arrêter mes regards; je ne les apperçois que pour mieux ſentir combien elles vous cédent; je les fuirois ſi elles avoient quelque choſe à vous diſputer.

Un ſeul point troubloit la félicité de ces deux amans. Ils ne pouvoient être unis par les nœuds de l'hymen qu'après une cérémonie conſacrée par l'uſage & les loix du païs. Elle ſe renouvelloit tous les ans, & ce tems étoit prochain. Elle conſiſtoit à couronner de myrthes & de fleurs la plus belle des Theſſaliennes, & le Theſſalien le mieux fait: elle conſiſtoit ſurtout à unir pour jamais le couple couronné; union que n'avoit pas toujour précédé celle des cœurs & qu'elle ne ſuivoit pas toujours. Bien des fois l'amour gémit de cet uſage. Bien des fois cet uſage rompit les deſſeins de l'amour.

Therſandre & *Doris* étoient ceux qui en devoient le moins redouter les ſuites; cependant ils les redoutoient. La crainte l'emportoit en eux ſur l'amour-propre. *Therſandre* n'oſoit ſe flatter d'avoir le prix & ne doutoit pas que *Doris* ne

l'obtînt. *Doris* croyoit déjà voir couronner *Therſandre*, & quelqu'une de ſes rivales. Tous deux ainſi craignoient d'être bien-tôt ſéparés. En vain chaque naïade offroit à la jeune Theſſalienne un miroir propre à la raſſurer : elle ne s'y contemploit qu'avec défiance, elle ſe trouvoit moins belle de jour en jour. Par la même raiſon, les charmes les plus médiocres dans toute autre lui ſembloient devoir l'emporter ſur les ſiens. C'étoit la première fois ſans doute qu'une jeune Beauté oublioit ſes propres avantages, la première fois, ſur-tout, qu'elle apprécioit trop ceux de ſes rivales. On a déjà vu que *Therſandre* jugeoit auſſi modeſtement de lui même. Il eût voulu pouvoir éloigner cette fatale cérémonie. Ce ſeroit, diſoit-il, retarder le triomphe de *Doris :* mais dois-je ſouhaiter que *Doris* triomphe ſi je ne partage moi-même ſa victoire ? Si cette victoire qui l'attend, doit pour jamais nous ſéparer ? Peu s'en falloit qu'il ne regrettât que *Doris* eût tant de charmes. Il deſiroit qu'elle pût trouver des rivales, ou plutôt qu'elle ne s'expoſât point à la néceſſité de les vaincre.

Doris, qui avoit les mêmes craintes, formoit en ſecret les mêmes vœux. Les

âmes de ces deux amans étoient d'accord avant que leurs bouches se fussent expliquées. Ce fut *Doris* qui rompit le silence la première. Voici ce qu'elle disoit à son amant qui l'écoutoit, l'admiroit & l'adoroit.

Le jour approche, mon chèr *Thersandre*, ce jour où la Jeunesse Thessalienne doit accourir en foule aux Temples de *Vénus* & d'*Apollon*. Bien-tôt vont se distribuer ces prix que la vanité recherche & que l'amour doit dédaigner. Votre victoire n'est pas douteuse; mais la mienne peut l'être, une de mes compagnes peut m'être préferée, & vous-même alors seriez contraint de me la préférer. Ce dernier malheur est le seul que je redoute : ayons le courage de le prévenir. Peu m'importe que la Grece entiere me croye dépourvue de charmes : je ne veux être belle qu'aux yeux de *Thersandre*. Je vais réjouir la jalouse *Dircé* en publiant qu'une maladie subite a défiguré mes traits au point de me réduire à les cacher. Je ne crains pas de trouver d'incrédules.

Ah ! s'écria *Thersandre*, pour soupçonner un tel sacrifice il faudroit soi-même en être capable ; il faudroit avoir l'âme de *Doris*, il faudroit avoir son

amour. Jugez de mes tranſports, ajouta-t-il en tombant à ſes genoux! je le déſirois ce ſacrifice; mais je n'oſois l'exiger: trop ſûr de vos ſuccès, je doutois de plus en plus des miens. Le moindre de mes rivaux me ſembloit redoutable. Tout amour-propre ceſſe quand il s'agit de s'expoſer à vous perdre. C'en eſt fait; nul hazard ne pourra plus nous ſéparer. Je vais feindre comme vous; je vais ſuppoſer qu'un accident funeſte m'interdit les moyens d'aſpirer au prix. Eh! quel autre prix pourroit me flatter après celui que *Doris* m'aſſure?

Cette explication rendit le calme aux deux amans. Ils ne ſongerent plus qu'à effectuer leur projet. Le bruit courut dès le jour ſuivant que *Doris* étoit menacée de perdre la vue. Cette nouvelle réjouit plus d'une belle Theſſalienne. Telle qui auparavant n'oſoit pas même ſonger au prix, oſa dès-lors y prétendre & ſe le promettre. Peu importoit au plus grand nombre que leurs amans fuſſent préférés; elles n'ambitionnoient cette préférence que pour elles-mêmes; elles ne craignoient pas d'épouſer l'amant d'une autre. Quelques-unes redoutoient cet échange: mais elles ne pouvoient ſe reſoudre à n'en pas courir les riſques:

d'autres ne se persuadoient pas qu'il pût y en avoir ni pour elles ni pour leurs amans. La seule *Doris*, le seul *Thersandre*, s'aimoient assez pour ignorer tous leurs avantages : ils ne vouloient point faire dépendre du hazard un bonheur qui ne dépendoit que deux-mêmes. *Thersandre* à son tour prit des mesures pour s'éxempter du concours. Il attaque un Sanglier furieux, le tue ; mais il feint d'être lui-même fort blessé. Au bout de quelques jours on publie par son ordre que cette blessure le prive pour jamais de l'usage d'un bras, & par la même raison du droit d'aspirer au prix. Cette nouvelle supposition trouve aussi peu d'incrédules que la première.

Alors on vit s'accroitre & le nombre & l'espoir des concurrens. Nul d'entre eux ne soupçonnoit le stratagême, tous avoient intérêt de ne point s'y opposer. Un seul néanmoins s'affligeoit de l'évenement. Ce n'étoit point comme ami de *Thersandre*, c'étoit comme son rival. Il aimoit *Doris* qui ne l'avoit jamais favorisé d'un regard : mais tant de rigueur ne diminuoit ni ses espérances ni la bonne opinion qu'il avoit de lui-même. Il se croyoit assuré du prix : il ne doutoit pas que *Doris* n'obtînt le même avantage sur

ses rivales : *Doris* par cette raison ne pouvoit éviter d'être à lui. Ainsi raisonnoit *Eurilas*, c'étoit le nom du Thessalien présomptueux. Il attendoit avec la plus vive impatience le jour qui devoit éclairer son triomphe. Il apprit alors que *Doris* étoit forcée de renoncer au sien, qu'elle n'avoit plus droit d'y prétendre. A cette nouvelle sa douleur surpassa de beaucoup son amour. Il aimoit *Doris* parce qu'elle étoit la plus belle des Thessaliennes ; c'étoit sa beauté seule qu'il aimoit. Quelques agrémens de plus dans une autre l'eussent arraché à la première. La source de son déplaisir étoit que *Doris* ne pût être ni effacée ni remplacée. Il trouva un autre sujet d'affliction dans la blessure de *Thersandre*, qu'il croyoit réelle. C'étoit une fleur de moins à sa couronne, une victoire assurée que la fortune lui enlevoit. L'amour-propre étoit l'unique source des desirs & des regrèts d'*Eurilas*.

Bientôt même il soupçonna que *Doris* & *Thersandre* pouvoient être d'accord, & feindre des maux qu'ils ne ressentoient pas. Ils craignent, disoit-il, d'être séparés, & c'est moi seul qui cause cette crainte. Alors il songe à vérifier ce doute, à prévenir le larcin qu'on prétend lui faire.

Il y avoit dans cette contrée un Vieillard issu de la race d'*Esculape* & qui avoit hérité de sa science. Les tristes & nombreux accidens qui affligent l'humanité sembloient fuir devant lui. La confiance renaissoit à son approche, & cette confiance n'étoit point trompée. Ce fut lui qu'*Eurilas* voulut d'abord consulter, & voici comment il raisonnoit : si *Thersandre* & *Doris*, disoit-il, sont entre les mains de ce Vieillard, leur guérison est prèsque assurée : si, au contraire, ils n'ont pas eu recours à lui, c'est qu'ils redoutent sa pénétration. Il arrive chez *Eurimaque*, ainsi se nommoit l'héritier du Dieu d'*Epidaure*, il lui parle de *Doris* & de *Thersandre*. Ce n'étoit pas la première fois que ces deux noms avoient frappé les oreilles d'*Eurimaque* ; mais ni *Thersandre*, ni *Doris* n'avoient jamais eu recours à son art. La nature avoit joint en eux les heureux trésors de la santé aux dons brillans des grâces personnelles. *Eurimaque* s'attendrit au récit d'*Eurilas*. Je sais, lui dit-il, ce qu'on publie à la louange de ce jeune couple : son double accident m'afflige. Puisse mon art lui être de quelque utilité ! C'étoit offrir à *Eurilas* une faveur qu'il s'apprêtoit à demander.

Il détermine facilement le Vieillard à le ſuivre. Tous deux s'avancent vers la demeure de *Doris*.

Les deux amans s'applaudiſſoient de leur feinte. Ils jouiſſoient de l'erreur qu'elle avoit cauſée; ils ſe promettoient d'en jouir encore mieux par la ſuite. Après un régime & des ſecours ſimulés, ils reprirent leur conduite ordinaire. Ils ne ſoupçonnoient pas qu'aucun Theſſalien, qu'aucune Theſſalienne oſaſſent les contredire & cherchaſſent à divulguer leur ſecret. Chaque jour ils ſe rendoient enſemble au ſein d'un vallon paiſible & iſolé. *Doris* avoit les yeux couverts d'un bandeau; *Therſandre* lui ſervoit de guide, & lui-même avoit le bras ſoutenu par une écharpe; mais l'écharpe & le bandeau ne reſtoient pas toujours attachés: ſouvent *Therſandre* faiſoit uſage de ſes deux mains pour preſſer les mains de *Doris*, pour la parer des plus belles fleurs que le *Pénée* voit éclore ſur ſa rive. Souvent *Doris* attachoit ſur *Therſandre* des yeux dont l'éclat brilloit au loin & étoit bien propre à démentir le malheur dont elle ſe plaignoit.

Que ne vous dois-je pas? lui diſoit un jour *Therſandre*, quel ſacrifice ne me fait pas votre amour? C'eſt peu de

renoncer au prix qui vous est dû ; vous renoncez à l'honneur de passer pour belle, à l'avantage de le paroître : vous cédez l'empire de la beauté à celles qui ne devroient qu'embellir votre triomphe ! . . . Mon cher *Thersandre*, interrompit *Doris*, le seul empire qui me flatte est celui que vous me donnez sur votre âme : qu'il me reste, je n'en desire, je n'en regrette aucun autre. Ah ! s'écria l'amoureux Thessalien, présumez-vous qu'il soit en mon pouvoir de vous l'ôter ? qu'il soit même au vôtre de le perdre ? *Doris* régnera sur tous ceux qui l'appercevront : elle ne sçauroit fuir un regard sans renoncer à une victoire. Que l'Amour en soit loué, reprenoit *Doris*, j'aime ses dons pour vous les offrir ; je regretterois de vous offrir moins. Vous-même, mon cher *Thersandre*, vous-même ne faites-vous pas pour moi ce que je fais pour vous ? Vos sacrifices égalent ou surpassent les miens : puisse votre satisfaction egaler la mienne !

A ce dernier discours *Thersandre* ne répondit que par des transports ; langage toujours expressif chez les vrais Amans. Non, ajouta-t-il, mon bonheur tel qu'il est, ne peut s'accroître :

nul autre ſoin ne peut le troubler. Soyons heureux pour nous-mêmes ; laiſſons à d'autres le vain deſir de faire des jaloux.

Ce fut au milieu d'un pareil entretien qu'*Eurilas* les ſurprit ſans en être lui-même apperçu. Ils n'étoient point ſur leurs gardes : les ſoupçons d'*Eurilas* furent confirmés. Il étoit trop vain pour témoigner un violent dépit. Il ne le fut pas encore aſſez pour paroître tranquile. *Eurimaque* arriva quelques inſtans après lui. Voyez, dit-il au vieillard, voyez ces deux Amans ; ils n'ont beſoin ni de mes ſecours, ni des vôtres. L'Amour dans cette contrée eſt fécond en prodiges : c'eſt lui, ſans doute, qui vient d'opérer une ſi belle cure.

Tandis qu'il parloit ainſi, *Therſandre* & *Doris* continuoient à n'être occupés que d'eux-mêmes : ils ne voyoient ni *Eurilas* ni *Eurimaque*. Ce fut *Therſandre* qui les apperçut le premier. Il ſçut modérer ſa ſurpriſe ; il ſçut même prévenir *Doris* à temps du parti qu'elle devoit prendre. C'étoit de paroître ne rien voir. Tous deux ignoroient la profeſſion d'*Eurimaque*, & combien il étoit difficile d'échapper à ſes lumières. *Eurilas* étoit celui qu'ils craignoient le

plus. Cependant l'un & l'autre témoin avançoient toujours. Ils arrivent. Le bras d'*Eurilas* a déja repris l'écharpe. *Doris* les regarde, mais sans qu'aucun signe annonce qu'elle les apperçoit. Telle *Pigmalion* vit d'abord sa statüe avant que l'Amour l'eût animée en sa faveur, telle parut *Doris* aux yeux d'*Eurilas* & d'*Eurimaque*. Mais la méprise ne pouvoit être longue. Le regard de *Doris* pour être immobile n'en étoit pas moins perçant. Le Soleil qu'aucun nuage ne voile à nos yeux ne peut nous dérober ses rayons : il nous échauffe malgré lui-même.

Non, s'écria *Eurilas*, de si beaux yeux ne peuvent être inutiles à *Doris*, ils ont trop de pouvoir sur les nôtres ! Ils font trop sentir à notre âme leur vive & douce influence ! Vous en parlez comme un Amant, lui dit *Eurimaque*, & cette manière de voir a son mérite : la mienne, d'ailleurs, s'accorde avec la vôtre. Non, belle *Doris*, poursuivit-il, vous n'êtes point privée de l'usage de vos yeux. C'est ce qu'éprouveroient & attesteroient en vous voyant tous les Thessaliens ; c'est ce qu'affirme de plus ici un descendant, un successeur d'*Esculape*.

Ces derniers mots firent trembler & *Doris* & *Therſandre.* Ils reconnurent *Eurimaque.* Ils virent qu'une plus longue diſſimulation ſeroit inutile. Eh, comment pouvoir lui en impoſer? Les maux réels ne lui réſiſtoient pas : des maux ſuppoſés lui pourroient-ils faire illuſion ? Un autre motif excitoit encore le zéle du vieillard. Il étoit du nombre des Juges auxquels *Therſandre* cherchoit à ſe ſouſtraire. Il croyoit *Apollon* même outragé par ce deſſein. Jeune homme, dit-il à *Therſandre*, apprends à faire un autre uſage des faveurs que la Nature & les Dieux t'ont bien voulu départir : apprends que les maſquer c'eſt les méconnoître ; c'eſt te montrer ingrat envers ceux à qui tu les dois. Ta modeſtie eſt un crime. Allez, pourſuivit-il en s'adreſſant au jeune couple, allez diſputer ou plutôt recevoir le prix qui vous attend. Pourquoi vous refuſer à un triomphe certain ? Voit-on l'Aigle fuir le Soleil & les Colombes le char de *Vénus ?*

Ce diſcours ſi flatteur pour *Therſandre* devoit peu flatter *Eurilas :* mais ſa vanité le raſſuroit. Il jugea qu'*Eurimaque* ſe connoiſſoit mieux en infirmités qu'en agrémens. Lui-même exhorta ſon

rival à mettre à profit les conseils du vieillard.

Il fallut que les deux Amans s'y déterminassent : mais ils ne le promirent qu'en soupirant. Leur amour gémissoit de se compromettre ainsi, leurs craintes se renouvelloient. En même temps s'évanouissoient les espérances de la Jeunesse Thessalienne. Tels à l'aspect du Phénix, les autres oiseaux reconnoissent leur infériorité. Ils l'entourent dans un profond silence, & ceux qu'enorgueillissoit l'éclat de leur plumage perdent toute leur fierté en contemplant le sien.

Le seul *Eurilas* n'avoit rien perdu de sa présomption. Il eût voulu pouvoir hâter le jour du couronnement. Ce jour enfin arriva, & *Doris* & *Thersandre* frémirent. *Doris* dans ce moment trouvoit que la Nature avoit bien peu fait pour elle. Ce fut la première fois qu'elle soupçonna que l'Art pouvoit être employé : ce fut même à regret qu'elle n'en fit point usage. L'onde jusqu'alors lui avoit tenu lieu de miroir : pour cette fois elle y en joignit un artificiel. Ses yeux consultoient l'un & l'autre avec inquiétude : ni l'un ni l'au-

tre ne les satisfirent. Jamais *Doris* ne s'étoit moins plû à elle-même ; jamais elle n'espéra moins plaire aux yeux d'autrui.

Thersandre étoit dans la même situation, avoit les mêmes craintes pour lui-même. Il vit *Doris*, il fut ébloui. La crainte de paroître moins belle sembloit ajouter à sa beauté. Ah, lui dit-il, votre triomphe n'est que trop certain ! quelle rivale pourroit le balancer ? La Couronne est à vous ; mais, hélas ! dès ce moment peut-être cessez-vous d'être à moi !

Non, repliqua *Doris*, la victoire que *Thersandre* me promet est le seul moyen de me conserver à lui. La sienne est assurée. Puisse mon triomphe n'être pas plus douteux ! ....

Doris ! interrompit vivement *Thersandre*, vous outragez la Nature qui épuisa ses plus riches dons en votre faveur. Quel Tribunal pourroit n'en être pas frappé ? Ce sont, il est vrai, des femmes qui vous jugent ; mais vous leur êtes trop supérieure en attraits pour exciter leur jalousie. Voit-on l'Astre de la Nuit rien disputer à celui du Jour ?

Ecoutez-moi, *Thersandre*, reprit *Do-*

ris : j'ignore ſi mes avantages ſont tels que vous les appréciez ; j'ignore le ſuccès qui m'attend ; mais ſi la déciſion du Tribunal m'eſt contraire ; ſi même, par quelque injuſtice, elle pouvoit ne t'être point favorable, crois que je ne ſurvivrois point au malheur d'être à quelque autre qu'à toi.

Ah ! s'écria l'amoureux Theſſalien, je jure par *Apollon* & tous les Dieux de l'Olympe, que s'il faut aujourd'hui me lier à tout autre objet que *Doris*, la mort au même inſtant briſera ma chaîne; je préférerai le trépas à cette infortune.

Doris verſoit des larmes en écoutant *Therſandre*, & *Therſandre* étoit hors de lui même. On vint les ſéparer : on leur annonça que l'heure de ſe rendre au Temple étoit venue. Quel moment ! Quelle épreuve ! il fallut pourtant obéir. Déja une foule immenſe occupoit les avenues de l'un & de l'autre Temple, ſurtout du Temple de *Vénus*. Déjà les plus belles Theſſaliennes y accouroient avec cet empreſſement que donne le deſir d'une Victoire flatteuſe & brillante.

La blonde *Iſmene* s'avança la première. Ses regards avoient la douceur des rayons de l'aurore, ſes traits plus d'agrément que de régularité. On l'eût priſe

pour une Grâce, mais on ne l'eût jamais prise pour *Vénus*.

La brune *Zirphé* parut ensuite. Sa taille & sa démarche sont celles d'une Nymphe; son œil lance les feux brûlans du Midi. Il n'échauffe pas, il consume. *Zirphé* a l'art de faire naître les desirs; mais rarement elle inspire l'amour. On cherche à la vaincre plutôt qu'à lui plaire.

Dircé eût voulu devancer les deux premières. Son foible est de vouloir dominer partout. On ne dira point qu'elle manque de beauté, on ne dira pas que *Dircé* soit belle. Son air impérieux nuit à ses agrémens; il effarouche le timide essain des Grâces. Jamais *Dircé* ne marche en leur compagnie. On la prendroit pour l'altière *Junon* qui vient non pas disputer, mais éxiger la pomme.

Une foule d'autres Tessaliennes s'empressoient de paroître. Leurs charmes réunis, mais prèsque tous différens, offroient la douce & riante variété des fleurs d'un parterre.

Doris n'arriva que la dernière. Tous les yeux, tous les cœurs volérent à sa rencontre. Tous furent éblouis, tous furent émus. On douta si ce n'étoit point *Vénus* elle-même qui alloit présider en personne dans son Temple.

On vit les plus belles des aspirantes

rougir, pâlir à l'aſpect de *Doris*, jetter un coup d'œil inquiet, tantôt ſur elle, tantôt ſur le Tribunal qui devoit apprécier leurs charmes. On vit ce même Tribunal étonné qu'une même perſonne réunît tant d'attraits, donner de ſubites marques d'admiration qui valoient bien un jugement approfondi.

Cependant la cérémonie commença. Elle conſiſtoit dans l'éxamen ſcrupuleux des charmes de chaque aſpirante. Là, nulle d'entre elles ne pouvoit recourir aux preſtiges de l'art. Pour paroître belle, il falloit l'être, il falloit même l'être dans toute ſa perſonne. Une tête plus qu'humaine entée ſur un corps défectueux, une taille divine dépourvue de la blancheur & de l'embonpoint ſuffiſant, telles autres perfections accompagnées de certains défauts, ne donnoient aucun droit au prix. Il n'étoit dû qu'à celles envers qui la Nature s'étoit montrée en tous points libérale. Plus d'une fois, cependant, il avoit fallu adoucir la rigueur de cette condition ; quelquefois on avoit pû s'y conformer. On le pouvoit dans cette circonſtance, bien plus que dans aucune autre.

C'étoit dans le ſanctuaire même du Temple que s'achevoit l'éxamen. Cha-

que Beauté y parut ſans voile, chaque défaut put être apperçu ; rien ne pouvoit en impoſer aux yeux des Juges. Rien ne leur en impoſa. Toutes ces jeunes Theſſaliennes avoient eu part aux dons de la Nature, mais ils différoient dans prèſque chacune d'elles. Aux unes, elle prodigua les charmes que l'uſage laiſſe en proie aux regards : aux autres elle départit ceux qu'il oblige de cacher. Leurs perfections réunies euſſent produit une beauté ſans défaut ; nulle d'entre elles ne pouvoit prétendre à ce titre. Nulle, c'eſt trop dire. *Doris* fit voir en elle ſeule tout ce que ſes rivales ne poſſédoient qu'en commun.

Il y avoit dans le ſanctuaire une Statue de la Déeſſe. Le célébre *Phidias* en fut l'Auteur. Il employa pour l'achever toutes les reſſources de ſon art, toutes celles que lui offrit la Nature. Les plus rares Beautés de toute la Gréce lui ſervirent de modèle : mais en ce moment l'on crut qu'il n'avoit eu d'autre modèle que *Doris*.

Recevez cette Couronne, lui dit la Grande Prêtreſſe au bruit des acclamations des autres Juges, régnez ſur toutes vos Compagnes. Elles ne doivent

point en murmurer. On peut vous céder l'empire de la Beauté ſans renoncer à l'honneur d'être Belle.

Qui le croira ? les rivales mêmes de *Doris* applaudirent à ſon triomphe ! Il eſt un point de ſupériorité qui en impoſe à l'envie même. La jalouſe *Dircé* l'éprouva : elle accourut, elle vint la première offrir ſon hommage à *Doris*. Mais *Doris* ne jouiſſoit pas encore de ſa victoire. Une crainte nouvelle agitoit ſon âme. Elle n'oſoit douter que *Therſandre* n'obtînt le prix ; elle n'oſoit ſe promettre qu'il l'obtînt. La brigue pouvoit l'en priver, ſes Juges pouvoient ſe méprendre ; & dès-lors quel malheur pour elle-même d'avoir été préférée ! On jugeoit ſon deſtin digne d'envie, & elle craignoit d'envier bientôt celui de ſes rivales.

Cependant, on la couvre d'une robe flotante & légère, telle que la portoit *Vénus* lorſqu'elle s'offrit pour la première fois aux regards d'*Adonis*. Mais *Vénus* y parut ſans voile, & *Doris* ne devoit paroître que voilée aux yeux de celui qu'une victoire pareille à la ſienne alloit rendre ſon époux. Lui-même ne devoit l'aborder que couvert de l'armure qu'il venoit d'obtenir. Ce double

usage subsistoit depuis l'origne des Prix. On vouloit par-là nourir jusqu'après l'hymen une incertitude fâcheuse, mais utile. Souvent elle suspendit la joie : souvent elle prévint la résistance.

L'autel où devoit être uni le couple victorieux étoit placé au milieu d'une avenue qui conduisoit d'un temple à l'autre. Une symphonie mélodieuse fut le signal pour s'y rendre. *Doris* frissonna de nouveau. On la conduisoit en triomphe ; mais ses pas chanceloient : on l'eût prise pour une victime dévouée à la colère de *Diane* plutôt que pour une favorite de *Vénus*. De son côté le vainqueur approchoit, conduit par les Prêtres d'*Apollon*. Une foule immense de spectateurs contemploit cette cérémonie. On chanta les hymnes de la Déesse & du Dieu qui présidoient à ces mystères. *Vénus* y étoit peinte. *Apollon* y étoit peint. Tel est *Thersandre*, disoit *Doris*, en admirant le dernier tableau : tel est *Thersandre* ; pourroit-il n'être pas couronné ? Mais en vain ses regards perçoient le voile qui la couvroit : en vain cherchoit-elle à démêler les traits de l'époux qu'elle alloit se donner : la visière de son casque entiérement baissée trompoit toutes ses recherches. Elle crut voir,

cependant, les yeux du jeune Thessalien occupés du même soin qui l'occupoit elle-même : c'étoit avec aussi peu de succès d'une part que de l'autre.

Alors la grande Prêtresse de *Vénus*, & le Chef des Prêtres d'*Apollon*, firent approcher le jeune couple jusqu'au bord de l'autel. On ne leur demanda point s'ils vouloient être unis : l'usage leur en faisoit une loi irrévocable. Le grand Prêtre joignit leurs mains : la Prêtresse les enchaînoit avec des fleurs : le peuple formoit des vœux pour leur félicité. Eux-mêmes, cependant, n'osoient encore se la promettre. Ce qu'ils éprouvoient ne peut se décrire. La main de *Doris* trembloit dans celle du jeune Thessalien : il lui parut n'être pas moins agité. Hélas ! disoit intérieurement *Doris*, quelle situation peut se comparer à la mienne ? Peut-être m'unissai-je à *Thersandre* ? Peut-être deviens-je la conquête ou d'*Eurilas* ou de quelque autre : ce moment décide pour jamais ou de mon bonheur ou de mon infortune. J'ignore ce qu'il me réserve, & je n'ose ni témoigner trop d'empressement, ni marquer trop de répugnance.

Doris balançoit encore, & déja elle n'étoit plus libre. Déja elle avoit un époux

époux ſans le connoître, ſans en être connue. Mais ce myſtère alloit enfin s'éclaicir. *Doris* attendoit ce moment avec agitation, avec éffroi. Il alloit décider de ſon bonheur, & même de ſa vie : car elle étoit réſolue de ne point ſurvivre au malheur d'être ſéparée de *Therſandre*, au malheur d'être à tout autre qu'à lui.

Il lui reſtoit à ſubir un autre uſage, il falloit que ſon époux détachât le voile qui la déroboit à ſes yeux : il falloit qu'elle-même, enſuite, le dépouillât de ſon caſque. Le ſilence dans cette occaſion devoit continuer de part & d'autre. Le Theſſalien léve le voile, jette un cri involontaire & tombe aux pieds de *Doris* : mais *Doris* étoit hors d'elle-même ; *Doris* ne diſtingua point ces accéns inarticulés. Etoit-ce la voix de *Therſandre* ? Etoit-ce la voix de quelqu'un de ſes Rivaux? L'attitude par elle-même annonçoit de l'amour ; mais combien d'autres que *Therſandre* ont paru l'aimer ! elle héſitoit, elle trembloit, en dénouant les liens du caſque ; ſon œil regarde & craint de voir ; ſes mains n'oſent prèſque achever leur ouvrage. C'en eſt fait cependant : le caſque eſt enlevé ; le ſort de *Doris* eſt éclairci : elle ſuffit à peine aux mouvemens qui l'agitent : elle tom-

be, elle se jette dans les bras de son époux. Cétoit *Thersandre*.

A cette vue, tous les spectateurs poussent des cris d'acclamation. Chacun applaudit au choix des Juges, au sort des deux Amans. Les rivaux même de *Thersandre* n'en murmurent pas, tant ce jeune couple semble fait pour n'être point séparé. Le seul *Eurilas* en jugeoit autrement ; mais l'amour-propre étouffoit ses plaintes, sa manière d'aimer écartoit ses regrets : il attendoit tout de lui-même, & se trompa toujours dans son attente. *Thersandre* & *Doris*, au contraire, espéroient tout l'un de l'autre, & leur espoir ne fut jamais trompé.

---

*VERS de M. C***, sur le portrait de sa femme peint par M. P. de S. A**.*

DANS ce Portrait que d'objets séduisans !
Que l'Art y rend bien la Nature !
L'*Amour* y trouve sa figure,
Et les Grâces leurs agrémens ;
Junon, son maintien, sa noblesse ;
Pallas, ses talens, sa sagesse ;
Apollon, son esprit, son goût ;

Et moi, ſans craindre l'Epigramme,
Je ſoutiens qu'il réunit tout:
Car j'y vois trait pour trait ma femme.

VERS à M. LEGROS, nouvelle Haute-contre de l'Opéra.

QU'ENTENS-je! Eſt-ce un Mortel qui rend de ſi beaux ſons?
Quels accens! quels éclats! grands Dieux, quelle merveille!
Depuis ſi longtemps mon oreille
Eſt ſi peu faite à ces ſublimes tons,
Que je doute encor ſi je veille.
Mais c'eſt lui, je le reconnais;
C'eſt *Apollon*, c'eſt mon Dieu tutélaire;
C'eſt lui qui deſcend ſur la Terre
Pour mettre fin à nos regrèts.
Ce Dieu très-ſûr qu'il étoit impoſſible
Qu'un Mortel remplacât le divin enchanteur,
Dont chaque jour la perte trop ſenſible
Renouvelloit notre juſte douleur;
Touché de notre peine extrême,
Quitte exprès le ſéjour des Dieux,
Se rend viſible, & vient dans ces beaux lieux,
Sous les traits de *LEGROS*, nous enchanter lui-même.
[redacted];

LE DÉPART D'HYLAS,

*IDYLLE.**

LA fuite des étoiles avoit annoncé le retour du matin. *Daphné*, dont les inquiétudes n'avoient pû céder aux douceurs du ſommeil, s'élança vers la porte de ſa cabane, & vit avec affliction l'orient qui promettoit un beau jour : elle ſerra en ſoupirant la main de ſon berger, & prononça ces paroles :

Les rayons ſalutaires du ſoleil ont diſſipé les frimats qui tenoient la nature captive : déja nous voyons la pointe blanchâtre des jeunes plantes fendre la glébe amollie : un ſuc nourricier s'éleve du ſein de la terre dans leurs frêles canaux, & y porte la force & la vie.

La vigne déploye ce feuillage verd qui doit un jour protéger ſon délicieux fruit. De ſes foibles rameaux elle embraſſe l'orme qui la ſoutient : la ſurface des campagnes ſemées de fleurs, & par-

(*) Il eſt d'uſage (dit l'Auteur) d'écrire ces ſortes de Paſtorales en vers. Mais n'y a-t-il que les vers qui puiſſent peindre la Nature ? *.

fumées d'essences, varie tous les matins le spectacle de ses atours.

L'hirondelle rappellée d'un autre hémisphère célebre le plus bel instant de l'année : son bec artisan maçonne & tapisse le réduit où elle déposera bientôt le fruit de ses amours. On entend au loin le chant plaintif du genêt qui se balance sur la cime des arbustes, & les accens vifs du roitelet caché dans l'épaisseur des buissons.

La brebis bêlante tond l'herbe fraîche : le chévreau bondit à côté de sa mère, qui broute l'hyssope sur le penchant du rocher : d'une aîle tremblante l'abeille économe regagne ses bruyans pavillons, & y dépose le fardeau qu'elle a recueilli sur les fleurs.

L'haleine du zéphir séche la rosée de la terre.

Le frémissement des branchages battus d'un vent leger, le roucoulement de la tourterelle & le bruit des eaux voisines interrompent le silence champêtre sans troubler la douceur de la solitude.

A ce touchant aspect un nouveau charme saisit, fait tressaillir les cœurs, & les avertit de partager le bonheur de la nature.

Cependant *Hylas* a choisi cette heu-

reuſe ſaiſon pour s'éloigner de nos champs ! il l'a choiſie pour abandonner ſa *Daphné*, pour la livrer aux ennuis de l'abſence !

O mon ami ! qu'il te ſouvienne de ta tendre moitié, de ton épouſe : rappelle-toi ſa chaſte flamme, ſes ſaintes & douces careſſes, ce ſon de voix flatteur, les grâces que tes yeux croyoient voir ſur ſon viſage, la tendreſſe qui animoit ſes regards.

Souviens-toi que la roſe épanouie le matin perd au déclin du jour ſon coloris & ſon parfum, & que dans la ſaiſon qui va ſuccéder, ces couronnes fanées & cette verdure ſéchées n'offriront plus que la triſte dépouille du Printems.

Souviens-toi qu'un jour courbés ſous le poids de la vieilleſſe, nous ſentirons chanceller nos pas, & que les cheveux blancs, les rides, la maigreur, nous attendent à la porte du tombeau.

Va donc, & que les bergères d'un nouveau ſéjour n'enchantent pas ton eſprit ; que les promeſſes faites à ta *Daphné* ſoient contre leurs ſéductions la ſauvegarde de ton âme ; que le ſort te ramène fidéle à ces yeux qui les premiers ont charmé ton cœur.

Va donc, emporte avec toi mes ſoupirs, les ſoupirs & les mortelles inquié-

tudes d'une tendre amie : pars pour précipiter ton retour ; & qu'il te ſouvienne de nos campagnes, de l'amour... & de moi.

**** de Reims.*

VERS ſur la diverſité des goûts, à Mde de S. B.

On connoît peu l'Amour & quelle eſt ſa nature,
Quand on veut le ſoumettre à d'importunes loix.
Il n'eſt pour nous charmer aucune régle ſûre,
Et c'eſt de notre goût que dépend notre choix.

Un regard, un ſourire, un mot nous intéreſſe ;
Un badinage, un geſte, un rien peut nous charmer ;
Un rien plonge nos ſens dans la plus douce ivreſſe ;
Et ſouvent par un rien nous nous faiſons aimer.

Les ſons mélodieux d'une voix délicate,
De l'oreille aiſément parviennent juſqu'au cœur.
La candeur, les vertus & la douceur qui flatte,
Pour une âme ſenſible ont un attrait vainqueur.

Il eſt d'autres Amans qui ne rendent les armes
Qu'aux grâces de l'eſprit, qu'au charme des talens.
Partout enfin l'Amour fait ſentir ſes allarmes ;
Mais comme les Beautés, les goûts ſont différens.

Pour moi j'avois juré, de n'engager mon âme,
Qu'aux vertus, à l'eſprit, aux talens, aux attraits.

Sans rompre mes ſermens, de la plus vive flâme ;
En vous voyant, *Eglé*, j'ai reſſenti les traits.

B . . . . à Metz.

MADRIGAL.

A Mlle M. M. qui s'eſt fait peindre avec un habit d'hiver.

EXPRESSION, deſſein, contour & coloris,
Aminte, en ton portrait, me ſemblent réunis ;
Dans les efforts de l'art j'admire la nature.
D'un défaut, cependant, mes regards ſont ſurpris ;
C'eſt d'y voir le Printemps en habit de fourure.

MADRIGAL,

A une Dame qui vient d'avoir la Petite-Vérole.

A CUPIDON, Dame *Cypris*
Faiſoit n'aguère une querelle
De ce qu'il avoit chez *Cloris*,
Aſſez mal fait la ſentinelle.
Petit négligent, diſoit-elle,
Voilà donc le ſoin qu'avez pris
Des Beautés qu'avois mis ſous votre curatelle.

Amour lui dit, ne vous fâchez
Belle maman ! mais bien ſçachez
Que ce mal des miens eſt l'ouvrage :
Cloris leur faiſoit maint outrage ;
Sans repos autour d'elle, il falloit voltiger ;

Et n'en vouloit aucun dans ſon cœur héberger.
Ils ont cru pouvoir ſans ſcrupule,
Se creuſer ſur ſon corps chacun une cellule,
Afin d'avoir où ſe loger.

Par M.... d'Auxerre.

DIALOGUE DES MORTS.

NÉRON, LOUIS XI.

NÉRON.

J'ATTENDOIS avec impatience un homme tel que vous : j'aurai enfin avec qui m'entretenir.

LOUIS XI.

Qui êtes-vous ?

NÉRON.

A cet air auſſi ſombre que bruſque, on voit que vous regrettez la vie. Mais ces regrets s'affoibliront inſenſiblement. On s'accoutume à tout.

LOUIS XI.

Jamais au mal-être.... mais encore une fois, qui êtes-vous ?

NÉRON.

Néron vous ſeroit-il inconnu ?

LOUIS XI.

Quoi ! vous ſeriez ce Prince ſi renommé par ſes cruautés ? L'aſſaſſin de ſa mère, de ſon frère, de ſon Gouver-

neur, le tyran de l'univers? Ah! je vous quitte avec horreur.

NÉRON.

Ne jouez pas le difficile : quatre mille François qui vous ont précédés involontairement dans ces lieux, vous y ont assez fait connoître; sur-tout l'infortuné *Duc de Némours.* Si je me suis défait de mon frère; le repos des peuples, le bien de l'Etat l'exigeoient. D'ailleurs *Britannicus* n'étoit que mon frère adoptif. Mais que pouviez-vous reprocher au *Duc de Berri*, à votre propre frère? Je ne me défends pas d'avoir sacrifié ma mère; mais c'est à ma sureté personnelle : l'Univers l'a très-bien connue, & sait assez de quoi elle étoit capable. *Seneque*, mon Gouverneur, étoit l'âme d'une conspiration qui devoit me précipiter du trône pour l'y placer. Mais vous-même, dites-moi, si un Prince qui fait mourir un Sujet rebelle peut être regardé comme un tyran?

LOUIS XI.

Et lorsqu'il met lui-même le feu à sa Capitale, afin de repaître ses yeux de ce spectacle horrible? ...

NÉRON.

Avez-vous pû le croire? On m'a reproché ma cruauté peut-être avec raison; mais on n'a jamais dit que je fusse

un insensé. On a rendu justice à mes talens, à mes lumières, à mes connoissances. Eh! quel Prince est assez stupide pour ne pas sentir que les richesses de ses Sujets établissent & cimentent sa puissance, & que leur ruine entraîneroit la sienne? Mais les hommes sont malins, légers & foibles : en général ils réfléchissent peu ; ils adoptent mille chimères sans vraisemblance, & qui ne subsisteroient qu'un instant, s'ils se donnoient la peine de les approfondir. Quelqu'un a très-bien dit, qu'il n'est rien que la malignité ne soit capable d'inventer, ni que la foiblesse ne puisse croire.

LOUIS XI.

Vous êtes éloquent, je le sais ; mais vous ne vous laverez jamais des reproches qu'on vous a faits.

NÉRON.

Et comment justifierez-vous votre ingratitude envers le *Duc de Bourgogne*, votre parent & votre bienfaiteur? Est-ce la reconnoissance qui vous porta à souffler le feu de la guerre civile dans ses Etats? La dissimulation la plus basse, les manœuvres les plus noires, vous mîtes tout en œuvre pour le perdre, & n'eûtes que la honte de n'avoir pas réussi. Parlerai-je de la mort de votre

père, le restaurateur de la France, Prince qui eût été le modèle des Rois, si l'éclat de ses grandes qualités n'eût été un peu terni par les foiblesses de l'humanité ? Je sais que vous pouviez n'être point coupable ; mais quelle tache pour votre gloire, que ce Prince vous ait assez connu pour vous croire capable d'avoir osé l'être ?

LOUIS XI.

Je vois que vous possédez mon histoire. Mais si je détaillois la vôtre ; quel amas de forfaits ! Ignore-t-on qu'ils furent portés jusqu'au point que le Sénat lassé de tant d'horreurs, résolut de les terminer par votre mort. Mais avec quelle bassesse en apprites-vous la nouvelle ! avec quelle lâcheté terminâtes-vous une vie souillée de tant de crimes !

NÉRON.

Mourutes-vous plus glorieusement ? Que n'avez-vous pas fait pour obtenir du Ciel qu'il prolongeât des jours à la conservation desquels il s'intéressoit si peu ? Combien de sacrifices tant publics que secrets, combien de superstitions mises en pratique dans l'espoir de reculer le dernier moment que vous n'aviez pas la fermeté d'envisager ? Les petites âmes sont toujours superstitieuses.

LOUIS XI.

Avouez du moins que j'ai aggrandi mes Etats ; que j'ai fait respecter l'autorité royale ; que j'ai délivré mes Peuples d'une infinité de petits tyrans qui les opprimoient ; que j'ai été le plus grand Politique de mon siécle. Ce sont des faits qu'on ne peut contester.

NÉRON.

Convenez donc aussi que j'ai été libéral, magnifique, que j'ai aimé & protégé les Arts ; que les premières années de mon régne ont fait les délices de l'Empire ; que j'ai fait à mes Sujets le plus grand bien qu'un Souverain puisse leur faire, en les arrachant à la voracité de ces vautours qui triomphent dans les calamités publiques, & qui, pendant que la patrie est en deuil, sucent tranquillement le sang des misérables.

LOUIS XI.

A la bonne heure.

NÉRON.

Eh bien, soyons amis.

Par M. de MONTAGNAC, ancien Capitaine au Régiment de Bresse.

STANCES IRRÉGULIÈRES
à M....

DANS ce séjour d'où la tendresse
Bannit tous coupables desirs,
Où jamais l'aimable Sagesse
N'admit que d'innocens plaisirs;
Qui cause ce morne silence?
Les yeux, ce fidéle miroir
Qui du cœur peignoit la décence,
Les yeux évitent de se voir!

Hélas! je perce le mystère;
D'effroi tous les cœurs sont glacés;
Les jours précieux d'un bon père
En ce moment sont menacés.
Si tes loix sont inévitables,
Mort barbare, que tardes-tu?
Écrase les têtes coupables,
Et respecte au moins la vertu!

Mais insensible à nos allarmes,
Tu ne suis que ta cruauté;
Déjà sur l'objet de nos larmes
Le coup redoutable est porté.
Je finis, dit-il, ma carrière,
» Mes enfans, vous me regrettez;

» Ma peine à mon heure dernière
» Eſt celle que vous reſſentez.

O vous qui lui futes ſi chère,
Vous, digne épouſe de ſon fils,
Tendre & vertueuſe *Gr*. . .
Reprenez enfin vos eſprits!
Calmez cette douleur profonde
Qui nous fait tout craindre pour vous:
Vivez, pour l'exemple du monde,
Pour vos enfans, pour votre époux!

Mais quel coup affreux ſe prépare
A frapper de nouveau mon cœur!
Dieu! quelle ſoudaine terreur
De mes ſens agités s'empare!
Qu'entens-je? . . . aux portes du trépas! . . .
Arrête-toi, Parque inhumaine! . .
Je vole . . . Eſpérance trop vaine! . . .
Mon père eſt mourant dans mes bras. . . .

C'en eſt fait, la nuit l'environne;
Il meurt, infortuné vieillard,
En jettant ſon dernier regard
Sur l'épouſe qu'il abandonne. . . .
Mon père! vos yeux ſont témoins
Du haut de la céleſte ſphère
Que maintenant ma tendre mère
Eſt l'unique objet de mes ſoins!

ENVOI.

Vous, en qui pendant ma jeunesse
Je trouvai l'objet de mes pleurs !
Unis par les mêmes malheurs,
Unis par la même tristesse ;
Dans votre sein il m'est bien doux
De verser mon âme attendrie.
Puissé-je être toute ma vie
Digne d'un ami tel que vous.

Par M. D.

LE mot de la premiere Enigme du Mercure de Mai est l'*étincelle.* Celui de la seconde est la *Chemise.* Celui du premier Logogryphe est *Rossignol,* où l'on trouve *lion, loir, or, loi, soir, son, Roi, Sion, og, nil, noir, Solon, Io, lis, Signor, lin.* Celui du second est *Régiment*, où l'on trouve *gîte, rien, mérite, main, neige, mirte, mine, rime, Reine, mitre, tigre, ment, mire, germe & régime.*

ENIGME.

Avec les Rois je prends naissance;
Ils ont besoin de moi, je ne suis rien sans eux;
Je sers à leur grandeur, j'éléve leur puissance;
Selon leur volonté je puis être en tous lieux.
Je suis partout d'une même nature;
Je suis d'un plus ou moindre prix;
Souvent je change de figure,
Selon la mode du Pays.
Quoique je sois toujours de mise
Chez les Rois & les Empereurs,
Je suis soumis dedans l'Eglise
Aux Abbés, Prélats & Pasteurs.
Plus l'on me foule aux pieds, plus j'en tire avantage,
Plus c'est ma pompe & mon honneur.
Bien loin de me vanger de celui qui m'outrage,
Je tais sa gloire & sa grandeur.

AUTRE.

Les Enfers & les Mers, la Terre
Et ses ambitieux Enfans,
L'humide séjour du Tonnèrre,
Les Cieux & leurs saints habitans,

Tout, jusqu'à notre commun père,
Oui, jusqu'à Dieu, mon cher Lecteur,
Tout est soumis à ma puissance.
Tremble : mon empire est immense :
J'unis la joie & la douleur...
Si pourtant quelquefois je vole,
Ce que je rends fidélement,
C'est pour prolonger d'un moment,
Une existence très-frivole,
Oubliée aussi promptement
Que le son léger qui s'envole.
Au surplus, connois-moi donc mieux,
Lecteur; mon nom est sous tes yeux.

C. D. V. C. D. N.

LOGOGRYPHE.

FILLE de la Nécessité,
Je suis d'un assez grand usage;
J'aide l'homme, je le soulage;
Si ce qu'il faut m'est ajouté.
Par plaisir, qu'on me décompose :
O l'étrange métamorphose !
Mon buste soutient un vainqueur,
Ou tout au moins un Empereur,
Que d'objets j'offre encore ! une Isle;
Une sœur d'un troupeau souvent bien dangereux,

Qui, par hasard secondant un heureux,
De mille mécontens souléve, aigrit la bile ;
L'adverbe propre à confirmer un fait ;
D'une profession le noble synonyme ;
Ce qui rend l'enfant guilleret ;
Le digne salaire d'un crime ;
Un utile animal qui n'est chaud à demi,
Sa fémelle, & leur ennemi ;
L'arme de certaine Déesse,
Et ce dont un Friand recherche la finesse.

AUTRE.

PRESQUE toujours fêtée, & souvent ridicule,
De toutes parts, Lecteur, aujourd'hui je pullule.
Il faut pourtant que j'en fasse l'aveu :
Mes onze pieds forment un vilain jeu,
Et rendent l'argent inutile ;
Je fais naître les Arts ; j'enfante leur asyle ;
Je donne à jaser sur *Iris* ;
Je régis Alger & Tunis ;
Je deviens une grave injure ;
Chez moi tu verras l'Art avilir la Nature ;
J'agite l'air, & nuis au grain ;
Je fais languir, & je rends sain ;
J'ai tenu serrail en Asie ;
Je fais taire l'injuste envie ;

Enfin, Lecteur, je puis à peu de frais
Rendre vigilans tes valets.
Je n'en dirai pas davantage :
Plus d'un Lecteur déjà peut-être enrage
Contre ma singularité ;
Mais au lieu de perdre courage,
S'il peut me débrouiller, je gage
Qu'il en tirera vanité.

Par M. DESMARAIS DU CHAMBON, en Limousin, le 27 Avril 1764.

RONDEAU.

OUI, je t'aime, ma *Thémire*,
Tout t'annonce mon ardeur :
S'il faut encor t'en instruire,
Tu n'as pas lu dans mon cœur.

Mon hommage,
Sans partage,
A toi seule est consacré ;
Pour toi seule je respire ;
A toi seule je puis dire :

Oui, je t'aime, ma *Thémire*,
Tout t'annonce mon ardeur :
S'il faut encor t'en instruire,
Tu n'as pas lu dans mon cœur.

Oui je t'aime ma Thémire, Tout t'annonce

mon ardeur, S'il faut encor t'en instruire Tu n'as

pas lu dans mon cœur. Mon homage Sans par

tage, A toi seule est consacré, Pour toi

seule je respire, A toi seule je puis

di re: Oui je t'aime ma Thémire, Tout t'an

-nonce mon ardeur, S'il faut encor t'en ins-

-truire Tu n'as pas lu dans mon cœur

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure, ſur M. DE MARIVAUX, de l'Académie Françoiſe.

VOUS m'avez demandé, Monſieur, quelques détails ſur la vie de M. *de Marivaux*, votre ami : je vous les envoie un peu tard, mes occupations ne m'ayant pas permis de ſatisfaire plutôt à votre demande.

Pierre Carlet de Marivaux nâquit à Paris ſur la Paroiſſe de S. Gervais, en 1688, & non en Auvergne, comme on le trouve écrit en pluſieurs endroits. Son père, qui avoit été Directeur de la Monnoie à Riom, étoit d'une famille ancienne dans le Parlement de Normandie : il ne négligea rien pour l'éducation de ſon fils, qui annonça de bonne heure, par des progrès rapides dans ſes premières études, cette fineſſe d'eſprit qui

caractériſe ſes ouvrages. Un des premiers qui ſoient ſortis de ſa plume, ſont *les Folies Romaneſques*, en deux volumes, qui ſe reſſentent de la jeuneſſe de ſon Auteur. C'eſt une imitation du Roman de *Dom Quichotte*. M. *de Marivaux* l'a retouché depuis; & ce Roman fait partie de la derniere édition de ſes Œuvres, ſous le titre de *Dom Quichotte moderne*. *Pharſamon* en eſt le héros. Plein des idées extravagantes qu'il a puiſées dans les Romans de Chevalerie, il ſe fait accompagner par ſon valet, qui, ſous le nom de *Cliton*, & en qualité d'Ecuyer, participe à ſes aventures. Il leur en arrive d'aſſez plaiſantes en général; & cet Ouvrage reſpire la gaîté.

A peine ſorti du College, M. *de Marivaux* s'étoit aviſé de dire qu'une Comédie n'étoit pas une choſe difficile. Pour le prouver, il compoſa *le Pere prudent*, petit Drame en un Acte, & fit voir en effet qu'une mauvaiſe Pièce eſt une choſe aiſée pour un homme d'eſprit. Il s'eſſaya enſuite dans le tragique, & donna en 1720 *la Mort d'Annibal*. Le peu de ſuccès qu'eut d'abord cette Tragédie, quoiqu'eſtimable à bien des égards, le détermina pour toujours à abandonner ce genre & ce ſtyle; &

ce parti ſage, en le rendant à ſon génie naturel, lui ouvrit une carrière brillante, pour laquelle il étoit beaucoup plus propre. Vous ſçavez, Monſieur, avec quel applaudiſſement il a travaillé pendant plus de trente années pour deux de nos Théâtres. Il a ſoutenu ſeul, & long-temps, la fortune des Italiens, qui, ſans ce ſecours, & faute de ſpectateurs, étoient prèſque contraints d'abandonner leur Spectacle. Il leur a donné vingt-une Pièces, dont la plupart reſtées au théâtre, ſe jouent toujours avec ſuccès: elles forment un Recueil en cinq volumes qui, avec les neuf Pièces qu'il a données aux François, compoſent enſemble les ſept volumes de ſon Théâtre. Celles qui reparoiſſent le plus ſouvent à la Comédie Françoiſe, ſont *la Surpriſe de l'Amour*, *le Legs* & *le Préjugé vaincu*; & aux Italiens, *la Mère confidente*, *le Jeu de l'Amour & du Hazard*, *l'heureux Stratagême*, *Arlequin poli par l'Amour*, *la double Inconſtance*, *la fauſſe Suivante*, *l'Ecole des Mères*, *les fauſſes Confidences*, *l'Iſle des Eſclaves*, &c.

Permettez-moi, Monſieur, de rappeller ici ce que j'ai dit ailleurs * ſur le gé-

* Dans l'*Obſervateur Littéraire*.

nie de M. *de Marivaux* dans le genre dramatique. Voyant que ses prédécesseurs avoient épuisé tous les sujets des Comédies de caractères, il s'est livré à la composition des Pièces d'intrigue ; & dans cette carrière ne voulant avoir d'autre modèle que lui-même, il s'est frayé une route nouvelle : il a imaginé d'introduire la Métaphysique sur la Scène, & d'analyser le cœur humain dans des dissertations tendrement épigrammatiques. Aussi le canevas de la plupart de ses Comédies n'est-il ordinairement qu'une petite toile fort légère, dont l'ingénieuse broderie exprime ce que les replis du cœur ont de plus secret, ce que les rafinemens de l'esprit ont de plus délicat. Ne croyez cependant pas que cette subtilité comique soit le seul caractère distinctif de son Théâtre : ce qui y regne principalement, est un fond de philosophie, dont les idées développées avec finesse, filées avec art, & adroitement accommodées à la scène, ont presque toujours un but utile & moral. *Je voudrois rendre les hommes plus justes & plus humains*, disoit-il ; *& je n'ai que cet objet en vue.* Il critiquoit comme *Démocrite*, en Philosophe qui sçait excuser les défauts qu'il reprend sans

ſans aigreur, & avec autant de prudence & de circonſpection, que de fineſſe & d'aménité.

Doué d'un eſprit ſubtil & réfléchi, M. *de Marivaux* tint encore un rang diſtingué parmi nos moraliſtes Obſervateurs. Son *Spectateur François* lui a merité en Angleterre l'honneur d'être comparé à *Labruyere*. Son plan embraſſe toute ſorte d'objets, Morale, Religion, Politique, Science, Beaux-Arts, Commerce, &c; & ſur toutes ces matières on retrouve toujours un Philoſophe agréable, qui connoît le monde, & ſçait donner à la vertu cet air d'agrément qui la fait aimer, & au vice, les couleurs qui effarouchent la vertu.

La même choſe ſe fait encore remarquer dans *la Vie de Mariane* & dans *le Payſan parvenu*, deux Romans de M. *de Marivaux*, où brillent la vivacité & la fécondité de ſon imagination: c'eſt toujours le même goût pour la morale; beaucoup d'eſprit, beaucoup de ſentiment, beaucoup de rafinement dans l'un & dans l'autre: mais toujours des réfléxions utiles & délicates, & des peintures aimables de la vertu.

Dans la nouvelle édition des Œuvres

de M. *de Marivaux*, faite chez *Duchesne*, rue S. Jacques, on a inséré son *Homere travesti*, Poëme burlesque, dont le but est de ridiculiser les Héros de l'*Iliade*. J'aurois dû vous parler plutôt de cette plaisanterie, parce que ce fut un de ses premiers ouvrages. L'Auteur y fait voir avec esprit, combien il est facile de donner une face risible aux choses les plus grandes & les plus sérieuses.

Tous les Ecrits de M. *de Marivaux* n'ont pas eu un égal succès; mais on ne peut lui refuser le mérite d'avoir assujetti par-tout l'imagination aux principes de la sagesse, le bel esprit à la décence, & de n'avoir été prodigue de l'un & de l'autre, qu'au profit des bonnes mœurs. On conviendra aussi que peu d'Auteurs ont traité leurs Sujets avec autant de fécondité & de grâces; qu'il y en a peu dont la Philosophie ait tant fourni de ressources à l'imagination, tant de pensées & de saillies à l'esprit. Quant à son style, je ne doute pas que vous n'adoptiez l'idée qu'il s'en étoit formée lui-même: il étoit analogue à sa manière de voir & de sentir. » Ce style particu-
» lier, & le seul qui convenoit à la
» chose, l'a fait regarder comme un

» Auteur singulier dans ses expressions :
» on n'a pas sçu sentir d'abord que la
» finesse de ses pensées ne pouvoit être
» rendue autrement. On a mis sur le
» compte du style ce qui appartenoit à
» sa pénétration ; & j'ose dire qu'alors
» on le condamna sans l'entendre. De-
» puis long temps les personnes judi-
» cieuses sont revenues à la vérité ; &
» on lui sait gré d'avoir pû assujettir son
» style au genre des matières qu'il trai-
» toit. Il sera chez la postérité un Au-
» teur singulier, qu'on lira avec plaisir
» & utilité, mais qu'il seroit dangereux
» de vouloir prendre pour modèle.

M. *de Marivaux* s'est peint dans ses Ouvrages. Vous, Monsieur, qui l'avez connu particuliérement, vous sçavez qu'il étoit avec lui-même, & dans le commerce de la vie, ce qu'il paroissoit dans ses Ecrits. Avec un caractère tranquille, quoique sensible, il possédoit encore toutes les qualités qu'exigent la société, & qui la rendent sûre & agréable. A une probité exacte, à un noble désintéressement, il réunissoit une candeur aimable, une âme bienfaisante, une modestie sans fard & sans prétention, une affabilité pleine de sentiment, & l'attention la plus scrupuleuse à éviter

tout ce qui pouvoit offenſer ou déplaire.

Son reſpect pour nos myſtères étoit auſſi ſincère que ſon amour pour la vertu & pour la paix. Il ſavoit, il aimoit, il pratiquoit la Religion : toute Philoſophie contraire à ſes principes & à ſes dogmes lui paroiſſoit frivole & inconſéquente ; & ſon zèle s'anima plus d'une fois contre les railleries & les vains raiſonnemens des eſprits forts. Mais ſa religion ne ſe bornoit pas à ce zèle : c'étoit dans la pratique des bonnes œuvres qu'il la faiſoit conſiſter, & ſpécialement dans une ſenſibilité effective pour les pauvres & les malheureux.

Simple, attentif, eſſentiel dans le commerce de l'amitié, M. *de Marivaux* y portoit également la délicateſſe & la ſincérité. Lorſque ſes amis, ſur-tout les gens de Lettres, le conſultoient, toute autre conſidération cédoit alors au deſir de leur être utile : il ſavoit allier la douceur de l'inſinuation avec l'expreſſion de la vérité.

Au reſte, M. *de Marivaux* décidoit peu : il conſultoit au contraire beaucoup, & n'aimoit point à conteſter ni à prouver qu'il avoit raiſon. Jamais il ne répondit à la critique, ſe contentant d'en

profiter si elle étoit juste, l'abandonnant au jugement du Public, si elle ne l'étoit pas. *J'aime mon repos*, disoit-il un jour à Madame *de Tencin*; *& je ne veux point troubler celui des autres.*

C'est par l'heureux assemblage de ces qualités chrétiennes & sociales avec les talens de l'esprit les plus brillans, que M. *de Marivaux* s'acquit l'estime & la considération d'un grand Prince, & qu'il se fit un grand nombre d'amis dans un monde choisi, particuliérement dans l'Académie Françoise, où il fut reçu d'une voix unanime au mois de Février 1743. Feu M. *le Duc d'Orléans*, entr'autres témoignages de la bienveillance dont il l'honoroit, dota sa fille à l'Abbaye du Trésor, & fournit à tous les frais de sa Profession religieuse. M. *de Marivaux* avoit eu cette fille unique de son mariage en 1721 avec Mlle *Martin*, d'une bonne famille de Sens, & d'un mérite distingué, qu'il eut le chagrin de perdre en 1723, & qu'il a regrettée toute sa vie.

Rien peut-être ne prouve mieux la solidité de la philosophie de notre illustre Académicien, que son indifférence pour les richesses & les distinctions. Il ne sollicita jamais les faveurs des Grands:

jamais il n'imagina que ſes talens duſſent les lui mériter. Mais s'il crut devoir négliger la fortune, & ne faire aucune démarche vers elle, il ne refuſa point ſes dons lorſqu'elle les lui fit offrit par l'eſtime & l'amitié, ou par les protecteurs déſintéreſſés des arts & des talens. Sa reconnoiſſance eût voulu ne laiſſer ignorer à perſonne, ni les attentions généreuſes que lui prodiguoit Madame *de Tencin*, ſi célebre elle-même par les charmes de ſon eſprit, ni celles de Mlle *de Saint Jean*, qui, en acceptant le titre de ſa Légataire univerſelle, a continué ſi noblement d'être ſa bienfaitrice, même après ſa mort. Je crois, en publiant les bienfaits & les noms de ſes illuſtres amies, ajouter à ſa gloire, faire leur éloge & celui de l'amitié. M. *de Marivaux* jouiſſoit d'ailleurs d'une penſion ſur la caſſette du Roi, & d'une autre plus conſidérable que lui faiſoit payer, ſans que peut-être il le ſçût lui-même, une Dame de la Cour, que les Lettres, les Arts & les Sciences ont reconnue long-temps pour leur amie généreuſe & leur protectrice éclairée.

Avec ces reſſources, M. *de Marivaux* ſe ſeroit fait une ſituation auſſi aiſée que commode, s'il eût été moins ſenſible

aux malheurs d'autrui & moins libéral. Il étoit né avec ces heureux penchans, que ses infortunes personnelles avoient d'ailleurs nourris & fortifiés dans son cœur; & son premier plaisir fut toujours celui de les satisfaire. On sait que, malgré la modicité de sa fortune, il faisoit beaucoup de dons secrets, & que sa charité, toujours bienfaisante, ne se rébutoit pas même d'obliger & de secourir des ingrats. On l'a vu plus d'une fois sacrifier jusqu'à son nécessaire pour rendre la liberté, & même la vie, à des Particuliers qu'il connoissoit à peine, mais qui étoient ou poursuivis par des créanciers impitoyables, ou réduits au désespoir. Il suffisoit d'être dans l'indigence ou dans l'adversité, pour avoir un droit assuré sur ses générosités; & si la reconnoissance les publioit, il n'en convenoit qu'avec peine. Il avoit la même attention à recommander le secret à ceux qu'il obligeoit, qu'à cacher à ses plus intimes amis ses chagrins domestiques & ses propres besoins.

Des vertus si solides & si effectives préparoient d'elles-mêmes M. *de Marivaux* à son dernier moment. Ses infirmités le lui firent envisager; & il le vit arriver avec toute la tranquillité d'un

Philoſophe chrétien, qui ne regarde la mort que comme un don de la Providence, & l'heureux moyen d'échanger le néant de la gloire & des proſpérités de ce monde avec la jouiſſance ineffable du bonheur de l'autre vie. Il mourut dans ces ſentimens le 11 Février 1763, âgé de 75 ans.

Je ſuis, &c.

L'Abbé D. L. P.

DICTIONNAIRE raiſonné, univerſel, d'Hiſtoire Naturelle. Par M. VALMONT DE BOMARE, Cinq volumes in-8°. Prix, 17 liv. 10 ſ. broché. A Paris, chez Didot le jeune, Muſier fils, Dehanſy & Panckoucke, *Libraires.*

SECOND EXTRAIT.

DANS le premier Extrait de cet excellent Ouvrage, nous avons jetté un coup d'œil très-rapide ſur le régne Animal, & nous nous ſommes bornés à propoſer quelques-unes des vues que l'Auteur a répandues dans les Articles généraux, que nous regardons comme

une des parties les plus essentielles de son travail. Nous invitons nos Lecteurs à chercher dans l'Ouvrage même les idées & les objets de détail ; ils y trouveront une multitude de choses aussi agréables qu'instructives sur l'instinct, les mœurs, les formes distinctives des Animaux ; sur la *Chasse*, la *Pêche*, le *Manége*, la *Fauconnerie* ; sur les moyens de détruire, de multiplier certaines espéces, de les plier à notre usage & de les soumettre a notre service. C'est un tableau où tout est animé, où tout est en mouvement & en action par les forces de la Nature, aidées des efforts de l'Art & de l'Industrie.

M. *Valmont de Bomare* a traité avec le même soin & le même agrément le *régne végetal*, qui, comme l'on sçait, comprend tout ce qui concerne les Arbres, les Plantes, & généralement tous les êtres organisés qui prennent leur nourriture & reçoivent leur accroissement dans le sein de la terre, & qui dans l'échelle de la Nature font le passage des Animaux aux Minéraux. Pour donner une idée de la manière dont les Articles du *régne végétal* sont remplis, nous allons abréger les mots *Arbre* &

Plante, qui s'offrent naturellement les premiers.

L'Auteur commence ſa diſſertation ſur les arbres par une explication de la Phyſique de ces végetaux, tirée des écrits de MM. *Duhamel*, *de Buffon* & *Pluche*, & remplie des obſervations curieuſes de *Dodard*, de *Mariotte* & de MM. *Magnol* & de *Reſſons*. On y trouve des détails très-intéreſſans ſur la *Greffe*, la *Taille*, les *Boutures*, les *Marcottes*, qu'on peut regarder comme les plus belles inventions de l'induſtrie humaine dans l'Art du Jardinage.

L'Article de la Phyſique des Arbres eſt terminé par une très-belle expérience de M. *Duhamel*. Ce célébre Naturaliſte fit planter des Arbres les branches dans la terre & les racines en l'air; ils reprirent dans cette étrange poſition; les branches produiſirent des racines, & les racines donnerent des feuilles. M. *Duhamel* a même été plus loin; il a diſpoſé des boutures, les unes dans leur poſition naturelle, les autres dans une poſition renverſée, & il les a placées de manière que la poſition qui avoit d'abord donné des bourgeons & des feuilles, donnoit enſuite des racines, & après cela elle donnoit de nouveau

des bourgeons & des feuilles; ce qui prouve que les germes qui éxiſtent dans les Arbres ſont également propres à produire des branches ou des racines; la partie qu'on entoure de terre donne toujours des racines, celle qu'on expoſe à l'air donne des bourgeons & des feuilles.

Les Arbres étant des êtres organiſés ſont ſujets, comme les animaux, à différentes eſpéces de maladies, occaſionnées par l'altération des ſolides ou celle des fluides; & qui cauſent quelquefois des ravages aſſez conſidérables dans nos jardins & dans nos vergers. L'Auteur détaille ces différentes maladies; il en explique les effets; & ce qui eſt plus eſſentiel encore, il indique les moyens d'y remédier.

Après ces notions préliminaires que nous ne faiſons qu'indiquer, l'Auteur paſſe à l'hiſtoire des Arbres qui n'ont point d'autre dénomination qu'une épithéte relative à quelqu'une de leurs propriétés, & qui par conſéquent ne pouvoient être placés ailleurs que dans cet article; tel eſt par exemple, l'*Arbre à enivrer les Poiſſons*, qui tire ſon nom de ſon effet. Cet arbre qui croît aux Antilles, eſt de la groſſeur d'un Poirier. Le *P. du Tertre* rapporte que

lorſqu'on veut aller à la pêche dans les rivieres ou dans quelque baïe de mer, on porte avec ſoi des ſacs remplis de l'écorce des racines de cet arbre pilée & réduite en poudre comme du tan; on met ces ſacs dans l'eau ; on les y agite ; toutes les particules d'écorce qui ſe détachent par ce mouvement, enivrent tellement les poiſſons qui ſe rencontrent aux environs, que peu de temps après on les voit bondir ſur les eaux & nager ſur le dos ou ſur le côté; ils viennent même ſe jetter ſur les rivages pour fuir cette eau empoiſonnée, & on les prend alors avec facilité.

L'*Arbre du pain*, qui croit à Tinian l'une des Iſles Marianes, a été ainſi nommé par les gens de l'équipage de l'Amiral *Anſon*, qui ſe ſervoient de ſon fruit au lieu de pain, pendant leur ſéjour dans cette Iſle, lors du voyage que cet Amiral fit autour du monde. Ce fruit vient indifféremment à tous les endroits des branches ; il eſt d'une figure plus ovale que ronde ; il a environ ſept ou huit pouces de longueur & eſt couvert d'une écorce forte & épaiſſe. Lorſqu'il eſt parvenu à ſa groſſeur, il eſt d'une ſaveur à-peu-près ſemblable à celle qu'a le cul d'Arti-

chaux lorſqu'il eſt cuit. Pendant le ſéjour dans l'Iſle de Tinian, où le Vaiſſeau de l'Amiral *Anſon*, infecté du ſcorbut, avoit débarqué heureuſement, on ne diſtribua point de pain à l'équipage; tout le monde préféroit ce fruit au biſcuit qu'on avoit en proviſion dans le Vaiſſeau.

L'*Arbre aux Savonettes* croît dans les Iſles Antilles ſur le bord de la Mer, & dans les lieux les plus ſableux. Ses fruits qui ſont ſuſpendus en grappes, reſſemblent aſſez à nos ceriſes pour la forme, mais ils ſont de couleur jaune. Ils ſont remplis d'une ſubſtance claire & gluante comme la gomme arabique, lorſqu'elle n'eſt point encore figée: Ces fruits étant mis & agités dans de l'eau, la rendent mouſſeuſe, comme le fait le ſavon, & lui donnent la propriété de dégraiſſer & blanchir le linge.

L'*Arbre du Vernis*, nommé par les Chinois *Thi-chou*, eſt celui qui fournit le beau vernis noir ſi connu ſous le nom de vernis de la chine. Cet arbre croît naturellement ſur les montagnes, mais les Chinois le cultivent auſſi dans les plaines, & ces arbres ainſi cultivés donnent du vernis trois fois dans l'Eté. On fait à chaque arbre trois ou quatre

légères entailles ſur l'écorce, ſous chacune deſquelles on place une coquille de Moule de rivière, pour recevoir la liqueur. Les vapeurs de ce vernis, lorſqu'il eſt encore en liqueur, ſont ſi dangereuſes, qu'en le tranſvaſant, il faut avoir grand ſoin de détourner la tête pour les éviter. L'Auteur, qui ne laiſſe échapper aucune occaſion de parler de l'emploi que l'Art fait des matières premières, expoſe la méthode de préparer & d'appliquer ce vernis, d'après un excellent mémoire compoſé ſur le lieu même par le P. d'*Incarville*. Il faut lire ce détail dans l'ouvrage, ainſi que tout ce que l'Auteur dit de curieux ſur pluſieurs arbres ſinguliers, dont il eſt queſtion dans cet Article.

Pour completter l'hiſtoire des Arbres, conſidérés en général, M. *de Bomare* renvoye aux Articles *Bois*, *Ecorce*, *Feuille*, *Fleurs*, *Forêts*, *Fruits*, *Racine*, & au mot *Plante*, dont nous allons dire quelque choſe.

Le terme *Plante* eſt générique, & pourroit s'appliquer à tous les végétaux qui ſont *implantés* dans la terre & qui y tiennent par leurs racines; mais l'uſage l'a reſtreint à ceux qui ſont inférieurs aux Arbres & aux Arbuſtes, en grandeur, en force & en durée.

On ne peut disconvenir, dit l'Auteur, que les Plantes ne soient des êtres organisés & vivans; elles ont d'abord toute la délicatesse propre à l'enfance; elles tirent par le moyen de leurs racines, comme par des veines lactées, le chyle qui les doit nourrir. Cette liqueur éprouve, dans les viscéres des plantes, des sécrétions & plusieurs préparations qui la rendent propre à être nutritive: peut-être encore que des sucs aspirés par les feuilles se mêlent avec ceux que les racines ont attirés. Quelques sçavans Physiciens ont reconnu, par des observations faites avec beaucoup de sagacité, qu'il y a dans les végétaux une transpiration sensible & insensible, ce qui doit beaucoup influer sur la préparation du suc nourricier. Peu-à-peu la plante devient adulte: alors pourvue des organes des deux séxes, elle produit des semences fécondes, qu'on peut regarder comme de vrais œufs, dans lesquels les rudimens des plantes qui en doivent sortir se forment par degrés. Après que les végétaux ont fourni une innombrable postérité, ils tombent dans la dégradation de la vieillesse, & périssent, les uns plutôt, les autres plus tard.

Tous ces différens points de la Physique des plantes se trouvent expliqués ici, avec le détail convenable, d'après les expériences des plus célébres Naturalistes, ainsi que le *sommeil des plantes* suivant le sentiment de M. *Linnœus.* L'Auteur donne ensuite des notions sur les plantes *Annuelles*, *Vivaces*, *Exotiques*, *Indigénes*, *Terrestres*, *Marines*, *Fluviatiles*, *Parasites*, & enfin sur les plantes *usuelles*, qui sont, sans contredit, les plus intéressantes. M. de *Bomare*, termine ce qu'il dit sur ces dernières par un *tableau alphabétique des vertus & de la manière d'agir des plantes médicinales.* Ce morceau précieux, qui est d'une étendue considérable, a été extrait des dictées de Botanique, faites au Jardin Royal de Paris par l'illustre M. *Bernard* de *Jussieu.* Il y a encore dans cet Article une liste alphabétique du nom des différentes parties des plantes, & des principaux termes de Botanique, qui sera d'une grande utilité pour bien des Lecteurs.

LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure, ſur le Poëme d'OLIVIER.

IL parut l'année dernière, Monſieur, une brochure en deux volumes, ſous le titre d'*Olivier*, que le Public a lu avec beaucoup de plaiſir; dont différens Journaux ont fait de longs extraits, & de grands éloges: on a blâmé l'Auteur de l'avoir intitulé *Poëme:* je penſe qu'on a eu raiſon; il faut qu'il y ait une diſtinction eſſentielle entre l'*Iliade*, l'*Enéïde*, le *Paradis perdu*, la *Henriade* & tout autre ouvrage dont le fond n'aura point aſſez de vérité: & dont l'éxécution n'aura pas la majeſté convenable: ce ſont là, à ce que je penſe, les caractères de l'*Epopée.* Mais ſi l'on a cru que le titre de *Roman* auroit mieux convenu au Livre dont nous parlons, j'eſtime que l'erreur n'eſt pas moins groſſière; c'eſt un titre trop générique, même en ajoutant au titre de *Roman* l'épithéte de poëtique: ce qui caractériſeroit au plus les Ouvrages de *Scudery*, *la Calprenede*, *Deſmarets*, &c. J'oſerois

ouvrir un autre avis, & insinuer que le titre de *Fable* seroit beaucoup mieux appliqué : il est vrai que le Public habitué à penser que, dans tout ouvrage ainsi dénommé, les animaux doivent être les principaux Acteurs, que la *Fable* doit être un récit court & serré, d'une action simple terminée par une moralité, pourroit encore n'être pas satisfait. Mais je persisterois toujours dans mon opinion, & je rangerois dans la même classe & sous le même titre, la *Jérusalem délivrée*, quoique le fond en soit un peu historique ; l'*Arioste*, *Roland l'amoureux*, *le Bertholde*, *Richardet*, & toutes autres productions qui nous sont venues d'Italie sous le titre fastueux de *Poëmes*.

Olivier, selon moi, Monsieur, ne le céde à aucuns de ces prétendus chefs-d'œuvres; quelques-uns ont peut-être de l'avantage sur lui en quelque partie; mais nul ne réussit au point où est parvenu celui-ci. La fraîcheur, le brillant, la force dans le coloris ; la vivacité, le feu, la variété, la vérité dans les images: à la sage économie qui en oppose les effets les uns aux autres, ajoutez la touche, les nuances, & la correction dans les caractères : la fertilité & le naturel dans

les inventions, le piquant dans la plaiſanterie, qui, après tant d'ouvrages d'un ſel & d'un goût ſi différens, nous a convaincu, qu'on peut quelque ſoit la corruption prétendue du ſiécle, amuſer innocemment le Lecteur ſans danger pour ſa religion, ni pour ſes mœurs, & allier une morale ſage aux plus bruſques incartades de l'imagination; & vous conviendrez que ce badinage vaut ceux dont s'honore étonnément l'Italie; & que, monſtre pour monſtre, peut-être, il vaut mieux. Je n'en dirai pas davantage pour ne pas répéter ce qu'en ont dit les Journaux: je viens au point qui nous touche nous autres Bouguignons, que l'amour de la patrie rend ſenſibles à tout ce qui peut la maintenir dans ſon éclat: ſoit modeſtie, ſoit politique, l'Auteur n'a pas mis ſon nom à la tête de l'ouvrage: mais on ſçait qu'il a pris naiſſance à Dijon d'une famille très-ancienne, à qui même quelques titres du treiziéme ſiécle donnent déjà une ſorte de nobleſſe: honorée depuis de charges de Magiſtratures & alliée à d'anciennes familles nobles du Païs: l'exacte probité qui les a preſque tous affectés, & l'amour des lettres où quelques-uns ſe ſont reſtraints ſans autre ambition que de les

cultiver, ne leur a pas permis d'en ſuivre hors de leur Patrie les récompenſes. Il n'eſt pas le premier d'entre eux qui ait acquis quelque célébrité ſur le Parnaſſe. La Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne fait mention d'un de ſes grands-oncles (*a*) qui, en ſe délaſſant des fatigues du Barreau & de la Magiſtrature dans une Cour Souveraine, donna au, Public en 1641 quelques poëſies dans un ſtyle un peu Gaulois, mais eſtimées dans le temps. Celui-ci (*b*) dans ſa première jeuneſſe, s'eſt fait connoître du Public par quelques Ouvrages d'imagination & de critique, qui donnoient lieu d'en bien eſpérer. Des vues différentes de ſes Ancêtres l'ont entraîné dans d'autres occupations plus utiles à l'Etat, mais plus pénibles, qui ne lui permettoient de cultiver les Lettres, que dans des temps & des momens très-courts, & par forme d'amuſemens.

Ses amis ont entre les mains un recueil de Fables dont la plupart ne dépareroient pas celui de *la Fontaine* : mais l'on peut juger par l'Ouvrage, qui eſt le ſujet de ma lettre, qu'il n'a ja-

(*a*) *Jean Caſotte*, Avocat, Echevin de la Ville de Dijon, Conſeiller à la Table de Marbre.

(*b*) V. la France Littéraire, 1759 & 1763.

mais perdu de vue l'envie de s'instruire. Il y fait preuve, quoique sans affectation, d'une grande multiplicité de connoissances, de beaucoup de goût; il nous laisse à regretter, Monsieur, qu'il n'en fasse pas davantage pour sa réputation. Qu'il se montre à découvert sur la Scène; qu'il vienne se joindre aux *Pirons*, aux *Buffons*, aux *Rameaux*, ces Athlétes, ces Hercules qui combattent encore pour l'honneur des Muses Françoises & de la réputation Dijonnoise. Nous cherchons en vain depuis longtemps à côté d'eux & au-dessous d'eux les demi-Dieux qui pourroient les remplacer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

M. D. G. C. A. G. A. L. T. D. M.

ANNONCES DE LIVRES.

MÉMOIRES sur les Matières domaniales, ou Traité du Domaine, Ouvrage posthume de feu M. *le Fevre de la Planche*, Avocat du Roi au Bureau des Finances, ordinaire en la Chambre du Domaine; avec une Préface & des Notes de l'Editeur. *A Paris*, chez *Desaint* &

Saillant, rue S. Jean de Beauvais, & chez *Vincent*, rue S. Severin; avec Approbation & Privilége du Roi, 1764, Tome premier in-4°.

Voici le premier Tome d'un Ouvrage qui ſera ſuivi de deux autres volumes que l'on imprime préſentement, & qui ſeront délivrés dans le courant de l'année. Le prix total eſt de 30 liv. c'eſt-à-dire de 10 liv. chaque volume en feuille. Les Libraires reçoivent 15 livres en délivrant le premier volume, & donnent leur engagement de remettre à la fin de l'année, pour pareille ſomme, les Tomes 2. & 3. Aucun Auteur n'avoit encore donné ſur les Matières Domaniales des ſecours qui répondiſſent aux deſirs des Juriſconſultes; on a lieu de croire par conſéquent que ce Livre recevra de leur part un accueil favorable. Il contient une érudition abondante; & l'Editeur y a joint une Préface & des Notes dans leſquelles il s'eſt propoſé de ſuppléer à ce qui manquoit pour donner à l'Ouvrage toute la perfection dont il eſt ſuſceptible.

INSTRUCTIONS pour les jeunes Dames qui entrent dans le monde; ſe ma-

rient; leurs devoirs dans cet état & envers leurs enfans; pour servir de suite au magazin des adolescentes; par Madame *Leprince de Beaumont; à Londres*, chez *Jean Nourse*, Libraire du Roi; & *à Paris*, chez *Desaint & Saillant*, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége; 1764; quatre volumes in-12. petit format.

Madame *Leprince de Beaumont* travaille depuis douze ans a instruire les enfans & les adolescentes; & tout le monde sçait le succès de ses Livres ausquels elle a toujours donné le titre de *Magazin*. Celui ci qui est fait dans le même goût, pourroit être intitulé *le Magasin des filles à marier*, & ne mérite pas moins que les précédens, l'accueil favorable du Public.

LETTRES d'un Actionnaire sur le Commerce de la Compagnie des Indes; *à Avignon*, 1764; Brochure in-12. de 64 pages.

Ces Lettres traitent 1°. de l'utilité du Commerce de la Compagnie des Indes. 2°. Du parti qu'ont pris quelques Actionnaires d'en demander la dissolution. 3°. De la question s'il ne seroit pas plus avantageux de rendre le Commer-

ce libre, que d'en accorder le privilége exclusif à une Compagnie. 4°: Sur la possibilité de remonter ce commerce pour le rendre avantageux à l'Etat & utile aux citoyens.

Les Métamorphoses, Poëme héroï-comique, traduit de l'Allemand de M. *Zacharie.* A *Paris*, chez *Fournier*, Libraire, rue de Hurepoix, à la Providence, 1764; brochure in-12, petit format.

On lit dans la Préface, que le Poëme dont on donne la traduction, est le coup d'essai d'un Auteur que l'Allemagne met au nombre de ceux qui lui font le plus d'honneur. M. *Zacharie* avoit à peine dix-huit ans, lorsqu'il publia ces *Métamorphoses*; & elles furent reçues avec un applaudissement universel. C'est une satyre enjouée & délicate contre les Coquettes & les Petits-Maîtres. L'Auteur a sçu y répandre le badinage le plus ingénieux, des allusions hardies, mais qui plaisent par leur vérité, & un comique riant, que reléve le contraste singulier de ses comparaisons.

Lettre de *Valcour*, Officier François, à *Zeïla*, jeune Sauvage esclave à Constantinople,

Conſtantinople, précédée d'une Lettre à Madame ***. en France; 1764, brochure in-8°. de 24 p. avec deux petites vignettes, chez *Cailleau*, Libraire, rue Saint Jacques.

Nous avons annoncé dans un de nos *Mercures* précédens une *Lettre de Zëila à Valcour*, par M. *Dorat*. Un jeune Auteur qui n'écrit pas encore en proſe & en vers auſſi-bien que M *Dorat*, a fait une réponſe à cette Lettre: mais il n'égale ſon modèle ni par le mérite littéraire, ni par la dépenſe faite pour l'exécution typographique.

PROSPECTUS de trois Ouvrages propoſés par ſouſcription, dont l'un eſt intitulé *Guide du Commerce*: le ſecond, *Meppemondes, ou Tables pour trouver la correſpondance des poids, des aunages & des meſures de continence, qui ſont en uſage dans l'Europe, l'Aſie, l'Afrique & l'Amérique.* Le troiſiéme, *l'Arithmétique démontrée, opérée & expliquée*, par M. G*** de L***, négociant à Nantes, avec approbation & privilége du Roi. Le premier formera deux volumes, l'un *in folio* & l'autre *in*-4°. Le ſecond ſera un volume *in*-8°, ainſi que le troiſiéme.

On aura une connoiſſance exacte de ce que contiennent ces trois Ouvrages, en liſant le *Proſpectus* qui ſe diſtribue à Paris chez *Deſpilly*, Libraire, rue S. Jacques, à la Croix d'or; & à Nantes, chez la veuve *Vatar*, haute grande rue. Nous dirons ſeulement ici, qu'ils nous paroiſſent devoir intéreſſer tous les Commerçans, les Banquiers & les Financiers: ils liront dans le *Proſpectus* les conditions propoſées aux Souſcripteurs, le prix des Livres, & le tems où ils pourront être délivrés, &c.

HISTOIRE de la Maiſon de *Montmorency*, par M. *Déſormeaux*; à Paris, chez *Deſaint* & *Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, & chez *Ducheſne*, rue S. Jacques, 1764, avec approbation & privilége du Roi, cinq volumes *in*-12.

En attendant que nous faſſions un ou pluſieurs extraits de cette Hiſtoire curieuſe, intéreſſante & bien écrite, nous ne ferons qu'indiquer aujourd'hui ce que contient chacun des volumes dont elle eſt compoſée. Le premier renferme la Généalogie de la Maiſon de *Montmorency*, & ſon Hiſtoire depuis l'année 960, juſqu'en 1531. Le ſecond, la vie du *Connétable Anne*, &

celle de *François*, Maréchal de France, depuis 1494, jusqu'en 1579. Le troisiéme, la Vie de *Henri I*, Connétable de France, celle de *Charles*, Duc *d'Amville*, grand Amiral de France, & celle de *Henri II*, Duc de *Montmorenci*, depuis 1547, jusqu'en 1632. Le quatriéme, la Vie de *François-Henri de Montmorenci*, Maréchal, Duc de *Luxembourg*, depuis 1628, jusqu'en 1679. Le cinquiéme, la suite de cette Vie, jusqu'en 1695.

De l'exportation & de l'inportation des grains, Mémoire lû à la Société Royale d'Agriculture de Soissons, par M. *Dupont*, l'un des Associés, avec cette épigraphe : *fluunt imbres, nascitur aurum*. F. Q. A Soissons, & se trouve à Paris, chez *P. G. Simon*, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule ; avec approbation & privilége du Roi, 1764 ; brochure *in*-8°. de 175 pages.

Il s'agit de prouver les avantages immenses que la Nation trouveroit dans la liberté générale, absolue & irrévocable du commerce extérieur des grains. Cet écrit nous paroît aussi solide & aussi convainquant, que nous le trouvons

clair, précis & méthodique. Par-tout l'Auteur s'y montre comme un citoyen zélé, dont toutes les vues n'ont pour objet que le bien public.

HISTOIRE d'Angleterre, depuis la descente de *Jules-César*, jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, par M. *T. Smolett*, M. D. traduite de l'Anglois par M. *Targe*, Correspondant de l'Académie Royale de Marine, & Professeur de Mathématique à l'Ecole Royale militaire; à Orléans, chez *J. Rouzeau-Montaut*, & à Paris, chez *Desaint* & *Saillant*, rue S. Jean de Beauvais, & chez *Desspilly*, rue S. Jacques, dix-neuf volumes in-12, avec approbation & privilége du Roi.

On a rendu compte dans le Mercure du mois de Décembre 1760 des quatre premiers volumes de cet Ouvrage, ce qu'on auroit continué de faire, si on en avoit eu plutôt la suite : il a eu le succès le plus étonnant dans sa langue originale. Après plusieurs éditions qui ont consommé plus de douze mille exemplaires, les Libraires de Londres en annoncent deux nouvelles sous différens formats. Cette Histoire est la seule qui conduise les événemens jusqu'à

notre temps. On continuera à la donner pour le prix de quarante-huit livres reliée, jusqu'à la fin de la présente année, après lequel temps elle se vendra trois livres le volume. On en trouve des exemplaires à Lyon, chez *Bruiset Ponthus*, & à Rouen, chez la veuve *Dumesnil.*

VIE de *Michel de L'Hôpital*, Chancelier de France, à Londres, chez *David Wilson*, & à Paris, chez *Debure*, pere, quai des Augustins, à l'image S. Paul, avec permission, 1764, un vol. in-12. prix, 2 liv. 8 sols broché.

A juger par l'impression qu'a fait sur nous la lecture de cet Ouvrage, nous croyons qu'on le lira avec le plus grand intérêt. L'Auteur nous représente le Chancelier de *L'Hôpital* comme un des personnages les plus estimables qu'ait produit la Nation. Le bien public fut l'objet qui occupa tous les instans de sa vie; & pour rendre ses concitoyens plus heureux, il ne voulut que les rendre plus raisonnables. C'est sous ce point de vue que l'Historien envisage son Héros; & les détails qu'il offre à ses Lecteurs sont également curieux & instructifs.

DISSERTATION adressée à nos Seigneurs les Evêques, où les jeunes Ex-Jésuites prouvent qu'ils peuvent en honneur & en sûreté de conscience, prêter les sermens que les Parlemens exigent d'eux, brochure in-12 de soixante-huit pages, dont on trouve quelques exemplaires à Lyon, chez les Libraires associés, & à Paris chez *Bauche*, quai des Augustins, 1764.

On expose d'abord la formule du serment; on la partage ensuite en plusieurs articles; on fait voir qu'il n'y en a aucun que les jeunes Jésuites, c'est-à-dire, ceux qui n'ont pas fait les derniers vœux, ne puissent signer. On propose les différentes objections que l'on peut faire contre cette opinion; & il nous a paru qu'on les réfutoit assez bien.

RÉFLEXIONS générales sur l'isle de Minorque, sur son climat, sur la manière de vivre de ses habitans, & sur les maladies qui y regnent, par M. *Claude-François Passerat de la Chapelle*, Conseiller du Roi, Medecin ci-devant de l'Armée de France dans cette isle, Associé-Correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, à Paris, chez la veuve d'*Houry*,

Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'*Orléans*, rue S. Severin, près la rue S. Jacques, avec approbation & permission, 1764, brochure in-12 de 130 pages.

L'Auteur n'avoit d'abord fait ces observations que pour sa propre instruction; mais les avantages qu'il en retira pour sa pratique, lui persuaderent qu'elles pourroient être utiles à ceux qui lui succéderoient dans la place qu'il occupoit. Il les rédigea donc par écrit: il y joignit les réfléxions qu'il avoit faites sur les maladies qui lui avoient paru régner plus particuliérement dans ce pays, & dépendre de l'exposition des lieux, de la nature du sol & de la maniére de vivre de ses habitans. Il forma de tout cela l'Ouvrage que nous annonçons, & que nous croyons très-utile.

TARIF de la réduction des monnoies de France & de Lorraine; à Nancy, chez *Charlot*, fils, Imprimeur des Cours Souveraines, rue S. Nicolas, 1763, & à Paris, chez *Brocas* & *Humblot*, rue S. Jacques, au Chef S. Jean, petit in-32 de 40 pages.

Ce Livret peut convenir aux Négo-

cians de France qui ſont dans le cas de faire le commerce avec les Lorrains.

DISSERTATION ſur les dépôts du ſinus maxillaire, par M. *Bourdet*, Dentiſte du Roi, Chirurgien ordinaire, Opérateur de Sa Majeſté, &c. A Paris, de l'imprimerie de *Jean-Thomas Hériſſant*, Imprimeur du Cabinet du Roi, avec approbation & permiſſion, 1764, brochure in-12 de quarante-huit pages.

M. *Sue*, Chirurgien & Cenſeur Royal, dit dans ſon Approbation, que l'Ecrit de M. *Bourdet*, ſon confrère, contient pluſieurs obſervations qui lui ont paru intéreſſantes & utiles au Public. Nous nous en tenons à cette déciſion d'un homme de l'Art.

ARMORIAL général de la France, par MM. d'*Hozier*, tome huitieme, vol. *in folio*.

Nous croyons ne pouvoir rien faire de mieux, que de placer ici l'Avertiſſement qui eſt à la tête de ce nouveau volume. Ce ſont les Auteurs eux-mêmes qui rendent compte au Public de l'interruption & de la repriſe de leur travail.

» Après avoir ſuſpendu pendant quel-

» ques années l'impreſſion de l'Armo-
» rial Général, nous en publions enfin
» le huitiéme volume. Au reſte ſi nous
» avons un peu différé de ſatisfaire l'em-
» preſſement qu'on a témoigné de voir
» la ſuite de cette collection, ce n'étoit
» pas que nous euſſions perdu de vuë
» les engagemens que nous avions con-
» tractés vis-à-vis du public; la guerre
» que Sa Majeſté vient de terminer à
» la ſatisfaction de ſes peuples, n'a
» prèſque point permis à la Nobleſſe,
» occupée du ſervice militaire, de s'em-
» ployer à la recherche de ſes titres,
» recherche qui néceſſairement deman-
» de beaucoup de loiſir, & eſt fort
» diſpendieuſe. Telle a été l'unique
» cauſe de cette interruption & de nos
» délais.

» Nous ne diſſimulerons cependant
» pas que nous nous les reprochons en
» quelque ſorte, parce qu'un tas de
» compilateurs ſans goût, comme ſans
» caractère & ſans aveu, ont profité de
» notre ſilence pour infeſter le Public
» de productions généalogiques qui por-
» tent l'empreinte d'une ignorance craſ-
» ſe, ou de la plus honteuſe adulation.
» Ces Ecrivains téméraires ignorent ſans
» doute que les nobiliaires, regiſtres,

» catalogues héraldiques, & les autres
» ouvrages qui ont trait à la nobleſſe,
» ſont eſſentiellement réſervés aux fonc-
» tions du Juge d'Armes, officier créé
» par Louis XIII, à la ſollicitation des
» Etats-Généraux, pour réprimer les
» uſurpations des faux nobles, & pour
» être ordinairement à la ſuite du Roi,
» afin de lui certifier la nobleſſe de ſes
» Sujets.

» Ayant donc en vuë ces deux ob-
» jets, principaux devoirs de notre
» Charge, nous entreprîmes il y a plu-
» ſieurs années l'Armorial Général de
» la France, ſur le plan que nous traça
» M. le Cardinal *de Fleury* par ordre
» de Sa Majeſté même. Nous ſentions
» toute la peſanteur du fardeau que l'on
» nous impoſoit, & nous fumes effrayés
» de l'étendue des obligations que nous
» allions contracter; mais enfin, notre
» courage & notre zèle nous animant,
» nous nous trouvâmes bientôt en état
» de faire paroître les ſept premiers vo-
» lumes que nous eumes l'honneur de
» préſenter ſucceſſivement à Sa Ma-
» jeſté: Elle voulut bien nous témoi-
» gner qu'elle étoit ſatisfaite de notre
» travail; & la Nation entière le reçut
» avec intérêt & reconnoiſſance. Nous

» espérons que le huitiéme volume ne
» sera pas moins bien accueilli que
» l'ont été les précédens.

» Conformément à ce qu'avoit pres-
» crit M. le Cardinal *de Fleury*, on
» y détaille degrés par degrés les filia-
» tions, les services, les graces reçues,
» les priviléges, les distinctions & les
» dignités dont les preuves se trouvent
» appuyées, soit sur les titres origi-
» naux, soit sur des Arrêts du Conseil
» ou des Commissaires Généraux, soit
» sur des Jugemens & Ordonnances des
» Commissaires députés dans les diffé-
» rentes Généralités, des Arrêts des
» Cours Supérieures, des Sentences des
» Elections, des Procès-verbaux de
» Malthe, des invitations & admissions
» aux Etats dans les Provinces où ces
» assemblées se trouvent établies ; soit
» enfin sur des preuves déja agréées par
» le Roi pour les établissemens qui en
» éxigent.

» Quant à ce qui concerne les divers
» réglemens portés par nos Rois pour
» mettre un frein à la liberté que des
» Particuliers se donnent de s'arroger
» des titres, des qualifications & des
» armoiries qui ne leur appartiennent
» pas, nous renvoyons ceux qui dési-

» reront en être instruits, au précis que
» nous en avons publié à la fin du se-
» conl Tome de notre Armorial. La
» lecture & l'exécution de ces sages Or-
» donnances deviennent d'autant plus
» nécessaires, que la licence à cet égard
» est portée aujourd'hui à un tel excès,
» qu'il semble que toutes les condi-
» tions soient confondues, & qu'un
» homme fraîchement annobli se croye
» en droit de trancher de l'homme de
» qualité, & de s'annoncer sous les dé-
» nominations les plus distinguées ;
» comme si l'on ignoroit qu'on ne peut
» les prendre légitimement ces déno-
» minations, qu'autant qu'elles sont re-
» vêtues du sceau du Souverain & de
» l'enregistrement dans ses Cours ! Il
» seroit inutile de répondre que la plû-
» part de ces Réglemens ayant été faits
» dans des temps reculés, on peut se
» permettre de ne les plus observer. On
» ne prescrit point contre des Loix de
» cette nature ; & c'est s'abuser que de
» penser que leur vétusté soit un pré-
» texte suffisant pour justifier leur inob-
» servance. Aussi peut-on se promettre
» que le zèle des Cours Supérieures se
» ranimera à ce sujet. Dépositaires du
» pouvoir de Sa Majesté, verroient-
» elles avec indlfférence léser ses droits

» par des usurpations qu'on pourroit
» avec raison taxer d'attentats & d'en-
» treprises sur l'autorité du Monarque.
» Dans des temps où les abus en ce
» genre étoient beaucoup moins mul-
» tipliés qu'ils ne le sont de nos jours,
» le premier Parlement du Royaume
» rendit le 13 Août 1663 un Arrêt
» pour les proscrire. Puisse sa vigilance
» se porter encore vers cet objet ! »

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ASTRONOMIE.

Suite du Mémoire de M. Trébuchet.

Soit X l'angle constant que j'ai trouvé par les contacts extérieurs de Vénus de 54 degrés 24 minutes, & pour les contacts intérieurs de $51^d\ 51'$; soit Y la différence des parallaxes de hauteur, & Z l'angle variable marqué dans les colonnes du point de contact, on aura l'effet de la parallaxe $= \frac{Y \text{ sin. } Z}{\text{sin. } X}$

Pour réduire en tems cet effet de la parallaxe, comme il est marqué dans

les 5^e^ & 10^e^ colonnes, j'ai employé le logarithme conſtant 118110 additif, que M. *Delalande* dans ſa *Connoiſſance de 1763, p. 203*, dit avoir tiré des Tables du mouvement de Vénus, & être dix fois plus exact que celui qu'on pourroit tirer de l'obſervation. L'effet de la parallaxe relative à Paris, n'étant autre choſe que la ſomme ou la différence de ſa parallaxe abſolue avec celle d'un lieu propoſé, j'ai cru qu'il étoit inutile d'en faire des colonnes particulieres; on voit, par exemple, que l'obſervation du premier contact s'eſt faite à Paris, 1′ 11″ plutôt qu'à Madrid, & ſeulement 23″ plutôt qu'à Lyon, & 19″ plus tard qu'à Greenwich, & ainſi des autres.

L'entrée n'ayant été obſervée qu'à Stokolm, Pétersbourg, Tobolsk & Trinquebar, j'ai écrit ce mot *entrée* dans la ſeconde colonne vis-à-vis l'inſtant de l'obſervation. Tous les autres tems doivent s'entendre de la ſortie. Ma Table eſt conſtruite d'après celle du P. *Hell*, où j'ai pris toutes les obſervations que je rapporte, à la réſerve de celles de Lisbonne, de Naples, de l'iſle Rodrigues, & de Trinquebar ſur la côte de Coromandel, qui m'ont été communiquées par M. *Meſſier*. Cet Aſtronome

infatigable, que les veilles les plus soutenues dans l'observatoire de la Marine, mettent en correspondance avec tous les Astronomes du monde connu, ayant bien voulu me faire passer ces quatre observations, qu'il me soit permis de lui en faire publiquement les remercimens que je lui en dois.

J'ai supposé la latitude septentrionale de Trinquebar de 11^{d}; mais sa longitude n'étant point exactement connue, je n'ai pu la réduire au Méridien de Paris, non plus que celle de Virtsbourg que je n'ai trouvée ni dans la Connoissance des Tems, ni dans la Dissertation sur Vénus.

L'Observation de l'isle Rodrigues, telle qu'elle a été donnée à M. *Messier* par M. *Pingré* qui l'a faite, & qu'elle est employée dans ma Table, différe un peu de celle qui a été employée par M. *Delalande* dans le second Mercure de Juillet 1762, & dans la Connoissance des Tems de 1764. Il y dit: que le contact intérieur, à la sortie, y a été observé $34' \, 44''$ après midi; il suppose la différence des Méridiens de $4^{h} \, 2'$, d'où il conclut la parallaxe du soleil $9''$, 55; mais il fait observer que $20''$ d'erreur sur la différence des Méridiens de Paris

& de l'isle Rodrigues, sont 0″, 7 de différence sur la parallaxe du soleil.

Or, M. *Pingré* marque le même contact à $0^h\ 36'\ 49''$, avec la différence des mêmes Méridiens de $4^h\ 3'\ 26''$, ainsi, sans parler de la différence de 2′ 5″ qui se trouve ici dans les instans du contact, la seule différence de 1′ 26″ dans la longitude de Rodrigues entre ces deux Astronomes, laisse une incertitude de 3″ entières sur les 9″ 55 de la parallaxe conclue par M. *Delalande*.

Je ne fais cette remarque que pour faire sentir l'avantage de la méthode de M. *Halley*, qui n'exige pas la connoissance des longitudes, mais seulement des pendules à secondes & des lunettes ordinaires, comme de 15 à 18 pieds, c'est-à-dire, d'égale longueur & d'égale bonté, à la faveur desquelles deux Observateurs placés dans les lieux les plus éloignés, puissent observer la durée totale du passage avec la plus grande différence possible. Tel est l'avantage que promet le passage de 1769 pour deux Observateurs, dont l'un sera à Mexico, capitale du Mexique, & l'autre à Abo en Finlande ou à Torneo en Laponie: la durée du passage sera plus courte pour le Mexique d'environ une vingtaine de minutes de tems.

M. *Halley* avoit indiqué pour le passage de 1761, comme les lieux les plus avantageusement situés la baye d'Hudson, & les rives du Gange, mais il est assez surprenant que dans le précis qu'on a fait de son ingénieux Mémoire, à la page 103 du Journal Etranger de Mai 1761, on lui ait fait dire précisément tout le contraire de ce qu'il a dit.

Il a dit : qu'à la baye d'Hudson l'effet de la parallaxe seroit de retarder la sortie de Vénus ; on lui fait dire, *accélérer*. Il a dit : que la durée du passage entier y devoit paroître plus longue, *longiorem*, d'environ 6′ que pour le centre de la terre ; on lui fait dire, qu'elle a dû y être *moindre* de la même quantité.

Il a dit : que vers l'embouchure du Gange la sortie paroîtroit accélérée ; on lui fait dire, *retardée*.

Enfin, il a dit : que la durée du passage y devoit être diminuée, *contrahetur*, d'environ 11′ de plus que pour le centre de la terre ; on lui fait dire, *prolongée*.

Plus bas on ajoute qu'on a reconnu dans la suite que M. *Halley* s'étoit trompé ; M. *Ferguson*, Anglois, en ayant fait la remarque à la page 99, on y dit en note : que l'Angleterre doit cette remar-

que à la France, & en particulier à M. *Deliſle*, qui en fit part à l'Académie Royale des Sciences, & au Public dès les derniers mois de 1759. Cela eſt vrai, mais il eſt également vrai que ce fut moi qui en fis part à M. *Deliſle.* Content d'avoir fait la découverte, j'ai dû l'être encore davantage de l'avoir vue annoncée par un Savant de ce nom; ſi j'en euſſe parlé tout ſeul, on ne m'auroit jamais cru, lui-même a été ſix jours ſans me croire, & ne l'a fait qu'après avoir vérifié mon calcul: lui-même a été cinq mois ſans être cru; tant étoit grand ſur tous les eſprits l'aſcendant du Prince des Aſtronomes Anglois, M. *Halley*, qui étoit en réputation de ne s'être jamais trompé en fait de calcul.

On dit à la page 105 du même Journal Etranger, que ce ſavant Aſtronome s'étoit mépris dans la poſition d'un angle, & que cette mépriſe cauſoit une erreur conſidérable: il falloit dire dans la poſition d'un cercle, & que cette mépriſe ne cauſoit aucune erreur ſenſible.

Je l'ai déja dit dans le Journal des Savans de Novembre 1760, & je le répéte ici avec d'autant plus de confiance, qu'un Académicien l'a dit depuis moi dans le

Journal des Savans d'Avril 1761, au ſujet des calculs de M. *Deliſle*.

Il eſt donc bien certain que le mécompte de M. *Halley* n'a d'autre fondement que dans la latitude de 4′ qu'il a employée, au lieu de celle de 10′ qu'il auroit dû employer; mais comme cet élément dépend du mouvement du nœud de Vénus, qui n'étoit pas connu lorſqu'il travailloit à ſon Mémoire en 1716, il n'a pu l'employer bien juſte: encore moins l'a-t-il pu en 1691, quand il faiſoit ſa Table pour mille ans des Conjonctions Ecliptiques de Vénus. C'eſt ce qui fait dire à l'Académicien, rédacteur de l'Hiſtoire de l'Académie pour l'année 1757, pag. 81, que *M. Halley a pu inſérer dans ſa Table des années où il n'eſt pas ſûr qu'il doive arriver des paſſages de Vénus, & qu'il conviendroit de refaire ces calculs ſur les nouveaux élémens.*

Avant que de voir ce Volume, qui n'eſt ſorti de deſſous la preſſe qu'à la fin de l'année derniere, * j'avois penſé les mêmes choſes au commencement de la même année; c'eſt ce qui m'a engagé à refaire cette Table telle qu'elle eſt imprimée dans le Journal des Savans de

* 1762.

Février 1762. On y voit qu'en effet des 17 conjonctions Venériennes dont M. *Halley* a composé sa Table, il y en a six à rabattre, savoir quatre pour le passé, & deux pour l'avenir, dans lesquelles il est sûr qu'il n'y a point eu, & qu'il n'y aura pas de passage de Vénus

En relevant quelques erreurs qui se sont glissées dans le Journal Etranger, je crois entrer dans les vues du Savant qui préside à la rédaction de ce Journal; le soin qu'il prend de nous transmettre tant de beautés & de vérités étrangères qui seroient perdues pour nous sans son Recueil, m'est garant de ses sentimens.

J'en dis autant de l'Auteur même de ces erreurs, ou, pour mieux dire, de ces inadvertances; *la célébrité & la rareté du phénomène*, pour me servir de ses expressions, *pag. 101*, me fait penser qu'il ne me saura pas mauvais gré de les avoir fait observer; & il est trop au fait de la matière pour ne pas les sentir; il a trop de bonne foi pour ne pas les avouer.

J'ai déja dit que j'ai employé dans mes calculs la différence des parallaxes horisontales de 24"; je dois ajoûter que j'ai supposé le demi-diamètre du soleil

de 15' 47", celui de Vénus de 29", & la plus proche diſtance des centres de 9' 27", par une eſpèce de milieu entre la détermination de M. *Delalande* & celle du P. *Hell*.

Je ne connois cet Aſtronome Allemand que par ſa Diſſertation; c'en eſt aſſez pour me faire juger de ſes talens, n'en ayant rien, je ne me flatte pas d'avoir rempli ſes vues par la conſtruction de ma Table; heureux, ſi, en la donnant au Public, j'ai ſçu lui marquer tout à la fois mon amour pour l'Aſtronomie, & mon reſpect pour un Savant ſi digne d'orner la Liſte de tous ceux qui répondent ſi bien en tous genres aux vœux de leur Illuſtre Protectrice S. M. la Reine de Hongrie.

A l'exemple de notre Monarque, cette Souveraine ſemble ne tenir le ſceptre d'une main que pour tendre l'autre à l'humanité : les Savans les plus malheureux, lui paroiſſent les plus dignes de ſes bontés & de ſa protection, quand ils ne ſont pas coupables : l'envie qui n'a point d'accès à ſon trône, ne ſauroit les en écarter. Rénumératrice des talens, elle ne fait que les couronner en les tranſplantant juſqu'aux extrémités de ſes Etats.

C'eſt ainſi que bien plus heureuſe que *Chriſtine de Suéde*, cette *Chriſtine d'Autriche*, ſans quitter les rênes d'un gouvernement dont elle fait le bonheur, fait encore fleurir les Sciences dans les terres jadis incultes des Varadins & des Croates.

Tems heureux! l'Europe entière n'aura bientôt plus rien de la barbarie des ſiécles de l'ignorance, dont j'ai *trouvé* des précieux reſtes en 1758, dans le centre & la Capitale d'une de nos Provinces : déja l'on ſait que le Turban veut arborer l'étendard de la céleſte *Uranie*, en lui érigeant des autels & des trophées au milieu de Conſtantinople. * Puiſſe cette Ville d'ailleurs ſi floriſſante, & jadis la capitale du monde Chrétien, redevenir une terre nouvelle à la vue du Ciel nouveau qui va s'y découvrir ! Puiſſent les Moſquées devenir les Temples du vrai Dieu, ſeul Auteur de tant de merveilles auſſi anciennes que le Monde; & le Croiſſant, ce ſymbole de l'inconſtance, s'y changer pour jamais dans le ſigne ſacré du ſalut de tous les hommes !

* Voyez le ſecond Mercure de Janvier 1763, page 95.

P. S. Les Obſervations du Satellite de Vénus, dont j'ai parlé dans ce Mémoire fait l'an paſſé, ont été confirmées au mois de Mars dernier ; ſavoir, les 3, 4, 10 & 11 à Copenhague par Mrs *Roedkier* & *Horrebow*. (Voyez la Gazette Littéraire du 18 Avril). Et les 15, 28 & 29 du même mois de Mars, à Auxerre, par M. de *Montbaron*, Conſeiller au Bailliage (c'eſt ainſi qu'il faut lire, au lieu de M. de *Montbazon* dans ma Lettre ſur l'Eclipſe du premier Avril au ſecond Mercure d'Avril.)

Au Mercure de Mai, pag. 134 lig. 30 au lieu de m'en avoient, *liſez* m'avoient.

Page 143 lig. 28 au lieu de au moins *liſez* en moins.

Page 144 lig. 15 *après ces mots* je n'ai pu faire uſage, *ajoutez*, (dans la connoiſſance des temps 1761.)

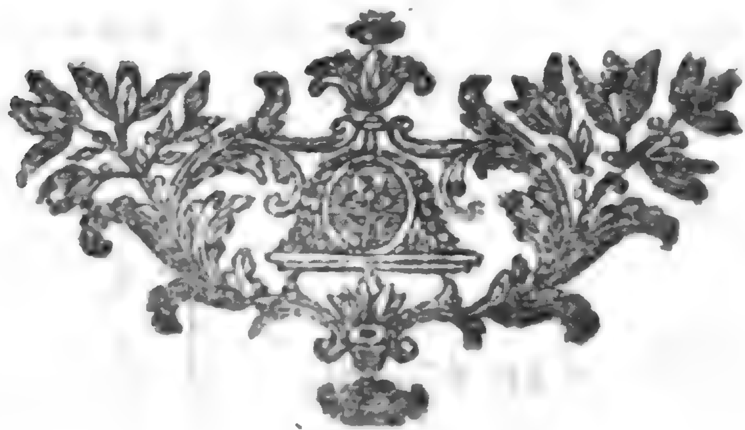

Lieux de l'Observation.	Noms des Observateurs.	Premier Contact observé à		
		H.	M.	S
Paris.	M. Baudouin.	8	28	27
Lisbonne.	M. Ciera.	7	44	26
Madrid.	P. Rieger.	8	6	56
Greenwich.	M. Green.	8	19	0
Lyon.	P. Beraud.	8	38	44
Schwezingue.	P. Mayer.	8	53	35
Gottingen.	M. Mayer.	8	58	26
Dillingen.	P. Hauser.	9	0	20
Wirtsbourg.	P. Hubert.	9	1	12
Florence.	P. Ximènes.	9	4	28.
Bologne.	M. Zanoti.	9	4	34
Ingolstad.	P. Kratz.	9	5	0.
Munich.	M. Clausing.	9	5	46
Rome.	P. Jacquier.	9	9	36
Naples.	P. Carcani.	9	16	55
Laubac.	P. Schottl.	9	18	15
Wezlas.	M. Erhmans.	9	20	48
Tyrnau.	P. Veiss.	9	29	9
Stokolm.	*Entrée*	3	21	37
. . . .	M. Vargentin.	9	30	8
Pétersbourg.	*Entrée.*	4	9	20
. . . .	M. Braun.	10	18	5
Rodrigue.	M. Pingré.	0	36	49
Tobolsk	M. Chape.	0	49	20
Trinquebar.	*Entrée.*	7	29	39
. . . .	Anonime.	1	40	25

Point de Contact à		Effet de la Parallaxe.		Premier Contact réduit au centre de la terre.			au méridien de Paris.		
D.	M	M	S	H	M	S	H	M	S
8	43	+	53	8	29	20	8	29	20
4	50	—	33	7	43	53	8	29	45
2	48	—	18	8	6	38	8	30	56
11	35	+ 1	12	8	20	12	8	29	22
5	8	+	30	8	39	14	8	29	15
10	54	+ 1	2	8	54	37	8	30	2
14	8	+ 1	21	8	59	47	8	29	31
10	13	+	57	9	1	17	8	29	39
11	59	+ 1	7	9	2	19	. .	. . .	. .
4	0	+	21	9	4	49	8	30	1
5	1	+	27	9	5	1	8	28	56
11	0	+ 1	0	9	6	0	8	29	50
10	15	+	56	9	6	42	8	29	42
1	36	+	8	9	9	44	8	29	7
0	31	+	3	9	16	58	8	29	23
8	22	+	43	9	18	58	8	29	7
12	20	+ 1	4	9	21	52	8	29	52
12	56	+ 1	6	9	30	15	8	29	20
44	3	— 5	11	3	16	2.	2	13	35
26	49	+ 2	28	9	32	36	8	29	43
47	30	— 5	28	4	3	52	2	11	5
33	52	+ 2	50	10	21	43	8	29	43
41	3	— 3	28	0	33	2	8	29	55
63	35	+ 4	7	0	53	27	8	29	7
71	5	— 6	24	7	23	13	. .	. .	. .
16	2	+	55	1	41	20	.	. .	.

Lieux de l'Observation.	Instrumens & leur effet.	Second Contact observé à H	M	S
Paris.	Lun. 25 pi. aug. 138.	8	46	46
Lisbonne.	L. 12.	8	2	33
Madrid.	L. 8.	8	24	53
Greenwich.	Tel 2 aug. 120.	8	37	9
Lyon.	Lun. 19.	8	56	56
Gottingen.	Lun. 11.	9	16	24
Dillingen.	Lun. 18.	9	18	20
Wirtsbourg.	Tel. 2 $\frac{1}{2}$.	9	18	49
Florence.	Tel. 4.	9	22	56
Bologne.	Tel. 2 $\frac{1}{2}$.	9	22	30
Ingolstad.	Tel. 7.	9	23	45
Munich.	Lun. 3 $\frac{1}{3}$.	9	23	48
Rome.	Tel.	9	28	7
Naples.	Lun. 19.	9	35	20
Laubac.	Lun. 16.	9	36	20
Wezlas.	Tel. 4.	9	38	50
Vienne.	Tel. 4 $\frac{1}{2}$ P. Hell.	9	43	10
Tyrnau.	Tel. 4.	9	47	36
Stokolm.	Entrée.	3	39	23
. . . . . .	Lun. 20.	9	48	9
Petersbourg.	Entrée.	4	26	20
. . . .	Lun. 8.	10	37	4
P. Cœur doux.	Lun. 19. Entrée.	7	0	28
Tobolsk.	Entrée.	7	46	5[illegible]
Trinquebar.	Tel. 2 $\frac{1}{2}$.	1	56	34

Point de Contact à		Effet de la Parallaxe.		Second Contact réduit au centre de la terre.			Second Contact réduit au méridien de Paris.		
D	M	M	S	H	M	S	H	M	S
7	2	+	39	8	47	25	8	47	25
7	33	—	47	8	1	46	8	47	36
5	48	—	30	8	24	23	8	48	41
10	39	+ 1	4	8	38	13	8	47	23
3	40	+	20	8	57	16	8	47	27
13	15	+ 1	9	9	17	33	8	47	17
9	18	+	47	9	19	7	8	47	29
11	8	+	57	9	19	46	.	. .	. .
3	1	+	15	9	23	11	8	48	23
4	6	+	20	9	22	50	8	46	45
10	13	+	51	9	23	50	8	47	46
9	30	+	47	9	24	35	8	47	35
0	37	+	3	9	28	10	8	47	33
0	21	—	17	9	35	3	8	47	28
7	51	+	37	9	36	37	8	47	12
11	57	+	57	9	39	4	8	47	47
11	57	+	56	9	44	6	8	47	56
12	48	+	59	9	48	35	8	47	40
48	10	— 5	37	3	33	40	[illegible]	30	35
26	24	+ 2	17	9	50	26	8	47	35
51	16	— 5	57	4	20	23	2	28	23
34	14	+ 2	41	10	39	45	8	47	45
58	21	— 5	51	6	54	37	2	30	7
76	29	— 6	35	7	40	17	.	. .	.
21	50	+ 1	24	1	57	58	.	. .	. .

MEDECINE.

RÉPONSE sur le Ver Solitaire à une Lettre de M. de SAINT-ANGEL, Conseiller à la Cour des Aides de Montferrand, insérée dans le Mercure d'Avril 1764.

VOUS estimez donc, Monsieur, que je ne peux me dispenser de lever le voile sous lequel j'avois aimé à me cacher, en priant *M. De la Place* d'insérer dans le Mercure mes observations sur le Ver Solitaire. Vos instances sont trop vives pour ne pas céder; elles l'emportent sur la crainte de m'exposer à l'épithéte d'*homme à secret*, épithéte que n'ont jamais mérité les célébres Praticiens qui ont enrichi l'art de guérir. Je rougirois donc encore de m'avouer possesseur d'un secret, si je ne croyois avoir une excuse légitime dans le haut prix auquel je l'ai acheté. Il faut en conséquence vous rendre compte des motifs qui ont déterminé cette acquisition.

Le sieur *Noufer*, Médecin de Morat en Suisse, ayant découvert ce Spécifi-

que, acquit bientôt de la célébrité. Il fut appellé à Lyon par plusieurs personnes incommodées du Ver Solitaire; les cures heureuses & faciles qu'il opéra méritérent toute l'attention de M. *Bourgelat*, Ecuyer du Roi, & Directeur de l'Ecole-Royale-Vétérinaire. Cet ami de l'humanité s'empressa d'apprendre les succès du sieur *Noufer* à M. *Senac*, premier Médecin du Roi, lequel partagea aussitôt son zéle & sa bonne volonté. En conséquence M. *Rossignol*, alors Intendant de Lyon, fut chargé de faire des informations, & de proposer au sieur *Noufer* de vendre son secret au Roi si ces informations étoient favorables. Une seule condition arrêta la vente. M. *Senac* exigea que l'Auteur du reméde allât à Paris en faire des essais en sa présence. Celui-ci qui commençoit à peine à estropier quelques ques mots François, & qui se fit un tableau fatiguant pour lui de la Cour & de ce qui lui appartient, se refusa opiniâtrément à ce voyage, & sacrifia à sa tranquillité les avantages que lui présentoit la fortune.

Ce Médecin est mort il y a quelques années. Il n'étoit pas riche; sa veuve, obligée pour tirer parti du Spéci-

fique dont ſon mari lui avoit laiſſé la recette, de faire pluſieurs voyages, s'eſt bientôt laſſée d'un genre de vie qui n'étoit pas ſans inconvénient pour une veuve jeune & jolie.

Elle a donc cherché à vendre ſon ſecret, & perſonne ne s'eſt préſenté pour acheter le ſecret d'une femme. Cependant témoin oculaire de pluſieurs Cures tentées inutilement par beaucoup d'autres remédes, me confiant aux apparences les plus heureuſes d'une probité vraiment helvétique, & décidé par les inſtances d'une Demoiſelle qui craignoit de prendre ce Spécifique, ſi je ne la raſſurois avec connoiſſance de cauſe contre la prévention qui le plaçoit dans la claſſe des poiſons; je ſuis entré en marché avec la veuve du Docteur *Nouſer*. L'hiſtoire naturelle du Ver Solitaire piquoit d'ailleurs ma curioſité, que je ne pouvois ſatisfaire qu'à l'aide de ce ſecret; & vous avez vu là-deſſus un eſſai de mes recherches dans le ſecond volume du Mercure de Janvier.

Une ſoupe au beurre, un biſcuit, un verre de vin blanc, & quelquefois un lavement de lait, qu'on fait prendre la veille du remède pour toute nourriture du ſoir, comme pour tout

préparatif, avoit accrédité l'idée qu'un poison violent faisoit la base de ce spécifique ; des maux de cœur ; quelquefois un peu de vomissement lorsque le ver ayant prise avec le remède, faisoit les plus grands efforts pour lui échapper, servoient encore à étayer cette opinion. Comme il est composé d'un breuvage, & d'un bol qu'on fait prendre deux heures après, le bol passoit pour le contrepoison du breuvage ; enfin l'air de mystère, & l'attention à cacher le remède en le présentant, sembloient mettre le dernier sceau à une façon si défavorable à ce Spécifique.

C'en étoit assez pour allarmer ma délicatesse : je demandai donc pour préliminaires qu'il me fût permis de m'inscrire contre les engagemens que j'allois prendre, si dans le remède dont j'achetois la recette, il y avoit quelque drogue qui pût passer pour poison. Ayant reçu à cet égard toutes les assurances nécessaires, le contrat fut bientôt passé & signé.

Vous voyez, Monsieur, que ce remède est précisément le même que celui qui a délivré votre Femme-de-charge de son ver solitaire. Si elle fut un peu fatiguée par son effet, c'est que le sieur

Noufer en étoit encore à des tâtonnemens que l'expérience lui a épargnés dans la ſuite : cependant le produit net de ce ſpécifique fut que votre malade, qui étoit auparavant dans le plus triſte état, ſe trouva en peu d'heures débarraſſée de ſon ver ſolitaire : elle ſortit dans la même journée, & fut ſi bien dès le lendemain, qu'elle monta à cheval pour aller vous rejoindre. A l'égard du vuide conſidérable qu'elle ſentit dans ſon eſtomach lorſque ſon ver fut expulſé, il eſt commun à tous les malades que ce reméde délivre, mais n'en eſt pas l'effet immédiat.

Cet animal paraſite, héberge dans l'eſtomach & dans les inteſtins ; il les irrite par une eſpéce de chatouillement auquel, comme je l'ai dit dans les obſervations, doivent être attribués tous les dérangemens qu'il occaſionne ; c'eſt un effet néceſſaire de ſes mouvemens, & de ſes ondulations ſur des parties auſſi irritables, & auſſi ſenſibles. Mais lorſque le ver a été expulſé, l'abſence de cette ſenſation en produit une autre par *deficit* ; & c'eſt là la vraie cauſe de ce vuide que reſſentent les malades.

La vertu antivermineuſe du ver ſolitaire deſſeché, & pris en reméde ne

n'eſt pas connue ; je ſçai qu'elle a été propoſée comme celle des autres vers pris de la même façon ; mais je peux aſſurer qu'elle n'entre en aucune ſorte dans le Spécifique dont je ſuis poſſeſſeur.

Il faut à préſent vous rendre compte de cette ſoupe au beurre qu'on fait prendre la veille du remède. Madame *Noufer*, n'à pas été en état de ſatisfaire ma curioſité la-deſſus : c'eſt ainſi, m'a-t-elle dit, qu'en agiſſoit mon mari ; je n'en ſçai pas-davantage. Ce ſeroit donc encore une énigme pour moi ſans l'obſervation ſuivante qui ma rappellé que le Sieur *Borin* m'a ſouvent aſſuré que le beurre & le lait, & même le miel, étoient les aliments après leſquels ſon vers le fatiguoit le moins.

M. *Midor*, Curé de la Guillotière, Fauxbourg de Lyon, étoit attaqué du ver ſolitaire ; il mangea par hazard du beurre, & ſe trouva auſſi-tôt ſoulagé ; depuis ce moment, il eut ſouvent recours à cette recette pour ſon ſoulagement, & toujours avec ſuccès juſqu'à ce qu'il prît le ſpecifique des mains mêmes de Madame *Noufer*. Etudiant la ſenſation de mieux-être dont il étoit affecté pendant la digeſtion du beurre, il en avoit conclu que le ver ſolitaire

s'accommode très-bien de ce genre d'aliment, & qu'il reste ensuite dans l'inaction ainsi qu'un enfant qui vient de quitter le sein de sa mère ; voilà une recette facile pour le soulagement de ceux que ce fâcheux hôte incommode; elle pourroit même servir d'épreuve pour ceux à qui des symptômes bisarres & équivoques le feroient seulement soupçonner.

Vous voyez à présent que l'aliment présenté au Ver solitaire la veille de son expulsion, est un leurre pour lui ; il s'épanouit pour prendre à l'aise une nourriture qui lui est agréable ; & le lendemain il est attaqué au dépourvu par le Spécifique qui le tue. Peut-être éluderoit-il son action, si irrité par des remédes contraires, il étoit tapi & collé contre les parois de son domicile ; dans cet état de défense, ses trachées, ou les ouvertures par lesquelles il aspire sa nourriture seroient exactement fermées, & le Spécifique glisseroit dessus sans les pénétrer. Les instructions du sieur *Noufer* portent expressément de laisser un intervalle assez considérable entre son reméde & ceux dont on peut avoir fait usage antérieurement.

Un des avantages de ce Spécifique,

dont les effets ſont toujours auſſi promts que ſûrs, eſt de pouvoir être donné ſur de ſimples ſoupçons, & j'eſpére acquérir avec le temps des connoiſſances aſſez exactes, pour diſcerner ceux qui ſont légitimes : combien de Malades ont langui très-longtemps, & ſe ſont épuiſés par des remédes pris au haſard, avant qu'un lambeau de Ver Solitaire rendu par les ſelles vînt leur apprendre quelle étoit la cauſe de leurs indiſpoſitions !

M. *de Fleurieu*, premier Préſident du Bureau des Finances en cette Ville, m'a permis de publier qu'il a été délivré il y a peu de jours par ce reméde, du Ver Solitaire dans l'eſpace de deux heures & demi. Il ſouhaiteroit avec moi que ſa publicité le mît à là portée de tout le monde, & en fît connoître la ſûreté & l'éfficacité ; mais en me livrant ſans réſerve à une pareille expulſion, peut-être ſerois-je encore en proye aux dents acérées de cette lime ſourde qui ronge également les métaux les plus purs comme ceux du plus bas aloi.

J'ai l'honneur d'être, &c.

PONTEAU, Docteur en Med. Me en Chirurgie, ancien Chirurgien en Chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon, &c.

SUITE pratique de la Goute, des Sciatiques & des Rhumatiſmes gouteux.

MONSIEUR,

UNE maladie de poitrine que j'ai eſſuyée depuis le vingt Mars juſques en Mai, ne m'a pas permis de répondre à la confiance d'un grand nombre de Gouteux dans Paris & dans les Provinces; j'ai promis au Public dans votre Journal de Mars dernier, de continuer de l'inſtruire dans celui du mois de Juillet; je lui tiens parole, & voici des faits très-intéreſſans capables de le conſoler par l'eſpérance de trouver des reſſources qui lui ont toujours paru fabuleuſes.

FAITS DE PARIS.

M. le Comte de *Fenelon*, Hôtel Notre-Dame, rue du Colombier, près l'Abbaye Saint Germain, goute aux pieds & aux genoux; fort ſoulagé par la poudre balſamique, & le baume végétal. Ce fait eſt de Mars.

M. *Perruchon*, Ancien Régiſſeur Général des Hôpitaux de l'Armée; en Février, étant fort tourmenté d'un rhu-

matiſme dans les reins, dans les épaules & les cuiſſes; logé Hôtel de Grenelle, rue de Grenelle Saint Honoré, fut calmé en vingt-quatre heures, & bien tôt rétabli par la poudre balſamique & le baume végétal.

M. *Deſhayes*, Hotel du Saint Eſprit, rue du Four Saint Honoré; en Fevrier; rhumatiſme aux reins, aux épaules & aux genoux; calmé en quelques jours par leſdits remèdes, & toujours de mieux en mieux par la continuité de leur uſage.

M. le Chevalier de *Bauvais*, chez M. le Préſident de *Mêlé*, rue du Sentier, quartier Montmartre, en Mars, la goute la plus enflammée aux genoux & à la main: calmée en trente heures: a commencé à marcher un peu le troiſiéme jour & s'eſt bien-tôt rétabli par la poudre balſamique & le baume végétal.

M. de *Berthecourt*, Gentil-homme de de Monſeigneur le Cardinal de *Gévres*, en ſon Hôtel, rue neuve des Auguſtins, en Mars, rhumatiſme aux jambes, aux épaules & aux mains, fort calmé en quinze jours par la tiſane balſamique, & ſe trouvant toujours mieux par ſon uſage, & celui du baume végétal.

Duquéry, Hôtel de Bretagne, rue &

croix des petits champs, en Avril a usé de la poudre balsamique & du baume végétal, ce qui lui a fait un très-grand bien par une copieuse évacuation de glaires.

Observation nécessaire sur le Baume.

M. le Chevalier de Saint *Pau*, Hôtel de Vincenne, rue de la Monnoye, & M. *Duval*, Secrétaire du Roi, rue d'Antin, à la fin d'un accès de goute où il restoit foiblesse des parties & quelques légers ressentimens, s'étant purgé avec la manne, le sel de duobus, & le baume végétal, furent en état de sortir le lendemain.

M. de *Berthecour*, par le même purgatif, le lendemain eut le mouvement de sa main rhumatisée.

Cette façon de purger est la seule qui soit propre dans ces maladies, parce quelle ne tranche point & elle est propre à l'humeur & aux nerfs.

Faits de Provinces.

M *Jore*, à la Cour de l'Hotel de Ville de Rouen, ayant une goute fixée aux clavicules; respiration gênée, difficulté de marcher, ma écrit en Avril que la poudre balsamique, & sur tout

le baume végétal lui avoient très-bien fait, qu'il marchoit plus librement & que l'humeur étoit fort adoucie à la poitrine.

Une femme de Lyon, très-vivement rhumatisée depuis plusieurs années, & sans soulagement, l'a trouvé dans l'usage de la poudre balsamique & du baume végétal ; j'en ai reçu l'avis par M. *Tranzoni*, Recteur de l'Hotel Dieu de Lyon, qui lui a fait administrer les remédes.

M. de *Montricouste*, Premier Président de la Cour des Aydes de Montauban, m'a écrit en Mars, que le baume végétal lui faisoit au mieux pour son estomach affoibli ; il le continue.

Je ne peux citer un très-grand nombre de personnes de Paris, des Provinces & de l'Allemagne, qui font usage desdits remédes, soit pour la goute, les rhumatismes &c. ou pour l'estomach ; parce qu'ils prennent, ou font prendre les remédes pendant que je suis à mes visites sans donner les noms ni les adresses.

Je viens de réformer mon ordonnance à la fin de mon ouvrage, parce qu'elle étoit trop générale, & ne réussissoit qu'à quelques-uns ; des succès continués tout cet hyver m'ont appris à la

régler pour tous les cas & tous les tempéramens ; elle est distincte ; elle indique les traitemens généraux & particuliers, propres à un chacun & à tous les genres de Goute, &c. J'y donne la façon de faire le topique dérivatif pour les pieds, comme je l'avois promis dans le Mercure de Mars. Lisez celui de Novembre prochain.

L'Ouvrage se vend chez *Panckoucke*, Libraire, rue & près la Comédie Françoise à Paris.

Mon adresse est chez M. *Burel*, Chirurgien, rue du gros Chenet, quartier Montmartre à Paris.

Je ne reviendrai à Paris qu'au commencement d'Août, après les collections de mes Simples.

Je ne reçois que les Lettres affranchies.

C. DE MONTGERBET, Médecin du ROI & ordinaire de ses Bâtimens.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

RÉPONSE intéressante du Chirurgien de Province, Auteur des Observations sur l'origine & sur les progrès de la Taille, appellée Méthode de RAU, *&c, insérées dans les Mercures des mois d'Août & Septembre 1762; aux recherches & à la critique de M.* BORDENAVE, *Chirurgien Professeur à S. Cosme, de l'Académie Royale de Chirurgie, &c, insérées dans le Mercure d'Octobre II. vol, & Novembre 1763.*

ARTICLE PREMIER.

PRÉCIS historique de l'usurpation de la découverte du FRERE JACQUES.

LES Amateurs de la vérité ne seront

pas peu ſurpris d'apprendre que les recherches de M. *Bordenave* ont pour objet d'obſcurcir la mémoire d'un des plus grands hommes que la France ait produit : que le *Frère Jacques* ayant rendu la taille du périné *méthodique*, par une des plus importantes découvertes de la Chirurgie, & des plus intéreſſantes pour l'humanité, il ſoit devenu par-là l'objet éternel de la haine & du mépris de la plûpart des Chirurgiens, & ſur-tout de ceux de Paris.

Le *Frère Jacques*, du tiers-Ordre de S. François, Chirurgien par goût & par éducation, & entiérement dévoué au bien public, ayant éprouvé dans le cours de quinze années de pratique de la Taille, par le *petit* & par le *grand* appareil, les inconvéniens énormes de ces deux manières ſi imparfaites d'extraire la pierre de la veſſie, pratiquées ſéparément; reconnut *par l'Anatomie* & *par l'obſervation*, qu'elles pouvoient devenir réciproquement le correctif l'une de l'autre, en les réuniſſant enſemble, *dans une ſeule & même opération.*

Convaincu par dix années d'expérience, de la bonté & *ſupériorité* de ſa nouvelle manière de tirer la pierre de la

vessie, & enfin après avoir taillé en différentes Contrées de l'Europe dans le cours *de vingt-cinq années de pratique*, tant par les anciennes que par sa nouvelle opération, *plus de quatre mille cinq cens malades affligés de la pierre*, en présence des Medecins, des Chirurgiens & des Magistrats des lieux où il opéroit, & muni de leurs certificats; son zèle pour le bien public le détermina en 1697 à aller à Paris, *pour montrer aux Medecins & Chirurgiens de cette Capitale & de la Cour* sa nouvelle manière d'extraire la pierre de la vessie, comme plus facile, plus sûre & beaucoup moins dangéreuse que celle qu'on pratiquoit.

Cette découverte étant marquée au coin de la vérité, enleva d'abord les suffrages : tous les Medecins & les Chirurgiens furent surpris d'admiration de voir que de la réunion de deux opérations meurtrières séparément, *le petit & le grand appareil*, il en résultoit la taille la plus avantageuse possible. Convaincus en outre par les épreuves, & par les succès *dont ils furent témoins*, ils en firent publiquement, & au Roi & à la Famille Royale, les plus grands éloges, en annonçant le *Frère Jacques* comme

un homme envoyé de Dieu pour soulager ceux qui étoient affligés de la pierre, par une méthode plus aisée & moins dangereuse que celle qu'on pratiquoit, &c.

M. *Meri*, Chirurgien de S. Cosme, Major de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie Royale des Sciences, &c. fut chargé conjointement avec plusieurs autres Médecins & Chirurgiens, par *M. le premier Président de Harlai*, de l'éxamen de cette nouvelle opération. *Meri* fit en présence desdits Médecins & Chirurgiens, d'après une épreuve faite par le *Frère Jacques* même, sur le cadavre d'un homme, la description anatomique *exacte*, du trajet de son incision, avec un rapport circonstancié, *sans altération* (a), des grands avantages & de la supériorité de cette nouvelle manière d'extraire la pierre de la vessie, sur l'ancienne, *le grand appareil qu'on pratiquoit alors ne connoissant pas mieux*,

(a) Ce rapport fut altéré dans la suite par des additions démonstrativement machinées & ajoutées après coup, aussi bien que le procédé de l'épreuve du *Frère Jacques*; & c'est ainsi que *Méri* les a transmis dans ses observations, qu'il fit imprimer deux années après contre ce *Frère* & son opération.

& il donna le surlendemain de l'épreuve ce rapport à *M. le Premier-Président.*

Mais ces éloges & ce rapport étoient des aveux surpris au premier mouvement de leur cœur : l'envie succéda à l'admiration ; & comme cette découverte étoit l'ouvrage d'un homme qui n'avoit ni titre ni rang en Médecine & en Chirurgie, *quoique grand Chirurgien dans le fond*, il ne fut plus question que des moyens de se dédire, sous prétexte d'éxamen *insuffisant* & d'expérience *contraire*, & d'altérer & *décomposer* cette opération, pour en faire naître des inconvéniens, & exposer son auteur le *Frère Jacques*, sous un point de vue d'ignorance crasse, pour s'approprier ensuite sous prétexte *d'instructions* & *de corrections*, l'honneur de sa découverte.

Comme le *Frère Jacques* avoit porté la taille du *périné* à un degré de perfection, auquel ses ravisseurs ne pouvoient véritablement rien ajouter, ils eurent recours à l'*invention*...... & comme l'*anatomie* & la *sonde crénelée* sont au lithotomiste ce que la *carte* & la *boussole* sont au Pilote, & que leur en ôter la connoissance, c'est en faire des ignorans qui n'ont que la témérité pour

guide & le hasard pour succès, & sur le compte desquels on peut établir tous les écarts & toutes les erreurs possibles ; les Chirurgiens de *S. Cosme*, particuliérement ceux qui pratiquoient la lithotomie, *Meri*, *Delaunai*, *Saviard*, *Maréchal*, *Dionis*, &c. inventerent & publierent que le *Frère Jacques* n'avoit aucune connoissance des parties sur lesquelles il opéroit, *point d'anatomie*, & que la sonde seule dont il se servoit pour tailler n'étoit point *crénelée* pour retenir & conduire la pointe de son bistouri *lithotome* à la vessie. Ils ajouterent que le *Frère Jacques* incisoit dans sa nouvelle opération *de bas en haut par le moignon de la fesse*, & qu'il pratiquoit encore de même le *petit appareil*, en coupant *de bas en haut tout ce qui se rencontroit de parties*, *depuis la tubérosité de l'ischion*, *où il commençoit l'incision*, *jusqu'à la pierre*, &c. & ils firent naître de cet ordre renversé des impérities de toute espéce, & même au-delà de toute possibilité.

Enfin *Meri* fit une collection de toutes ces inventions *controuvées*, qu'il publia en 1700 (*b*) comme autant de rap-

(*b*) Observations sur la manière de tailler pour l'extraction de la pierre pratiquée par *Frère*

ports & d'obſervations *conſtatées*, faites par l'ordre de M. le *Premier Préſident*, ſur les épreuves & ſur les opérations du *Frère Jacques*. Il eſt vrai que *Meri* y a joint le rapport avantageux qu'il en avoit fait d'abord en 1697 à ce Magiſtrat, mais avec des additions relatives aux fauſſetés inventées depuis, & *démonſtrativement* ajoutées à ce premier rapport, pour juſtifier ſes contradictions, & autoriſer ſes fauſſes obſervations, comme ayant prévu d'abord tous ces inconvéniens, particuliérement à cauſe du défaut, *ſuppoſé*, de *crénelure* de la ſonde, & c'eſt ce qui en a le plus impoſé. Ces additions machinées après coup commencent par ces mots, *mais il me paroît, Monſeigneur, que Frère Jacques pourroit*, &c. page 23.

Meri termine ſes fauſſes obſervations en indiquant de *créneller la ſonde pour ſûreté de l'inciſion, & de borner l'inciſion à l'uretre excluſivement au col & au corps de la veſſie, pour éviter*, dit-il, *la fiſtule & l'incontinence d'urine*, &c. ce qu'il appuye de diſſertations ſpécieuſes contre tout principe, & démenties par l'expérience. C'eſt là l'origine & la

Jacques, &c. par *Jean Meri*, Chirurgien de la feue Reine, &c.

ſource (*le Livre des obſervations de Meri ſur la taille du Frère Jacques*) de toutes les abſurdités & fauſſetés débitées juſqu'à ce jour, ſur la capacité du *Frère Jacques*, & ſur la nature & l'exécution de ſa nouvelle opération (*c*).

Dans le même temps *Delaunai*, *Saviard*, *Dionis*, &c. écrivirent auſſi contre le *Frère Jacques* & contre ſon opération : mais comme *Meri* avoit écrit le premier & épuiſé le ſujet, ils n'ont pû que répéter & commenter les *mêmes inventions*, en les ornant chacun ſuivant ſon génie, d'épithètes injurieuſes & calomnieuſes. Tous ces Ecrits, joints aux ſuccès étonnans du *Frère Jacques*, & aux honneurs *publics* qu'on lui rendoit alors en Hollande, fomentèrent

(*c*) Nouvelle opération du *Frère Jacques*, que *Meri* fit à *M. le Premier Préſident* en 1697, eſt le premier *& le ſeul* Ecrit vrai qui ait été fait ſur cette opération ; & le Traité des Obſervations que *Meri* a publié en 1700, ſur cette même opération, *après que l'envie l'eut ſubjugué*, n'eſt qu'un tiſſu de fauſſetés, de contradictions & d'abſurdités. C'eſt le premier qui a été imprimé, & généralement tous ceux qui ont écrit depuis, ſur l'opération du *Frère Jacques*, ſans aucune exception juſqu'à M. *Bordenave* lui-même, n'ont fait que répéter & commenter les mêmes fauſſetés & les mêmes abſurdités.

l'envie

l'envie au point qu'elle gagna, comme par contagion, tous les Lithotomistes de l'Europe (*excepté Rau, Médecin-Opérateur à Amsterdam*) & la découverte du *Frère Jacques* fut enfouie dans un cloaque inépuisable d'impostures de toutes espèces; & c'est des débris de cette importante découverte qu'on voit éclore de jour à autre tant de prétendus Auteurs de nouvelles méthodes, qui n'ont d'autre part aux progrès de la taille, que la hardiesse de s'annoncer pour tels.

Les limites que prescrivent les Ecrits *périodiques*, ne nous permettant pas de poursuivre plus loin cette Histoire, nous l'interrompons ici pour démontrer par des preuves *incontestables* à M. *Bordenave*, malgré toutes ses autorités, témoins oculaires & authenticités, que le *Frère Jacques* n'a jamais taillé sur une sonde *sans crénelure*, ni pratiqué le petit appareil *par le moyen de la fesse*, & que les principales causes des *impérities* qu'on lui a imputées en conséquence, sont d'une impossibilité *absolue*.

ARTICLE II.

ASSERTIONS des fausses imputations faites au Frère JACQUES.

Dire que le *Frère Jacques* a découvert une méthode de tirer la pierre de la vessie *plus facile & moins dangereuse* que celle qu'ou pratiquoit, & cela sans connoître la topographie, l'*anatomie*, des parties sujettes à son lithotome, ni la *cannelure* de la sonde, qui en est le guide : autaut vaudroit-il avancer qu'un Pilote a découvert pour la navigation des campagnes les plus difficiles, des routes *abrégées* & beaucoup *moins périlleuses*, sans connoître la *carte* ni la *boussole*. (*d*). C'est cependant à de telles absurdités que l'envie est parvenue à donner de l'authenticité.

M. *Bordenave* dit dans ses recherches sur la taille du *Frère Jacques*, en réponse à nos observations. » L'Histoire de » l'opération de *Frère Jacques* a été dé» crite dans trop de Livres, par des Au-

(*d*) La *cannelure* est *à la sonde à tailler* ce que *l'aimant est à la boussole* ; il leur donne à l'une & à l'autre, la propriété qu'elles ont, de *conduire* & *diriger* les opérations.

» teurs non suspects, instruits, la plûpart témoins oculaires, pour paroître » équivoque, & il faut être *aveugle & de mauvaise foi* pour se refuser à la » vérité.

» Malgré l'exposition claire des faits » les mieux circonstanciés, malgré les » Ecrits les plus authentiques & les » mieux reçus par les gens de l'Art con» temporains, seuls Juges compétens » en cette matière, il a plû cependant à » un Anonyme, se disant Chirurgien de » Province, de nier en partie ce qui a » été écrit il y a plus de soixante ans sur » la taille de *Frère Jacques*; d'accuser » de prévention M. *Meri* & les autres » Lithotomistes de son temps; de leur » imputer d'avoir publié des observa» tions fausses contre sa nouvelle ma» nière de tirer le pierre, & d'avoir sup» posé que la sonde dont ce *Frère* se » servoit pour tailler n'étoit point *cré» nelée* pour retenir & conduire la poin» te de son lithotome à la vessie, &c. » Mais il reste à savoir sur quelle auto» rité l'Anonyme peut révoquer en » doute les faits les plus constatés, dont » il n'a pas été le témoin.....

» Quelle allégation d'ailleurs peut-on » opposer aujourd'hui après plus de

» soixante-trois ans, contre l'Ouvrage
» de M. *Meri*, qui réunit en sa faveur
» l'autorité la plus complette ? M. *Meri*
» également recommandable par ses
» lumières & *par sa probité*, &c . . . a
» laissé des observations *lumineuses*,
» détaillées, *exactes*, *sans passion*, dont
» il n'est jamais le seul témoin, mais
» qui sont attestées toujours par la pré-
» sence d'un grand nombre des plus cé-
» lébres Médecins & Chirurgiens.

» On peut même ajouter que l'Ou-
» vrage de M. *Meri* est moins l'ouvrage
» d'un Particulier que celui d'un homme
» public. Ainsi comment peut-on dire
» après de pareilles preuves, que les
» observations des impérities de *Frère*
» *Jacques* sont d'une impossibilité ab-
» solue ?

» On va plus loin, on nie que cet
» Opérateur ait jamais taillé avec un
» cathéter ou sonde *non-cannelée :* mais
» M. *Meri* & ses contemporains l'ont
» vu opérer ainsi. Ce n'est donc pas une
» supposition de sa part.....

» C'est donc manquer à la vérité *sans*
» *aucun fondement*, & *uniquement par*
» *passion*, que d'avancer avec autant
» de confiance que le *Frère Jacques* n'a
» jamais taillé avec un cathéter, ou sonde
» *non-cannelée* &c...

» Je ne suivrai pas plus loin *l'Anonyme*
» *provincial* dans ses assertions. Cet Ou-
» vrage *obscur*, produit *dans les téné-*
» *bres*, dicté *par la passion*, paroît uni-
» quement fait pour décrier des Chirur-
» giens recommandables, & désigner
» un successeur au *Frère Jacques*; j'a-
» bandonne au temps la cause actuelle;
» la postérité seule peut la juger. Mais
» j'ai cru devoir à la mémoire de M.
» *Meri* les recherches *qui ont été pro-*
» *posées*, & qui prouvent *incontestable-*
» *ment la vérité & l'utilité* de son Ou-
» vrage, contre toutes les déclamations
» que l'on pourroit lui opposer &c.

ARTICLE III.

DE l'impossibilité démontrée des imputations faites au FRERE JACQUES.

Nos autorités, *C'est la démonstration*, contre laquelle le nombre des années, ni le nombre des hommes, avec tous leurs titres, talens, & probité *apparente*, ne peuvent absolument rien. Il n'est pas toujours indispensable, comme le suppose M. *Bordenave*, d'avoir été présent à la fabrication des faits *controu-*

vés, pour les nier. Il ſuffit qu'ils ayent été aſſez mal concertés ou mal *combinés*, pour pouvoir dans tous les temps en démontrer *la fauſſeté*, ou *l'impoſſibilité*; & les imputations faites au *Frère Jacques, pour lui ravir l'honneur de ſa découverte*, ſont abſolument de cette nature: & de toutes les allégations de M. *Bordenave*, contre le *Frère Jacques*, à titre *d'incapacité* & *d'impéritie*, il n'en eſt pas *une ſeule*, dont on ne puiſſe malgré tous ſes témoins *oculaires*, & toutes ſes authentiques autorités, démontrer la fauſſeté. Les aveux du *Frère Jacques même ſur les défauts de cannelure de ſa ſonde*, s'il en étoit de bien conſtatés, ne pourroient être que des aveux *ſurpris* ou *forcés*; parce qu'il n'étoit pas plus dans ſon pouvoir, qu'à tout autre, d'éxecuter des choſes *abſolument impoſſibles*.

Pour trancher court ſur les diſcuſſion, éviter les queſtions incidentes, & tout ſubterfuge, & ſaper par les fondemens le ſpécieux de toutes les preuves alléguées par M. *Bordenave*, contre la capacité du *Frère Jacques*, & particulièrement contre *la cannelure* de ſa ſonde; nous lui propoſons *le défi*, de répondre *démonſtrativement*, ſans équi-

voque ni ambiguité, aux propositions suivantes.

PREMIÉRE PROPOSITION.

Le grand appareil est il praticable, sur la convéxité de la courbure d'une sonde solide remplissant l'urétre, exactement ronde, & sans cannelure ou rainure, pour l'incision, & l'introduction successive des différents instruments, propres à forcer & dilater ce canal jusqu'à la vessie, pour en extraire la pierre?

REMARQUES.

Le grand apareil de *Romanis*, que le *Frère Jacques* avoit pratiqué, & réuni avec *le petit appareil de Celse, des anciens*, dans sa nouvelle opération, consiste à ouvrir par une incision perpendiculaire au haut du périné *l'urétre*, à quatre travers de doigt, ou environ en deça *du corps de la vessie*, sur la convéxité d'une grosse sonde d'acier; *recourbée* conformément à la courbure de ce canal, pour en faciliter l'introduction pardessous l'arcade du pubis dans la vessie, (*e*) & *crenelée*, sur la convéxi-

(*e*) Le *Frère Jacques* se servoit de sondes *plus grosses* que les sondes ordinaires, pour leur faire Porter une *crénelure plus profonde* sans en altérer la force. Elles étoient aussi plus *recourbées* pour

té de sa grande courbure pour l'insinuation, & introduction *forcée* & *successive*, des différens instrumens pour dilater le canal *de l'urétre* jusqu'à la vessie, & en extraire la pierre; ce qui ne pourroit certainement pas avoir lieu sur une sonde *sans cannelure.*

Une sonde *solide exactement ronde & sans rainure*, remplissant le canal de *l'urétre*, comme la supose *Meri* (*f*) bien loin de faciliter l'introduction d'aucun autre instrument dans la vessie, elle s'y opposeroit absolument. D'où il suit que la *Canellure* ou *rainure* de la sonde, est d'une nécessité indispensable dans l'éxécution *du grand appareil*; donc le *Frère Jacques* connoissoit la *crenelure*, de la sonde à tailler, *avant d'aller à Paris*; puisque de l'aveu des historiens, & de *Meri* même, il avoit pratiqué & réuni *le grand appareil* dans sa nouvelle opération.

Meri dit *page 64*, de ses observations sur la nouvelle manière de tailler du *Frère Iacques* » on pourroit peut-

amener & présenter le bas du canal de l'*urétre* au tranchant du bistouri; elles avoient même un manche *quarré applati* pour les tenir plus ferme. Et le tout pour plus grande facilité & sureté de son opération.

(*f*) Observations de *Meri*, page 17.

» être soupçonner que *Frère Jacques* » a connu *Raoux*; qu'il tient de lui une » partie de ce qu'il sçait touchant le *petit* » *appareil*; & qu'il y a ajouté la prati- » que du *grand appareil*» &c. *Meri* convient donc, non seulement, que le *Frère Jacques* avoit pratiqué le *grand appareil*, où *la cannelure* de la sonde est indispensable, mais encore qu'il l'avoit réuni avec le *petit appareil*, dans sa nouvelle opération; & conséquemment, que la sonde *cannelée* du *grand appareil* entroit indispensablement dans l'éxecution de ces deux opérations réunies, *dans une seule & même opération*, qui constitue la découverte du *Frère Jacques*; laquelle nouvelle opération étoit de sa nature aussi impraticable que le *grand appareil sans la crenelure de la sonde*.

Le reste au Mercure prochain.

SÉANCE publique de l'Académie Royale de CHIRURGIE.

Du 3 Mai 1764.

LE sieur *Morand*, Secrétaire perpétuel, ouvrit la Séance par l'adjudication des Prix en ces termes: L'Académie

avoit proposé pour le Prix de 1762 le Sujet suivant : *Déterminer la manière d'ouvrir les abscès, & leur traitement méthodique suivant les différentes parties du corps.*

Le même Sujet fut remis pour cette année 1764 avec un Prix double ; c'est-à-dire deux Médailles d'or chacune de la valeur de cinq cens livres, ou une Médaille & la valeur de l'autre au choix de celui qui auroit gagné le Prix.

Il a été adjugé au Mémoire N°. 24, dont la devise est tirée des Georgiques de *Virgile* :

Alitur vitium vivitque tegendo,
Dum medicas adhibere manus ad vulnera pastor
Abnegat.

L'Auteur est M. *David*, Maître ès Arts, & Candidat pour la Maîtrise en Chirurgie.

Il a développé cette matière importante dans un Mémoire très-ample divisé en deux parties, & chacune en plusieurs Sections. Dans la première partie il traite des abscès qui ont leur siége dans les parties extérieures ; & dans la seconde, des abscès internes, c'est-à-dire qui affectent la tête, la poitrine, le bas-ventre.

Tous ces détails sont précédés d'une théorie générale sur la formation du pus, tirée des meilleurs principes de la Physiologie ; ce qui jette un grand jour sur la doctrine qui en est déduite pour les cas particuliers.

Différens Ouvrages avoient déja favorablement annoncé M. *David*. Ses recherches *sur la manière d'agir de la saignée & sur les effets qu'elle produit relativement à la partie où on la fait*, contiennent des remarques judicieuses sur les écrits de quelques grands Maîtres de l'Art qui ont traité la question. La découverte de la circulation du sang devoit naturellement éclairer cette matière ; cependant en partant des mêmes principes, M. *Sylva* a avancé des erreurs qui ont été combattues par M. *Quesnay*, & M. *Quesnay* n'a pas combattu aussi avantageusement qu'il le croyoit la pratique généralement adoptée de faire des saignées à différentes parties suivant la situation des maladies. Le Livre de M. *David*, dont il y a eu deux éditions, nous manquoit pour éclaircir un point si intéressant à l'art de guérir.

Depuis la publication de cet Ouvrage, la Société Hollandoise des Scien-

ces établie à Harlem en a couronné un autre du même Auteur en 1762. Cette Société avoit proposé pour Sujet du Prix : *Ce qu'il convient de faire pour augmenter, diminuer, ou supprimer le lait des femmes ; quels accidens il occasionne le plus souvent, & comment on peut les prévenir.*

Le nom de M. *David* est encore connu à l'Académie Royale des Sciences par des expériencesdont il lui a rendu compte, *sur le rafraîchissement du sang par l'opération de l'air dans le poumon, prouvé par ses différens états dans les ventricules du cœur.*

M. *David* aujourd'hui couronné par celle de Chirurgie lui sera attaché dans peu par son admission à la Maîtrise ; & c'est une acquisition que l'Académie desire.

Le Prix d'émulation fut adjugé à M. *Peyrand*, Chirurgien à Bellac en Basse-marche ; & les cinq petites Médailles furent partagées entre MM. *Dupuis*, *Leger*, *Dufouart* le jeune, *Braillets*, Académiciens libres, & *Maigrot*, Chirurgien à Ramsoniere près Langres.

Après l'adjudication des Prix, M. *ordenave* lut un Mémoire *sur la réu-*

nion des membres prèsque entierement séparés du corps.

M. *Fabre* lut des remarques *sur l'opinion de M. de Haller touchant la sensibilité de certaines parties du corps humain.*

M. *Gourſant* lut des remarques *sur les hernies avec étranglement.*

M. *le Vacher* démontra une machine fort ingénieuse *pour prévenir & guérir la courbure de l'épine.*

M. *Suë* le jeune termina la Séance par des recherches historiques *sur les coutumes des anciens Peuples par rapport aux accouchemens.*

L'on donnera des Extraits de ces différentes Piéces dans les Mercures suivans.

MANUFACTURE DE GLACES.

LETTRE à M. DE LA PLACE.

JE vous supplie, Monsieur, de vouloir bien insérer dans le Mercure prochain la Lettre ci-jointe que j'adresse à *M. Delatour.* Comme ce qu'elle contient peut intéresser les Peintres en pastel en général ainsi que les Amateurs de ce genre de peinture, & que vous semblez

vous faire une loi de ne jamais obmettre d'annoncer ce qui peut être de quelque utilité, j'ose me flatter que vous m'accorderez la grace que je vous demande.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BERNIERE.

LETTRE de M. BERNIERE, Contrôleur des Ponts & Chaussées, à M. DELATOUR.

IL y a longtemps, Monsieur, que je vous ai entendu vous plaindre de ce que les plus belles Glaces, ayant toujours un peu de couleur, altérent celles que vous sçavez employer si heureusement pour faire ces portraits admirables dont la vérité nous surprend & nous enchante, & qui vous ont acquis la réputation si justement méritée de premier Peintre en ce genre. Les glaces de France sont cependant les plus belles du monde, & il faut convenir que ceux qui sont à la tête de cette Manufacture n'épargnent ni soins ni dépense pour parvenir à les rendre parfaites; mais c'est un vice propre à la soude

d'Eſpagne de produire un verre ſombre & verdâtre, & c'eſt grand dommage qu'on n'ait pu juſqu'à préſent employer à la confection de nos glaces françoiſes, les mêmes ou ſemblables matières qui ſervent à former ce beau verre d'Angleterre qui ſe fait ſans ſoude d'Eſpagne, & qu'on appelle ſur le lieu *Flint-Glaſſ*. Expreſſion que nous pourrions traduire par celle de *verre de pierre à fuſil*, parce que apparemment c'eſt un caillou de cette eſpéce qui tient lieu de ſable dans la compoſition de ce verre.

Cet inconvénient fait que vous recherchez les glaces les moins épaiſſes. Mais ſi vous gagnez par là quelque choſe du côté de la couleur de ces glaces, vous perdez davantage du côté de leur force, & vous avez à craindre que trop minces & trop foibles, elles ne ſoient fracaſſées au moindre choc, & que leurs éclats ne détruiſent en un moment un chef-d'œuvre ſouvent précieux à toute une famille, précieux par lui-même, & dont la perte eſt d'autant plus ſenſible encore, qu'elle eſt irréparable.

J'ai vu d'autres Artiſtes ſe retourner du côté du verre appellé ici communément *verre de Boheme*, mais qui ſe tire de la verrerie de Saint Quirin, dans le païs

Messin. Ce verre est beau & porte infiniment peu de couleur ; mais les surfaces n'en étant pas droites, on y apperçoit une espéce d'ondulation désagréable & fatigante pour la vue, qui defigure le tableau qu'on voit à travers, & souvent dans de certaines positions empêche entièrement de l'appercevoir.

Me seroit-il permis de vous proposer quelques moyens que j'ai imaginés pour remédier à ces inconvéniens ? Je pense que tout Citoyen se doit à la Patrie ; qu'avec une intention pure de la servir il ne peut être blâmable en cherchant à remplir ce devoir ; & que lorsqu'il n'a ni le talent ni l'occasion de la servir dans les grands objets, il doit toujours se trouver très-flatté de l'aider dans les petits. Je croi que vous m'accordez cela ; en conséquence voici ce dont il s'agit.

Vous connoissez ma manufacture de glaces & verres courbés ; vous sçavez qu'on peut y rendre réguliérement courbe une glace prise droite ; de là vous pouvez inférer qu'on peut aussi y rendre plus droit un carreau de verre qu'on aura pris l'étant moins. En effet un verre gauche & ondulé étant mis dans un de mes fours, sur un moule

convenable, y devient parfaitement droit, & par-là cesse d'avoir ces ondulations dont je viens de parler; il acquiert ces deux perfections sans rien perdre de sa transparence & de son éclat; à travers un tel verre un portrait paroît exactement tel que l'Artiste l'a fait, & sans qu'aucune de ses couleurs soit altérée ou chargée.

Il est un second moyen de corriger les irrégularités de ces verres; c'est de leur donner une courbure régulière, & je pense que ce moyen seroit le meilleur dans le cas dont il s'agit; car comme on ne veut pas que le pastel touche au verre qui le couvre, on est obligé de donner beaucoup d'épaisseur à la bordure pour laisser entre le pastel & le verre une espace vuide qu'il faut faire d'autant plus grand qu'on remarque plus de hauteur dans les inégalités du verre; il en résulte que le tableau est fort enfoncé, qu'il faut être prèsque en face pour le voir; & que le tout forme une grande saillie sur le mur de l'appartement.

Si l'on employoit un verre bombé, la bordure n'auroit des deux côtés que l'épaisseur ordinaire des tableaux à l'huile; le portrait seroit vu comme un por-

trait à l'huile ſans être enfoncé dans ſa bordure ; & le verre qui ſeroit pardeſſus, *étant bombé* , en ſeroit infiniment plus fort & plus capable de réſiſter aux accidens. Il ſuffiroit de donner 8 à 10 lignes d'élévation au milieu d'un verre fait pour couvrir les plus grandes toiles à paſtel.

Vous ſentez auſſi combien ces verres bombés peuvent être avantageux pour couvrir des médaillons en plâtre fin , en cire , & en autres matières qu'on veut préſerver des mouches , de la fumée, & de la pouſſière.

J'ai l'honneur d'être &c.

Paris , ce 12 Mai 1764.

Nota. *Le Bureau de cette Manufactures , eſt rue des Prouvaires , la première porte Cochere à gauche en entrant par la rue Saint Honoré.*

ARTS AGRÉABLES.

JOUAILLERIE.

LETTRE à l'Auteur du MERCURE.

JE ne puis voir ſans étonnement, M^r. qu'il y ait des gens aſſez peut ſuſceptibles de pudeur pour oſer, à la face de la Capitale, s'arroger, même à titre excluſif, des ſecrets qu'ils n'ont jamais connus. Celui de peindre les diamans en toutes couleurs & que la Demoiſelle *Granier* a oſé reclamer dans les affiches du 19 Avril dernier, comme prétendant le poſſeder ſeule, ne lui a jamais été que fort mal enſeigné, & par quelqu'un qui n'en ſçavoit guère plus qu'elle à cet égard. Ce ſecret renfermé dans tous les temps dans le ſein de la famille du célébre M. *Trochus*, eſt encore aujourd'hui entre les mains de Mlles *Goujon*, ſes petites-niéces, demeurant rue de Harlai, qui le pratiquent avec un ſuccès vraiment digne d'applaudiſſement. Il a été un temps où leur jeuneſſe & le bien du commerce m'avoit fait prendre le parti de l'exercer; ces Dlles ſçavent par quelle

voie j'y étois parvenu ; mais dès que je les ai vues s'y adonner elles-mêmes, je les y ai encouragées, & je leur ai communiqué les observations que le temps de mon exercice & mes lumières m'ont permis de faire sur cet Art. J'ai vu avec une surprise agréable qu'elles ont poussé la perfection au-de là de mes recherches, & je m'en suis réjoui en faveur de la jouaillerie qui y gagnera de plus en plus ; mais aussi, je ne puis supporter que Public soit exposé à être tous les jours la dupe d'avis indiscrets donnés par une foule de mercenaires que l'on doit regarder comme de véritables ignorans. Leur ouvrage est tout au plus bon pour être employé à des éventails de bas prix ou autres ouvrages de cette espéce, parce que leur peu de durée ne laissera pas le temps de reconnoître la mal-adresse d'ouvriers qui ont plus besoin de pain que de belle gloire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

STRAS.

Ce 6 Mai 1764.

GRAVURE.

AVIS pour la nouvelle édition des Fables de LA FONTAINE, gravées en Taille-douce.

CETTE nouvelle édition a été annoncée par un *Prospectus* qui indique tous les moyens qu'on a pris pour lui donner toute la perfection possible. Il suffit de sçavoir que les figures seront gravées par M. *Fessard*, Graveur du ROI & de sa Bibliothéque, & dont les talens sont connus, & que le Texte, au lieu d'être en caractères mobiles, sera également gravé par M. *Monthalay*, & d'après les beaux caractères de M. *Fournier*.

M. *Fessard*, principal auteur de cette entreprise, plus occupé de sa gloire que de ses intérêts, à cru devoir sacrifier les peines qu'il avoit prises & travailler à nouveaux frais, pour procurer à son ouvrage toute la perfection dont il étoit susceptible. Quoique le Public eût été content des essais qu'il avoit présentés dans le mois de Janvier, il a

recommencé le tout pour donner à ses planches une forme moins quarrée & plus élégante, pour le rapprocher du format de la nouvelle édition des Contes de *la Fontaine*, pour espacer ses sujets & les faire sortir davantage & mettre ses groupes, & ses figures dans un site plus agréable, & les faire quadrer avec le texte gravé vis-à-vis, dont on a également allongé la forme.

Quoique ce travail ait doublé sa dépense, il n'augmentera point le prix de ses souscriptions. Mais comme les Artistes & les Connoisseurs auroient pu juger de l'édition par les essais qu'il en a donnés, il nous a chargés d'inviter ses Souscripteurs & les Amateurs de passer à la Bibliothéque du Roi, ou à son domicile rue Sainte Anne, chez le Commissaire, pour y voir les progrès de cette entreprise, qui acquiert tous les jours de nouvelles beautés.

Le Sr *Fessard*, qui a vu avec reconnoissan ce combien on s'étoit empressé de contribuer au succès de son ouvrage, par les souscriptions qu'on a déjà prises, ose espérer qu'à la seule inspection de ses desseins & de ses gravures, on continuera à animer son zéle par la même voie.

Nous concevons aisément les frais immenses que doit coûter à un Artiste une édition aussi belle; où le texte & les figures seront également gravés, & nous sommes bien persuadés que ceux qui n'ont point encore souscrit s'empresseront de le faire pour mettre M. *Fessard* en état de ne rien épargner pour finir son ouvrage, & pour contribuer par là autant à la gloire de la Nation, qu'à celle des Arts qu'on y cultive.

Les changemens considérables dont nous venons de parler ont mis cet Artiste dans l'impossibilité de délivrer le premier Volume au premier Juillet, ainsi qu'il l'avoit annoncé dans le prospectus. Le premier Volume paroîtra sans faute au premier Octobre, & tous les autres dans les termes qu'il avoit indiqués.

On sçait que le prix de la souscription totale est de 48 livres, pour les quatres Volumes en beau papier d'Hollande, mais on ne donne que 12 liv. en souscrivant; ceux qui n'auront point souscrit payeront les quatre Volumes 60 livres, pour le Papier d'Hollande & 48 livres, pour le beau papier de France.

MUSIQUE.

PREMIER RECUEIL d'Airs choisis, avec Accompagnement de Guitarre, dédié à *Madame la Comtesse d'Egmont*, par *M. Berard*, Chevalier de l'Ordre de *Christ*, Auteur de l'*Art du Chant.*

Ces Accompagnemens peuvent s'exécuter sur la Harpe, d'autant plus aisément que la marche de la Basse est fort analogue à cet Instrument. A Paris, chez l'Auteur, & aux Adresses ordinaires de Musique. Prix, 7 liv. 4 s.

ON avertit le Public, que passé le 30 Juin prochain, on ne délivrera plus de Souscriptions chez M. *le Clerc*, rue S. Honoré, près la rue des Prouvaires, à Ste Cécile, pour se procurer la méthode de M. *Gianotti*, par le moyen de laquelle on parvient à accompagner tout seul, en moins de deux mois.

Si le nombre des Souscriptions, fixées & annoncées dans dans les Journaux, ne se trouvoit pas rempli audit jour, le sieur *le Clerc* est chargé de rendre l'argent aux personnes qui ont déja souscrit pour cet ouvrage, qu'on ne

ne pourra ſe procurer que par ce moyen; parce que les Planches ſeront caſſées, après avoir tiré le nombre annoncé.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPERA.

L'ACADÉMIE Royale de Muſique a fait l'ouverture de ſon Spectacle (ainſi que nous l'avions annoncé dans le précédent vol.) le 2 Mai, par la repriſe de *Titon & l'Aurore*, Paſtorale héroïque, en ſupprimant le Prologue, à cauſe de la ſaiſon qui ne permet pas d'auſſi longs Spectacles que dans l'hyver.

Les travaux qui reſtoient à terminer tant à la partie du Théâtre qu'à celle de la Salle, ayant occupé pendant les trois ſemaines de vacance, les ouvriers néceſſaires pour les décorations, il a été impoſſible de donner au Public la ſatisfaction de changer de Spectacle à la rentrée, attendu que la différence des dimenſions du nouveau Théâtre exige des décorations nouvelles, ou des

augmentatiour & des changemens considérables dans les anciennes. On a donc été forcé de continuer l'Opéra de *Titon* jusques au 13 du même mois, & de reprendre ensuite une partie des *Fragmens* par lesquels on avoit terminé les Spectacles d'hyver; sçavoir, l'Acte d'*Hilas & Zélis* & celui de *Pigmalion* précédés du Prologue de *Titon*. On doit remettre *les Talens Lyriques* le 5 du présent mois de Juin. M. *Legros* a chanté dans l'Opéra de *Titon* & dans l'Acte de *Pigmalion*. Le Public continue pour ce nouveau Sujet les mêmes applaudissemens qu'il avoit obtenus & mérités dans son début. Entr'autres éloges nous avions insisté sur celui de ne jamais forcer sa voix, de ne point *maniérer* ni son chant ni son action, de ne pas hazarder des éffors dans l'exécution des airs travaillés, qu'une longue & sçavante expérience de goût peut seule rendre agréables, &c. Qu'il nous soit permis, d'après & sur l'invitation d'un très-grand nombre de Connoisseurs plus éclairés que nous, de l'exhorter à ne nous pas mettre dans la nécessité de nous dédire sur des parties aussi importantes au succès de ses talens & aux plaisirs du Public.

Quelques changemens qui ont été faits à la nouvelle Salle du Palais des Thuileries, pour procurer de nouvelles commodités & un nouvel agrément aux Spectateurs, ont été généralement approuvés, & ce Théâtre est reconnu aujourd'hui pour un des plus magnifiques & des plus agréables de cette Capitale.

COMEDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François firent l'ouverture de leur Théâtre le Lundi 30 Avril par *Héraclius*, Tragédie du grand *Corneille*, qui fut suivie de la première représentation de la *jeune Indienne*, Comédie nouvelle en 1 Acte & en vers. Cette Piece fut applaudie ; elle a été continuée jusques au 19 Mai (8 représentations.) On en a donné encore une représentation le 27, ayant été redemandée. Les Acteurs principaux Mlle *Doligni*, M. *Molé* & M. *Préville* se trouvant placés chacun dans des caractères de jeu analogues à celui de leurs talens, ont très-bien fait valoir les traits philoso-

phiques & ſpirituels répandus dans cette Piéce. (*a*)

Le même jour M. *Auger*, qui avoit prononcé le compliment de clôture prononca à l'occaſion de la rentrée le diſcours ſuivant :

Compliment de rentrée.

» MESSIEURS, cet inſtant a été celui où l'Acteur le plus ſûr de vos ſuffrages a ſenti le plus vivement tout ce que le reſpect & la crainte peuvent inſpirer en préſence d'un Juge auſſi éclairé que vous l'êtes.

» En adoptant tous les genres de ſpectacle qui ſont dans cette Capitale, en daignant même les applaudir, vous ne veillez que ſur celui qui vous eſt propre.

» Si nous hazardons des pièces d'un nouveau genre, vous examinez avec ſcrupule juſqu'où peut aller la licence que nous prenons. Une ſévérité que j'oſerai nommer paternelle, nous remet dans les bornes dont nous ne pouvons ſortir ſans nous égarer.

» Vos applaudiſſemens ont ce carac-

(*a*) L'Extrait de cette Piéce eſt à la fin de l'Article.

» tère, Messieurs, de tout mettre à sa
» juste valeur, ils n'en imposent qu'à
» l'amour-propre. Le nombre des repré-
» sentations, les succès dûs à la singula-
» rité, à la mode ou à la nouveauté, cé-
» deront toujours aux suffrages avoués
» seulement par vos réflexions & votre
» délicatesse.

» Qu'il est flateur pour nous, Mes-
» sieurs, de vous voir ainsi veiller à la
» gloire de notre théâtre? Vous le ren-
» dez respectable à toutes les Nations,
» & la postérité ne louera pas moins
» votre goût, que l'urbanité de votre
» siècle.

» Mais ce n'est que sous vos yeux &
» avec le tems que se sont formés les hom-
» mes célèbres, qui ont illustré la Scène
» Françoise. Ce n'est qu'en attendant &
» en fortifiant l'arbrisseau que le cultiva-
» teur peut un jour se reposer sous son
» ombre: vous l'imitez, Messieurs, en
» secondant les efforts de ceux qui en-
» trent dans la carrière du théâtre; vous
» ne les découragez point par des com-
» paraisons injustes qui porteroient dans
» l'âme ce refroidissement si contraire
» au jeu des passions. Eh! comment
» oserois-je paroître devant vous, Mes-
» sieurs, s'il me falloit soutenir la com-

» paraiſon des acteurs que je remplace
» quelquefois. Mais votre équité voit
» mon zéle & me raſſure. Le deſir que
» j'ai d'acquerir des talents dignes de
» vous eſt le ſeul qui m'occupe aujour-
» d'hui, & mon bonheur ſera toujours
» de pouvoir étudier votre goût, de le
» ſuivre, & de vous plaire. »

Le Mardi 8, M. *Feuilli*, nouvel Acteur, débuta par les Rôles de Valets, dans le *Muet*, & dans *Criſpin Rival*. Il a continué ſon début par les Rôles du même emploi dans le *Légataire*, *l'Impromptu de Campagne*, *le Feſtin de Pierre*, *les Folies Amoureuſes*; & *le Grondeur*. Ce nouvel Acteur n'avoit joué ſur aucun Théâtre public : c'eſt une obſervation nécéſſaire, pour préſumer favorablement des diſpoſitions, naturelles en lui, qui l'ont mis en état de paroître & de faire plaiſir, dès en débutant, ſur le Théâtre de la Capitale. Il a la figure très-convenable aux caractéres de ſon emploi, la taille agréable & dégagée, de l'agilité & de la *preſteſſe* dans les mouvemens. Au ſurplus, il montre de l'intelligence & annonce par là des moyens de faire des progrès avec un uſage raiſonné de ſon talent, & avec

le secours des avis éclairés qu'il est à portée de puiser dans une bonne source, en les prenant de ses anciens Camarades.

Le Jeudi 17, on donna la première représentation du *Jeune Homme*, Comédie en vers en cinq Actes. Certains détails dans le commencement de la Piéce excitérent quelques murmures parmi les Auditeurs. Ils devinrent assez considérables ensuite, pour former tumulte; ensorte que les Acteurs ne pouvant être entendus, se retirerent vers la seconde Scène du troisiéme Acte. Ainsi il ne doit être porté aucun jugement sur le fond, sur la conduite & sur le dénouëment de cette Comédie, dont le Public n'a pas eu connoissance.

Le 28 on à remis *la Magie de l'Amour*, Comédie en un Acte, de feu M. *Autreau*; elle étoit précédée d'une représentation de *Rhadamiste & Zénobie*. La petite Piéce, qui a peut-être servi de modéle ou tout au moins fourni bien des idées, pour des ouvrages subséquens, a fait d'autant plusde plaisir, quelle met en jeu les talens aimables &naturels, d'une jeune Actrice, (Mlle *Doligni*,) qui devient tous les jours plus chère & plus agréable au Public. Ce Drame

fournit de plus des Scènes de naïveté fine entre elle & M. *Molé*. On connoit, & l'on sent si bien tout le prix du jeu de cet Acteur, que nous n'ajouterons rien à l'idée qu'en ont tous les Amateurs du Théâtre, & à la justice que lui rend le Public.

EXTRAIT DE LA JEUNE INDIENNE, Comédie en un Acte & en vers, par M. DE CHAMFORT, représentée pour la première fois le 30 Avril 1764.

PERSONNAGES.	*ACTEURS.*
BETTI,	*Mlle Doligni.*
BELTON,	*M. Molé.*
MOWBRAI, *Quaker*,	*M. Préville.*
MYLFORD,	*M. Dubois.*
LE NOTAIRE,	*M. Dauberval.*

La Scène est à Charlestown, Colonie Angloise de l'Amérique Septentrionale.

BELTON est un jeune homme que le desir impudent de voyager avoit entraîné. Il avoit quitté son Père établi à *Boston*, pour s'embarquer. Le vaisseau sur lequel il étoit, avoit fait naufrage, il avoit été porté sur les bords

d'une Isle sauvage où il étoit prêt à périr. Un Vieillard & sa fille étoient accourus, lui avoient donné du secours; l'un & l'autre, non contens de lui avoir sauvé la vie par leurs soins, l'avoient nourri de leur chasse, & pourvu à tous ses besoins pendant quatre ans. Au bout de ce terme, le Vieillard, Père de la jeune Indienne (*Betti*) étoit mort. L'ennui d'une si longue retraite, l'inquiétude de l'avenir, le souvenir de son Père, l'espoir même d'être utile à son tour à la jeune Beauté de qui il avoit reçu tant de bienfaits, tous ces motifs avoient déterminé *Belton* à tenter de franchir les mers. Il avoit engagé sa jeune Compagne à partager les risques de cet imprudent projet. Après bien des dangers, dans le plus pressant de tous, ils furent rencontrés par un Vaisseau qui les reçut à bord & leur sauva la vie. Ce Vaisseau appartenoit à *Mylford* & à son oncle *Mowbrai*, le Capitaine les avoit amenés à *Charlestown* où il y a trois jours qu'ils sont arrivés, lorsque l'action du Drame commence.

Mylford, ancien ami de *Belton*, enchanté de son retour, en se félicitant lui-même de cet heureux événement, lui reproche l'abbatement dans lequel il le voit plongé, & lui en demande la cause. *Belton*, après avoir raconté à son ami ce qu'on vient de lire, attribue sa tristesse aux remords d'avoir offensé son Père, d'avoir rempli sa vieillesse d'amertume; il ne pourra soutenir sa vue, cette idée l'accable. *Mylfort* le rassure contre ses craintes par la force de l'amitié, & même par celle de l'amour. Il retrace à sa mémoire que la jeune *Arabelle* lui avoit été promise autrefois, qu'il paroissoit l'aimer. *Belton* convient qu'on ne peut voir *Arabelle* sans éprouver

ce sentiment. Mais l'hymen d'*Arabelle* étoit moins le prix de l'amour qu'une suite de l'amitié du Père de cette jeune personne avec le sien. Il craint que sa conduite & le temps n'ayent détruit ce projet. Le Père d'Arabelle est l'oncle de *Mylford*. Celui-ci le peint à son ami d'un caractère sans façon, d'une vertu sévère, retranchant les complimens, en un mot tels que sont les *Quakres*. Il lui conseille de le voir, & lui répond prèsque de l'aveu d'*Arabelle*. *Belton*, seul, regrette d'avoir enlevé la généreuse & naïve *Betti* à ses forêts. Il regrette le bonheur dont il jouissoit en possédant son cœur. Il fait des réfléxions sur la Pauvreté, & particuliérement sur le mépris qui la suit. L'intérêt même de la tendre *Betti* semble lui faire une nécessité de lui manquer de foi en épousant *Arabelle*. Il espère que *Betti* lui pardonnera quand elle connoîtra les mœurs & les usages de l'Europe. *Mowbrai*, l'oncle de *Mylford*, arrive. Les premiers complimens produisent une Scène comique. Il trouve mauvais que *Belton* le salue, qu'il n'ait pas son chapeau sur la tête ainsi que lui, & qu'il l'appelle *Monsieur*, il n'est pas deux personnes, dit-il, ainsi il veut qu'on lui parle en singulier, & qu'on le tutoye. *Belton* avec un peu d'embarras cherche à se prêter à la simplicité des *Quakres*. Il lui expose ses craintes sur les sentimens d'un Père dont il s'accuse d'avoir peut-être épuisé la patience. Nous ne déroberons pas à nos Lecteurs la belle réponse du *Quakre*.

» Tu ne sçais ce que c'est que l'âme paternelle,
» Dès qu'un enfant revient se ranger sous notre
» aîle,

» On n'examine plus s'il est coupable ou non ;
» Et l'aveu de l'erreur est l'instant du pardon.

Il reproche à ce jeune homme de frémir au mot de *misère*, & d'en être humilié. Cet honnête *Quakre* a pprend, à *Betton*, la cause de l'intérêt qu'il prend à lui & des motifs d'union qui l'engagent avec son Père. Deux de ses Vaisseaux avoient péri presque au Pont. Un créancier inquiet alloit le mettre dans le cas d'une faillite indispensable, lorsqu'il reçut un billet par lequel on lui demandoit en grace d'accepter cinquante mille écus pour faire face à ses arrangemens, en ajoutant que si la fortune un jour lui devenoit plus favorable on les reclameroit, mais qu'en attendant, ce même billet étoit la quittance de cette somme. Un trait de bienfaisance & de générosité si singulier étoit du Père de *Belton*; ainsi *Mowbrai* lui fait voir qu'il ne fait que s'acquitter par l'hymen de sa fille. *Belton* est embarrassé : il convient que cet hymen est le seul moyen de le remettre en grâce avec son Père. Le *Quakre*, en finissant la Scène a occasion de lui faire encore la guerre, sur ses habitudes de civilité. Il se plaint que depuis trois jours qu'il vit dans la famille il ne se soit pas formé & qu'il soit encore POLI. *Mowbrai* s'informe qu'elle est cette jeune Indienne qui accompagne *Belton*, celui-ci lui expose en peu de mots ce qu'elle a fait pour lui; *Mowbrai* commence par la à s'intéresser pour *Betti*. Cette fille tendre & ingénue cherche son ami *Belton*, elle succède au bon *Quakre*, sur la Scène. Elle se plaint de ce que tout le monde l'environne sans cesse, & des questions dont on l'accable & qu'elle ne conçoit pas. La tristesse qu'elle reproche à *Belton*, donne lieu à celui-ci de commencer à l'ins-

traire des mœurs & des usages des nations qu'on appelle *policées.* *Betti* a de la peine à prendre quelqu'idée de la richesse & de la pauvreté. Elle est fort étonnée que ce soit la possession de l'or qui procure l'une, & sa privation qui soit l'indigence Elle se rassure en imaginant que puisque l'or est nécessaire au bonheur dans le Païs de *Belton*, & qu'il n'en a pas, ceux de ses compatriotes qui en ont lui en donneront, & qu'ils ne voudront pas voir un de leurs frères malheureux. *Belton*, cherche à lui faire comprendre que l'on ne veut dans la société que ceux qui peuvent y être utiles. La jeune Sauvage trouve cela fort raisonnable; & comme elle imagine qu'on n'est utile que par le travail, & qu'en travaillant on est à l'abri de la pauvreté puisqu'on se procure le nécéssaire, elle ne peut revenir de la surprise qui lui cause un genre de pauvreté dont elle n'a pas d'idée. C'est, dit *Belton*, de manquer des choses d'agrément. Elle veut sçavoir comment on fait pour avoir de l'or.

BELTON.

» L'un le tient du hazard & tel autre d'un Père
» Du crime trop souvent il devient le salaire:
» Mais la vertu par fois a produit....

BETTI.

» Que dis-tu?
» Avec de l'or ici vous payez la vertu!

Elle veut retourner dans ses bois lorsqu'on lui dit que ceux qui manquent d'or servent ceux qui le possédent. Ce qui l'indigne & l'étonne plus que tout le reste, c'est qu'on laisse cet or entre les mains des méchans, à cause de l'usage

pernicieux qu'ils peuvent en faire. Elle revient à l'idée d'utilité à la société, elle demande si la terre est fertile dans ce Pays. En ce cas, ce que les habitans auroient de trop, il n'y auroit qu'à le leur demander, elle croit qu'ils le donneroient sur le champ. Elle se promettoit de bien travailler; mais *Belton* l'instruit que dans ces climats on épargne ces sortes de travaux à son séxe. Elle apprend avec joie que l'usage les permet aux hommes; & s'approchant de *Belton* avec transport.

» .... *Belton*, embrasse-moi.

BELTON.

» Quoi donc ?

BELTI.

» Tu me rendras ce que j'ai fais pour toi.

Belton est forcé d'avouer avec douleur quils ne pourroient prendre le parti du travail, sans s'exposer l'un & l'autre au mépris. *Mylford* vient trouver son ami *Belton*, pour lui apprendre qu'il a vu *Arabelle*, la jeune *Belti* lui demande d'abord.

» Aimes-tu *Belton* ?

MYLFORD.

» Oui.

BELTI.

» Bon, il vient de me dire
» Qu'il n'a point d'or ....

Belton est humilié de cet aveu ingénu. *Mylford* fait à son ami des reproches généreux. *Belti*, qui s'apperçoit qu'elle a fâché *Belton*, lui dit:

» Mais il t'offre son or, que ne le reçois-tu ?

à MYLFORD.

» Nous ne prendrons pas tou.

Belton veut instruire la jeune Sauvage & lui faire comprendre que son amie ne pourroit donner de son or sans se faire tort à lui même, & qu'en acceptant de tels offres de l'amitié, souvent on s'en rend indigne & qu'on s'expose au dédain. *Betti* ne peut entendre tout cela. Une autre circonstance vient encore l'étonner *Mylford* veut parler à *Belton* en particulier. *Betti* ne conçoit pas que son ami *Belton* puisse avoir des secrets qu'elle doive ignorer; cependant sur un signe de *Belton* elle se retire, mais en marquant du dépit. Pendant son absence, *Mylford* informe *Belton* qu'*Arabelle* consent à l'hymen projetté. *Belton* confie à son ami son amour pour *Betti*, ce qu'il doit à cette tendre & malheureuse fille. *Mylford* cherche en vain à calmer ses remords par l'idée du bien qu'il peut procurer à *Betti* par ce mariage; la présence de celle-ci, qui rentre, les renouvelle avec violence. *Betti* demande avec chagrin à *Belton* s'il a encore quelques secrets à lui cacher. *Mylford* apperçoit son oncle *Mowbrai*, *Betti* gémit de ce que dans ce Pays, on ne peut jouir en liberté de la présence de ce qu'on aime.

» Ne faut-il pas (*dit-elle à Belton*) sortir encor
» pour celui-là ?
» Moi, j'aime ce Vieillard, je reste.

Mowbrai apporte à *Belton* la nouvelle de l'aveu de sa fille, & que le Contrat est tout prêt. *Betti* est si ingénue qu'elle en remercie le Vieillard, ne comprenant pas dequoi il s'agit, &

n'ayant en vue que le bien qu'il paroît qu'on veut faire à son Amant. Elle est quelque temps à entendre parler de ce mariage sans le soupçonner ; mais dès que *Mowbrai*, répondant à ses questions, lui dit positivement, que dès ce ce même jour sa fille va devenir la femme de *Belton*. Cette intéressante victime de la tendresse donne l'essor à ses reproches & à sa douleur. Elle est effrayée de voir trahir l'amour le plus tendre. Elle a entendu dire qu'il y a des loix qui punissent les crimes, elle les invoque. Le bon *Quakre* est étonné, attendri, il offre son appui, mais ces loix que reclame *Betti* ne peuvent la servir. Elle en est indignée ; avec quelle douleur elle regrette son climat naturel. Elle demande avec l'éloquence du cœur, quel est donc le gage, l'appui de la fidélité ?

MOWBRAI *répond.*

» Des témoins sûrs garans de l'honneur.

BETTI, *vivement.*

» Oh ! j'en ai...

MOWBRAI.

Quels sont-ils ?

BETTI.

» Moi, le Ciel, & son cœur.

MOWBRAI.

» Si par une promesse auguste & solemnelle...

BETTI.

» Il ma pr omis cent fois l'amour le plus fidéle.

MOWBRAI.

» A-t-il par un écrit ?

BETTI.

» O Ciel ! quai-je entendu ?

(*à Belton.*)

» Quoi ! tu peux demander un écrit ? l'oses-tu ?
» Un écrit ! Oui, j'en ai.... les horreurs du
» naufrage,
» Mes soins dans un climat que tu nommes
» sauvage,
» Les dangers que pour toi j'ai mille fois courus ?
» Voilà mes titres. Viens puisqu'ils sont mécon-
» nus,
» Dans le fond des forêts, Barbare, viens les lire ?
» Partout à chaque pas l'amour sçut les écrire,
» Du sommet des rochers, dans nos antres dé-
» serts,
» sur le bord du rivage & sur le bord des mers,
» Il me doit tout, c'est peu d'avoir sauvé ta vie,
» Qu'un tigre ou que la faim t'auroit bien-tôt
» ravie.
» Mes travaux, mes périls t'ont sauvé chaque
» jour,
» Entre mon Père & lui, partageant mon
» amour....
» Mon Père !....Ah ! je l'entends à son heure
» dernière,
» Du moment où nos mains lui fermoient la
» paupiere.
» Nous dire : mes enfans, aimez-vous à jamais.

» Je t'entends lui repondre ! oui je te le promets...»

(*se tournant vers le Quakre.*)

» Tu t'attendris....

Belton à part, s'attendrit jusqu'aux larmes ; le *Quakre* lui dit *de la trahir serois-tu bien capable ?* *Betti* continue dans sa douleur à reprocher à son amant de l'avoir arrachée à sa patrie. Elle lui demande au moins de la renvoyer sur la tombe de son Père. & finit ainsi :

» Toi, cruel, vis ici parmi des malheureux ;
» Ils te ressemblent tous s'ils te souffrent chez eux.

Belton prononce tendrement le nom de *Betti*. Ce nom, qu'elle a reçu de lui, donne lieu à de nouveaux reproches. C'est *Mowbrai* lui-même qui seconde les efforts de *Betti* sur le cœur de son amant. Il n'y resiste plus, il tombe à ses genoux ; il est bientôt pardonné. Le *Quakre*, touché de ce spectacle, invite ces jeunes gens à s'aimer & à ne se séparer jamais. Il appelle pour faire venir le Notaire. *Betti* demande quel est cet homme-là ; Le Notaire a dressé un Contrat pour le mariage d'*Arabelle* avec *Belton* ; *Mowbrai* fait effacer le nom de sa fille pour mettre celui de *Betti*. Le Notaire dit qu'il faut assigner une dot à la future.

MOWBRAI, *au Notaire*.

» Allons, mets : ses vertus.

LE NOTAIRE, *laissant tomber la plume*.

» Bon ! tu railles, je crois.

MOWBRAI *répète*.

» *Ses vertus.*

» Allons donc, tu te mocques de moi
» Qui jamais auroit-vu ? . . . .

MOWBRAI, *avec impatience.*

» Mets ses vertus te dis-je ?

LE NOTAIRE.

» Tout de bon ! par ma foi ceci tient du prodige !
» N'ajoute-t-on plus rien ?

MOWBRAI.

» Est-il rien audessus ? . . . .
» Ajoute si tu veux, cinquante mille écus.

LE NOTAIRE.

« Cinquante mille écus, si tu veux ! l'accessoire
» Vaut bien le principal, autant que je puis croire.

BELTON *à* BETTI.

» Il nous comble de biens ! Ah, courons dans
» ses bras. . . .

BETTI.

» Ah surtout, bon vieillard, ne nous méprise
» pas,

MOWBRAI.

» Que dit-elle ? . . . .

BETTI.

Ah ! je sçais que chez vous on méprise
Quiconque en recevant des dons . . . .

MOWBRAI.

Autre sotise ;

Où prend-elle cela ? Seroit-ce toi, Belton,
Qui peux la prévenir de cette illusion ?
» De rougir des bienfaits ton âme a la foiblesse.
» Puisqu'avec le malheur tu confonds la bassesse,
» Je dois te rassurer, je ne te donne rien ;
» La somme est à ton père & je te rends ton bien.

Betti requise de signer, ne sçait point écrire. Son amant lui conduit la main. Ensuite à *Belton.*

Eh bien ! c'est donc fini ? Que cela veut-il dire ?

BELTON.

Qu'au bonheur de tous deux vous venez de souscrire :
Vous m'assurez l'objet qui m'avoit sçu charmer.

BETTI.

Quoi ! sans cet homme noir je n'aurois pu t'aimer ?

au Notaire.

» Donne-moi cet écrit.

(*Le Notaire.*)

Il n'est pas nécessaire.
Cet écrit doit toujours rester chez le Notaire.
D'ailleurs que feriez-vous de . . .

BETTI.

Ce que j'en ferois ?
S'il cessoit de m'aimer je le lui montrerois.

Le Notaire.

» Peste le beau secret qu'a trouvé là Madame ?

Mowbrai termine la Pièce en se chargeant de faire tout approuver au père de *Belton. Betti* selon lui en est l'excuse : il est assuré qu'en revoyant son fils il oubliera tout, & que le consoler c'est se justifier.

N.B. *Cette Pièce se trouve à Paris chez* CAILLEAU, *Libraire, rue S. Jacques, à S. André. Le prix est de vingt-quatre sols.*

REMARQUES.

LE Sujet de cette Piéce philosophique & intéressante se trouve dans le Spectateur Anglois. Il avoit déja donné lieu à quelques ouvrages de poësie, entr'autres à cette Lettre de *Zeïla*, par M. *Dorat*, qui a eu tant de succès, & fait verser tant de larmes parmi les âmes sensibles. Nous devons sçavoir gré à M. de *Chamfort* d'avoir mis cette aventure au théâtre : il ne doit pas être fort affecté des reproches d'imitation qui lui ont été faits assez indiscrettement dans des écrits publics. Tous les sujets, & sur-tout les sujets philosophiques, ont nécessairement des rapports les uns avec les autres. Ces rapports du fond, en entraînent d'inévitables quelquefois dans quelques parties des modifications de détail du même sujet. La critique éclairée & judicieuse ne confond point les parités avec le *pla-*

giat. L'œil de l'Artiste ou du Connoisseur distingue très bien l'un de l'autre. Deux desseins d'Académie quoique faits d'après le même modéle & dans la même position ; mais sous des aspects différens. Quoiqu'il y ait des parties du modéle communes en apparence aux divers aspects ; ce n'est imitation ni dans l'un ni dans l'autre ouvrage, que pour les yeux vulgaires ou inappliqués. Telle est à-peu-près la nature dans la morale. L'humanité ne peut être considérée, & par conséquent exprimée que dans un certain cercle de situations, & ce cercle n'est pas illimité, à beaucoup près, pour les positions primitives ; mais c'est dans les points de vue, que se trouvent les occasions de varier. S'il faut que l'Artiste les cherche & les étudie, il faut aussi que l'examinateur sçache les distinguer. Ainsi il n'y a rien d'étonnant que dans la Piéce dont il s'agit, le fond du Sujet étant d'une part une jeune Sauvage d'un naturel heureux, sortant des seules mains de la nature, & d'autre part un jeune homme élevé dans de bons principes, égaré peut-être par le feu de la jeunesse, mais imbu des préjugés communs à toutes les nations policées. Il n'est pas étonnant, dis-je, il seroit même impossible,

& contre la vérité naturelle, qu'il n'y eût pas des rapports dans certaines parties de cet Ouvrage avec ceux qui ont eu pour objet une position semblable par quelque face. Ce n'est donc point *Arlequin sauvage*; ce ne sont point tous les autres Ouvrages sur des Sujets pareils : c'est un petit Drame très-bien écrit, pensé & vu philosophiquement, où l'on a saisi des aspects particuliers de cette même situation de l'humanité, toujours curieuse à voir, toujours utile à présenter en contraste avec les avantages & les abus de la nature civilisée. Bien loin de chercher à déprimer les premiers succès de pareils Auteurs, il est utile peut-être pour l'honneur de notre Scène de les encourager à l'entrée d'une carrière difficile, où les risques ne sont pas toujours en raison égale avec les avantages.

L'action de ces sortes de Drames ne peut être que d'une petite étendue : celle de la *jeune Indienne* paroît suffisante, & le dénoûment en est d'autant plus heureux, que le sort des personnages de l'action y devient entiérement différent de celui qui avoit paru se préparer dans l'exposition.

Comme la Piéce est imprimée, & que bien des Lecteurs, plus en état encore

d'en mieux juger que nous, le feront de connoître l'ouvrage par eux-mêmes, nous ne ferons que parcourir superficiellement les caractères. Celui de *Betti* est toujours intéressant & en même temps toujours agréable ; elle affecte par une naïveté gaie dont la nuance aimable éfface de l'imagination ce que le malheur porte avec soi de sombre, & ne laisse place qu'à un attendrissement doux & paisible qui émeut l'âme sans la fatiguer. *Belton* est un mêlange de vertus & de foiblesses, de sentimens honnêtes & d'égaremens, de fautes & de repentirs, de lumières & de préjugés, esclave de l'opiniondes hommes, martyre des sacrifices quelle lui arrache. Il céde enfin au sentiment & à la nature. Ce caractère est l'image de l'humanité en général. On reproche au *Quakre Mowbrai*, de ressembler aux autres *Quakres* ou à des Anglois a-peu-près de mêmes mœurs & de même caractère que ceux de cette secte, & qu'on a déjà vus sur notre scène. Singulier reproche ! Croit on en imposer par de telles découvertes ? Croit on montrer bien de la profondeur dans la connoissance de la Poëtique, par de pareilles remarques ? Que seroit-ce qu'un personnage annoncé

pour être d'une ſecte, où les principes & les actions qui en réſultent ſont généralement connus pour être communs à tous ceux qui la profeſſent, & qui cependant ne reſſembleroit à aucun d'eux ? Tant de Gaſconsqui ont été vus & revus dans nos Comédies, sont-ils donc d'un comique bien plus agréable à l'eſprit, & bien plus variés que l'aſpérité vertueuſe d'un honnête *Quakre*, qui contraſte avec les mœurs d'une ſociété plus polie, mais plus vicieuſe & ſouvent plus ſoumiſe à l'erreur par la force de l'habitude ou par celle des préjugés? Que l'on imagine que tel perſonnage du même caractère, qu'on a vu dans une Pièce, auroit dit, auroit fait les mêmes choſes que *Mowbrai* dans les mêmes circonſtances où il ſe trouve avec la jeune *Indienne*, & que ſur cela on établiſſe une imitation, même une ſorte de plagiat : cela paroît d'une injuſtice contre laquelle doit reclamer la ſaine critique.

En total le Public a déja juſtifié l'Ouvrage ſur ces petites chicanes, par le plaiſir qu'ont fait les repréſentations. Nous ne craignons pas d'avancer que la lecture ne ſera pas moins favorable, & qu'on approuvera l'invitation

l'invitation que nous réïtérons à l'Auteur de travailler à mériter les mêmes suffrages dans des ouvrages plus étendus & plus importans, au risque de s'exposer aux traits de la critique.

N. B. On donnera dans les Mercures du mois prochain l'état actuel des deux Comédies, ainsi que l'on a fait l'année dernière. En attendant, nous informerons nos Lecteurs que Mlles DOLIGNI & LUZZI, ci-devant aux appointemens, ont été reçues & partagent proportionnellement avec les autres Comédiens ordinaires du ROI, ainsi que M. BOURET.

COMÉDIE ITALIENNE.

IL n'y a point eu de Nouveautés sur ce Théâtre dans le genre d'Opéra-Comique, ou Comédies mêlées d'Ariettes. Dans celui de la Comédie Italienne, le célebre M. GOLDONI a donné *Camille Aubergiste* & la *Dupe vengée*. Cette derniere Piéce a été interrompue après la 2e. représentation, par une maladie grave de M. DE HESSE, ancien Acteur dont les talens multipliés & variès ont été si longtemps & sont encore très-utiles à ce Théâtre en divers genres. Il joue dans cette nouvelle Piéce un rôle comique, dans lequel il ne pourroit

être remplacé. On a lieu d'espérer que son rétablissement, auquel le Public sera sensible, rendra aux Amateurs de la bonne Comédie Italienne, une Piéce qu'ils avoient paru recevoir favorablement.

Mlle Beaupré, dont le début avoit eu un grand succès cet hyver, a obtenu le désistement d'une Cour étrangère, pour laquelle elle étoit engagée. Cette Actrice a reparu avec applaudissemens dans les rôles de *Jenni*, de la *Laitiere* & d'*Anneta*.

Mlle Favart, qui rend hommage aux talens parce qu'elle en a assez pour ne leur pas porter envie, s'est défait des rôles qui demandent une jeunesse trop marquée. Elle garde ceux d'Amoureuses de caractère en chef, dans la Comédie proprement dite, & dans la Comédie à Ariettes. Elle jouera ceux de Mères dans les deux mêmes genres de Piéces, alternativement avec Mlles Bognoli, Desglands & Berard. On ne doute pas que le Public, qui sait toujours gré des formes différentes que l'on prend pour lui plaire, n'accorde à Mlle Favart dans ce nouvel emploi, les suffrages dont il l'honore constamment depuis qu'elle est au Théâtre. Cette Actrice a joué avec beau-

coup d'applaudissemens la mère dans le *Médecin d'amour*. Cela doit engager son mari, Auteur de tant de jolis Ouvrages, à donner encore de nouvelles productions d'un talent qui a presque toujours été couronné par les succès les plus flatteurs.

M. ROCHARD, Acteur de ce Théâtre depuis plus de vingt ans, en possession des premiers rôles, & qui joignoit beaucoup d'intelligence à la pratique du jeu, ainsi qu'à beaucoup de goût dans l'art du chant, a demandé & obtenu sa retraite. C'est une perte pour un très-grand nombre d'Amateurs éclairés de ce Théâtre, qui le regrettent dans tous les rôles où il jouoit : ce qui n'empêche pas cependant d'applaudir avec justice les talens & le zéle de ceux qui le remplacent.

ARTICLE VI.

SUITE des Nouvelles Politiques qui n'ont pu entrer dans Mai.

LE 24 Février, l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture tint une Assemblée & reçut au nombre des Aggrégés le sieur Prince, Peintre de l'Impératrice de Russie, connu par différens Ouvrages qui lui ont acquis de la réputation

dans cette Cour, ainsi que dans celle de Vienne & de Warsovie. Il a présenté à l'Académie quatre Tableaux & plusieurs desseins qui ont mérité les suffrages de tous les Membres.

Le sieur Brisson, de l'Académie Royale des Sciences, commencera, le 14 de ce mois, un cours de physique expérimentale, dans la Salle des Machines au Collége de Navarre, & le continuera les Lundis, Mercredis & Vendredis de chaque semaine.

Sa Majesté voulant donner au Régiment des Gardes Françoises des marques de la satisfaction qu'Elle a des services distingués que ce Corps a rendus dans tous les temps & dans toutes les circonstances, & lui régler en même-temps un traitement qui réponde à l'honneur qu'il a d'être affecté d'une manière particulière à la garde de sa Personne, a résolu de lui fixer une constitution solide & invariable, & d'accorder, tant aux Officiers qu'aux Soldats une augmentation de traitement. En conséquence, Sa Majesté a rendu une Ordonnance, en date du 29 Janvier dernier, suivant laquelle ce Régiment continuera d'être composé de trois compagnies de Grenadiers & de trente compagnies de Fusiliers, lesquelles formeront six bataillons, composé chacun d'une demie-compagnie de Grenadiers & de cinq compagnies de Fusiliers. Chaque compagnie de Grenadiers sera commandée en tout temps par un Capitaine, deux Lieutenans, deux Sous-Lieutenans, & deux Enseignes à Pique; & composée de quatre Sergens, d'un Sergent d'Armes, d'un Sergent-Fourrier, de huit Caporaux, d'un Caporal Aide-Fourrier, d'un Caporal-Aide-Magasinier, de huit Appointés, d'un Appointé-Aide-Magasinier, d'un Appointé-Chirurgien, de quatre-vingt Grenadiers & de quatre

Tambours. Chaque compagnie de Fusiliers sera commandée en tout temps par un Capitaine, un Lieutenant, deux Sous-Lieutenans, un Enseigne à Picque & une Enseigne à Drapeau, & composée en temps de paix, de quatre Sergens, d'un Sergent-d'Armes, d'un Sergent-Fourier, de huit Caporaux, d'un Caporal-Porte-Drapeau, d'un Caporal-Magasinier, d'un Caporal-aide-Fourrier, d'un Caporal-Canonnier, de huit Appointés, d'un Appointé-Aide-Magasinier, d'un Appointé-Chirurgien, de deux Appointés-Apprentifs Canonniers, de soixante-seize Fusiliers & de quatre Tambours: l'Etat-Major sera composé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de sept Aides-Major, de sept Sous-Aides Major, de deux Sergens d'Ordre, dun Tambour-Major, de deux Sous-Tambours-Majors, de deux Commissaires, d'un Maréchal-des-Logis, d'un Aumônier, de deux Chirurgiens Majors, d'un Prevôt, d'un Lieutenant de Prévôt, d'un Greffier, d'un Juge-Auditeur des Bandes, d'un Médecin, d'un Aide-Médecin, d'un Apothicaire, de douze Archers, d'un Exécuteur & de seize Musiciens. La même Ordonnance assigne les fonctions de chacun des Officiers & Bas-Officiers, & porte divers Réglemens sur le choix des Sergens & autres. Le terme des engagemens sera fixé à huit ans. Les Soldats qui, après avoir servi seize ans, se retireront chez eux & non ailleurs, y toucheront la moitié de leur solde, indépendamment d'un habit de l'uniforme qui leur sera délivré tous les huit ans; ceux qui auront servi vingt-quatre ans auront le choix, ou d'être reçus à l'Hôtel des Invalides ou de se retirer chez eux & non ailleurs, avec leur solde entiere & il leur sera délivré tous les six ans un habit de l'uniforme. Les appointemens & solde seront payés à

l'avenir aux Officiers & Soldats de la maniere suivante. COMPAGNIE DE GRENADIERS. Capitaine, 12, 000; liv. par an en tout temps; Lieutenant, 4, 000: Sous-Lieutenant, 2, 000; Enseigne, 1, 200; Sergent d'Armes, 850; Sergent-Fourrier, 750; Sergent, 600; Caporal, 216; Appointé, Aide-Magasinier & Chirurgien, 198; Tambour, 216; Grenadiers, 180. COMPAGNIES DE FUSILIERS. Capitaine, 11 000 liv. Lieutenant, 3, 000; premier Sous-Lieutenant, 1, 500; second Sous-Lieutenant, 1, 200; Enseigne à Pique, 800; Enseigne à Drapeau, 660; Sergent d'Armes, 800, Sergent Fourrier, 700; Sergent, 540; Caporal, Porte-Drapeau, Magasinier, Aide-Fourrier & Canonnier, 198; Appointé, Aide-Magasinier, Chirurgien & Apprentif-Canonnier, 180; Tambour, 198; Fusilier, 162. ETAT-MAJOR. Colonel, 70, 000 liv. Lieutenant-Colonel, indépendamment de ses appointemens de Capitaine, 11, 750; Major, 18, 000; premier Aide-Major, 5, 000; Aide-Major, 4, 500; Sous-Aide-Major, 2, 500, Capitaine-Appointé, 1, 500; Sergent d'Ordre, 1, 200; Tambour-Major, 800 Sous-Tambour Major, 360; Aumônier, 1 000; Chirurgien Major, 1,000 Commissaire des Guerres ayant la Police, 10, 287; second Commissaire, 6, 350; Maréchal-des-Logis, 3, 000; Prevôt, 3, 639; Lieutenant de Prevôt, 800; Greffier, 450; Juge-Auditeur des Bandes, 600; Archer, 200; Exécuteur, 150; Médecin, 800, Aide-Médecin, 500; Apothicaire, 600; Musicien, 1, 500. Les Capitaines seront à l'avenir déchargés du soin de faire des recrues: l'Etat-Major en sera chargé pour toutes les compagnies moyennant 120 liv. par homme; les hommes ne seront agréés qu'autant qu'ils auront moins de vingt-cinq ans & cinq pieds quatre pouces de taille, & qu'ils produiront un certificat

de bonnes mœurs & de domicile : ils prêteront serment entre les mains du Major à la tête du Régiment en bataille sur les Drapeaux qui seront réunis à cet effet: là ils jureront d'obéir aux ordre de leurs Officiers & Bas-Officiers, de ne jamais déserter, de ne jamais quitter leurs Drapeaux sous quelque prétexte que ce soit, & étant particulierement destinés à l'honneur de garder Sa Majesté, ils promettront de la servir avec zéle & fidélité, & de veiller à sa conservation au péril de leur vie. Le Colonel seul sera chargé de donner les congés absolus. Au moyen du nouveau traitement, les pensions d'ancienneté & les gratifications attachées aux charges seront supprimées. En temps de guerre seulement, la somme de 4, 000 liv. continuera d'être payée au Commandant du Régiment, lorsqu'il fera la campagne en qualité de Commandant de la brigade, ainsi que la somme de, 1, 500 liv. à chacun de quatre Capitaines-Appointés dans la colonne des Capitaines. Le Régiment sera caserné dans trois ou six corps de casernes. A commencer du 1 Avril prochain, jour fixé pour la nouvelle composition, les Capitaines seront déchargés du soin des logemens dans les différens quartiers de Paris : le Colonel en demeurera seul chargé, ainsi que de la Police & de la discipline des casernes & de l'habillement & uniforme du Régiment. Le Roi donne au Colonel seul le pouvoir d'accorder aux Soldats de leur compagnie la permission de travailler dans Paris, de se marier & de s'absenter par congé ou autrement : le Régiment continuera de jouir de tous ses anciens Priviléges & prérogatives.

Le trente-huitiéme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 24 Mars, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille

livres est échu au numéro 13765, celui de vingt mille livres au numéro 13573, & les deux de dix mille livres aux numéros 1891 & 12694.

Le 5 du même mois, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire, les numéros sortis de la roue de fortune sont 48, 5, 80, 46, 86.

NAISSANCE.

La Duchesse de la Trimouille accoucha, le Samedi 24 Mars, d'un fils qui portera le nom de Prince de Tarente.

MARIAGE.

Le Comte de Barral a épousé, le 16 de ce mois, Demoiselle de la Motte, petite fille du Marquis de la Motte Lieutenant-Général des Armées du Roi. La Bénédiction Nuptiale leur a été donnée, dans l'Eglise Paroissiale de S. Paul, par l'Evêque de Troyes, Oncle du Comte de Barral.

MORTS.

Le sieur de Barcos, Chanoine Honoraire de l'Eglise de Paris, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de S. Jacques, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Béziers, est mort en cette Ville, le 26 Février, dans la quatre-vingt-cinquiéme année de son âge.

Marie, Comte de Borio, Chevalier de l'Ordre de Christ, qui a été successivement chargé des Affaires de la Cour de Rome, & Ministre des deux derniers Ducs de Guastalla, auprès du Roi, est mort en cette Ville le 27 Février, dans la quatre-vingt-troisiéme année de son âge.

Carles-Louis-Joachim, Marquis de Castellier-

Dumesnil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Inspecteur Général de la Cavalerie & des Dragons, Gouverneur de Brouage, Lieutenant-Général & Commandant pour Sa Majesté de la Province de Dauphiné, est mort le 1 Mars dans la soixante-quatriéme année de son âge.

François-Frédéric de Boullenc, Marquis de S. Remi, ancien Exempt des Gardes du Corps du Roi, Mestre de Camp, est mort à Soissons, le 27 Février, âgé de soixante-quatre ans.

Le Comte de Romecourt, Maréchal de Camp & Gouverneur de la Citadelle de Cambrai, est mort à Vassy le 5 Mars, dans la quatre-vingt-sixiéme année de son âge.

Maximilien-Joseph de Vernassal, Colonel du Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, est mort en cette Ville, le 20 Février.

Jean-François de Boyer, Chevalier de Maillac-Tauriac, ci-devant Aide-Maréchal-Général des Logis de la Cavalerie & Major du Régiment des Cuirassiers du Roi, est mort le 13 Février dans sa Terre de S. Ursice en Languedoc, âgé de soixante-dix-sept ans.

Marguerite-Guillemette Allemant de Montmartin, épouse de Claude-Guillaume Testu, Marquis de Balincourt, Maréchal de France, est morte en cette Ville, le 17 Mars, dans la soixante-quinziéme année de son âge.

Marie-Geneviéve le Tonnellier de Charmeaux, Veuve du Marquis de Chiffreville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, est morte en cette Ville, le 10 Mars, âgée de cinquante-huit ans.

Marthe de Kersulguen, Veuve de Jean-Baptiste-Pierre-Joseph, Marquis de Lannion, Maréchal des Camps & Armées du Roi, est morte

le 17 Mars à Guincamp en Bretagne, âgée de soixante-dix-sept ans.

Marie Arthemise de Choiseul, épouse de Charles de Bussy, Marquis de Castelnau, Brigadier des Armées du Roi, est morte en cette Ville, le 5 Mars, âgée de vingt ans.

Marie Geneviéve de Watteville, épouse de Marie Marguerite-François Firmin des Friches, Comte Doria, est morte en cette Ville, le 20 Mars.

SERVICE.

Les Religieux de la Merci, au Marais, célébrérent, le 14 Mars, un Service Solemnel pour le Père Christophe-Emmanuel de Ximenès, Général de l'Ordre Royal & Militaire de Notre-Dame de la Merci, Rédemption des Captifs, Docteur en l'Université d'Alcala & Henarez en la nouvelle Castille, Professeur de l'Ecole de S. Thomas, & Théologien de Sa Majesté Catholique, mort à Madrid le 26 Janvier dernier.

DESCRIPTION *de la Fête donnée à Madrid par le Marquis d'OSSUN, Ambassadeur du ROI auprès de Sa Majesté Catholique, à l'occasion du Mariage de l'Infante Marie-Louise avec l'Archiduc LEOPOLD.*

Sa Majesté Catholique ayant fixé au 24 le jour de cette fête, les Grands & Grandes d'Espagne, les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers, ainsi que plusieurs autres personnes de la première distinction, qui y avoient été invitées, se rendirent vers les six heures du soir à l'Hôtel de l'Ambassadeur: la façade de la maison étoit illuminée; un grand nombre de flambeaux éclairoit la rue à droite & à gauche & conduisoit, d'un côté, à

une maison qui étoit destinée à recevoir les Pages des Dames & où l'on devoit, selon l'usage du Pays, leur distribuer des confitures & des rafraîchissemens, & de l'autre, à de grandes Salles préparées pour les gens de livrée. La compagnie fut reçue par l'Ambassadeur & par la Duchesse de Medina-Sidonia qui s'étoit chargée de faire les honneurs de la fête ; les Dames & les Cavaliers furent conduits dans les appartemens qui leur étoient destinés ; &, quoique séparés les uns des autres, selon le cérémonial Espagnol, les Cavaliers avoient la liberté de voir les Dames & de causer avec elles, la séparation n'étant formée que par des canapés que personne n'avoit l'indiscrétion de franchir. Tous ces appartemens étoient magnifiquement meublés & bien éclairés. A huit heures, le *refresco* (le rafraîchissement) fut servi par soixante-dix Pages richement habillés ; après ce service, qui se fit avec autant d'ordre que de magnificence & profusion, on présenta à toute la compagnie le Livre de la Comédie qu'on alloit exécuter. Alors quatre portes, qui jusqu'à ce moment avoient été masquées & qui donnoient sur le jardin, présenterent aux yeux des spectateurs au lieu de ce jardin une magnifique Salle de Spectacle : les bancs des Dames étoient disposés autour de la Salle sur trois rangs en forme d'Amphithéâtre, & ceux des Cavaliers étoient placés dans le Parterre. La Piéce commença par un Prologue relatif à l'objet de la fête. Le Théâtre représentoit le Vestibule du Palais des Dieux. Apollon & Mars paroissent sur la scène & forment le projet de changer la face de l'Europe en unissant ensemble l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie & la France, Vénus & Minerve decendent dans un char & leur annoncent la réunion de l'Hymen & de l'Amour : en ce moment

la porte du Palais des Dieux s'ouvre & laiſſe voir dans l'intérieur ſur un piédeſtal les portraits de l'Archiduc & de l'Infante dans un médaillon ſoutenu par des Amours. Vénus fait l'éloge du Prince; Minerve fait l'eloge de la Princeſſe, dans lequel ſe trouve naturellement amené celui de ſon auguſte Père & de la Reine-Mere. Apollon & Mars applaudiſſent au choix des Dieux qui ont prévenu le leur & ordonnent aux Plaiſirs d'aller annoncer cet Hymen à la Terre. Enfin, Apollon invite les Muſes à célébrer le jour où les Dieux ſe ſont ainſi réunis pour le bonheur du monde. Ce Prologue, terminé par un Ballet qui répondoit à la grandeur du Sujet, fut ſuivi d'un Intermède intitulé : *la Vallée du Plaiſir*, où l'on voyoit la peinture de l'Amour vertueux & tranquille; des Bergers & des Bergères y faiſoient des vœux pour le bonheur des auguſtes époux qui étoient l'objet de leurs fêtes : l'intermède finit par un Ballet Paſtoral, après lequel on repréſenta le *Tuteur Amoureux*, Opéra-Comique, traduit du François en Eſpagnol. A cette Comédie ſuccéda un autre Intermède que les Eſpagnols appellent *Fin de la fieſta* : il fut terminé par un Ballet de Hongrois & de Citoyennes de Madrid, connues ſous le nom de *Majas* : la décoration repréſentoit exactement la façade illuminée de l'Hôtel de l'Ambaſſadeur. Le Spectacle dura environ trois heures. On en ſortit après minuit & l'on monta à l'appartement d'enhaut uniquement deſtiné pour le ſouper qui fut ſervi à une table de cent vingt-quatre couverts, placée dans une Salle qui formoit un jardin orné de berceaux fleuris entre leſquels étoient peints, d'eſpace en eſpace des thermes en marbre blanc & des ſtatues de grandeur naturelle : à l'un des bouts de la Salle étoit repréſenté le coucher du

Soleil, & à l'autre le lever de la Lune. Sur cette table étoit aussi figuré en sucre le Temple de l'Hymen au milieu d'un parterre d'orangers, entrecoupé de fontaines & terminé par des pavillons de la plus belle Architecture. De cette grande Salle on passoit dans une autre richement meublée où étoit le dais du Roi de France & dans laquelle on avoit placé une table de quatre-vingt-dix couverts : elle étoit ornée des portraits de la Famille Royale, entre chacun desquels étoit une guirlande courante de gaze d'or, d'argent & de fleurs. Comme le nombre des convives étoit de près de sept cens personnes, parmi lesquelles on comptoit environ cent cinquante Dames, on dressa sur le champ plusieurs tables dans les piéces d'en-bas; il y avoit aussi sur le Théâtre deux tables de soixante couverts chacune, pour les Comédiens & les Musiciens. Après le service, on en dressa d'autres pour soixante-dix Pages & pour plus de cent Valets de Chambre. Le souper fini, on descendit à la Salle du Bal qui représentoit le Temple de l'Hymen. Sur la face extérieure d'un Autel placé dans le fond on voyoit le mariage de Psyché & de l'Amour, & à côté de l'Autel, sur les deux aîles de la Salle, quatre statues de grandeur naturelle, l'Hymen & l'Amour, le Plaisir & la Pudeur. Le Bal s'ouvrit vers les deux heures du matin & dura jusqu'à neuf heures. On servit alors une table de quatre-vingt couverts pour les personnes qui étoient restées jusqu'à ce moment. L'Ambassadeur & la Duchesse de Medina-Sidonia ne négligerent rien pour rendre cette fête agréable; ils furent secondés par le Comte d'Egmont, le Marquis de Conflans & le Marquis de Crillon, qui se trouvoient alors à Madrid.

Le premier du mois d'Avril, la Marquise de

Grasse, épouse du Marquis de Grasse, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, fut présentée au Roi & à la Famille Royale, par la Comtesse de Carcado sa tante.

Gabriel-Claude Charton Desmauguins, ancien Maréchal des Logis, des Gendarmes de la Garde, avec Brévet de Mestre de Camp, est mort à Bourbon-l'Archambault, âgé de 83 ans. Il avoit reçu ses trois enfans Chevaliers de S. Louis, dont deux sont Brigadiers dans les Gendarmes de la Garde, & l'autre Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Flandre.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

AVIS DIVERS.

Les personnes qui par état emploient du vinaigre distillé, bien déflegmé soit pou faire des sels ou autres compositions, sont averties par le Sieur Maille, Vinaigrier distillateur, que par la nouvelle construction d'un fourneau qu'il a imaginé, pour faire cette distilation dans des vaisseaux de grais, le met à portée de vendre ce vinaigre d'une qualité beaucoup superieure; l'Auteur n'a pas seulement fixé son attention à perfectionner cette qualité de vinaigre, mais à prévenir les dangers que peut occasionner celui qui se distille chez différens Particuliers dans des vaisseaux de cuivre. Son vinaigre romain, pour la conservation de la bouche, se distribue toujours avec le plus heureux succès tant dans les Cours Etrangeres qu'à celle de France. L'Auteur donne avis que différens Particuliers flattés

par l'espoir du gain, se mêlent de le contrefaire & trompent les personnes à qui ils le vendent : ce que l'on peut éviter en s'adressant directement à lui. Ce vinaigre blanchit les dents, empêche qu'elles ne se carient & en arrête le progrès, les raffermit dans leurs alvéoles, prévient l'haleine forte & rafraîchit les lévres. L'Auteur vend aussi différens vinaigres pour blanchir la peau, guérir les dartres farineuses, les boutons, noircir les cheveux roux ou blancs ainsi que les sourcils, ôter les taches de rousseur & masques de couches, & le véritable vinaigre des quatre voleurs, préservatif de tout air contagieux, & généralement toutes sortes de vinaigres tant à l'usage des bains que de la table au nombre de deux cent sortes. L'on distribue toujours en son magazin à Séve près Paris, le nouveau Cassis blanc, pour aider à la digestion des alimens ; le nouveau ratafia des Sultannes, le Courier de Cythère & généralement toutes sortes de liqueurs & eaux d'odeurs tant Françoises qu'Etrangères. L'on s'adressera pour les vinaigres au Sieur MAILLE, rue Saint André des Arcs, la troisiéme Porte Cochere à droite en entrant par le Pont Saint Michel entre la rue Mâcon, & la rue Haute-Feuille, de l'autre côté, à Paris. & pour le Cassis, ratafia & autres liqueurs & odeurs, en son magazin à Séve près Paris, route de la Cour. Le prix des moindres bouteilles pour les dents ou autres propriétés est de 3 liv. le Cassis blanc 4 liv. la pinte, le ratafia des Sultanes 6 liv. la pinte, & 8 liv. le Courier de Cythère. Les personnes qui voudront emporter de ces sortes de vinaigres aux Iles, dont l'usage est si nécéssaire, peuvent le faire sans craindre que le temps ni l'éloignement du transport, puissent altérer leurs qualités. Ledit

Sieur MAILLE fait les envois au desir des personnes en remettant l'argent par la Poste franc de port ainsi que les lettres & envoie en même temps la manière de s'en servir, avec une Liste générale de ses vinaigres & leurs prix.

Remède pour les maux de dents, &c.

IL y a à Paris, comme on l'a dit ci-devant, dans les Volumes de Septembre 1762, en Mai 1763, un nouveau remède, pour la conservation des dents, tant saines que gâtées, sans qu'elles fassent jamais aucun mal ni douleur, & sans qu'il faille les faire arracher quelque gâtées qu'elles soient.

C'est un Topique, de la composition du *Sieur David*, demeurant à Paris, rue & à l'Hôtel Ste Anne, Butte S. Roch, au troisiéme.

Ce Topique s'applique le soir en se couchant, sur l'artére temporal du côté de la douleur ; il ne fait aucun dommage ni marque à la peau ; il tombe de lui-même, & on est guéri pour la vie des maux de dents, des fluxions qui en proviennent, des maux de tête, migraine, & rhume de cerveau sans qu'il entre rien dans la bouche ni dans le corps.

Ce remède qui est approuvé par MM. les Doyens de la Faculté de Médecine, acquiert tous les jours des preuves sans équivoque de son efficacité ; il n'y en eut jamais de plus doux, puisqu'il guérit en dormant.

Tout le monde sçait, que les maux de dents prennent dans tous les momens de la journée, & que l'on ne peut pas toujours s'aller coucher, pour que l'on puisse vaquer à ses affaires en attendant ce moment ; le Sieur *David*, a de l'Eau spiri-

teuse d'une nouvelle composition, qui est incoruptible, très-agréable au goût & à l'odorat, qui fait passer, dans la minute, les douleurs de dents les plus vives, guérit les gencives gonflées, fait transpirer les sérosités, raffermit les dents qui branlent, empêche le commencement & la continuation de la carie, prévient les humeurs scorbutiques, guérit radicalement de cette maladie, & généralement de tous les maux qui viennent dans la bouche.

MM. les Marins, ainsi que beaucoup de voyageurs, tant par terre que par mer, en font provision ainsi que des topiques, & sont certains de faire leurs voyages, sans avoir jamais aucun mal aux dents ni à la bouche, & ceux qui se servent de cette eau, sans être incommodé, ont toujours les gencives & les dents saines; il y a des bouteilles à 24 sols, à 3 livres, & à 6 livres, & les topiques à 24 sols chaque; il donne un imprimé de la manière de se servir de tous les deux, & il en fournit dans toutes les Provinces & hors du Royaume.

Le Public est prévenu que les personnes qui composoient ci-devant avec les Sieurs Mors & Bonaventure, *la Société d'Agence*, se sont séparées de ces derniers, le 30 du mois de Mars 1764, &c.

Le sieur de Neuve-Eglise qui étoit du nombre de ces personnes retirées de la Société d'Agence, a l'honneur d'observer au Public à cette occasion, qu'il n'a point été Directeur de ladite Société; c'est-à-dire, Commis, mais bien *Associé chargé de la Direction* de cette entreprise, ainsi qu'il appert par l'Article 7 de la Délibération du 24 Octobre 1763; qu'il n'a jamais

été cautionné par aucun de ses Co-associés, & qu'il a abandonné son intérêt en ladite association, vu le peu d'harmonie, d'intelligence, &c. de ceux qui l'ont qualifié à la page 211 du Mercure de Mai 1764, de leur DIRECTEUR & de leur PRETE-NOM.

LE Sieur NICOLAS GUIBAUT, Organiste & Claveciniste à Lunéville en Lorraine, a inventé une Machine composée d'une Méchanique qui fait mouvoir les Soufflets d'un Orgue, autant de temps que la situation, plus ou moins grande, de la place qui se trouve à portée de l'Orgue peut permettre d'étendre ladite Machine.

Il peut en faire construire une dont le mouvement donnera la liberté de toucher sur un grand Orgue pendant huit jours, pourvu qu'il se trouve à portée dudit Orgue, une place assez étendue pour le contenir. Pendant cet espace de temps, on ne sera pas obligé de remonter la Machine; l'Organiste, avant de toucher, aura seulement soin de tirer des Registres, qui seront mis à l'Orgue par augmentation, pour ne servir qu'à donner le mouvement à ladite Machine, & de repousser lesdits Registres, quand il finira. Ce qu'il observera chaque fois qu'il commencera & finira de toucher.

Cette Invention a son utilité, en ce que les Soufflets se conserveront plus long-temps, tant par le mouvement de cette Méchanique toujours égal, que par celui d'un Souffleur qui les agite ordinairement avec plus ou moins de vîtesse: inégalité qui préjudicie auxdits Soufflets, & fait tort à l'harmonie.

L'Auteur de cette Machine, encouragé par l'émulation que donne STANISLAS LE BIENFAISANT,

Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Protecteur des Arts & des Sciences, voulant mériter quelques regards favorables de cet auguste Prince, a cherché différens effets du Mouvement. Enfin un petit Orgue de quatre pieds, qu'il a fait faire & poser chez lui il y a quelques années, lui a fait naître l'idée de l'Invention dont il s'agit. Et par le moyen de cette Méchanique, il peut toucher une heure & démie, durée qui est proportionnée à la petitesse de l'Orgue & de la place qui est à portée pour contenir la Machine.

Il en a démontré l'effet, à la satisfaction de tous les Connoisseurs.

Cette Invention est également utile pour mouvoir les Soufflets des Forges qui manquent d'eau.

Mademoiselle DESMOULINS, par Brévet & Privilége confirmé par deux Arrêts du Parlement du 17 Mai & du 4 Septembre 1747, depuis plus de soixante ans, compose & distribue le véritable Suc de Réglisse & Pâte de Guimauve sans sucre; Secret qu'elle seule tient par feue Mlle sa Mère, de Mlle *Guy*, Angloise, fille unique décédée à Paris en 1714, ayant survêcu plus de vingt ans à M. son Père, qui avoit inventé ledit Secret, étant premier Médecin de Charles II Roi d'Angleterre. Circonstance qui prouve évidemment que Mlle *Cyrano*, demeurant rue S. Honoré, & qui contrefait lesdits Suc & Pâte, en impose au Public, quand elle dit être fille de feu M. *Guy*, après la mort duquel Mlle sa Fille est venue à Paris faire valoir son Secret. Ladite Dlle *Cyrano* a tout-au-plus quarante ans. Pourquoi, dans les Arrêts que la Demoiselle *Desmoulins* a obtenus contre elle, a-t-elle changé ce nom de *Guy* en celui de *Cyrano*? C'est qu'étant mariée à Paris, il étoit facile de trou-

ver son acte de mariage qui prouve le contraire. Malgré les détours dont a usé la Demoiselle *Cyrano*, Mlle *Desmoulins* continue avec succès d'en débiter à Paris, à la Cour de France, & dans toutes les Cours de l'Europe, de l'aveu & approbation de MM. les Premiers Médecins du Roi & de la Faculté de Paris, lesquels s'en servent eux-mêmes, & l'ordonnent à leurs malades.

Propriétés & usages dudit Suc & Pâte.

Il guérit le Rhûme, fortifie la Poitrine, dégage la Parole enrouée, & arrête le Crachement de sang. Les Pulmoniques & Asthmatiques, & les Personnes sujettes à la Pituite s'en trouvent fort soulagées. Il est fort utile à ceux qui ont la Poitrine & la Gorge séche. On peut en user en tout temps, le jour & la nuit, devant & après le repas. On peut les transporter par-tout, & les garder long-temps, sans qu'ils se gâtent jamais, ni qu'ils perdent rien de leur qualité. Comme d'autres Personnes se sont vantées d'avoir acheté son Secret, Mlle *Desmoulins* certifie ne l'avoir vendu ni donné à personne. Sa Marchandise ne se débite point ailleurs que chez elle, où l'on trouvera les Arrêts du Parlement publiés & affichés en 1747, aux dépens de Mlle *Cyrano*, par lesquels il lui est défendu d'ajouter le nom de *Guy* à son nom propre. Le prix dudit Suc & Pâte est de huit livres la livre.

Mademoiselle DESMOULINS demeure rue du Cimetiere S. André-des-Arts, la première porte quarrée à droite en sortant du Cloître, chez Mlle CHARMETON, au second.

Le Sieur Paris, Opticien, qui demeuroit ci-devant rue des Postes, proche l'Estrapade, *demeure actuellement sur la Place même de l'Estrapade*, dans une Maison à Porte-Cochere, attenante aux Portes Chartieres de Ste Génevieve, & sur laquelle est son Tableau; il continue de faire, de vendre & de débiter des Télescopes de toutes grandeurs, Microscopes, Lunettes d'approches & de Spectacles, & généralement tout ce qui concerne l'Optique, à Paris.

Le Sieur la Rivierre, connu par une Boule d'une composition qui a la propriété de maintenir sans fin, & sans sécher les Cuirs pour repasser des Rasoirs, & avec laquelle l'on n'a jamais besoin de pierre à rasoir, continue de satisfaire le Public. Il demeure rue du petit Carreau, chez le Marchand de Vin, au coin de la rue de Bourbon, à Paris.

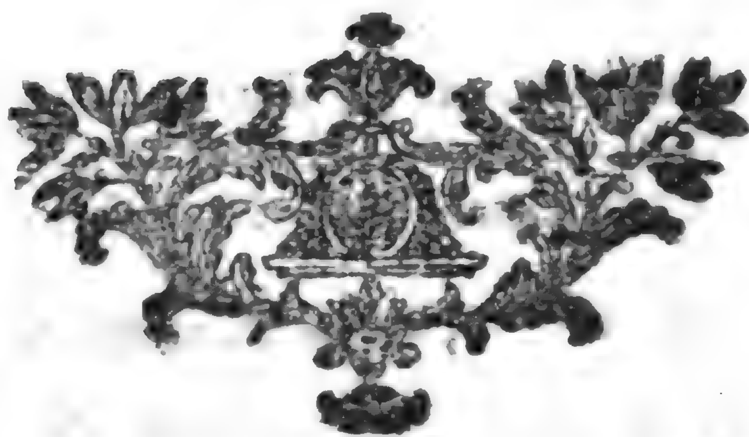

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois de Juin 1764, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Mai 1764.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

Pièces Fugitives en Vers et en Prose.

Article Premier.

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ASTRONOMIE.

MÉDECINE.

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise.

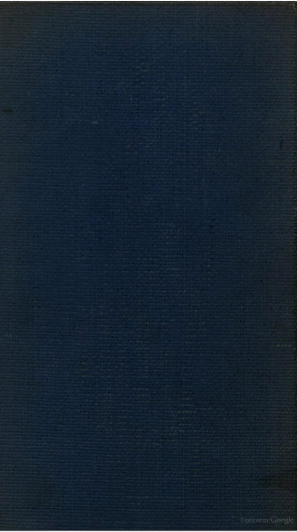
Digitized by Google